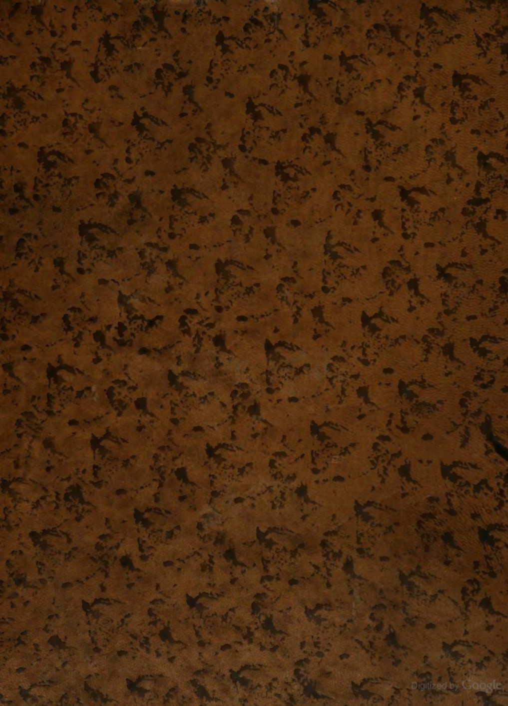
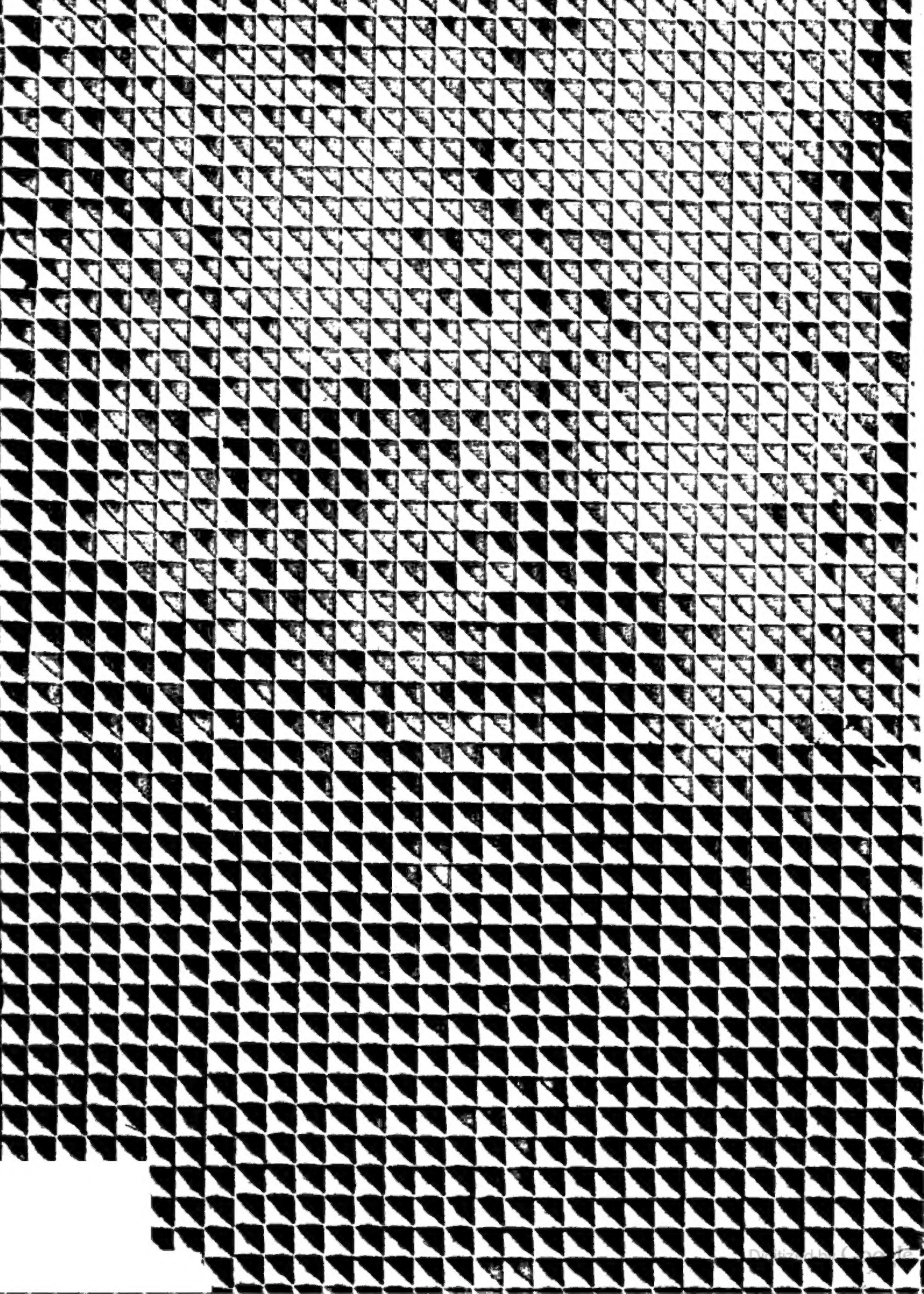




ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME SECOND.



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

CONTENANT

LES ÉVÉNEMENS CONSIDÉRABLES DE CHAQUE SIECLE,

AVEC DES RÉFLEXIONS.

TOME SECOND,

Qui renferme une partie du quatrieme siecle, avec le cinquieme & le sixieme.

Nouvelle Édition augmentée de quelques Notes & Supplémens.





A COLOGNE,
Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. LXIII.



TABLE DES ARTICLES

DU SECOND VOLUME.

SUITE DU QUATRIEME SIECLE.

CINQUIEME SIECLE.

SIXIEME SIECLE.

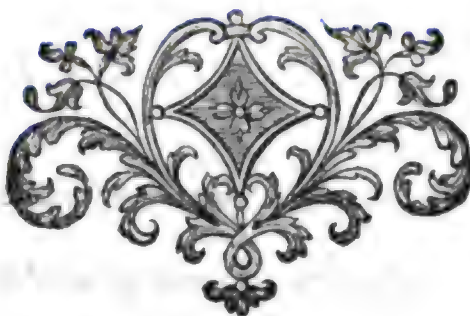


TABLE CHRONOLOGIQUE
DES IV. V. ET VI. SIECLES.

Les chiffres romains indiqueront les articles : les chiffres arabes, les paragraphes.

Années de l'ere vulg.

QUATRIEME SIECLE.

301 CONCILE d'Elvire en Eſpagne, célebre par ſes canons : [Oſius y aſſiſte.] *VI, 26. XIII, 1.*

303 Perſécution de Dioclétien & de Galere en Orient. Ils écrivent à Maximien Hercule & à Conſtance Chlore qui régnoient en Occident, pour les porter à y publier l'édit ſanglant qu'ils avoient fait contre les Chrétiens. *I, 4.*

304 Martyre de S. Vincent, [de S. Juſt & de S. Paſtour, de ſainte Eulalie,] en Eſpagne ; de S. Sébaſtien & de Ste Agnès à Rome ; [de Ste Afre à Ausbourg ;] de S. Romain & de S. Barulas à Antioche, de ſaint Philéas & de S. Philorome en Egypte, de S. Théodote l'hôtellier en Galatie, de S. Genès le comédien, des SS. Taraque, Probe & Andronic ; de ſainte Julitte & de S. Cyr, & d'une multitude innombrable de Chrétiens de tout âge & de toute condition. *I, 11. & 12. II, 1. & ſ. XIV*, 17. & 19.*

Maladie ſinguliere de Dioclétien. Il tombe en démence. *I, 15.*

Mort du pape Marcellin. [Le ſiege de Rome vaque trois ans & demi.] *XIV. * 1.*

305 Le céſar Galere oblige Dioclétien & Maximien Hercule de quitter l'empire. Galere & Conſtance Chlore ſont faits auguſtes ; Sévere & Maximin, créés céſars. *I. 5.*

Concile de Cirthe en Numidie fort remarquable. *IV, 1. XIV*, 24.*

S. Antoine fort de sa caverne. Il forme des disciples. *XII, 1.*

Martyre de sainte Luce en Sicile.

306 Epitre canonique de S. Pierre, évêque d'Alexandrie. *II, 12.*

Mort de Constance Chlore. Son fils Constantin est fait césar. *I, 8.*

Sévere devient auguste ; Maxence déclaré empereur. Son pere Hercule reprend la pourpre. *I, 9.*

307 Sévere périt en marchant contre Hercule & Maxence. *I, 9.*

Maxence regne en Italie. Licinius est fait auguste en la place de Sévere. *I, 9.*

Un grand nombre de Chrétiens envoyés aux mines. *II, 13.*

308 Marcel élu pape ; son zele pour la discipline le rend odieux à plusieurs mauvais Chrétiens. Il est banni par Maxence. *XIV*, 1.*

Persécution cruelle de Maximin en Orient. *I, 7.*

309 Mort du pape Marcel. *XIV*, 1.*

[Martyre de S. Pamphile, prêtre de Césarée. *XI, 23.*]

310 Eusebe pape, puis Miltiade. *XIV*, 1.*

Hercule attente à la vie de Constantin. Il est puni de mort. *I, 9. & 16.*

311 Galere, le plus cruel des persécuteurs, est frappé d'une plaie horrible. Il meurt misérablement. *I, 9. & 17.*

[Cécilien, évêque de Carthage.] Commencement du schisme des Donatistes. *IV, 1.*

Maximin renouvelle la persécution.

312 Martyre de S. Pierre d'Alexandrie. *II, 12. XIV*, 26.*

[Martyre de saint Méthode, évêque de Tyr. *XI, 24.*]

S.

S. Antoine quitte son désert. Il vient à Alexandrie pour secourir les confesseurs. *XII*, *3*.
L'empire est affligé de toutes sortes de calamités. *I*, *13*.
Guerre de Maxence contre Constantin. Croix miraculeuse. *I*, *9*. *III*, *1*. & *2*.
Victoire de Constantin. [Fin misérable de Maxence.] Commencement des indictions. *I*, *9*. & *16*. *III*, *3*.
Mort de Dioclétien. *I*, *15*.
313 Edit de Constantin & de Licinius en faveur des Chrétiens. *III*, *4*.
Guerre de Maximin. Victoire de Licinius. Mort affreuse de Maximin. Toute la race des persécuteurs périt. *I*, *9*. & *18*. *III*, *5*.
Liberté de l'Eglise. *III*, *6*. & *7*.
[S. Achillas, évêque d'Alexandrie. *XIV**, *26*.]
[Sa mort. S. Alexandre lui succéde. *XIV**, *26*.]
[Mort de Cyrille, évêque d'Antioche. Vital lui succede. *XIV**, *27*.]
Eusebe écrit son grand ouvrage de la préparation & de la démonstration de l'Evangile. *XI*, *3*.
S. Pacôme s'établit à Tabennes; S. Hilarion, en Palestine. *XII*, *9*. & *suiv.*
Concile de Rome contre les Donatistes. *IV*, *2*.
314 Mort du pape Miltiade. S. Silvestre élu en sa place. *XIV**, *1*. & *2*.
[Mort d'Hermon, évêque de Jérusalem. S. Macaire lui succede. *XIV**, *28*.]
Lactance écrit son livre de la mort des persécuteurs, *XI*, *2*.
Concile d'Arles où les Donatistes sont condamnés. *IV*, *2*. *XIII*, *2*.
Concile d'Ancyre & de Néocésarée, célebres par leurs canons. *XIII*, *3*. & *4*.
315 Constantin examine l'affaire des Donatistes: il les condamne. *IV*, *3*.
316 Loix de Constantin en faveur de l'Eglise.

Naissance de S. Martin en Pannonie. *X, 15.*
319 Persécution de Licinius. *I, 9. III, 11.*
Commencement de l'Arianisme. *IV, 6.*
S. Alexandre, évêque d'Alexandrie, dépose Arius & ses principaux sectateurs dans un concile nombreux, *IV, 8.*
Arius gagne Eusebe de Nicomédie & d'autres évêques. *IV, 8.*
Conciles de Bithynie & de Palestine pour Arius. *IV, 8.*
[Mort de Vital, évêque d'Antioche. S. Philogone lui succede. *XIV*, 27.*]
320 [Les quarante martyrs de Sébaste en Arménie. *III, 12.*]
321 Constantin ordonne de fêter le dimanche. *III, 17.*
323 Guerre de Licinius, protection divine sur Constantin. *I, 9. III, 13.*
[Mort de S. Philogone, évêque d'Antioche. *XIV*, 27.*]
324 [S. Eustathe, évêque de Bérée, est transféré sur le siege d'Antioche. *VI, 14. & XIV, 27.*]
[Défaite de Licinius. Constantin demeure seul maître de l'empire. *I, 9. III, 14. & 15.*]
Concile tenu à Alexandrie par Osius. *IV, 12.*
Schisme des Audiens [ou Quartodécimains.] *XV, 14.*
325 Concile général de Nicée. *IV, 25. & suiv. XIII, 5.*
[Exil d'Arius.]
[Exil d'Eusebe de Nicomédie. *V, 2.*]
326 Mort de S. Alexandre d'Alexandrie. S. Athanase est élu en sa place. *XIV*, 26.*
Mission de S. Frumence [en Ethiopie.] *XV, 10.*
Conversion des Abyssins & des Ibériens. *Ibid.*
Rappel d'Eusebe de Nicomédie. *V, 2.*
Les Ariens trompent Constantin. Ils déposent saint Eustathe d'Antioche. Ils calomnient S. Athanase. *V, 3. VI, 14. XIV*, 27.*
Fondation de Constantinople. [S. Alexandre en est le premier évêque.] *III, 22. XIV*, 29.*

327 Eusebe de Césarée publie son Histoire ecclésiastique. *XI*, *3*.
Invention de la sainte Croix par sainte Hélene. *III*, *20*.
[Concile d'Antioche, auquel on rapporte les canons connus sous le nom de canons du concile d'Antioche. *XIII*, *6*.]
328 Mort de sainte Hélene. *III*, *20*.
329 Naissance de S. Basile & de S. Grégoire de Nazianze. *IX*, *1*. *&* *15*.
[Donat, évêque schismatique de Carthage. Circoncellions, Donatistes fanatiques en Afrique. *XIV**, *24*. *&* *25*.]
330 Loix de Constantin contre les hérétiques. Les Ariens n'y sont point compris. Chûte des anciennes hérésies. *III*, *8*.
Rappel d'Arius. *V*, *2*.
331 [Flaccille, évêque d'Antioche, Arien. *XIV**, *27*.]
332 [S. Maximin, évêque de Treves. *XIV**, *18*.]
334 Mort de S. Macaire, évêque de Jérusalem. [S. Maxime lui succede.] *XIV**, *28*.
335 Concile de Tyr, dans lequel les évêques Ariens condamnent S. Athanase. *V*, *8*.
Concile de Jérusalem, où Arius est reçu. *V*, *8*.
Mort du pape S. Silvestre. *XIV**, *2*.
Constantin exile S. Athanase à Treves. *V*, *10*. *&* *11*.
336 Marc élu pape. Il meurt la même année. *XIV**, *2*.
Concile de Constantinople, où les Ariens prévalent. *V*, *12*.
Marcel d'Ancyre y est déposé. *Ibid.*
S. Alexandre de Constantinople refuse de recevoir Arius. *Ibid.*
Mort funeste de cet héréfiarque. *V*, *14*.
337 L'empereur Constantin écrit à S. Antoine. *XII*, *4*.
Son baptême. Sa mort. *XIV*, *1*.
Jules élu pape. *XIV**, *3*.
Les trois fils de Constantin partagent l'empire. *XIV*, *4*.

Constance qui avoit en partage l'Asie, l'Orient & l'Egypte, est gagné par les Ariens. *V, 18.*

338 Le jeune Constantin renvoie S. Athanase dans son église. *V, 16.*

[Mort de S. Eustathe d'Antioche. *VI, 14. XIV*, 27.*]

339 [Concile d'Alexandrie, où S. Athanase est justifié. *V, 19.*]

S. Athanase va à Rome trouver le pape Jules. *V, 19.*

Mort du jeune Constantin, qui étoit favorable à la vraie foi. *XIV, 5.*

340 Mort d'Eusebe de Césarée. *XI, 3.*

Naissance de S. Ambroise. *X, 1.*

Concile de Gangres vers ce tems-ci. *XIII, 9.* (*a*)

Mort de S. Alexandre de Constantinople. S. Paul élu en sa place. L'empereur Constance le bannit, & met Eusebe de Nicomédie sur le siege de Constantinople. *VI, 19. XIV*, 29.*

341 Concile d'Antioche fort nombreux, auquel l'empereur Constance assistoit. [S. Athanase y est déposé.] Les Ariens y dressent une formule de foi obscure. *V, 21. & 22.*

S. Paul de Constantinople est rétabli sur son siege, après la mort d'Eusebe de Nicomédie qui l'avoit usurpé. *VI, 19. XIV*, 29.*

Grégoire [de Cappadoce,] intrus à Alexandrie. *V, 24. XIV, 26.*

S. Antoine se déclare pour S. Athanase. *XII, 3.*

Mort de S. Paul, premier hermite. *Au III. siecle, VI, 15.*

Concile de Rome, où les évêques déposés par les Ariens sont justifiés. *V, 20.*

L'empereur Constant qui régnoit en Occident, écrit à son frere Constance en faveur des Orthodoxes persécutés. *V, 26.*

342 Naissance de S. Jérôme. *Au V. siecle, II, 1.*

(*a*) Voyez dans le corps de l'Histoire, la note sur l'époque de ce concile, *Art. XIII. n. 9.*

343 | Sapor, roi de Perſe, perſécute cruellement les Chrétiens. *XV, 18.*
Miſſion de Théophile l'Indien, lequel étoit Arien. *V, 22. XV, 12.*
[Mort de Flaccille, évêque d'Antioche. Etienne lui ſuccede. *XIV*, 27.*]
346 | Concile de Milan, [qui rejette les Ariens.] *V, 25. & 26.*
347 | Concile de Sardique. *V, 27. & 28. XIII, 7.*
Naiſſance de S. Jean Chryſoſtome. *Au V. ſiecle, I, 1.*
S. Cyrille de Jéruſalem écrit ſes catéchèſes. *XI, 11.*
Concile de Philippopolis tenu par les Ariens. *V, 29.*
Second concile de Milan.
348 | Premier concile de Carthage. *XIII, 14.*
[Etienne, évêque d'Antioche, eſt dépoſé. Léonce lui ſuccede. *XIV*. 27.*]
349 | L'empereur Conſtant procure le rappel de S. Athanaſe. *V, 31.*
S. Athanaſe de retour à Alexandrie, y fait des biens infinis. *Ibid.*
Mort de S. Maximin de Treves. S. Paulin lui ſuccede. *XIV*, 18.*
[Mort de S. Pacôme. *XII, 14.*]
Mort de Grégoire, évêque intrus à Alexandrie. *XIV*, 26.*]
350 | Mort de Conſtant. Magnence, Vétranion, Népotien uſurpent l'empire. Conſtance les défait l'année ſuivante. *XIV, 6.*
Mort de S. Maxime, évêque de Jéruſalem. S. Cyrille lui ſuccede. *XI, 9. XIV*, 28.*
S. Jacques de Niſibe fait de grands miracles. Sa mort. *IV, 16.*
S. Ephrem eſt fait diacre à Edeſſe : il y prêche la pénitence. *XI, 13.*
Martyre de S. Paul de Conſtantinople. *VI, 19. VII, 2.*
Macédonius eſt fait évêque de cette ville par les Ariens. *XIV*, 29.*

[Vers ce tems mourut S. Ammon abbé de Nitrie. *XII, 8.*]

Croix lumineuse qui paroît à Jérusalem en plein jour. S. Cyrille en avertit Constance. *XI, 9.*

351 S. Hilaire est fait évêque de Poitiers. *VI, 4. XIV*, 14.*

Premier concile de Sirmium, où Photin est déposé. Les Ariens y dressent un formulaire. *VII, 2.*

L'empereur Constance entreprend de faire condamner S. Athanase en Occident. *VII, 3.*

352 Mort du pape Jules. Libere lui succede. *XIV*, 4 & 5.*

Concile de Rome, où S. Athanase est justifié. *XIV*, 5.*

353 Concile d'Arles, où les Ariens d'Orient prévalent. Vincent de Capoue, légat du pape, cede à la violence, & tous les autres, à son exemple, condamnent S. Athanase, excepté S. Paulin de Treves qui est exilé en Phrygie. *VII, 3.*

Travaux de S. Athanase. Il écrit ses apologies. *VII, 6.*

Naissance de S. Paulin de Nole. *Au V. siecle, VIII, 1.*

354 Le pape Libere improuve ce qui s'étoit fait à Arles. Il s'unit à S. Eusebe de Verceil & à Lucifer de Cagliari, pour travailler à ouvrir les ieux à l'empereur. *VII, 5.*

Naissance de S. Augustin à Tagaste le 13 de Novembre. *Au V. siecle, III. 3.*

355 Concile de Milan très-nombreux, auquel assiste Constance. Presque tous les évêques succombent à la violence. Quelques-uns qui refusent de signer la condamnation de S. Athanase, sont maltraités & exilés. *VII, 4. & 5.*

L'empereur Constance fait venir à Milan le pape Libere, qui répond avec beaucoup de sagesse & de courage, & est exilé. *VII, 8.*

[Félix, antipape pendant l'exil de Libere. *XIV*, 6.*]

Confession d'Osius. Persécution générale. *VI, 27. VII, 7.*

Julien depuis empereur, est fait césar. *XIV, 10.*
356 Intrusion de George sur le siége d'Alexandrie. *VII, 10. XIV*, 26.*
Evêques intrus par toute l'Egypte. *Ibid.*
S. Athanase au désert. Il parcourt les monasteres d'Egypte. *VII, 11.*
Mort de S. Antoine. *XII, 6.*
Apologie de S. Athanase à l'empereur Constance. *VII, 12.*
Souffrances de S. Eusebe de Verceil. *VI, 18.*
Concile de Béziers où les Ariens dominent. S. Hilaire de Poitiers exilé avec S. Rhodane de Toulouse. *VI, 5.*
357 Seconde formule de Sirmium tout-à-fait impie. *VII, [illegible].*
Chûte du grand Osius. Son repentir. Sa mort. *VI, 28.*
Chûte du pape Libere, qui signe à Bérée la premiere formule de Sirmium, & s'unit avec les Ariens pour être rappellé d'exil. *VII, 9.*
Lettre de S. Athanase aux solitaires. *VII, 12.*
[Mort de Léonce, évêque d'Antioche. Eudoxe lui succede. *XIV*, 27.*]
S. Cyrille de Jérusalem déposé par Acace. *XI. 10.*
S. Phébade d'Agen réfute la seconde formule de Sirmium. *XI, 26.*
S. Basile se retire dans le désert, où il forme des disciples & compose ses ascétiques. *IX, 3. & suiv.*
358 Concile d'Ancyre, où les sémi-Ariens condamnent les purs Ariens & les défenseurs de la vraie foi. *VII, 14.*
S. Paulin de Treves meurt en exil. *VII, 3.*
Le pape Libere rentre à Rome. *XIV*, 7.*
359 Troisieme formule de Sirmium. *VII, 15.*
S. Hilaire compose son traité des synodes. *VI, 9.*
Concile de Rimini composé de près de quatre cens évêques: beau dans ses commencemens, il finit

très-mal. Les Ariens dressent une formule à Nice en Thrace, & viennent à-bout de la faire signer par presque tous les évêques. *VII*, *16. & 17.*

Concile de Séleucie, où les sémi-Ariens dominent. *VII. 15.*

[Eudoxe, évêque d'Antioche, est déposé. Anien est mis à sa place. *XIV**, *27.*]

360 Concile de Constantinople, où les Ariens font recevoir la formule de Rimini. *VII*, *17.*

Ulfile, évêque des Goths, la souscrit. *VIII*, *21.*

La signature du formulaire de Rimini remplit l'Eglise de troubles effroyables, & fait tomber presque tous les évêques. (*b*) *VII*, *18.*

S. Hilaire écrit ses livres contre l'empereur Constance. *VI*, *10. & 11.*

S. Martin souffre pour la foi. *X*, *16.*

[Macédonius, évêque de Constantinople, est déposé. Eudoxe d'Antioche se met lui-même sur le siege de Constantinople. *XIV**, *29.*]

Premier concile de Paris, dans lequel les évêques des Gaules reviennent sur leur signature du formulaire de Rimini. *XIV**, *14.*

[Grégoire d'Elvire répare en Espagne le scandale causé par la chûte d'Osius. *XIV**, *20.*]

361 S. Mélece est fait évêque d'Antioche, & banni un mois après son élection. *VI*, *23. XIV**, *27.*

[Les Ariens mettent sur le siege d'Antioche Euzoïus. *XIV**, *27.*]

S. Athanase compose son traité de la divinité du saint Esprit contre Macédonius & ses sectateurs. *VIII*, *5.*

Julien est proclamé empereur à Paris. Il renonce ouvertement au Christianisme. *XIV*, *10.*

Constance reçoit le baptême d'Euzoïus, fameux Arien, évêque d'Antioche, & meurt dans l'hérésie. *XIV*, *9.*

(*b*) Tillemont, mém. sur l'Hist. Eccl. tom. VI. p. 836.

L'empereur

L'empereur Julien travaille à rétablir l'idolâtrie. *XIV, 11. & 12.*

Il rappelle tous les exilés, espérant que les Chrétiens s'affoibliroient par leurs divisions. *VIII, 1.*

362 Les évêques tombés à Rimini, rétractent leur signature.

Julien emploie l'artifice & la violence pour abattre les Chrétiens. *XIV, 12. & suiv.*

Les Donatistes font des maux infinis en Afrique. *XIV*, 25.*

Martyrs sous Julien. Persécution générale. *XIV, 14. & suiv. XIV*, 15.*

George d'Alexandrie est puni d'une maniere éclatante. *VIII, 2. XIV*, 26.*

Retour de S. Athanase à Alexandrie. Il assemble un concile où l'on use de condescendance à l'égard des évêques tombés. Cette indulgence est très-utile à l'Eglise. *VIII, 2. & 3.*

Lucifer de Cagliari condamne cette indulgence. Il ordonne Paulin évêque d'Antioche [pour les Catholiques Eustathiens.] Il tombe dans le schisme. *VI, 24. VIII, 3. XIV*, 27.*

Travaux de S. Hilaire & de S. Eusebe de Verceil pour rétablir la foi en Occident. *V, 6. VI, 18.*

S. Athanase est encore chassé d'Alexandrie. *VIII, 6.*

Miracle éclatant à Jérusalem où Julien veut rebâtir le temple des Juifs. *XIV, 18.*

363 Julien écrit contre la Religion Chrétienne. Il meurt. *XIV, 19.*

Jovien, empereur, rend la paix à l'Eglise, & donne sa confiance à S. Athanase. *VIII, 6. XIV, 20.*

S. Athanase visite les églises de la haute Thébaïde & les monasteres de S. Pacôme, & revient à Alexandrie. *XII, 12.*

[Concile tenu à Antioche par S. Mélece. *VI, 24.*]

364 Mort de l'empereur Jovien. Valentinien parvient à l'empire, & donne l'Orient à son frere Valens. *XIV, 21.*

S. Hilaire écrit contre Auxence, évêque Arien de Milan. *VI*, 9.

365 L'empereur Valens commence à persécuter les Catholiques en Orient. *VIII*, 7.

366 Mort du pape Libere. Damase élu en sa place. *XIV**, 7. & 8.

Schisme d'Ursin. Violences du parti de cet antipape. *XIV**, 8. *XV*, 15.

367 Valens reçoit le baptême d'Eudoxe, fameux Arien, & s'engage par serment à persécuter les Catholiques. *VIII*, 7.

[S. Athanase obligé pour la cinquieme fois de se retirer, est ensuite laissé en paix. *VIII*. 8.]

Mort de S. Hilaire. *V*, 6.

S. Epiphane est fait évêque de Salamine. *XI*, 20.

Concile de Laodicée célebre par ses canons. (Sa date précise est incertaine.) *XIII*, 8.

369 Les Ariens exercent de grandes violences contre les Catholiques.

370 Persécution de Valens dans tout l'Orient. *VIII*, 7.

S. Basile signale sa charité dans une famine effroyable. Il est fait évêque de Césarée en Cappadoce, & travaille pour l'Eglise. *IX*, 8.

[Mort d'Eudoxe, évêque de Constantinople. Les Ariens mettent à sa place Démophile, les Catholiques Evagre, qui est chassé. *XIV**, 29.]

Concile de Rome pour remédier aux maux de l'église d'Orient. *XIV**, 9.

Le parti de l'antipape Ursin remue de nouveau, & est réprimé.

Concile d'Alexandrie où l'on condamne ce qui s'étoït fait à Rimini.

Mort de S. Eusebe de Verceil. *VI*, 18.

S. Athanase écrit plusieurs lettres pour la défense de la foi. *VIII*, 8. & 9.

Lettre de S. Basile aux évêques d'Occident. *VII*, 20.

S. Mélece banni pour la troisieme fois. Les Catholiques sont chassés de tous les endroits où ils s'assemblent. *VI, 24. VIII, 16.*
Le solitaire S. Aphraate parle avec courage à l'empereur sur les maux de l'Eglise. *VIII, 17.*
371 S. Martin est fait évêque de Tours. Travaux de ce saint évêque. *X, 17. & suiv. XIV*, 16.*
Mort de S. Hilarion. *XII, 16.*
[S. Grégoire évêque de Nysse. *XI, 6.*]
373 Mort de S. Athanase. Pierre II. lui succede. Persécution à Alexandrie. Lucius, évêque intrus, exerce des violences incroyables. *VIII, 12. 15. & 16. XIV*, 26.*
S. Moyse, évêque des Sarrasins. *XV, 11.*
S. Optat écrit contre les Donatistes. *XI, 15.*
Martyre de S. Sabas & de plusieurs autres Chrétiens chez les Goths.
Intrépidité de S. Basile devant le préfet Modeste. *IX, 11.*
S. Grégoire de Nazianze gouverne l'église de Nazianze avec son pere. *IX, 17.*
S. Jérôme va en Orient. *Au V. siecle, II, 2.*
Rufin & sainte Mélanie visitent les monasteres d'Egypte. *Au V. siecle, II, 21. & IX, 13.*
Epitres canoniques de S. Basile à S. Amphiloque.
S. Grégoire de Nysse persécuté par les Ariens. *XI, 6.*
374 S. Ambroise est fait évêque de Milan. *X, 3.*
S. Amphiloque est élevé sur le siege d'Icone. *XI, 25.*
Concile de Valence sur la discipline. *XIV*, 16.*
375 Mort de l'empereur Valentinien. Ses deux fils Gratien & Valentinien partagent l'empire d'Occident. *XIV, 22.*
Loix de Gratien pour l'Eglise. *VIII, 19.*
Concile de Rome contre les Apollinaristes. *XIV*, 8.*
S. Epiphane publie son grand ouvrage contre les hérésies. *XI, 22.*

376 L'évêque Ulfile rend les Goths Ariens. *VIII, 21.*

[Mort d'Euzoïus, évêque d'Antioche, Arien. Dorothée lui succede. *XIV**, *27.*]

378 Mort de l'empereur Valens. *XIV, 23.*

S. Ambroise compose plusieurs ouvrages, & signale sa charité.

Concile de Rome contre l'antipape Ursin. *XIV**, *9.*

L'empereur Gratien rappelle les exilés. Il condamne toutes les hérésies. Il associe Théodose à l'empire, & lui donne l'Orient. *XIV, 23. & 28.*

[Lucius intrus à Alexandrie est chassé. *XIV**, *26.*]

379 Mort de S. Eusebe de Samosate. *VI, 22.*

Mort de S. Basile & de sainte Macrine sa sœur. *IX, 13.*

Mort de S. Ephrem. *XI, 13.*

S. Grégoire de Nazianze travaille à rétablir la foi à Constantinople. *IX, 18. XIV**, *29.*

S. Jérôme se rend son disciple. Il traduit en latin la chronique d'Eusebe. *Au V. siecle, II, 3. & 12.*

Baptême de l'empereur Théodose.

[Concile d'Antioche où assista S. Grégoire de Nysse. *XI, 7.*]

380 Loi célebre des empereurs Gratien & Théodose, qui condamne tous les hérétiques, & n'accorde le libre exercice de la Religion qu'aux adorateurs de la Trinité. *XV*, 8.

[S. Grégoire de Nazianze est mis sur le siege de Constantinople. *XIV**, *29.*]

S. Pierre, frere de S. Basile, est fait évêque de Sébaste. *IX, 6.*

Hérésie des Priscillianistes condamnée dans un concile de Sarragoce en Espagne. *X, 19. XIV**, *21.*

Théodose favorise en tout les Catholiques. *XIV, 29.*

Naissance de S. Germain d'Auxerre. *Au V. siecle, VIII, 12.*

Mort de S. Paphnuce. *IV, 14.*

[Mort de Pierre II, évêque d'Alexandrie. Timothée lui ſuccede. *XIV*, 26.*]

381 Second concile général, premier de Conſtantinople. *XIII, 11. & 12.*

Mort de S. Mélece. S. Flavien ordonné évêque d'Antioche. *VI, 25. XIV*, 27.*

S. Grégoire de Nazianze, qui avoit été établi malgré lui évêque de Conſtantinople, donne ſa démiſſion & ſe retire. Ordination de Nectaire. *IX, 20. XIII, 11. XIV*, 29.*

Concile d'Aquilée dont S. Ambroiſe eſt l'ame. *XIII, 13.*

[S. Philaſtre de Breſſe aſſiſtoit à ce concile. *XI, 27.*]

382 Concile de Conſtantinople pour remédier au ſchiſme d'Antioche.

Concile de Rome pour le même ſujet. *XIV*, 9.*

S. Jérôme va à Rome, & s'attache au pape Damaſe. Il fait des conférences ſur l'Ecriture à pluſieurs dames Romaines. *Au V. ſiecle, II, 3.*

383 S. Grégoire de Nazianze & S. Ambroiſe défendent le myſtere de l'Incarnation contre les Apollinariſtes.

Concile de Conſtantinople, où Théodoſe aſſemble les évêques de toutes les ſectes. Il n'autoriſe que ceux qui ſuivent la vraie foi, & condamne les autres.

S. Jérôme donne une verſion du nouveau Teſtament, revue ſur les plus anciens manuſcrits grecs. *Au V. ſiecle, II, 10.*

Mort de Gratien. Maxime uſurpe l'empire. *XIV, 24. & 25.*

384 Les ſaints évêques blâment l'évêque Ithace qui ſollicitoit la mort des Priſcillianiſtes. *X, 19.*

Requête de Symmaque pour les païens. S. Ambroiſe la réfute.

385 Mort de S. Damaſe. S. Sirice pape. Sa décrétale. *XIII, 10. XIV*, 9. & 10.*

S. Jérôme se retire en Palestine. Sainte Paule le suit. *Au V. siecle, II, 4. & 17.*
Théodose s'applique à ruiner l'idolâtrie en Orient. *XIV, 30.*
[Mort de Timothée, évêque d'Alexandrie. Théophile lui succede. *XIV*, 26.*]
386 L'impératrice Justine, mere du jeune Valentinien, persécute S. Ambroise. *X, 5. & suiv.*
Conversion de S. Augustin : il écrit ses premiers ouvrages. *Au V. siecle, III, 13.*
Mort de S. Cyrille de Jérusalem. [Jean II. lui succede.] *XI, 10. XIV*, 28.*
387 S. Augustin reçoit le baptême. *Au V. siecle, III, 15.*
S. Ambroise compose son traité des mysteres.
Mort de sainte Monique, mere de S. Augustin. *Au V. siecle, III, 15.*
L'impératrice Justine envoie S. Ambroise en ambassade vers Maxime. *X, 5.*
S. Martin à la table de Maxime. Il communique avec les Ithaciens, & s'en repent. *X, 19.*
Sédition d'Antioche. Homélies de S. Chrysostome. S. Flavien va à Constantinople, & appaise Théodose par un discours admirable. *XIV, 34. & suiv.*
S. Jean Chrysostome compose plusieurs ouvrages.
388 S. Jean de Lycople, [solitaire.] *XII, 18.*
Défaite de Maxime & sa mort. *XIV, 26.*
S. Augustin écrit ses traités des mœurs de l'Eglise & des Manichéens. *Au V. siecle, V, 12.*
Massacre de Thessalonique. Pénitence de Théodose. *X, 9.*
389 Mort de S. Grégoire de Nazianze. *IX, 20.*
[Mort de Paulin, évêque d'Antioche pour les Eustathiens. Evagre lui succede. *XIV*, 27*]
390 Les païens se révoltent à Alexandrie. Le temple de Sérapis est détruit. *XIV, 30.*
Second concile de Carthage. *XIII, 15.*
Retraite de S. Arsene. *XII, 20.*

Mort de S. Macaire d'Egypte surnommé le Grand. *XII, 17.*

391 Mort d'Evagre, dernier évêque des Eustathiens à Antioche. *XIV*, 27.*

392 [Mort de Valentinien. Eugene, empereur. *XIV, 27.*

S. Augustin ordonné prêtre. Sa conférence avec Fortunat. *Au V. siecle, III, 16.*]

Ecrit de S. Jérôme contre Jovinien. *Au V. siecle, II, 12.*

393 Mort de Didyme l'Aveugle. *XI, 18.*

[Concile d'Hippone. *XIII, 19.*]

[Schisme entre les Donatistes, dont les uns tiennent à Primien, & les autres à Maximien. *XIV*, 25.*]

394 Théodose marche contre Eugene, & le défait.

Concile de Constantinople sur quelques points de discipline.

Epître canonique de S. Grégoire de Nysse. Sa mort vers ce tems-ci, & celle de S. Amphiloque. *XI, 7. & 25.*

S. Augustin écrit contre les Donatistes, & se lie d'amitié avec S. Paulin, qui édifie toute l'Eglise par sa retraite. *Au V. siecle, III, 19. & VIII, 3.*

Mort de S. Macaire d'Alexandrie. *XII, 17.*

[Mort de S. Jean de Lycople. *XII, 18.*]

S. Jérôme traduit le Pentateuque sur l'hébreu.

395 Mort de l'empereur Théodose. *XIV, 37.*

[Ses deux fils lui succedent; Arcade en Orient, Honorius en Occident. *Au V. siecle, XI. au commencement.*]

Cassien visite les monasteres d'Egypte. *XII, 21.*

S. Augustin est fait évêque d'Hippone. *XIV*, 25. Au V. siecle, III, 17.*

397 Troisieme concile de Carthage. *XIII, 16.*

S. Gaudence, évêque de Bresse. *Au V. siecle, VIII, 9.*

[Mort de Nectaire, évêque de Constantinople. *XIV*, 29.*]

398 Mort de S. Ambroise. *X, 10.*

Travaux de S. Augustin.
Quatrieme concile de Carthage. *XIII, 17.*
S. Chrysostome élevé sur le siege de Constantinople. *XIV*, 29. Au V. siecle, I, 3.*
[Les Occidentaux se réconcilient avec S. Flavien d'Antioche. *XIV*, 27.*]
[Mort du pape S. Sirice. S. Anastase lui succede. *XIV*, 11. & 12.*]
399 [Mort d'Evagre de Pont. *XI, 28.*]
400 Mort de S. Martin. *X, 20.*
Mort de S. Pacien, évêque de Barcelone vers ce tems-ci. *XI, 17.*
[Vers ce tems vivoit encore S. Astere, évêque d'Amasée. *XI, 29.*]
Travaux de S. Chrysostome. *Au V. siecle, I, 4.*
Cinquieme concile de Carthage. *XIII, 18.*
Le pape S. Anastase condamne la traduction du livre des Principes d'Origene, faite par Rufin. *XIV*, 12.*
S. Augustin compose plusieurs ouvrages.
Premier concile de Tolede. *XIII, 20.*
S. Jérôme écrit contre Rufin. (*c*) *Au V. siecle, II, 15.*

CINQUIEME SIECLE.

401 THéophile d'Alexandrie condamne Origene, & chasse les grands freres.
Rufin traduit en latin l'histoire d'Eusebe. *IX, 16.*
Rufin répond à S. Jérôme. *IX, 15.*
Conciliabule du Chêne, dans lequel Théophile, patriarche d'Alexandrie, fait condamner S. Chrysostome. *I, 6.*
S. Nilammon aime mieux mourir que d'être évêque.

(*c*) [Dans les précédentes éditions, ces six derniers articles de l'an 400, avoient été mis à la tête de la Table du cinquieme siecle, quoiqu'en effet ils appartiennent au quatrieme.]

Premier

402 Premier concile de Mileve.
[Mort du pape S. Anastase.] S. Innocent lui succede. *XII, 27.*
Sainte Mélanie l'aïeule revient à Rome, où elle fait beaucoup de bien.
Concile de Turin vers ce tems-ci. *X, 11.*
403 Mort de S. Epiphane, évêque de Salamine. *Au IV. siecle, XI, 21.*
Concile général d'Afrique pour remédier aux maux causés par les Donatistes.
S. Maruthas en Perse. *XIII, 11.*
404 Le pape Innocent se déclare pour S. Chrysostome. *I, 11.*
Différend entre S. Jérôme & S. Augustin. *II, 14.*
Horribles violences à Constantinople la veille de Pâques. S. Chrysostome chassé. Ses amis persécutés. *I, 8. 9. & 20.*
[Martyre de S. Tigre & de S. Eutrope dans la cause de S. Chrysostome. *I, 9.*]
[Arsace est mis sur le siege de Constantinople. *XI, 18.*]
[Mort de S. Flavien, patriarche d'Antioche. Porphyre usurpe ce siege. *XI, 20.*]
405 Décrétale du pape Innocent à S. Exupere, évêque de Toulouse. *X, 6.*
Mort de sainte Paule.
Souffrances de S. Chrysostome. L'Occident députe pour lui à l'empereur Arcade. *I, 10. & 11.*
[Mort d'Arsace, intrus sur le siege de Constantinople. *XI, 18.*]
S. Jérôme écrit contre l'hérétique Vigilance.
Pélage commence à découvrir son hérésie. *IV, 2.*
S. Sulpice Sévere écrit son histoire sacrée & ses dialogues. *IX, 10.*
406 Loix de l'empereur Honorius pour l'Eglise.
[Atticus est mis sur le siege de Constantinople. *XI, 18.*]

Les Vandales, les Bourguignons, les François & d'autres Barbares entrent dans les Gaules. *XII*, 2.

407 Mort de S. Chryſoſtome. Diviſion entre l'Orient & l'Occident. *I*, 12.

408 Mort de l'empereur Arcade. Théodoſe le jeune lui ſuccede dans l'empire d'Orient. *XI*. 3.

Alaric aſſiege Rome, qui ſe rachete par ſes richeſſes. Il fait Attale empereur, & le défait peu après. *XII*, 3.

409 Barbares en Eſpagne. *XII*, 39.

Céleſtius le Pélagien enſeigne ſes erreurs.

S. Paulin eſt fait évêque de Nole. *VIII*, 6.

410 Rome priſe & pillée. Romains diſperſés. Alaric ravage toute l'Italie. *XII*, 3 & 4.

Mort de ſainte Marcelle & de ſainte Mélanie l'aïeule.

Mort de Rufin. *IX*, 15.

411 La grande conférence de Carthage. Exemple admirable de déſintéreſſement dans les évêques Catholiques. *III*, 19. & *ſuiv.*

Les Donatiſtes condamnés. Pluſieurs ſe convertiſſent. *III*, 26.

Les Barbares partagent entre eux les provinces de l'Eſpagne. *XII*, 39.

Céleſtius condamné à Carthage. *IV*, 3.

412 S. Auguſtin prêche contre les Pélagiens, & commence à écrire contre eux. *IV*, 4.

Mort de Théophile, [patriarche] d'Alexandrie. Son neveu S. Cyrille lui ſuccede. *VI*, 25. *XI*, 19.

Saint Siméon Stylite devient célebre par ſes auſtérités.

413 Les Bourguignons dans les Gaules deviennent Ariens.

S. Auguſtin commence ſon grand ouvrage de la Cité de Dieu. *V*, 23.

Lettre de Pélage à la vierge Démétriade.

414 S. Auguſtin continue d'écrire contre les Pélagiens.

[Mort de Porphyre, uſurpateur du ſiege d'Antioche. S. Alexandre lui ſuccede. *XI*, 20.]

[Vers ce tems S. Sulpice Sévere fut élevé au sacerdoce. *IX*, 8.]

415 S. Jérôme écrit contre les Pélagiens.

Conférence de Jérusalem entre Orose & Pélage, devant l'évêque Jean qui favorise Pélage. *IV*, 6.

Concile de Diospolis, où Pélage trompe les évêques. *IV*, 7.

Invention des reliques de S. Etienne. *XI*, 23.

Juifs chassés d'Alexandrie par S. Cyrille. *VI*, 26.

Fin du schisme d'Antioche. *XI*, 20.

Mémoire de S. Chrysostome rétablie.

S. Augustin travaille à achever ses explications des pseaumes.

On trouve le corps de Zacharie, fils de Joïada. *XI*, 24.

Cassien écrit ses institutions monastiques. *IX*, 19.

416 Orose rapporte en Occident des reliques de S. Etienne, qui y font de grands miracles. *XI*, 24.

Décrétale du pape S. Innocent à Décentius. *X*, 7.

Ecrits de Pélage & de Théodore de Mopsueste.

Conciles de Carthage & de Mileve qui écrivent au pape Innocent contre les Pélagiens. *IV*. 8.

417 S. Innocent condamne Pélage & Célestius. *IV*, 9.

Mort de S. Alexandre, [patriarche] d'Antioche. [Théodote lui succede.] *XI*, 21.

Mort du pape S. Innocent. Zosime lui succede. *X*, 8. *XII*, 27. & 28.

Mort de S. Victrice de Rouen vers ce tems-ci. *XIII*, 16.

S. Augustin écrit ses livres de la Trinité, & des actes de Palestine.

Le pape Zosime se laisse surprendre par Pélage & par Célestius. Il écrit pour eux. *IV*, 10. & *suiv.*

Zele & sagesse des évêques d'Afrique, qui travaillent à ouvrir les ieux au pape. *IV*, 13.

Grand concile d'Afrique contre les Pélagiens. *IV*, 13.

Orose écrit son histoire à la priere de S. Augustin.
Pharamond, roi des François vers ce tems-ci. *XII*, 24.
[Mort de Jean, patriarche de Jérusalem. Prayle lui succede. *XI*, 22.]
418 S. Cyrille rétablit la mémoire de S. Chrysostome, & se réconcilie avec Rome. *VI*, 26.
Les Juifs de Minorque convertis par de grands miracles.
Le pape Zosime condamne les Pélagiens. *IV*, 14.
L'empereur Honorius confirme leur condamnation.
Concile de Carthage qui fait neuf canons contre ces hérétiques. Dix-sept évêques Pélagiens, qui refusent de se rendre, sont déposés. Ils sont condamnés à Constantinople. *IV*, 14. & 15.
S. Germain succede à S. Amateur sur le siege d'Auxerre. *VIII*, 13.
Affaire d'Apiarius qui a de grandes suites. *X*, 1.
Mort du pape Zosime. *X*, 2. *XII*, 28.
Schisme à Rome. Boniface & Eulale ordonnés le même jour pour succéder à Zozime. *X*, 2. *XII*, 29.
S. Augustin écrit contre les Pélagiens plusieurs ouvrages.
419 L'élection de Boniface, confirmée par l'empereur. Le schisme éteint. *XII*, 29.
Grand concile de Carthage compté pour le sixieme. On y examine le fondement des appellations à Rome. On envoie demander en Orient les canons de Nicée. *X*, 1. & *suiv.*
420 S. Euthyme convertit un prince des Sarrasins, qui devient évêque de sa nation.
S. Augustin répond aux écrits de Julien le Pélagien.
Mort de S. Jérôme. *II*, 4.
[Pallade écrit l'histoire des solitaires. *IX*, 39.
Les François commencent à s'établir dans les Gaules. *XII*, 23. & 24.]

Derniers ouvrages de S. Auguſtin contre les Donatiſtes.

421 Perſécution en Perſe.

On met vers ce tems-ci la mort de ſainte Marie Egyptienne. *XIII*, 23.

422 Mort du pape Boniface. Céleſtin lui ſuccede. *XII*, 29. & 30.

Naiſſance de ſainte Genevieve vers ce tems-ci.

423 Mort de l'empereur Honorius. Théodoſe [le jeune] devient maître de tout l'empire. *XII*, 6.

Théodoret eſt fait évêque de Cyr. *IX*, 31.

S. Siméon Stylite monte ſur une colonne.

425 Miracles à Hippone.

Valentinien III. déclaré empereur d'Occident. *XII*, 6.

Ravenne érigée en métropole ſous l'épiſcopat de S. Pierre Chryſologue. *IX*, 28.

Caſſien écrit ſes conférences. *IX*, 20.

[Mort d'Atticus, patriarche de Conſtantinople. *XI*, 18.]

426 S. Honorat, abbé de Lérins, eſt élevé ſur le ſiege d'Arles. *VIII*, 20.

[Siſinnius eſt mis ſur le ſiege de Conſtantinople. *XI*, 18.]

Les évêques d'Afrique déclarent au pape Céleſtin, qu'ils ne ſouffriront plus les appels à Rome. Ils lui envoient les vrais canons de Nicée qu'ils avoient reçus d'Orient. *X*, 5.

S. Loup eſt fait évêque de Troies. *VIII*, 19.

427 Héréſie des ſémi-Pélagiens. S. Auguſtin écrit pluſieurs ouvrages contre cette pernicieuſe erreur.

[Mort de Siſinnius, patriarche de Conſtantinople. *XI*, 18.]

428 Neſtorius, [patriarche] de Conſtantinople. *XI*, 18.

Mort de Théodore de Mopſueſte ſon maître. *VI*, 3.

Les Vandales font de grands ravages en Afrique. *XII*, 7.

Neſtorius répand ſon héréſie. *VI*, 4.
[Mort de Théodote, patriarche d'Antioche: Jean lui ſuccede. *XI*, 21.]
[Décrétale du pape S. Céleſtin aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne. *X*, 9.]
Saint Proſper & Hilaire écrivent à S. Auguſtin contre les ſémi-Pélagiens de Marſeille. *IX*, 1.
429 Mort de S. Honorat d'Arles. S. Hilaire lui ſuccede. *VIII*, 20. *& ſuiv.*
S. Cyrille écrit contre l'héréſie de Neſtorius. *VI*, 7.
Marius Mercator préſente un mémoire contre les Pélagiens qui s'étoient réfugiés à Conſtantinople. *IX*, 38.
S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies ſont députés en Angleterre pour combattre les Pélagiens. *VIII*, 15.
[S. Germain allant en Angleterre, paſſe à Nanterre près de Paris, où il voit ſainte Génevieve. *VIII*, 15.]
Ecrits de Théodoret.
430 Hippone aſſiégée par les Vandales. *XII*, 7.
Héréſie de Neſtorius condamnée à Rome. *VI*, 11.
Mort de S. Auguſtin le 28 d'Août. *III*, 28.
S. Cyrille dreſſe ſes douze anathêmes contre l'héréſie de Neſtorius. *VI*, 12.
Convocation du concile d'Ephèſe. *VI*, 13.
Caſſien écrit ſur l'Incarnation contre Neſtorius. *IX*, 18.
S. Proſper écrit à Rufin, & compoſe ſon poëme contre les ingrats. *IX*, 3. *&* 4.
Mort de S. Alexandre, fondateur des Acémetes. *XIII*, 20.
[Vers ce tems vivoit encore S. Nil ſolitaire. *IX*, 25.]
[Mort de Prayle, patriarche de Jéruſalem. Juvénal lui ſuccede. *XI*, 22.]
431 Mort de S. Paulin de Nole. *VIII*, 7.
Le concile d'Ephèſe établit la vraie doctrine, & con-

damne l'héréfie de Neftorius. Troubles excités par le puiffant parti de Neftorius. Divifion dans tout l'Orient. L'erreur chaffée de l'Eglife emporte une portion de l'églife Grecque. *VI, 15. & fuiv.*

[Neftorius ayant été dépofé, Maximien eft mis fur le fiege de Conftantinople. *XI, 18.*]

Lettre du pape S. Céleftin pour la doctrine de S. Auguftin.

432 Mort de S. Céleftin. Sixte III. élu pape. *XII, 30. & 31.*

433 Ecrits de Vincent de Lérins. *IX, 36.*

434 S. Ifidore de Péluse écrit plufieurs lettres. *IX, 27.*

S. Eucher eft fait évêque de Lyon. *VIII, 27.*

[Mort de Maximien, patriarche de Conftantinople. Proclus lui fuccede. *XI, 18.*]

438 On publie le code Théodofien, qui eft un recueil des loix des empereurs Chrétiens, compofé par ordre de Théodofe.

439 Carthage prife par les Vandales. *XII, 8.*

Ecrits de Salvien. *IX, 44.*

Mort de S. Sixte [III.] S. Léon eft élu pape. *VII, 15. XII, 31. & 32.*

Perfécution en Afrique.

[Socrate l'hiftorien finit ici fon hiftoire. *IX, 40.*]

[Sozomene n'a travaillé qu'après lui. *IX, 41.*]

440 [Mort de Jean, patriarche d'Antioche. Domnus II. lui fuccede. *XI, 21.*]

441 Premier concile d'Orange. Concile de Vaifon. *X, 11.*

444 Mort de S. Cyrille, [patriarche] d'Alexandrie. *VI, 26.* [Diofcore lui fuccede. *XI, 19.*]

Second voyage de S. Germain d'Auxerre en Angleterre. En paffant par Paris, il juftifie fainte Genevieve de toutes les calomnies dont on la chargeoit. *VIII, 16.*

445 [Mort de S. Arféne folitaire. *Au IV. fiecle, XII, 20.*]

46 [Mort de S. Proclus, patriarche de Conftantinople. *IX, 46.* S. Flavien lui fuccede. *XI, 18.*]

448 Mort de S. Germain d'Auxerre. *VIII, 17.*
Héréſie d'Eutychès. S. Flavien de Conſtantinople la condamne dans un concile, à la pourſuite d'Euſebe de Dorylée. *VII, 1. & ſuiv.*
449 Brigandage d'Ephèſe. S. Léon le condamne. *VII, 8. & 9.*
[Mort de S. Hilaire, évêque d'Arles. *VIII, 24.*]
[Mort de Marius Mercator. *IX, 38.*]
[Mort de S. Flavien, patriarche de Conſtantinople, dépoſé par le conciliabule d'Ephèſe. Anatolius lui ſuccede. *XI, 18.*]
[Domnus II. patriarche d'Antioche, eſt dépoſé par le même conciliabule. Maxime eſt mis à ſa place. *XI, 21.*]
450 Mort de l'empereur Théodoſe II. Marcien lui ſuccede. *XI, 7.*
[Mort de Vincent de Lérins. *IX, 37.*]
Commencement de l'heptarchie des Saxons en Angleterre. *XII, 40.*
451 Attila ravage les Gaules. *XII, 23.*
Ouverture du concile de Chalcédoine. La vérité y triomphe. L'erreur y eſt confondue : ſes partiſans condamnés. *VII, 10. & ſuiv.*
452 [Dioſcore, patriarche d'Alexandrie, ayant été dépoſé, Protérius eſt mis en ſa place. *XI, 19.*]
[Théodoſe uſurpe le ſiege de Jéruſalem, & depuis eſt chaſſé. *XI, 22.*]
453 Mort de ſainte Pulquérie. *XI, 7.*
Mort de S. Agnan, évêque d'Orléans.
454 Mort de Théodoret. *IX, 35.*
Mort de S. Eucher de Lyon vers ce tems-ci. *VIII, 27.*
455 Mort de l'empereur Valentinien III. Maxime & Avitus empereurs. *XII, 10. & ſuiv.*
Mort de S. Proſper vers ce tems-ci. *IX, 2.*
Genſéric perſécute les Catholiques en Afrique. *XII, 15.*

[Mort

456 [Mort de Maxime, patriarche d'Antioche. Basile lui succede. *XI*, *21*.]

457 Mort de Marcien. Léon empereur. *XI*, *8*.

[S. Protérius, patriarche d'Alexandrie, est tué. Timothée Elure usurpe ce siege. *XI*, *19*.]

[Avite ayant été déposé, Majorien est déclaré empereur d'Occident. *XII*, *12*. & *16*.]

458 [Mort d'Anatolius, patriarche de Constantinople. Gennade lui succede. *XI*, *18*.]

[Mort de Basile, patriarche d'Antioche. Acace lui succede. *XI*, *21*.]

459 [Mort d'Acace, patriarche d'Antioche. Martyrius lui succede. *XI*, *21*.]

[Mort de Juvénal, patriarche de Jérusalem. Anastase lui succede. *XI*, *22*.]

460 S. Patrice, apôtre d'Irlande, meurt vers ce tems-ci.

[Timothée Elure, patriarche d'Alexandrie, est chassé, & Timothée Solophaciole mis à sa place. *XI*, *19*.]

461 Mort de S. Siméon Stylite. *XIII*, *22*.

Plusieurs conciles dans les Gaules, pour remédier aux maux causés par les Barbares.

[Majorien, empereur d'Occident, ayant été tué, Sévere est mis à sa place. *XII*. *16*.]

Mort de S. Léon. Hilarus élu pape. *VII*, *16*. *XII*, *32*. & *33*.

467 [Sévere, empereur d'Occident, ayant été empoisonné, Anthémius est mis à sa place. *XII*, *16*.]

Le pape Hilarus meurt, & a pour successeur Simplicius. *XII*, *33*. & *34*.

468 S. Mamert, évêque de Vienne, institue les rogations. *X*, *19*.

Naissance de S. Fulgence. *Au VI. siecle*, *IV*, *1*.

471 [Mort de Gennade, patriarche de Constantinople. Acace lui succede. *XI*, *18*.]

Martyrius, patriarche d'Antioche, se retire. Pierre le Foulon usurpe ce siege. Julien est élu canoniquement, & Pierre le Foulon est chassé. *XI*, *21*.]

472 [Anthémius, empereur d'Occident, ayant été tué, Olybrius est mis à sa place. *XII, 16.*]

473 Mort de S. Euthyme.

[Olybrius étant mort, Glycérius prend le titre d'empereur d'Occident. *XII, 16.*]

474 Mort de Léon. Zénon, empereur d'Orient. *XI, 11.*

[Glycérius ayant été déposé, Jules Népos est mis à sa place. *XII, 16.*]

[Pierre le Foulon est renvoyé à Antioche. Julien meurt d'affliction. *XI, 21.*]

475 Fuite de Zénon. Basilisque se fait reconnoître empereur. Sa femme l'engage dans l'hérésie des Eutychiens. Il vient à-bout de faire condamner le concile de Chalcédoine par cinq cens évêques. Calamités de l'empire d'Orient. *XI, 11.*

[Jules Népos ayant été déposé, Augustule est mis à sa place. *XII, 16.*]

[Décrétale du pape Simplicius. *X, 9.*]

[Timothée Elure est rappellé sur le siege d'Alexandrie, & Solophaciole chassé. *XI, 19.*]

476 Fin de l'empire d'Occident. Plusieurs royaumes se forment de ses débris. *XII, 16. & 17.*

Claudien Mamert écrit vers ce tems-ci. *IX, 42.*

477 Retour de l'empereur Zénon. *XI, 11.*

Mort de Genséric, roi des Vandales, en Afrique. Hunéric, son fils aîné, lui succede. *XII, 19.*

[L'Espagne est entiérement subjuguée par les Barbares. *XII, 39.*]

[Mort de Timothée Elure, patriarche d'Alexandrie. Pierre Monge est élu & chassé. Solophaciole est rappellé. *XI, 19.*]

[Pierre le Foulon est déposé, & Jean d'Apamée mis à sa place sur le siege d'Antioche. *XI, 21.*]

478 [Jean d'Apamée est chassé, & Etienne mis à sa place sur le siege d'Antioche. *XI, 21.*]

479 Mort de S. Loup de Troies. *VIII, 19.*

[Etienne, patriarche d'Antioche, eſt tué, & Etienne le jeune mis à ſa place. *XI*, *21*.]

[Mort d'Anaſtaſe, patriarche de Jéruſalem. Martyrius lui ſuccede. *XI*, *22*.]

481 Saint Eugene ordonné évêque de Carthage. *XII*, *19*.

[Commencement du regne de Clovis, fondateur de la monarchie des François dans les Gaules. *XII*, *24*.]

482 Hénotique de l'empereur Zénon cauſe de grands troubles dans l'égliſe d'Orient. *XI*, *13*.

Mort de S. Séverin d'Autriche, appellée alors Norique. *XII*, *17*.

Cruelle perſécution en Afrique. Hunéric ordonne une conférence entre les Catholiques & les Ariens. Il la fait rompre, & envoie en exil une multitude d'évêques, de prêtres & de diacres. *XII*, *19*. *& ſ.*

[Mort de S. Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont en Auvergne. *IX*, *45*.]

[Mort de Timothée Solophaciole, patriarche d'Alexandrie. Jean Talaïa eſt élu & chaſſé. Pierre Monge eſt rappellé. *XI*, *19*.]

[Mort d'Etienne le jeune, patriarche d'Antioche. Calendion eſt mis à ſa place. *XI*, *21*.]

483 Grand nombre de martyrs en Afrique.

Mort du pape Simplicius. Félix lui ſuccede. Il écrit à Acace de Conſtantinople pour ſe plaindre de ſes variations ſur la foi. Il condamne Pierre Monge d'Alexandrie, qui l'avoit déja été. *XII*, *34*. *& 35*.

484 Les légats que le pape Félix avoit envoyés à Conſtantinople, ſont maltraités & mis en priſon. Ils cedent à la violence, & reçoivent l'hénotique de Zénon. A leur retour, le pape Félix les excommunie, condamne dans un concile Pierre Monge d'Alexandrie, & Acace de Conſtantinople. *XI*, *13*. *& 14*.

[Vers ce tems mourut Salvien. *IX*, *44*.]

[Calendion, patriarche d'Antioche, eſt chaſſé, & Pierre le Foulon rétabli ſur ce ſiege. *XI*, *21*.]

485 [Mort de Martyrius, patriarche de Jéruſalem. Salluſte lui ſuccede. *XI, 22.*]

486 L'égliſe d'Orient eſt dans un état déplorable.

Acace ôte le nom du pape des diptyques. Il fait dépoſer les orthodoxes & mettre en leur place ceux qui rejettoient le concile de Chalcédoine. *XI, 14.*

487 Victor de Vite écrit l'hiſtoire des maux de l'égliſe d'Afrique.

488 Mort de Pierre le Foulon, évêque d'Antioche, qui avoit été pluſieurs fois condamné comme Eutychien. [Pallade eſt mis à ſa place.] *XI, 21.*

[Lettre du pape Félix à S. Céſaire d'Arles. *X, 9.*]

489 Mort d'Acace, patriarche de Conſtantinople. [Flavita lui ſuccede.] *XI, 18.*

490 [Mort de Flavita.] Euphémius eſt élevé ſur le ſiege de Conſtantinople. Il condamne Pierre Monge. Il rétablit le nom du pape dans les diptyques. Il lui écrit pour lui demander ſa communion. Il témoigne ſon attachement au concile de Chalcédoine. *XI, 18.*

S. Daniel Stylite meurt ſur ſa colomne.

[Mort de Pierre Monge, patriarche d'Alexandrie. Athanaſe Céletes lui ſuccede. *XI, 19.*]

491 Mort de l'empereur Zénon. Il a pour ſucceſſeur Anaſtaſe. Euphémius lui fait faire une exacte profeſſion de foi, avant que de le couronner. Le même patriarche confirme dans un concile celui de Chalcédoine. *XI, 15.*

S. Sabas eſt ordonné prêtre.

492 Saints moines en Paleſtine conduits par S. Théodoſe.

Mort du pape Félix. Gélaſe eſt élu ſon ſucceſſeur. *XII, 35. & 36.*

Gélaſe exige qu'Euphémius condamne la mémoire d'Acace, & ne veut lui accorder ſa communion qu'à cette condition. *XI, 16.*

493 Théodoric, roi des Goths, ſe rend maître de l'Italie, & fait mourir Odoacre qui y régnoit. *XII, 3.*

Clovis, roi des François, épouse Clotilde, fille de Chilpéric, roi des Bourguignons. *XII*, 24.
Les peuples de la cité de Reims se donnent à Clovis par l'entremise de S. Remi.
Le pape Gélase écrit contre les Pélagiens.
Gennade de Marseille écrit son catalogue des Auteurs ecclésiastiques, où l'on voit qu'il étoit infecté du sémi-Pélagianisme.
[Mort de Salluste, patriarche de Jérusalem. S. Elie lui succede. *XI*, 22.]

494 [Concile tenu à Rome, où le pape Gélase prononça un décret touchant les livres authentiques & apocryphes. *X*, 20.]

495 Mort de S. Epiphane de Pavie.
Le pape Gélase écrit plusieurs décrétales.
Le patriarche Euphémius est déposé. Macédonius mis en sa place. *XI*, 16. & 18.
Elie de Jérusalem communique avec Macédonius en même tems qu'il improuve l'injuste déposition d'Euphémius. *XI*, 17.
[Mort de Pallade, patriarche d'Antioche. S. Flavien II. lui succede. *XI*, 21.]

496 Mort du pape Gélase, à qui on attribue un ancien sacramentaire, qui est fort important. *X*, 13. & *suiv. XII*, 36.
Baptême de Clovis, le seul roi catholique qu'il y eût dans l'empire, tant d'Orient que d'Occident. *XII*, 25.
Anastase est élu pape. Il exige, comme avoit fait Gélase, la condamnation de la personne d'Acace, comme une chose absolument nécessaire pour avoir sa communion. *XII*, 37.
[Mort d'Athanase Céletes, patriarche d'Alexandrie. Jean Hémoula lui succede. *XI*, 19.]

498 Le pape Anastase meurt, & a pour successeur Symmaque. *XII*, 37. & 38.
Schisme de l'archiprêtre Laurent, qui est ordonné le même jour que Symmaque. *XII*, 38.

499 Le roi Théodoric, quoique Arien, ordonne que Symmaque élu le premier, demeure en possession du saint-siege. *XII, 38.*

Vigile, évêque de Tapse, meurt à la fin de ce siecle. *IX, 43.*

Concile de Palme. *XII, 38.*

500 Conférence entre S. Avit & les Ariens. *XII, 26.* (*d*)

SIXIEME SIECLE.

501 SAint Césaire est élevé sur le siege d'Arles. *VI, 2.*

505 Mort de S. Eugene, évêque de Carthage. *II, 2.*

506 L'empereur Anastase se déclare pour les Eutychiens. *I, 3.*

Thrasamond, roi des Vandales en Afrique, persécute les Catholiques. *II, 1.*

[Mort de Jean Hémoula, évêque d'Alexandrie. Jean Nicaïote lui succede. *I, 26.*]

[Concile d'Agde. *VIII, 1.*]

507 S. Séverin d'Agaune guérit Clovis de la fievre, & fait beaucoup de miracles à Paris. *II, 6. & 7.*

Clovis défait Alaric en Poitou, & s'empare de presque toute l'Aquitaine. *II, 8. & 9. & 41.*

508 S. Fulgence est ordonné évêque de Ruspe. *IV, 6.*

Il est banni en Sardaigne avec plus de deux cens autres évêques d'Afrique. *II, 2. IV, 7.*

La plûpart des bons évêques d'Orient s'affoiblissent jusqu'à abandonner le concile de Chalcédoine. *I, 3.*

509 Une multitude de moines hérétiques font de très-grands maux en Orient.

S. Macédone, patriarche de Constantinople, est chassé de son siege à cause de son attachement au concile

(*d*) [Cette conférence est la même que M. Racine a répétée à la tête de la Table chronologique du VI. siecle, sous l'an 501. Lui-même a rapporte au V. siecle, dans l'article cité de cette histoire. C'est pourquoi nous la fixons ici.]

de Chalcédoine. [Timothée est mis à sa place.] *I*, 3. & 25.

S. Césaire établit à Arles un monastere de religieuses, à qui il donne une regle.

511 Premier concile d'Orléans. *VIII*, 2.

S. Mélaine convertit les habitans de Rennes sa patrie.

Mort de sainte Génevieve. *II*, 14.

Mort du roi Clovis. *II*, 9.

Généreuse remontrance de S. Sabas à l'empereur. *I*, 4.

512 Le pape Symmaque exige des Orientaux la condamnation d'Acace. *I*, 4. & *II*, 28.

[S. Flavien II, évêque d'Antioche, est chassé, & Sévere mis à sa place. *I*, 27.]

514 Mort du pape Symmaque. Hormisdas lui succede. *II*, 28. & 29.

515 Révolte de Vitalien contre l'empereur Anastase, qui promet de ne plus persécuter les Catholiques. *I*, 5.

516 Sigismond regne en Bourgogne après la mort de Gondebaud son pere. *II*, 15.

[Mort de S. Macédone, évêque de Constantinople. *I*, 25.]

[Concile de Tarragone. *VIII*, 4.]

517 Le pape envoie à Constantinople des légats qui ne font rien. *I*, 6. & *II*, 29.

Concile d'Epaone, au diocèse de Bellai. *VIII*, 3. (*e*)

Concile de Gironne. *VIII*, 4.

[Elie, évêque de Jérusalem, est chassé, & Jean III. mis à sa place. *I*, 28.]

[Mort de Timothée, évêque de Constantinople. Jean de Cappadoce lui succede. *I*, 25.]

[Mort de Jean Nicaïote, évêque d'Alexandrie. Dioscore le jeune lui succede. *I*, 26.]

518 Mort de l'empereur Anastase. Justin lui succede. *I*, 7. & 8.

(*e*) [Voyez dans le corps de l'histoire la note sur le lieu de ce concile. *Art. VIII*, *n.* 3.]

Plusieurs églises d'Orient se réunissent avec l'Occident. *I, 8. & 9.*
[Mort de S. Elie de Jérusalem & de S. Flavien d'Antioche, dans leur exil. *I, 27. & 28.*]
519 [Mort de Dioscore le jeune, évêque d'Alexandrie. Timothée IV. lui succede. *I, 26.*]
[Sévere, évêque d'Antioche, est chassé, & Paul mis à sa place. *I, 27.*]
520 L'église de Constantinople se réunit avec celle de Rome. *I, 8.*
[Mort de Jean de Cappadoce, évêque de Constantinople. Epiphane lui succede. *I, 25.*]
521 [Paul, évêque d'Antioche, se démet. Euphrasius lui succede. *I, 27.*]
522 Persécution en Arabie. *IX, 20.*
S. Fulgence & les autres saints exilés, défendent les vérités de la grace contre les sémi-Pélagiens. *IV, 8.*
523 Mort de Thrasamond. Hildéric, son successeur, rend la liberté à l'église d'Afrique. *II, 2.*
Mort du pape Hormisdas. Jean I. lui succede. *II, 29. & 30.*
L'empereur Justin fait rechercher & punir les Manichéens.
Mort de sainte Brigide.
524 Clodomir, roi des François, fait tuer Sigismond. Il est ensuite tué lui-même. Ses enfans sont élevés par sainte Clotilde leur aïeule. *II, 15. & 16.*
[Concile de Lérida. *VIII, 4.*]
525 Concile célebre de Carthage après le retour des saints évêques exilés. *II, 3.*
Le pape Jean va à Constantinople par ordre de Théodoric, prince Arien. *II, 23. & 30.*
Boëce & Symmaque sont mis à mort. *II, 23. VII, 9.*
[Mort de Jean III, évêque de Jérusalem. Pierre lui succede. *I, 28.*]

Le

526 Le pape Jean meurt en prison. Félix III. lui succede. *II, 23. 30. & 31.*
La ville d'Antioche est ruinée par un tremblement de terre. *I, 10.*
[Euphrasius, évêque d'Antioche, y périt. Ephrem lui succede. *I, 26.*]
527 Mort de l'empereur Justin. Justinien son neveu lui succede. *I, 10. & 11.*
Concile de Carpentras, auquel S. Césaire préside.
528 Justinien ordonne la résidence aux évêques. *I, 11.*
529 Second concile d'Orange, célebre par ses canons sur les matieres de la grace. *VIII, 5.*
[Concile de Valence. *VIII, 5.*]
[Concile de Vaison. *VIII, 6.*]
Saint Benoît fonde le monastere du mont Cassin, & acheve de composer sa regle. *V, 3.*
Boniface II. succede au pape Félix III. *II, 31. & 32.*
Le code est publié par ordre de Justinien pour la premiere fois. *I, 14.*
530 S. Médard est ordonné évêque de Vermandois. Peu après il transfere le siege à Noyon. *VI, 16.*
531 Second concile de Tolede. *VIII, 7.*
Concile à Rome.
Mort de S. Sabas. *I, 29.*
[Mort de Timothée IV, évêque d'Alexandrie. Election de Théodose & de Gaïen. *I, 26.*]
532 Jean II. succede au pape Boniface II. *II, 32. & 33.*
Conférence à Constantinople au sujet des schismatiques. *I. 13.*
[Commencement du nouveau cycle de Denys le petit. *VII, 3.*]
533 Mort de S. Fulgence. *IV, 10.*
Justinien fait publier le digeste. *I, 14.*
Conciles dans les Gaules contre divers abus.
Childebert & Clotaire massacrent deux des fils de Clodomir. Clodoald ou Cloud est soustrait à leur fureur. *II, 16. & 17.*

Mort de S. Remi.

534 Justinien fait la conquête de l'Afrique, & délivre les Catholiques de la domination des Vandales. *II, 4.*

Nouvelle édition du code, qui est celle que nous avons aujourd'hui. *I, 14.*

535 Concile de Clermont.

Agapit succede au pape Jean II. *II, 33. & 34.*

Concile général d'Afrique. *II, 5.*

Justinien fait plusieurs loix pour l'Eglise.

[Mort d'Epiphane, évêque de Constantinople. Anthime lui succede. *I, 25.*]

536 Le pape Agapit va par ordre du roi des Goths à Constantinople, où il tient un concile. *I, 15.*

Il y meurt. Sylvérius est élu en sa place. *II, 34. & 35.*

Les Goths prennent Rome après un long siege.

[Anthime, évêque de Constantinople, est déposé, & Mennas mis à sa place. *I, 25.*]

[Timothée & Gaïen ayant été chassés du siege d'Alexandrie, Paul est mis à leur place. *I, 26.*]

537 Vigile est ordonné pape. Il parvient à cette dignité par plusieurs crimes. *II, 36.*

[Paul, évêque d'Alexandrie, est déposé. Zoïle est mis à sa place. *I, 26.*]

538 Silvérius meurt en exil. *II, 36.*

Troisieme concile d'Orléans.

540 L'empereur Justinien publie un édit contre les Origénistes. *I, 16.*

Les Perses font de grands ravages dans son empire. *I, 17.*

541 Justinien fait des loix célebres touchant les matieres ecclésiastiques.

Conversion de plusieurs peuples barbares.

542 Mort de S. Césaire d'Arles. *VI, 9.*

S. Benoît est respecté par Totila. *V, 3.*

Mort de sainte Scholastique. *V, 4.*

543 Mort de S. Benoît. *V, 5.*

S. Maur vient en France vers ce tems-ci, & fonde quelques monasteres.

Mort de sainte Clotilde. *II, 16.*

Quatrieme concile d'Orléans.

545 Mort de S. Médard, évêque de Noyon & de Tournai. *VI, 16.*

546 Justinien condamne les trois chapitres. *III, 2.*

[Mort d'Ephrem, évêque d'Antioche. Domnus III. lui succede. *I, 27.*]

[Mort de Pierre, évêque de Jérusalem. Macaire lui succede. *I, 28.*]

[Macaire, évêque de Jérusalem, est chassé. Eustochius est mis à sa place. *I, 28.*]

547 Totila prend Rome. Ses soldats la pillent *II, 24.*.

Le pape Vigile va à Constantinople. *III, 7.*

548 Il donne son *Judicatum. III, 7.*

549 Cinquieme concile d'Orléans.

551 Second concile de Paris.

S. Martin de Dume convertit les Sueves Ariens, établis depuis long-tems en Galice. *II, 42.*

[Zoïle, évêque d'Alexandrie, est déposé. Apollinaire est mis à sa place. *I, 26.*]

[Concile d'Afrique contre le pape Vigile en faveur des trois chapitres. *III, 9.*]

552 Défaite de Totila. La domination des Goths en Italie s'éteint peu-à-peu.

[Mort de S. Mennas, évêque de Constantinople. S. Eutychius lui succede. *I, 25.*]

553 Cinquieme concile général. *III, 15.*

555 Mort du pape Vigile. Pélage lui succede. *II, 36. & 37.*

S. Germain est élu évêque de Paris. *VI, 10.*

558 Clotaire devient seul maître de tout l'empire François. *II, 18.*

559 Mort du pape Pélage. Jean III. lui succede. *II, 37. & 38.*

[Fondation du monastere de Sainte-Croix de Poitiers par sainte Radégonde. *II, 20.*]

560 S. Cloud meurt vers ce tems-ci. *II, 17.*

561 [Mort de Domnus III, évêque d'Antioche. S. Anastase lui succede. *I, 27.*]

[Mort d'Eustochius, évêque de Jérusalem. Jean IV. lui succede. *I, 28.*]
562 Mort de Clotaire. Ses quatre fils regnent après lui. *II, 22.*
563 Concile de Brague.
565 Mort de Cassiodore. *VII, 2.*
Mort de l'empereur Justinien. Justin II. lui succede. *I, 18. & 19.*
[S. Eutychius, évêque de Constantinople, est chassé de cette ville, & Jean le Scholastique mis à sa place. *I, 25.*]
[Mort de S. Nicet, évêque de Treves. *II, 46.*]
S. Samson & S. Malo meurent vers ce tems-ci. *VI, 13. & 14.*
S. Brieuc & S. Paul de Léon fondent des monasteres, qui depuis sont devenus des sieges d'évêques. *VI, 15.*
568 Naissance de Mahomet. *Au VII. siecle, X, 1.*
569 Etablissement du royaume des Lombards en Italie. *II, 25.*
570 Fortunat compose plusieurs hymnes. *VII, 10.*
[Mort d'Apollinaire, évêque d'Alexandrie. Jean IV. lui succede. *I, 26.*]
571 [S. Anastase, évêque d'Antioche, est chassé. Grégoire lui succede. *I, 27.*]
572 S. Martin de Dume fait une collection de canons. *VII, 6.*
Mort du pape Jean III. *II, 38.*
573 Benoît Bonose est élu pape. *II, 39.*
Les Perses ravagent l'empire d'Orient. *I. 20.*
Grégoire est fait évêque de Tours. *VII, 4.*
Quatrieme concile de Paris.
Sigebert & Chilpéric se font la guerre, & ravagent les Provinces de France.
575 Mort de S. Magloire, évêque de Dol. *VI, 13.*
576 Mort de S. Germain, évêque de Paris. *VI, 12.*
Cinquieme concile de Paris.
577 Pélage II. succede au pape Benoît. *II, 39. & 40.*

[Mort

[Mort de Jean le Scholastique, évêque de Constantinople. S. Eutychius remonte sur le siege de cette église. *I*, 25.]

578 Mort de Justin. Tibere, empereur. *I*, 20. & 21.

579 Concile de Châlons-sur-Saône.

580 Mort de S. Martin de Dume. *II*, 42. *VII*, 6.

[Mort de Jean IV, évêque d'Alexandrie. S. Euloge lui succede. *I*, 26.]

582 Mort de Tibere. Maurice, empereur. *I*, 21. & 22.

S. Léandre étant à Constantinople se lie avec S. Grégoire, qui compose vers ce tems-ci ses morales sur Job. *Au VII. siecle*, *II*, 11.

[Mort de S. Eutychius, évêque de Constantinople. Jean le Jeûneur lui succede. *I*, 25.]

585 Second concile de Mâcon.

586 Mort de S. Herménigilde. *II*, 43.

S. Léandre compose sa regle.

587 Conversion des Visigoths en Espagne. *II*, 44.

Mort de sainte Radégonde. *II*, 21.

589 Troisieme concile de Tolede. *II*, 45. *VIII*, 7.

Concile de Narbonne. *VIII*, 8.

590 S. Grégoire succede au pape Pélage II. *II*, 40.

Il écrit son pastoral. *Au VII. siecle*, *II*, 12.

Conciles de Poitiers & de Mets.

S. Colomban fonde le monastere de Luxeu, & compose sa regle. *Au VII. siecle*, *VII*, 3.

Concile de Séville.

591 Travaux du pape S. Grégoire.

Mort de S. Sulpice de Bourges.

Plusieurs fanatiques courent les Gaules.

593 S. Grégoire compose ses dialogues. *Au VII. siecle*, *II*, 14.

[Mort de Grégoire, évêque d'Antioche. Anastase remonte sur ce siege. *I*, 27.]

[Mort de Jean IV, évêque de Jérusalem. Amos lui succede. *I*, 28.]

595 Mort de S. Grégoire de Tours. *VII*, 4.

Le pape S. Grégoire s'oppose à Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, qui prenoit le titre d'évêque universel. Il explique le prophete Ezéchiel, & tient un concile à Rome.

[Mort de Jean le Jeûneur, évêque de Constantinople. Cyriaque lui succede. *I*, 25.]

596 S. Grégoire envoie en Angleterre une mission, dont le moine S. Augustin est le chef. *II*, 46. *Au VII. siecle*, *II*, 4. *& suiv.*

S. Isidore est fait évêque de Séville.

598 Concile en Espagne.

S. Grégoire prend soin de l'église d'Afrique.

[Mort de S. Anastase, évêque d'Antioche. Anastase le jeune lui succede. *I*, 27.]

599 S. Grégoire réforme l'office de l'Eglise. *Au VII. siecle II*, 1. *& suiv.*

S. Théodore Sicéote quitte l'épiscopat.

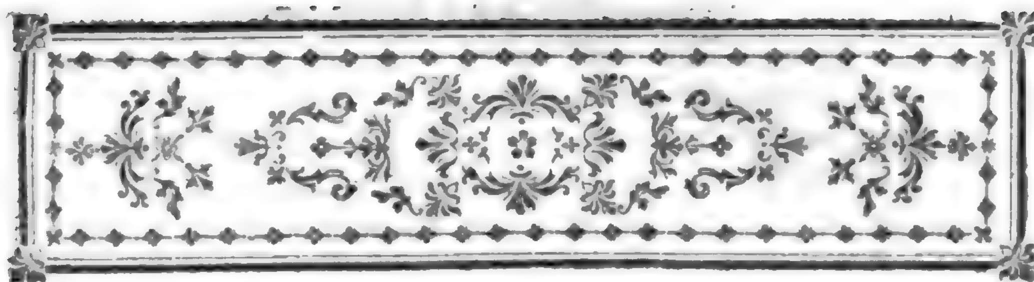
S. Euloge, patriarche d'Alexandrie, écrit contre les héréfies. *VII*, 9.

600 S. Jean Climaque meurt vers ce tems-ci. *VII*, 7.

Maladie de S. Grégoire. *Au VII. siecle*, *II*, 9.

Fin de la Table Chronologique des siecles contenus dans ce Volume.

ABRÉGÉ



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

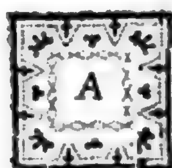


SUITE DU IV. SIECLE.

ARTICLE X.

S. Ambroise. S. Martin.

I.



AMBROISE comptoit parmi ses ancêtres, des consuls & des préfets. Son pere étoit gouverneur des Gaules, de l'Angleterre, de l'Espagne, & d'une partie de l'Afrique ; ce qui faisoit le tiers de l'empire. Sa mere, après la mort de son mari, alla demeurer à Rome, où elle fit faire au jeune Ambroise de bonnes études sous d'habiles maîtres, qui cultivoient avec grand soin son esprit, pendant qu'elle veilloit sur ses mœurs. Ambroise avoit un frere aîné nommé Satyre, & une sœur nommée Marcelline, qui consacra à Jesus-Christ sa virginité, &

I. S. Ambroise. Son éducation.

Fl. tome IV. l. xvij. n. 21 & suiv.

Ceill. t. VII. ch. iv.

AN 340.

à qui il reconnoît avoir de grandes obligations, pour l'attention qu'elle avoit eue de détourner tout ce qui auroit pu lui corrompre le cœur. Son éloquence & ses talens le firent paroître avec éclat dans l'auditoire de Probus, gouverneur d'Italie, qui le mit au nombre de ses conseillers.

II. Il est fait gouverneur d'une province.

Il l'établit ensuite avec l'agrément de l'empereur Valentinien I. gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie, dont Milan étoit la capitale. Le siege de cette église étoit occupé depuis vingt ans par Auxence, fameux Arien. Après sa mort, le peuple de Milan se trouva divisé pour l'élection d'un évêque. L'empereur fut prié par les évêques voisins d'en choisir un, afin que son autorité empêchât les Ariens de troubler l'élection. C'est, répondit l'empereur, une entreprise qui est au-dessus de mes forces. Personne ne peut mieux réussir dans un choix si important, que vous, qui êtes remplis de l'Esprit de Dieu. Nourris comme vous êtes dans l'étude des divines Ecritures, vous savez quelles doivent être les qualités de celui qu'on éleve à l'épiscopat. Sa vie, comme sa doctrine, doit servir d'instruction à ceux qu'il gouverne.

Les évêques délibérerent donc avec le peuple de Milan, pour choisir le plus digne. Mais ce choix n'étoit pas aisé à faire. Les Orthodoxes & les Ariens le vouloient chacun de leur croyance ; & l'on étoit prêt à en venir à une sédition. Ambroise l'ayant appris, vint promptement à l'église pour exhorter le peuple à la paix & à la modération.

III. Il est élu évêque. An 374.

Alors tout le peuple se trouvant réuni comme par miracle, éleva sa voix en criant: Ambroise, évêque. Ambroise autant affligé que surpris, sortit de l'église ; & son zele encore peu éclairé, puisqu'il n'étoit que catéchumene, le porta à faire plusieurs choses extraordinaires, espérant par ces actions choquantes se décrier dans l'esprit du peuple. Il eut ensuite recours à la fuite ; mais tous ses efforts furent inutiles. Non-seulement l'empereur Valentinien approuva l'élection, mais il ordonna à quiconque sauroit où étoit Ambroise, de le découvrir. Ayant été pris & mené à Milan, il n'y eut plus moyen de résister. Il demanda d'être baptisé par un évêque catholique, & huit jours après il fut ordonné malgré lui ; le

besoin de l'Eglise dispensant en cette occasion de la regle de l'Apôtre, qui défend d'ordonner un néophyte. Toute l'Eglise applaudit à l'ordination d'Ambroise, qui pouvoit avoir alors trente-quatre ans.

I I.

Aussi-tôt qu'il fut évêque, il donna tout son argent & ses biens à l'Eglise & aux pauvres, conservant une pension pour sa sœur, & chargeant du soin de sa maison son frere Satyre. Ainsi dégagé de tous les soins temporels, il se consacra tout entier à son ministere. Il s'appliqua avec un travail assidu à l'étude des saintes Ecritures; car avant son baptême il n'avoit gueres lû que les auteurs profanes. Il employoit à la lecture tous les momens qu'il pouvoit dérober aux affaires, & même une partie de la nuit. Outre l'Ecriture, il lisoit les auteurs ecclésiastiques, & sur-tout S. Basile, à qui il s'attacha le plus. Il enseignoit à mesure qu'il étudioit. Il prêchoit tous les dimanches; & ses instructions eurent un tel succès, qu'il ramena toute l'Italie à la vraie foi, & en bannit l'Arianisme. La sainteté de sa vie ne contribuoit pas peu à attirer sur ses travaux la bénédiction du Seigneur. Il vivoit dans une abstinence extraordinaire. Il veilloit continuellement & jeûnoit tous les jours. Il n'alloit pas manger en ville, quoiqu'on l'en pressât; & il prescrivoit la même chose à ses ecclésiastiques. Il offroit tous les jours le saint sacrifice pour son peuple. Il étoit continuellement accablé de personnes qui avoient recours à lui. La porte de sa chambre n'étoit jamais fermée à personne, & tout le monde y entroit librement sans se faire avertir.

IV. Son épiscopat.

L'empereur Valentinien I. étant mort, Gratien & Valentinien II. ses enfans lui succéderent. Gratien qui étoit l'aîné aimoit Ambroise comme un ami, & le respectoit comme un pere. Ce jeune empereur, qui étoit fort attaché à la doctrine catholique, ayant prié S. Ambroise de lui donner un traité qui établit la divinité de Jesus-Christ, le saint évêque pour le satisfaire composa ses deux livres de la foi, qui ont

été fort célebres dans l'antiquité. Il y avoit à peine trois ans que S. Ambroise étoit évêque, & on le regardoit déjà comme le principal docteur de l'église Latine. Sa réputation s'étendoit jusqu'en Mauritanie, & en attiroit des vierges qui venoient à Milan recevoir le voile de ses mains. Ses exhortations faisoient tant d'impression, que les meres renfermoient leurs filles, de peur qu'elles n'en fussent touchées & ne renonçassent à tout établissement. Les ravages des Goths, qui s'étendirent jusqu'aux Alpes, donnerent une nouvelle matiere au zele & à la charité de S. Ambroise. Il s'appliqua à racheter les captifs, & employa même à cette bonne œuvre les vases de l'Eglise. Les Ariens lui en firent un reproche, auquel il se contenta de répondre, qu'il étoit plus utile de conserver à Dieu des ames que de l'or. Quand quelqu'un lui avoit confessé ses péchés, il répandoit tant de larmes, qu'il inspiroit de la componction aux pénitens.

III.

V. Sa magnanimité. Son zele pour la foi.

Quoique S. Ambroise eût toutes les vertus pastorales dans le plus éminent degré, on peut dire que la fermeté & le courage furent son caractere dominant, comme on le vit dans les deux circonstances les plus mémorables de sa vie. L'impératrice Justine favorisoit les Ariens, & elle exerça long-tems le zele du saint évêque, malgré les obligations qu'elle lui avoit. Car il avoit détourné Maxime d'entrer en Italie, comme il en avoit dessein, après avoir fait tuer Gratien, dont la mort fut si affligeante pour S. Ambroise. L'impératrice qui gouvernoit sous le nom de son fils Valentinien II. encore fort jeune, vouloit que les Ariens eussent au moins une église; mais le saint évêque ne voulut rien accorder aux partisans de l'erreur. Ni les promesses, ni les menaces, ni les mauvais traitemens, ne purent abattre sa fermeté. On vit éclater dans cette occasion la douceur, la patience, & l'intrépidité du pasteur, & le tendre attachement du troupeau, qui étoit disposé à mourir pour lui sauver la vie. Cet attachement des fideles à leur évêque, fut

traité de sédition. On condamna tout le corps des marchands à de grosses amendes ; on leur fit payer en trois jours trois cens marcs d'or, qu'ils donnerent avec joie, disant qu'ils étoient disposés à en perdre encore autant pour conserver leur foi. Calligone, préfet de la chambre de l'empereur, fit dire un jour à S. Ambroise, que puisqu'il refusoit d'obéir à son maître, il lui couperoit la tête. Le saint évêque répondit qu'il souffriroit en évêque, & que Calligone agiroit en courtisan injuste. Calligone lui-même eut la tête tranchée peu de tems après pour crime d'infamie.

VI. Bel exemple de générosité dans un officier de la cour. Remontrances de S. Ambroise à l'empereur.

L'impératrice toujours animée contre Ambroise, commanda l'année suivante à Bénévole, premier sécrétaire d'état, de dresser un édit au nom de Valentinien, pour autoriser les assemblées des Ariens. Mais Bénévole s'en excusa ; & comme cette princesse impérieuse le pressoit d'obéir, qu'elle employoit même les menaces & les promesses les plus séduisantes, cet officier qui n'étoit point encore baptisé, lui dit : Madame, je ne puis acheter vos dignités à ce prix : ôtez-moi la charge que je possede, & laissez-moi l'intégrité de ma foi. En prononçant ces paroles, il mit aux pieds de cette princesse la ceinture qui étoit la marque de sa charge, & se retira. Dieu récompensa une si grande générosité, en lui inspirant le desir de se retirer à Bresse sa patrie, & lui faisant la grace de recevoir le baptême, & de passer le reste de sa vie dans l'exercice des vertus chrétiennes. Un si bel exemple ne fut pas imité de tout le monde. On trouva aisément un officier qui préférât les bonnes graces du prince, les faveurs de la cour, & une charge honorable & lucrative à sa conscience & à son devoir. L'édit fut signé & publié ; mais il ne fut pas si aisé de le faire exécuter par S. Ambroise. Comme on vouloit user de violence, il consulta les évêques qui se trouvoient alors à Milan, & envoya à l'empereur une remontrance, où il disoit : Qui peut nier que dans les causes qui regardent la foi, les évêques ne soient les juges des empereurs ? Ambroise ne mérite pas qu'on avilisse le sacerdoce à cause de lui. C'est aux évêques à s'assembler & à délibérer sur les affaires de l'Eglise, comme on a fait à Nicée sous

Constantin, qui a laissé une entiere liberté. Il n'en a pas été de même au concile de Rimini, qui par le défaut de liberté, a eu une très-mauvaise fin après d'heureux commencemens.

VII. Le saint évêque est persécuté.

S. Ambroise après avoir envoyé cette remontrance, se retira dans l'église, où le peuple le garda jour & nuit, dans la crainte qu'il ne se retirât ou qu'on ne l'enlevât de force. En effet, cette église fut bientôt environnée de soldats qui laisserent entrer tout le monde, & ne laisserent sortir personne. Les églises étoient alors environnées de plusieurs bâtimens, qui servoient de logement aux ecclésiastiques. Le saint évêque enfermé ainsi avec son fidele troupeau, le consoloit par ses discours & par le chant des hymnes & des pseaumes, qui se chantoient alternativement à deux chœurs. Cette pieuse coutume, qui s'introduisit alors à Milan, passa ensuite à toutes les églises d'Occident. Je vous vois, disoit-il, plus troublés qu'à l'ordinaire, & plus appliqués à me garder. Mais ne craignez pas que je vous quitte pour me sauver. Je crains plus le Seigneur de l'univers, que l'empereur de ce siecle. Si Valentinien agit en souverain, je souffrirai en évêque. Je ne sais pas résister à la violence. Les gémissemens & les larmes sont les armes que j'ai à opposer aux soldats. Si on en veut à ma vie, contentez-vous d'être les témoins de ma mort. Laissez-moi être la victime de Jesus-Christ; les souffrances sont mes délices. Que personne ne se trouble en apprenant qu'on a préparé un chariot pour m'emmener en exil.

VIII. Sa fermeté & son courage.

Un courtisan, nommé Euthyme, avoit acheté une maison voisine de la demeure du saint évêque, & un chariot pour l'enlever. L'année suivante, le jour même qu'Euthyme avoit choisi pour exécuter son dessein, que Dieu arrêta, il fut mis lui-même sur le chariot & mené en exil. S. Ambroise lui fournit de l'argent pour son voyage. L'impératrice tenta de le faire périr par plusieurs moyens; mais Dieu protégea toujours celui qui s'exposoit à tout, plutôt que d'abandonner la défense de la vérité. L'empereur, disoit-il, est dans l'Eglise, il est le fils de l'Eglise; mais non au-dessus de l'Eglise. Dieu arrêta enfin la violence de la persécution, par les guérisons miraculeuses qu'il fit à l'occasion des reliques de saint

Gervais & de saint Protais. Le saint évêque disoit, en parlant de ces saints martyrs: *Tales ambio defensores*: Je me glorifie d'avoir de tels défenseurs.

L'empereur Théodose, que Gratien avoit avant sa mort associé à l'empire, vint en Occident au secours de Valentinien contre Maxime. Après avoir défait les troupes de cet usurpateur, Théodose éprouva la générosité épiscopale d'Ambroise. Qui osera, lui écrivit-il dans une occasion, vous dire la vérité, si un évêque ne l'ose faire? Théodose ayant un jour de fête apporté son offrande, resta dans le sanctuaire, où on le souffroit à Constantinople. Ambroise lui dit: Sortez du sanctuaire, & demeurez debout avec les autres. La pourpre fait des princes, & non des prêtres. L'empereur alla aussitôt se mettre à la tête des laïcs. Il dit depuis en soupirant: Je ne connois qu'Ambroise qui porte à juste titre le nom d'évêque. A peine ai-je pu apprendre la différence de l'empire & du sacerdoce; à peine ai-je pu trouver quelqu'un qui me dît la vérité.

IV.

IX. Il met l'empereur en pénitence publique.

AN 388.

S. Ambroise lui fit voir dans une occasion plus importante, qu'il avoit raison de parler ainsi. La ville de Thessalonique s'étant révoltée contre le gouverneur, qui perdit la vie dans la sédition, Théodose prit la résolution d'en tirer une vengeance sanglante, avant que l'évêque de Milan fût rien de son dessein. Sept mille personnes périrent dans le massacre qu'on fit dans cette ville. Quelque tems après, le saint évêque sachant que l'empereur venoit à l'église, alla au-devant de lui, & lui en refusa l'entrée, en lui disant: Il semble, seigneur, que vous ne compreniez pas toute l'énormité de votre crime. Peut-être que la grandeur de votre dignité vous éblouit, & vous empêche de connoître vos foiblesses. Sachez que vous êtes homme comme les autres. Comment osez-vous entrer dans le temple de Dieu que vous avez offensé? Oseriez-vous étendre vos mains teintes du sang des innocens, pour recevoir le corps sacré de Jesus-Christ? Oseriez-vous recevoir son sang adorable dans

une bouche qui a commandé tant de meurtres injuſtes? Retirez-vous, prince, & n'ajoutez pas un nouveau crime à celui que vous avez commis. L'empereur répondit d'un ton modeſte & les ieux baiſſés, qu'il reconnoiſſoit ſon crime, mais qu'il eſpéroit que Dieu le lui pardonneroit comme à David. Puiſque vous l'avez imité dans ſon péché, lui dit Ambroiſe, imitez-le auſſi dans ſa pénitence. L'empereur ſe retira dans ſon palais les larmes aux ieux, & y demeura huit mois entiers éloigné des ſacremens, & vivant en pénitent. Le jour de Noël il ſe leva fort matin pénétré de douleur de n'avoir point de part à la joie des fideles dans une ſi grande fête. Rufin, un de ſes premiers officiers, ſe chargea d'aller trouver Ambroiſe, pour le porter à uſer d'indulgence envers l'empereur, & à abréger le tems de ſa pénitence.

Le ſaint évêque dit à Rufin, qu'il ne lui convenoit gueres de ſe rendre le médiateur de l'abſolution d'un crime dont il étoit le premier auteur. Rufin, après bien des inſtances, lui dit que l'empereur venoit. Ambroiſe, ſans s'étonner, lui répondit: Je vous déclare, Rufin, que je l'empécherai d'entrer; s'il veut changer ſa puiſſance en tyrannie, je me laiſſerai égorger avec joie. Le miniſtre donna auſſitôt avis de cette réſolution d'Ambroiſe à Théodoſe, qui étoit déjà au milieu de la place, & lui conſeilla de retourner à ſon palais. Non, dit ce pieux empereur, j'irai à l'égliſe, & je recevrai l'affront que je mérite. Ambroiſe s'avança vers lui, & lui parla avec une magnanimité qui pénétra le cœur de Théodoſe, lequel n'oppoſa à la généreuſe liberté de ce grand évêque, qu'une profonde humilité. S. Ambroiſe le mit en pénitence publique, leva l'excommunication, & lui permit l'entrée de l'égliſe. Ce prince ſe dépouilla de ſes habits impériaux, ſe proſterna ſur le pavé, en diſant: *Ma bouche eſt collée à la terre; rendez-moi la vie ſelon vos promeſſes.* Il frappoit ſa poitrine, arroſoit le pavé de ſes larmes, & demandoit à Dieu miſéricorde.

Pſ. cxviij. 25.

V.

X.
Sa mort.
An 397.

La réputation de S. Ambroiſe étoit répandue dans les pays

les

les plus éloignés. L'on venoit de fort loin pour le voir & pour l'entendre, & l'on s'en retournoit saisi d'admiration. Toute la nature lui étoit soumise, & le don des miracles le suivoit par-tout. Quand on vit sa mort approcher, chacun crut que la perte d'un homme si merveilleux menaçoit l'Italie de toute sorte de malheurs. Comme on le conjuroit avec larmes de demander à Dieu de le laisser vivre encore quelque tems, il dit : Je n'ai pas vécu avec vous de maniere que j'aie honte de vivre encore quelque tems. Je ne crains pas aussi de mourir, parce que nous avons affaire à un bon maître. Il désiroit trop d'être réuni à Jesus-Christ, pour demander la prolongation de la vie. Le vendredi-saint, troisieme jour d'Avril de l'an 397, conservant toute la liberté de l'esprit dans un corps épuisé par une longue maladie, il demeura en prieres depuis cinq heures du soir jusqu'après minuit. Il tenoit ses mains étendues en forme de croix, & remuoit les levres sans qu'on pût entendre ce qu'il disoit. Honorat, évêque de Verceil, lui donna le corps de notre Seigneur ; & après l'avoir reçu, S. Ambroise rendit l'esprit, ayant été vingt-deux ans évêque, & en ayant vécu cinquante-sept. Il laissa plusieurs disciples, dont le plus illustre fut S. Augustin.

V I.

Dans la derniere édition que l'on a faite des ouvrages de S. Ambroise, on les a divisés en deux parties. La premiere comprend ses traités sur l'Ecriture-sainte ; la seconde, ses écrits sur différentes matieres. On a mis à la tête de la premiere partie son héxaméron ou traité sur les six jours de la création. Il est renfermé en six livres, qui répondent chacun à un des six jours de la création. Ses autres ouvrages sur l'Ecriture, sont [un livre du Paradis,] deux touchant Caïn & Abel, figures des deux partis, des méchans & des bons ; un sur Noé & son arche ; deux sur Abraham ; un sur Isaac & sur la nature de l'ame ; deux sur Jacob ; un sur Joseph ; un des bénédictions des patriarches ; un sur Elie ; un sur Naboth ; quatre sur Job & David ; l'explication de plusieurs pseaumes ; dix livres de

XI. Ecrits de S. Ambroise.

commentaires ſur l'évangile de S. Luc. La ſeconde partie des œuvres de S. Ambroiſe renferme un traité ſur le bonheur de la mort; un ſur la fuite du ſiecle; trois livres des offices; trois ſur les devoirs des vierges; un pour les veuves; pluſieurs ſur la virginité; un traité des myſteres; ſix livres des ſacremens; deux de la pénitence; cinq ſur la foi; trois du S. Eſprit; un du myſtere de l'Incarnation; un grand nombre de lettres; deux livres ſur la mort de ſon frere Satyre; l'oraiſon funebre de Valentinien II, celle de Théodoſe, & quelques hymnes. Il avoit compoſé divers autres ouvrages que nous n'avons pas, & on lui en a attribué pluſieurs qui ne ſont pas de lui. Le cantique *Te Deum* a long-tems paſſé pour être de S. Ambroiſe; mais on convient maintenant qu'il n'eſt pas de lui, quoiqu'il ſoit fort ancien, puiſqu'il en eſt parlé dans la regle de ſaint Benoît.

Les écrits de S. Ambroiſe plaiſent & inſtruiſent en même tems. Ils ſont pleins de force, de vivacité, d'agrémens, de douceur, & d'onction. Il y a peu de vérités importantes de la Religion, ſoit ſpéculatives, ſoit morales, qui ne s'y trouvent ſolidement établies. Quoique ce ſaint docteur s'attache ordinairement aux ſens ſpirituels & figurés de l'Ecriture, il ne néglige pas le littéral. La connoiſſance de la langue Grecque, qu'il poſſédoit parfaitement, le mit en état de choiſir dans les écrits d'Origene & des autres peres Grecs, ce qu'ils avoient enſeigné de plus important ſur la Religion, & d'en enrichir ſes ouvrages. Sa morale eſt pure, & tous les traités qu'il a compoſés ſur ce ſujet, ſont excellens. Mais il s'eſt comme ſurpaſſé lui-même dans l'explication du pſeaume cxviij. Rien n'eſt plus beau, ni plus édifiant: c'eſt un tréſor de vérités morales & de maximes de la vie chrétienne, traitées avec autant d'eſprit & d'éloquence, que de zele & de piété. Je vais rapporter quelque choſe de ce que dit S. Ambroiſe ſur l'Ecriture-ſainte, ſur la Pénitence, & ſur l'Euchariſtie. On pourra juger par ces étincelles, de la lumiere que renferment les ouvrages de ce ſaint docteur.

VII.

L'Ecriture-ſainte, dit-il, eſt une mer par rapport aux ſens profonds & cachés qu'elle renferme: mais cette obſcurité ne doit point ſervir de prétexte pour ſe diſpenſer de la lire; & il faut s'adreſſer à Dieu pour en obtenir l'intelligence. Il eſt le ſeul véritable docteur des ames, & lui ſeul peut leur découvrir les ſens cachés de ſes Ecritures. Ce divin livre eſt pour tout le monde, & chacun y trouve de quoi guérir ſes plaies, & de quoi ſe fortifier dans la vertu. Il donne des forces à l'ame, & affoiblit les paſſions. L'Ecriture, dit-il encore, eſt pleine de remedes contre les maladies de l'ame; c'eſt notre refuge dans les tentations; nous y trouvons l'onction & la nourriture capables de nous faire croître dans la vie ſpirituelle. Il faut la lire chaque jour, goûter ce qui y eſt marqué, méditer ſans ceſſe les vérités que nous y avons appriſes, nous en remplir & nous en pénétrer. C'eſt dans de tels pâturages que le troupeau du Seigneur s'engraiſſe. La divine parole eſt un feſtin où l'on trouve les mets les plus délicieux. C'eſt à chacun de nous à s'en nourrir, afin que nous arrivions à la vie éternelle. C'eſt un écueil pour la piété, dit encore ce ſaint docteur, de s'entretenir des choſes du monde & de bagatelles dans les converſations ordinaires, tandis que la parole de Dieu, ſes œuvres admirables rapportées dans les Ecritures, devroient en être le ſujet & la matiere.

XII. Sentimens de S. Ambroiſe ſur la lecture de l'Ecriture-ſainte.

VIII.

C'étoit par la pénitence que l'on rentroit dans la participation de l'Euchariſtie; mais il falloit, ſelon S. Ambroiſe, que cette pénitence fût ſincere, que le pécheur demandât le pardon avec larmes devant tout le peuple. On différoit de le rétablir dans l'uſage des ſacremens, juſqu'à ce que l'on vît de la ferveur & des marques non-équivoques d'une vraie converſion. J'ai connu, dit cet illuſtre docteur, pluſieurs perſonnes qui, pendant le tems de leur pénitence, ſe ſont gâté le

XIII. Sur la pénitence.

visage à force de pleurer leurs péchés, qui ont creusé leurs joues par le cours de leurs larmes continuelles, que leurs jeûnes & leurs austérités avoient rendues si pâles & si défigurées, qu'elles portoient, dans un corps vivant, l'image de la mort même. Il ajoute que pour être vraiment pénitent, il faut que l'homme renonce à soi-même, & qu'il se fasse en lui un changement total. Il faut, dit-il, renoncer absolument au monde; il faut donner moins de tems au sommeil que la nature n'en demande, l'interrompre par des gémissemens & des soupirs, en employer une partie en prieres. Il étoit si persuadé qu'il est infiniment rare de retourner à Dieu par une véritable pénitence, qu'il assure qu'il avoit trouvé plus de personnes qui avoient conservé l'innocence du baptême, qu'il n'en avoit trouvé qui l'ayant perdue, l'eussent recouvrée par la pénitence. Il y en a, dit-il, qui ne demandent la pénitence qu'afin qu'on leur rende aussi-tôt l'usage de la communion. Ces personnes ne desirent pas tant d'être déliées que de lier le prêtre; ni de décharger leur conscience, que de charger celle du prêtre, à qui il est ordonné de ne point donner le saint aux chiens. La grande maxime par rapport à la pénitence, c'est, dit-il encore, non seulement d'effacer ses péchés par ses larmes, mais de les couvrir par une vie toute remplie de bonnes œuvres.

IX.

XIV. Sur l'Eucharistie.

Considérez, dit S. Ambroise aux nouveaux baptisés, quel est le plus excellent, ou de la nourriture que Dieu donnoit aux Israélites dans le désert, appellée le pain des Anges, ou de la chair de Jesus-Christ, laquelle est le corps de la vie même. Vous me direz peut-être : Je vois autre chose; comment m'assurez-vous que je reçois le Corps de Jesus-Christ? Prouvons que ce n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a consacré, & que la bénédiction a plus de force que la nature, puisqu'elle change la nature même. Après avoir rapporté les miracles de Moïse, il dit: Si la bénédiction des hommes a eu le pouvoir de changer la nature,

que dirons-nous de la consécration divine où les paroles mêmes du Sauveur operent ? Car ce sacrement que vous recevez, est formé par les paroles de Jesus-Christ. Que si la parole d'Elie a pu faire descendre le feu du ciel, la parole de Jesus-Christ ne pourra-t-elle pas changer la nature des élémens ? Vous avez lû dans l'histoire de la création du monde, que Dieu ayant parlé, tout a été créé. La parole de Dieu qui a pu du néant faire ce qui n'étoit pas, ne peut-elle pas changer ce qui est en ce qui n'étoit point ? Car il n'y a pas moins de pouvoir à donner l'être qu'à le changer. Mais pourquoi employer ici ces raisonnemens ? Servons-nous plutôt des exemples que Jesus-Christ nous fournit ; & par le mystere de son Incarnation, établissons la vérité de celui de l'Eucharistie. Est-ce selon l'ordre naturel que Jesus-Christ est né de Marie ? n'est-il pas évident, au contraire, que c'est par miracle qu'une vierge est devenue mere ? Or ce corps même que nous produisons par la parole, est le même qui est né de Marie. Pourquoi chercher l'ordre de la nature dans la production du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, puisque Jesus-Christ est né d'une vierge contre l'ordre de la nature ? C'est la véritable chair de Jesus-Christ qui a été crucifiée & ensevelie ; c'est donc elle aussi qui est véritablement dans ce sacrement ; Jesus-Christ le déclare lui-même, en disant : *Ceci est mon corps.*

Avant la consécration qui se fait par ces paroles célestes, continue S. Ambroise, on donne à ce qui est sur l'autel un autre nom ; mais après la consécration, cela est nommé *le Corps de Jesus-Christ.* Il dit lui-même que ce qui est dans le calice est son Sang : avant la consécration cela s'appelle d'un autre nom ; mais après la consécration on l'appelle *Sang*, & vous répondez *Amen*, c'est-à-dire, Il est vrai. Croyez donc de cœur ce que vous confessez de bouche, & que vos sentimens intérieurs soient conformes à vos paroles. Jesus-Christ est dans ce sacrement, parce que ce sacrement contient le Corps de Jesus-Christ. Cette viande céleste fortifie notre cœur ; ce breuvage remplit de joie le cœur de l'homme. S. Ambroise dit que quiconque assiste au saint sacrifice, doit

avoir conservé ou recouvré la grace; qu'on ne doit point approcher des autels sans la charité, & sans avoir été auparavant guéri des maladies de son ame. Il donne à la célébration des saints mysteres le nom de *Messe*, remarquant qu'on ne la commençoit qu'après le renvoi des Catéchumenes & des Compétans, à qui on avoit donné le symbole dans le baptistere. Il offroit tous les jours le saint sacrifice pour son peuple, & quelquefois dans des maisons particulieres, comme il fit dans la maison d'une dame qui l'en avoit prié lorsqu'il étoit à Rome. Ce fut dans cette occasion qu'une femme paralytique qui s'y étoit fait porter, fut guérie par l'imposition des mains du saint évêque.

X.

XV. S. Martin. Ses vertus. *Fl. tom. III. l. xiv. n. 25 & suiv.*

S. Martin a toujours été considéré avec raison comme l'ornement & le protecteur de la France; & c'est de nos peres que nous avons reçu la vénération dont nous sommes remplis pour sa mémoire. Il étoit né [vers l'an 316,] à Sabarie en Pannonie. On croit que c'est la ville que l'on appelle aujourd'hui Sarvar en Hongrie. Il fut élevé à Pavie, & n'eut gueres le loisir d'étudier; ce qui ne l'empêcha pas de parler fort bien, & avec autant de pureté que de lumiere & d'agrément, quoiqu'il méprisât les vains ornemens de l'éloquence. Dès l'âge de dix ans il se fit catéchumene, & à douze il voulut se retirer dans la solitude. Il fut forcé à l'âge de quinze ans de servir dans les troupes, comme étant fils d'un officier. Il mena une vie admirable dans cet état. Il n'avoit qu'un domestique, qu'il traitoit comme son frere. Il se conduisoit comme un parfait Chrétien n'étant que Catéchumene. Il étoit plein de douceur & de charité pour ses compagnons, avoit une patience & une humilité que tout le monde admiroit. Son abstinence étoit extraordinaire. Il donnoit chaque jour aux pauvres ce qui lui restoit de sa paye, après en avoir pris de quoi fournir à son plus étroit nécessaire. N'ayant un jour que ses armes & un simple habit de soldat par un froid rigoureux, il rencontra à la porte d'Amiens un pauvre

tout nud. Il prit ſon épée, coupa ſa caſaque, en donna la moitié à ce pauvre, & s'expoſa à la raillerie des autres ſoldats, en paroiſſant devant eux avec l'autre moitié. Il vit Jeſus-Chriſt la nuit ſuivante revêtu de cette moitié de caſaque qu'il avoit donnée au pauvre. A l'âge de dix-huit ans il reçut le baptême, & reſta néanmoins encore deux ans dans les troupes par conſidération pour ſon tribun, qui promettoit de renoncer au ſiecle dans ce tems.

XVI. Son zele pour la foi.

La grande réputation de S. Hilaire attira S. Martin à Poitiers. Quand S. Hilaire eut connu le mérite de ſon diſciple, il voulut l'élever au diaconat pour l'attacher à ſon égliſe; mais tout ce qu'il put obtenir de ſon humilité, fut de lui faire accepter le rang d'exorciſte; encore fut-il obligé peu après de conſentir que Martin allât par ordre de Dieu travailler à la converſion de ſa famille. Il n'eut pas la conſolation de gagner ſon pere à Dieu; mais ſa charité fut plus efficace à l'égard de ſa mere & de pluſieurs autres. Ce fut dans ce voyage que S. Martin acquit le titre glorieux de confeſſeur. Il ſe trouva ſeul en Illyrie, qui eût le courage de s'oppoſer hautement aux Ariens qui y dominoient; & il fut fouetté publiquement pour avoir rendu témoignage à la divinité du Fils de Dieu. Quand il ſut que S. Hilaire avoit été exilé, il ſe retira à Milan, d'où l'évêque Auxence le chaſſa.

XI.

XVII. Son épiſcopat. AN 371.

Lorſque S. Hilaire fut retourné à ſon égliſe, S. Martin alla l'y trouver. Comme il avoit aimé la ſolitude dès l'enfance, il établit à deux lieues de Poitiers un monaſtere, le premier qu'on ſache avoir été en France (*a*). Ce fut-là qu'il commença à faire des miracles. Il en fit un ſi grand nombre, que toute la nature lui paroiſſoit ſoumiſe. Il fut élu par le peuple de Tours [vers l'an 371,] pour ſuccéder à S. Lidoire, ſecond évêque de cette ville. Mais il fallut uſer d'artifice, tromper ſa charité, & employer même la violence pour l'arracher du repos de ſon monaſtere. Ce fut une choſe digne de

(*a*) [C'eſt-à-dire, dans les Gaules, depuis appellées *France*.]

larmes, de voir que pendant que tout le peuple demandoit unanimement ce saint homme pour pasteur, plusieurs évêques s'y opposerent à cause de son extérieur vil & humble, lui faisant un crime de ce qui faisoit sa gloire. Il éprouva encore en d'autres occasions que les mauvais évêques lui étoient les plus opposés, parce qu'ils ne pouvoient aimer en lui ce qu'ils ne voyoient point en eux, & ce qu'ils ne vouloient pas imiter : ce sont presque les seuls ennemis qu'il ait jamais eus. Lorsque S. Martin fut à Tours, il établit de l'autre côté de la Loire le célebre monastere de Marmoutier, où il assembla quatre-vingts moines, dont plusieurs furent ensuite évêques de diverses villes. Ils étoient pauvres, travailloient à copier des livres, menoient une vie très-dure & très-austere, quoique la plûpart fussent des gens de qualité qui avoient été élevés avec beaucoup de délicatesse.

XII.

XVIII. Ses miracles. Conversion des idolâtres.

Le Christianisme avoit été prêché dans les Gaules dès le second siecle, & ensuite vers le milieu du troisieme, & la divine semence avoit été arrosée par le sang d'un grand nombre de martyrs. Cependant peu de personnes y connoissoient encore la vérité, en comparaison du grand nombre des idolâtres. Dieu choisit S. Martin par un effet tout particulier de sa miséricorde, pour éclairer les Gaules. Il lui donna pour cela une grace vraiment apostolique ; & cet évêque si zélé remplit non-seulement de Chrétiens, mais même de saints moines, des pays entiers où le nom de Jesus-Christ n'avoit presque pas été connu. Il instruisit les peuples, détruisit les temples des idoles, & fit bâtir des églises. C'étoit particuliérement à la campagne que le démon régnoit ; ce fut aussi à la campagne que S. Martin s'appliqua à détruire son regne, comme on le voit par le grand nombre de miracles qu'il y fit. Son zele s'étendit jusqu'en Bourgogne : rien ne l'arrêta, ni les fatigues, ni les dangers où il fut tant de fois de perdre la vie. Il avoit reçu une grace si puissante à l'égard des malades, que les moindres parties de son habit & de son cilice opéroient

soient des guérisons. L'huile qu'il bénissoit servoit de remede contre les maladies, & la seule prononciation de son nom opéra plusieurs miracles.

XIII.

Pendant que plusieurs évêques s'avilissoient à la cour de Maxime, sous prétexte d'obtenir la grace des criminels & le soulagement des personnes opprimées, S. Martin conservoit toute la dignité sacerdotale & l'autorité apostolique, par une générosité convenable à son caractere. Il sollicitoit les graces d'une maniere si noble, qu'il sembloit plutôt commander que supplier. Ce saint orgueil le fit estimer de ceux mêmes qu'il sembloit mépriser. Maxime regarda comme une insigne faveur l'honneur que S. Martin lui faisoit de manger à sa table. Le saint évêque présenta la coupe à son prêtre avant que de la présenter à l'empereur, qui ne put s'empêcher d'admirer cette action. XIX. Diverses actions du saint évêque.

L'évêque Ithace & plusieurs autres poursuivoient criminellement certains hérétiques d'Espagne nommés Priscillianistes, dont les erreurs étoient un mélange de celles des Gnostiques, des Manichéens, & des Sabelliens; & qui pour se mieux cacher, disoient qu'il étoit permis de mentir. Saint Martin détestoit leur hérésie; mais il ne pouvoit souffrir que des ministres de Jesus-Christ poursuivissent la mort de ces hommes. Il eut la condescendance de communiquer par une espece de nécessité, & seulement une fois, avec ces évêques violens & animés d'un faux zele; & il avoua depuis avec larmes qu'il guérissoit les possédés avec plus de peine. Il évita ensuite de se trouver dans des assemblées d'évêques. Il supporta avec une grande patience les insultes d'un de ses ecclésiastiques nommé Brice, qu'il gagna par sa douceur, & qui mérita d'être son successeur.

Dieu avoit fait connoître à cet admirable évêque quand sa mort arriveroit. Quoiqu'il vît que ce tems étoit proche, il ne laissa pas d'aller à l'extrémité du diocèse de Tours du côté d'Angers, pour y régler quelques affaires. Il y fut accompagné à son ordinaire d'un grand nombre de ses saints disciples. XX. Sa mort. AN 397 ou 400.

Quand il eut rendu la paix à l'église de Cande, & qu'il voulut retourner à son monastere de Marmoutier, il se trouva sans forces, & dit à ses disciples que sa derniere heure étoit proche. Les larmes qu'ils répandirent, lui en firent verser aussi, & il dit ces paroles : Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail : que votre volonté soit faite. La fievre le tint plusieurs jours avec violence, sans que pour cela il interrompît ses prieres continuelles, & sans qu'il quittât le cilice & la cendre, qui étoit son lit ordinaire, disant qu'un Chrétien ne devoit mourir que sur la cendre. Voyant le démon auprès de lui, il lui dit avec le courage que sa confiance en Dieu lui inspiroit. Que cherches-tu ici, cruelle bête ? Tu ne trouveras en moi rien qui t'appartienne. Je vais être reçu dans le sein d'Abraham. En achevant cette parole, il remit son ame à Dieu en l'an 397, ou 400 (*b*).

ARTICLE XI.

Auteurs Ecclésiastiques du quatrieme siecle.

I.

I. Arnobe. *Fl. tom. II. l. viij. n. 46. Ceill. t. III. ch. xxvij.*

ARnobe naquit à Sicque dans la province proconsulaire d'Afrique. Il y professoit la rhétorique avec beaucoup de réputation, sous l'empire de Dioclétien, lorsque pressé par quelques songes de renoncer aux superstitions païennes, il les abandonna entiérement pour suivre la vérité de l'Evangile que Jesus-Christ lui-même lui avoit fait connoître, com-

(*b*) [L'époque de la mort de saint Martin, quoique très-célebre en France, est néanmoins devenue si incertaine, qu'elle a donné lieu à de grandes contestations entre les savans. Comme, selon S. Grégoire de Tours, S. Martin mourut un dimanche, & que sa fête se trouve fixée au 11 Novembre, on a cru que sa mort étoit du dimanche 11 Novembre 400. Mais comme le même saint Grégoire de Tours ajoute que ce fut sous le consulat de Césaire & d'Attique, d'autres ont conclu que ce devoit être le dimanche 8 Novembre 397, & que le 11 fut le jour de sa sépulture. M. Racine, dans sa Table chronologique, a mis cette mort sous l'an 400. M. Baillet préfere de la mettre sous l'an 397.]

me il l'aſſure dans ſes écrits. Quoique ſa converſion fût très-ſincere, cependant parce qu'il avoit toujours déclamé contre la Religion Chrétienne dans les écoles publiques, l'évêque de Sicque ne voulut point l'admettre au baptême, qu'auparavant il n'eût rendu un témoignage public de la foi qu'il venoit d'embraſſer, & qu'il avoit auparavant combattue. Pour lever cet obſtacle, Arnobe, qui deſiroit ardemment d'être baptiſé, compoſa auſſi-tôt pluſieurs écrits également pleins de force & d'eſprit, dans leſquels il fit voir clairement le ridicule & l'impiété de la religion païenne. L'évêque le reçut enſuite dans le ſein de l'Égliſe. On croit qu'Arnobe écrivit ſes ſept livres contre les païens au commencement du quatrieme ſiecle. Comme il n'étoit point encore fort inſtruit, il n'eſt pas étonnant que l'on y trouve pluſieurs défauts conſidérables, qui ont porté S. Jérôme à mettre Arnobe au nombre des auteurs que l'on doit lire avec précaution, en prenant ce qu'ils ont de bon & laiſſant ce qu'ils ont de mauvais. Si les écrits d'Arnobe renferment des défauts, ils contiennent auſſi des choſes très-précieuſes. Il emploie utilement contre les païens pluſieurs preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, les miracles de Jeſus-Chriſt & de ſes diſciples, la conſtance des martyrs, le progrès merveilleux du Chriſtianiſme au milieu même des plus cruelles perſécutions. Ses ſentimens ſur la nature de Dieu ſont très-orthodoxes; & il en prouve l'exiſtence, tant par les effets dont il eſt l'auteur, que par l'idée que les hommes en ont naturellement. Il parle dignement du pouvoir ſuprême de Jeſus-Chriſt, dont le nom ſeul, dit-il, met en fuite les démons, fait taire les oracles, rend inutiles tous les efforts de la magie. On ignore le tems de ſa mort.

II.

II. Lactance. *Ceill. t. III, ch. xxviij.*

On n'a rien de certain ſur le pays & la famille de Lactance. Baronius croit qu'il étoit d'Afrique; ce qui paroît, en ce qu'il étudia ſous Arnobe qui, comme nous l'avons dit, profeſſoit la rhétorique en la province proconſulaire d'Afri-

que. S. Jérôme l'appelle le plus savant homme de son tems, & dit que son style est un fleuve d'éloquence. Il passe communément & avec raison pour le Cicéron des Chrétiens. Il professa long-tems la rhétorique, soit à Nicomédie, soit en Afrique. On ne sait point les particularités de sa conversion. Il avoit beaucoup lû Tertullien & S. Cyprien. Il passa d'Orient en Occident pour instruire Crispe, césar, fils de Constantin, à qui il enseigna l'éloquence dans les Gaules. Cette qualité de précepteur d'un si grand prince ne l'empêcha pas de vivre toujours dans la pauvreté. Il consacra son esprit & ses talens à la réfutation des vaines subtilités des philosophes de son tems; & il étoit persuadé que son travail & sa vie ne pourroient avoir un meilleur objet, que de retirer quelques personnes de l'erreur, & de les faire entrer dans le chemin du ciel.

Il a composé étant encore païen, plusieurs ouvrages de belles-lettres. Après sa conversion, il en fit un pour prouver que l'homme a été créé de Dieu; un sur la colere de Dieu. Il en écrivit aussi un sur la persécution, non pour en rapporter l'histoire, mais pour faire adorer la justice de Dieu dans la punition & la mort des persécuteurs (c). Mais le grand ouvrage de Lactance est celui des institutions divines, divisées en sept livres. L'ouvrage entier est fait pour répondre à tous ceux qui avoient été écrits contre la Religion Chrétienne, & pour réfuter non-seulement tout ce qui avoit été dit, mais tout ce qui se pouvoit dire contre l'Eglise. Il y combat avec une extrême force la vanité du paganisme, & il y détruit avec une facilité merveilleuse, toutes les illusions de l'idolâtrie. Les plus habiles écrivains des derniers siecles en ont témoigné une estime extraordinaire. On peut assurer au moins que personne n'a défendu l'Eglise, & combattu l'idolâtrie avec plus d'éloquence.

A l'égard des ouvrages de Lactance en général, quoiqu'on y trouve par-tout d'excellentes choses pour le dogme & pour la piété, on y rencontre aussi des fautes & quelques erreurs. Il y en a qui croient que ses ouvrages ont été altérés par des

(c) [Celui-ci, comme nous l'avons dit ailleurs, lui est contesté.]

hérétiques. Au reste, ce n'est pas un auteur qu'on puisse alléguer sur des matieres contestées, parce qu'il paroît avoir été plus orateur que théologien, avoir été peu instruit de la doctrine de l'Eglise, & avoir traité la théologie d'une maniere trop philosophique. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse lire ses ouvrages avec fruit, & profiter de plusieurs vérités saintes qui y sont développées d'une maniere vive, claire, grande, agréable & éloquente.

III.

III. Eusebe de Césarée. Sa science & son érudition.

Fl. tom. II. l. ix. n. 28 & suiv.

Ceill. t. IV. ch. viij.

On ne sait rien de la famille d'Eusebe de Césarée. On croit qu'il étoit de Palestine, & qu'il y a passé la plus grande partie de sa vie, avant même que d'être évêque. Il avoit étudié l'Ecriture-sainte quelque tems à Antioche sous le prêtre Dorothée. Il eut une intime liaison avec le prêtre S. Pamphile, dans la bibliotheque & en la compagnie duquel il étudioit les lettres sacrées avec un soin & une application infatigables. Depuis que Constantin se fut rendu maître de l'Orient, Eusebe se servit du grand crédit qu'il avoit auprès de ce prince pour amasser de toutes parts les livres dont il avoit besoin. Aussi il paroît par ses écrits, qu'il avoit lu toute sorte d'anciens auteurs Grecs, philosophes, historiens, théologiens. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont perdus. Les personnes qui lui ont été le plus opposées, lui ont accordé la gloire de l'érudition, d'une lecture prodigieuse, & d'une multitude de connoissances. Il passe pour un homme exact & éclairé dans l'histoire. Il avoit du discernement; & on ne voit pas qu'il ait regardé comme légitimes des ouvrages apocryphes & supposés. Il y a pour l'ordinaire de la solidité d'esprit dans ses raisonnemens. Il a eu soin dans son histoire de rejetter des narrations incertaines & fabuleuses, que nous voyons dans S. Epiphane & dans d'autres anciens, que Dieu avoit relevés au-dessus de lui par des dons plus utiles. Il trouvoit pour la composition de ses écrits beaucoup de secours dans la riche bibliotheque dont le martyr Pamphile l'avoit fait héritier (*d*).

(*d*) [Il mourut vers l'an 340.]

Son histoire ecclésiastique est la plus ancienne qui nous soit restée. Elle commence à l'avénement du Sauveur, & continue jusqu'à la fin des persécutions & à la défaite de Licinius. Ce qui rend cet ouvrage plus précieux, c'est le grand nombre de passages des auteurs plus anciens, qui pour la plûpart ne nous restent plus ailleurs. Sa chronique est une table de l'histoire universelle depuis le commencement du monde, année par année; & c'est le principal fonds que nous ayons pour l'étude de la chronologie. La vie de Constantin est divisée en quatre livres; il la composa peu de tems après la mort de ce prince. C'est plutôt un panégyrique qu'une histoire.

Mais le grand ouvrage d'Eusebe, est celui de la préparation & de la démonstration de l'Evangile. Dans le traité de la préparation, il montre pourquoi les Chrétiens ont rejetté la doctrine des Grecs & des autres païens, pour s'attacher à celle des Hébreux. Il est divisé en quinze livres, dont les six premiers contiennent la réfutation la plus parfaite du paganisme, & de tout ce que les philosophes ont dit de plus spécieux. Les neuf suivans montrent l'excellence de la doctrine des Hébreux. La démonstration contient principalement la controverse contre les Juifs, pour montrer que nous avons eu raison de ne pas suivre leur maniere de vivre, quoique nous ayons embrassé leur doctrine. Cet ouvrage étoit divisé en vingt livres, dont il ne nous reste que les dix premiers, encore n'avons-nous ni le commencement du premier, ni la fin du dernier. C'est le discours le plus fort qui soit dans les anciens, touchant la vérité & la divinité de la Religion Chrétienne.

IV. Ses défauts & ses erreurs.

Je viens de montrer Eusebe de Césarée par son beau côté: mais on le connoîtroit imparfaitement, si l'on ne savoit de lui que les traits que j'en ai rapportés jusqu'ici. On trouve dans cet auteur d'assez fréquentes contradictions. Photius lui conteste la finesse & la pénétration d'esprit. Son style est sans agrément & sans beauté. Mais ces défauts d'esprit & de style sont peu de chose, en comparaison des erreurs dont il a été accusé par les anciens les mieux informés de ce qui le

concernoit: S. Eustathe, S. Athanase, S. Hilaire, S. Epiphane, S. Jérôme. Ce dernier pere, qui d'ailleurs estimoit beaucoup l'érudition d'Eusebe, & qui lui donne de grandes louanges, ne laisse pas de l'appeller aussi un hérétique, un Arien, un chef de la faction des Ariens. Il y a quelques personnes habiles qui tâchent de justifier Eusebe, & qui veulent qu'il ait été orthodoxe depuis le concile de Nicée. Mais il déclare lui-même qu'en signant le symbole de Nicée il ne changea point de sentiment. Comment d'ailleurs excuser le silence qu'il garde sur l'Arianisme dans son histoire? Ses écrits faits depuis le concile de Nicée sont pleins d'expressions ariennes; on n'y trouve jamais celles de l'Eglise, opposées à l'Arianisme. Il voudroit faire passer pour des saints les plus insignes Ariens, tels qu'Eusebe de Nicomédie, dont il loue jusqu'aux défauts, celui, par exemple, d'avoir plusieurs fois changé d'évêché.

A l'égard des actions d'Eusebe, on le voit toujours uni aux ennemis de la foi, toujours opposé à ses défenseurs, toujours à la tête de ceux qui les oppriment par des injustices criantes. Est-il donc fort avantageux & fort honorable pour l'Eglise, de forcer le sens naturel des mauvaises expressions d'Eusebe, pour défendre, contre l'autorité des saints & des peres, un homme qui étoit indubitablement Arien de faction & de cabale, sans parler de son hérésie sur le Saint-Esprit? Il est vrai qu'il est mort dans la communion de l'Eglise: mais on peut dire la même chose des plus criminels de la faction des Ariens. Il est vrai aussi qu'Eusebe avoue que le Fils n'est point créature; mais il paroît qu'il avoit donné la torture à son esprit pour trouver un milieu entre Dieu & la créature; & c'est dans ce milieu que les Sémi-Ariens, à son exemple, plaçoient le Fils de Dieu.

I V.

V.
S. Grégoire de Nysse.

Fl. tom. III. l. xiij. n. 24 & suiv.
Ceil. t. VIII. ch. v.

Grégoire, frere du grand S. Basile, après avoir été engagé dans le mariage, entra dans l'état ecclésiastique & fut fait lecteur. Ayant exercé pendant quelque tems les fonctions de cet ordre, il quitta par la tentation du démon, la lecture

des livres ſacrés pleins de l'onction de la grace, pour expliquer à de jeunes gens les livres ſecs & ſtériles de la rhétorique. Tout le monde en murmura, mais perſonne n'en parut plus affligé que S. Grégoire de Nazianze ſon ami. Il lui en fit des reproches par une lettre également pleine d'eſprit & de charité. Toute la ſuite de la vie de Grégoire nous perſuade qu'il ſe releva promptement de cette chûte. Il paroît qu'il demeura quelque tems dans la ſolitude avec ſa ſœur ſainte Macrine. Dieu qui l'appelloit à l'épiſcopat, voulut l'y préparer par la retraite, & par l'étude des vérités dont il devoit bien-tôt inſtruire les autres.

VI. Son épiſcopat. Son zele pour la foi. AN 371.

Le ſiege de Nyſſe étant venu à vacquer [vers l'an 371], Grégoire fut élu pour le remplir. Il fallut lui faire violence pour le déterminer à l'accepter. S. Baſile, évêque de Céſarée, métropole de Cappadoce, dont Nyſſe dépendoit, lui impoſa les mains, accompagné des évêques de la province. La ſuite de ſa vie fit voir que Dieu l'avoit élevé à un degré de ſainteté & de zele proportionné à la grandeur de ce miniſtere. Quoiqu'il eût hérité de grands biens de ſes parens, il ſe réduiſit à une très-étroite pauvreté, pour avoir de quoi ſoulager les pauvres. La fermeté avec laquelle il ſoutenoit la foi contre les Ariens, lui attira la haine & la perſécution de ces hérétiques. La violence alla ſi loin, qu'il fut obligé de s'enfuir & de ſe cacher pour éviter de tomber entre leurs mains. Les Ariens mirent à ſa place un indigne ſujet, qui n'avoit d'autre mérite, que de faire une profeſſion ouverte de l'impiété de ceux de qui il tenoit cette dignité. Ils firent enſuite bannir par Valens le ſaint évêque, qui ne revint à ſon égliſe qu'après la mort de cet empereur, lorſque tous les exilés furent rappellés.

VII. Diverſes actions du ſaint docteur. Sa mort.

S. Grégoire aſſiſta au grand concile d'Antioche de l'an 379, de qui il reçut commiſſion d'aller viſiter les égliſes d'Arabie & de Paleſtine, pour y corriger quelques deſordres, & rétablir la paix dans celle de Jéruſalem. On lui fournit pour cela, par ordre de Théodoſe, une voiture publique dont il fit une égliſe, où lui & ſa ſuite chantoient des pſeaumes & jeûnoient pendant tout le chemin. Etant arrivé à Jéruſalem,

ſalem, il trouva cette égliſe déſolée par les ravages des Ariens. Pluſieurs mépriſoient l'autorité de S. Cyrille qui en étoit évêque, & entretenoient un ſchiſme ſcandaleux. Saint Grégoire fit tout ce qu'il put pour les ramener à l'unité; mais il eut la douleur de s'en retourner ſans y avoir pu réuſſir. Il aſſiſta en 381 au grand concile de Conſtantinople, qui eſt le ſecond concile œcuménique. Il y prononça l'oraiſon funebre de S. Mélece. La pureté de ſa foi étoit ſi univerſellement reconnue, qu'il fut du nombre des évêques que le concile choiſit, pour être dans l'égliſe d'Orient le centre de la communion catholique; enſorte que nul n'étoit regardé comme orthodoxe, s'il n'étoit uni de communion avec S. Grégoire, ou quelqu'un des évêques déſignés par le concile. Après avoir travaillé long-tems par ſes écrits comme par ſes diſcours à inſtruire les fideles, & à combattre les ennemis de la vérité, il mourut vers la fin du quatrieme ſiecle (*e*).

Il nous reſte un grand nombre d'écrits de S. Grégoire de Nyſſe, dont les principaux ſont le livre ſur l'ouvrage des ſix jours; pluſieurs homélies ſur différens livres de l'Ecriture, ſur l'oraiſon dominicale & ſur les béatitudes; un traité ſur la Trinité contre les Juifs; un ſur la foi; un de la virginité; un contre l'héréſie d'Apollinaire; trois ſur la perfection chrétienne; pluſieurs diſcours ſur les myſteres de la Religion, ſur la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, ſur ſa Réſurrection, ſur ſon Aſcenſion, ſur la Pentecôte, ſur la divinité du Fils & du Saint-Eſprit; des panégyriques & des vies de pluſieurs ſaints; [une épitre canonique;] des lettres ſur divers ſujets; & enfin douze livres contre Eunomius. S. Grégoire de Nyſſe écrit d'un ſtyle pur & coulant; il emploie des raiſonnemens très-forts & des comparaiſons fort belles. On lit avec un extrême plaiſir les oraiſons funebres de Pulchérie & de l'impératrice Flaccille (*f*). Le choix qu'on fit de lui pour l'éloge de ces princeſſes, marque quelle idée on avoit de ſon éloquence. Ses

VIII. Ses écrits.

(*e*) [Les Grecs honorent ſa mémoire le 10 Janvier; les Latins, le 9 Mars.]

(*f*) [Pulchérie étoit fille de l'empereur Théodoſe, & mourut âgée ſeulement de ſix ans. Flaccille étoit épouſe de Théodoſe, & mere de cette jeune princeſſe.]

autres écrits prouvent sa science & son érudition. On voit dans ses ouvrages contre Eunomius & contre Apollinaire, beaucoup de pénétration d'esprit, & une sagacité merveilleuse à débrouiller les raisonnemens captieux, les sophismes & les subterfuges de ces hérétiques. Personne n'a mieux réfuté que lui Eunomius, le plus dangereux & le plus subtil sophiste qui fut jamais, lequel avoit le malheureux talent de répandre des obscurités sur les choses les plus claires, & qui étoit inépuisable en mauvaises difficultés. Eunomius exerçant son funeste talent sur le mystere de la Trinité, il falloit une grande patience à S. Grégoire de Nysse, pour suivre toujours cet hérétique pied-à-pied, comme il fait, sans laisser rien sans réplique.

V.

IX. S. Cyrille de Jérusalem. Son épiscopat. Apparition d'une croix miraculeuse.

Fl. tom. III. l. xiij. n. 5 & suiv.

Ceill. t. VI. ch. xij.

Nous ne savons rien de S. Cyrille avant son épiscopat. Il fut ordonné prêtre par S. Maxime de Jérusalem, qui connoissant les talens, la piété & le zele de S. Cyrille, lui confia le ministere de la parole & la charge d'instruire les catéchumenes. Après la mort de S. Maxime, que les Ariens avoient long-tems persécuté, on choisit Cyrille pour être évêque de Jérusalem. Dieu honora le commencement de son épiscopat, par une merveille qui étonna tous ceux qui en furent témoins. On vit paroître en l'air, le septieme de Mai de l'an 351, une grande croix si lumineuse, que l'éclat du soleil ne pouvoit l'obscurcir. Cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Oliviers, ce qui comprenoit environ trois quarts de lieues; & elle étoit large à proportion. On courut à l'église pour en rendre gloire à Dieu. S. Cyrille manda ce miracle à Constance, par une lettre qui finit en glorifiant la Trinité consubstantielle. Les défenseurs de la vérité regarderent ce prodige, qui concouroit avec le commencement de la grande persécution des Ariens, comme un sujet de consolation, & un heureux présage de la victoire que l'Eglise devoit remporter sur l'hérésie, non par la force des hommes, mais par les tribulations & les croix.

Nous ignorons ce que fit S. Cyrille, depuis cette apparition jusqu'au tems où il fut déposé, par les intrigues & la haine d'Acace, évêque de Césarée, qui prétendoit que Cyrille usurpoit les droits de sa métropole. Ce différend personnel s'augmenta par la diversité de sentimens : car Acace favorisoit l'erreur de tout son pouvoir, & S. Cyrille étoit attaché à la vérité. Acace étoit un homme de manege & d'intrigue ; & n'osant citer S. Cyrille sur la foi, il eut recours à un prétexte, qui étoit que Cyrille avoit vendu quelques étoffes précieuses de l'église. Cette accusation faisoit honneur à S. Cyrille, qui comprenoit qu'il vaut mieux dépouiller les temples matériels, que de laisser périr les pauvres, qui sont les temples vivans du S. Esprit. Cyrille n'eut point d'égard à sa déposition, qu'il regardoit comme injuste & faite contre les regles. Il en appella à un tribunal supérieur, & fit signifier son acte d'appel à ceux qui l'avoient déposé. L'empereur Constance trouva solides les motifs sur lesquels l'appel de S. Cyrille étoit fondé ; & néanmoins le crédit de ses ennemis empêcha qu'il ne pût le poursuivre. Il se retira à Tarse, où l'évêque Silvain le fit prêcher, & lui fit exercer toutes ses fonctions, tant à cause de l'injustice de la déposition, qu'à cause de l'acte d'appel qui suspendoit l'effet de la sentence. S. Cyrille fut rétabli sur son siege dans le concile de Séleucie ; mais il en fut encore chassé par les intrigues d'Acace, qui étoit venu à bout de rentrer en crédit, & qui le fit déposer dans un conciliabule dont il étoit l'ame. Après la mort de Constance, il retourna à Jérusalem, d'où les Ariens le firent sortir de nouveau & le firent envoyer en exil par l'empereur Valens. Cet exil dura dix ans, & ne finit qu'à la mort de Valens. Enfin Cyrille gouverna son église en paix sous Théodose : il se trouva l'an 381 au concile général de Constantinople, comme un de ces défenseurs de la vérité, qui sont remplis de zele & de sagesse, & il mourut en 386, après trente-cinq ans d'épiscopat (*g*).

X. Il est persécuté pour la foi. Son exil. Son rappel. Sa mort.

Les écrits de S. Cyrille consistent dans vingt-trois catécheses, qui sont des instructions très-solides, dont il fit les dix-

XI. Ses catécheses.

(*g*) [L'Eglise honore sa mémoire le 18 Mars.]

huit premieres pour ceux qui devoient recevoir le baptême, & les cinq autres pour ceux qui l'avoient reçu. S. Cyrille a pour méthode dans presque toutes ses catécheses où il s'agit de matieres controversées, de rapporter d'abord les sentimens des hérétiques ou des païens, & d'établir ensuite la doctrine de l'Eglise Catholique, qu'il prouve par l'Ecriture & par divers raisonnemens : après quoi il répond aux objections de ses adversaires. Son style est simple, net & familier, tel qu'il convient à un maître, qui uniquement appliqué à instruire ses disciples, s'étudie moins à frapper leurs oreilles par la beauté & l'élégance de son discours, qu'à éclairer & convaincre leur esprit. Il s'éleve néanmoins quelquefois, lorsque la grandeur du sujet le demande, comme dans sa sixieme catéchese, où il établit l'unité d'un Dieu & d'un principe contre les païens & les Manichéens. Il est exact & précis dans l'explication des dogmes de la Religion, marquant en peu de mots, & toujours d'une maniere nette, ce que l'on doit croire sur chaque article ; en sorte qu'on peut regarder ses catéchéses comme l'abrégé de la doctrine chrétienne le plus ancien, & en même tems le plus parfait que nous ayons. Je ne rapporterai de cet excellent abrégé de doctrine, que ce qui regarde l'Eucharistie.

XII. Doctrine de S. Cyrille sur l'Eucharistie.

Jesus-Christ, dit S. Cyrille, nous ayant assuré lui-même que l'Eucharistie est son corps & son sang, personne n'en doit douter ; mais il doit croire que c'est véritablement son corps & son sang, quoique les sens nous annoncent le contraire. Car ce n'est pas sur leur témoignage qu'il en faut juger, mais sur les lumieres de la foi. Les paroles de S. Paul dans la premiere épitre aux Corinthiens, suffisent pour établir la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Si nous croyons que le Sauveur ait changé l'eau en vin aux nôces de Cana, nous ne devons pas hésiter à le croire lui-même, lorsqu'il nous assure qu'il a changé le pain en son corps & le vin en son sang. Nous devons donc être pleinement persuadés que c'est le corps & le sang de Jesus-Christ : car sous la figure du pain on nous donne son corps, & son sang sous la figure du vin : & par cette participation nous deve-

1. Cor. xj. 23 & suiv.

nons un même corps & un même sang avec Jesus-Christ; nous le portons en nous-mêmes, son corps & son sang étant distribué dans nos membres. C'est ainsi que, selon S. Pierre, nous sommes rendus participans de la nature divine. Saint Cyrille parle ensuite ainsi à celui qu'il instruit & qui avoit été baptisé: En vous approchant de la communion, mettez votre main gauche sous la droite, comme pour servir de trône au grand Roi que vous allez recevoir, & creusant la main, recevez-y le corps de Jesus-Christ en disant, *Amen.* Sanctifiez vos yeux par l'attouchement de ce saint corps, & prenez garde en communiant d'en laisser tomber la moindre parcelle. Approchez-vous ensuite du calice, vous prosternant pour l'adorer, & disant, *Amen.* Sanctifiez-vous par la communion du sang de Jesus-Christ, & portez la main sur vos levres encore humectées, pour en consacrer votre front, vos yeux & vos autres sens.

2. Pier. ij. 4.

V I.

XIII. S. Ephrem, diacre. Ses vertus. Sa grande perfection.

Fl. tom IV. l. xvij. n. 8 & 47. Ceil. t. VIII. ch. j.

S. Ephrem, l'une des plus grandes lumieres de l'église d'Orient, naquit en Mésopotamie. Son origine n'avoit rien que de bas, selon le monde: mais la vraie noblesse, qui vient de la foi, se trouvoit dans sa famille, puisqu'on y comptoit des martyrs. Son pere & sa mere lui apprirent de bonne heure à craindre Dieu, & à se nourrir des divines Ecritures. Ephrem ne fut pourtant pas exempt de la légéreté & des autres défauts ordinaires aux jeunes gens. Il se mit, étant encore peu avancé en âge, sous la conduite d'un saint vieillard, qui vivoit sur une montagne voisine de Nisibe. Il commença alors à mener une vie très-pénitente, priant sans cesse, dormant peu, observant un jeûne rigoureux, & vivant dans une pauvreté parfaite. Dieu qui lui avoit inspiré de mener ce genre de vie, l'éleva par ce moyen à une haute perfection. Il réprima si parfaitement l'impétuosité naturelle de son caractere, que l'on ne vit jamais un homme plus doux ni plus patient. Le sentiment de ses propres miseres, & l'idée de la sainteté de Dieu offensée par les péchés des hommes,

le faisoit soupirer sans cesse, & rendoit ses ieux une source intarissable de larmes. Cet esprit de componction dont il étoit plein, & qui faisoit son caractere particulier, donne encore aujourd'hui beaucoup de force & d'onction à ses écrits, comme il en donnoit pendant sa vie à ses exhortations. Mais la grande vertu de S. Ephrem étoit l'humilité : c'étoit elle qui formoit tous ses sentimens, qui animoit toutes ses actions, & qui paroît le plus dans ses ouvrages. Il ne pouvoit souffrir les moindres louanges, & l'on remarquoit par l'embarras qui paroissoit alors dans tout son extérieur, quel étoit le trouble de son ame. La vue des dignités ecclésiastiques lui donnoit une telle frayeur, qu'ayant un jour appris qu'on l'avoit élû évêque d'une ville, & qu'on cherchoit les moyens de le prendre pour le faire sacrer, il imita l'action de David chez Achis, en contrefaisant l'insensé. Quand il vit qu'on le laissoit, il prit son tems pour s'enfuir, & demeura caché jusqu'à ce qu'il sût qu'on en avoit élû & sacré un autre.

Le saint solitaire ayant passé plusieurs années dans les déserts de Nisibe, alla, après la mort de l'illustre S. Jacques, dont il étoit ami, à Edesse, ville célebre par la piété de ses habitans, & environnée d'un grand nombre de saints solitaires. Il y fut élevé malgré lui au diaconat, & il fut chargé de prêcher la parole de Dieu. Ses discours pleins de la lumiere d'une science toute divine, ne respiroient que la charité, l'humilité, & la componction dont son cœur étoit pénetré. Ses travaux pour l'Eglise ne l'empêchoient pas de vivre dans la retraite, d'où il ne sortoit que par la nécessité de son ministere. Peu de tems avant sa mort, il arriva une grande famine & une maladie contagieuse, qui l'obligerent de quitter sa cellule, pour venir assister les pauvres de la ville & de la campagne. Il parla aux riches avec tant de force, qu'ils firent des efforts extraordinaires pour le soulagement de leurs freres. Chargé de la distribution des aumônes, il pourvoyoit chaque jour à tous les besoins des pauvres. Il fit disposer environ trois cens lits dans les galeries publiques, pour les malades. Il les servoit lui-même, & ensevelissoit les morts ; ce qu'il continua pendant un an entier ; & il ne

retourna dans sa cellule, qu'après que la nouvelle récolte eut ramené l'abondance. Un mois après, il fut attaqué de la maladie dont il devoit mourir. Toute la ville d'Edesse accourut à son monastere, & ce fut en sa présence qu'il fit son testament. Il fit donner aux pauvres tout ce qu'on avoit préparé pour ses funérailles, qui montoit à de grandes sommes. Il n'accepta qu'un cercueil, qu'une dame le conjuroit de recevoir; mais ce fut après lui avoir fait promettre qu'elle ne se feroit plus porter en chaise par des hommes, comme la coutume en étoit établie. On ne sait précisément ni son âge, ni l'année de sa mort; mais il y a apparence qu'il a vécu longtems, & qu'il est mort au plutôt l'an 378 (*h*).

XIV. Ses écrits.

S. Ephrem a composé plusieurs ouvrages pour l'instruction des fideles, & pour la défense des vérités de la foi contre les ennemis de l'Eglise. Ils étoient écrits en langue Syriaque: dans la suite ils ont été traduits en grec, & tellement estimés de toute l'antiquité, que quelques années après la mort du saint diacre, on les lisoit publiquement dans les églises après l'Ecriture-sainte.

Nous avons parmi les œuvres de S. Ephrem, deux cens dix-neuf opuscules qui portent le nom de ce pere, & dont on ne peut douter que la plûpart ne soient de lui; mais il en avoit composé un plus grand nombre. Ceux qui savent le syriaque, trouvent une si grande élégance dans l'original, & tant de traits d'éloquence, qu'ils ont peine à décider si c'est de la beauté de ses expressions, ou de la sublimité de ses pensées, que ses discours empruntent leur force & leur élévation. On traduisit en grec plusieurs de ses discours, même de son vivant. S. Ephrem y fournit des armes, non-seulement contre les hérésies de son tems & celles qui l'ont précédé; mais encore contre celles qui devoient s'élever dans la suite. Ils sont pleins de force, & en même tems écrits d'une maniere si pathétique, qu'on ne peut s'empêcher d'être touché en les lisant. S. Ephrem avoit le don particulier de

(*h*) [L'église Grecque honore sa mémoire le 28 Janvier; l'église Latine, le 1 Février. M. Racine, dans sa Table chronologique, met la mort de saint Ephrem sous l'an 379, suivant en cela M. Fleury.]

répandre par-tout un esprit de pénitence, de componction & de gémissemens, même dans les sujets qui en paroissoient moins susceptibles. On peut dire que ce saint docteur s'est peint au naturel dans son testament, que l'on doit regarder comme le monument de ses vertus. On y voit son attachement inviolable à la foi & à la communion de l'Eglise, son horreur pour toutes les hérésies, sa charité pour ses freres, son zele pour la perfection de ses disciples, sa profonde humilité qui lui faisoit appréhender les louanges & les honneurs, même après sa mort, défendant qu'on le louât, qu'on l'enterrât dans l'église, qu'on l'embaumât, qu'on allumât des cierges autour de son corps.

VII.

XV. S. Optat, évêque de Mileve. *Fl. tom. IV. l. xvj. n. 40. Ceill. t. VI. ch. xvij.*

S. Optat nous est moins connu par les actions particulieres de sa vie, que par ses écrits & par les éloges qu'ont fait de sa vertu & de sa science S. Augustin & S. Fulgence. Le premier dit de lui, comme de S. Ambroise, qu'il pourroit être une preuve de la vérité de l'Eglise Catholique, si elle s'appuyoit sur la vertu de ses ministres. Le second l'associe aux grands hommes dont Dieu s'est servi pour nous découvrir les secrets de ses Ecritures, & qui ont défendu comme il faut la pureté de la foi. S. Optat étoit originaire d'Afrique & évêque de Mileve, ville très-célebre dans l'histoire de l'Eglise par les deux conciles que l'on y tint au commencement du cinquieme siecle. Elle n'est plus aujourd'hui qu'une petite ville dans le royaume d'Alger (*i*).

XVI. *Ses écrits.*

Nous n'avons de S. Optat que ce qu'il écrivit pour défendre l'Eglise Catholique contre les Donatistes. Parménien, troisieme évêque des Donatistes de Carthage, ayant composé un écrit contre l'Eglise, S. Optat crut devoir le réfuter pour venger l'honneur de l'Eglise Catholique, & empêcher le mal que pourroit faire cet écrit. L'ouvrage de S. Optat est divisé en sept livres, qui prouvent la profonde érudition de

(*i*) [La mémoire de S. Optat se trouve marquée dans le Martyrologe Romain au 4 Juin.]

leur

leur auteur, son amour pour l'unité de l'Eglise, son zele pour la pureté de la foi, & sa piété.

Dans le premier livre, il prouve que les chefs des Donatistes ont livré les saintes Ecritures aux persécuteurs, & que ce sont eux qui ont rompu l'unité de l'Eglise Catholique. Il remonte jusqu'au concile de Cirthe, & fait retomber sur les Donatistes la honte d'avoir eu pour premiers chefs des évêques qui s'étoient tous reconnus coupables, & qui étoient morts sans avoir donné aucune marque de repentir. Il raconte ensuite comment s'est formé ce déplorable schisme. Il prouve après cela que le schisme est un crime plus grand que le parricide & l'idolâtrie. Les Donatistes reprochoient aux Catholiques, de s'être adressés aux puissances temporelles pour des affaires de Religion. S. Optat leur fait voir que ce sont eux-mêmes qui y ont eu recours les premiers, en s'adressant à Constantin.

Dans le second livre, S. Optat établit qu'il n'y a qu'une église, qui est la Catholique, celle qui est répandue par-tout: il fait une énumération de tous les pays où cette vigne spirituelle avoit étendu ses branches. Il apporte plusieurs autorités de l'Ecriture touchant le progrès que l'Eglise devoit faire dans toutes les parties du monde. Ensuite il vient aux marques qui la caractérisent, & la distinguent de toutes les autres sectes. La premiere de ces marques est la chaire épiscopale. S. Optat s'applique à montrer quelle est la premiere. Après avoir prouvé que c'est celle de S. Pierre, il fait le catalogue de tous les successeurs de ce prince des Apôtres, jusqu'à Sirice (*j*), qui est, dit-il, aujourd'hui notre confrere. Le but de S. Optat, dans le troisieme livre, est de justifier les Catholiques de certaines violences dont les Donatistes se plaignoient. Il oppose la douceur de l'Eglise à la fureur des Circoncellions. Dans le reste de l'ouvrage, il examine toutes les plaintes des Donatistes, & les tourne contre eux-mêmes.

(*j*) [Ou jusqu'à Damase. On croit que le nom de Sirice, successeur de Damase, a depuis été ajouté ou par Optat même, ou par quelqu'autre après lui. M. Racine, dans sa Table chronologique, met cet ouvrage d'Optat en 373, sous le pontificat de saint Damase.]

VIII.

XVII. S. Pacien, évêque de Barcelone. Ceill. t. VI. ch. xix.

S. Pacien, l'un des plus grands hommes que l'Espagne ait donnés à l'Eglise dans le quatrieme siecle, fut d'abord engagé dans le mariage, & élevé ensuite aux plus grands emplois; mais s'il étoit grand dans le monde par sa naissance, il l'étoit beaucoup plus devant Dieu par la sainteté de sa vie. On croit qu'il fut fait évêque de Barcelone en 373, & qu'il mourut vers l'an 392. Il nous reste de S. Pacien trois lettres à Sympronien, Donatiste: une exhortation à la pénitence, & un discours sur le baptême. C'est dans la premiere lettre à Sympronien que S. Pacien dit ces paroles si connues: *Chrétien est mon nom, & Catholique mon surnom.* Voulant rendre raison du titre de *Catholique*, qui a toujours été propre à l'Eglise, il allegue l'autorité des anciens évêques, des martyrs, & en particulier de S. Cyprien, dont il fait un bel éloge. L'Eglise, dit S. Pacien, est le corps de Jesus-Christ, composé de plusieurs membres unis ensemble, & répandus dans tout le monde.

Son exhortation à la pénitence est fort importante. Il prescrit aux pécheurs qui veulent retourner à Dieu, les vrais moyens de parvenir à l'heureux terme d'une véritable conversion. Le prêtre, dit-il, ne doit user de la puissance de délier qu'avec beaucoup de circonspection, & après avoir long-tems éprouvé les pécheurs. Les flatter, c'est ouvrir aux innocens mêmes la voie du péché. Les exercices journaliers de la pénitence, sont de pleurer devant toute l'Eglise, de montrer dans tout son extérieur combien on déplore la perte de la justice, de jeûner souvent, de faire de ferventes prieres, de se jetter aux pieds des fideles, de faire d'abondantes aumônes, de conjurer toute l'Eglise de prier pour soi, enfin de tenter tous les moyens possibles pour ne pas périr. Le saint évêque s'éleve avec une extrême force contre ceux qui après avoir péché, négligent de faire pénitence, qui portent devant les autels une ame souillée.

Les ouvrages de S. Pacien sont d'une grande beauté. Le

ſtyle en eſt poli & châtié, les raiſonnemens juſtes & ſolides, les penſées belles, le tour agréable. Il eſt plein d'onction quand il exhorte à la vertu, plein de feu & de force quand il combat le vice. Il liſoit beaucoup S. Cyprien, & il en empruntoit les penſées & les raiſonnemens.

IX.

XVIII. Didyme l'aveugle. Sa ſcience. Sa grande réputation.

Fl. tom. IV. l. xvij. n. 5.

Ceill. t. VII. ch. vij.

Didyme, l'un de ces prodiges que Dieu prend plaiſir à montrer de tems en tems, pour donner aux hommes des ſujets d'admiration, naquit à Alexandrie vers l'an 309. Il perdit entiérement la vûe à l'âge de quatre à cinq ans. Cet accident ne fit qu'enflammer davantage l'extrême deſir qu'il avoit de ſavoir; & il demandoit ſans ceſſe à Dieu, non de lui rendre la lumiere corporelle, mais d'éclairer ſon eſprit & ſon cœur. Il joignit à la priere l'induſtrie & le travail. Il alloit écouter aſſiduement ceux qui faiſoient profeſſion d'inſtruire les autres, & employoit la plus grande partie de la nuit à repaſſer dans ſon eſprit ce qu'il avoit entendu. Il apprit de cette maniere, non-ſeulement la grammaire, la rhétorique, les beaux endroits des poëtes & des orateurs, la dialectique, toutes les opinions des philoſophes, mais encore les Ecritures de l'ancien & du nouveau Teſtament, dont il développoit les divers ſens, & les dogmes de l'Egliſe qu'il expliquoit avec beaucoup d'ordre & de netteté. Il répondoit avec beaucoup de facilité à toutes les objections qu'on lui faiſoit, ſoit ſur la philoſophie, ſoit ſur la théologie.

De ſi rares talens dans un homme qui en paroiſſoit incapable, attirerent à Alexandrie un grand nombre de perſonnes qui venoient pour l'entendre, ou ſeulement pour le voir. S. Athanaſe l'eſtimoit ſinguliérement, & lui confia le ſoin de l'école d'Alexandrie, ſi célebre depuis long-tems. Didyme y rendit un témoignage éclatant à la foi de la conſubſtantialité, & s'oppoſa, avec autant de zele que de lumiere, à l'impiété des Ariens, renverſant tous leurs ſophiſmes, & diſſipant l'illuſion de leurs diſcours. S. Antoine lui rendit pluſieurs viſites. Didyme ſe fit auſſi conduire chez ce grand

faint, qui, ayant fait tomber la converfation fur fon aveuglement, lui demanda s'il n'avoit point de peine d'être privé de la vûe. Didyme faifoit difficulté de répondre; mais voyant que S. Antoine infiftoit, il avoua ingénuement qu'il en étoit très-fâché. Je m'étonne, lui dit S. Antoine, qu'un homme auffi judicieux que vous, regrettiez une chofe en foi fi peu importante. Il vaut infiniment mieux être éclairé de la lumiere fpirituelle, qui nous eft commune avec les anges & les faints, que d'avoir des ieux corporels, qui peuvent par un feul regard précipiter un homme dans les enfers.

Rufin, qui vint à Alexandrie pour voir Didyme & prendre fes leçons, nous apprend que quelque admirables que fuffent fes ouvrages, les difcours qu'il faifoit de vive voix, avoient encore plus de grace & d'énergie. S. Jérôme fit auffi en 386 le voyage d'Alexandrie, pour confulter Didyme fur plufieurs difficultés de l'Ecriture; & il fe glorifioit depuis de l'avoir eu pour maître. Il ne paroît pas qu'il foit mort avant l'an 399.

XIX. Ses ouvrages.

D'un très-grand nombre d'ouvrages que Didyme avoit compofés, il ne nous en refte que deux, dont le premier eft le livre qu'il a intitulé: *Du Saint-Efprit.* Nous ne l'avons qu'en latin, de la traduction de S. Jérôme, qui l'entreprit à la priere du pape Damafe. C'eft de cet excellent livre qu'il dit que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont écrit fur cette matiere. Il eft divifé en trois parties. Didyme s'appliqua à cet objet, tant pour fatisfaire aux prieres réitérées de fes freres, que pour empêcher que les fideles ne fuffent féduits par ceux qui avançoient fur ce fujet beaucoup de chofes qui n'étoient fondées ni fur l'Ecriture ni fur la tradition. Didyme établit folidement la divinité du S. Efprit. Le fecond ouvrage qui nous refte de Didyme, eft un traité contre les Manichéens, où il fait un grand ufage de la métaphyfique. Comme Didyme s'étoit fort attaché à Origene, & qu'il avoit pour lui une eftime extraordinaire, il fe déclara fon apologifte contre tous ceux qui le traitoient d'hérétique. Il entreprit de montrer qu'Origene n'avoit point enfeigné d'erreurs fur la Trinité, & voulut même juftifier le livre des principes. Le

zele de Didyme pour Origene, indisposa S. Jérôme contre lui; & il faut convenir que ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison. Il paroît que c'est dans l'école d'Alexandrie, que se sont formés ceux qui ont été les auteurs des grandes hérésies qui ont causé de si terribles ébranlemens à l'église Grecque pendant le quatrieme & le cinquieme siecle. Les ouvrages d'Origene qui y étoient admirés, y répandirent un poison subtil, dont plusieurs furent infectés. D'ailleurs, la possession où étoit cette école d'être regardée comme un oracle que l'on consultoit de tous côtés, engageoit ceux qui en étoient les docteurs à beaucoup étudier Aristote & Platon; à creuser la métaphysique, pour être en état de satisfaire les philosophes & tous les savans, qui proposoient des difficultés sur les vérités de la Religion. L'on eût épargné à l'Eglise une infinité de maux, si l'on se fût persuadé que nous ne pouvons savoir de vraie métaphysique que ce que l'Ecriture nous en apprend.

X.

Epiphane naquit en Palestine vers l'an 310. Après avoir eu dans l'enfance une éducation chrétienne, il passa en Egypte, où il fut instruit par d'excellens maîtres. Il y demeura long-tems, & s'y occupa sur-tout à connoître & à pratiquer ce qu'il y avoit de plus parfait dans les exercices des solitaires. Il y conversa avec des Gnostiques, & apprit de leurs bouches leurs dogmes & leurs mysteres. Ils tâcherent de lui corrompre le cœur; mais Epiphane fut garanti de leurs pieges par la grace de celui qui s'étoit rendu autrefois le conservateur de la chasteté de Joseph. La pureté de sa foi ne fut pas moins à l'épreuve de leurs hérésies; & loin de s'y laisser surprendre, il les découvrit aux évêques des lieux, qui en firent bannir près de quatre-vingts.

XX. S. Epiphane, évêque de Salamine. Sa vie & ses vertus.

Fl. tom. IV. l. xvij. n. 27 & suiv.

Ceil. t. VIII. ch. xvj.

Etant retourné dans la Palestine, il y fonda un monastere, dont il prit le gouvernement, & il fut élevé au sacerdoce. Il profita de sa retraite pour étudier l'Ecriture-sainte, & les auteurs ecclésiastiques qui avoient écrit sur la Religion avant lui. Après avoir gouverné quelque tems ce monastere,

il fut ordonné malgré lui [vers l'an 367,] évêque de la métropole de l'île de Chypre, nommée auparavant Salamine, & alors Constantia. Comme c'étoit une ville maritime & de grand abord, son application, même aux affaires temporelles, fit éclater sa vertu, & le rendit très-célebre. Mais ces sortes d'affaires ne le dissipoient point, parce qu'il ne perdoit pas Dieu de vûe au milieu de ses occupations, & qu'il n'entreprenoit rien que pour lui plaire.

En devenant évêque, il n'avoit point quitté l'habit pauvre des solitaires, & il en avoit conservé, avec encore beaucoup plus de soin, les pratiques les plus importantes. Un grand nombre de personnes se rangerent sous sa discipline, & établirent des monasteres de tous côtés en l'île de Chypre, pour être plus près de ce saint homme. Comme on connoissoit sa charité tendre & compatissante pour les pauvres, à qui il donnoit tout ce qu'il avoit, chacun s'empressoit de lui remettre ses biens entre les mains, afin qu'il en fût le distributeur, & qu'il s'en servît à soulager tous ceux qui étoient dans le besoin.

Le schisme d'Antioche l'engagea de faire un voyage à Rome l'an 382. Il logea chez la célebre veuve sainte Paule, dont nous parlerons dans l'article de S. Jérôme. Ayant ainsi passé l'hiver chez elle, il retourna à Salamine au printems de l'an 383; & sainte Paule le suivit peu de tems après. Il la retint pendant dix jours dans sa maison, & admiroit combien elle étoit remplie de l'Esprit de Dieu. Mais comme elle poussoit loin ses austérités, & qu'il craignoit qu'elle ne s'affoiblît trop, il vouloit quelquefois modérer la rigueur de sa pénitence. S'étant un jour chargé de l'engager à user d'un peu de vin, il ne put rien obtenir; & comme on lui demandoit le succès de son entretien: Tout ce que j'ai gagné, dit-il, c'est qu'elle a presque persuadé à un vieillard comme moi, de n'user jamais de vin. Au reste, S. Epiphane étoit lui-même un évêque très-pénitent; mais il ne mettoit pas sa piété dans la grandeur des austérités extérieures. L'assiduité à la priere & à l'étude, son application aux fonctions épiscopales, & un grand zele pour rendre service au prochain, faisoient le ca-

pital de ſa pénitence, dont l'amour de Dieu étoit l'ame & le principe.

XXI. Zele exceſſif du ſaint évêque contre Origene. Sa mort.

S. Epiphane a toujours été fort oppoſé à Origene, parce qu'il le croyoit coupable des erreurs qui ſe trouvent dans ſes écrits. Il ſe brouilla pour cela avec pluſieurs perſonnes, entre autres avec Jean, évêque de Jéruſalem, zélé partiſan d'Origene. Il engagea même les moines du diocèſe de Jean à ſe ſéparer de la communion de leur évêque; & par une autre entrepriſe auſſi contraire à la prudence qu'elle étoit oppoſée aux canons, il ordonna Paulinien pour être leur prêtre. En l'an 401, il aſſembla le concile de ſa province, où il condamna la lecture d'Origene; & au commencement de l'an 403, il alla à Conſtantinople, où il ordonna un diacre ſans le conſentement de S. Jean Chryſoſtôme, qui en étoit évêque, & contre qui Théophile d'Alexandrie l'avoit prévenu. Il mourut en s'en retournant à Salamine, étant encore ſur mer, l'an 403, âgé d'environ 93 ans. Dieu honora ſon tombeau par beaucoup de miracles. (*k*). Sa vie qui porte le nom d'un de ſes diſciples, eſt une piece ſans autorité, remplie de fables & d'anachroniſmes. Malgré les grands éloges qui lui ont été donnés pendant ſa vie & après ſa mort par de très-illuſtres peres de l'Egliſe, on ne peut s'empêcher de l'accuſer d'avoir été trop crédule, de s'être lié trop légérement avec les ennemis de S. Chryſoſtôme, & d'avoir quelquefois plus conſulté ſon zele que ſes lumieres.

XXII. Ses écrits.

Les écrits que nous avons de S. Epiphane, ſont le traité des héréſies, l'abrégé de ce traité, l'ancorat, un livre des poids & des meſures, un ſur les douze pierres précieuſes de l'habit du grand-prêtre, le phyſiologue, une lettre à Jean de Jéruſalem, & une à S. Jérôme.

Le traité des héréſies eſt le plus conſidérable des ouvrages de S. Epiphane. S. Auguſtin le préfere au traité de ſaint Philaſtre ſur la même matiere. Il en a lui-même ſuivi la méthode, & tranſcrit des endroits dans ſon livre des héréſies. C'eſt au jugement de Photius, le traité le plus étendu & le

(*k*) [Sa mémoire eſt honorée chez les Latins, comme chez les Grecs, le 12 Mai.]

plus utile qu'on eût fait jusqu'alors contre les hérésies, parce qu'on y trouve recueilli tout ce que les autres avoient dit de bon sur la même matiere. Il est cité par les peres du septieme concile, qui donnent à S. Epiphane la gloire d'avoir triomphé de toutes les hérésies en 80 titres. L'ouvrage est en effet divisé en 80 hérésies. Par le mot d'*hérésie*, S. Epiphane entend une secte ou une société d'hommes qui ont sur la Religion des sentimens particuliers. Il distingue, comme S. Philastre, entre celles qui ont paru avant la naissance de Jesus-Christ, & celles qui ne sont venues qu'après. Les premieres sont au nombre de vingt; les autres au nombre de soixante.

Le second écrit de S. Epiphane est l'ancorat, dans lequel il traite non-seulement de la Trinité, mais encore de l'Incarnation, de la résurrection des morts, & de presque tous les dogmes de la Religion. Il pose pour premier objet de notre foi, un seul Dieu en trois personnes, le Pere, le Fils, & le S. Esprit, toutes les trois éternelles & de même essence. Le nom d'*ancorat*, que S. Epiphane donna à cet ouvrage, est un mot grec qui signifie ancre. Comme il y avoit recueilli tous les passages de l'Ecriture qui servent à établir notre foi, il désiroit que ce livre pût, comme l'ancre d'un vaisseau, affermir les fideles dans la doctrine orthodoxe, au milieu des tempêtes & des agitations de l'hérésie. Cet ouvrage devint si célebre, qu'il se répandit presque par toute l'Eglise.

Celui dans lequel il fait paroître plus d'érudition, est son traité des poids & des mesures. Son dessein paroît être de donner aux fideles des instructions générales pour l'intelligence de la Bible. Le recueil des propriétés des animaux, sous le nom de *physiologue*, est plus ancien que S. Epiphane, puisqu'il est cité par Origene; mais on ne peut ôter à ce pere les réflexions mystiques & morales sur ce naturaliste.

Il est aisé de juger par les écrits de S. Epiphane, qu'il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. En lisant son grand traité contre les hérésies, on y trouve non-seulement une exposition assez détaillée des dogmes de la Religion, & des opinions tant des hérétiques que des philosophes, même les plus éloignés de son siecle, mais encore quantité de fragmens des

des anciens écrivains eccléſiaſtiques, & une partie conſidérable de l'hiſtoire de l'Egliſe. C'eſt ſans doute ce qui a fait dire à S. Jérôme, que les doctes liſoient les ouvrages de S. Epiphane à cauſe des choſes qu'ils contenoient. Lorſqu'il ajoute que les ſimples les liſoient pour les paroles, il veut apparemment caractériſer le ſtyle de S. Epiphane, qui eſt à la portée des moins intelligens par ſa ſimplicité. Il y a des héréſies qu'il combat foiblement, d'autres avec plus de force & de ſuccès; mais ſon ſtyle eſt le même par-tout, bas, rampant, & quelquefois obſcur & embarraſſé. Crédule au-delà des regles de la bonne critique, il ajoutoit foi trop légérement aux mémoires qui tomboient entre ſes mains; de-là vient qu'il ſe contredit quelquefois, & qu'il peche ſouvent contre la vérité de l'hiſtoire. Ces défauts que l'on reprend dans ſes écrits, n'ont pas empêché qu'ils ne ſoient très-eſtimés, & qu'ils n'aient mérité à leur auteur le titre d'illuſtre docteur de l'Egliſe.

X I.

XXIII. S. Pamphile, prêtre & martyr.

Fl. tom. II. l. ix. n. 28.

Ceill. t. III. ch. xxix.

Nous pouvons mettre parmi les auteurs eccléſiaſtiques du quatrieme ſiecle, le célébre martyr S. Pamphile, dont nous avons déjà eu occaſion de parler. Il naquit en Phénicie d'une famille conſidérable, & ſe rendit de bonne-heure très-habile dans les ſciences profanes. Il renonça à tout pour s'appliquer uniquement à l'étude des ſaintes Ecritures. Afin de s'y perfectionner, il recueillit avec grand ſoin les ouvrages des anciens qu'il put trouver, & ſur-tout ceux d'Origene. Il en copia de ſa propre main une grande partie, & S. Jérôme fut dépoſitaire d'un de ces précieux manuſcrits. Ce ſaint docteur aſſure qu'il le conſervoit comme un tréſor, s'imaginant y voir encore les traces du ſang d'un martyr. Pamphile avoit une ſinguliere affection pour ceux qui s'appliquoient à l'étude de la Religion, & il leur fourniſſoit abondamment tous les ſecours dont ils avoient beſoin. Il tenoit toujours prêts un grand nombre d'exemplaires des ſaintes Ecritures, qu'il diſtribuoit libéralement à ceux qui en manquoient, non-ſeulement aux hommes, mais encore aux fem-

mes, lorsqu'il savoit qu'elles aimoient la lecture. Ayant amassé quantité de livres des anciens, il en composa une riche bibliotheque, qu'il consacra à l'église de Césarée. Saint Pamphile établit dans la même ville une école, où il enseignoit les saintes Lettres, aidé sans doute d'Eusebe qu'il avoit associé à ses études.

En même tems que Pamphile s'appliquoit à l'étude, il pratiquoit toutes les vertus chrétiennes. Il distribua tout son bien aux pauvres, pour mener une vie dure & se préparer au martyre. Il eut la gloire de le souffrir dans la persécution de Dioclétien, l'an 309 (*l*). On ignore en quel tems il avoit été fait prêtre de l'église de Césarée, dont il fut le principal ornement. Ce saint martyr est un des plus illustres apologistes qu'ait eu Origene. Il ne nous reste de l'apologie qu'il en avoit faite, que le premier livre traduit par Rufin. Nous n'avons plus que quelques passages des cinq autres livres. Ce qu'il dit pour justifier Origene des erreurs qu'on lui reprochoit sur plusieurs dogmes, est une preuve de la catholicité de S. Pamphile sur tous ces points. On y voit en même tems la solidité de son esprit, & la justesse de ses raisonnemens. Ce saint martyr avoit aussi rétabli dans sa pureté originale la version des Septante, telle qu'Origene l'avoit mise dans ses hexaples, & qui avoit été altérée depuis. Il avoit enfin travaillé à corriger de même les exemplaires du nouveau Testament.

XII.

XXIV. S. Méthode, évêque & martyr. *Ceill. t. IV. ch. j. art. 4.*

S. Méthode fut évêque de Tyr, & souffrit le martyre à la fin de la persécution de Dioclétien, c'est-à-dire, vers l'an 312. Le ménologe des Grecs dit qu'il eut la tête tranchée. Plusieurs peres de l'Eglise font un grand éloge des écrits de S. Méthode. S. Jérôme cite souvent un grand ouvrage que ce saint martyr avoit composé contre le fameux philosophe Porphyre. Il ne nous en reste que quelques fragmens. Photius nous a conservé un grand extrait d'un autre écrit de S. Méthode,

(*l*) [Les Grecs honorent sa mémoire le 16 Février, qui fut le jour de sa mort; les Latins, le 1 Juin.]

qui a pour titre, *Le banquet des dix vierges*. C'eft un dialogue où dix vierges s'entretiennent fur l'excellence de la chafteté. On nous l'a donné entier dans le fiecle dernier, & le P. Combéfis l'a inféré dans fon appendix de la bibliotheque des peres. Cet ouvrage donne une grande idée du génie & de la fcience de S. Méthode. Mais on y trouve des expreffions auxquelles il eft difficile de donner un fens orthodoxe. Quelques auteurs prétendent que les hérétiques l'ont corrompu. S. Méthode, après avoir d'abord favorifé Origene, devint enfuite un de fes plus zélés adverfaires, & fit contre lui plufieurs écrits (*m*).

XIII.

XXV. S. Amphiloque, évêque d'Icone.

Fl. tom. IV. l. xvij. n. 12 & fuiv.
Ceill. t. VII. ch. ij.

Théodoret affure que S. Amphiloque fut un des plus illuftres évêques de fon fiecle, & l'un des plus généreux défenfeurs de la foi ancienne contre les attaques des hérétiques. Il avoit une liaifon intime avec S. Bafile & S. Grégoire de Nazianze; & S. Jérôme les joint tous trois pour la fcience, tant eccléfiaftique que profane. L'hiftoire d'un évêque auffi célebre dans l'antiquité que S. Amphiloque, nous eft très-peu connue. Il fut fait malgré lui évêque d'Icone, capitale de la Lycaonie, où il s'acquitta des devoirs de fon miniftere avec un zele apoftolique. Il affifta à divers conciles, & travailla de concert avec fon cher ami S. Bafile, à remédier aux maux de l'Eglife. Il combattit avec fuccès l'héréfie des Macédoniens. M. Cotelier a donné au public une lettre importante de cet illuftre évêque, où il prouve folidement la divinité du S. Efprit. Il attaqua les Meffaliens, & les réfuta avec beaucoup de force & de lumiere. Il avoit auffi écrit fur le myftere de l'Incarnation, & avoit prouvé la diftinction des deux natures en Jefus-Chrift, & l'unité de perfonne. Mais nous avons perdu la plûpart de fes ouvrages. Les auteurs eccléfiaftiques & les conciles ne nous en ont confervé que quelques fragmens. On ignore l'année de fa mort (*n*).

(*m*) [Les Grecs font fa fête le 20 Juin; les Latins l'honorent le 18 Septembre.]

(*n*) [Les Grecs & les Latins honorent fa mémoire le 23 Novembre.]

X I V.

XXVI. [S. Phébade, évêque d'Agen.] *Fl. tom. III. l. xiij. n. 50. Ceill. t. VII. ch. iij.*

[On vit encore vers le milieu de ce siecle, S. Phébade, évêque d'Agen, de qui nous avons un traité contre les Ariens. Il l'écrivit vers l'an 357, pour s'opposer à la seconde formule de Sirmium (*o*), & montrer avec combien de raison les évêques des Gaules l'avoient condamnée. C'est à eux que ce traité paroît adressé. Quoique le principal sujet de cet écrit soit le mystere de la Trinité, S. Phébade ne laisse pas d'y traiter de l'Incarnation : il y montre par l'Ecriture les propriétés différentes des deux substances en Jesus-Christ. Il y parle de la chûte d'Osius, & fait mention de cet évêque comme vivant encore. Cet écrit où l'on ne remarque pas moins de solidité que de justesse dans les pensées & dans les raisonnemens, doit nous en faire regretter quelques autres dont on parloit du tems de S. Jérôme, & qui n'existent plus. On ne sait en quelle année S. Phébade mourut ; on croit que ce fut le 25 Avril, jour auquel on célebre sa fête.

X V.

XXVII. [S. Philastre, évêque de Bresse.] *Fl. tom. IV. l. xvj. n. 3 & suiv. Ceill. t. VI. ch. xx.*

On croit que S. Philastre, évêque de Bresse, étoit Italien d'origine. Il quitta tout pour suivre Jesus-Christ, & vécut dans une continence très-exacte, passant les nuits à étudier les divines Ecritures. Ordonné prêtre, il parcourut presque toutes les provinces de l'empire pour y prêcher la vérité, & y combattre les Païens, les Juifs, les Hérétiques, & surtout les Ariens. Il s'éleva particuliérement contre Auxence, évêque Arien de Milan, qui le fit fouetter publiquement, & l'obligea de sortir de cette ville. S. Philastre alla à Rome, où il gagna beaucoup d'ames à Dieu. De-là il continua ses courses apostoliques, & vint à Bresse, dont le territoire joignoit celui de Milan. Il y fit de si grands fruits, que le peu-

(*o*) [M. Racine ayant fait mention de ce traité dans sa Table chronologique, on a cru devoir le faire connoître ici par supplément, ainsi que les trois autres Auteurs qui suivent, & qui ont vécu dans ce même siecle.]

ple voulut l'avoir pour évêque, & l'obtint. Saint Ambroise ayant été mis sur le siege de Milan, contracta une amitié très-étroite avec S. Philastre. Ils se trouverent l'un & l'autre au concile d'Aquilée en 381 ; & ce fut chez Saint Ambroise que S. Augustin vit S. Philastre à Milan en 384. C'est la derniere fois qu'il est parlé de lui dans l'histoire. Il mourut avant S. Ambroise ; & quelques-uns croient que ce fut l'an 387 le 18 Juillet, qui est le jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Son traité des hérésies, le seul fruit qui nous soit resté de ses études, porte par-tout les caracteres de son amour ardent pour la vérité orthodoxe ; mais il faut remarquer que ni l'exactitude ni le choix ne répondent pas assez à son zele: car on ne peut disconvenir qu'il n'y ait beaucoup multiplié le nombre des hérésies. S. Augustin, dans le traité qu'il a fait sur le même sujet, dit qu'il est surprenant que S. Philastre ait compté dans son ouvrage plus d'hérésies que n'a fait S. Epiphane dans un ouvrage semblable ; d'où il conclut que ces deux auteurs n'ont pas eu la même idée de l'hérésie.

X V I.

XXVIII. [Evagre de Pont.] *Fl. tom. IV. l. xix. n. 46. Ceil. t. VIII. ch. iv.*

Evagre de Pont naquit dans cette province en 345. Son pere l'envoya auprès de S. Grégoire de Nazianze, de qui il apprit la philosophie & les saintes lettres. S. Basile le fit lecteur, & S. Grégoire de Nysse l'éleva au diaconat. Il avoit lu un grand nombre de livres, & s'étoit rendu par-là également habile dans les sciences divines & humaines ; ensorte qu'il réfutoit toutes les hérésies avec autant de force que de facilité. Ce fut ce qui engagea S. Grégoire de Nysse à le mener avec lui au concile de Constantinople en 381. Il fit dans cette église les fonctions d'archidiacre sous S. Grégoire de Nazianze & sous Nectaire. Pour se dégager des assauts que lui livroit la passion d'une femme des plus qualifiées de cette ville, il prit le parti de passer à Jérusalem, où il fut reçu par sainte Mélanie l'ancienne, qui lui persuada d'embrasser la vie solitaire. Il se retira en Egypte dans la solitude de Nitrie, d'où il alla dans le désert des Celles, & y vécut pen-

dant quatorze ans dans une pénitence très-rigoureuse. Il eut pour maîtres les deux Macaires, & se chargea ensuite de la conduite de quelques solitaires. Théophile d'Alexandrie voulut le faire évêque ; mais il trouva le moyen d'éviter l'épiscopat. Il mourut au commencement de l'an 399. Les écrits qu'il avoit composés dans sa solitude, furent trouvés si utiles, qu'on les traduisit aussi-tôt en latin ; ensorte que dix-huit ans après sa mort, on les lisoit beaucoup en Orient & en Occident. Ils avoient pour objet les principes de la morale, & les regles de la vie spirituelle. Mais depuis qu'il fut accusé d'Origénisme, on cessa de rechercher ses écrits ; d'où il est arrivé que la plûpart sont perdus. On le croit auteur du second livre de la vie des peres des déserts, qui commence par l'histoire de S. Jean d'Egypte, où il parle presque toujours comme témoin oculaire. Le premier livre est attribué à Rufin d'Aquilée, dont il sera parlé au siecle suivant.

XVII.

XXIX. [S. Astere, évêque d'Amasée.] *Ceil. t. VIII. ch. xj.*

S. Astere, archevêque d'Amasée, avoit d'abord fréquenté le barreau ; il le quitta pour embrasser l'état ecclésiastique, & fut mis sur le siege d'Amasée dans le Pont. Attaché aux maximes de la foi orthodoxe, il les enseigna à son peuple, & travailla à lui inspirer les vertus chrétiennes, paroissant au milieu de son troupeau comme un vase rempli de toute la sainteté qui pouvoit le rendre agréable à Dieu : c'est tout ce que l'on sait de ce saint évêque. Il vécut jusqu'à une extrême vieillesse. Dans un de ses discours, il parle comme témoin de la persécution de Julien ; & dans un autre, il marque qu'il vivoit encore l'année d'après le consulat d'Eutrope, c'est-à-dire, en 400. Les anciens l'ont qualifié bienheureux & docteur divin, qui comme un astre éclatant portoit la lumiere dans tous les cœurs. Surius fait mention de lui au rang des saints au 12 Juin. Nous avons de ce saint évêque plusieurs discours ou homélies sur divers sujets de morale, & quelques panégyriques. Ces écrits sont dignes d'être lûs ; les pensées en sont belles, les réflexions justes & solides, les

tours naturels, la morale pure ; & ils ne manquent ni de feu ni d'élégance. Ils excellent ſur-tout pour les deſcriptions.]

Pluſieurs peres des plus célebres, tels que S. Chryſoſtôme, S. Jérôme, S. Auguſtin, répandoient par-tout la lumiere à la fin du quatrieme ſiecle, & rendoient à l'Egliſe de très-importans ſervices : mais comme ces grands hommes ne ſont morts que dans le cinquieme, nous n'en parlerons que dans l'hiſtoire de ce ſiecle, où nous tâcherons de faire leur portrait, & de donner une idée de leurs ouvrages.

ARTICLE XII.

Pluſieurs ſaints Solitaires.

I.

NOus avons vû à la fin du troiſieme ſiecle les commencemens de l'illuſtre S. Antoine. Je vais rapporter la ſuite de la vie de ce grand ſaint, en me bornant aux principaux traits, comme il convient à un abrégé.

I. S. Antoine. Suite de ſa vie. Il ſort de ſa retraite, fait de grands miracles, & forme des diſciples.

Fl. tom. II. l. ix. n. 19 & ſuiv.

AN. 305.

S. Antoine ayant paſſé près de vingt ans dans une profonde retraite, ſans ſortir ni ſe laiſſer voir, toujours expoſé aux plus violentes tentations du démon ; mais toujours victorieux par le jeûne & par la priere, ſortit de ſa caverne comme d'un ſanctuaire, où il s'étoit conſacré à Dieu & s'étoit rempli de ſon Eſprit. Dieu fit dès-lors par lui pluſieurs miracles, & lui donna des paroles pleines de grace pour toucher les cœurs. Il forma en peu de tems un très-grand nombre de diſciples, qui abandonnoient leurs biens & renonçoient à toutes les eſpérances du ſiecle, pour mener dans la ſolitude une vie toute céleſte. On vit bien-tôt le déſert peuplé de monaſteres, qui étoient comme autant de temples, dans leſquels ces admirables ſolitaires paſſoient leur vie à chanter des pſeaumes, à étudier l'Ecriture-ſainte, à jeûner, à prier, à ſoupirer après les biens éternels, à travailler de leurs mains pour donner l'aumône, & à vivre tous

ensemble dans une charité & une union parfaite. C'étoit comme une région séparée du reste du monde, où la justice & la piété faisoient leur séjour. Antoine visitoit de tems en tems tous ces monasteres, pour donner aux freres les avis nécessaires, & les encourager par ses exhortations. Du reste il vivoit retiré, ne se communiquant à ses disciples que pour les animer à faire de continuels progrès dans la vertu.

II. Son ardeur pour le martyre. Sa réputation.

Pendant la persécution de Maximin, Antoine quitta sa solitude pour aller à Alexandrie chercher le martyre; car il brûloit du désir de donner sa vie pour Jesus-Christ. Il visitoit les confesseurs qui étoient en prison, & accompagnoit ceux qu'on menoit devant les juges; il encourageoit les uns & les autres par des discours pleins de zele, à demeurer fermes dans la foi. Malgré les menaces du juge, Antoine persista à assister les martyrs, & il attendit la fin de la persécution pour retourner à son monastere, où il continua de sacrifier à Dieu sa vie par le martyre de la pénitence. Dieu le rendit alors très-célebre par le don des miracles. On venoit à lui de tous côtés pour être guéri de diverses maladies, ou délivré de la possession du démon. Comme ce concours troubloit le repos de sa solitude, il alla au fond du désert, d'où il visitoit de tems en tems les monasteres qu'il avoit établis. Il avoit un très-profond respect pour les loix de l'Eglise, & honoroit l'état ecclésiastique dans la personne des moindres clercs.

III. Son zele pour la foi.

Le zele de S. Antoine pour la pureté de la foi, lui faisoit regarder avec horreur les dogmes impies des Ariens. Ce patriarche des solitaires étoit fort éloigné de croire qu'en quittant le monde & s'ensevelissant dans les déserts, il étoit dispensé de travailler pour les intérêts de la vérité. Lorsque la séduction eut fait les étonnans progrès que nous avons vus en parlant de l'Arianisme, Antoine, quoique simple laïc, sortit de sa solitude, à la priere de S. Athanase & des autres défenseurs de la vérité, & vint à Alexandrie pour confondre les Ariens qui avoient publié qu'il tenoit leur doctrine. Il y rendit hautement témoignage à la divinité de Jesus-Christ, & à l'innocence des saints persécutés. Il eut même le courage d'écrire à l'empereur Constantin, pour l'avertir de se donner de

de garde des Eusébiens qui abusoient de sa confiance. Pendant qu'il étoit à Alexandrie, toute la ville accourut pour le voir : les païens même s'empressoient de le toucher, & il en convertit un très-grand nombre au Christianisme.

Constantin & ses enfans lui écrivirent comme à leur pere, & témoignerent un grand desir de recevoir de ses lettres. Antoine parut peu touché d'un tel honneur, & il dit à ses disciples : Ne vous étonnez pas si un empereur, qui n'est qu'un homme mortel, m'écrit ; mais étonnez-vous de ce que Dieu nous a parlé par son propre Fils. Il fit réponse à ces princes, & leur donna de salutaires avis. IV. L'empereur lui écrit.

Des philosophes païens l'allerent visiter plusieurs fois, & quelques-uns essayerent de l'embarrasser, par la subtilité des argumens qu'ils proposoient contre la Religion Chrétienne. Mais Antoine les confondit, en leur montrant par de solides raisons l'excellence de cette Religion & l'absurdité du paganisme ; & pour leur montrer la puissance de la foi en Jesus-Christ, il fit en son nom des miracles devant eux, & les défia d'en faire autant par la force de leurs syllogismes. V. S. Antoine confond des philosophes.

S. Antoine sachant que sa fin étoit proche, alla rendre une derniere visite à ses freres, & leur dit : Mes chers enfans, ne vous relâchez point dans vos travaux & dans vos saints exercices. Vivez comme si vous deviez mourir chaque jour. Travaillez infatigablement à conserver vos ames pures de toute mauvaise pensée. Eloignez-vous de tous ceux qui enseignent l'erreur, & attachez-vous à la tradition des peres. Après leur avoir dit adieu, le saint vieillard s'en retourna sur sa montagne : il tomba malade, & rendit l'esprit avec une joie qui paroissoit encore sur son visage après sa mort. Il étoit âgé de cent cinq ans, dont il avoit passé plus de quatre-vingts ans dans la séparation du monde & l'exercice des œuvres les plus rigoureuses de la pénitence (*p*). VI. Sa mort.

I I.

Les plus illustres disciples de S. Antoine furent Macaire, Pithyrion, Paphnuce, Paul le simple, Pior, Crone. VII. Disciples de S. Antoine. *Fl. tom. III. l. xiij. n. 38.*

(*p*) [Il mourut en 356 le 17 Janvier, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.]

Macaire, qu'il ne faut pas confondre avec les deux célebres Macaires d'Egypte, dont je parlerai, fut abbé du mont Pisper, où avoit demeuré S. Antoine, & il avoit sous sa conduite cinq mille moines. On trouve une regle qui porte son nom. Pithyrion eut la conduite des moines qui demeuroient dans les grottes près du dernier hermitage de S. Antoine. Paphnuce est le saint évêque & confesseur, qui eut depuis un œil crevé dans la persécution; qui assista au concile de Nicée, & qui témoigna tant de zele contre la faction des Eusebes, persécuteurs de S. Athanase. Paul le simple n'embrassa la vie monastique qu'à l'âge de soixante ans, & il fut élevé par son humilité & par son obéissance, à un tel dégré de sainteté, qu'il faisoit de plus grands miracles que S. Antoine, qui lui renvoyoit ceux qu'il ne pouvoit guérir. Pior arriva si promptement à une haute perfection, que S. Antoine lui permit, à l'âge de vingt-cinq ans, de demeurer seul où il voudroit. Il alla dans le désert entre Nitrie & Scétis, & demeura trente ans dans un lieu où il avoit creusé un puits dont l'eau étoit amere. Il ne mangeoit par jour qu'un pain de six onces, & cinq olives. Il alla par ordre de S. Antoine visiter sa sœur qui le désiroit ardemment : mais il se tint à la porte de la maison les ieux fermés. Sa sœur se jetta à ses pieds transportée de joie, & Pior lui dit: Me voici, voyez-moi tant qu'il vous plaira; & aussi-tôt il retourna à son désert. Crone gouverna une communauté de deux cens moines près du bourg de Phœnix; & pendant soixante ans qu'il servit à l'autel en qualité de prêtre, il ne sortit jamais de son désert, & ne vécut que du travail de ses mains.

Plusieurs des disciples de S. Antoine en formerent d'autres, qui établirent & gouvernerent des monasteres nombreux. Ils n'avoient besoin d'aucun secours humain pour ces établissemens. La place ne leur manquoit pas dans les déserts: en pays chauds, il leur falloit peu d'habits, & ils n'avoient besoin de logement que pour se mettre à l'ombre. Leurs bâtimens étoient des grottes, ou des cabanes de roseaux, & d'autre semblable matiere selon les lieux. Leur nourriture étoit un peu de pain qu'ils gagnoient de leur tra-

vail, & ils avoient encore de quoi faire aux pauvres des aumônes abondantes. Ainsi ils ne cherchoient personne ; & c'étoient les séculiers qui les alloient chercher dans leur solitude, attirés par leurs vertus & par leurs miracles.

III.

Entre les plus illustres habitans des déserts, & ceux qui ont été les premiers auteurs ou les principaux propagateurs de la vie sainte des solitaires, un des plus célebres fut saint Amon (*q*), qui ayant été contraint, à l'âge de vingt-deux ans de céder à l'importunité de ses parens, & de se marier, convertit son épouse le jour même de ses nôces, lui persuada de vivre ensemble dans une parfaite continence, & mena avec elle une vie admirable pendant dix-huit ans.

VIII. S. Amon. *Fl. tom. III. l. x. n. 7.*

Quand ils ne furent plus retenus par leurs parens, Amon laissa sa femme dans sa maison, où elle assembla en peu de tems un grand nombre de vierges. Pour lui il se retira sur la montagne de Nitrie, allant voir sa femme deux fois l'année. Ils ne se nourrissoient tous deux que de pain sec, & étoient souvent plusieurs jours sans manger. Amon eut en peu de tems une multitude de disciples, dont plusieurs se sont rendus fort célebres ; & par son moyen l'état monastique s'étendit beaucoup dans l'Egypte. Il fut aussi très-illustre par ses miracles, dont la réputation se répandit jusques sur la montagne de S. Antoine. Il semble que S. Amon faisoit encore de plus grandes austérités que S. Antoine. Il mourut à la fin du quatrieme siecle (*r*).

IV.

IX. S. Pacôme. Sa conversion. *Fl. tom. III. l. x. n. 8 & suiv.*

Pacôme naquit à la fin du troisieme siecle, dans la haute Thébaïde. Son pere & sa mere étoient païens, & l'éleverent

(*p*) [M. Fleury & M. Baillet le nomment *Ammon.*]

(*r*) [Il y a eu plusieurs solitaires du nom d'Ammon. M. Fleury & M. Baillet prétendent que celui-ci mourut avant S. Antoine, c'est à dire, vers le milieu de ce siecle, & que S. Antoine, quoiqu'éloigné de treize journées de chemin, connut le moment de sa mort. Les Grecs ont marqué sa fête au 4 Octob.]

dans leurs superstitions. A l'âge d'environ vingt ans, il fut pris & enrôlé malgré lui avec plusieurs autres. Ces nouveaux soldats ayant été conduits à Thebes, Pacôme eut son logement dans une maison de Chrétiens, qui le gagnerent par leur charité & par l'exemple de leurs vertus. Le jeune soldat résolut dès-lors d'embrasser une Religion qui formoit des hommes si saints & si parfaits. Ayant eu son congé, il retourna dans son pays, où il reçut une nouvelle vie par la grace du baptême. Pacôme devenu Chrétien, ne songea plus qu'aux moïens de conserver son innocence. Il alla dans ce dessein trouver un solitaire nommé Palémon, qui menoit une vie très-pénitente, & il s'associa avec lui. Leur occupation étoit de prier & de travailler des mains, afin d'avoir de quoi se nourrir & assister les pauvres. Pacôme n'avançoit pas moins dans l'humilité & toutes les vertus intérieures, que dans la pratique des œuvres de la pénitence la plus austere. Il s'appliquoit à observer tout ce qu'il lisoit dans l'Ecriture-sainte. Il demandoit sur-tout à Dieu une grande pureté de cœur.

X. Ses austérités. Il forme des disciples.

Après que Dieu eut rempli Pacôme de sa grace, il lui fit connoître qu'il le destinoit à la répandre sur les autres. Il se retira donc à Tabenne avec Palémon, & un de ses freres qui l'étoit venu trouver. Ils demeurerent seuls quelques années, admirant sans cesse la beauté de la loi de Dieu. Ce qui leur restoit du fruit de leur travail, étoit aussi-tôt distribué aux pauvres, sans qu'ils se missent en peine du lendemain. Pacôme passa quinze années entieres sans se coucher. S'il dormoit quelquefois, c'étoit toujours assis sur une pierre, sans même s'appuyer contre la muraille. Il reçut par ordre de Dieu ceux qui se présentoient pour être ses disciples. La regle qu'il leur prescrivit, permettoit à chacun de jeûner & de travailler selon ses forces. Les solitaires logeoient trois ensemble dans chaque cellule; mais ils se rassembloient tous dans un même réfectoire. Ils gardoient un profond silence, & travailloient des mains. Pacôme éprouvoit long-tems ceux qui s'adressoient à lui, de peur d'introduire le relâchement parmi ses religieux, en admettant des personnes foibles. Il montroit l'exemple à tous, pratiquant plus d'austérités qu'au-

cun autre, quoique chargé du ſoin de tout le monaſtere. Il ſervoit à table, il travailloit au jardin, il répondoit aux étrangers, il aſſiſtoit les malades jour & nuit.

XI. Il établit la vie cénobitique.

Dans le grand nombre de ceux qui ſe rangeoient ſous ſa conduite, il y avoit des vieillards & des enfans, & il les conduiſoit différemment, ayant égard à leurs forces & à leurs diſpoſitions naturelles. Comme ſa communauté étoit devenue très-nombreuſe, il fut obligé de bâtir pluſieurs monaſteres en différens lieux, & il y mit des ſupérieurs qu'il avoit formés à la piété, & qui étoient comme lui remplis de l'Eſprit de Dieu. Voyant dans ſon voiſinage de pauvres gens occupés à nourrir du bétail, il les raſſembloit à certaines heures pour leur lire l'Ecriture-ſainte. Il faiſoit cette lecture avec une attention & une piété qui le faiſoient paroître aux ieux du peuple plutôt un ange qu'un homme.

XII. Il reçoit avec reſpect S. Athanaſe.

S. Athanaſe étant venu viſiter les égliſes de la haute Thébaïde, alla auſſi à Tabenne pour y voir S. Pacôme, qu'il regardoit comme un homme admirable, & un des plus grands ſerviteurs de Dieu. Pacôme étoit plein de reſpect pour cet illuſtre évêque, à cauſe de la ſainteté de ſa vie, & des perſécutions qu'il ne ceſſoit de ſouffrir pour la foi. Ayant donc ſu ſon arrivée, il ſe hâta d'aller au-devant de lui avec tous ſes moines, & ils le reçurent en chantant des hymnes & des pſeaumes. Mais S. Pacôme ſe tint caché dans la foule des ſolitaires, ſans ſe faire connoître au ſaint évêque, parce qu'il craignoit toute diſtinction. Il s'intéreſſoit aux affaires de l'Egliſe, & s'en informoit avec ſoin. Les maux que cauſoit l'Arianiſme le touchoient ſenſiblement, & étoient le ſujet de ſes plus ferventes prieres. C'étoit ſon zele pour la vérité qui lui rendoit S. Athanaſe ſi cher & ſi vénérable.

XIII. Il forme un monaſtere de religieuſes.

S. Pacôme forma auſſi un monaſtere de religieuſes. Ce fut ſa propre ſœur qui y donna occaſion. Etant venue pour le voir, elle ne put obtenir cette conſolation, car il ne parloit jamais aux femmes: mais elle ſuivit le conſeil qu'il lui donna par le portier du monaſtere, de travailler à ſe conſacrer toute entiere à Dieu. Pacôme lui fit bâtir par ſes moines un monaſtere éloigné du ſien: il lui donna une regle, & en

peu de tems elle devint la mere d'un très-grand nombre de religieuses. Personne ne les visitoit, excepté le prêtre & le diacre destinés à leur administrer les sacremens, & qui n'y alloïent même que le dimanche. Quand l'une d'elles étoit morte, les autres portoient le corps sur le bord du Nil qui séparoit les deux monasteres, chantant des pseaumes selon la coutume : alors les moines passoient avec des palmes d'olivier, & en chantant ils le transportoient de l'autre côté, & l'enterroient dans leur sépulture.

XIV. Ses miracles. Sa mort.

S. Pacôme eut aussi le don des miracles, & il en fit un grand nombre; mais il aimoit mieux obtenir de Dieu la conversion des pécheurs, que la guérison des malades. Vers le milieu du quatrieme siecle, Dieu affligea tous les monasteres de sa congrégation, d'une maladie contagieuse qui emporta en peu de tems plus de cent moines, & même des principaux. S. Pacôme en fut aussi attaqué, & sa maladie dura quarante jours, pendant lesquels il donna des preuves d'une grande patience, & témoigna la joie qu'il avoit de voir approcher le terme de son exil. Après avoir indiqué celui qu'il croyoit le plus capable de lui succéder, il fit le signe de la croix, & remit son ame à Dieu (f).

V.

XV. S. Hilarion. Sa sublime perfection.

Fl. tom. III. l. x. n. 9 & s.

La famille d'Hilarion étoit païenne; mais Dieu le prévint dès l'enfance de ses bénédictions. Il embrassa le Christianisme dès l'âge de douze ans. Il étoit né près de Gaza en Palestine vers la fin du troisieme siecle. La fureur de la persécution de Dioclétien ne fit point de tort à sa foi. Dès sa premiere jeunesse il transcrivit le livre des Evangiles, qu'il garda jusqu'à la mort. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il alla trouver S. Antoine, pour se rendre son disciple. Ne pouvant souffrir le grand nombre de personnes qui venoient voir saint Antoine, il se retira dans son pays avec quelques moines pour y vivre dans la solitude. Hilarion fut le premier qui

(f) [Ce fut le 14 Mai, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. On croit que cette mort arriva vers l'an 348 ou 349.]

forma des solitaires dans la Palestine & dans la Syrie. Son pere & sa mere étant morts, il distribua tout son bien aux pauvres, & se retira dans la vaste solitude qui est entre Gaza & l'Egypte, sans craindre les voleurs dont elle étoit pleine, & il y mena une vie très-austere. Il étoit souvent trois & quatre jours sans prendre aucune nourriture. Un seul habit de l'étoffe la plus commune, le défendoit de l'ardeur du soleil & des injures de l'air. Depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt, il se contenta d'une cabane couverte de joncs & d'épines. Ensuite il se construisit une petite cellule plus basse que son corps, & un peu plus longue; & ainsi elle ressembloit à un sépulcre plutôt qu'à une maison. Il étudioit avec soin le sens des divines Ecritures, qu'il avoit apprises par cœur.

XVI. Il fait des miracles, & forme des disciples. Sa mort.

Hilarion, après avoir passé vingt-deux ans dans sa solitude, devint célebre par un grand nombre de miracles, qui lui attirerent une multitude de disciples. Lorsqu'il faisoit la visite des solitaires qui étoient sous sa conduite, il s'en rassembloit autour de lui jusqu'à deux & trois mille. On vit bientôt toute la Palestine remplie d'un nombre considérable de monasteres. Il retira de l'idolâtrie plusieurs peuples, qui furent touchés des merveilles dont ils étoient témoins; mais comme la multitude de ceux qui venoient à lui, troubloient sa solitude, & témoignoient un grand respect pour sa vertu, il dit : Hélas! je suis revenu dans le siecle, & j'ai reçu ma récompense en cette vie : voilà que toute la Palestine & les provinces voisines m'estiment quelque chose. Il voulut donc passer dans un lieu où il fût inconnu : mais la nouvelle s'en étant répandue; comme si la Palestine eût été menacée de sa ruine, plus de dix mille personnes de tout âge & de tout sexe, s'assemblerent pour le retenir. Rien ne fut capable de l'arrêter. Il partit donc accompagné de quarante moines; & après avoir marché trois jours dans un désert affreux, ils arriverent à la montagne de S. Antoine, & de-là dans le désert, où il demeura trois ans. Mais les honneurs que sa vertu lui attira en ce lieu, le firent résoudre à le quitter pour passer dans le désert d'Oasis. On le suivoit par-tout comme un homme

de Dieu, qui avoit le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, & d'obtenir par ses prieres la conversion des ames. Hilarion alla ensuite en Chypre, où il demeura jusqu'à sa mort. Etant sur le point de mourir, comme la frayeur des jugemens de Dieu le saisissoit, il s'excitoit à la confiance par ces paroles: Sors, mon ame, tu as eu le bonheur de servir Jesus-Christ pendant près de soixante & dix ans, pourquoi crains-tu la mort? Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans (*t*).

V I.

XVII. Les deux saints Macaires. *Fl. tome III. l. xiij. n. 38.*

S. Macaire d'Alexandrie, ainsi appellé parce qu'il étoit originaire de cette ville, naquit au commencement du quatrieme siecle. Après avoir connu les dangers du monde, il alla chercher sa sûreté dans les déserts de l'Egypte, & il vécut long-tems dans les exercices de la plus austere pénitence. Il partageoit son tems entre la priere, qu'il renouvelloit cent fois le jour, & le travail des mains, dont il gagnoit de quoi se nourrir. Il demeuroit auprès de la montagne de Nitrie, dans un lieu qu'on appella le désert des Cellules, à cause du grand nombre de cellules des solitaires dont ce désert étoit rempli. Dans la suite on l'ordonna prêtre pour le service de ce lieu, & ainsi il se trouva chargé de la conduite de cette multitude de saints pénitens. Il ne relâcha rien pour cela de la rigueur de ses veilles & de ses jeûnes, non plus que de ses fréquentes prieres: mais il fut obligé d'employer une partie du tems, auparavant destiné au travail, à donner des avis & des instructions à ceux qui le consultoient. Il avoit un si grand amour pour la pénitence, qu'il s'efforçoit d'imiter tout ce qu'il entendoit dire que les autres pratiquoient. Quelque mortifié que fût Macaire dans tous ses sens & dans tous les mouvemens de son cœur, Dieu permit qu'il fût exercé pendant toute sa vie par diverses tentations. Elles étoient fort affligeantes pour une ame aussi pure & aussi élevée que celle de ce saint solitaire: mais Dieu le permettoit par

(*t*) [On croit que ce fut vers l'an 371 ou 372. L'Eglise honore sa mémoire le 21 Octobre.]

un

un effet de sa miséricorde sur lui, pour empêcher qu'il ne fût séduit par la plus dangereuse de toutes, qui est celle de l'orgueil. Il y étoit sans cesse exposé par la grande réputation de sainteté qu'il avoit, & par les dons extraordinaires dont Dieu le favorisoit. Il lui fit connoître un jour les dispositions intérieures des solitaires pendant les divins offices; l'attention & la ferveur des uns, la négligence & la distraction des autres; & les démons appliqués à troubler le saint exercice de la priere, par mille pensées vaines & frivoles qu'ils excitoient dans leur imagination. Macaire touché de cette vision, jetta de profonds soupirs; & fondant en larmes en la présence de Dieu, il lui dit: Regardez, Seigneur, de quelle sorte le démon nous tend des pieges. Levez-vous, mon Dieu, afin que vos ennemis soient dissipés & prennent la fuite: car vous voyez comment ils remplissent nos ames d'illusions. Depuis ce tems-là, Dieu continua de lui faire connoître les distractions des freres pendant la priere, & il lui découvrit même l'état de ceux qui approchoient de la table sacrée.

Dieu accorda aussi à Macaire la grace des miracles. On venoit de fort loin à sa cellule pour implorer son secours. Il guérissoit ordinairement les malades, & délivroit les possédés avec de l'eau bénite qu'il versoit sur eux, ou avec de l'huile sainte dont il les oignoit. Pallade qui avoit été son disciple, rapporte comme témoin oculaire plusieurs de ces miracles, & entre autres celui-ci. Un prêtre qui avoit le visage rongé par un cancer, vint pour être guéri; mais saint Macaire, à qui Dieu avoit fait connoître que ce mal étoit une punition de la témérité sacrilege avec laquelle ce malheureux prêtre avoit exercé les fonctions redoutables du sacerdoce, pendant que son cœur étoit livré à l'impureté, lui fit promettre de ne dire jamais la messe, & de se réduire pendant toute sa vie à l'état laïc. Ce prêtre fut guéri à cette condition, & s'en retourna en glorifiant Dieu.

S. Macaire d'Alexandrie dont nous venons de parler, étoit ami de S. Macaire d'Egypte, en qui l'on vit les mêmes vertus & les mêmes dons extraordinaires. Il fut aussi contraint de se laisser ordonner prêtre, afin que la multitude de soli-

taires qui s'étoient mis sous sa conduite, ne fût pas privée de l'oblation du saint sacrifice, & des autres secours qui dépendent du ministere sacerdotal. Il s'acquitta de ces fonctions sacrées avec une pureté de cœur plutôt angélique qu'humaine. Il étoit parvenu à la plus sublime contemplation, & entretenoit avec Dieu le commerce le plus intime. C'est pour cela qu'il aimoit si fort le silence & la solitude, & que dès qu'il avoit satisfait aux devoirs de la charité, il rentroit dans un profond recueillement qui tenoit son ame toujours unie à Dieu.

Ces deux saints eurent le bonheur de souffrir pour la foi dans la persécution des Ariens, [sous Valens.] Ils furent enlevés durant la nuit, & emmenés dans une île où il n'y avoit pas un seul Chrétien. Ils convertirent par leurs miracles presque tous les habitans de l'île. Après le retour de ces saints confesseurs dans leur solitude, ils allerent un jour visiter un des freres; & étant entrés dans un grand bateau pour passer le Nil, il s'y trouva des tribuns qui avoient chacun un nombreux équipage. Ces officiers voyant les deux saints au bout du bateau, vêtus pauvrement, avec un air content, qui s'entretenoient ensemble du bonheur de la vie solitaire qui paroissoit si méprisable, un d'entre eux leur dit: Que vous êtes heureux de vous jouer ainsi du monde, & de n'y prétendre autre chose qu'un habit pauvre & une nourriture très-commune! Macaire d'Alexandrie, qui étoit naturellement gai, lui répondit: Il est vrai que nous sommes heureux: mais si c'est un bonheur pour nous de nous jouer du monde, n'êtes-vous pas fort à plaindre, vous autres, de ce que le monde se joue de vous? Cette réponse toucha si vivement cet officier, qu'étant retourné chez lui, il distribua son bien aux pauvres, & renonça à toutes les espérances du siecle, pour embrasser la vie solitaire. Les deux saints s'endormirent dans le Seigneur, étant parvenus à une extrême vieillesse (*u*).

(*u*) [S. Macaire d'Egypte mourut vers l'an 390, âgé de quatre-vingts-dix ans; & S. Macaire d'Alexandrie en 405, âgé de plus de quatre-vingts-dix-neuf ans: l'église Grecque les réunit dans le culte qu'elle leur rend le 19 Janvier. L'église Latine honore le premier au 15, & le second au 2.]

VII.

Entre tous les ſaints ſolitaires qui ſemblent avoir pratiqué à la lettre les regles de perfection que Jeſus-Chriſt nous a données dans l'Evangile, on peut dire avec vérité qu'il n'y en a aucun, après S. Antoine, qui ſe ſoit rendu ſi célebre que S. Jean de Lycople, à qui l'on a donné le ſurnom de prophete. Né de parens fort peu connus dans le monde, il eſt devenu ſi vénérable à toute la terre, que les princes même & les rois les plus puiſſans ont eu pour lui un reſpect ſingulier, & que les plus grands docteurs de l'Egliſe en ont fait l'éloge.

XVIII. S. Jean, prophete.

Fl. tom. IV. l. xix. n. 12 & ſuiv.

Il naquit au commencement du quatrieme ſiecle, & il fut élevé dans la pauvreté & le travail, conformément à l'état de ſes parens. A l'âge de vingt-cinq ans, il ſe retira dans la ſolitude ſous la conduite d'un homme expérimenté dans les voies du ſalut. Il avoit paſſé environ douze ans dans cette ſolitude, lorſque ſon maître mourut. Il parcourut différens monaſteres pendant cinq ans, afin de s'inſtruire à fond de la diſcipline monaſtique. Il ſe retira enſuite ſeul ſur une montagne ſituée à une lieue de la ville de Lycople dans la Thébaïde. Il choiſit le lieu de la montagne dont l'accès étoit le plus difficile, & y fit trois grottes, qu'il enferma dans un même enclos, dont il ferma exactement l'entrée, afin que perſonne ne pût y aborder. Malgré toutes ces précautions, il fut bien-tôt connu. On vint de tous les environs, & enſuite des lieux les plus éloignés, pour le voir & ſe recommander à ſes prieres. Mais Jean ne ſe montroit que le ſamedi & le dimanche: encore ne ſe laiſſoit-il voir abſolument qu'aux hommes. Ces jours-là donc il s'approchoit d'une petite fenêtre, & il parloit à ceux qui le venoient viſiter: il les inſtruiſoit & tâchoit de leur perſuader ſur-tout qu'il n'étoit rien, qu'il ne méritoit point d'être vû, & qu'il n'étoit qu'un pécheur qui cherchoit à fléchir la juſtice de Dieu. A ce ſujet, il parloit à tous de la néceſſité de faire pénitence pour être ſauvé, non une pénitence foible & languiſſante, mais telle qu'elle ait

quelque proportion avec les fautes qu'on a commises, & qu'elle soit capable de désarmer la colere de Dieu.

Les instructions de ce saint solitaire toucherent le cœur de plusieurs, qui voulurent suivre son genre de vie. Le nombre de ceux qui venoient pour le consulter, croissant de jour en jour, & plusieurs venant de fort loin; les autres solitaires qui demeuroient sur la montagne, bâtirent auprès des grottes de Jean une espece d'avant-cour pour recevoir les étrangers. C'étoit le lieu où on lui parloit. On ne s'y entretenoit que de Dieu, & des moïens de le servir. Lorsque Jean avoit répondu à ce qu'on lui demandoit, il retournoit à la priere, & puisoit dans ce saint exercice la sagesse qui éclatoit dans ses réponses. Il joignit une mortification rigoureuse à une priere continuelle. Il ne mangeoit jamais que le soir, & toujours fort peu. Il ne vouloit point cependant qu'on poussât le jeûne à l'excès, de peur que le corps trop affoibli ne rendît l'esprit incapable des exercices qui nourrissent la piété. Le jeûne le plus excellent, disoit-il, est de faire en tout & toujours la volonté de Dieu. Il désapprouvoit toute vertu de caprice & de fantaisie, parce que l'Evangile qui nous commande d'être vertueux, est fondé sur la vérité, qui n'est autre chose que l'amour de l'ordre & de la justice.

Après trente ans passés dans cette vie admirable, Dieu lui accorda le don de prophétie. Il découvroit à ceux qui alloient le voir, les vingt dernieres années de sa vie, ce qu'ils avoient de plus caché dans le cœur. Mais il ne leur faisoit connoître que les choses dont la connoissance leur étoit nécessaire ou utile pour leur salut. Outre ce don de prophétie, Jean avoit aussi celui de guérir les maladies les plus incurables; & l'on rapporte de lui un grand nombre de miracles, qui font voir la puissance dont Dieu l'avoit revêtu. Cet illustre solitaire mourut à la fin du quatrieme siecle, dans une extrême vieillesse (*v*).

(*v*) [Les Latins honorent sa mémoire le 17 Mars: cependant on croit que sa mort arriva vers le 17 Octobre, qui est le jour où les Egyptiens célébrent sa mémoire. On croit qu'il mourut vers la fin de l'an 394.]

VIII.

XIX. S. Julien Sabas.

Fl. tom. IV. l. xv. n. 48. & l. xvj. n. 29.

Saint Julien, l'un des plus célebres solitaires du territoire d'Edesse en Mésopotamie, fut, au jugement de S. Jérôme, un des plus parfaits modeles de l'état monastique. Sa vertu lui attira le respect de tout le monde: & le surnom de *Sabas* ou vénérable, que les peuples du pays lui donnerent, en est une preuve bien sensible. Une petite caverne fort humide, fut d'abord le lieu de sa retraite. Là, dans un corps mortel, il imitoit la vie des anges, ne mangeant qu'une fois la semaine du pain de millet, où étoit encore le son, avec du sel & un peu d'eau. En peu de tems son corps devint si sec, qu'il n'avoit plus que la peau collée sur les os. Toute sa joie étoit de chanter les pseaumes de David, d'entretenir un commerce continuel avec Dieu, & de travailler uniquement à lui plaire. Sa réputation lui attira un grand nombre de disciples, dont l'occupation étoit d'aller dans le désert deux à deux; & pendant que l'un prioit prosterné, l'autre récitoit debout les saints cantiques de l'Ecriture.

Dieu lui accorda le don des miracles; mais comme il craignoit que leur éclat ne lui causât de l'enflûre, il alla au mont Sinaï pour y être inconnu. Il y bâtit une église, & ne revint à sa retraite que long-tems après. Outre le don de guérir les malades, Dieu lui avoit aussi accordé celui de prédire l'avenir. Il sut par une révélation divine la mort de Julien l'Apostat, le jour même que ce prince fut tué à plus de vingt journées de son monastere.

Quelque attrait qu'il eût pour la retraite, il la quitta néanmoins à la priere des orthodoxes, pour [venir à Antioche] confondre les Ariens qui se vantoient de l'avoir dans leur parti; à l'exemple de S. Antoine qui avoit été à Alexandrie pour un pareil sujet. Il entra dans les villes; ce qu'il n'avoit point fait depuis plus de quarante ans. Il y avoit plus de concours à son entrée, qu'à celle des princes. Chacun vouloit voir cet homme si merveilleux. Plusieurs furent guéris de leurs infirmités par ses prieres. Etant lui-même tombé ma-

lade ; pressé par les Catholiques de demander à Dieu sa guérison, il le pria de lui rendre la santé, si elle étoit de quelque utilité à l'Eglise. Aussi-tôt une sueur abondante emporta la fievre qui le consumoit. Il obtint dans le même tems la guérison d'un grand nombre de malades, & en particulier celle du comte d'Orient. Les Ariens mêmes dont il combattoit l'hérésie, ne purent s'empêcher de rendre un témoignage authentique à ses miracles. Après que S. Julien eut rendu à l'Eglise cet important service, il retourna à sa caverne. En passant par la ville de Cyr, il exhorta le peuple au jeûne & à la pénitence, & obtint de Dieu la mort d'un dangereux hérétique. Enfin il rejoignit ses disciples, vécut encore assez long-tems avec eux,& passa avec joie à une meilleure vie (*x*).

IX.

XX. S. Arsene. *Fl. tom V. l. xx. n. 1 & 2.*

S. Arsene étoit d'une naissance considérable. Il fut fort bien instruit dans toutes les sciences humaines. Le grand Théodose avoit pour lui tant d'estime, qu'il le choisit pour lever des fonts baptismaux Arcade & Honoré ses fils, & pour veiller à leur éducation. Il étoit alors vêtu d'habits magnifiques, meublé superbement, environné d'une troupe nombreuse de domestiques couverts d'or & de soie, & il nageoit, pour ainsi dire, dans les délices du siecle. A l'âge de quarante ans, Dieu lui fit connoître combien une telle vie étoit horrible à ses ieux ; & il embrasa tellement son cœur de son amour, qu'il lui fit abandonner toute la gloire du monde, pour aller s'ensevelir dans le désert de Scété. Etant encore à la cour ; comme il disoit à Dieu dans sa priere : Seigneur, apprenez-moi ce que je dois faire pour me sauver ; il entendit une voix qui lui dit : Arsene, fuis la compagnie des hommes, & tu te sauveras. Lorsqu'il fut dans le désert, il ne songea qu'à y mener une vie cachée & mortifiée. Il n'étoit distingué entre les moines, que par ses vertus. Ses habits étoient très-pauvres. Il s'occupoit à faire des nates de palmier, & travailloit assis, ayant un mouchoir dans son sein pour essuyer les larmes qui

(*x*) [Les Grecs & les Latins honorent sa mémoire le 18 Octobre.]

tomboient continuellement de ses ieux: ce qui dura toute sa vie. Il ne changeoit qu'une fois par an l'eau où trempoient les feuilles qu'il employoit, se contentant d'en ajouter de tems en tems. Les anciens du monastere lui dirent un jour: Pourquoi ne changez-vous pas cette eau puante ? Il répondit: Je dois souffrir cette odeur à cause des parfums dont j'ai usé dans le monde. Ses jeûnes & ses mortifications étoient incroyables; sa priere continuelle; ses veilles si fréquentes, que quand la nature le forçoit à dormir, il disoit au sommeil: Viens donc, méchant serviteur; & après en avoir pris un peu, il se relevoit aussi-tôt. S. Arsene vécut ainsi jusqu'à quatre-vingts-quinze ans.

La vertu qui éclata le plus en lui, fut l'amour de la retraite. Il ne sortoit de sa cellule que pour aller à l'église, où il se mettoit derriere un pilier, ne voulant ni voir ni être vû. Il étoit si pénétré de l'esprit de componction, qu'il gémissoit sans cesse, & que ses ieux étoient une source intarissable de larmes. Son humilité étoit si profonde, qu'il ne vouloit pas même écrire des lettres de piété, & qu'il refusoit de parler d'aucune question de l'Ecriture, quoiqu'il fût très en état de le faire. Car on voit quelle étoit sa lumiere dans les instructions qu'il fut forcé de donner à quelques solitaires. Comme un des freres lui témoignoit la douleur qu'il ressentoit de se voir attaqué souvent par des pensées contraires à la pureté: Arsene lui dit: Quand vous les sentez s'élever & comme parler dans votre cœur, ne leur répondez point, n'y faites point même attention, ne les combattez pas de front; mais levez-vous, priez, gémissez, & dites: Jesus-Christ Fils de Dieu, ayez pitié de moi. Le même solitaire ajouta: Je tâche de méditer ce que j'ai appris par cœur de l'Ecriture-sainte; mais je n'en suis point touché, parce que je n'en comprends pas bien le sens: cet état m'afflige sensiblement. S. Arsene lui dit: Ne cessez pas pour cela de méditer sans relâche ces paroles de vie & de salut. Car quand même nous n'entendrions pas le sens des saintes Ecritures, les démons ne laisseroient pas d'être épouvantés par la puissance de ces divines paroles. Comme il consultoit lui-même un jour sur son interieur

un vieillard fort simple, mais d'une grande sainteté, quelqu'un lui dit : Pere Arsene, comment consultez-vous cet homme grossier, vous qui avez tant lû & tant étudié ? Il répondit : J'ai appris, il est vrai, beaucoup de choses ; mais j'ignore encore l'alphabet de ce vieillard. Quand il vit que la fin de sa vie approchoit, il dit à ceux qui étoient avec lui : Ne vous mettez point en peine d'avoir de quoi faire des aumônes pour moi quand je serai mort ; c'est assez qu'on se souvienne de moi lorsqu'on offrira le saint sacrifice. Etant près d'expirer, ses larmes coulerent en abondance, & il témoigna combien il étoit effrayé à la vûe des jugemens de Dieu. Quand il fut mort, un des abbés dit : Que vous êtes heureux, Arsene, de vous être tant pleuré, puisque ceux qui ne se pleurent pas pendant leur vie, verseront des larmes éternelles & infructueuses après leur mort ! S. Arsene mourut vers l'an 445, après avoir passé cinquante-cinq ans dans la retraite & dans la pénitence (y).

X.

XXI. Maniere de vivre des solitaires d'Egypte. *Fl. tom. V. l. xx. n. 8 & suiv.*

Le long séjour que fit Cassien chez les moines d'Egypte, lui donna moien de s'instruire parfaitement de leur maniere de vivre. On connoît la perfection de ces moines par les relations qu'il nous a laissées. Il les visitoit à la fin du quatrieme siecle.

Cet auteur nous apprend que les moines d'Egypte portoient une tunique de lin qui ne descendoit qu'au-dessous des genoux, & dont les manches ne passoient pas les coudes, afin de laisser plus de liberté pour le travail. Cette tunique étoit large, & ils avoient une ceinture pour l'arrêter. Ils portoient des capuces qui ne descendoient que jusqu'au haut des épaules, & ils ne les quittoient ni jour ni nuit. Ils marchoient nuds pieds pour l'ordinaire, excepté dans les grands froids. Par-dessus la tunique, ils portoient un manteau de lin qui couvroit le cou & les épaules, & par-dessus une melote ou peau de mouton. Ils marchoient un bâton à

(y) [Les Grecs honorent sa mémoire le 8 Mai ; les Latins, le 19 Juillet.]

la

la main. Leur nourriture n'étoit que du pain & de l'eau. En certains jours de grandes fêtes, ils ajoutoient quelques prunes & quelques olives. Ils s'assembloient pour prier le soir & la nuit, & ils récitoient douze pseaumes, auxquels ils ajoutoient deux lectures, l'une de l'ancien & l'autre du nouveau Testament. Après chaque pseaume, ils prioient debout les mains étendues, se prosternoient un moment, & se relevoient aussi-tôt, de peur de s'endormir, suivant exactement les mouvemens de celui qui présidoit à la priere. Un profond silence régnoit dans l'assemblée, quelque nombreuse qu'elle fût. On n'entendoit qu'une seule voix, ou de celui qui prononçoit le pseaume, ou du prêtre qui faisoit la priere. Celui qui chantoit, étoit debout; tous les autres assis sur des sieges fort bas, parce que leur jeûne & leur travail continuel ne leur permettoient pas de demeurer debout. Si les pseaumes étoient longs, ils les partageoient, ne cherchant pas à en dire beaucoup & promptement, mais à y donner une grande attention. Ils n'avoient pour tous meubles dans leurs cellules, qu'une nate pour se coucher, & un paquet de grosses feuilles de la plante nommée *papyrus*, commune en Egypte, d'où vient le nom de *papier*, parce qu'on s'en servoit aussi pour écrire. Ce paquet étoit leur chevet pendant la nuit, & leur servoit de siege pour le jour. Ils demeuroient dans leurs cellules, travaillant & priant sans cesse; & afin que le travail fût compatible avec la priere, ils choisissoient des ouvrages faciles & sédentaires, comme de faire des nates & des paniers. Ces moines d'Egypte étoient ceux de tous qui recommandoient le plus le travail des mains, comme l'unique remede à l'ennui de la solitude, & à une infinité de maux. Ils ne vouloient pas que les moines reçussent rien de personne pour leur subsistance: au contraire, leur travail les mettoit en état d'exercer l'hospitalité envers ceux qui les venoient visiter, & d'envoyer de grandes aumônes dans les lieux stériles de la Libye, & même dans les villes pour les prisonniers.

X I.

XXII. Dénombrement des monasteres d'Egypte. *Ibid. n. 9.*

Il y avoit alors des monasteres dans toutes les parties de l'Egypte. Les plus anciens étoient dans la Thébaïde, vers le fond de la mer Rouge. Là étoit le mont Colzim, où mourut S. Antoine, & le mont Pisper, autrement la montagne extérieure, qu'il avoit aussi habitée, & où demeurerent la plûpart de ses disciples. On en comptoit jusqu'à cinq mille, qui, après S. Antoine, furent gouvernés par un S. Macaire, autre que les deux dont j'ai parlé, l'Alexandrin & l'Egyptien. Il y avoit un monastere de l'autre côté du Nil, près de la ville d'Hermopole, où l'on croit (ʒ) que la sainte Vierge & saint Joseph avoient amené Jesus enfant, & que l'on nomme aujourd'hui *Matarée*. Là vivoient environ cinq cens moines, sous la conduite de S. Apollon ou Apollonius, qui fut mis en prison sous le regne de Julien. S. Isidore gouvernoit aussi dans la Thébaïde une communauté de mille moines, qui gardoient une clôture très-exacte. Au-dedans de leur enclos, ils avoient des puits, des jardins, & tout ce qui leur étoit nécessaire. Personne n'y entroit que pour y passer sa vie. Un vieillard gardoit la porte pour répondre aux étrangers, & exercer l'hospitalité. Le prêtre Dioscore en gouvernoit environ [cent (*a*) dans quelque endroit de la Thébaïde. Près d'Antinoopolis, il y en avoit environ] deux mille, dont quelques-uns étoient anachoretes, enfermés dans des cavernes.

Mais la grande merveille de la Basse-Thébaïde, étoit la ville d'Oxyrinque, ainsi nommée en grec du nom d'un poisson à bec pointu, que les Egyptiens adoroient, & qui avoit un temple célebre en cette ville. Elle étoit peuplée de moines dedans & dehors, ensorte qu'il y en avoit plus que d'autres habitans. Les bâtimens publics & les temples d'idoles avoient été convertis en monasteres, & on en voyoit par toute la

(ʒ) [Ou, comme dit M. Fleury, *où l'on croyoit.*]

(*a*) [Une méprise de copiste ou d'Imprimeur, a passé dans les précédentes éditions les deux lignes que nous rétablissons ici entre deux crochets d'après M. Fleury, que M. Racine fait dans ce paragraphe. La répétition du mot *environ* a donné lieu à la méprise.]

ville plus que de maiſons particulieres. Les moines logeoient juſques ſur les portes & dans les tours. Il y avoit douze égliſes pour les aſſemblées du peuple, ſans compter les oratoires des monaſteres. Cette ville, qui étoit grande & peuplée, n'avoit ni hérétiques, ni païens, mais tous Chrétiens catholiques. Il y avoit vingt mille vierges & dix mille moines. On y entendoit le jour & la nuit retentir de tous côtés les louanges de Dieu. Il y avoit, par ordre des magiſtrats, des ſentinelles aux portes, pour découvrir les étrangers & les pauvres; & c'étoit à qui les retiendroit le premier, pour exercer envers eux l'hoſpitalité. J'ai parlé des monaſteres que gouvernoit S. Pacôme. Les moines de ſa congrégation s'aſſembloient deux fois l'année, à Pâques & au mois d'Août. Cette derniere aſſemblée étoit pour pardonner les fautes, & réconcilier ceux qui avoient quelque refroidiſſement. On y éliſoit auſſi les ſupérieurs & les officiers des monaſteres. S. Jérôme dit qu'ils ſe trouvoient juſqu'à cinquante mille enſemble pour célébrer la pâque. C'eſt le premier exemple que nous trouvions de pluſieurs monaſteres unis en congrégation ſous une même regle. Un monaſtere comprenoit trente ou quarante maiſons, dont trois ou quatre faiſoient une tribu pour aller enſemble au travail, ou ſervir la même ſemaine. Chaque maiſon contenoit environ quarante freres d'un même métier, par exemple, tous natiers, ou tiſſerans, ou couturiers, ou foulons. Chaque maiſon comprenoit pluſieurs cellules où ils logeoient trois à trois; mais ils mangeoient dans un réfectoire commun. Chaque maiſon étoit marquée par une lettre de l'alphabet, que chacun des moines de la maiſon portoit ſur ſon capuce. Dans une ville de la Haute-Thébaïde il y avoit un monaſtere de femmes, au nombre de plus de cent, fort renommées pour leurs vertus. Elles [ne bûvoient point de vin (*b*),] ne mangeoient point de fruits, & jeûnoient ſouvent deux ou trois jours. Elles étoient vêtues d'un cilice qui les couvroit juſqu'aux pieds. Elles travailloient tant qu'elles pouvoient, n'uſoient point de remedes dans leurs maladies,

(*b*) [Les mots enfermés ici entre deux crochets, ſe trouvent dans M. Fleury, que M. Racine ſuit encore ici.]

mais les recevoient comme une grande bénédiction, & gardoient une clôture exacte. Euphrasie, veuve d'un homme de grande qualité nommé Antigone, leur ayant offert vingt ou trente livres d'or de revenu, l'abbesse les refusa, & reçut seulement de l'huile pour les lampes, & des parfums pour l'oratoire. Euphrasie, ou Euphraxie, sa fille, y entra à l'âge de sept ans, & devint illustre par ses vertus & par ses miracles. Près d'Antinoüs, il y avoit douze monasteres de femmes, un entre autres gouverné par une abbesse qui pratiquoit la vie monastique depuis quatre-vingts ans. Elle avoit avec elle soixante jeunes vierges qui lui étoient tendrement attachées, & qui recevoient d'elle de solides instructions. Elles sortoient le dimanche pour aller à l'église recevoir la communion; mais une d'entre elles, nommée Taor, qui n'avoit pu par ses austérités effacer sa beauté, demeuroit toujours à travailler dans le monastere, couverte de haillons.

Dans l'Egypte proprement dite, près d'Arsinoé, l'abbé Sérapion gouvernoit environ dix mille moines. Le désert de Nitrie en avoit cinq mille en cinquante monasteres. Ils avoient une église & huit prêtres, dont le plus ancien faisoit seul les fonctions. Les sept autres n'en faisoient aucune pendant sa vie. Près de-là étoit le monastere des Celles, & le mont de Phermé, habité par environ cinq cens moines. Près de-là aussi étoit le monastere de Scété, où demeurerent les deux Macaires & S. Arsene. Près d'Alexandrie, il y avoit environ deux mille moines en divers monasteres. A Canope étoient plusieurs monasteres, entre autres celui de Métanée. A Péluse il y avoit aussi des moines, entre autres le célebre S. Isidore qui vivoit dans ce même tems (*c*). Tel étoit l'état des monasteres d'Egypte à la fin du quatrieme siecle. Le nombre de tous les moines qui ont été marqués, monte à plus de soixante & seize mille; celui des religieuses, à vingt mille sept cens ou environ, sans compter les monasteres dont le nombre n'est pas exprimé.

La nature d'un ouvrage comme celui-ci, ne me permet pas de m'étendre davantage sur l'œuvre des solitaires. Le peu

(*c*) [Il sera parlé de ce saint moine au siecle suivant. *Art. IX. n. 26.*]

que je viens de rapporter, fournit une preuve de la divinité de la Religion Chrétienne, qui paroît invincible.

ARTICLE XIII.

Conciles & discipline.

I.

ON croit que ce fut l'an 300 ou 301, que l'on tint un concile en Espagne à Elvire, c'est-à-dire, Elibéris ou Illibéris, dans la province Bétique. Il n'en reste plus que quelques ruines sur une montagne près de Grenade. Dix-neuf évêques s'y assemblerent, entre autres Osius de Cordoue, dont nous avons si souvent parlé; Sabin de Séville, Flavius d'Elvire, Valere de Sarragoce, célebre confesseur; ceux de Mérida, de Léon, de Tolede, d'Evora, de Malaga, de Cadix. Vingt-six prêtres prirent séance avec les évêques, les diacres étant debout & tout le peuple présent. On y fit quatre-vingts-un canons de discipline. Le premier porte que quiconque, après le baptême, étant en âge de raison, aura sacrifié aux idoles, n'obtiendra pas la communion, même à la mort. Le grand nombre de ceux qui étoient tombés dans la persécution, obligeoit à cette sévérité à l'égard de ceux qui auroient apostasié volontairement. On condamne à dix ans de pénitence, quiconque ira au capitole seulement pour voir le sacrifice des païens. Si quelqu'un brise des idoles, & est tué sur la place, il ne sera point mis au nombre des martyrs. On impose des peines très-rigoureuses contre l'homicide & l'adultere, en distinguant le cas où l'on ne devoit pas accorder la communion, même à la mort. Il est défendu de donner en mariage des filles Chrétiennes à des païens. Il est défendu d'ordonner dans une province ceux qui auront été baptisés dans une autre, parce que leur conduite n'y est point connue. La continence est prescrite aux évêques, aux prêtres, aux diacres, & même à tous les clercs qui sont dans

I. Concile d'Elvire. *Fl. tom. II. l. ix. n. 14 & 15.* AN 300 ou 301.

l'exercice de leur miniſtere. L'évêque, ou tout autre clerc, n'aura avec lui que ſa ſœur [ou ſa fille,] qui ſoit vierge ou conſacrée à Dieu, mais point d'étrangere. L'uſure eſt défendue aux clercs, ſous peine de dégradation, & aux laïcs, ſous peine d'excommunication.

Les évêques, les prêtres & les diacres ne quitteront point leurs places pour trafiquer, & ne fréquenteront point les foires & les marchés; mais ils pourront envoyer quelqu'un pour ſe procurer la ſubſiſtance, & vendre leurs marchandiſes. (Les égliſes n'avoient point encore de revenus fixes, & la plûpart des clercs, même les évêques, étoient fort pauvres.) Ceux qui commencent à ſe convertir à la foi, s'ils ont une conduite irréprochable, doivent être admis à la grace du baptême dans deux ans, à moins que la maladie n'oblige de les ſecourir plutôt. On abolira la mauvaiſe coutume de mettre de l'argent dans les fonts en recevant le baptême, de peur que l'évêque ne ſemble vendre ce qu'il a reçu gratuitement. Si un diacre gouvernant un troupeau, a baptiſé quelques perſonnes ſans évêque & ſans prêtre, l'évêque doit les perfectionner par ſa bénédiction: s'ils meurent auparavant, chacun ſera ſauvé ſelon ſa foi & ſes diſpoſitions. (On voit ici des diacres qui avoient une eſpece de paroiſſe.) Si un cocher du Cirque ou un comédien veulent embraſſer le Chriſtianiſme, qu'ils commencent par renoncer à leur métier, ſans eſpérance de le jamais reprendre. On donnoit le nom de *Chrétiens* aux catéchumenes, & celui de *Fideles* à ceux qui étoient baptiſés. Celui qui étant dans la ville paſſera trois dimanches ſans venir à l'égliſe, en ſera exclus autant de tems pour le punir. Les évêques ne doivent point recevoir de préſens des pécheurs qui ne ſont point réconciliés. Les Chrétiens en voyage prenoient des lettres de leurs évêques, pour prouver qu'ils étoient dans la communion de l'Egliſe. On interrogeoit ces voyageurs ſur l'état de leurs égliſes: ainſi chaque évêque pouvoit être aiſément inſtruit de l'état de toutes les égliſes.

On célébrera tous les mois les jeûnes doubles, excepté les deux mois de Juillet & d'Août, à cauſe des chaleurs. Le

jeûne double ou *renforcé* consistoit à passer tout le jour sans manger, & à se priver même de l'unique repas que l'on prenoit sur le soir les jours de jeûne ordinaire : on jeûnoit deux jours chaque semaine, & de plus un chaque mois, fixé au samedi. On défend sous peine d'être noté d'hérésie, de célébrer la Pentecôte un autre jour que le cinquantieme après Pâques. (On traite d'*hérésie* l'erreur sur le tems & la maniere de célébrer ces fêtes principales.) On n'allumera point de cierges pendant le jour dans les cimetieres, pour ne point troubler l'attention des fideles. Il est défendu aux femmes d'y veiller pendant la nuit. Le concile d'Elvire est le plus ancien dont il nous reste des canons de discipline.

I I.

II. Concile d'Arles. *Fl. tom. III. l. x. n. 15.* AN 314.

Le concile d'Arles, qui fut convoqué l'an 314 par l'empereur Constantin au sujet du schisme des Donatistes, étoit au-moins de trente-trois évêques. Quelques absens y envoyerent des prêtres à leur place. Le nombre des évêques des Gaules fut le plus grand. On en voit seize dans les souscriptions. Plusieurs églises des Gaules y sont marquées, Arles, Lyon, Vienne, Marseille, Autun, Reims, Treves, Cologne, Rouen & Bordeaux : dans la Grande-Bretagne, Londres & Yorc ; il y a quelques Italiens, plusieurs Espagnols, & plusieurs Africains. Le pape S. Sylvestre y avoit envoyé deux prêtres & deux diacres. Cécilien fut absous dans ce concile, & ses accusateurs condamnés. Mais avant que de se séparer, les évêques firent des canons de discipline, qu'ils adresserent au pape S. Sylvestre avec une lettre synodale. Plut à Dieu, disent-ils au pape, que vous eussiez assisté à notre assemblée, notre cher frere : La condamnation (des Donatistes) en eût été plus sévere, & notre joie plus grande. Nous avons fait divers réglemens, en suivant le mouvement du S. Esprit. Nous avons cru que, selon l'ancien usage, c'étoit à vous principalement à les notifier aux autres, puisque vous avez la plus grande part dans le gouvernement de l'Eglise. Les réglemens de ce concile sont compris en vingt-deux canons.

La pâque sera observée par tout le monde le même jour. Tous les ministres de l'Eglise demeureront dans les lieux où ils auront été ordonnés; s'ils vont ailleurs, ils seront déposés. Il doit y avoir au moins trois évêques pour l'ordination d'un évêque. Les gens de théâtre seront excommuniés tant qu'ils resteront dans cet infâme métier. L'Eglise a toujours suivi la discipline de ce canon. Elle a toujours regardé comme indignes de la communion des fideles, ceux qui font profession de divertir le peuple par les spectacles: elle les a toujours interdits aux fideles, & les anciens peres ont prévenu tous les vains prétextes dont on se sert aujourd'hui pour justifier les spectacles. Ceux qui après avoir apostasié ne se présentent point à l'Eglise pour demander la pénitence, & qui étant malades demandent la réconciliation, on la leur doit refuser, à moins qu'ils ne reviennent en santé, & ne fassent de dignes fruits de pénitence. On ne se fioit point alors à des conversions excitées par la crainte de la mort. Il est défendu aux diacres d'offrir le sacrifice. Si quelqu'un quitte l'hérésie pour rentrer dans l'Eglise, on l'interrogera sur le symbole; & si l'on voit qu'il a été baptisé au nom du Pere & du Fils & du S. Esprit, on se contentera de lui imposer les mains, afin qu'il reçoive le S. Esprit. Plusieurs savans croyent que c'est ce canon du concile d'Arles, que S. Augustin a en vûe quand il dit, que l'unité du baptême a été décidée *dans un concile plénier.* Les Africains, disent-ils, ont coutume de donner le nom de *général* à tous les conciles où il se trouvoit des évêques de plusieurs provinces. Ces savans alleguent plusieurs raisons pour prouver que le concile d'Arles décide plus nettement la question du baptême des hérétiques, que celui de Nicée.

III.

III. Concile d'Ancyre. *Ibid, n. 16.*

On rapporte au même tems le concile d'Ancyre & celui de Néocésarée, célebres par leurs canons; & il est certain que les conciles furent fréquens dès que l'Eglise fut en liberté. Ancyre étoit métropole de Galatie. On marque dix-sept évêques qui assisterent à ce concile, où l'on fit vingt-cinq canons,

nons, dont les premiers regardent ceux qui étoient tombés dans la persécution. L'on y voit la distinction des fonctions des prêtres & des diacres. Les prêtres offroient le sacrifice, & instruisoient: les diacres présentoient l'offrande, & faisoient les annonces; c'est-à-dire, qu'ils faisoient dans l'église ce que faisoient les crieurs publics dans les assemblées civiles. On laisse aux évêques le pouvoir de prolonger ou d'abréger le tems de la pénitence, & d'user d'indulgence; selon la maniere dont les pénitens se conduiront pendant le tems de leur pénitence. Le concile, en parlant des crimes pour lesquels on mettoit en pénitence toute la vie, dit qu'il est plus humain d'imposer une pénitence de dix ans. Les homicides involontaires devoient faire sept ans de pénitence, selon l'ancienne regle. Le concile d'Ancyre n'en met que cinq. On commençoit dès-lors à adoucir la rigueur de la discipline. On voit par ce concile, que l'Eglise commençoit à posséder quelques fonds, & qu'ils étoient inaliénables.

IV. Concile de Néocésarée. *Ibid. n. 17.*

Une partie des mêmes évêques qui avoient assisté au concile d'Ancyre, assista à celui de Néocésarée [dans le Pont.] Vital d'Antioche paroît avoir présidé à l'un & à l'autre. Nous avons les canons de ce concile au nombre de quinze. Si un prêtre se marie, il sera déposé. On ne doit point ordonner de prêtre avant trente ans. On n'ordonnera point celui qui a été baptisé en maladie, à moins qu'il n'ait un mérite extraordinaire, & que l'on ne manque de sujets. Voilà des causes de dispense. Comme on n'offroit qu'une fois le sacrifice dans chaque ville, le concile régla celui qui devoit présider à l'action, c'est-à-dire, offrir le sacrifice, & donna la préférence aux prêtres de la ville sur ceux de la campagne. Il ne doit y avoir que sept diacres dans chaque ville, quelque grande qu'elle soit, selon la premiere institution. On la garde encore aujourd'hui à Rome. Il est défendu aux chorévêques d'ordonner des prêtres ou des diacres, & de rien faire d'important sans la permission de l'évêque. Les chorévêques n'étoient, à ce que l'on croit, du moins dans la plûpart des églises, que des prêtres, à qui les évêques donnoient presque

toute leur autorité pour la campagne (*d*). On distingue dans ce concile deux ordres de catéchumenes : les uns n'étoient admis qu'à écouter les lectures & les instructions, comme les païens ; les autres, plus avancés, pouvoient prier avec les fideles, mais à genoux & avant le sacrifice. Ceux qui se marioient plusieurs fois, étoient mis en pénitence. Les secondes nôces étoient permises ; mais on les regardoit comme une foiblesse.

I V.

V. Canons de discipline du concile général de Nicée. *Fl. tom. III. l. xj. n. 16 & suiv.* AN 325.

Le concile de Nicée ayant réglé ce qui regardoit la foi, comme nous l'avons vû, fit des regles générales de discipline, non pour en établir une nouvelle, mais pour conserver l'ancienne qui se relâchoit. Ces canons sont au nombre de vingt, reçus de toute l'antiquité.

Les néophytes sont exclus de l'épiscopat & du sacerdoce. Le mot de *néophyte* qui vient du grec, signifie jeune plante. On appelloit donc *néophytes* ceux qui n'avoient été entés sur Jesus-Christ, par le baptême, que depuis peu de tems, & qui étant encore de tendres & jeunes plantes, n'avoient pas assez de force & de solidité pour résister aux orages, ni assez de tronc & de branches pour couvrir les environs d'une ombre salutaire. Tel est le sens & la raison de l'ordonnance de l'Apôtre, qui défend d'élever un néophyte à l'épiscopat, de peur que s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que le diable. Les besoins pressans de l'Eglise pendant les persécutions, avoient rendu nécessaire la dispense de cette ordonnance en quelques occasions : mais il étoit à craindre que l'ambition des prétendans, ou la violence du peuple ne vinssent jusqu'à l'abolir entiérement ; & c'est ce qui engagea le concile de Nicée à la rappeller & à l'établir de nouveau. Il y avoit néanmoins des occasions, mais extraordinaires & très-rares, où la dispense de cette regle

1. Tim. iij. 6.

(*d*) [On ne sait comment il est arrivé que ce canon touchant les chorévêques, se trouve joint ici à ceux du concile de Néocésarée : il appartient au concile d'Ancyre dont il est parlé au paragraphe précédent.]

avoit lieu. Le grand mérite & les rares qualités d'un homme à qui Dieu avoit donné dès l'enfance chrétienne la maturité, le zele & la force d'un évêque, en étoient un motif légitime.

Le concile de Nicée défendit généralement que ni évêque, ni prêtre, ni diacre, ni aucun autre clerc, ne pût avoir d'autre femme dans sa maison que sa mere, sa sœur, sa tante : encore vouloit-il qu'elles jouissent d'une réputation entiere. On vouloit faire une loi générale qui défendît à ceux qui étoient dans les ordres sacrés, d'habiter avec les femmes qu'ils avoient épousées étant laïcs; mais le confesseur Paphnuce se leva, & fit sentir qu'il étoit plus avantageux de laisser chaque église dans sa coutume. Le célibat des clercs étoit observé dans les trois grands patriarchats, Rome, Alexandrie, Antioche. Mais il suffisoit que l'usage ne fût pas universel, pour empêcher le concile de Nicée d'en faire une loi générale. Car en ces tems-là on ne faisoit pas des canons pour introduire de nouvelles pratiques, au hasard d'être mal observées, mais pour confirmer les anciens usages de tradition apostolique. Le neuvieme canon pourvoit encore à la pureté des clercs, en ordonnant la déposition de ceux qui avoient été ordonnés, après avoir commis un crime depuis leur baptême. Jusques-là, & long-tems après, le crime étoit une irrégularité, c'est-à-dire, que quiconque en avoit commis un depuis son baptême, n'étoit point admis aux ordres, quelque pénitence qu'il eût faite.

L'usure fut défendue aux clercs sous peine de déposition. Comme les loix Romaines la permettoient, il étoit difficile d'en abolir l'usage ; & l'Eglise commença par la défendre expressément aux clercs, sans pour cela l'approuver dans les laïcs. On réprima les entreprises des diacres, qui, étant chargés du temporel des églises, & de la distribution des aumônes & des pensions, abusoient du crédit que cette charge leur donnoit, jusqu'à s'élever au-dessus des prêtres.

Le concile ordonna que tous les évêques d'une province, ou au moins trois, concourroient à l'ordination d'un évêque avec le consentement par écrit des absens; mais que le métropolitain confirmeroit ce qui auroit été fait. On voit par-là

que dès-lors la division des provinces étoit établie, & que l'évêque de la capitale avoit le nom de *métropolitain*. Ces provinces étoient réglées selon la division de l'empire Romain. On défendit sous de grandes peines les translations, dont l'abus commençoit à devenir plus fréquent. La stabilité dans une même église fut ordonnée, même aux prêtres & aux diacres.

Nous voyons par les canons du concile de Nicée, que dès-lors les évêques des trois premieres villes du monde, Rome, Alexandrie & Antioche, avoient jurisdiction sur les provinces voisines, & avoient un dégré au-dessus des métropolitains. On les a depuis nommés, *patriarches*. L'évêque de Rome étoit regardé comme patriarche en Occident, sans préjudice de sa qualité de chef de l'Eglise universelle, si bien établie dans les siecles précédens. Le cinquieme canon porte, que l'on tiendra tous les ans deux conciles dans chaque province, un avant le carême, & l'autre en automne. Cela n'étoit pas difficile pour des évêques qui voyageoient sans train & à peu de frais. On rend fréquent l'usage des conciles provinciaux. Ils ne pouvoient se tenir si réguliérement pendant les persécutions; mais aussi-tôt que l'Eglise fut en liberté, elle en profita pour les établir; parce que c'étoit le tribunal ordinaire où se devoient juger toutes les affaires importantes de la Religion. On voit aussi qu'il y est parlé du carême, comme d'un tems consacré par-tout à la pénitence; & l'on en parle comme nous en parlons aujourd'hui. Pendant le carême, les évêques étoient tellement occupés à l'instruction des fideles, des catéchumenes & des pénitens, que ce n'eût pas été un tems propre à tenir des conciles. On remarque encore dans les canons de Nicée les différens dégrés de pénitence, les *pleurans*, les *auditeurs*, les *prosternés*, les *consistans*. Le concile donne aux évêques la faculté d'user d'indulgence à l'égard des pénitens qui vivent dans les larmes, les souffrances, les bonnes œuvres, & qui prouvent la solidité de leur conversion par des effets réels. Quant aux mourans, on ne les privera point du viatique, qui est si nécessaire. Ce *viatique* est la participation à l'Eucharistie, comme le con-

cile le dit en termes formels. Il y a d'autres canons qui regardent les hérétiques qui veulent rentrer dans l'Eglise.

Il est aussi parlé, dans les canons du concile de Nicée, de diaconesses. Elles recevoient l'imposition des mains, portoient un habit particulier, & étoient du nombre des personnes consacrées à Dieu. Elles faisoient à l'égard des femmes, les mêmes fonctions que les diacres à l'égard des hommes, autant qu'elles en étoient capables, sur-tout pour la visite des pauvres & l'instruction des catéchumenes. Elles gardoient les portes d'un des côtés de l'église, où les femmes étoient séparées des hommes; & dans l'action du baptême, elles les aidoient à se deshabiller & à se revêtir, afin que tout se fit avec la plus parfaite bienséance. Le dernier canon regarde une simple cérémonie: il est ordonné de prier debout [le dimanche &] pendant le tems pascal. Les peres étoient attachés aux moindres traditions, quand elles étoient anciennes, comme celle-ci. Le respect que l'on avoit pour ce grand concile, a fait passer sous son nom plusieurs regles qu'il n'avoit pas établies.

Les principaux évêques furent chargés de porter dans leurs provinces, & de faire connoître par-tout les ordonnances du concile; & voici le catalogue qui nous reste de ces évêques. Osius les envoya par ses prêtres (*e*) à Rome, en Italie, en Espagne, en Gaule, en Germanie, dans la Grande-Bretagne. S. Alexandre d'Alexandrie, avec Athanase son diacre, à toute l'Egypte, la Libye, la Pentapole, & aux provinces voisines. Les évêques de Jérusalem & de Césarée, à la Palestine, l'Arabie, & la Phénicie. S. Eustathe d'Antioche, à la Célésyrie, la Mésopotamie, & la Cilicie. Jean, évêque Persan, à toute la Perse & aux grandes Indes. L'évêque de Césarée, à la Cappadoce, la Galatie, le Pont, la Paphlagonie, la grande & petite Arménie. L'évêque de Cyzique, par les évêques de Smyrne & de Troade, à l'Asie, l'Hellespont, la Lydie, & la Carie. L'évêque de Laodicée, à la premiere & à la seconde Phrygie. Alexandre

(*e*) [Ou plutôt, il remit les ordonnances du concile aux prêtres Viton & Vincent, légats du pape; & ce fut par eux qu'il les envoya.]

de Thessalonique, par ceux qui dépendoient de lui, [à la premiere &] à la seconde Macedoine, avec la Grece, la Thessalie, l'Achaie, l'Illyrie, l'une & l'autre Scythie. S. Alexandre de Byzance, à toutes les îles Cyclades. Protogene de Sardique, à la Dacie, la Dardanie, & les pays voisins. L'évêque de Marcianople, à la Mysie, & aux nations voisines. Cécilien de Carthage, à toutes les provinces d'Afrique, de Numidie, & de Mauritanie. Ce dénombrement est très-utile pour connoître la subordination des églises, & la géographie ecclésiastique.

V.

VI. Concile d'Antioche.

Fl. tom. III. l. xij. n. 10 & suiv.

Tillem. t. VI. hist. de l'Arianisme, not. 26.

AN 327 ou 341.

La magnifique église que le grand Constantin avoit commencée à Antioche, ne fut achevée qu'en l'an 341, dix ans après. On en voulut faire la dédicace avec une grande solemnité; & pour cet effet on assembla à Antioche un grand nombre d'évêques, dont la moitié étoit Ariens. M. de Tillemont pense, après M. Herman, qu'il faut distinguer deux conciles d'Antioche; celui de la dédicace dont nous venons de parler, dont le fameux Eusebe de Nicomédie fut l'ame, & qu'on peut appeller une assemblée d'iniquité; & un autre plus ancien tenu sous S. Eustathe [vers l'an 327.] Le même auteur croit que les canons si beaux attribués indistinctement au concile d'Antioche, & qui ont toujours été si célebres dans l'Eglise, doivent avoir été faits dans le plus ancien.

Il est défendu aux évêques & aux ecclésiastiques, sous peine de déposition, d'aller à la cour sans le consentement & les lettres du métropolitain & des évêques de la province. La stabilité des ecclésiastiques est prescrite sous peine de déposition. Il est défendu aux évêques de changer de siege; & le concile va au-devant de tous les prétextes qu'on pouvoit alléguer pour justifier les translations, comme la violence du peuple, ou le choix & le jugement des évêques. On sentoit de quelle conséquence il étoit de ne point laisser introduire un tel abus. Si un évêque ordonné pour une église, n'en peut prendre possession par le refus du peuple, il demeurera vacant & comme particulier. On ne dit point que

le peuple auquel il étoit destiné, dût être contraint à le recevoir, tant le gouvernement de l'Eglise étoit doux & volontaire. On établit des regles très-saintes sur l'élection des évêques. Un évêque ne doit point se nommer un successeur, ni rien faire dans une autre église. Il ne doit rien entreprendre au-delà du gouvernement de son diocèse sans l'avis du métropolitain, ni le métropolitain sans l'avis des autres évêques. Il est ordonné, comme au concile de Nicée, de tenir chaque année deux conciles dans chaque province.

Les biens temporels de l'Eglise doivent être dispensés avec beaucoup de soin & de fidélité, comme sous les ieux de Dieu: on doit en faire part à tous ceux qui en ont besoin, dans un esprit de religion & de piété. L'évêque ne doit prendre que son nécessaire, que l'Apôtre réduit à la nourriture & au vêtement. Que s'il ne s'en contente pas, & tourne les biens de l'Eglise à son usage particulier; s'il ne fait point de part de leur administration aux prêtres, aux diacres; qu'il s'en serve pour ses domestiques ou ses parens, il en rendra compte au concile de la province. Si l'évêque & les prêtres sont d'intelligence, pour tourner à leur profit les revenus de l'Eglise, ensorte que les pauvres en souffrent, & que la Religion en soit décriée, ils seront corrigés par le concile. Ce canon semble n'accorder, dit M. Fleury, à l'évêque, & par conséquent aux autres clercs, l'usage des biens ecclésiastiques, qu'en cas qu'ils en aient besoin, & ne puissent subsister d'ailleurs. Ces canons, au nombre de vingt-cinq, furent envoyés dans toutes les provinces, & reçus par toute l'Eglise. *N. 13.*

V I.

VII. Canons du concile de Sardique. *Fl. tom. III. l. xij. n. 37 & suiv.* AN 347.

Le célebre concile de Sardique dont nous avons parlé dans l'histoire de l'Arianisme, fit vingt canons de discipline proposés par divers évêques, la plûpart par Osius, & approuvés par tous les autres. Il faut déraciner absolument, dit Osius, la pernicieuse coutume des translations, & défendre à tout évêque de quitter une église pour en aller gouverner une autre. Il ne s'en est point trouvé qui ait passé d'une

grande dans une petite, d'une riche dans une pauvre. Il est donc évident qu'ils n'y sont poussés que par l'ambition & par l'avarice. Si vous l'approuvez, cet abus sera puni plus sévérement; ensorte que celui qui aura changé d'église, n'aura pas même la communion laique à la mort. Tous les évêques répondirent : Nous l'approuvons.

Il est défendu d'ordonner un évêque dans une ville si petite, qu'un seul prêtre y peut suffire. On ne doit point ordonner un évêque, qu'il n'ait auparavant fait les fonctions de lecteur & de diacre ou de prêtre. Il doit passer par tous ces dégrés, & y demeurer long-tems, afin que l'on puisse éprouver sa foi, sa modestie, la gravité de ses mœurs, & l'élever jusqu'à l'épiscopat, s'il en est trouvé digne. Il y a plusieurs canons dans ce concile touchant la résidence des évêques, & particuliérement contre leurs voyages à la cour : nouvel abus introduit seulement depuis la conversion des empereurs. Il leur est défendu de demander à la cour aucune grace, si ce n'est en faveur des pauvres, des veuves & des opprimés. Pour ôter aux évêques, dit Osius, les prétextes d'aller à la cour, il vaut mieux que ceux qui auront à solliciter des affaires de charité, le fassent par un diacre; & le concile l'ordonna ainsi. Il est défendu aux évêques de séjourner trop long-tems dans une autre église, sous prétexte d'y prêcher & d'y travailler. Ceux qui avoient quelque talent, aimoient à le montrer, sur-tout dans les lieux où l'évêque n'en avoit point. Le concile condamne fortement cet abus. La regle est établie de ne pas passer trois dimanches hors de son église, & on l'étend même aux prêtres & aux diacres.

Le canon qui regle la maniere de juger les évêques, est le plus célebre du concile de Sardique. Que si un évêque ayant été condamné, se tient si assuré de son bon droit, qu'il veuille être jugé de nouveau dans un concile, que l'on honore la mémoire de S. Pierre; que ceux qui ont examiné la cause, s'adressent à l'évêque de Rome, lequel donnera des juges, s'il juge à propos de renouveller le jugement. On ne peut point faire remonter plus haut les appellations à Rome; encore est-il visible que ce fut la protection accordée par le

pape

pape Jules à S. Athanase, qui donna lieu à ce canon. C'est la remarque de M. Fleury. *N. 39.*

Un auteur célebre a entrepris de prouver que ce droit nouveau que le concile de Sardique donna au pape, n'est point contraire à l'autorité des conciles de la province & du diocèse, & qu'il n'a point introduit les appellations, quoiqu'il se soit servi de ce nom. Le septieme canon, dit cet auteur, leve toutes les difficultés. Il est une preuve que le pape ne jugeoit pas les causes que le concile de la province avoit déjà jugées; qu'il ne s'en attribuoit point la connoissance au préjudice des premiers juges; qu'il ne cassoit ni ne pouvoit casser leur sentence; qu'il n'avoit pas la liberté de nommer tels commissaires qu'il vouloit; qu'il étoit obligé de renvoyer l'affaire aux juges des lieux, & au concile des provinces voisines, ou d'un même département. Il pouvoit au plus y envoyer un légat, lorsqu'il s'agissoit d'une affaire importante. *M. Duguet, dissert. xviij.*

Ainsi, selon ce savant auteur, le concile de Sardique, par le droit qu'il donnoit au pape, le faisoit juge de la révision du jugement, pour l'accorder ou la refuser. Le pape ne suspendoit donc ni ne cassoit le premier jugement; mais il examinoit seulement sur les allégations du déposé, & sur les procédures de ceux qui l'avoient jugé, si la sentence méritoit révision; & en cas qu'elle la méritât, il renvoyoit l'affaire aux juges des lieux: *Si justum putaverit ut revocetur examen, scribere his episcopis dignetur, qui in finitimâ & propinquâ provinciâ sunt, &c.* C'est ce que porte le septieme canon.

C'étoit un assez grand embarras que celui des révisions; car elles devenoient très-fréquentes, n'y ayant pas un évêque déposé qui ne crût l'avoir été injustement. Et cependant elles ne pouvoient se faire canoniquement, que dans l'assemblée générale de plusieurs provinces voisines. Ainsi il falloit que les évêques fussent toujours hors de leurs églises, & souvent pour des affaires qui n'en valoient pas la peine. Il fut donc jugé à propos par les évêques de Sardique, de nommer une personne que sa dignité & sa prudence rendoient vénérable, pour juger quelles seroient les affaires qui mériteroient révision. Et comme il n'y avoit dans tout l'Occident

aucun évêque qui ne fût beaucoup au-dessous de celui de Rome, tout le monde convint aisément de donner cet honneur au pape Jules, qui venoit de servir si utilement l'Eglise, & qui étoit si capable de bien conduire une affaire importante. Ce qui s'étoit fait dans le concile de Tyr contre S. Athanase, fit juger aux peres de Sardique, qu'en pareil cas il ne falloit pas laisser sans ressource l'innocence opprimée.

V I I.

VIII. Concile de Laodicée. *Fl. tom IV. l. xvj. n. 12.* An 367.

On tint vers l'an 367, à Laodicée dans la Phrygie, un concile célebre par ses soixante canons sur diverses matieres de discipline. Il défend d'élever au sacerdoce les nouveaux baptisés; de laisser au peuple seul le choix de ceux qui doivent être ordonnés évêques; mais il veut que ce choix soit fait de concert avec le métropolitain & les évêques circonvoisins, qui doivent avoir fort long-tems éprouvé la foi & les mœurs de ceux qui sont choisis. Le concile distingue ces différens ordres, les prêtres, les diacres, les ministres ou soûdiacres, les lecteurs, chantres, exorcistes, portiers. Il défend la danse à tous ceux qui assistent aux noces, leur permettant seulement de faire un repas modeste, comme il convient à des Chrétiens. On ne doit lire dans l'église d'autres livres que les écritures canoniques de l'ancien & du nouveau Testament. On ne doit faire en carême ni noces ni fêtes. Il faut jeûner le carême entier, en n'usant que de viandes seches. Les pénitens qui ont persévéré dans la priere & dans les exercices qui leur ont été prescrits, & qui ont donné des marques d'une parfaite conversion, doivent être admis à la communion en vûe de la miséricorde de Dieu, après qu'on leur aura donné quelque tems pour faire des satisfactions proportionnées à leurs péchés.

IX. Concile de Gangres. *Fl. tom. IV. l. xvij. n. 35.*

Le tems précis de la tenue du concile de Gangres n'est point connu. On le met vers l'an 376 (*f*). Gangres étoit la capitale de la Paphlagonie. Les canons du concile qui s'y

(*f*) [M. Racine, dans sa Table chronologique, a mis ce concile sous l'an 340, comme ayant été tenu vers ce tems-là. M. Fleury pense qu'il peut n'avoir été tenu qu'après la mort d'Eustathe de Sébaste, qui semble être mort avant que S. Epiphane composât son livre des héréfies, écrit vers l'an 376.]

tint, condamnent ceux qui blâment le mariage, qui embrassent la virginité non pour la beauté de la vertu, mais parce qu'ils croient le mariage mauvais; les parens qui quittent le soin de leurs enfans sous prétexte de vie ascétique; les enfans qui, sous le même prétexte, abandonnent leurs parens, & les esclaves leurs maîtres. Ces canons montrent que plusieurs abusoient de la vie monastique, en l'embrassant sans vocation & sans considérer si c'étoit l'ordre de Dieu. Le concile ajoute: Notre intention n'est pas de retrancher de l'Eglise ceux qui ont véritablement dessein de se consacrer à la piété, mais ceux qui s'élevent avec orgueil au-dessus de ceux qui menent une vie commune. Nous admirons la virginité & l'entiere séparation du monde, pourvû que l'humilité & la modestie n'en soient point séparées. Mais nous honorons aussi le mariage, & nous ne condamnons pas les riches qui sont justes & charitables. En un mot, nous souhaitons que l'on pratique tout ce qui est conforme aux divines Ecritures & aux traditions apostoliques. Ainsi parloient les peres du concile de Gangres.

X. Décrétale de S. Sirice. *Fl. tom. IV. l. xviij. n. 34.* AN 385.

Le pape S. Sirice qui succéda à S. Damase, fut consulté sur divers points de discipline par Himérius, évêque de Tarragone, métropole d'une grande partie de l'Espagne. Sirice répondit par une lettre célebre, la premiere des lettres semblables qui soient venues jusqu'à nous, & que l'on nomme décrétales, parce que ce sont des décisions qui ont force de loi. Les décrétales étoient pour l'ordinaire le résultat d'un concile. Après avoir dit qu'il avoit fait part de la consultation à l'assemblée des frères, c'est-à-dire, sans doute, aux évêques qui avoient assisté à son élection, il fait part à Himérius de sa promotion; ce qui montre que les papes se croyoient obligés d'avertir de leur ordination les évêques des grands sieges. S. Sirice propose ensuite des regles pour réformer divers abus qui régnoient dans les églises d'Espagne. On voit par cette premiere décrétale, que l'exercice des armes & le mariage étoient défendus aux pénitens publics. On voit aussi qu'il y avoit dès-lors en Espagne des communautés religieuses. Cette décrétale est aussi la premiere ordonnance ec-

cléſiaſtique, où l'âge des ordinands & les interſtices ſoient marqués diſtinctement. Il faut avoir trente ans pour être acolyte & ſoûdiacre ; n'avoir eu qu'une ſeule femme, & l'avoir épouſée vierge, & avoir mené une vie irréprochable. Il pourra enſuite monter au dégré du diaconat, s'il en eſt jugé digne, ayant auparavant promis la continence. Après avoir paſſé dignement cinq ans dans le diaconat, il pourra recevoir la prêtriſe ; dix ans après, l'épiſcopat, s'il s'eſt diſtingué par ſa foi & ſes mœurs. Il n'eſt point permis d'admettre à la cléricature ceux qui ont fait pénitence publique, quoiqu'ils ſe ſoient purifiés de leurs péchés.

VIII.

XI. Concile général de Conſtantinople. *Fl. tom. IV. l. xviij. n. 1 & ſuiv.* AN 381.

L'empereur Théodoſe n'ayant rien plus à cœur que la réunion des égliſes, avoit réſolu, dès le commencement de ſon regne, d'aſſembler à Conſtantinople tous les évêques d'Orient. Il ſe tint donc un concile l'an 381, & il s'y trouva cent cinquante évêques catholiques. Les plus célebres ſont S. Mélece d'Antioche ; Hellade de Céſarée, ſucceſſeur de S. Baſile ; S. Grégoire de Nyſſe ; S. Pierre de Sébaſte, tous deux freres de S. Baſile ; S. Amphiloque d'Icone ; S. Cyrille de Jéruſalem. Théodoſe y appella auſſi les évêques Macédoniens, au nombre de près de quarante. Ce concile n'étoit composé que d'évêques d'Orient, parce que les erreurs que l'on y vouloit condamner, n'avoient cours qu'en Orient. On n'y voit perſonne qui y ait aſſiſté de la part de S. Damaſe & des autres Occidentaux. Cependant il eſt reconnu pour le ſecond concile œcuménique ou général, par le conſentement que l'Occident a donné depuis à ce qu'il avoit décidé touchant la foi.

S. Mélece préſida d'abord à ce concile, & il reçut des honneurs extraordinaires de l'empereur Théodoſe, qui témoigna auſſi beaucoup d'amitié à tous les autres, & les pria comme ſes peres de délibérer ſur les affaires de l'Egliſe. On commença par forcer S. Grégoire de Nazianze d'accepter le ſiege de Conſtantinople, dont on le mit ſolemnellement

en possession. S. Mélece mourut avant la fin du concile, & le concile délibéra pour lui donner un successeur. S. Grégoire de Nazianze s'y opposa de toutes ses forces, & vouloit que tout le monde reconnût Paulin, afin d'éteindre le schisme funeste qui duroit depuis si long-tems. Mais ses raisons qui étoient très-fortes & très-solides, ne l'emporterent pas; & les jeunes évêques qui s'éleverent contre l'avis de S. Grégoire, entraînerent les anciens. Leur meilleure raison étoit que l'église d'Orient devoit l'emporter sur celle d'Occident, qui avoit toujours favorisé Paulin, parce que notre Seigneur avoit vécu en Orient. On élut donc Flavien, prêtre d'Antioche, qui n'étant que laïc, avoit soutenu les Catholiques après l'exil de S. Eustathe, & qui avoit toutes les vertus qui peuvent former un grand évêque. Dans toute autre circonstance, l'Eglise eût été très-heureuse d'avoir un aussi saint évêque. Mais son élection replongeoit encore l'église d'Antioche dans de nouveaux malheurs, & perpétuoit le schisme entre l'Orient & l'Occident. Comme l'évêque Paulin mourut peu de tems après, S. Flavien travailla à se réunir avec les Occidentaux, & eut la consolation d'y réussir; mais il n'eut pas celle d'éteindre entiérement le schisme d'Antioche.

S. Grégoire de Nazianze se retira du concile, & profita, pour donner sa démission, des plaintes que firent quelques évêques d'Egypte & de Macédoine, de ce qu'étant évêque d'un autre siege, on l'avoit mis sur celui de Constantinople. Les raisons publiques des évêques pour accepter si facilement cette démission, furent le trouble que causoit l'élection de S. Grégoire, & ses infirmités corporelles: mais les motifs secrets étoient la jalousie qu'ils avoient de son éloquence & de sa doctrine, & la sévérité de ses mœurs, qui condamnoit leur faste & leur luxe. On nomma en sa place Nectaire, qui n'étoit point encore baptisé, & qui devint presque aussi-tôt évêque que Chrétien. Les évêques qui avoient fait une premiere faute en recevant aisément la démission d'un aussi saint évêque que S. Grégoire de Nazianze, méritoient d'en faire

encore une plus grande, qui paroît même incompréhensible, en mettant sur le siege de Constantinople un homme dont les cheveux blancs faisoient tout le mérite.

XII. Symbole de Constantinople.

On ne sait pas bien en quel tems précis & sous quel président se passerent les actes du concile. S. Mélece avoit d'abord présidé; ensuite S. Grégoire de Nazianze; après lui Timothée d'Alexandrie, & enfin Nectaire. On voulut réunir les Macédoniens, & on leur proposa de recevoir le concile de Nicée; mais ils aimerent mieux se retirer. Ils écrivirent par-tout à ceux de leur parti, de ne jamais consentir à la foi de Nicée; & le concile les traita comme des hérétiques déclarés. Il confirma le symbole de Nicée, & anathématisa toutes les hérésies. En confirmant le symbole de Nicée, on y ajouta quelques paroles touchant le mystere de l'Incarnation, à cause des Apollinaristes & des autres nouveaux hérétiques; & une explication plus ample de l'article du S. Esprit, à cause des Macédoniens. Voici les paroles que le concile de Constantinople ajouta au symbole de Nicée. Après ce mot du symbole de Nicée, *il s'est incarné*, celui de Constantinople mit ceux-ci: *Par le S. Esprit & de la Vierge Marie.* Le symbole de Nicée disoit seulement: *Il a souffert, est ressuscité le troisieme jour, est monté aux cieux, & viendra juger les vivans & les morts.* Mais le symbole de Constantinople dit ainsi: *Il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate; il a souffert & a été enseveli, & il est ressuscité le troisieme jour, suivant les Ecritures. Il est monté aux cieux; il est assis à la droite du Pere, & il viendra encore avec gloire juger les vivans & les morts: son royaume n'aura point de fin.* Le symbole de Nicée disoit simplement: *Nous croyons aussi au S. Esprit*, & ne parloit point de l'Eglise. Celui de Constantinople porte: *Nous croyons aussi au S. Esprit, Seigneur & vivifiant, qui procede du Pere, qui est adoré & glorifié avec le Pere & le Fils; qui a parlé par les prophetes. Nous croyons en une seule Eglise sainte, Catholique & Apostolique. Nous confessons un baptéme pour la rémission des péchés. Nous attendons la résurrection des morts, & la vie du siecle futur. Amen.* Tout le



commencement du symbole de Constantinople est le même que celui de Nicée : c'est ce symbole de Constantinople que nous disons à la messe.

A l'égard de la discipline, le concile de Constantinople confirme les droits de chaque église, n'établissant rien de nouveau, mais ordonnant de garder les anciennes coutumes. Il les confirme aussi à l'égard des pays barbares, parce qu'il falloit s'accommoder à l'état des lieux & aux mœurs des peuples. Ainsi les Scythes n'avoient qu'un seul évêque, non plus que les Goths. Tout l'ordre de la hiérarchie ecclésiastique étoit réglé par une ancienne tradition. Le second canon du concile de Constantinople donne aux conciles provinciaux toute autorité pour les affaires ecclésiastiques, & par-là semble favoriser l'explication qui a été donnée plus haut au canon du concile de Sardique, qui regle la maniere de juger les évêques. Il est aussi ordonné dans ce concile, que l'évêque de Constantinople aura la prérogative d'honneur après l'évêque de Rome, parce que Constantinople étoit la nouvelle Rome. Ce canon est le plus célebre de tous ceux du concile : les suites en furent très-importantes ; & au lieu d'une simple dignité, ce fut bien-tôt une jurisdiction fort étendue.

L'empereur Théodose fit une loi pour confirmer tout ce qu'avoit ordonné le concile, & voulut que toutes les églises fussent cédées aux évêques qui confessoient la sainte Trinité, reconnoissant une seule divinité en trois personnes égales, & qui étoient dans la communion de quelqu'un des évêques, qui sont nommés comme centre de la communion Catholique ; ensorte qu'on ne devoit regarder comme Catholiques que ceux qui avoient la communion de ces évêques.

I X.

XIII. Concile d'Aquilée. *Ibid. n. 10 & suiv.* An 381.

Peu de tems après le concile de Constantinople, ou peut-être dans le même tems, on tint en Occident celui d'Aquilée, convoqué par ordre de l'empereur Gratien. Il n'y avoit que trente-deux évêques, la plûpart d'Italie ; mais les autres provinces y envoyerent des députés, excepté l'Espagne ;

enſorte que preſque tout l'Occident y prit part. S. Valérien d'Aquilée y tenoit le premier rang, & S. Ambroiſe en étoit l'ame. On y voit l'évêque de Sirmium, capitale de l'Illyrie; S. Juſt de Lyon, & les évêques d'Orange & de Marſeille, comme députés des Gaules; deux évêques d'Afrique, celui de Genes, & d'autres, qui pour la plûpart ſont honorés par l'Egliſe comme ſaints. Il n'y avoit que deux évêques & un prêtre Ariens, qui refuſerent perſévéramment de reconnoître le concile, réclamant les Orientaux, & s'enveloppant dans des réponſes ambiguës. Quand on les preſſoit, ils revenoient à leur premier refus de reconnoître le concile. Ils furent condamnés & dépoſés. La vérité triomphoit en Occident comme en Orient, & l'empereur Théodoſe faiſoit chaque jour de nouvelles loix pour les Catholiques & contre toutes les héréſies.

X.

XIV. Premier concile de Carthage. Fl. tom. III. l. xij. n. 49. AN 348.

Je marquerai ici de ſuite les quatre conciles d'Afrique, tenus pendant le quatrieme ſiecle.

Vers l'an 348, un grand nombre de Donatiſtes ſe réunit à l'Egliſe Catholique. Après cette réunion, Gratus, évêque de Carthage, aſſembla un concile nombreux de toutes les provinces d'Afrique, que l'on compte pour le premier de Carthage, parce que c'eſt le plus ancien dont nous ayons les canons: car au reſte nous y avons déjà vû pluſieurs conciles, particuliérement ſous S. Cyprien. Celui dont je parle ne peut avoir été tenu plutôt que l'an 348, ou plus tard que l'an 349. Gratus en fit l'ouverture, en remerciant Dieu d'avoir réuni pluſieurs membres de ſon égliſe, & propoſa aux évêques de faire les réglemens néceſſaires pour conſerver la diſcipline, ſans altérer l'union par une ſévérité exceſſive. Ils firent quatorze canons. Le premier défend de rebaptiſer ceux qui l'ont été dans la foi de la Trinité. C'étoit condamner l'erreur capitale des Donatiſtes. On défend de profaner le nom de *martyr*, en le donnant à ceux qui en étoient indignes. C'étoit encore pour remédier à un grand abus des Donatiſtes,

natistes, qui regardoient comme martyrs, des furieux qui avoient été punis pour leurs crimes. On condamne, même dans les laïcs, l'usure comme contraire à l'Evangile. Il est défendu aux évêques d'entreprendre les uns sur les autres. On déclare que pour juger un diacre, il faut trois évêques; six pour un prêtre; douze pour un évêque.

XV. Second concile de Carthage. *Fl. tom. IV. l. xix. n. 22.* AN 390.

L'an 390 se tint le second concile de Carthage, sous l'évêque Génethlius. Il y avoit plusieurs évêques de diverses provinces. On y voit que l'évêque étoit le ministre ordinaire de la pénitence, & le prêtre seulement en son absence, en cas de nécessité, & par son ordre. La plûpart des canons de discipline que fit ce concile, sont pour empêcher les entreprises des prêtres sur les évêques, & des évêques sur leurs confreres. On y renouvelle la foi de la continence imposée aux trois premiers dégrés du clergé, l'évêque, le prêtre & le diacre, comme étant d'institution apostolique. Génethlius avoit fait l'ouverture de ce concile, en disant qu'il falloit commencer par faire profession de la foi de l'Eglise, & après cela régler les affaires particulieres & l'ordre ecclésiastique par un commun consentement; principalement, ajouta-t-il, pour fortifier les évêques nouvellement ordonnés, afin que, comme nous l'avons appris par une tradition certaine de nos peres, nous enseignions au peuple qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, le Pere, le Fils & le S. Esprit. Tous les évêques protesterent qu'ils tenoient l'unité de la Trinité, selon la foi qu'ils avoient reçue des Apôtres.

XVI. Troisieme concile de Carthage. *Fl. tom. V. l. xx. n. 24.* AN 397.

Aurele succéda à Génethlius sur le siege de Carthage. Ce fut sous lui que se tint le troisieme concile, auquel assista S. Augustin, l'an 397. Quarante-quatre évêques y assisterent, & firent cinquante canons dont la discipline est très-sainte. Il est ordonné que le concile général d'Afrique s'assemblera tous les ans, & que toutes les provinces qui ont des premiers sieges, y enverront trois députés de leur concile particulier. Sur les ordinations, il est dit que l'on n'ordonnera aucun clerc qui n'ait subi l'examen des évêques, & qui n'ait le témoignage du peuple; que l'on n'ordonnera point de diacre avant l'âge de vingt-cinq ans. Les transla-

tions sont défendues, comme les réordinations & les rébaptisations. Un évêque nommé Cresconius avoit quitté son église pour en usurper une autre. Le concile ordonne qu'après l'avoir averti charitablement, on s'adressera au gouverneur de la province pour le faire chasser par l'autorité séculiere, selon les ordonnances des empereurs. On gardera l'ancienne coutume, que trois évêques suffisent pour l'ordination d'un évêque. Elle ne se faisoit pas toujours sur les lieux; car il n'y avoit gueres de dimanche où il ne s'en fît à Carthage, comme Aurele le dit formellement. Le prêtre ne consacrera point de vierges sans l'ordre de l'évêque, & ne fera jamais le saint chrême. Il y a à la fin des canons de ce concile un catalogue des saintes Ecritures, entiérement conforme à celui que nous avons aujourd'hui.

XVII. Quatrieme concile de Carthage. *Ibid. n. 32 & 33.* AN 398.

Le concile national d'Afrique se tint l'an 398 : c'est le quatrieme de Carthage. Aurele y présida avec le primat de Numidie. Saint Augustin y assista; & il y eut en tout deux cens quatorze évêques. On fit cent quatre canons, la plûpart touchant l'ordination & les devoirs des évêques & des clercs. Le premier marque l'examen qui se doit faire avant que d'ordonner un évêque, d'abord sur les mœurs, ensuite sur la foi; & il est à-peu-près semblable à celui par lequel commence à présent la cérémonie de la consécration d'un évêque. L'examen de la foi a principalement rapport aux erreurs qui étoient alors répandues, sur-tout en Afrique. Ensuite est marquée la forme des ordinations, premiérement de l'évêque. Deux évêques doivent tenir sur sa tête & sur ses épaules le livre des Evangiles. Un troisieme prononce la bénédiction, & tous les autres qui sont présens lui imposent les mains. Pour le prêtre, tandis que l'évêque fait les prieres de l'ordination & lui impose les mains, tous les autres prêtres qui sont présens lui mettent aussi les mains sur la tête. L'évêque seul met la main sur la tête du diacre, parce qu'il n'est pas consacré pour le sacerdoce, mais pour le ministere. Le soûdiacre ne reçoit point l'imposition des mains; mais l'évêque lui donne la patene & le calice vuide, & l'archidiacre la burette avec l'eau & l'essuie-main : l'acolythe reçoit de l'évêque l'instruc-

tion qui regarde son emploi ; mais c'est l'archidiacre qui lui donne le chandelier avec le cierge & la burette vuide. L'exorciste reçoit de la main de l'évêque le livre des exorcismes. En ordonnant le lecteur, l'évêque doit informer le peuple de sa foi, de ses mœurs, & de ses vertus ; ensuite il lui donne le livre en présence du peuple. L'archidiacre doit apprendre au portier ses devoirs ; ensuite, à sa priere, l'évêque lui donne les clefs de l'église de dessus l'autel. Dans toutes ces ordinations des quatre ordres mineurs, le concile de Carthage fait dire à l'évêque les mêmes paroles que l'on dit encore aujourd'hui. Le prêtre seul peut donner au chantre sa charge.

Le concile regle ensuite la conduite des évêques & des clercs. L'évêque doit avoir son petit logis près de l'église. Ses meubles doivent être de vil prix ; sa table pauvre : il doit soutenir sa dignité par la grandeur de sa foi, & par la sainteté de sa vie. Il ne lira point les livres des païens, & lira ceux des hérétiques seulement par nécessité. Il ne se chargera ni d'exécution de testamens, ni même du soin de ses affaires domestiques, & ne plaidera point pour des intérêts temporels. Il ne prendra pas soin par lui-même des veuves, des orphelins, & des étrangers : il s'en déchargera sur l'archiprêtre, & s'occupera entiérement de la lecture, de la priere & de la prédication. Il n'ordonnera point de clercs sans le conseil de son clergé, & le consentement du peuple. Il ne jugera qu'en présence de son clergé, sous peine de nullité. L'évêque usera du bien de l'Eglise comme dépositaire, & non comme propriétaire. Il aura un siege plus élevé dans l'église ; mais dans la maison il reconnoîtra les prêtres pour ses collegues, & ne souffrira point qu'ils soient debout, lui étant assis, en quelque lieu que ce soit. L'évêque ne doit empêcher personne, soit païen, soit hérétique, soit juif, d'entrer dans l'église pour entendre la parole de Dieu, jusqu'à la messe ou renvoi des catéchumenes. Il ne se dispensera point sans cause grave d'aller au concile, & en ce cas il y enverra un député. Les translations sont défendues, si ce n'est pour l'utilité réelle de l'Eglise, par l'autorité d'un con-

cile pour les évêques, & par l'autorité de l'évêque pour les prêtres & les autres clercs. Les prêtres qui gouvernent les paroisses demanderont le chrême avant Pâques à leurs propres évêques en personne, ou par leur sacristain. Le diacre est le ministre du prêtre comme de l'évêque. Il ne distribuera point l'Eucharistie au peuple en présence du prêtre, si ce n'est par son ordre. Il portera l'aube pendant l'oblation ou la lecture. C'est la premiere fois qu'il est parlé d'habits destinés au service de l'autel. Les clercs ne doivent nourrir ni leurs cheveux, ni leur barbe. C'étoit l'usage des Romains en ce tems-là. Ils doivent faire paroître leur état dans tout leur extérieur, n'y chercher aucune parure, ni dans les habits, ni dans la chaussure. Ils ne doivent point se promener dans les rues & dans les places. Celui qui manque aux prieres de la nuit sans cause de maladie, sera privé de la rétribution.

Tous les clercs qui ont la force de travailler, doivent apprendre des métiers & gagner leur vie, c'est-à-dire, de quoi se nourrir & se vêtir, soit par un métier, soit par l'agriculture, quelque instruits qu'ils soient de la parole de Dieu, sans préjudice de leurs fonctions. L'évêque doit réconcilier les clercs divisés, ou les dénoncer au concile. Ceux qui ayant observé exactement les loix de la pénitence, meurent en voyage ou autrement sans secours, ne laisseront pas de recevoir la sépulture ecclésiastique. Ceux qui doivent être baptisés, donneront leur nom, & seront long-tems éprouvés. On aura soin de ceux qui souffrent persécution pour la foi [catholique,] & les diacres leur fourniront leur subsistance. Ceux qui refusent ou rendent avec peine les oblations des défunts, seront excommuniés comme meurtriers des pauvres. On ne recevra point les oblations de ceux qui sont en inimitié avec leur prochain, ou qui oppriment les pauvres. Les veuves que l'Eglise nourrit, doivent être uniquement occupées de Dieu. Voilà les principaux canons du quatrieme concile de Carthage, très-célebre dans l'antiquité. Le travail des mains recommandé aux clercs dans ce concile, étoit encore plus recommandé aux moines.

X I.

XVIII. Cinquieme concile de Carthage. *Ibid. n.* 43. AN 400.

Il se tint [encore] en Afrique un concile l'an 400. (*g*) Le célebre S. Aurele y présida, & soixante-deux évêques y souscrivirent avec lui. On y fit quinze canons, dont le dernier porte que l'on demandera aux empereurs l'abolition de tous les restes de l'idolâtrie, même dans les bois & sous les arbres. Il y fut défendu d'appeller les clercs en justice pour être témoins. Les évêques ne doivent point demeurer ailleurs que dans leur église cathédrale. Ils doivent se trouver au concile, ou s'ils ont une excuse légitime, la déclarer par écrit; & les primats doivent diviser en deux ou trois bandes les évêques de la province, afin qu'ils viennent tour-à-tour au concile. Aussi le nombre des évêques étoit grand en chaque province. On baptisera sans scrupule les enfans dont le baptême n'est point prouvé. La loi de la continence est confirmée pour les évêques, les prêtres & les diacres. On compte ce concile pour le cinquieme de Carthage.

XIX. [Concile d'Hippone] *Fl. tom. IV. l. xix. n.* 42. AN 393.

[Outre ces cinq conciles de Carthage, il y eut encore en Afrique le concile d'Hippone, qui fut tenu en 393 par le même S. Aurele de Carthage, & où se trouverent des évêques de toutes les provinces de l'Afrique. (*h*) On y fit plusieurs canons qui servirent de modele aux conciles suivans, mais qui semblent être différens de ceux que nous avons sous le nom de ce concile. Les conciles postérieurs nous apprennent que dans celui-ci on ordonna que toutes les églises d'Afrique auroient soin d'apprendre de l'église de Carthage en quel jour il falloit faire la pâque. On y établit l'usage de tenir chaque année un concile général d'Afrique, & l'on régla que ce concile se tiendroit tantôt à Carthage, & tantôt dans une autre province: le jour fut fixé au 23 Août. On y dé-

(*g*) [M. Racine avoit placé ce paragraphe à la tête des conciles du cinquieme siecle, art. X. On le rapporte ici, parce que l'an 400 auquel ce concile fut tenu, appartient au quatrieme siecle.]

(*h*) [On a cru devoir faire connoître ici ce concile, dont M. Racine fait mention au siecle suivant, art. X. n. 3. à l'occasion du sixieme concile de Carthage. On en parle ici d'après Dom Ceillier, *tom X. ch. xx.*].

fendit à l'évêque & aux clercs de manger dans l'église; & on ordonna d'empêcher aussi le peuple de faire de tels repas, autant qu'il seroit possible. C'étoit pour réprimer les abus qui se commettoient en Afrique dans les festins que l'on faisoit en l'honneur des martyrs dans l'église même.]

XX. Premier concile de Tolede. *Fl. tom. V. l. xx. n. 48.* AN 400.

L'église d'Espagne étoit toujours troublée par les Priscillianistes, & par le peu de conformité dans la discipline. Ce fut pour y remédier, qu'on tint le premier concile de Tolede, l'an 400 de Jesus-Christ. (*i*) Il y eut dix-neuf évêques de toutes les provinces de l'Espagne, dont le premier étoit celui de Mérida, & le plus célebre, Olympius, qui écrivit un traité contre ceux qui attribuoient les péchés à la nature, & non au libre-arbitre; erreur que les Priscillianistes avoient tirée des Manichéens. On proposa de retrancher dans les ordinations tous les abus qui s'y introduisoient, & de suivre les réglemens du concile de Nicée. Tous les évêques en convinrent, & on dressa vingt canons. Les diacres ou les prêtres mariés, qui n'auront pas gardé la continence avec leurs femmes, ne pourront être promus à la prêtrise ou à l'épiscopat. Ceux qui auront fait une pénitence publique, ne pourront être ordonnés clercs, c'est-à-dire, portiers ou lecteurs, si ce n'est en cas de nécessité. Il est défendu aux prêtres de faire le saint chrême; mais on doit envoyer de chaque église un diacre ou un soudiacre, pour le recevoir de l'évêque à Pâques. Les loix Romaines ne donnoient point le titre d'*épouse* à une femme qui n'étoit point de la même condition que le mari, & elle n'avoit que le nom de *concubine*. On voit par un canon de ce concile, que l'Eglise n'entroit point dans cette distinction, & que se tenant au droit naturel, elle approuvoit toute union d'un homme & d'une femme, pourvu qu'elle fût unique & perpétuelle. On y donne à l'évêque de Rome le titre de *pape;* & c'est la premiere fois qu'on trouve ce nom purement & simplement pour le désigner.

(*i*) [C'est encore un paragraphe que M. Racine avoit placé au siecle suivant, art. X. Mais ce concile ayant été tenu en l'an 400, qui appartient au quatrieme siecle, on a cru devoir le rapporter ici.]

X I I.

XXI. Discipline de la Pénitence.

Fl. t. VIII. disc. ij. n. 8.

Les bornes d'un ouvrage comme celui-ci, ne permettent pas de s'étendre sur la discipline. Je me contenterai de rapporter quelques réflexions de M. Fleury sur celle de la pénitence. « L'on a dû remarquer que les plus anciens canons pénitentiaux sont toujours les plus rigoureux. Il en faut par conséquent conclure, que cette sévérité venoit de la tradition des Apôtres, & qu'ainsi c'est notre faute si elle nous paroît excessive. Mais, dira-t-on, ne devoit-on pas craindre de rendre la Religion odieuse, & de désespérer les pécheurs, en imposant pour un seul péché une pénitence de quinze ou vingt ans, & quelquefois de toute la vie, en les obligeant d'être des années entieres, hors de la porte de l'église, exposés à la vûe de tout le monde, ensuite prosternés dans l'église plusieurs autres années; les condamnant à porter des cilices, à jeûner au pain & à l'eau, à renoncer au commerce de la vie?

Les faits doivent répondre à ces difficultés. Ils sont constans, & il n'est pas possible de les révoquer en doute. En examinant les raisons sur lesquelles étoit fondée la conduite des évêques des beaux siecles dont nous parlons, on ne peut s'empêcher de les trouver très-solides. Le péché, disoient-ils, est la maladie de l'ame: or les maladies ne se guérissent pas en un moment. Il faut du tems pour éloigner les occasions, & dissiper les images criminelles, pour guérir les passions, faire concevoir l'énormité du péché, sonder à fond tous les replis d'une conscience, déraciner les mauvaises habitudes, en acquérir de contraires, former des résolutions fermes & solides, & s'assurer soi-même de la sincérité de sa conversion: car souvent un homme se trompe, sans le vouloir, par une ferveur sensible, mais passagere. D'ailleurs la longueur de la pénitence étoit propre à imprimer l'horreur du péché & la crainte de la rechûte. Celui qui, pour un seul adultere, se voyoit exclus des sacremens pendant quinze ans, & condamné aux exercices les plus humilians & les plus pénibles, avoit

le loisir de connoître le crime qu'il avoit commis, & de penser combien il seroit plus horrible d'être privé à jamais de la vûe de Dieu, & condamné aux supplices éternels. Celui qui étoit tenté de commettre un pareil péché, y pensoit à deux fois, pour peu qu'il lui restât de religion, quand il prévoyoit qu'un plaisir d'un moment auroit infailliblement dès cette vie de si terribles suites, ou de faire pendant quinze ans une rude pénitence, ou d'apostasier & de retourner au paganisme. Car un an de souffrances présentes frappe plus l'imagination, qu'une éternité après la mort: l'éclat des pénitences faisoit son effet, non-seulement sur les pénitens, mais sur les spectateurs. Si l'homme, dit S. Augustin, rentroit si promptement dans son premier état, il regarderoit comme un jeu de retomber dans le péché.

Que si nous en jugeons par les effets, nous verrons encore combien cette rigueur étoit salutaire. Jamais les péchés n'ont été plus rares parmi les Chrétiens, que quand la discipline étoit plus sévere; au lieu que les mœurs se sont corrompues à proportion que la discipline s'est relâchée. Jamais aussi il ne s'est converti plus d'infideles, que quand l'examen des catéchumenes étoit le plus rigoureux, & les pénitences des baptisés les plus séveres. Les œuvres de Dieu ne se conduisent point par une politique humaine. Nous le voyons en petit dans les communautés religieuses. Les plus relâchées ne sont pas celles qui ont le plus de novices; quoique le prétexte du relâchement soit d'attirer plus de sujets, en s'accommodant à la foiblesse humaine: au contraire, les maisons les plus régulieres & les plus austeres ont toujours été celles où l'on s'est empressé le plus de trouver place.

Aussi faudroit-il être bien téméraire pour accuser de dureté ou d'indiscrétion, je ne dis pas les Apôtres inspirés de Dieu, mais S. Cyprien, S. Basile, S. Ambroise, (j) & les autres qui nous ont laissé ces regles de pénitence. A ne considérer que les dispositions naturelles, nous ne connoissons point d'hommes plus sages, plus doux, plus polis. La grace

(j) [M. Fleury ne nomme pas ici *S. Ambroise*; mais il y nomme S. Grégoire Thaumaturge.]

n'avoit

n'avoit fait qu'ennoblir ces belles dispositions naturelles. Les peuples qu'ils avoient à gouverner, n'étoient pas non plus des nations dures & sauvages. C'étoit des Grecs & des Romains, dont les mœurs, dans la décadence de l'empire, n'étoient que trop amollies par le luxe & la fausse politesse.

La rigueur de la discipline venoit uniquement de l'ardente charité de ces saints pasteurs, accompagnée de prudence & de fermeté. Ils vouloient sérieusement la conversion des pécheurs, & n'épargnoient rien pour y parvenir. Ils travailloient à former de véritables justes, & c'est à quoi tendoient tous leurs soins. Un médecin flatteur, intéressé, paresseux, ou ignorant, se contente de donner des remedes palliatifs, qui appaisent la douleur dans le moment, sans fatiguer le malade. Il ne se met pas en peine s'il retombe fréquemment, s'il dépérit, & s'il mene une vie languissante, pourvu qu'il soit bien payé, sans se donner beaucoup de peine; & qu'il contente les malades dans le moment qu'il les voit. Un vrai médecin aime mieux n'en traiter qu'un petit nombre, & les guérir. Il examine tous les accidens de la maladie, en approfondit les causes & les effets, & ne craint point de prescrire au malade le régime le plus exact, & les remedes les plus violens, quand il les juge propres pour tarir la source du mal. Il abandonne le malade indocile, qui ne veut pas se soumettre à ce qui est nécessaire pour guérir.

Ainsi nos saints évêques n'accordoient la pénitence qu'à ceux qui la demandoient, & qui témoignoient vouloir sincérement se convertir. Ces pasteurs les conduisoient suivant les regles qu'ils avoient reçues de leurs peres, & qu'ils appliquoient avec autant de fermeté que de discrétion, selon les besoins de chacun, en prenant toutes les précautions possibles pour s'assurer de leur conversion, & les préserver des rechûtes. Que tout homme véritablement Chrétien juge en sa conscience, si cette conduite étoit cruelle ou charitable: aussi ne se plaignoit-on point; & on ne blâmoit dans les conciles que le relâchement qui commençoit à s'introduire dans quelques églises. Nous verrons dans la suite que si le relâchement s'est si fort augmenté, on doit l'attribuer d'un côté à la dureté

& à l'indocilité des peuples barbares, & de l'autre, à l'ignorance & à la lâcheté des pasteurs «. (*k*)

ARTICLE XIV.

Etat de l'Empire Romain.

I.

I. L'empereur Constantin est mis au rang des catéchumenes. *Fl. tom. III. l. xj. n. 60.* AN 337.

LE grand Constantin étant âgé de soixante-cinq ans, jouissoit encore d'une santé si parfaite, qu'il faisoit sans peine tous les exercices militaires. Ayant célébré à son ordinaire la pâque de l'année 337, il tomba malade, & demanda à recevoir le baptême. Faisant ensuite de profondes réflexions sur la nécessité & les effets merveilleux de ce sacrement, il se prosterna, confessa ses péchés, & reçut l'imposition des mains pour être mis au rang des catéchumenes. Il étoit alors à Hélénople, où il s'étoit fait transporter pour prendre les bains. Il voulut qu'on le portât de-là à Achiron, près de Nicomédie, où ayant fait venir les évêques, il leur parla ainsi: Voici le tems après lequel j'ai toujours soupiré, où j'espere obtenir de Dieu la grace du salut, & ce sacrement si saint qui procure l'immortalité. Si Dieu permet que je passe encore quelque tems sur la terre, je suis résolu de me mêler avec tous les fideles, dans les assemblées de l'Eglise, & de me conduire en tout d'une maniere digne de la sainteté de Dieu.

II. Baptême de cet empereur. Sa mort. *Ibid.*

Après que Constantin eut ainsi parlé, Eusebe de Nicomédie & les évêques qui l'accompagnoient, lui donnerent le baptême & les autres sacremens, en observant toutes les cérémonies. (*l*) Ils lui firent ensuite quitter la pourpre, & on le

(*k*) [Ce que M. Racine ajoute ici touchan[t] la [s]uite des papes qui ont occupé le saint siege pendant le quatrieme siecle, le trouvera inséré dans le supplément qui sera placé après l'article suivant.]

(*l*) [M. Racine suit ici, d'après M. Fleury, l'opinion commune, sur laquelle M. de Tillemont (*hist. des Emp. tom. IV. Vie de Constantin.*) s'exprime en ces termes: « On ne peut blâmer Con-» stantin d'avoir reçu le baptême de la » main d'Eusebe Car quelque hérétique » que fût cet évêque, il ne faisoit pas

revêtit d'habits blancs, mais dont la magnificence convenoit à sa dignité. Son lit fut aussi tout couvert de blanc. Alors Constantin élevant la voix, adressa sa priere à Dieu pour le remercier d'un si grand bienfait, & la finit par ces paroles : C'est maintenant que je m'estime véritablement heureux, puisque je suis éclairé de la lumiere divine, & que j'ai reçu le sceau de la vie éternelle. Comme ses premiers officiers s'affligeoient de la perte que l'empire alloit faire, & prioient Dieu de prolonger ses jours, Constantin dit qu'il connoissoit mieux que personne les biens inestimables qu'il venoit de recevoir, & qu'il ne vouloit plus différer d'aller à son Dieu. Tout cela se passoit à la fête de la Pentecôte. Il avoit fait son testament, par lequel il partageoit l'empire entre ses trois fils & ses deux neveux. On dit qu'il ordonna alors que S. Athanase fût rappellé de son exil, quoiqu'Eusebe de Nicomédie s'efforçât de l'en détourner. Nous avons parlé du prêtre Arien qui fut dépositaire du testament. Constantin ayant donné ordre à tout, mourut sur le midi le jour de la Pentecôte vingtieme de Mai,

» néanmoins une profession ouverte de » l'hérésie, sur-tout devant Constantin ; & il n'étoit pas séparé extérieurement de la communion de l'Eglise. » Ainsi comme c'étoit l'évêque du lieu, » c'eût été faire quelque violence aux » loix de la discipline extérieure, si » Constantin n'eût pas voulu recevoir » les sacremens de sa main ». Mais on nous a transmis sur cela une note dont nous croyons devoir rapporter ici la substance. L'opinion qui attribue à Eusebe de Nicomédie le baptême de Constantin, tire son origine du témoignage de S. Jérôme, & se trouve fondée plutôt sur les conjectures du saint docteur, que sur le témoignage exprès & positif d'aucun ancien. S'il eût été bien constant que l'empereur eût reçu le baptême des mains d'Eusebe de Nicomédie, Eusebe de Césarée son ami particulier n'eût pas manqué, ce semble, de lui en faire honneur, au-moins dans la vie de Constantin. Son silence sur ce point peut valoir un témoignage exprès du contraire dans l'esprit de ceux qui pesent les circonstances du tems. Il y a plus : M. l'abbé Châtelain, auteur du Martyrologe universel en François, nous apprend dans son bimestre de Janvier & Février, que la tradition de l'Eglise Catholique des Abyssins en Ethiopie, porte que tous les évêques présens déférerent l'honneur d'administrer ce baptême à S. Pierre, évêque en Cilicie, vénérable par ses vertus & par ses miracles, & qui fut toujours attaché à la foi de Nicée ; ensorte que dans l'office très-ancien de ce S. Pierre, l'église d'Ethiopie le qualifie plusieurs fois de *Baptiste du grand Constantin.* L'église d'Ethiopie ayant été fondée par saint Athanase même, & toujours liée avec ce grand saint pendant toute sa vie, autant qu'après sa mort avec ses disciples, a dû être mieux instruite qu'aucune autre du vrai nom du prélat qui baptisa Constantin.]

après avoir régné trente & un ans. C'étoit le plus long regne que l'on avoit vû depuis Auguste.

III. Ses funérailles. *Ibid.*

Son corps fut mis dans un cercueil d'or, & porté à Constantinople. En attendant que quelqu'un de ses fils fût arrivé, on le déposa dans la principale chambre du palais, élevé sur des dégrés couverts de pourpre, & environné de quantité de flambeaux dans des chandeliers d'or: plusieurs personnes y veilloient jour & nuit, & ce spectacle étoit tout-à-fait nouveau. Constance fut le seul de ses fils qui vint assez tôt pour prendre soin de sa sépulture : car comme il étoit le plus proche, il reçut le premier la nouvelle de la maladie de son pere, qu'il trouva mort en arrivant. Il fit porter le corps avec pompe dans l'église des Apôtres, & suivit lui-même le convoi. Ensuite il se retira avec les soldats, n'étant que catéchumene; mais le clergé & les fideles firent les prieres, & offrirent le saint sacrifice. Le corps de l'empereur étoit élevé sur une haute estrade pendant les prieres, & fut enterré dans le vestibule de la basilique, près de la porte. Il y eut des personnes destinées pour demeurer en ce lieu, & y faire des prieres.

II.

IV. Partage de l'empire entre ses trois fils. *Fl. tom. I. l. xij. n. 1.* AN 337.

Les trois fils de Constantin partagerent l'empire, comme il l'avoit ordonné. Constantin, qui étoit l'aîné, eut l'Espagne, la Gaule, & tout ce qui est au-delà des Alpes. Constant, qui étoit le plus jeune, eut l'Italie, l'Afrique, la Sicile & l'Illyrie. Constance, qui étoit le second, eut l'Asie, l'Orient & l'Egypte. Ils avoient un oncle nommé Jules-Constance, fils de Constance-Chlore, mais d'une autre mere que Constantin le grand; & de la même femme, Constance-Chlore avoit eu un autre fils nommé Dalmace Hannibalien, qui laissa en mourant deux fils, Jules Dalmace, & Claude Hannibalien. Constantin avoit donné à Dalmace le titre de césar avec la Thrace, la Macédoine & l'Achaïe; à Hannibalien, le titre de roi avec la Cappadoce, le Pont & l'Arménie. Quelque tems après la mort de Constantin, les soldats ne voulant, à

ce qu'ils disoient, obéir qu'aux enfans de ce prince, firent mourir son frere Jules & ses deux neveux Dalmace & Hannibalien. Constance en profita pour ajouter à son empire la Thrace & la Cappadoce; & Constantin, pour joindre au sien l'Achaïe & la Macédoine. Il resta deux fils de Jules, Gallus & Julien, qui étant encore enfans furent épargnés par mépris.

V. Mort du jeune Constantin. *Ibid. n. 5.* AN 340.

Le jeune Constantin considéroit fort S. Athanase; il procura son retour à Alexandrie, aussi-tôt après la mort de son pere, comme je l'ai dit; mais il ne vécut pas long-tems après. Il étoit entré en différend avec Constant au sujet de l'Afrique & de l'Italie. Constant dissimula sa haine pendant trois ans, afin de prendre son frere par surprise; enfin le voyant entré sur ses terres, il envoya des troupes qui le tuerent près d'Aquilée. Constant joignit à son partage celui de Constantin, & tout l'empire fut réduit à deux parties, l'Orient & l'Occident. La mort du jeune Constantin ôta une puissante protection à S. Athanase, & à toute l'Eglise Catholique. Il ne nous reste rien de certain touchant les mœurs de ce prince. Mais l'action où il périt, dit M. de Tillemont, le fait paroître ambitieux & intéressé, jusqu'à oublier les devoirs les plus naturels, & avec cela sans jugement & sans conduite. Ce que dit ici de Constantin cet historien judicieux, est bien fondé, s'il a attaqué Constant de son propre mouvement, & s'il s'est exposé aussi témérairement que la plûpart des historiens le rapportent.

VI. Mort de Constant. *Ibid. l. xlij. n. 1.* AN 350.

La guerre de Perse commença à s'allumer après la mort de Constantin, & elle donna beaucoup d'occupation à Constance. Dieu témoignoit d'ailleurs qu'il étoit irrité contre les hommes par de grands tremblemens de terre, qui furent si horribles en Orient, qu'ils ruinerent beaucoup de villes. L'Occident étoit aussi affligé par les ravages que les François faisoient dans les Gaules. Constant ayant fait un accommodement avec eux, s'adonna beaucoup à la chasse. Magnence se ligua pendant ce tems-là avec Marcellin, intendant des finances; & ayant pris le titre d'empereur, il envoya des gens affidés pour assassiner Constant, qui périt ainsi

miférablement à l'âge de trente ans. Conftant s'étoit rendu recommandable par fon zele contre les Donatiftes & les Ariens. S. Athanafe loue fa libéralité pour l'Eglife, fon amour pour Jefus-Chrift, & nous affure qu'il avoit reçu la grace du baptême. Les hiftoriens difent que fon regne fut heureux, qu'il fe rendit illuftre par plufieurs grandes actions dans la guerre ; qu'il fit paroître dans fes commencemens de la vigueur & de la juftice, & que le changement qu'on remarqua en lui dans la fuite, vint de fes mauvais miniftres, & de la foibleffe de fa fanté, qui ne lui permettoit pas d'agir & de voir par lui-même. Il avoit été fiancé à Olympiade, fille d'Ablave, premier miniftre de fon pere. Il attendoit qu'elle fût en âge d'être mariée : mais il mourut avant que de l'avoir époufée.

III.

VII. Conftance, empereur. Son caractere. Ses qualités eftimables. *Ibid. l. xij. n. 2 & fuiv.*

Conftance devenu feul maître de tout l'empire, eut différentes guerres à foutenir pendant fon regne, fur-tout contre les Perfes qui faifoient de tems en tems de grands ravages en Orient. Ce prince étoit fort petit de taille ; mais il fupportoit aifément toute forte de fatigues, & faifoit fort bien tous les exercices militaires. Il mangeoit peu, & fes habits étoient modeftes. Il fit dès-lors des loix féveres contre ceux qui commettoient des crimes infâmes. Ses difcours avoient de l'élégance & de l'agrément, & il paroît qu'il poffédoit affez les belles-lettres. On voyoit quelquefois du difcernement dans le choix qu'il faifoit des officiers généraux, des juges, des gouverneurs, & de ceux qui manioient les finances. Il étoit maître de fa colere, & fouffroit patiemment les injures en plufieurs occafions. Il avoit du zele contre l'idolâtrie, & témoignoit du refpect pour la Religion, & un grand defir de l'étendre. On ne connoîtroit pas Conftance, fi l'on n'en jugeoit que par les traits que je viens de marquer : car s'il avoit quelques bonnes qualités, il en avoit auffi plufieurs très-mauvaifes.

VIII. Ses vices.

Sa vanité étoit fi grande, qu'il ne pouvoit fouffrir auprès de lui que ceux qui étoient habiles à le louer ; enforte qu'il

n'étoit environné que de flatteurs, dont les louanges outrées servoient à augmenter encore son orgueil. Il s'attribuoit des victoires qu'il n'avoit pas remportées, & se faisoit élever des arcs de triomphe pour des succès qu'il n'avoit point eus. Il avoit un génie foible ; & ceux qui l'avoient gouverné étant jeune, le gouvernerent jusqu'à la mort. Toute la conduite de l'état étoit abandonnée à de misérables eunuques, qui mettoient en place ceux qui savoient mieux les flatter. Constance étoit outre cela fort inconstant. Sur les moindres soupçons, il exerçoit les plus rigoureux châtimens, & ses oreilles étoient toujours ouvertes aux calomniateurs.

IX. Son dévouement aux Ariens. Sa mort. AN 361.

Mais on ne peut douter que son plus grand crime n'ait été de donner toute sa confiance aux Ariens. Il a presque toujours employé son autorité à persécuter les défenseurs de la vérité, & à accréditer l'erreur. Quand il assistoit à quelque concile, il vouloit examiner la décision des évêques, s'établissant l'arbitre de la foi ; & l'on se servoit de son nom pour exercer par-tout les plus horribles violences, afin de faire recevoir les formules ariennes. Il avoit une confiance sans bornes dans les plus zélés Ariens, qui lui persuadoient que sa prospérité & le succès de ses armes étoit la récompense de la pureté de sa foi ; car c'est ainsi qu'ils parloient de leur détestable doctrine. Constance étoit occupé à la guerre contre les Perses, lorsqu'il apprit les progrès que Julien faisoit en Occident. Voulant s'y opposer, il s'avança vers la Cappadoce pour aller à Constantinople ; mais il se sentit tout-d'un-coup attaqué d'une maladie, qui en peu de jours devint mortelle. Se voyant près de mourir, il voulut recevoir le baptême qu'il avoit différé jusques-là, & il le reçut de la main d'Euzoïus, évêque Arien, de la ville d'Antioche. Ainsi il mourut dans l'hérésie, après avoir employé toute son autorité à la faire dominer par-tout.

IV.

X. Julien, empereur. Son portrait.

Après la mort de Constance, Julien fut reconnu empereur. Il étoit, comme je l'ai dit, fils de Jules-Constance,

Fl. tom. IV. l. xv. n. 1 & suiv.

AN 361.

frere du grand Constantin, & de Basiline sortie d'une famille illustre; & il avoit pensé périr, aussi-bien que son frere Gallus, dans la sanglante tragédie qui suivit de près la mort de Constantin, & dans laquelle son pere & ses proches parens furent enveloppés. Le fameux Eusebe de Nicomédie fut chargé de faire élever ces deux jeunes princes, & il leur donna un gouverneur, qui ne songea pas moins à former les mœurs de ses éleves, qu'à leur cultiver l'esprit. Il s'appliqua sur-tout à leur inspirer de la gravité, de la modestie, & du mépris pour les plaisirs des sens. Dès l'enfance de Julien, une curiosité insatiable tourna son génie vif & ardent du côté des sciences. Sa pénétration & sa présence d'esprit étoient soutenues par une mémoire prodigieuse. Il lisoit continuellement, retenoit tout ce qu'il lisoit, & n'oublioit rien de ce qu'il avoit une fois appris. Le latin étoit la langue de l'empire; on s'en servoit dans les actes: mais depuis la fondation de Constantinople, le grec se parloit même à la cour. Julien s'appliqua entiérement à la lecture des écrivains de l'ancienne Grece, sans négliger absolument le latin qu'il parloit avec assez de facilité.

M. de la Bletterie. Vie de l'empereur Julien.

Julien alla à Athènes à l'âge de vingt-quatre ans, & il trouva dans cette ville, qui depuis tant de siecles étoit le centre de la littérature, S. Basile & S. Grégoire de Nazianze. Celui-ci apperçut le déréglement de son esprit dans sa physionomie & dans son maintien. En effet, la figure de Julien & tout son extérieur n'étoient pas moins singuliers que son caractere. Il avoit une taille médiocre, la démarche peu assurée, des épaules larges qui se haussoient & se baissoient tour-à-tour, le cou fort gros & panché, la tête toujours en mouvement, le regard d'un feu surprenant: mais on y lisoit de l'inquiétude & de la légéreté; l'air railleur, une barbe hérissée qui finissoit en pointe: il parloit & rioit avec excès. La vivacité lui faisoit souvent faire des questions & des réponses hors de propos, ou qui manquoient de justesse.

Ceux qui n'avoient pas les mêmes lumieres que S. Grégoire, ne faisoient attention qu'à ce qu'ils croyoient voir d'estimable dans Julien. Ils admiroient sa pénétration, l'étendue

due & la variété de ses connoissances, la douceur de son commerce. Il n'y a gueres de prince dont les auteurs aient parlé plus diversement; mais c'est qu'ils ne l'ont pas regardé dans le même point de vûe, & que d'ailleurs Julien étoit lui-même un amas de contradictions. Il y avoit en lui, dit M. Fleury, un tel mélange de bonnes & de mauvaises qualités, qu'il étoit facile de le louer & de le blâmer sans altérer la vérité. Plusieurs qui ne le connoissent que par son apostasie, en font un monstre semblable aux Nérons & aux Domitiens. D'autres, éblouis de ses qualités brillantes, voudroient l'égaler aux Trajans, aux Antonins, & aux Marc-Aureles. Mais il y a un milieu entre ces deux jugemens. Julien a eu sans doute de grandes qualités; mais il eut aussi de grands défauts: ensorte qu'après avoir distingué avec précision l'apostat, du philosophe & de l'empereur, on trouve qu'il ne fut point un grand homme, mais un homme singulier. Une passion déréglée pour la gloire le porta, avec une espece de fanatisme, à tout ce qui lui parut estimable; & par un goût faux, il estima tout ce qui pouvoit le singulariser. Exempt des vices grossiers qui humilient l'orgueil, il eut des défauts qui le flattent. Tandis qu'il fut dans l'obscurité de la vie privée, ou qu'il n'occupa que le second rang, la crainte de l'empereur Constance régla en lui les bonnes qualités, & réprima les mauvaises; mais l'indépendance & le pouvoir souverain le développerent tout entier.

Constance avoit eu soin de donner à Julien des maîtres Chrétiens; mais dès qu'il fut libre, il usa de sa liberté pour aller écouter les maîtres les plus pernicieux, qui lui apprirent l'astrologie & toutes les illusions de la magie. Il s'attacha sur-tout au philosophe Maxime, qui flattoit son ambition en lui promettant l'empire. Ce fut proprement la curiosité détestable & sacrilege de connoître l'avenir, enflammée par le desir de dominer, qui le précipita dans l'apostasie. Il étoit à Athênes, quand il vint un ordre de Constantinople pour le rappeller en Italie. Le mauvais état des Gaules, que les Barbares ravageoient, obligea ce prince de le déclarer césar, & de l'y envoyer. Il y fit en peu de tems de grands

progrès. Il vainquit plusieurs fois les Barbares, qui faisoient effort depuis long-tems pour s'établir sur les terres de l'empire, particuliérement les François & les Allemands : mais bientôt après on le rendit suspect à Constance, naturellement méfiant ; ensorte que pour l'affoiblir, il lui envoya demander une partie considérable de ses troupes, sous prétexte de la guerre contre les Perses. Les soldats de Julien, qui avoient leurs femmes & leurs enfans en Gaule & en Germanie, croyant qu'on vouloit les reléguer au bout du monde, se mutinerent, quoique Julien les exhortât à obéir, & le déclarerent empereur malgré sa résistance. Il étoit alors à Paris, où il séjournoit volontiers, & où il avoit fait bâtir un palais dont nous voyons encore les restes magnifiques.

L'empereur Constance, indigné de ce qui s'étoit passé, vouloit marcher contre Julien ; mais il mourut lorsqu'il songeoit aux moyens de le soumettre. Julien ayant appris sa mort, alla en Orient, où il fut reconnu empereur, comme il l'avoit été en Occident. Il établit un tribunal extraordinaire à Calcédoine contre ceux qui avoient eu plus de pouvoir sous Constance. On peut regarder ce tribunal comme celui de la justice de Dieu contre les ennemis de ses serviteurs. On fit le procès au consul Taurus, qui avoit mérité le consulat par les violences qu'il exerça au concile de Rimini. On exécuta à mort l'eunuque Eusebe, ce souverain distributeur des graces sous Constance, ce puissant protecteur de l'Arianisme, qui d'esclave de Constance, étoit devenu son maître, & ne lui avoit conseillé que du mal. Comme la mollesse & le luxe étoient excessifs à la cour de Constance, Julien voulut la réformer. En entrant dans le palais à Constantinople, il avoit été frappé de la multitude de bouches inutiles dont il étoit rempli : on y comptoit mille officiers de cuisine, autant de barbiers, beaucoup plus d'échansons ; pour les eunuques, il n'étoit pas possible de les compter. Julien les chassa tous, & remplit le palais de philosophes, de magiciens, de devins & de charlatans.

XI. Julien s'efforce de réta-

Il ordonna par un édit général d'ouvrir les temples, & leur assigna des revenus aussi bien qu'aux pontifes & aux prêtres.

On vit aussi-tôt couler de toutes parts le sang des victimes : son palais devint comme un vaste temple, aussi-bien que ses jardins. Tous les dieux y avoient leurs statues. On trouvoit un autel dans chaque bosquet. Julien exerçoit en personne les fonctions du sacerdoce païen. On le voyoit se prosterner devant les idoles, fendre le bois, attiser le feu, le souffler avec la bouche jusqu'à perdre haleine, égorger les victimes. Les païens sensés avoient peine à tenir leur sérieux. Mais le peuple étoit charmé de trouver dans le prince son propre goût pour la superstition. Au reste Julien n'obligeoit personne de prendre part à ses sacrifices. Les Galiléens, disoit-il, (c'est ainsi qu'il appelloit les Chrétiens,) sont plus insensés que méchans. Il faut tâcher de les gagner par la raison & par la douceur. Ils ne sont déjà que trop malheureux de se tromper dans la chose du monde la plus essentielle. Ainsi ils sont plus dignes de compassion que de haine.

blir l'idolâtrie.

XII. Apostasie d'un grand nombre de Chrétiens. Constance de plusieurs autres.

La compassion insultante & les railleries de l'empereur, ses exhortations, ses caresses, & ses bienfaits démasquerent une foule de prétendus Chrétiens, qui n'ayant embrassé le Christianisme que comme on prend une mode, le quitterent avec la même facilité. Julien les accabloit d'honneurs & de dignités. L'apostasie conduisoit à tout : elle tenoit lieu de tout mérite : elle couvroit les fautes passées, & donnoit lieu d'en commettre de nouvelles. La plûpart de ceux qui étoient en place, s'accommoderent au tems : Catholiques sous le grand Constantin, Ariens sous Constance, adorateurs des idoles sous Julien. Mais au milieu d'une prévarication si universelle, il y eut dans tous les états des Chrétiens généreux qui signalerent leur courage. Jovien & Valentinien furent les plus distingués. Ils succéderent à Julien l'un après l'autre, & retrouverent au centuple, même dans cette vie, ce qu'ils avoient perdu pour Jesus-Christ. Césaire, frere de S. Grégoire de Nazianze, qui, outre sa profession de médecin, possédoit toutes les sciences, & qui au milieu d'une cour Arienne & très-corrompue, avoit conservé la pureté de sa foi & l'innocence de ses mœurs, se joua de la vaine dialectique de Julien, & ne fut point ébloui par les promesses les

plus flatteuses : il s'exila lui-même, & se retira dans sa famille.

XIII. Raisons qui empêchoient Julien d'employer d'abord la violence contre les Chrétiens.

Julien ne crut pas d'abord devoir employer la violence pour abolir le Christianisme, sachant qu'elle avoit contribué à donner à l'Eglise une plus grande fécondité. D'ailleurs il craignoit de ne plus trouver cette patience sans bornes qui enhardissoit les anciens persécuteurs. Une longue paix au-dehors, de cruelles divisions au-dedans, avoient éteint ou affoibli dans plusieurs le véritable esprit de l'Evangile. Les Ariens qui avoient régné sous Constance, & qui paroissoient le parti le plus nombreux, savoient trop bien faire des martyrs, pour être d'humeur à le devenir impunément; & quand Julien n'auroit pas craint de compromettre son autorité, il eût été retenu par le désir qu'il avoit de passer pour clément. Il savoit que la violence est au-moins un préjugé très-puissant contre le parti qui s'en sert, parce qu'il ne sied point à la vérité de contraindre, ni d'avoir d'autres armes que la persuasion. Il eût voulu imiter cette douceur & cet amour envers tous les hommes qui avoit fait fleurir l'Evangile au milieu des persécutions. Il s'y prit donc d'une maniere moins odieuse que n'avoient fait ses prédécesseurs, & s'appliqua à détruire le Christianisme sourdement & sans éclat. Il entreprit de pervertir les Chrétiens par les caresses & les avantages temporels, par des vexations colorées de quelque prétexte étranger.

XIV. Caractere de la persécution de Julien.

Il rappella tous ceux qui avoient été exilés sous Constance à cause de la Religion, sans distinction d'hérétiques & de Catholiques, afin que les différens partis travaillassent à leur destruction mutuelle, espérant qu'à la faveur de la liberté la confusion augmenteroit; que le Christianisme déchiré par ses propres mains, tomberoit dans le décri; que les mœurs s'y corromproient, & qu'on s'en dégoûteroit enfin pour retourner au paganisme. Ensuite il dépouilla les églises de tous leurs revenus, pour en faire des largesses aux soldats, ou les réunir à son domaine, afin, disoit-il, d'aider les Galiléens à pratiquer leur admirable loi, & de leur faciliter l'entrée du royaume des cieux; & que devenant pauvres ils soient plus

ſages, & ne ſoient pas privés du royaume céleſte qu'ils eſperent. Tel fut le caractere de la perſécution de Julien : la douceur apparente, & la dériſion de l'Evangile. Il révoqua enſuite tous les privileges que les empereurs Chrétiens avoient accordés à l'Egliſe. Il ôta les penſions que Conſtantin avoit données pour nourrir les clercs, les vierges & les veuves. Il exigea même la reſtitution du paſſé avec une extrême rigueur. Il fit auſſi enlever l'or, l'argent, les vaſes précieux, & les autres richeſſes des égliſes, ſous prétexte de faire pratiquer aux Chrétiens la pauvreté évangélique ; & parce que l'Evangile ordonne de ſouffrir les injures & de fuir les honneurs, il défendit aux Chrétiens de plaider, de ſe défendre en juſtice, & d'exercer les charges publiques.

XV. Julien interdit aux Chrétiens l'étude des belles-lettres. Généroſité de pluſieurs profeſſeurs.

Julien fit plus : il défendit aux Chrétiens d'enſeigner les belles-lettres ; n'étant pas juſte, diſoit-il, d'expliquer aux jeunes gens les anciens auteurs en condamnant leur Religion. Son vrai motif étoit d'empêcher les grands avantages que les Chrétiens tiroient des livres profanes, pour combattre le paganiſme, ſoit par l'abſurdité des fables en elles-mêmes, ſoit par la méthode de bien parler & de raiſonner que l'on apprend dans ces auteurs. Il y entroit auſſi de la jalouſie contre pluſieurs Chrétiens ſavans, tant Catholiques qu'Ariens. La plûpart des profeſſeurs Chrétiens aimerent mieux quitter leur chaire que leur Religion. On remarque ſur-tout Victorin qui étoit d'Afrique, & enſeignoit à Rome la rhétorique depuis long-tems. Il avoit eu pour diſciples les plus illuſtres ſénateurs, & on lui avoit érigé pour ſon mérite une ſtatue dans la place de Trajan. Il ne s'étoit converti que dans ſa vieilleſſe ; mais il perſévéra, & ſon exemple fut utile à pluſieurs autres.

XVI. Il veut réformer le paganiſme.

Dans toutes les occaſions, Julien témoignoit un ſouverain mépris pour les Chrétiens. Cependant il ſentoit l'avantage que leur donnoit la pureté de leurs mœurs, & l'éclat de leurs vertus. Il voulut donc les imiter, & profiter de leur exemple pour réformer le paganiſme, qui faiſoit peu de progrès. Il exhorta les ſacrificateurs & tous ceux qui paroiſſoient zélés pour l'idolâtrie, à réformer leurs mœurs, à porter à la vertu

les enfans & tous ceux ſur qui ils avoient de l'autorité, à établir des hôpitaux, à avoir ſoin des pauvres : il leur conſeilloit de fuir les théâtres & les lieux de débauches, de ne jamais lire les poéſies capables de porter à l'impureté, de prier ſouvent les dieux, même pendant la nuit, de méditer les regles de la ſageſſe, & de purifier ſans ceſſe leurs penſées. Pour pouſſer encore plus loin l'imitation du Chriſtianiſme, il vouloit bâtir des lieux de retraite, de méditation & de ſanctification pour les hommes & pour les vierges.

XVII. Il emploie la violence contre les Chrétiens. Les païens exercent à leur égard les plus horribles cruautés.

Quoique Julien affectât une ſi grande douceur, & qu'il voulût priver les Chrétiens de la gloire du martyre, il en vint cependant à les perſécuter ouvertement, quand il vit que tous les autres moyens étoient inutiles. Il donnoit les charges publiques à leurs plus cruels ennemis, qui leur faiſoient tous les maux poſſibles. Les ordres que l'empereur avoit donnés de rétablir l'idolâtrie, & de rebâtir ou réparer les temples, étoient une occaſion pour les païens de remplir toutes les villes de troubles & de ſéditions. Il y eut des martyrs dans la plûpart des provinces. Un des plus célebres eſt S. Baſile, prêtre d'Ancyre, qui avoit toujours réſiſté aux Ariens ſous Conſtance, & qui ſous Julien confeſſa généreuſement la foi, & mourut dans les tourmens avec un courage admirable. Dans la Phénicie, les païens tuerent un diacre qui avoit briſé pluſieurs idoles du tems de Conſtantin ; ils lui fendirent le ventre, & mangerent de ſon foie. La punition divine éclata ſur tous ceux qui avoient pris part à cette inhumanité : les dents leur tomberent toutes à la fois, leur langue ſe corrompit, & ils perdirent la vûe. Dans la même province, des vierges conſacrées à Dieu, qui ne ſe laiſſoient voir à perſonne, furent produites en public, dépouillées & expoſées aux inſultes de tout le peuple. On leur ouvrit le ventre, & l'on y jettoit de l'orge, qu'on faiſoit manger à des pourceaux, afin qu'ils mangeaſſent en même tems leurs entrailles. En d'autres lieux, il ſe fit de pareilles inhumanités ; enſorte que le démon réunit dans la perſécution de Julien, tous les moïens qu'il avoit employés avant le regne de Conſtantin pour éteindre le Chriſtianiſme ; les plus horri-

bles supplices pour abattre les plus forts, les richesses, les dignités, pour se rendre maître des foibles ; tout ce que la philosophie avoit de plus séduisant pour attirer ceux qui se piquoient de science & de sagesse. Mais tout ce que fit Julien pour abolir le Christianisme, ne servit qu'à le relever davantage.

XVIII. Julien tente de rebâtir le temple de Jérusalem. Dieu confond cette entreprise par un miracle éclatant.

Il employa sa puissance impériale pour rebâtir le temple de Jérusalem, ruiné par Tite plus de trois cens ans auparavant. Son dessein étoit de convaincre de faux la prédiction de Notre-Seigneur, & de détruire le témoignage subsistant que l'état des Juifs rendoit à la Religion Chrétienne. Le temple sorti de ses ruines contre le plan des Ecritures, eût été le monument éternel d'une victoire remportée par l'idolâtrie sur les deux Religions qui faisoient profession de la combattre : c'étoit le dessein que Julien se proposoit. Mais il ne servit qu'à vérifier plus parfaitement la prédiction de Jesus-Christ. Les Juifs que Julien fit venir de tous côtés à Jérusalem pour rebâtir le temple, travaillerent avec zele à arracher les anciens fondemens, dans l'espérance d'en creuser de nouveaux ; mais quand ils eurent ôté jusqu'à la derniere pierre, & qu'ils eurent ainsi exécuté la prophétie du Sauveur, il sortit de l'endroit même d'effroyables tourbillons de flammes, dont les élancemens redoutables consumerent les ouvriers. La même chose arriva à diverses reprises ; & l'opiniâtreté du feu rendant la place inaccessible, obligea d'abandonner pour toujours l'ouvrage. Il n'y a point dans l'antiquité de fait qui soit plus certain.

XIX. Mort de Julien.

AN 363.

L'extinction du Christianisme étoit le grand objet de l'empereur Julien ; mais il vouloit auparavant terminer la guerre contre les Perses, & réparer les pertes que les Romains avoient faites de ce côté-là depuis le regne de Dioclétien. Son naturel inquiet ne lui permettoit pas de demeurer en repos ; & les victoires qu'il avoit remportées en Gaule lorsqu'il n'étoit que césar, lui enflerent le cœur, & lui faisoient desirer de pouvoir ajouter à ses titres celui de vainqueur des Perses. Les personnes sages, & sur-tout les Chrétiens, disoient qu'il se pressoit trop ; qu'il n'étoit pas tems d'attaquer

les Perſes, avant que l'empire fût bien paiſible au-dedans. Mais Julien mépriſoit tous ces avis, & continuoit ſes préparatifs, parmi leſquels étoient des ſacrifices ſans nombre. Il n'y avoit point de ridicule ſuperſtition dans laquelle il ne donnât. Il s'attiroit le mépris de tout le monde par les baſſeſſes qu'il faiſoit, dans le deſſein de paſſer pour populaire & religieux. Ayant enfin pris la réſolution de marcher en perſonne contre les Perſes, dès la premiere attaque il fut frappé d'un dard qui le bleſſa à mort. Il témoigna beaucoup de joie de mourir, & employa ſes derniers momens à s'entretenir avec le philoſophe Maxime de la nobleſſe des ames. Il a compoſé beaucoup d'ouvrages; mais le plus fameux eſt celui qu'il fit contre la Religion Chrétienne. Les objections les plus ſpécieuſes que cet ouvrage renferme, ſont celles qui avoient été faites par Celſe, & réfutées par Origene & Euſebe de Céſarée. Julien ne régna gueres qu'un an après la mort de Conſtance. (*m*)

V.

XX. Jovien, empereur. Son zele pour la Religion & pour la foi. Sa mort.

Fl. tom. IV. l. xv. n. 49. & ſuiv.

AN 363.

Le même jour que Julien mourut, les principaux officiers de l'armée s'aſſemblerent pour le choix d'un empereur, preſſés par la néceſſité de s'éloigner des ennemis qui les environnoient de toutes parts. On choiſit Jovien, le premier des gardes de l'empereur, fils du comte Varonien, homme illuſtre & d'un grand mérite. Il étoit extraordinairement grand, & gros à proportion, quoiqu'il n'eût que trente-deux ans. Il étoit naturellement gai, populaire, bon & bienfaiſant. Il avoit donné en pluſieurs occaſions des preuves de ſon courage dans la guerre, & il avoit eu l'honneur d'être exilé pour ſa religion ſous le regne précédent. Il commença par déclarer publiquement qu'il étoit Chrétien; & l'armée ayant applaudi à cette déclaration, il ne ſongea qu'à la tirer du pays ennemi où Julien l'avoit engagée imprudemment,

(*m*) [On lit dans M. Fleury, *un an, huit mois & vingt-trois jours*: il a ſans doute voulu dire, *un an, ſept mois & vingt-trois jours*; car Conſtance mourut, ſelon M. Fleury même, le 3 Novembre 361, & Julien le 26 Juin 363.]

après

après avoir fait brûler sa flotte. Après quelques jours de marche, pendant laquelle les Romains se défendoient vaillamment, le roi de Perse envoya leur offrir la paix, & Jovien l'accepta pour trente ans, quoiqu'à des conditions fort désavantageuses. Aussi-tôt qu'il fut rentré sur les terres de l'empire, il rappella tous les exilés, & ordonna que les églises seroient rendues à ceux qui avoient conservé la foi de Nicée dans sa pureté ; & comme il savoit que S. Athanase en étoit le principal défenseur, il s'adressa à lui, & l'honora d'une maniere particuliere. Il n'avoit point encore régné huit mois, lorsqu'on le trouva mort, ayant été étouffé, à ce que l'on croit, par la vapeur du charbon que l'on avoit mis dans sa chambre pour en sécher les murailles.

V I.

XXI. Valentinien empereur. Ses belles qualités. Sa mort. *Ibid. l. xvj. n. 1 & suiv.* AN 364.

L'armée étant arrivée à Nicée, capitale de Bithynie, on élut empereur tout d'une voix Valentinien, qui étoit d'une famille peu considérable, mais dont le pere s'étoit élevé par tous les dégrés militaires jusqu'à la dignité de préfet du prétoire. L'état de l'empire attaqué de tous côtés par les Barbares, le fit résoudre à s'associer à l'empire son frere Valens. Celui-ci étoit Chrétien, comme Valentinien ; mais il n'étoit pas encore baptisé. Ils partagerent l'empire, les officiers & les armées ; ensorte néanmoins que la principale autorité demeura toujours à Valentinien, qui prit l'Occident pour lui, comme le plus violemment attaqué par les Barbares, & laissa l'Orient à Valens. Ils firent d'abord plusieurs loix en faveur du Christianisme, & leverent la défense d'instruire la jeunesse, établie par Julien. Valentinien fut toujours attaché à la foi de Nicée, & il a rendu plusieurs services importans à l'Eglise. Etant allé en Pannonie pour réprimer les Sarmates & les Quades, qui avoient fait des courses sur les terres des Romains, les députés de ces peuples vinrent le prier d'oublier le passé, & lui offrirent des conditions avantageuses. Il les reçut avec hauteur, & dans un mouvement de colere. Il commençoit à s'adoucir, quand tout-à-coup il fut frappé

d'apoplexie. Après plusieurs remedes & différens efforts, il mourut âgé de cinquante-trois ans, en ayant régné près de douze. On l'accusa d'avoir été toute sa vie sujet à la colere; mais les païens mêmes ont reconnu en lui de grandes vertus, la valeur & la science militaire, une prudence & une vigilance infatigable pour la sûreté de l'empire contre les Barbares, le choix des personnes dignes pour les grandes charges. Nous avons dit ce qu'il recommanda à S. Ambroise en l'envoyant à Milan, & la joie qu'il eut d'apprendre qu'on avoit jugé digne de l'épiscopat un de ses gouverneurs. Il étoit de plus éloquent, quoiqu'il parlât peu. Sa table étoit propre, sans superfluité. On admiroit son amour pour la chasteté, qui étoit telle, qu'il retenoit toute la cour par son exemple.

VII.

XXII. Gratien & Valentinien II. empereurs en Occident. Zele de Gratien pour la foi.

Ibid. l. xvij. n. 23 & suiv.

AN 375.

Les chefs de l'armée craignant les entreprises des troupes Gauloises qui vouloient s'attribuer la disposition de l'empire, firent aussi-tôt venir le jeune Valentinien, fils du dernier empereur, âgé seulement de quatre ans, & le déclarerent empereur. Ils n'attendirent pas la permission de l'empereur Gratien, son frere aîné, qui étoit demeuré à Treves par ordre du pere. Mais ce prince étoit si bon, qu'il ne s'en plaignit point, & traita toujours son jeune frere comme s'il eût été son fils. Il partagea avec lui l'empire d'Occident. Valentinien eut l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique : Gratien eut les Gaules, l'Espagne & la Grande-Bretagne; mais tant qu'il vécut, il gouverna tout l'Occident. Son pere l'avoit déclaré auguste, lorsqu'il n'étoit âgé que de huit ans. Ce fut à Amiens l'an 367. Valentinien avoit eu ce fils de Sévera, qu'il répudia ensuite pour épouser Justine, veuve du tyran Magnence, dont il eut le jeune Valentinien & trois filles. Il nous reste deux loix célébres de Gratien en faveur de l'Eglise. La premiere est contre les hérétiques, & renouvelle les défenses qui leur avoient été faites de s'assembler. L'autre regarde les jugemens ecclésiastiques, & porte que les causes les plus légeres & qui regardent la Religion, doivent être jugées sur les lieux &

par les conciles de chaque diocèse. On croit que ce que la loi appelle jugement sur les lieux, est celui de l'évêque avec son clergé, ou du métropolitain avec les évêques de la province.

Gratien refusa l'habit de souverain pontife que les païens lui présenterent, disant qu'il n'étoit pas permis à un Chrétien de le porter. Les païens ne laisserent pas de lui en donner le titre comme aux autres empereurs, même depuis Constantin : car les empereurs Chrétiens ne jugeoient pas à-propos de réprimer encore toutes leurs entreprises ; toutefois dès le commencement du regne de Gratien, Gracchus, préfet de Rome, encore catéchumene, travailla puissamment à la ruine de l'idolâtrie. Il renversa la caverne de Mithra, rompit & brûla les idoles monstrueuses qu'elle renfermoit.

XXIII. Valens, empereur en Orient. Son dévoument aux Ariens. Sa mort. Qualités admirables de Gratien.

Ibid. l. xvj. n. 1. & suiv.

AN 364.

Valens qui avoit l'empire d'Orient, donna aussi des loix contre l'idolâtrie : mais il n'étoit véritablement zélé que contre les Catholiques. Ayant donné sa confiance aux Ariens, il suivoit tous leurs conseils, & fit des maux infinis à l'Eglise. J'ai parlé ailleurs de cette horrible persécution. Valens avoit néanmoins plusieurs qualités estimables. Ce qu'on loue surtout en lui, c'est le soin qu'il prit que les provinces ne fussent ruinées par les impôts. Il regardoit tout l'empire comme s'il eût été sa maison. Il se passa sous son regne de grandes affaires en Orient : la révolte de Procope qui fut défait & tué, après avoir remporté plusieurs avantages, la guerre contre les Goths qui firent de grands maux aux Romains, la défaite des Perses par les Romains, les courses des Sarrazins. Dieu fit éclater sa colere sur l'Orient par des tremblemens de terre, la famine & d'autres fléaux ; & elle éclata ensuite sur Valens, qui fut puni par les mêmes Goths qu'il avoit infectés de son hérésie. Leur ayant livré bataille près d'Andrinople, son armée fut défaite, & à peine le tiers des troupes put-il se sauver. Valens y périt lui-même, & on ne trouva point son corps : il passa pour constant qu'ayant été blessé d'un coup de fleche, il fut porté dans une cabane, à laquelle les ennemis mirent le feu. Il étoit âgé de près de cinquante ans, & en avoit régné quatorze. Sa mort si funeste fut regardée com-

AN 378.

me une punition divine de la cruelle persécution qu'il avoit faite aux Catholiques. Comme il ne laissa point de fils, tout l'empire revint à ses deux neveux, & Gratien eut toute l'autorité ; car Valentinien n'étoit pas encore en âge d'agir par lui-même. Gratien fut toujours sincérement attaché à la foi Catholique : étant près de marcher au secours de Valens, il voulut se munir d'un préservatif contre la mauvaise doctrine qui avoit cours en Orient. Il s'adressa à S. Ambroise, & lui demanda un traité qui établît la divinité de Jesus-Christ. Quand il fut maître de tout l'empire, il employa toute son autorité pour le bien de l'Eglise. Ce jeune prince voyant l'empire attaqué de tous côtés par les Barbares, voulut s'associer un homme de mérite pour l'aider à soutenir un si grand poids. Il fit donc venir d'Espagne Théodose, & partagea avec lui l'empire, lui laissant tout l'Orient, & gardant pour lui & pour son frere l'Occident.

XXIV. Mort de l'empereur Gratien. Son portrait.

Ibid. l. xviij. n. 28.

AN 383.

Pendant que Gratien étoit dans les Gaules, faisant la guerre aux Germains, il se forma un parti contre lui. Maxime, Espagnol de naissance, commandoit dans la Grande-Bretagne, où il avoit servi sous Théodose, dont il souffroit avec peine l'élévation. Il profita de la mauvaise disposition des soldats Romains contre Gratien, pour se faire reconnoître empereur, & recevoir d'eux le diadême. Gratien lui présenta bataille près de Paris ; mais ses troupes le quitterent pour s'attacher à Maxime : il fut pris près de Lyon, & tué par la perfidie d'Andragathius. On l'invita à un festin ; on lui promit par un serment sur les évangiles, qu'il seroit en sûreté ; mais aussitôt on le fit mourir, & on lui refusa même la sépulture. Ainsi mourut l'empereur Gratien le 25 Août 383, âgé de vingt-quatre ans, après en avoir régné seize, en partie avec son pere, & en partie avec son frere & Théodose. Il étoit bien fait & d'une figure avantageuse, d'un excellent naturel, bien instruit dans les belles-lettres, & dans la Religion, qu'il conserva toujours très-pure par le moyen de S. Ambroise, dont il regretta l'absence en mourant, & dont il parloit souvent. Il n'étoit adonné ni au sommeil, ni au vin, ni à aucune débauche, sur-tout à l'égard des femmes ; il étoit doux, mo-

déré, & néanmoins actif & vigoureux à la guerre. Il se livroit extraordinairement aux exercices du corps, comme la chasse, & il se laissoit un peu gouverner par ceux qui l'approchoient, qui travailloient à fomenter son aversion pour les affaires.

VIII.

XXV. Maxime usurpe l'empire. Son caractere. *Ibid. l. xviij. n. 28 & suiv.* AN 383.

Maxime associa à l'empire son fils Victor, & établit sa résidence à Treves, possédant tout ce que Gratien s'étoit réservé, les Gaules, l'Espagne, & la Bretagne. Peu de tems après que Maxime fut entré dans Treves, S. Ambroise y arriva de la part de Valentinien, ou plutôt de l'impératrice Justine sa mere. Il obtint la paix qu'il desiroit, empêcha Maxime de passer en Italie, & donna du tems à Valentinien pour se mettre en sûreté. Pendant le séjour que S. Ambroise fit à Treves, il ne communiqua point avec Maxime, le regardant comme le meurtrier de son maître.

Maxime ayant appris la persécution que Justine faisoit souffrir aux Catholiques, écrivit à Valentinien pour l'exhorter à la faire cesser. Il lui représenta que s'il n'avoit pas dessein de conserver la paix avec lui, il ne lui donneroit pas un tel avis, puisque cette division seroit utile à ses intérêts. Il lui fit voir le danger qu'il y avoit de changer la foi établie depuis tant de siecles. Au reste, l'attachement de Maxime à la foi catholique, n'empêchoit pas que les saints évêques ne refusassent de communiquer avec lui. S. Martin faisoit même d'abord difficulté de manger à sa table. Maxime assuroit qu'il n'avoit point pris l'empire volontairement; que les soldats l'y avoient contraint; que le succès incroyable qui lui avoit donné la victoire, sembloit être une marque de la volonté de Dieu, & qu'aucun de ses ennemis n'étoit mort que dans le combat. S. Martin se rendit à ses prieres, & l'empereur en eut une joie extrême. Le saint évêque prédit à Maxime que s'il alloit en Italie faire la guerre à Valentinien comme il le desiroit, il seroit d'abord vainqueur, mais qu'il périroit peu de tems après. Maxime le faisoit souvent venir au palais. Ils

ne s'entretenoient que de la vie future, & de la gloire des saints dans le ciel.

L'impératrice appliquée jour & nuit à écouter les discours du saint évêque, demeuroit assise à ses pieds sans le pouvoir quitter. Elle le servoit à table; & pendant qu'il mangeoit, elle étoit debout dans la posture d'une servante modeste, & elle conservoit jusqu'aux moindres miettes qui étoient restées de son pain.

XXVI. Défaite de Maxime. AN 388.

Cependant Maxime continuoit d'amuser Valentinien par des propositions de paix & une apparence d'amitié, lorsqu'il s'avança sans bruit vers l'Italie, passa les Alpes, & alla à Aquilée pour le surprendre; mais Valentinien s'embarqua avec Justine sa mere, & vint à Thessalonique se jetter entre les bras de Théodose. Maxime se rendit aisément maître de l'Italie, & de Rome même. Il soumit aussi l'Afrique. Théodose alla trouver Valentinien à Thessalonique, se déclara pour lui contre Maxime, & se prépara à la guerre. S'étant avancé promptement en Pannonie, il y défit en deux combats les troupes de Maxime. Celui-ci abandonné des siens, fut amené les pieds nuds & les mains liées devant Théodose & Valentinien. Les soldats l'emmenerent, & lui trancherent la tête; & Valentinien rentra en possession de ses états. Il n'avoit encore que vingt ans, & ne se trouvoit point assez fort pour résister à la puissance des païens. Il y en avoit encore plusieurs à Rome dans le sénat, entre autres le fameux Symmaque; mais le plus puissant de tous étoit le comte Arbogaste, qui avoit eu la meilleure part à la défaite de Maxime, & étoit devenu très-insolent, jusqu'à vouloir maîtriser Valentinien, qui s'en plaignit souvent à Théodose. Ce jeune prince étoit aimé de tout le monde, excepté des païens. Justine sa mere étoit morte pendant la guerre de Maxime, & les mauvaises impressions qu'il avoit reçues d'elle, étoient effacées par les instructions & les exemples de Théodose. Il avoit déjà beaucoup de gravité, & savoit se vaincre lui-même.

XXVII. Portrait du

On l'accusoit d'aimer les combats de bêtes. Il se corrigea si bien de ce défaut, qu'il ne faisoit pas célébrer ces jeux,

même aux jours solemnels, & qu'il fit tuer toutes les bêtes en même tems. Il donna des exemples admirables de tempérance, de modération, & de désintéressement. La calomnie n'avoit auprès de lui aucun accès. Il défendit qu'on chargeât les provinces de nouvelles impositions. Elles ne peuvent, disoit-il, acquitter les anciennes charges; comment en porteront-elles de nouvelles? Il avoit néanmoins trouvé le trésor épuisé. Tel étoit Valentinien, aimé des Romains, & respecté des Barbares. Il étoit en Gaule quand le sénat de Rome députa vers lui, pour lui demander encore une fois le rétablissement des privileges que son frere Gratien avoit ôtés aux temples des idoles. Mais il le refusa absolument, quelques instances que fissent les païens qui l'environnoient. Il apprit vers le même tems que du côté de l'Illyrie les Barbares menaçoient les Alpes. Il voulut donc aller au secours de l'Italie; mais le seul bruit de sa marche fit retirer les Barbares, tant ils le respectoient. Il écrivit à S. Ambroise de le venir trouver à Vienne dans les Gaules, afin de lui donner le baptême: car il avoit en lui une grande confiance, & il le regardoit comme son pere; mais comme il se retiroit dans l'enceinte de son palais, sur le bord du Rhône, Arbogaste le fit étrangler par quelques-uns de ses gardes. Valentinien n'avoit guere que vingt ans quand il fut tué, & il en avoit régné dix-sept. Arbogaste ne pouvant prendre lui-même le titre d'empereur à cause de sa naissance, le donna à un nommé Eugene, qui étoit homme de lettres, & très-favorable aux païens. Théodose lui fit la guerre; & après avoir remporté sur lui une victoire, où le doigt de Dieu étoit visiblement marqué, il se contenta de faire mourir les deux chefs, Arbogaste & Eugene. Ce fut ainsi que Dieu soumit tout l'empire à Théodose, dont il est à-propos de tracer le portrait en peu de mots.

jeune Valentinien. Sa mort.

AN 392.

IX.

XXVIII. Théodose, empereur.

Théodose naquit & fut élevé en Espagne. Il tiroit son origine de Trajan, à qui il ressembloit par toutes ses grandes

Son caractere & son portrait.

Fl. tom. IV. l. xvij. n. 43 & suiv.

AN 379.

qualités, sans avoir ses défauts. Il étoit comme lui d'une figure & d'une taille avantageuse, d'un port grand & majestueux. Son visage, ses ieux, sa voix, marquoient la douceur de son esprit & la tranquillité de son ame. Il prenoit les exercices du corps avec beaucoup de modération; il avoit un grand génie, & étoit assez bien instruit dans les lettres. Il étoit bien aise de lire & d'apprendre les actions des anciens; mais il y détestoit tout ce qu'il voyoit de mauvais, & savoit fort bien en faire le discernement. Il se distingua en plusieurs occasions par sa valeur. Sa politesse & sa générosité lui gagnerent tous les cœurs. Il étoit d'un caractere fort vif, & se laissoit aller à quelques promptitudes; mais il revenoit aussi-tôt, & il étoit toujours prêt à pardonner. Gratien, qui connoissoit son mérite, le fit d'abord général d'une armée; mais se voyant accablé par les Barbares, il le fit auguste, & ensuite maître de l'empire d'Orient. Quand Théodose se vit à la tête de cet empire, il songea à reprendre les provinces dont les Barbares s'étoient emparés. Il les chassa à plusieurs reprises, & les défit entiérement. Il eut aussi à soutenir une guerre contre Maxime, qui s'étoit emparé des états de Gratien, après l'avoir fait tuer, & il fut encore obligé d'attaquer Eugene, qui avoit fait mourir le jeune Valentinien. Dans toutes ces guerres, Théodose se conduisit avec une prudence & une valeur extraordinaire, & il reçut des marques singulieres de la protection de Dieu, qui avoit sur lui de grands desseins.

XXIX. Son zele pour la foi.

Une éminente piété relevoit toutes les grandes qualités de Théodose. Il est le premier qui ait travaillé à bannir entiérement l'erreur de l'Eglise. Tous les ennemis du dehors & du dedans furent sous son regne également confondus. Il fit par-tout publier un édit, qui déclara qu'on ne devoit regarder comme Catholiques, que ceux qui croyoient une seule divinité du Pere & du Fils & du S. Esprit. Les hérétiques furent obligés de laisser aux Catholiques toutes les églises; & il leur fut même défendu de s'assembler. Les diverses loix que publia Théodose, n'exceptoient aucune hérésie, & ne furent favorables qu'à l'Eglise; ensorte que la vérité seule fut en honneur, & cela à proportion des humiliations dont elle avoit été auparavant couverte. Ce

Ce pieux empereur ne travailla pas avec moins de zele à la ruine de l'idolâtrie, qui avoit encore sous son regne de puissans protecteurs dans l'empire Romain. Il ne négligea rien pour la détruire jusques dans les fondemens. Le grand Constantin s'étoit contenté de défendre de sacrifier aux démons, & d'abattre quelques temples les plus odieux, & d'interdire l'entrée des autres. Ses enfans suivirent ses traces : Julien s'efforça de rétablir l'idolâtrie ; Jovien la condamna de nouveau : mais Valens ne fit la guerre qu'aux Catholiques, & sous son regne on sacrifioit publiquement aux idoles. Théodose ayant trouvé les choses en cet état, entreprit de détruire entiérement l'idolâtrie. Comme l'Egypte étoit le pays où elle avoit jetté de plus profondes racines, il voulut l'y attaquer & l'y abolir. Il fit abattre un grand nombre de temples, & sur-tout celui de Sérapis, qui étoit si respecté des païens, qu'ils regardoient comme sainte la ville d'Alexandrie où il étoit. L'idole de Sérapis étoit d'une si énorme grandeur, que de ses deux mains étendues, elle touchoit aux deux murailles du temple, qui étoit grand & magnifique, bâti de marbre, & soutenu de colonnes précieuses. Il étoit au milieu d'une immense cour quarrée, environnée de galeries & de bâtimens pour les officiers du temple. Théodose avoit donné des ordres absolus de détruire ce temple. Il vouloit punir les païens qui avoient tué un grand nombre de Chrétiens, pour venger leurs idoles, que l'évêque Théophile avoit fait exposer à la dérision publique. C'étoit une ancienne opinion, que si la main d'un homme touchoit l'idole de Sérapis, le monde reviendroit à l'ancien cahos. Un soldat ayant pris une coignée par ordre de l'évêque, l'enfonça de toute sa force dans la mâchoire de Sérapis. A ce premier coup, tout le peuple jetta un grand cri ; mais on se rassura quand on vit le soldat redoubler ses coups sur le genou de l'idole, qui tomba & fut mise en pieces. Quand on l'abattit, il en sortit une grande quantité de rats ; on traîna par toute la ville les membres dispersés de l'idole, & on les brûla l'un après l'autre.

XXX. Théodose travaille à la ruine de l'idolâtrie. Renversement de la fameuse idole de Sérapis.

On démolit ensuite le temple jusqu'aux fondemens, & ce ne fut plus qu'un monceau de ruines. On y trouva des croix

XXXI. Conversion des païens. Piété de Théodose.

gravées ſur quelques pierres; & des Chrétiens qui connoiſſoient les hiéroglyphes des Egyptiens, c'eſt-à-dire, l'écriture qu'ils tenoient pour ſacrée, découvroient que cette figure ſignifioit chez eux la vie future. Ce fut une occaſion à un grand nombre de païens d'embraſſer le Chriſtianiſme. Quand Théodoſe ſut ce qui s'étoit paſſé à Alexandrie, & que le débordement du Nil, que les païens attribuoient à Sérapis, & qu'ils croyoient devoir ceſſer, avoit été plus grand que jamais, il leva les mains au ciel, & dit, tranſporté de joie: Je vous rends graces, ô Jeſus, de ce qu'une ſi ancienne erreur eſt abolie, ſans que cette grande ville ſoit renverſée. Quelques années après, le Nil ſe déborda plus tard qu'à l'ordinaire, & les païens demanderent qu'on leur permît de ſacrifier à Sérapis; & comme ils étoient près d'en venir à une ſédition, le gouverneur en écrivit à Théodoſe, qui répondit: Il faut préférer la Religion aux eaux du Nil, & à l'abondance qu'elles produiſent. Que ce fleuve ne coule jamais, s'il faut, pour l'attirer, des enchantemens & des ſacrifices diaboliques. Peu de tems après, le débordement fut plus grand qu'il n'avoit encore été; & ce fut une occaſion à pluſieurs païens de ſe convertir. On bâtit deux égliſes à la place du temple de Sérapis, dans l'une deſquelles on mit les reliques de ſaint Jean-Baptiſte, qui avoient été apportées à S. Athanaſe du tems de l'empereur Julien.

XXXII. Ruine de l'idolâtrie.

Après la chûte de Sérapis, il n'y eut plus de temple ni d'idole qui pût tenir dans toute l'Egypte. Chaque évêque en procura la deſtruction dans les villes & les bourgs, dans la campagne, ſur les bords du Nil, juſques dans les déſerts. En ruinant les temples d'Alexandrie, on découvrit les cruels myſteres de Mythra. On trouva dans les lieux ſecrets, des têtes d'enfans coupées; & à la vûe de ces horreurs, les païens ſe convertiſſoient en foule. Il en reſtoit peu qui fuſſent attachés aux anciennes ſuperſtitions. Les temples étoient pleins de toiles d'araignées, & tomboient en ruine: les idoles demeuroient abandonnées ſous leurs toits, avec les hiboux & les chouettes. Théodoſe permit de conſerver pour l'ornement des villes, les ſtatues antiques qui étoient les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres.

XXXIII. Conduite particuliere de Théodose. Sa grande piété.

La conduite particuliere de Théodose achevera de nous en donner une juste idée. Toute la vie de ce prince étoit une priere continuelle, selon le témoignage d'un auteur païen, qui ne doit pas être suspect d'avoir voulu le flatter. Il se préparoit à la guerre par des exercices de piété, par les jeûnes, les prieres, & les veilles. Il visitoit, avec les évêques & le peuple, tous les lieux d'oraison, se prosternoit devant les tombeaux des Martyrs & des Apôtres, implorant leur protection auprès de Dieu; mais rien ne fait mieux connoître la piété de Théodose, que la pénitence publique que lui imposa S. Ambroise, & qu'il accomplit avec tant d'humilité. Quand ce saint évêque lui eut permis d'entrer dans l'église, il ne fit pas sa priere à genoux; mais ayant ôté ses habits impériaux, il demeura prosterné sur le pavé, l'arrosant de ses larmes, & il conserva toute sa vie la douleur du massacre fait à Thessalonique. Il avoit une si haute idée de la sainteté des mysteres, qu'il s'abstint pendant quelque tems d'y participer, à cause du sang qui avoit été répandu dans la guerre si juste qu'il avoit déclarée à Eugene.

X.

XXXIV. Sédition à Antioche. S. Flavien va demander grace à Théodose.

Fl. tom. IV. l. xix. n. 1 & suiv.

AN. 387.

Avant que de terminer cet article, je rapporterai un trait de la vie de Théodose, qui lui fait un honneur infini, & qui montre quelle étoit la grandeur de sa piété.

Théodose avoit été obligé d'établir de nouveaux impôts, pour fournir aux frais de diverses guerres qu'il avoit à soutenir. La rigueur avec laquelle on levoit ces impôts, mit le peuple d'Antioche en fureur: ils renverserent & traînerent par les rues les statues de l'empereur, des princes ses enfans, & de Flaccille son épouse, morte auparavant, princesse dont la mémoire étoit en bénédiction dans tout l'empire, à cause de sa vertu.

L'émotion fut telle par toute la ville, que les magistrats ne purent l'empêcher, & n'oserent même se montrer, craignant pour leur propre vie. Quand le feu de la sédition fut un peu rallenti, le peuple passa tout-d'un-coup d'un excès de

fureur à la plus grande consternation. On s'attendoit aux plus rigoureuses extrémités. En même tems les magistrats de la ville qui commençoient à rechercher les coupables, augmenterent par-tout la terreur. Les uns abandonnoient la ville, & s'enfuyoient en divers lieux. Les autres se cachoient dans les maisons. Personne n'osoit paroître; les rues & les places publiques étoient désertes. Toute la consolation d'Antioche dans cette extrême affliction, vint principalement de S. Flavien & de S. Jean Chrysostome. Le saint évêque, malgré son grand âge & ses infirmités, résolut d'aller à la cour pour essayer d'adoucir l'empereur. Il partit dans une saison fort incommode, car c'étoit un peu avant le carême, laissant sa sœur malade à l'extrémité. Pendant son voyage, S. Chrysostome, qui n'étoit encore que prêtre, profita de l'état où il voyoit le peuple, pour l'instruire & le porter à se convertir sérieusement au Seigneur.

XXXV. Discours admirable du saint évêque à Théodose.

Lorsque Flavien fut admis à l'audience de l'empereur, il se tint éloigné, baissant les ieux, répandant des larmes, & cachant son visage de honte, comme s'il eût été seul coupable du crime d'Antioche. L'empereur vint à lui le premier; & prenant la parole comme pour se justifier lui-même, il lui représenta avec beaucoup de douceur & de gravité, les graces qu'il avoit faites à la ville d'Antioche, ajoutant à chaque bienfait qu'il racontoit: Est-ce donc-là leur reconnoissance? Que leur ai-je fait pour mériter de leur part un tel traitement? Mais quand je serois coupable, ne devroient-ils pas au-moins épargner les morts? N'ai-je pas toujours préféré Antioche à toutes les autres villes, & même à celle qui m'a donné la naissance? A ces mots, le saint évêque soupirant amérement & redoublant ses larmes, avoua sans détour le crime de ses citoyens, & reconnut que les plus grands supplices n'égaleroient jamais l'énormité de leur ingratitude. Mais plus le crime est grand, ajouta-t-il, plus il vous sera glorieux de pardonner. Vous pouvez en cette occasion orner votre tête d'une couronne plus brillante que celle que vous portez, puisque vous la devez en partie à la générosité d'un autre; au lieu que celle-ci sera le fruit de votre seule

vertu. On a renversé vos statues : mais vous pouvez en élever de plus précieuses dans le cœur de vos sujets, & avoir autant de statues vivantes qu'il y aura jamais d'hommes sur la terre.

Ensuite il lui rapporta l'exemple de Constantin, qui étant pressé par ses courtisans de se venger de quelques séditieux, qui avoient défiguré une de ses statues à coups de pierres, ne fit que passer la main sur son visage, & leur répondit en souriant, qu'il ne se sentoit point blessé. N'écoutez pas, Seigneur, ajouta le saint évêque, ceux qui diront que la grace accordée à Antioche, rendra les autres villes plus insolentes. Vous le pourriez craindre, si vous pardonniez par impuissance, & si ses forces ou supérieures ou égales aux vôtres, vous mettoient hors d'état de la punir. Mais qu'avez-vous à craindre de gens qui sont morts de peur, qui n'attendent à tout moment que le supplice, & qui n'ont d'autres armes pour leur défense que les larmes & les prieres ? Quelle gloire pour vous quand un jour on dira, qu'une si grande ville étant coupable, tous les habitans consternés, les magistrats, les gouverneurs, les juges, personne n'osant ouvrir la bouche, un seul vieillard revêtu du sacerdoce de Dieu s'est montré, & a touché le prince par sa seule présence, & par un discours simple & sans raisonnement ! Car notre ville, Seigneur, ne vous fait pas peu d'honneur, en me chargeant de cette députation, puisqu'elle juge que vous faites plus de cas des prêtres du Seigneur, quelque méprisables qu'ils soient par eux-mêmes, que de tous vos autres sujets. Mais ce n'est pas seulement le peuple d'Antioche qui m'a envoyé vers vous ; c'est le maître des anges qui m'a commandé d'y venir pour vous dire de sa part, que si vous pardonnez aux hommes leur faute, votre Pere céleste vous pardonnera aussi vos péchés. Pensez donc à ce jour terrible où les hommes rendront compte de leurs actions. Pensez que si vous avez quelques péchés à expier, vous le pouvez sans aucune peine, en prononçant un arrêt de miséricorde & de douceur. Les autres députés vous apportent de l'or, de l'argent, des présens de grand prix ; pour moi je ne vous offre que les

loix saintes & sacrées, vous exhortant à imiter notre maître, qui ne laisse pas de nous combler de ses biens, quoique nous l'offensions tous les jours.

XXXVI. Théodose pardonne aux séditieux.

Ce discours de Flavien pénétra le cœur de Théodose. Quelque effort qu'il fit pour retenir ses larmes, il fallut enfin les laisser couler; & il répondit au saint évêque en peu de mots: Si le Fils de Dieu, attaché en croix par ceux qu'il avoit comblés de graces, a bien voulu prier pour eux, dois-je faire difficulté de pardonner à mes sujets, moi qui ne suis qu'un homme mortel comme eux? Flavien plein de reconnoissance se prosterna, & lui souhaita toutes les prospérités qu'il méritoit par cette action de clémence; & comme ce saint évêque témoignoit quelque envie de passer la fête de Pâques à Constantinople, Théodose le pressa de partir. Allez, lui dit-il, les consoler par votre présence. Je sai qu'ils sont dans le trouble & dans la crainte: quand ils verront le pilote, ils se tiendront assurés contre la tempête.

Son arrivée à Antioche fut comme un triomphe. Il y eut des illuminations par toute la ville; la place publique fut ornée de festons, & l'on sema des herbes odoriférantes dans toutes les rues par où il devoit passer. Enfin il eut la joie de retrouver en vie sa sœur, qu'il avoit laissée malade à la mort. Au reste, ce saint prélat ne s'attribuoit rien du succès de sa négociation; & quand on lui demandoit comment il avoit fait pour appaiser l'empereur: Je n'y ai contribué en rien, répondoit-il; c'est Dieu qui lui a attendri le cœur; il s'est appaisé de lui-même, avant que j'eusse ouvert la bouche pour lui parler.

XI.

XXXVII. Mort de ce grand empereur.

Ibid. n. 58.

AN 395.

Le trait admirable que je viens de rapporter de la vie de Théodose, arriva huit ans avant sa mort. Mais je n'ai pas suivi exactement les années de son regne, parce que je n'avois pas dessein d'écrire sa vie, mais de marquer les principaux traits capables de donner une idée de ce pieux empereur. Il retournoit à Constantinople au commencement de l'an 395, lorsqu'il fut attaqué d'une hydropisie mortelle, causée par les

fatigues de la guerre qu'il avoit faite à Eugene. Dès qu'il se sentit malade, il se souvint de la prophétie de S. Jean de Lycople, qui avoit dit que Théodose seroit victorieux d'Eugene, mais qu'il ne survivroit pas long-tems à cette victoire. Théodose étant donc persuadé qu'il ne releveroit pas de sa maladie, s'appliqua à régler les affaires de l'empire, dont il prévoyoit les désordres après sa mort. Il le partagea à ses deux fils, Arcade & Honorius, & les exhorta à avoir tous deux également beaucoup de zele pour la Religion, & à regarder la piété comme le soutien de leur empire. Il ne fit son testament que pour le bien des peuples, & la paix de l'Eglise. Il confirma le pardon à ceux qui avoient porté les armes contre lui, & dont les lettres n'avoient pu encore être expédiées; & il laissa une loi toute dressée pour la décharge d'une imposition, qu'il avoit promise. Ce grand empereur mourut à Milan le 17 de Janvier 395, après avoir régné seize ans, & en avoir vécu soixante.

XXXVIII. Son oraison funebre prononcée par S. Ambroise.

S. Ambroise fit son oraison funebre dans l'église, au service que l'on fit le quarantieme jour en présence de l'empereur Honorius. Il exhorta les soldats à garder une fidélité inviolable à ses enfans, considérant non la foiblesse de leur âge, mais les obligations qu'ils avoient au pere. J'espere, ajouta-t-il, que Théodose sera auprès de Dieu un puissant protecteur pour la jeunesse de ses enfans. Le corps qui avoit été embaumé, fut ensuite transporté à Constantinople, & reçu par l'empereur Arcade, qui le fit enterrer dans le tombeau des empereurs. Ainsi finit le regne de Théodose, que tous les auteurs Chrétiens, & même la plûpart des païens, ont relevé par les plus grandes louanges, & dont Dieu a voulu se servir pour détruire l'hérésie, & faire par-tout triompher la vérité.



[ARTICLE XIV*.]

Succession des évêques de Rome, [& des quatre autres grands sieges. Eglises d'Occident.]

I.

I. Succession des évêques de Rome. [S. Marcel, S. Eusebe & S. Miltiade.]

Fl. tom. II. l. viij. n. 49. & l. ix. n. 29.

AN 308.

SAint Marcellin, [pape,] mourut l'an 304, (*n*) après huit ans de pontificat, & son siege vaqua trois ans & demi, [apparemment à cause de la violence de la persécution.] Marcel fut élu l'an 308 au mois de Mai, & gouverna environ vingt mois. [Maxence qui régnoit alors à Rome, avoit laissé ralentir la persécution : Marcel voulut profiter de ce calme pour obliger ceux qui étoient tombés dans cette persécution, à faire pénitence de leur crime. Son zele déplut non-seulement à ceux qui étoient tombés, mais à ceux mêmes qui auroient dû le soutenir. La division se mit parmi les fideles de Rome, & excita des troubles, dont Maxence rejetta la cause sur Marcel, qui en conséquence fut banni; il mourut en 310. Plusieurs croient que ce fut le 16 Janvier, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.]

Ibid. l. ix. n. 29.

AN 310.

Son successeur fut Eusebe, qui ne vécut que quatre mois après son élection. [Il fut ordonné vers le milieu du mois d'Avril 310; & les commencemens de son épiscopat sembloient promettre la fin des troubles qui avoient divisé les fideles : mais il fut enlevé du monde le 26 Septembre. L'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort.]

Fl. tom. III. l. x. n. 11.

AN 311.

Miltiade lui succéda, & tint le saint siege pendant deux ans & demi. [On croit qu'il fut ordonné le 2 Juillet 311. Il eut la douleur de voir les violences qu'exerçoit dans Rome Maxence, prince débauché : mais il eut aussi la consolation de

(*n*) [M. Racine ayant terminé l'article XIII. par un paragraphe qui contenoit sommairement *la suite des papes*, on conservera ici en entier toutes les paroles de ce paragraphe, en renfermant entre crochets ce qui sera ajouté par forme de supplément, comme on l'a fait dans le Tome précédent.]

de voir ensuite le triomphe de l'Eglise, lorsque, par la défaite de ce tyran, Constantin entra victorieux dans Rome. En exécution des ordres de ce prince, Miltiade assembla dans cette ville un concile où se trouverent quinze évêques d'Italie, & trois évêques des Gaules, pour juger l'affaire des Donatistes. Cécilien, évêque de Carthage, y fut absous des accusations intentées contre lui. S. Augustin releve avec de grands éloges, la douceur, l'intégrité, la sagesse, l'amour de la paix, qui éclatent dans le jugement prononcé par ce saint pape, qui mourut le 10 Janvier 314. L'église de Rome honore sa mémoire le 10 Décembre, que l'on croit être le jour d'une translation de son corps.]

II. [Saint Sylvestre & saint Marc.] *Fl. tom. III. l. x. n. 11 & suiv.* AN 314.

Après lui fut élu S. Sylvestre, dont le pontificat fut de vingt-deux ans moins un mois. [Il fut élu le dernier jour du mois de Janvier 314. Les Donatistes s'étant plaints du jugement prononcé à Rome par Miltiade, Constantin, pour leur ôter tout prétexte de murmurer, indiqua un concile plus nombreux à Arles dans les Gaules: Sylvestre y envoya de sa part deux prêtres & deux diacres. Le concile confirma le jugement de Miltiade; les évêques y firent des canons de discipline, qu'ils adresserent au pape, en lui marquant qu'ils croyoient que, selon l'ancien usage, c'étoit à lui principalement à notifier ces réglemens aux autres églises. Constantin ayant ensuite convoqué le concile œcuménique de Nicée pour juger l'affaire d'Arius, Sylvestre devoit y présider: mais son grand âge l'ayant empêché de s'y rendre, il envoya deux de ses prêtres pour y tenir sa place, avec ordre de consentir à tout ce qui s'y feroit. On croit qu'Osius, évêque de Cordoue, fut joint à ces deux prêtres, & chargé de représenter le pape en ce concile: il paroît y avoir présidé. Du reste, les actions particulieres de S. Sylvestre sont demeurées pour la plûpart inconnues à la postérité. Il mourut le dernier jour de l'an 335. Sa mémoire est honorée dans l'Eglise au jour de sa mort.

Ibid. l. xj. n. 56. & l. xij. n. 20. AN 336.

[S. Sylvestre] étant mort le dernier de Décembre 335, Marc fut mis en sa place le 18 de Janvier 336, & mourut la même année, [après un pontificat de huit mois & vingt jours. Un intervalle si court ne présente aucun événement

remarquable. Ce saint pape mourut le 7 Octobre : son nom se trouve en ce jour dans l'ancien calendrier Romain dressé du tems du pape Libere ; ce qui fait voir combien son culte est ancien dans l'Eglise.]

III. [Pontificat de S. Jules. Il prend la défense de saint Athanase.]

Fl. tom. III. l. xij. n. 4 & suiv.

AN 337.

Son successeur fut Jules, qui gouverna quinze ans. [Ce pontife est devenu célebre par le zele qu'il fit paroître dans la défense de l'Eglise contre les Ariens. Il étoit Romain de naissance : élevé dans le clergé de Rome jusqu'au diaconat, il fut nommé le 18 Janvier 337, pour remplir le saint siege ; mais il ne fut ordonné que le 6 Février. Eusebe de Nicomédie étant monté sur le siege de Constantinople, députa au pape Jules pour le prévenir contre S. Athanase : Jules en informa le saint évêque, qui envoya aussi quelques prêtres à Rome pour y soutenir son innocence. Jules ordonna une conférence publique entre les uns & les autres en sa présence : les députés d'Eusebe y furent confondus, mais néanmoins demanderent au pape un concile. Le pape y consentit, & en écrivit aux évêques des deux partis. S. Athanase chassé d'Alexandrie, vint à Rome, où il fut très-bien reçu par le saint pape, qui remercioit Dieu publiquement de lui avoir donné la connoissance d'un si grand homme. Marcel, évêque d'Ancyre, condamné par les Ariens, y vint aussi ; & Jules ne fit pas difficulté de communiquer avec lui, nonobstant les soupçons que quelques-uns avoient eus sur la pureté de sa foi. Plusieurs autres évêques persécutés par les Ariens, se rendirent de même à Rome, persuadés que la dignité & la prérogative du siege de S. Pierre donnoit droit au pape de prendre soin de toutes les églises, pour y maintenir le bon ordre. Les Eusébiens s'étant fait long-tems attendre en vain, Jules tint son concile, où S. Athanase & Marcel d'Ancyre furent déclarés innocens, ainsi que les autres injustement persécutés par les Ariens. Jules rétablit tous ces évêques, selon Socrate & Sozomene, qui, bien que Grecs, reconnoissent que la prérogative du premier siege qu'il occupoit, lui donnoit cette autorité. Il les renvoya chez eux avec des lettres pleines d'estime. Il écrivit aussi aux Orientaux, c'est-à-dire, aux Eusébiens qui lui avoient écrit pour s'excuser de

venir au concile ; mais ils n'eurent aucun égard à ses raisons ni à son autorité, & trouverent moyen d'empêcher que ces évêques rétablis ne remontassent sur leurs sieges.

IV. [Il sollicite la convocation du concile de Sardique, & continue de soutenir la foi de Nicée.] *Ibid. n. 26 & suiv.* AN 346.

Jules ne s'effraya point du crédit des adversaires de la foi catholique ; il commença de solliciter fortement la convocation d'un concile qui pût avoir plus d'efficace que celui qu'il avoit tenu à Rome. Il s'adressa pour ce sujet à l'empereur Constant, qui en écrivit à son frere Constance, & le fit consentir à cette convocation. Le concile fut indiqué à Sardique. Jules invité d'y venir avec les autres, s'en excusa sur la crainte que les ennemis de la vérité ne profitassent de son absence pour nuire à son troupeau. Son excuse fut reçue par le concile ; il y envoya à sa place deux prêtres & un diacre. Ce fut encore Osius de Cordoue qui y présida. Les Orientaux s'étant retirés de ce concile, s'assemblerent à Philippopolis, où ils excommunierent spécialement le pape Jules comme l'auteur du mal dont ils se plaignoient, parce qu'il avoit communiqué avec Athanase & les autres que leur parti avoit condamnés. S. Athanase, ayant depuis été rappellé par l'empereur Constance, ne voulut point quitter l'Occident sans aller à Rome saluer le pape Jules & son église, où il fut reçu & embrassé comme le principal défenseur de la foi catholique, & le fléau de l'hérésie. Le pape écrivit à l'église d'Alexandrie une lettre pleine de tendresse, où il félicitoit les fideles de leur fermeté dans la foi, & rendoit témoignage à la charité que leur évêque avoit toujours conservée pour eux. Jules continua de servir l'Eglise jusqu'à ce que, le 12 Avril 352, il fut appellé au repos éternel. L'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort.]

V. [Pontificat de Libere. Ses premieres années.] *Fl. tom. III. l. xiij. n. 10 & suiv.* AN 352.

Libere lui succéda, tint le saint siege quatorze ans & quelques mois, & mourut l'an 366. [Il étoit Romain de naissance, & fut élu malgré sa résistance le 24 Mai 352. Les Orientaux s'empresserent de le prévenir contre S. Athanase, par la lettre qu'ils lui adresserent ; mais en même tems il en reçut une autre des évêques d'Egypte en faveur de leur saint patriarche. Il assembla donc à Rome un concile, où il fit lire ces deux lettres ; de l'avis de ce concile, il écrivit aux Orien-

taux qu'il ne pouvoit condamner S. Athanase, & en même tems députa vers Constance Vincent de Capoue, pour lui demander la convocation d'un concile de diverses provinces à Aquilée. Ce concile se tint à Arles, & Vincent de Capoue s'y trouva comme député du pape, mais eut la foiblesse de consentir à la condamnation de S. Athanase. Libere pénétré de douleur, accepta l'offre que lui fit Lucifer de Cagliari, de réparer la foiblesse de Vincent. Il envoya donc Lucifer, avec un prêtre & un diacre, pour demander à l'empereur la convocation d'un concile plus nombreux, que les Orientaux lui demandoient aussi, mais dans des vûes bien différentes. L'empereur fit tenir ce concile à Milan en sa présence; les Ariens y prévalurent; Lucifer fut banni, & Libere l'en félicita. Les Ariens persuaderent à l'empereur d'attaquer Libere même. Il lui envoya un eunuque avec des présens & des lettres menaçantes, pour l'obliger de condamner Athanase, & de communiquer avec les Orientaux: Libere refusa l'un & l'autre. L'empereur le fit enlever de Rome; & l'ayant fait amener à Milan devant lui, fit tous ses efforts pour l'abattre; Libere demeura ferme, & fut relégué à Bérée en Thrace. L'empereur & l'impératrice lui envoyerent offrir de l'argent pour sa dépense; mais il partit sans avoir voulu rien accepter d'aucune main.

VI. [Félix, antipape pendant l'exil de Libere.] *Ibid. n. 21 & suiv.* AN 355.

L'empereur, à la sollicitation des Ariens, entreprit de mettre un autre évêque à Rome en la place de Libere; & malgré le clergé & le peuple Romain, qui avoient juré de ne reconnoître point d'autre évêque que Libere tant qu'il vivroit, les Ariens ordonnerent le diacre Félix, qui, selon S. Athanase, étoit digne des Ariens. Comme les Catholiques avoient pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher les Ariens d'entrer dans aucune église, on prépara le palais par ordre de l'empereur pour y faire l'ordination de Félix. Trois eunuques y représenterent l'assemblée du peuple, qui étoit nécessaire pour la cérémonie, suivant les canons; & Félix y reçut l'imposition des mains des évêques Ariens ou sémi-Ariens, à la tête desquels étoit Epictete, évêque de Centumcelles, ou Civita-Vecchia. Félix, par cette ordination illégi-

time, & par sa communication avec les ennemis de la foi, fut diffamé de telle sorte, que les fideles de Rome ne vouloient point entrer dans l'église lorsqu'il y étoit. Mais tous les ecclésiastiques n'eurent pas la constance du peuple: plusieurs d'entre eux, pour s'accommoder au tems, se joignirent à Félix contre le serment qu'ils avoient fait. Il y avoit près de deux ans que ce faux pasteur tenoit la place du pape exilé, lorsque Constance vint à Rome pour y célébrer la vingtieme année de son regne. Comme il n'avoit point encore vu cette ville, il y fit son entrée solemnelle le 28 Avril 357. Les dames Romaines, de concert avec leurs maris, prirent cette occasion pour lui demander le retour de Libere. Il répondit d'abord que la ville avoit un pasteur en la personne de Félix: mais lorsqu'il vit l'aversion qu'on avoit pour cet homme, il fit annoncer au peuple que si Libere vouloit communiquer avec les évêques qui lui étoient attachés, il seroit rappellé, & gouverneroit en commun avec Félix. Le peuple se mocqua de cette proposition, témoignant ne vouloir reconnoître qu'un évêque, comme il ne reconnoissoit qu'un Dieu.

VII. [Dernieres années de Libere.] *Ibid. l. xiv. n. 6 & suiv.* AN 358.

Démophile, évêque de Bérée, persuada à Libere de signer la formule de Sirmium. Libere ayant en même tems consenti de renoncer à la communion de S. Athanase, & de communiquer avec les Orientaux, c'est-à-dire, avec les Ariens, écrivit à l'empereur pour lui demander son rappel; l'empereur le fit venir devant lui à Sirmium, lui fit approuver un écrit, par lequel il abandonnoit de nouveau l'expression de *consubstantiel*, protestant d'ailleurs qu'il rejettoit ceux qui disoient que le Fils n'étoit pas semblable au Pere en substance, c'est-à-dire, les purs Ariens. L'empereur lui permit alors de retourner à Rome; & les évêques qui étoient à Sirmium, écrivirent à Félix de le recevoir & de gouverner avec lui. L'entrée que Libere fit dans Rome le 2 Août 358, eut tout l'appareil d'un triomphe. L'anti-pape Félix fut chassé de la ville: il trouva le moyen d'y rentrer; mais il en fut chassé une seconde fois. L'empereur vouloit le maintenir; mais il fut obligé de l'abandonner. Félix se retira dans une petite terre qu'il avoit, & où il mourut huit ans après. Libere ré-

tabli dans Rome, se releva de sa chûte, & refusa de souscrire à la formule de Rimini. Il eut beaucoup à souffrir pour maintenir les orthodoxes jusqu'à la mort de Constance. Depuis il travailla pour réconcilier ceux qui étoient tombés à Rimini; & condamnant l'excessive dureté de Lucifer, il demeura uni de sentimens avec S. Athanase & S. Hilaire. Il reçut avec charité les députés que lui envoyerent les Orientaux, qui refusant de s'unir aux purs Ariens, préférerent de s'unir à lui en revenant à la foi de Nicée. Il se disposoit à pousser encore plus loin ses travaux, pour ramener tous les hérétiques à l'Eglise; mais les effets de son zele furent arrêtés par sa mort le 23 ou 24 Septembre 366.]

VIII. [Pontificat de S. Damase. Schisme d'Ursin.] *Fl. tom. IV. l. xvj. n. 8 & suiv.* AN 366.

Après lui fut élu pape S. Damase, dont le pontificat fut de dix-huit ans. [Il étoit Espagnol de naissance, & Libere lui avoit confié le soin de son troupeau, lorsqu'il fut obligé de se cacher pendant les troubles excités par la formule de Rimini. Il fut donc élu par la plus grande & la plus saine partie du clergé & du peuple Romain, & fut ordonné dès la premiere ou seconde semaine d'Octobre 366. Peu de jours après, Ursin, l'un des principaux diacres de l'église Romaine, ne pouvant souffrir qu'on lui eût préféré Libere, se forma un parti, & se fit ordonner évêque de Rome. Le peuple se divisa; il y eut une sédition: Ursin fut chassé de Rome. Il obtint de l'empereur Valentinien la permission d'y rentrer; mais il en fut chassé une seconde fois. Damase étant demeuré en possession de sa dignité, assembla un concile, où il se déclara contre les Ariens en condamnant Ursace & Valens, leurs principaux chefs; il en assembla un second, où il condamna Auxence qui les soutenoit dans l'Occident. Mais il avoit la douleur de voir dans Rome trois partis schismatiques: celui d'Ursin, celui de Lucifer de Cagliari, & celui de Donat de Carthage. Il assembla un autre concile, où il condamna l'hérésiarque Apollinaire. Il soutint le parti de Paulin, évêque d'Antioche, par considération pour les Eusthathiens unis à cet évêque, qui avoient toujours témoigné le plus grand zele pour la foi orthodoxe, & qui refusoient de reconnoître pour évêque S. Mélece, parce qu'il avoit succédé aux évêques

Ariens qui avoient occupé ce siege depuis l'exil de S. Eustathe. Damase ne put revenir de sa prévention contre S. Mélece, quelque effort que fissent S. Basile & les Orientaux pour l'en guérir : ce fut ce qui excita S. Basile à former de vives plaintes contre lui, le traitant même assez durement, faute de le bien connoître.

IX. [Suites du schisme d'Ursin. Fin du pontificat de S. Damase.] *Ibid. l. xvij. n. 41. & suiv.* AN 378.

Depuis la mort de Valentinien, l'antipape Ursin avoit beaucoup remué pour tâcher de faire revivre son parti. Après la mort de Valens, & peu de tems avant que Gratien eût élevé Théodose à l'empire, S. Damase tint à Rome un concile pour arrêter les nouvelles entreprises de l'antipape. Les peres de ce concile écrivirent à Gratien & au jeune Valentinien, pour les remercier de ce qu'ils avoient fait pour réprimer le parti d'Ursin, & les informer des nouvelles intrigues de cet usurpateur. Gratien continua de soutenir Damase, & voulut que ses officiers reconnussent les prélats catholiques en Orient, par leur union avec ce pontife, ordonnant que l'on rendît les églises à ceux qui communiquoient avec Damase. De même Théodose, dans la loi célebre qu'il publia en 380, conjointement avec Gratien & Valentinien II. marque qu'il n'y auroit que ceux qui suivroient la foi enseignée par Damase qui seroient réputés Catholiques. L'année suivante fut tenu le concile d'Aquilée, où, après la condamnation de l'Arianisme, on examina de nouveau les accusations dont les schismatiques chargeoient S. Damase, osant attaquer la pureté de ses mœurs. Le fondement de leurs calomnies étoit, que les dames Romaines avoient presque toutes pris son parti avec zele contre Ursin. Le concile, après avoir juridiquement examiné leurs griefs, mit le dernier sceau au témoignage que le public rendoit à l'innocence & à la sainteté de Damase. Il se vit encore en butte à la haine des Priscillianistes, lorsque Priscillien, accompagné de ses principaux disciples, étant venu à Rome, il refusa de les voir. Les païens le regarderent aussi comme un dangereux adversaire, lorsqu'il s'opposa au rétablissement de l'autel de la victoire dans le sénat. S. Flavien ayant succédé à S. Mélece sur le siege d'Antioche, & le schisme continuant toujours dans cette

église, Damase, pour tâcher d'y remédier, assembla à Rome un concile de plusieurs provinces d'Occident. Les Orientaux qui y furent invités par les évêques déjà assemblés, se contenterent d'écrire une lettre en faveur de Flavien. Mais Damase & les évêques assemblés avec lui, ne voulurent point reconnoître d'autre évêque d'Antioche que Paulin, & refuserent leur communion à Flavien & aux évêques qui l'avoient ordonné. Deux ans après, Damase mourut, le 11 Décembre 384, à l'âge de quatre-vingts ans; & l'on prétend que sa mort fut suivie de quelques miracles qui firent juger qu'elle avoit été précieuse devant Dieu: aussi l'Eglise honore-t-elle sa mémoire en ce même jour.] Nous avons de ce pape plusieurs poésies, entr'autres des épitaphes: il avoit aussi fait la sienne, où il marque sa foi sur la résurrection.

X. [Pontificat de S. Sirice. Extinction du schisme d'Ursin.]

Fl. tom. IV. l. xviij. n. 33 & suiv.

AN 384.

Son successeur fut S. Sirice, qui tint le saint siege près de quatorze ans, & mourut l'an 398. [Sirice, Romain de naissance, fut sacré dès le dimanche 15 Décembre 384, quatre jours après la mort de S. Damase. Le schismatique Ursin voulut alors renouveller ses prétentions, & excita même quelque tumulte par quelques-uns de ses partisans: mais le trouble fut appaisé en peu de jours. L'élection de Sirice dont le mérite étoit universellement reconnu, fut approuvée par l'empereur Valentinien II. Sirice fit connoître sa capacité dès le commencement de son épiscopat, par la célebre réponse qu'il fit aux consultations d'Himérius, évêque de Tarragone. Il écrivit à l'usurpateur Maxime qui avoit supplanté Gratien, & le pressa de suivre & défendre la vraie foi contre les erreurs des Priscillianistes. Il obtint de Théodose le bannissement des Manichéens, & s'appliqua particuliérement à les découvrir, pour empêcher qu'ils ne profanassent les saints mysteres par la réception sacrilege de la communion eucharistique. Il assembla un concile à Rome, où la doctrine de Jovinien, qui s'élevoit contre le mérite de l'abstinence & de la virginité, fut condamnée avec son auteur & huit de ses sectateurs. Il les fit suivre à Milan où ils se réfugierent, & les y fit condamner de nouveau dans un concile où présida S. Ambroise. Les évêques de ce concile, après avoir prononcé contre

tre ces hérétiques une sentence conforme à celle de Sirice, lui en écrivirent une lettre synodale, où ils font éloge de sa vigilance & de sa sollicitude pastorale.

XI. Zele de S. Sirice pour l'extinction du schisme d'Antioche.

Ibid. l. xix. n. 27 & suiv.

AN 391.

Sirice ne s'intéressoit pas moins à conserver l'unité de l'Eglise, qu'à maintenir la pureté de la foi. C'est ce qui le rendit sensible au schisme de l'église d'Antioche, qui continuoit de diviser l'Orient d'avec l'Occident. L'évêque Paulin étant mort, on lui avoit substitué Evagre, plutôt que de se soumettre à S. Flavien. Quoique l'ordination d'Evagre fût très-défectueuse, l'Occident ne laissa pas de le reconnoître pour évêque d'Antioche, comme successeur des évêques orthodoxes, & Sirice lui accorda sa communion, de même que Damase l'avoit accordée à Paulin. Les évêques d'Italie tinrent un concile à Capoue pour tâcher de remédier à cette division. On y résolut d'accorder la communion à tous ceux qui professoient la foi catholique, & l'on renvoya aux évêques d'Egypte l'examen du différend entre Evagre & Flavien. Sirice pressa l'empereur Théodose de réduire l'évêque Flavien : celui-ci se montra disposé à céder la préséance à qui voudroit y prétendre : l'empereur touché de son désintéressement, le renvoya à son église. Cependant le pape & les Occidentaux renouvellerent encore leurs plaintes contre Flavien devant Théodose, lorsque ce prince revint en Italie : mais il se rendit lui-même l'avocat de ce prélat contr'eux; ce qui les obligea d'abandonner entiérement cette affaire. Enfin S. Chrysostome ayant intercédé pour Flavien, la réunion se fit par son entremise. Vers la fin du pontificat de Sirice, Rufin d'Aquilée vint à Rome, où il commença de répandre sa version latine de l'apologie d'Origene, & bien-tôt après une traduction de l'ouvrage de cet auteur intitulé *des Principes*. Il surprit une lettre de communion de Sirice, qui ne se défiant point de ses sentimens, la lui avoit facilement accordée. Sirice mourut peu de tems après dans une grande vieillesse, le 26 Novembre 398. Sa fête se trouve marquée en ce jour dans les plus anciens martyrologes.]

XII. [Pontificat de S. Anastase.]

On élut aussi-tôt après [sa mort] Anastase, dont S. Jérôme fait un grand éloge. Il occupoit le saint siege au commen-

Fl. tom. V. l. xx. n. 50 & & suiv.

AN 398.

cement du cinquieme siecle. [Anastase, Romain de naissance, fut élu le dimanche 5 Décembre 398. Ce fut par un effet de son zele que l'église de Rome fut garantie du venin de l'Origénisme, dont le poison avoit commencé de s'y glisser du tems de son prédécesseur. Sainte Marcelle, dame Romaine, fut la premiere qui s'opposa publiquement aux erreurs contenues dans les ouvrages d'Origene. Les amis de S. Jérôme qui se trouverent à Rome, se joignirent à elle pour déférer Rufin au pape Anastase: on produisit contre lui des témoins, qui ayant été infectés des erreurs d'Origene, en étoient revenus: on présenta aussi sa traduction du livre des principes. Le pape lui écrivit plusieurs fois pour l'obliger de venir à Rome se défendre en personne; mais il s'en excusa toujours, & se contenta d'envoyer au pape une lettre où il faisoit sa profession de foi. Anastase n'étant point satisfait de son apologie, le condamna; & comme il avoit appris que Théophile d'Alexandrie avoit condamné les écrits d'Origene, & en défendoit la lecture, il les condamna aussi à Rome. Il en écrivit à Jean de Jérusalem; & il paroît qu'il avoit aussi écrit aux évêques d'Afrique une lettre, où il les exhortoit à ne point dissimuler les artifices & les violences des Donatistes. Il mourut le 14 Décembre 401, ou, selon d'autres, le 27 Avril 402. La plûpart des martyrologes marquent sa fête au 27 Avril.]

II.

XIII. [Eglise des Gaules. Saint Rhétice d'Autun. Concile d'Arles.]

[Les Gaules n'eurent pas beaucoup à souffrir de la persécution de Dioclétien, parce qu'elles étoient sous la domination de Constance-Chlore son collegue, qui loin de persécuter les Chrétiens, les aimoit & les favorisoit: c'est pourquoi les évêques des Gaules furent choisis pour juges par les Donatistes, comme étant exempts du crime que les schismatiques reprochoient à quelques évêques d'Afrique, qui étoit d'avoir livré aux persécuteurs les divines Ecritures, ou les vases sacrés. Ceux que nomma Constantin furent S. Rhétice, évêque d'Autun, S. Materne de Cologne, & Marin d'Arles. S. Rhétice est loué par S. Augustin comme un homme

de Dieu & un prélat de très-grande autorité dans la maison du Seigneur; & par S. Jérôme, comme l'un des peres les plus savans & les plus éloquens de son tems. Ces trois évêques s'étant rendus à Rome, y occuperent le premier rang après le pape Miltiade, & concoururent avec lui à la condamnation des Donatistes. On les voit encore au concile d'Arles, qui fut ensuite assemblé pour la même affaire, & où se trouverent avec eux plus de trente autres évêques, dont le plus grand nombre étoit des Gaules. Quelques-uns y envoyerent des prêtres à leur place. Plusieurs églises des Gaules y sont marquées, entre autres, Marseille, Vienne, Lyon, Reims, Rouen, Bourdeaux. Marin, évêque d'Arles, étoit accompagné d'un prêtre & de quatre diacres. On croit que ce fut lui qui présida à ce concile, parce que son nom paroît à la tête des évêques qui souscrivirent à la lettre que les évêques de ce concile adresserent au pape Sylvestre. Saint Rhétice d'Autun, qui se trouva à ces deux conciles, est marqué dans les martyrologes de France au 19 Juillet.

XIV. [S. Hilaire de Poitiers. Conciles de Béziers & de Paris.] AN 351.

L'une des grandes lumieres de l'église des Gaules dans ce siecle, fut S. Hilaire, évêque de Poitiers, qui fut placé sur le siege de cette église vers l'an 351, & qui eut la gloire de souffrir pour la défense de la vérité contre les Ariens. L'Arianisme fut assez long-tems sans pénétrer dans les Gaules: tandis que l'Orient étoit agité & divisé par Arius & par ses disciples, l'église Gallicane conservoit la foi dans sa pureté. Saturnin, évêque d'Arles, fut le premier qui commença de se déclarer pour les Ariens dans les Gaules, en se liant avec Ursace & Valens, deux de leurs principaux chefs: mais la plûpart des évêques de Gaule se séparerent de sa communion. Saturnin & ceux de sa faction irrités de se voir ainsi traités, firent ensorte que les mêmes évêques qui prétendoient se séparer d'eux, fussent contraints de se trouver au concile qui fut assemblé à Béziers en 356. Mais S. Hilaire y dénonça les protecteurs de l'hérésie, invitant les évêques assemblés à en prendre connoissance. Les hérétiques qui craignoient de se voir confondus publiquement, ne voulurent point qu'il fût écouté. Saturnin envoya à l'empereur

Constance une fausse relation de ce qui se passoit dans ce concile, & obtint le bannissement de S. Hilaire, & de Rhodane, évêque de Toulouse : les clercs de l'église de Toulouse furent maltraités en cette occasion, & l'évêque Rhodane mourut dans son exil en Phrygie.

Environ trois ans s'étoient passés depuis l'exil de S. Hilaire, sans qu'il eût reçu aucune lettre des évêques de Gaule, quoiqu'il leur eût écrit plusieurs fois. Enfin il reçut de leurs lettres, & connut que s'il n'en avoit pas eu plutôt, ce n'étoit que par la difficulté de savoir où il étoit. Il apprit avec une extrême joie qu'ils avoient conservé la pureté entiere de la foi ; qu'ils avoient rejetté pendant ces trois ans la communion de Saturnin ; que depuis peu, comme on leur avoit envoyé de Sirmium la seconde formule qui y avoit été faite, non-seulement ils ne l'avoient pas reçue, mais ils l'avoient nommément condamnée. Elle y fut aussi doctement réfutée par S. Phébade évêque d'Agen. Les évêques des Gaules se laisserent néanmoins surprendre par la formule de Rimini. Mais dès que S. Hilaire fut revenu à Poitiers, il s'appliqua à leur faire connoître la surprise qui leur avoit été faite. Il assembla à cet effet divers conciles : on ne connoît que celui qui fut tenu à Paris vers l'an 360 ou 361. Il reste de ce concile une épitre synodale, qui paroît adressée aux évêques d'Orient. Elle est écrite au nom des évêques des Gaules ; & ils y disent : « Reconnoissant maintenant par vos lettres que l'on » a abusé de notre simplicité touchant la suppression de ce » mot *substance*, nous révoquons tout ce qui a été fait mal- » à-propos & par ignorance ; & comme Saturnin a résisté » avec une extrême impiété aux ordonnances salutaires, sa- » chez qu'il a été excommunié par tous les évêques de Gaule, » suivant les lettres que nos freres en ont déja écrites par deux » fois. »

XV. [Martyrs des Gaules sous Jul en.] AN 362.

La persécution que Julien excita bientôt après contre les Chrétiens, se fit sentir dans les Gaules, où l'on remarque plusieurs martyrs & plusieurs confesseurs de la foi, particuliérement S. Victrice, qui étoit alors soldat. S'étant présenté devant le tribun un jour solemnel où les troupes étoient assem-

blées, il se dépouilla de ses armes, & demanda son congé. Le tribun le fit frapper à coups de bâton, & déchirer avec des têts de pots cassés; & il le renvoya au comte, qui le condamna à perdre la tête. Le bourreau en le menant au supplice, marquoit de la main l'endroit où il devoit le frapper: mais à l'instant il perdit la vûe. Victrice fut mis en prison avec des fers aux mains, qu'on lui serra jusqu'aux os: il pria les ministres de la prison de le relâcher un peu; & comme ils le refuserent, il adressa sa priere à Jesus-Christ; & ils virent les chaînes tomber d'elles-mêmes. Ils n'oserent les remettre; mais ils coururent épouvantés raconter cette merveille au comte, qui se convertit, & laissa Victrice en liberté. Victrice fut depuis évêque de Rouen vers l'an 385, & travailla puissamment à la propagation de la foi sur les côtes de l'Océan. Il mourut vers l'an 408. L'église de France honore sa mémoire le 7 Août. On compte aussi entre les martyrs de Gaule sous Julien, S. Eliphius de Toul, honoré à Cologne, où son corps a été transporté.

XVI. [S. Martin de Tours. Conciles de Valence & de Bourdeaux.] AN 371.

Alors vivoit l'illustre S. Martin, qui est considéré non-seulement comme l'instituteur de la vie monastique dans les Gaules, mais encore comme un nouvel apôtre que Dieu suscita au milieu de ces vastes provinces à la fin de ce siecle. Il fut placé sur le siege de Tours vers l'an 371. On a vu ailleurs les travaux de son épiscopat. Le 12 Juillet 374 fut tenu à Valence sur le Rhône un concile, où se trouverent vingt-deux ou même trente évêques, dont les plus connus sont Florentius de Vienne, Fégadius ou S. Phébade d'Agen, Concordius d'Arles, Artémius d'Embrun, Vincent de Digne, S. Euverte d'Orléans, Emilien de Valence, Evémere de Nantes, S. Paul de Trois-Châteaux, S. Just de Lyon, Britton de Treves, Nicétius de Maïence, & Constantius d'Orange. Il paroît que c'étoit comme un concile général des Gaules. Ce qui nous reste de ce concile, consiste en deux lettres & quatre canons. La premiere lettre est adressée aux évêques des Gaules & des cinq provinces. On croit que ces cinq provinces séparées du reste, étoient celles qui avant la conquête de César, composoient l'ancienne province de

Gaule, c'est-à-dire, la Viennoise, les deux Narbonnoises, & les deux des Alpes. La seconde lettre est adressée au clergé & au peuple de l'église de Fréjus touchant Acceptus qu'ils demandoient pour évêque, & qui s'étoit accusé d'un crime pour éviter l'ordination. Les peres du concile disent qu'ayant résolu de rejetter ces ordinations, ils n'ont pu le dispenser de la regle. « Et quoique nous n'ignorions pas, ajoutent-ils, que » plusieurs en ont usé ainsi par respect & par crainte du sa- » cerdoce, qui sont des marques de sainteté, toutefois, pour » ne donner sujet à personne de juger ou de parler mal des » évêques, nous avons résolu que l'on ajouteroit foi au té- » moignage que chacun rendroit de lui-même. » Dix ans après, c'est-à-dire, vers l'an 384, Maxime, qui s'étoit fait reconnoître empereur, fit amener à Bourdeaux, à la requête d'Ithace, évêque d'Espagne, les chefs des Priscillianistes, Instantius & Priscillien, pour y être jugés par un concile. Instantius parut le premier devant l'assemblée, & fut déclaré indigne de l'épiscopat : Priscillien appella à l'empereur, & les évêques déférerent à cet appel. C'est tout ce que l'on sait de ce concile.

XVII. [Eglise d'Allemagne. Ste Afre, martyre à Ausbourg.] *Fl. tom. II. l. viij. n. 50.* AN 304.

Les provinces qui ont été depuis comprises sous le nom d'*Allemagne*, étoient une partie de la Gaule Belgique sous la métropole de Treves ; les deux Germaniques, l'une sous la métropole de Cologne, & l'autre sous celle de Maïence ; les deux Réties, provinces d'Italie, sous la même métropole de Maience ; & le Norique, sous la métropole de Lorc dans l'Illyrie. L'une des plus célebres martyres de ces provinces dans la persécution de Dioclétien, fut sainte Afre, qui fut prise dans la Rétie à Auguste, aujourd'hui Ausbourg. Elle étoit connue pour avoir été abandonnée à la débauche publique. Le juge nommé Gaïus, l'ayant interrogée, & sachant qui elle étoit, lui dit : Sacrifie aux dieux ; il t'est plus avantageux de vivre, que de mourir dans les tourmens. Afre répondit : J'ai assez commis de péchés avant de connoître Dieu : je ne ferai jamais ce que vous me commandez. Gaïus dit : Va sacrifier au capitole. Afre répondit : Mon capitole est Jesus-Christ que j'ai devant les ieux ; je lui confesse tous les

jours mes péchés ; & parce que je suis indigne de lui offrir un sacrifice, je desire de me sacrifier moi-même pour son nom, afin que le corps par lequel j'ai péché, soit purifié par les tourmens. Gaïus dit : J'apprends que tu es une femme publique : sacrifie, puisque tu es étrangere au Dieu des Chrétiens. Afre répondit : Mon Seigneur Jesus-Christ a dit qu'il étoit descendu du ciel pour les pécheurs : ses évangiles témoignent qu'une femme perdue lui arrosa les pieds de ses larmes, & reçut le pardon ; & qu'il n'a jamais méprisé ni ces femmes, ni les publicains, à qui même il a permis de manger avec lui. Le juge dit : Sacrifie, afin que tes amans continuent à t'aimer & à t'enrichir. Afre répondit : Je ne recevrai jamais de cet argent détestable : j'ai jetté comme des ordures ce que j'en avois, sentant que ma conscience en étoit chargée. Mes freres, les pauvres, n'en vouloient pas ; mais je les ai obligés par mes prieres à le recevoir, afin qu'ils priassent pour mes péchés. Gaïus dit : Jesus-Christ ne veut point de toi : une femme publique ne peut être nommée Chrétienne. Afre répondit : Il est vrai que je ne mérite pas le nom de Chrétienne : mais la miséricorde de Dieu qui ne regarde pas le mérite, a bien voulu m'admettre à ce nom. Gaïus dit : Comment le sais-tu ? Afre répondit : Je connois que Dieu ne m'a pas rejettée de devant sa face, en ce qu'il me permet de venir à la glorieuse confession de son saint nom, par laquelle j'espere recevoir le pardon de tous mes péchés. Elle persévéra dans ces dispositions, & fut brûlée vive. Ce fut vers l'an 303 ou 304. Sa fête se trouve marquée en divers martyrologes, le 5, 6 ou 7 Août.

XVIII. [Saints évêques de Cologne & de Treves.] *Baillet, Vies des SS.* AN 314.

On croit que S. Materne, évêque de Cologne, qui se trouva aux conciles de Rome & d'Arles contre les Donatistes, est le même qui est aussi regardé comme évêque de Treves & de Tongres, sans que l'on puisse néanmoins en conclure qu'il ait possédé ces trois évêchés en même tems. On peut croire qu'il fut élu d'abord évêque de Treves vers le commencement de ce siecle, après S. Valere qui avoit succédé à S. Euchaire, fondateur de cette église ; qu'il se démit ensuite de cet évêché entre les mains de S. Agrice, pour aller

prêcher la foi de Jesus-Christ dans le territoire de Cologne, & de là dans celui de Tongres, & qu'il jetta les fondemens de ces deux églises, qui eurent après lui chacune leur évêque. Les trois eglises qui le reconnoissent pour leur évêque, honorent sa mémoire le 14 Septembre. S. Agrice, évêque de Treves, se trouva au concile d'Arles avec S. Materne de Cologne ; ce qui prouve que dès-lors ces deux évêchés
AN 332. étoient séparés. Il eut pour successeur S. Maximin, dont il a été parlé à l'occasion de S. Athanase qu'il reçut à Treves, où il fut exilé en 336. Il y reçut aussi S. Paul de Constantinople, qui chassé de son siege, vint y réclamer la protection de l'empereur Constant. Il montra un si grand zele pour la défense de la vérité, que les Ariens le mirent au rang de leurs principaux adversaires, & l'excommunierent. Il fit un voyage en Poitou, où il mourut au plûtard en 349, & fut enterré près de la ville de Poitiers, d'où son successeur le fit rapporter à Treves. Sa principale fête se célebre le 29 Mai, quoique ce ne soit que le jour de sa translation de Poitiers à Treves. La
AN 349. fête du jour de sa mort se fait le 12 Septembre. S. Paulin, son successeur, marcha sur ses traces, & fut comme lui l'un des plus illustres défenseurs de la foi orthodoxe contre l'impiété Arienne : il eut même de plus l'avantage de souffrir l'exil sous le regne de Constance, qui le rélegua en Asie. Il mourut dans son exil en Phrygie l'an 358, cinq ans après avoir été chassé de son église. Les anciens martyrologes marquent sa fête au 31 Août, qui passe communément pour le jour de sa mort. Entre ses successeurs, on compte S. Félix, second de ce nom, qui, aux termes de S. Sulpice Sévere, étoit un homme de très-sainte vie, très-digne d'être élevé à l'épiscopat, mais qui méritoit d'être sacré par d'autres mains
AN 386. & dans un tems plus heureux. C'est qu'il fut sacré en 386, sous le regne de Maxime, usurpateur de l'empire d'Occident, & par les mains d'une assemblée d'évêques, dont la plûpart étoient de la cabale de l'évêque Ithace, dont saint Martin de Tours & les autres prélats de l'Eglise Catholique évitoient la communion, à cause de l'excessive rigueur avec laquelle il poursuivoit les Priscillianistes. Mais cette ordination

tion n'en parut pas moins valide ; & la conduite de Félix fit juger que l'Esprit de Dieu y avoit présidé. Cependant Félix eut la mortification de passer pour Ithacien, & de voir un grand nombre de prélats Catholiques fuir sa communion. Disposé à tout sacrifier pour la paix & l'utilité de l'Eglise, il aima mieux céder que de se voir considéré comme un sujet de trouble & de division. Il renonça à l'épiscopat après avoir gouverné l'église de Treves pendant douze ans. Il se renferma dans la solitude d'un monastere qu'il avoit établi à Treves, & y passa le reste de ses jours dans les exercices de la piété. On croit qu'il mourut vers l'an 400. Il fut enterré le 26 Mars, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. S. Grégoire de Tours nous apprend que S. Severin, évêque de Cologne, qui vivoit alors, mena sur la terre une vie qui étoit digne des louanges de tout le monde. Il prétend qu'un jour de dimanche après les matines, ce saint faisant la procession avec ses clercs, selon sa coutume, eut révélation de la mort de S. Martin de Tours, à l'heure même à laquelle ce grand saint passa à une meilleure vie : ce qui suppose que ce fut l'an 400, auquel le 11 Novembre, jour de la mort de S. Martin, se trouve être un dimanche. Usuard marque la fête de saint Severin de Cologne au 23 Octobre. AN 400.

XIX. [Eglise d'Espagne. Ses martyrs sous Dioclétien.] *Fl. tom. II. l. viij. n. 47.* AN 304.

On croit que ce fut au commencement de ce siecle & avant la persécution de Dioclétien, que se tint en Espagne le fameux concile d'Elvire. L'église d'Espagne nous offre de célebres martyrs dans la persécution de Dioclétien. On a vu à Sarragoce le célebre S. Vincent diacre, qui consomma son sacrifice le 22 Janvier 304. A Complute, aujourd'hui Alcala dans la Castille, deux freres nommés Just & Pasteur, l'aîné âgé de près de treize ans, & l'autre qui n'avoit que sept à huit ans, étoient aux écoles de la ville lorsqu'on publia dans la place publique les édits de persécution. Ces enfans ayant appris que le gouverneur Dacien étoit arrivé pour faire exécuter les ordres du prince, se sentirent enflammés d'une ardeur subite pour la gloire du martyre. Ils sortirent de l'école, & allerent droit à la place où l'on avoit dressé le tribunal pour juger les Chrétiens. Ils ne purent retenir leur zele à la

vûe de ceux que l'on conduiſoit au ſupplice ; & l'on dit au gouverneur, qu'il y avoit parmi la multitude des ſpectateurs deux enfans qui témoignoient l'impatience qu'ils avoient de confeſſer Jeſus-Chriſt, & de mourir pour lui. Il ſe les fit amener, & ils parurent devant lui avec beaucoup de conſtance. Au lieu de les interroger, il ordonna qu'on les fouettât, affectant de les traiter comme des enfans. Ils allerent avec joie juſqu'au lieu des ſupplices, où ils ſouffrirent la fuſtigation avec la même conſtance. On alla avertir Dacien, qu'ils paroiſſoient inviſibles. Il ordonna qu'on leur coupât la tête; & ce fut ainſi qu'ils conſommerent leur martyre au mois d'Août de la même année. L'Egliſe les honore le 6 de ce mois. A Mérida, capitale de l'ancienne Luſitanie, & compriſe aujourd'hui dans l'Eſtramadoure, Eulalie, vierge, de famille noble, ſouffrit le martyre, âgée ſeulement de douze ans. Dès l'enfance, elle avoit témoigné ſon amour pour la virginité, en mépriſant les ornemens, & montrant une gravité au-deſſus de ſon âge. On voyoit auſſi en elle une telle ardeur pour le martyre, que ſes parens la tenoient cachée loin de la ville dans une maiſon de campagne. Mais elle s'échappa de nuit toute ſeule, vint à la ville à pied, à-travers champ, & ſe préſenta le matin au tribunal en criant : Vous cherchez les Chrétiens; me voici: je mépriſe les idoles, parce qu'elles ne ſont rien; & Maximien, parce qu'il les adore. Le gouverneur, après avoir eſſayé en vain de l'adoucir, la menaça des tourmens. Eulalie lui cracha contre les ieux, renverſa les idoles, & foula aux pieds la farine qu'on leur offroit. Auſſitôt deux bourreaux lui déchirerent les côtes juſqu'aux os. Elle comptoit les coups, & diſoit que c'étoit une écriture qui gravoit en elle la victoire de Jeſus-Chriſt. On lui appliqua les flambeaux ardens; le feu prit à ſes cheveux épars, dont elle ſe couvroit le ſein par modeſtie; la flâme étant montée à ſa tête, elle ouvrit la bouche pour la recevoir; auſſi-tôt elle en fut étouffée. On vit pancher ſa tête mourante; & en même tems une colombe blanche comme neige parut ſortir de ſa bouche, & s'élever au ciel, repréſentant ſon ame pure: les bourreaux mêmes virent ce prodige. C'étoit au mois de Dé-

cembre. A l'instant il tomba sur la place quantité de neige, qui couvrit le corps de la martyre, & parut l'ensevelir. On croit qu'elle mourut dans cette même année 304. Sa fête est marquée au 10 Décembre.

XX. [Osius de Cordoue, & Grégoire d'Elvire. S. Pacien de Barcelone.] AN 304.

Dans la même persécution, on vit paroître au nombre des confesseurs Osius, évêque de Cordoue, qui fut depuis si célebre sous le regne de Constantin, & qui rendit un si éclatant témoignage à la vérité dans la dispute de l'Arianisme, mais qui eut le malheur de céder, du moins pour un tems, à la violence des Ariens à la fin de ses jours. Le scandale que cette foiblesse put causer en Espagne, y fut réparé par la ferme résistance de Grégoire, évêque d'Elvire, que l'intérêt commun de l'Eglise Catholique avoit lié avec tous les défenseurs de la vérité & de la personne de S. Athanase. Au retour d'Osius en Espagne, Grégoire s'éleva fortement contre le dangereux exemple que cet évêque centenaire venoit de donner; il continua toujours depuis de s'opposer avec la même fermeté aux artifices & aux violences des Ariens. La formule de Rimini ayant été portée en Espagne, Grégoire signala son zele en résistant à la prévarication de ceux qui avoient eu la foiblesse d'y souscrire. Il en écrivit à S. Eusebe de Verceil, qui lui fit réponse du lieu de son exil, le louant de sa fermeté, & l'exhortant à persévérer. Grégoire ne fut ni chassé ni exilé comme les autres : mais les éloges que lui ont donnés les schismatiques Lucifériens, qui le regarderent même comme leur chef après la mort de Lucifer de Cagliari, ont terni sa réputation, en donnant lieu de penser qu'il avoit pris part à leur schisme. Cependant il n'y a aucune autre preuve de ce fait; & d'un autre côté, la haute idée que l'on a toujours eue de son zele pour la pureté de la foi, l'a même fait mettre au nombre des saints. Les Lucifériens lui attribuoient le don des miracles, & prétendoient que c'étoit ce qui avoit empêché qu'il ne fût persécuté; comme si l'on eût craint qu'en l'attaquant on ne se fût attiré la colere de Dieu. Il parvint jusqu'à la derniere vieillesse, & vivoit encore en 392, lorsque S. Jérôme parloit de lui au rang des écrivains ecclésiastiques, à cause de quelques écrits qu'il avoit composés.

AN 360.

Dès le IX. siecle, Usuard fait mention de lui dans le martyrologe, en marquant sa fête au 24 Avril; ce qui a été suivi par la plûpart des auteurs des martyrologes jusqu'au Romain moderne. Mais plusieurs savans de ces derniers siecles témoignent être peu touchés de ces autorités; de sorte qu'on est aussi incertain de la sainteté de Grégoire, que de celle d'Osius. On regarde au contraire comme un des plus saints hommes de ce siecle, Pacien, évêque de Barcelone, connu par ses écrits dont il a été parlé.

XXI. [Hérésie des Priscillianistes. Concile de Sarragoce.] An 380.

Ce fut de son tems que s'éleva dans l'Espagne l'hérésie des Priscillianistes. Le premier auteur de cette hérésie fut un nommé Marc, Egyptien de Memphis & Manichéen, qui étant venu en Espagne, eut pour disciples, premiérement, une femme de quelque considération nommée Agape, & ensuite un rhéteur nommé Elpidius, attiré par cette femme. Ils instruisirent Priscillien, dont la secte prit le nom. C'étoit un homme noble, riche, d'un beau naturel, & d'une grande facilité à parler; désintéressé, vivant de peu; mais ardent, inquiet & enflé des études profanes, auxquelles il s'étoit appliqué. Il attira à sa doctrine plusieurs personnes nobles & plusieurs du peuple; les femmes sur-tout accouroient en foule autour de lui, & il s'attiroit un grand respect par son extérieur humble & son visage composé. Le fond de leur doctrine étoit celle des Manichéens, mêlée des erreurs des Gnostiques & de plusieurs autres. Ils disoient que les ames étoient de même substance que Dieu, & qu'elles descendoient des cieux pour combattre contre le mauvais principe, auteur du monde. Ils ne confessoient la Trinité, qu'en niant avec Sabellius la distinction réelle des personnes. Ils différoient des Manichéens, en ce qu'ils ne rejettoient pas ouvertement l'ancien Testament; mais ils l'expliquoient tout par des allégories, & joignoient aux livres canoniques beaucoup d'écritures apocryphes. Ils s'abstenoient de manger de la chair comme immonde; & en haine de la génération, ils séparoient les personnes mariées: ils commettoient beaucoup d'impuretés, qu'ils couvroient d'un secret profond, ayant pour maxime de se parjurer plutôt que de trahir leur secret. Ces erreurs & ces déréglemens avoient

déjà infecté une grande partie de l'Espagne, & même quelques évêques, entr'autres Instantius & Salvien, lorsqu'Hygin, évêque de Cordoue, en avertit Idace, évêque de Mérida, qui entreprit avec ardeur de poursuivre ces hérétiques. Cette poursuite fut d'abord si vive, que loin de les ramener, elle ne fit que les aigrir. Hygin se laissa lui-même corrompre, & les reçut à sa communion. Enfin après plusieurs disputes, on tint un concile à Sarragoce, où les évêques d'Aquitaine se trouverent avec ceux d'Espagne, l'an 380. Les hérétiques n'ayant osé comparoître devant leurs juges, furent condamnés en leur absence; savoir, les évêques Instantius & Salvien, & les deux laïcs Elpidius & Priscillien. Ithace, évêque de Sossube, fut chargé de publier le décret, & particuliérement d'excommunier Hygin. Instantius & Salvien, loin de se soumettre, voulurent fortifier leur parti en donnant le titre d'évêque à Priscillien: ils l'ordonnerent donc évêque d'une ville, que l'on croit être Avila. Idace & Ithace croyant pouvoir arrêter le mal dans sa source, poussoient vivement les sectateurs de Priscillien, & s'adresserent aux juges séculiers pour les faire chasser des villes. Ceux-ci eurent assez de crédit sous Gratien pour faire poursuivre Ithace même comme perturbateur des églises. Mais Ithace se releva sous Maxime, & les poursuivit si vivement, qu'enfin Priscillien & quatre de ses complices furent condamnés à mort & exécutés. La mort de Priscillien ne fit qu'étendre sa secte; Ithace continua de poursuivre ces hérétiques jusqu'à la défaite de l'usurpateur Maxime. Alors Ithace fut séparé de la communion de l'Eglise par les lettres du pape Sirice, & envoyé en exil, où il mourut. Quelques évêques qui avoient suivi le parti de Priscillien, y renoncerent dans le premier concile de Tolede tenu l'an 400, & furent reçus à la communion; d'autres qui y persévéroient, furent condamnés.

XXII. [Eglise de la Grande-Bretagne.]

L'église de la Grande-Bretagne que nous nommons maintenant *Angleterre*, ne nous offre rien de remarquable dans ce siecle. Comme cette province étoit sous la domination de Constance-Chlore, ainsi que les Gaules, elle eut de même l'avantage de n'être point exposée à la persécution des em-

pereurs Dioclétien & Maximien. Mais on y trouve sous le regne de Constantin deux évêchés, Yorc & Londres, dont les évêques assisterent au concile d'Arles en 314. Dans l'affaire de l'Arianisme qui occupe tout le reste de ce siecle, il n'est presque point parlé de la Grande-Bretagne : on voit seulement qu'elle envoya quelques-uns de ses évêques au concile de Rimini : triste époque qui fait encore plus regretter de ne pas connoître mieux l'histoire de cette église en ce siecle.

XXIII. [L'Eglise d'Afrique. Ses martyrs sous Dioclétien.] AN 303.

L'Afrique fut très-agitée. L'édit de persécution donné par Dioclétien, ayant été apporté dans cette contrée, on abattit les églises, & l'on fit la recherche des livres saints, & des vases d'or & d'argent que possédoient les églises. A Cirthe, colonie Romaine, & capitale de Numidie, Munatius Félix qui en étoit le premier magistrat, & sacrificateur des idoles, alla avec ses officiers faire cette recherche le 19 Mai 303, dans la maison où les Chrétiens s'assembloient depuis la démolition des églises, & où furent trouvés les vases avec des habits que l'on y gardoit pour les pauvres : de-là ils allerent chez les lecteurs qui avoient les livres; ils trouverent peu de résistance : les livres & les meubles furent livrés. Il n'en fut pas de même dans la petite ville de Tibiure, qui étoit de l'Afrique proconsulaire. L'édit y fut affiché le 5 Juin; & ce jour-là l'évêque Félix étoit allé à Carthage. Magnilien, curateur, c'est-à-dire, premier magistrat, ayant fait amener le prêtre Aper & deux lecteurs, leur dit : Avez-vous les livres divins ? Aper dit : Nous les avons. Donnez-les, dit Magnilien, afin qu'on les brûle. Aper dit : Notre évêque les a chez lui. Magnilien le retint, & le fit garder avec les deux lecteurs. Le lendemain l'évêque revint. Magnilien l'envoya querir, & lui demanda les livres. Félix dit : Je les ai; mais je ne les donnerai pas. Magnilien dit : Ce que les empereurs commandent, l'emportera sur ce que vous dites : donnez les livres afin qu'on les brûle. Félix dit : Il vaut mieux qu'on me brûle moi-même, que ces Ecritures divines ; car il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. Magnilien dit : Ce que les empereurs ont commandé, vaut mieux que ce que vous di-

tes. L'évêque répliqua : Les ordres de Dieu valent mieux que ceux des hommes. Magnilien dit : Pensez-y bien. Trois jours après il le fit amener, & lui demanda s'il y avoit bien pensé. Félix dit : Ce que j'ai dit d'abord, je le dis maintenant, & je le dirai encore devant le proconsul. Magnilien l'envoya en effet devant le proconsul, devant qui Félix persista à dire qu'il avoit les saintes Ecritures ; mais qu'il ne les donneroit pas. Le proconsul l'envoya au préfet du prétoire, qui ordonna qu'il seroit mené aux empereurs. Par-tout où passa le saint évêque, il fut reçu par les Chrétiens avec grand honneur. Arrivé à Vénuse dans la Pouille, le préfet qui s'y étoit rendu auprès de l'empereur, fit ôter les chaînes au saint évêque, & lui dit : Que ne donnez-vous les Ecritures ? est-ce que vous ne les avez pas ? Il répondit : Je les ai ; mais je ne les donnerai pas. Le préfet dit : Faites mourir Félix par le glaive. L'évêque alors dit à haute voix : Je vous rends graces, Seigneur, d'avoir bien voulu me délivrer. Le 30 Août on le mena au lieu où il devoit souffrir : là il éleva les ieux au ciel, & dit tout haut : Je vous rends graces, mon Dieu ; j'ai vécu cinquante-six ans en ce monde ; j'ai gardé la virginité ; j'ai conservé l'Evangile ; j'ai prêché la foi & la vérité. Seigneur Jesus-Christ, Dieu du ciel & de la terre, je baisse la tête pour vous être immolé, à vous qui vivez éternellement. Il consomma ainsi son martyre le 30 Août, auquel sa fête est marquée dans les anciens martyrologes. Il y eut dans cette persécution plusieurs autres martyrs des saints livres ; ceux qui livrerent les divines Ecritures ou les vases sacrés, furent nommés *Traditeurs*.

XXIV. [Cécilien, évêque de Carthage. Schisme des Donatistes.] An 311.

Lorsque la persécution fut cessée, onze ou douze évêques de Numidie s'assemblerent à Cirthe pour élire un successeur à l'évêque de cette ville, qui étoit mort. Ce fut le 4 Mars 305. La plûpart s'avouerent traditeurs ; & au lieu de se mettre en pénitence, demanderent qu'on laissât à Dieu le soin de les juger : après quoi ils procéderent à l'élection d'un évêque de Cirthe. Quelques années après, la tranquillité étant encore mieux affermie, il y eut à Carthage un autre concile pour l'élection d'un évêque à la place de Mensurius, qui ayant

occupé le siege de cette ville, mourut vers l'an 311. Botrus & Céleusius qui aspiroient à cette chaire distinguée, firent ensorte que l'on n'appellât que les évêques voisins, sans attendre ceux de Numidie, comme en effet il n'étoit point nécessaire. Les évêques de la province d'Afrique s'étant donc assemblés, choisirent d'un commun consentement & avec le suffrage de tout le peuple, Cécilien, diacre de Carthage; Félix, évêque d'Aptonge, ville voisine, lui imposa les mains; & il fut ainsi ordonné évêque. Lorsqu'il fut assis dans la chaire épiscopale, on lui remit le mémoire des vases d'or & d'argent que Mensurius, son prédécesseur, avoit confiés aux anciens de cette église, pour les mettre à couvert de la recherche des persécuteurs. On appella les anciens à qui ce dépôt avoit été confié; mais ils avoient compté d'en profiter; & plutôt que de le rendre, ils firent un parti contre Cécilien. Botrus & Céleusius irrités de n'avoir pas été élus, se joignirent à eux. Lucilla s'y joignit aussi; c'étoit une femme riche, puissante & factieuse, qui depuis long-tems ne pouvoit supporter la discipline de l'Eglise, & à qui Cécilien étant diacre avoit déplu pour ce sujet. Ces trois partis joints ensemble, en firent un qui se déclara contre Cécilien, refusant de communiquer avec lui, & voulant faire casser son ordination. Le chef de ce parti étoit un nommé Donat, évêque des Cases-Noires, qui dès le tems que Cécilien étoit diacre, avoit déjà fait un schisme à Carthage. Ils assemblerent un concile de soixante & dix évêques, irrités de n'avoir pas été appellés à l'ordination de Cécilien. Ceux qui s'étoient avoués traditeurs au concile de Cirthe, étoient de ce nombre. Tous ces évêques s'abstinrent de communiquer avec Cécilien, & s'étant assemblés en concile dans une maison particuliere, ils le citerent devant eux. Sur son refus de comparoître, ils le condamnerent comme ayant été ordonné par un traditeur: après quoi ils ordonnerent pour évêque de Carthage un lecteur nommé Majorin, & écrivirent des lettres de tous côtés en Afrique pour détourner tous les fideles de la communion de Cécilien. Telle fut l'origine du schisme des Donatistes, dont il a été parlé. Cécilien fut successivement justifié aux conciles de

de Rome & d'Arles, où son affaire fut canoniquement examinée, & devant Constantin, au tribunal duquel les Donatistes avoient appellé. Il assista au concile de Nicée, & mourut en possession de son siege. Majorin, son adversaire, eut pour successeur un autre Donat, qui plus hardi & plus entreprenant, fut depuis regardé comme le principal chef du parti des Donatistes, qui tirerent ainsi de lui leur nom.

XXV. [Suites du schisme des Donatistes. Conciles d'Afrique. Commencemens de saint Augustin.]

AN 329.

Vers ce même tems, comme on le croit, commencerent chez les Donatistes les *Circoncellions*, ainsi nommés parce qu'ils couroient dans les campagnes autour des celles ou cabanes des paysans pour chercher à vivre. C'étoient des troupes de furieux qui se répandoient dans les bourgades & les marchés avec des armes, se disant les défenseurs de la justice, mettant en liberté les esclaves, déchargeant les gens obérés, & menaçant de mort les créanciers. Il n'y avoit point de sûreté sur les grands chemins; personne n'étoit assuré dans sa maison. Leurs propres évêques furent contraints de les abandonner, & d'écrire au comte Taurin qui commandoit les troupes, afin qu'il les réprimât. Il envoya contre eux des soldats, & plusieurs de ces fanatiques furent tués; les Donatistes les honorerent depuis comme martyrs. Lorsque l'empereur Julien fut monté sur le trône, les Donatistes lui demanderent le rappel de leurs évêques bannis sous le regne de Constant. Julien ordonna qu'ils rentrassent dans les églises d'où ils avoient été chassés. Ils vinrent à main armée en prendre possession, & commirent en divers lieux des meurtres & des violences si atroces, que les juges se crurent obligés d'en informer l'empereur. Deux d'entre eux firent même jetter l'eucharistie aux chiens; mais ces chiens devenus enragés, se tournerent contre leurs maîtres & les mirent en pieces. Vers la fin de ce siecle, les Donatistes se trouverent si multipliés en Afrique, qu'ils y avoient plus de quatre cens évêques, & l'Eglise Catholique y paroissoit accablée de leur grand nombre : mais ils se diviserent. Après la mort de Parménien, successeur de Donat, les Donatistes ayant élu Primien, le diacre Maximien alla trouver les évêques voisins, & fit un parti contre lui, l'accusant principalement de recevoir à sa

AN 362.

AN 393.

communion des personnes indignes ; les Donatistes tinrent entre eux sur cela plusieurs conciles. Primien fut déposé par ses adversaires comme convaincu de plusieurs crimes. Maximien fut élu à sa place. Ceux qui tenoient pour Primien furent appellés *Primianistes* ; & ceux qui étoient attachés à Maximien, *Maximianistes*. Primien qui se voyoit à la tête du parti le plus nombreux, assembla à Bagaie en Numidie un concile de trois cens dix évêques, où Maximien absent fut condamné avec tous ceux qui avoient pris part à son ordination.
AN 398. Les Donatistes surent profiter des troubles qui s'éleverent en Afrique au tems de la révolte de Gildon, prince Africain, contre les Romains. Optat, un de leurs évêques, fut tellement attaché à la suite de Gildon, qu'on le surnomma le Gildonien. Il marchoit accompagné d'une troupe de soldats, avec lesquels il commit une infinité de crimes par toute l'Afrique pendant dix ans, & se rendit terrible entre les Donatistes mêmes. Enfin étant accusé comme complice de Gildon, il mourut en prison, & ses sectateurs lui donnerent le titre de martyr. Au milieu de tous ces troubles, les évêques Catholiques tinrent plusieurs conciles, principalement à Carthage, sous les évêques Gratus, Généthlius & Aurélius. Celui-ci est honoré au nombre des saints ; & ce fut de son tems que saint Augustin, qui commençoit à servir l'Eglise Catholique en écrivant contre les Donatistes, fut associé aux travaux de Valere, évêque d'Hippone, qui le fit ordonner pour être son coadjuteur, l'an 395. On trouvera dans l'histoire du siecle suivant, ce qui concerne la vie & les ouvrages de ce saint docteur.

III.

XXVI. [Succession des évêques d'Alexandrie.]

L'église d'Alexandrie violemment agitée au quatrieme siecle par l'Arianisme, qui prit naissance dans son sein, fut illustrée au commencement de ce siecle par quatre saints évêques.
AN 300. S. Pierre qui succéda à S. Théonas l'an 300, soutint le plus grand feu de la persécution, & fut décapité le 25 Novembre 311. L'église d'Alexandrie demeura plus d'un an sans pasteur;
AN 313. après quoi on élut S. Achillas, dont S. Athanase exprime en

un mot le mérite en le qualifiant *le grand Achillas*. Il eut le malheur de ne pas prévoir le mal qu'il alloit causer contre son intention, en donnant à Arius non-seulement le sacerdoce, mais encore la conduite d'une paroisse dans Alexandrie. Il ne tint le siege épiscopal que six mois, & mourut en 313. Les martyrologes marquent sa fête au 7 Novembre. On élut pour lui succéder S. Alexandre, sous l'épiscopat duquel Arius commença de répandre ses erreurs. Alexandre s'y opposa aussitôt, d'abord avec douceur, mais ensuite avec toute la fermeté qu'exigeoit son ministere. Il excommunia Arius & ses principaux disciples, & depuis assista au concile de Nicée, où son jugement fut confirmé. Il mourut cinq mois après la conclusion de ce concile, c'est-à-dire, vers la fin de Janvier 326. On ne célebre néanmoins sa fête en Occident qu'au 26 Février, en ne comptant les cinq mois que depuis son retour dans son église. Il eut pour successeur S. Athanase, l'une des plus grandes lumieres de l'Eglise, dont on a vû ailleurs les travaux & les souffrances. Les Ariens l'ayant déposé dans un concile qu'ils tinrent à Antioche, ordonnerent à sa place Grégoire de Cappadoce, qui fut mis par violence sur le siege d'Alexandrie en 341, & qui fut tué vers le mois de Février 349. S. Athanase rentra alors dans Alexandrie. Les Ariens l'en ayant encore chassé, mirent à sa place George de Cappadoce en 356. Celui-ci fut massacré par les païens en 362, & S. Athanase rentra de nouveau dans Alexandrie. Les Ariens ordonnerent encore un troisieme usurpateur nommé Lucius; mais ne purent le mettre en possession tant que vécut S. Athanase, qui mourut en paix dans Alexandrie en 373 le 2 Mai, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Avant de mourir, il se nomma pour successeur Pierre II; & ce choix fut suivi par son peuple & son clergé. Mais les Ariens chasserent Pierre, & introduisirent avec violence Lucius, qui fut ensuite chassé en 378 : le siege d'Alexandrie fut alors rendu à Pierre. Celui-ci mourut vers la fin de l'an 380. Il eut pour successeur son frere Timothée, qui assista au concile général de Constantinople, & présida même à ce concile entre la cession de S. Grégoire de Nazianze, & l'ordination de Nectaire. Timothée mourut en 385. Son successeur

AN 313.

AN 326.

AN 341.

AN 356.

AN 373.

AN 380.

AN 385.

fut Théophile, qui acheva de renverser les monumens de l'idolâtrie dans l'Egypte, & qui après avoir pris pendant quelque tems la défense d'Origene, le condamna ensuite. Il fut appellé à Constantinople pour ordonner S. Jean Chrysostome évêque de cette ville, & céda pour lors aux ordres de l'empereur, mais depuis s'éleva contre ce prélat. Il occupa le siege d'Alexandrie jusqu'en 412.

XXVII. [Succession des évêques d'Antioche.] AN 299. Tyran, qui avoit succédé à Cyrille sur le siege d'Antioche vers l'an 299, gouvernoit le peuple fidele de cette ville lorsque Dioclétien y fit abattre les églises vers l'an 303. Il ne mourut que lorsque la paix commençoit à succéder à la persécution en 313. Après sa mort, Vital fut choisi pour lui succéder. On le trouve à la tête des conciles d'Ancyre & de Néocésarée, & on lui donne six ans d'épiscopat : ainsi il mourut vers l'an 319. S. Philogone qui lui succéda, eut à soutenir la fureur de la persécution de Licinius : il fut uni à S. Alexandre d'Alexandrie dans la défense de la vérité contre Arius, & mourut à la fin de l'an 323, le 20 Décembre, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Selon quelques anciens auteurs, il eut pour successeur un Paulin, que les Ariens accuserent de maléfices, & qu'ils disoient avoir été chassé de l'Eglise, apparemment peu de tems après son élection ; car il est indubitable que S. Eustathe étoit évêque d'Antioche dès l'an 325 au concile de Nicée. Il avoit été auparavant évêque de Bérée, d'où il fut transféré à Antioche. Les Ariens le déposerent en 328, & le firent exiler. Il vécut encore dix ans, & mourut dans son exil vers l'an 338. Les Grecs honorent sa mémoire le 22 Février ; & les Latins, le 16 Juillet. Après sa déposition, les Ariens avoient mis sur le siege d'Antioche Paulin de Tyr, qui mourut six mois après, & eut pour successeur Eulale. Celui-ci ne siégea que trois mois ; & Euphrone qui lui succéda, mourut aussi après un an & quelques mois. Enfin Flaccille fut ordonné évêque d'Antioche vers l'an 331, & tint le siege douze ans. Tous ces évêques étoient du parti des Ariens ; & les Catholiques qu'ils nommoient *Eustathiens*, tenoient leurs assemblées à part. Flaccille, comme évêque d'Antioche, présida au concile de Tyr, où S. Athanase fut dé-

[Marginal dates: AN 313. AN 319. AN 323. AN 325. AN 328. AN 331.]

posé. Il présidoit aussi au concile qui fut tenu à l'occasion de la dédicace de l'église d'Antioche, & où les Ariens ordonnerent Grégoire de Cappadoce pour le siege d'Alexandrie. Il mourut vers l'an 343. Après sa mort, le siege d'Antioche fut successivement rempli par Etienne, Léonce & Eudoxe, qui tous trois avoient été rejettés comme suspects par S. Eustathe, lorsqu'ils se présenterent pour entrer dans son clergé. Etienne occupoit ce siege lorsque les Ariens assemblés à Antioche en 345, y dresserent leur longue formule. Il vint avec eux à Sardique; & s'en étant retiré avec eux, il y fut excommunié. Il présida alors au conciliabule de Philippopolis. Il entreprit de perdre de réputation deux députés du concile de Milan, qui venoient demander à l'empereur l'exécution du jugement du concile de Sardique. L'intrigue fut découverte; il fut déposé & chassé en 347 ou 348. Léonce mis à sa place, usa d'une profonde dissimulation pour ne pas éloigner de lui les Catholiques. Deux illustres laïcs, Diodore & Flavien, assembloient alors les Catholiques aux tombeaux des martyrs, & y passoient les nuits avec eux à louer Dieu. Léonce les pria de faire ce service dans l'église. Ils furent les premiers qui instituerent la psalmodie à deux chœurs; & cet usage ayant commencé à Antioche, s'étendit de-là par toute la terre. Il y avoit toujours à Antioche un autre parti de Catholiques qui refusa persévéramment de communiquer avec les Ariens; & ce fut à ceux-là que demeura le nom d'*Eustathiens*. Saint Athanase passant à Antioche, ne communiqua point avec Léonce, & l'évita comme un hérétique; mais il communiqua avec les Eustathiens, & assista à leurs assemblées qui se tenoient dans des maisons particulieres. Léonce mourut vers l'an 356 ou 357. Après sa mort, Eudoxe, évêque de Germanicie, un des chefs des Ariens, vint s'emparer de ce siege comme par ordre de l'empereur, & sans le consentement d'aucun de ceux qui avoient droit à l'élection. Il étoit du nombre des purs Ariens, & persécutoit en toutes manieres ceux qui osoient lui résister. Il fut banni d'Antioche, & déposé par le concile de Séleucie, qui ordonna à sa place Anien en 359. Mais cette ordination demeura sans

AN 343. AN 348. AN 357. AN 359.

effet, les Ariens ayant fait exiler Anien. Eudoxe étant depuis
paſſé ſur le ſiege de Conſtantinople, il fallut donner un évê-
An 361. que à l'égliſe d'Antioche. Les Euſtathiens n'en vouloient
point reconnoître qui ne fût pur de toute communion avec
les Ariens ; tous les autres partis ſe réunirent en faveur de
Mélece, évêque de Sebaſte, & l'on eſpéroit que par ſa dou-
ceur il raméneroit même les Euſtathiens. Les Ariens le
croyoient attaché à leur parti ; mais il ſe déclara pour les Ca-
An 361. tholiques, & fut exilé. Les Ariens placerent alors ſur le ſiege
d'Antioche, Euzoïus, qui avoit été l'un des premiers diſci-
ples d'Arius. S. Mélece exilé par Conſtance, fut rappellé par
Julien : en ce même tems Lucifer de Cagliari étant venu à
An 362. Antioche, ſe laiſſa gagner par les Euſtathiens, & leur donna
pour évêque Paulin ; enſorte que l'égliſe d'Antioche vit alors
dans ſon ſein trois évêques: S. Mélece, Paulin, & Euzoïus.
Mélece fut de nouveau exilé par Julien, rappellé par Jovien,
& encore exilé par Valens. Enfin Euzoïus meurt ; mais les
An 376. Ariens mettent à ſa place Dorothée. Après la mort de Va-
lens, S. Mélece rentre dans Antioche, & offre aux Euſta-
thiens la réunion que Paulin refuſa, ne voulant point, di-
ſoit-il, recevoir pour collegue un homme qui avoit été choiſi
par les Ariens. Les Occidentaux ſoutenoient Paulin ; mais
les Orientaux ſoutenoient S. Mélece, & il préſida au concile
général de Conſtantinople en 381. Il mourut peu de tems
après à Conſtantinople même. Tout l'Orient le nommoit le
divin Mélece, & l'Occident même l'a mis depuis au nombre
An 381. des ſaints: les Grecs & les Latins honorent ſa mémoire le 12
Février. Les évêques aſſemblés à Conſtantinople, élurent à
ſa place Flavien, qui fut reconnu par les Orientaux, tandis
que les Occidentaux continuoient de ſoutenir Paulin : Do-
rothée avoit été chaſſé par l'empereur Théodoſe. Paulin mou-
An 389. rut vers l'an 389 ; & les Euſtathiens, au lieu de ſe ſoumettre
à Flavien, reconnurent pour évêque Evagre, que Paulin
avoit établi pour être ſon ſucceſſeur. Evagre mourut environ
deux ans après ; & Flavien fit enſorte que l'on n'en mît plus
An 398. d'autre à ſa place. Les Occidentaux conſentirent enfin de le
reconnoître ; mais les Euſtathiens continuoient de tenir à part

leurs assemblées. Saint Flavien mourut vers la fin de l'année 404. Les martyrologes ne parlent point de lui ; néanmoins, à cause de son mérite distingué, M. Baillet met sa mémoire au 21 Février.

XXVIII. [Succession des évêques de Jérusalem.]

On ne sait rien de l'épiscopat d'Hermon, qui occupa le siege de Jérusalem depuis l'an 298 jusques vers l'an 314. On croit seulement que dans cet intervalle il y eut plusieurs martyrs célebres en Palestine. Macaire, successeur d'Hermon, fut considéré comme l'un des plus saints & des plus illustres prélats de son tems: Arius le regardoit comme un de ses plus grands ennemis. Macaire se trouva au concile de Nicée. Ce fut de son tems que fut trouvée la croix de Jesus-Christ ; & ce fut lui qui proposa le moyen qui servit à la discerner entre les deux autres. Il mourut vers l'an 334. Son culte ne paroît pas avoir été établi dans l'église d'Orient; & ce n'est que dans ces derniers siecles, que les martyrologes Latins ont fait mention de lui au 10 Mars. S. Maxime qui lui succéda, avoit souffert dans la persécution du césar Maximin. Il échappa au piege que lui tendirent les Ariens assemblés au conciliabule de Tyr ; & depuis ce tems, il s'attacha pour toujours à la communion de S. Athanase. Il présida au concile qui fut tenu à Jérusalem en faveur de ce saint évêque, & mourut vers l'an 350. Son nom se trouve avec éloge dans le martyrologe Romain moderne au 5 Mai. S. Cyrille fut élu pour remplir ce siege, & se montra dès-lors très-attaché à la foi de Nicée. Il fut déposé par Acace de Césarée, son métropolitain, qui tenoit aux Ariens, & qui mit à sa place Eutyque, évêque d'Eleuthérople. Cyrille se trouva au concile de Séleucie, qui déposa Acace, & rétablit Cyrille : il paroît que celui-ci rentra même alors sur son siege, Eutyque s'étant retiré dans son premier évêché. Mais les Ariens assemblés à Constantinople, le déposerent de nouveau, & mirent à sa place Irénée ou Hérennie. Cyrille revint dans son église, & remonta sur son siege sous le regne de Julien : ce fut ainsi sous ses ieux qu'arriva le prodige qui obligea les Juifs de se désister de l'entreprise qu'ils avoient formée sous la protection de Julien, de rebâtir le temple de Jérusalem. Il fut chassé de

AN 298. AN 314. AN 334. AN 350. AN 357. AN 360. AN 370.

nouveau sous Valens par les Ariens, qui mirent en sa place Hilaire ou Hilarion. Théodose le rétablit avec honneur sur
An 380. son siege; Cyrille se trouva au concile général de Constantinople, qui rendit un glorieux témoignage à la pureté de sa foi. Il mourut huit ans après son rétablissement, c'est-à-dire, vers l'an 387. Sa sainteté fut universellement recon-
An 387. nue; & l'Eglise honore sa mémoire le 18 Mars. Jean II. qui lui succéda, eut un différend avec saint Epiphane touchant Origene, dont il prenoit la défense, & touchant Paulinien, frere de S. Jérôme, ordonné prêtre par S. Epiphane au préjudice des droits de Jean, sous lequel vivoit Paulinien parmi les moines de Bethléhem. Ce sont les seuls faits connus qui concernent dans ce siecle l'épiscopat de Jean, lequel occupa ce siege jusqu'en 417.

XXIX. [Succession des évêques de Constantinople.]

C'est au commencement de ce siecle, & dans les premiers tems du triomphe de l'Eglise, après les longues persécutions des païens, que s'éleve Constantinople, qui dès sa naissance devient une seconde Rome, partageant avec la premiere l'avantage d'être la capitale de l'empire, & désormais le lieu le plus ordinaire de la résidence des empereurs. Les prérogatives de cette nouvelle ville contribuerent à élever le siege de son évêque, siege qui bientôt fut un des premiers de l'Orient, & dans la suite parvint jusqu'à tenir le second rang après celui de Rome. C'est pourquoi nous commencerons de marquer ici la succession de ses évêques.

An 326. Constantinople fut fondée sur les ruines de l'ancienne Byzance en 326, & dédiée en 330 sous l'épiscopat de S. Alexandre, évêque de Byzance, qui devint ainsi le premier évêque de Constantinople. On ne sait en quelle année il avoit été placé sur le siege de Byzance : on le voit au concile de Nicée; mais il est incertain s'il y fut comme député, ou comme successeur de Métrophanes, auquel il succéda du moins vers ce tems-là. On prétend que dès-lors il avoit déjà plus de quatre-vingts ans; il marqua jusqu'à la fin de ses jours une vigueur admirable pour maintenir la pureté de la foi, & refusa constamment de recevoir Arius dans son église. Ses prieres jointes à celles de S. Jacques de Nisibe, obtinrent du ciel

ciel ce coup éclatant qui délivra son église par la mort de cet hérésiarque. S. Alexandre mourut environ quatre ans après, vers l'an 340. Les Grecs font sa fête le 30 Août; les Latins, le 28. A sa mort & par son conseil, les Catholiques élurent Paul; AN 340.
les Ariens choisirent Macédonius. Les Catholiques prévalurent; Paul fut ordonné, & Macédonius servit sous lui. Mais les Ariens firent déposer Paul, & mirent à sa place Eusebe, qui d'abord avoit été évêque de Béryte, ensuite évêque de Nicomédie, d'où il passa sur le siege de Constantinople. Ce fut lui qui fit déposer S. Athanase dans le concile de la dédicace d'Antioche. Il ne survécut pas long-tems à son élévation. Après sa mort, le peuple Catholique rétablit Paul dans AN 341.
son siege; mais les Ariens ordonnerent Macédonius dans une autre église: Paul fut chassé. L'empereur Constant sollicita auprès de son frere Constance le rétablissement de Paul comme celui de S. Athanase; & il paroît qu'il l'obtint, puisqu'après sa mort, il y eut de nouveaux ordres pour chasser Paul, & rétablir Macédonius. L'intrusion de Macédonius fut accompagnée de violence, & Paul dans son exil fut étranglé. L'église Grecque l'honore le 6 Novembre; & l'église Latine, le 7 Juin. Sa mort arriva vers le commencement de l'année 352. Macédonius s'étant rendu odieux par ses violences, fut déposé & chassé; il devint chef de la secte des Macédoniens, qui nioient la divinité du S. Esprit. Il mourut dans le lieu de sa retraite. Eudoxe qui avoit été transféré de Germanicie à AN 360.
Antioche, se mit alors lui-même sur le siege de Constantinople. Il officia pour la premiere fois à la dédicace de l'église de sainte Sophie en 360. Il dissimula ses sentimens sous Constance; mais il les manifesta sous Valens, & le prévint contre les sémi-Ariens: ce fut de sa main que Valens reçut le baptême. Il mourut en 370. Les Ariens mirent à sa place AN 370.
Démophile, auparavant évêque de Bérée, le même qui avoit été cause de la chûte du pape Libere. Les Catholiques choisirent Evagre, & le firent ordonner; mais Evagre fut exilé. On croit qu'il mourut dans son exil; & l'Eglise honore sa mémoire le 6 Mars. Après la mort de Valens, les Catholiques élurent S. Grégoire de Nazianze, qui avoit été nommé

évêque de Sasime en Cappadoce, mais sans avoir pu en prendre possession. Ce fut au plûtard en 379, qu'il vint à Constantinople ; il y fut très-mal accueilli par les Ariens, & obligé de tenir les assemblées des Catholiques dans une maison de sa famille. Ses travaux furent traversés par Maxime le Cynique, qui entreprit de le supplanter, en se formant un parti, & se faisant ordonner secrétement. Maxime fut chassé, & cet attentat ne fit qu'augmenter l'affection du peuple envers S. Grégoire. L'empereur Théodose chassa Démophile, & mit S. Grégoire en possession de l'église de Constantinople : cependant il refusoit d'accepter ce siege, parce qu'il y avoit un canon fait à Antioche, qui défendoit à un évêque vacant d'entrer en possession d'une église vacante sans l'autorité d'un concile ; mais bientôt après, le concile général assemblé à Constantinople, & présidé par S. Mélece, leva cette difficulté en confirmant cette élection. S. Mélece étant mort, & S. Grégoire s'étant inutilement opposé à l'élection de Flavien, qui ne lui paroissoit propre qu'à perpétuer les divisions dans Antioche, il prit le parti de se retirer. Sa cession ayant été acceptée par le concile, Nectaire fut élu. Son âge & son mérite avoient attiré l'attention de l'empereur ; on apprit avec étonnement qu'il n'étoit pas encore baptisé. Malgré cela, l'empereur persista dans son choix ; les évêques y déférerent. Nectaire fut baptisé ; & portant encore l'habit blanc de néophyte, il fut déclaré évêque de Constantinople d'un commun consentement de tout le concile, & présida au concile en cette qualité. On confirma dans ce concile les prérogatives des siéges d'Alexandrie & d'Antioche ; mais on ajouta que l'évêque de Constantinople auroit la prérogative d'honneur après l'évêque de Rome, parce que Constantinople étoit la nouvelle Rome. Théodose fit alors rapporter le corps de S. Paul de Constantinople, & l'enterra avec grand honneur dans l'église que Macédonius, adversaire du saint évêque, avoit fait bâtir : elle prit alors le nom de S. Paul. Nectaire mourut le 27 Septembre 397. On délibéra quelque tems sur le choix de son successeur : les suffrages se réunirent en faveur de S. Jean Chrysostome, qui étoit alors prê-

AN 379.

AN 381.

AN 397.

tre d'Antioche. Théophile d'Alexandrie voulut se refuser à l'ordination de Jean ; mais ayant enfin cédé aux ordres de l'empereur, il l'ordonna le 26 Février 398. On verra au siecle suivant l'histoire de ce saint évêque, l'un des plus grands docteurs de l'Eglise.]

ARTICLE XV.

Réflexions sur l'état de l'Eglise pendant le IV. siecle.

I.

I. Etats différens de l'Eglise dans le cours du quatrieme siecle.

NOus avons vu l'Eglise dans des états fort différens pendant le cours du quatrieme siecle ; & la conduite de Dieu sur elle a dû nous paroître très-étonnante. Pendant les douze premieres années, elle fut exposée à des agitations terribles. Toutes les puissances de la terre s'armerent contre elle, & firent couler dans tout l'empire le sang des Chrétiens. Tout fut mis en œuvre pour abolir le Christianisme ; & une persécution aussi longue & aussi violente que celle de Dioclétien, l'auroit infailliblement fait périr, si elle n'eût point été un ouvrage divin. Lorsque les maux furent montés à leur comble, & que l'Eglise sembloit réduite de la part des persécuteurs à la derniere extrémité, Dieu la rendit tout-d'un-coup victorieuse de tous ses ennemis, & lui procura par la conversion de Constantin, un honneur & une gloire proportionnée à la profonde humiliation dans laquelle elle avoit été si long-tems. Nous avons fait des réflexions sur ce grand événement dans l'article troisieme.

II.

II. Réflexions sur le regne de Constance.

Mais qui se seroit attendu qu'après un triomphe si complet & si éclatant, l'Eglise, dans le cours du même siecle, dût passer par des épreuves si extraordinaires, & souffrir des maux qui lui faisoient en quelque sorte regretter les persécu-

tions des païens? Qui auroit cru que les empereurs étant devenus Chrétiens, emploieroient leur puissance contre les vrais intérêts de l'Eglise, en même tems qu'ils faisoient profession de la favoriser? Pouvoit-on prévoir qu'un prince tel que Constantin, dont Dieu s'étoit servi pour rendre la paix à l'Eglise & abattre l'idolâtrie, dût faire aussi servir son autorité à persécuter S. Athanase, le plus grand défenseur de la foi? Constance se porta à des excès dont Constantin auroit eu horreur: mais le fils avoit malheureusement pris ses préventions à la cour de son pere; & en exerçant les plus horribles violences pour faire triompher l'erreur, il pouvoit se vanter de marcher sur les traces du grand Constantin, & de ne faire que suivre les engagemens d'un pere si respectable. Cette triste expérience, à laquelle personne ne s'attendoit, apprenoit aux Chrétiens que ce n'est point sur la terre que l'Eglise doit jouir d'une paix entiere & parfaite; que dans les momens mêmes de repos qui lui sont accordés, elle doit s'attendre à être troublée par l'irréconciliable ennemi de sa tranquillité, qui est le démon, que toujours & jusqu'à la fin des siecles, le peuple de Dieu doit avoir les armes à la main; qu'au défaut des ennemis extérieurs, on éprouvera la malice des ennemis du dedans; que les attaques de ceux-ci seront infiniment plus dangereuses que les attaques des autres. Dieu en permettant que les premiers empereurs Chrétiens persécutassent ses plus fideles serviteurs, vouloit encore apprendre à tous les siecles futurs, qu'il n'a pas besoin des grands de la terre pour soutenir son Eglise; que l'épée dont ils sont dépositaires, peut bien, quand Dieu le veut, protéger les saints; mais qu'elle peut aussi, par l'artifice des méchans qui environnent le trône, se tourner contre les plus gens de bien, & les réduire à des épreuves d'autant plus sensibles, qu'ils se verront opprimés par des princes qui auroient dû les protéger, & qui se glorifieront de porter la croix sur leur diadême. Quelle foule d'exemples dans l'Histoire ecclésiastique de ce genre de persécution! Ne semble-t-il pas que c'est pour nous y préparer, que Dieu a permis que les premiers princes qui ont embrassé le Christianisme, (sur-tout Constance &

Valens) portassent le trouble par-tout, & allumassent le feu de la guerre la plus dangereuse dans le sein même de l'Eglise dont ils étoient membres, & dont ils prétendoient soutenir les intérêts?

III.

III. Suite des réflexions sur le regne de Constance.

A peine Jesus-Christ commençoit-il à régner dans l'empire Romain, que plusieurs de ceux qui faisoient profession d'être ses sujets, lui contesterent sa divinité. Nous avons vu la vérité combattue & outragée par une multitude de pasteurs: les uns, auteurs secrets des troubles, vouloir tout renverser pour établir leur fausse doctrine: les autres, trompés par de vaines apparences, se prêter aux démarches qui favorisoient l'erreur; plusieurs enfin se laisser entraîner au torrent, malgré la réclamation de la conscience. De-là vint l'étrange obscurcissement qui suivit le concile de Rimini. Quel spectacle! & quelle terrible leçon pour la suite des tems! N'est-ce pas dans ces conjonctures extraordinaires que s'accomplit cette parole de l'Ecriture: Si mon ennemi déclaré m'avoit outragé, je l'aurois souffert, sans en être surpris; j'aurois pu même me mettre aisément à l'écart, & me soustraire à ses poursuites. Mais vous qui étiez mon chef & mon conducteur, qui preniez avec moi la même nourriture, avec qui je marchois avec tant d'union dans la maison de Dieu! Un tel prodige cause au prophete un si grand étonnement, qu'il interrompt ici son discours & le laisse en suspens. Ne nous marque-t-il pas la surprise où seroient les gens de bien, en voyant des pasteurs dépositaires de l'autorité de l'Eglise, l'employer contre l'Eglise elle-même, & faire usage, pour obscurcir la vérité & opprimer ses défenseurs, de la puissance spirituelle qu'ils n'avoient reçue que pour condamner l'erreur & ses partisans, pour réprimer les désordres & corriger les abus?

Ps. 54.

IV.

IV. Réflexion sur le regne de Julien.

Le regne de Julien nous présente des événemens nou-

veaux; & ces événemens font naître à leur tour des réflexions nouvelles. Si quelqu'un, témoin de la converſion des empereurs, eût entendu prédire que dans peu d'années l'empire ſeroit encore ſoumis à un empereur païen, auroit-il pu croire qu'un tel changement procureroit à l'Egliſe une eſpece de délivrance & de ſoulagement? C'eſt néanmoins à la lettre ce qui arriva. La foi catholique perſécutée, elle & ſes défenſeurs, ſous le regne de Conſtance, ſe trouva tout-à-coup en liberté ſous le regne de Julien. Ce prince rappelle les exilés. Il laiſſe à la vraie doctrine le moyen de ſe manifeſter & de confondre l'erreur. Les conciles ſe tiennent pour remettre tout en regle. Ceux des paſteurs qui étoient tombés par ſurpriſe ou par foibleſſe, ſe rétractent & réparent leur faute. Les illuſtres défenſeurs de la foi leur tendent la main, & les relevent de leur chûte. Les ſeuls partiſans de l'erreur ſont déconcertés, ayant perdu l'appui de la puiſſance impériale. Encore une fois auroit-on pu prévoir que l'Egliſe dût recueillir de tels avantages, au moment même où elle rentroit ſous la domination d'un prince idolâtre? Quelle profondeur dans les conſeils de Dieu, & combien eſt-il vrai que ſa ſeule protection fait tout le bonheur & la ſûreté de ſon peuple!

V.

V. Autre réflexion ſur le regne de Julien.

Mais ce même regne de Julien, favorable ſous une face, préparoit ſous une autre une nouvelle épreuve dans les combats que les Chrétiens eurent à ſoutenir de nouveau contre l'idolâtrie. Le culte des idoles, tout inſenſé qu'il étoit, fit alors tous ſes efforts pour ſe revêtir des apparences de la ſageſſe. On avoit eu le loiſir, pendant trois ſiecles, de ſe convaincre de l'abſurdité de ce culte, qui ne pouvoit ſoutenir l'éclat de la lumiere de l'Evangile. Julien formé à l'école des Chrétiens, avoit ſenti plus qu'aucun autre tout le foible du paganiſme. Il ne pouvoit ſe diſſimuler la vanité des dieux de bois & de pierre, l'extravagance de leurs fêtes, la diſſolution des mœurs qui en étoit inſéparable, la turpitude & la folie des fables qui ſervoient de fondement à toute cette religion.

Julien entreprit donc de faire disparoître cette laideur du paganisme. Il appella à son secours la philosophie ; il fit usage de tout ce qu'elle avoit de plus spécieux : il emprunta même des Chrétiens ce qui pouvoit entrer dans le plan de réforme qu'il méditoit. On vit dans toute sa conduite combien le démon cherche à copier les œuvres de Dieu, & comment cet esprit de ténebres tâche de se couvrir des plus belles apparences, quand il ne peut plus se montrer dans son état naturel. Cependant Julien eut beau faire : le voile dont il couvroit l'idolâtrie étoit transparent ; l'on appercevoit aisément le ridicule qu'il s'efforçoit de cacher. Tel sera toujours le sort des œuvres du démon ; toujours elles se trahiront par quelque endroit. Au tems de Julien, les plus simples d'entre les Chrétiens furent en état d'insulter à l'idolâtrie, ornée de toutes les couleurs de la philosophie païenne. La lumiere de la foi étoit alors dans son plus grand éclat : elle fit disparoître le culte des idoles, lui arracha le masque de la fausse sagesse, & en triompha pour toujours. Que l'on remarque bien cette derniere victoire de la Religion Chrétienne sur le paganisme, & sur les philosophes qui en furent les plus dangereux appuis. Cette époque mémorable est fixée au regne de Julien.

V I.

VI. Sur le regne de Jovien.

Jovien renversa en un moment tout ce que Julien avoit fait. Il renouvella toutes les loix de Constantin contre l'idolâtrie, & en fit de nouvelles encore plus séveres. Ce ne fut plus, comme sous Julien, un simple soulagement que Dieu procura à son Eglise, accompagné d'une persécution couverte, & d'une violence très-marquée en plusieurs provinces, où l'on répandoit le sang des Chrétiens. Ce fut une délivrance entiere & un triomphe complet sur l'idolâtrie & sur l'erreur. Julien avoit rappellé sans distinction tous ceux que Constance avoit persécutés : les Donatistes avoient été confondus avec les Catholiques. Le dessein de ce prince étoit que les Chrétiens s'affoiblissent par leurs propres divisions. Jovien au contraire n'est favorable qu'à ceux qui avoient été

exilés pour la foi. Il honore particuliérement le grand Athanase, qui en étoit regardé comme le chef. Il n'a d'autre but que de procurer à la vérité un honneur proportionné à l'humiliation qu'elle avoit éprouvée. Quelle consolation pour les Chrétiens, de voir reparoître un regne plus heureux encore que celui de Constantin! Jovien avoit le zele de ce grand prince contre l'idolâtrie, sans avoir ses préventions contre les défenseurs de la vraie foi. Que ne pouvoit-on pas se promettre d'un empereur si jeune & si attaché à la vérité? Mais tout-d'un-coup Dieu l'enleva, ayant à peine régné huit mois; & par un événement si peu attendu, toutes les mesures que cet excellent prince avoit prises pour affoiblir l'erreur en Orient, furent sans effet.

VII.

VII. Sur le regne de Valentinien & de Valens.

Après la mort de Jovien, l'empire fut partagé; l'Occident fut soumis à Valentinien, & l'Orient à Valens. On vit alors clairement combien les souverains peuvent influer dans les biens & dans les maux de l'Eglise. Valentinien étoit attaché à la vraie foi: aussi l'église Latine jouit-elle sous son regne d'une profonde paix. Les partisans de l'erreur qui y étoient en assez petit nombre, avoient peu d'autorité, & l'on étoit attentif à empêcher qu'ils ne fissent aucun progrès. Mais le sort de l'église Grecque fut fort différent. On y éprouva combien le levain de l'erreur qui y avoit été répandu, avoit d'efficace. Valens en travaillant à le faire étendre, replongea cette église dans les mêmes malheurs qui l'avoient accablée sous le regne de Constance. On eut encore lieu de regretter la domination des empereurs païens; & S. Basile se plaignoit de ce que les serviteurs de Dieu, en souffrant de plus grands maux que sous les persécuteurs idolâtres, n'avoient point la consolation de porter le titre glorieux de martyrs. L'Eglise eut aussi la douleur de voir une foule de pasteurs succomber à la persécution, abandonner la cause de la foi, & préférer leur dignité & leur repos aux intérêts de Dieu & de sa vérité.

Depuis la mort de Constance, l'erreur ne se donnoit point de

de mouvement, & le zele de ses partisans paroissoit amorti. Mais c'étoit un feu caché sous la cendre. A peine Valens, à la persuasion des évêques Ariens, eut-il commencé à le souffler, qu'il causa dans tout l'Orient un embrasement épouvantable. Une persécution si violente qui suivit de si près celle de Constance, causa à l'église Grecque un ébranlement terrible, qui auroit pu la réduire aux dernieres extrémités, si Dieu par sa bonté n'eût abrégé le regne de Valens, & n'eût fait passer l'empire à Théodose, sous qui tout changea de face.

VIII.

VIII. Sur le regne de Gratien & de Théodose.

Ce fut au regne heureux de ce grand prince qu'aboutirent tous les maux que l'Eglise avoit soufferts. Gratien avoit commencé à condamner l'erreur, à protéger la foi, & à honorer ses défenseurs. Théodose mit la derniere main à cet important ouvrage; ensorte qu'après toutes les alternatives si étonnantes que nous avons admirées jusqu'ici, l'Eglise à la fin du quatrieme siecle se trouva dans un état où elle ne s'étoit point encore vûe; tranquille & heureuse au-dedans, glorieuse & triomphante au-dehors. Théodose porta les derniers coups à l'idolâtrie, qui avoit encore sous son regne de puissans protecteurs dans l'empire Romain. Il prit tous les moyens propres à la détruire jusqu'aux fondemens. Pendant des années entieres, on ne cessoit d'abattre des temples, & de bâtir à leur place des églises & des monasteres.

L'Eglise ne triompha pas seulement de l'idolâtrie sous Théodose: elle fut aussi pleinement victorieuse de toutes les hérésies. Ce fut pour les confondre toutes, & faire rendre à la vérité seule les hommages qui lui sont dûs, que Dieu fit donner par les empereurs Gratien, Valentinien [le jeune,] & Théodose, l'an 380, la loi célebre *Cunctos populos*. Nous voulons, disent les empereurs, que tous les peuples de notre obéissance suivent la Religion que l'apôtre S. Pierre a enseignée aux Romains, celle que l'on voit suivre au pontife Damase, & à Pierre, évêque d'Alexandrie, homme d'une sainteté apostolique; ensorte que selon l'instruction des Apô-

tres & la doctrine de l'Evangile, nous croyions une ſeule divinité du Pere & du Fils & du S. Eſprit, ſous une égale majeſté & une ſainte Trinité. Nous voulons que ceux qui ſuivront cette loi, prennent le nom de Chrétiens Catholiques; & que les autres que nous jugeons inſenſés, portent le nom infâme d'hérétiques, & que leurs aſſemblées ne prennent point le nom d'égliſes, réſervant leur punition, premiérement à la vengeance divine, & enſuite au mouvement qui nous ſera inſpiré du ciel.

Je ne pouvois mieux terminer mes réflexions que par l'expoſition de cette loi ſi ſolemnelle, qui fut envoyée à Conſtantinople, & de-là dans toutes les parties de l'empire. Ce fut le terme heureux de toutes les épreuves par leſquelles l'Egliſe avoit paſſé depuis quatre-vingts ans. Auroit-on oſé eſpérer que l'édit ſanglant de Dioclétien pour abolir la Religion Chrétienne, les loix de Conſtance & de Valens, pour faire régner l'Arianiſme, celles de Julien pour rétablir l'idolâtrie, deviendroient toutes avant la fin du même ſiecle, l'objet de l'exécration de tout le monde? Dieu n'accorde pas toujours à ſa cauſe une ſi prompte victoire: mais quand on la voit dans l'oppreſſion & dans l'humiliation, on doit être pleinement aſſuré qu'elle triomphera un jour avec éclat, & que tous ceux qui auront eu part à ſes opprobres, auront auſſi part à ſa gloire & à ſon triomphe.

Après avoir conſidéré les grands traits des révolutions ſurprenantes qui partagent ce ſiecle, il eſt tems de venir au récit hiſtorique des faits qui ſont connoître l'état extérieur & intérieur de l'Egliſe.

I X.

IX. Etat extérieur de l'Egliſe. Progrès du Chriſtianiſme dans l'empire Romain.

Pendant le cours du quatrieme ſiecle, la Religion Chrétienne fit de grands progrès dans l'empire Romain. Il ſe convertit un nombre infini de païens, qui reconnoiſſoient l'abſurdité du paganiſme, & la force invincible des raiſons ſur leſquelles le Chriſtianiſme eſt appuyé. On vit des villes & des peuples entiers entrer dans l'Egliſe, abattre d'eux-mêmes leurs temples & leurs idoles, & demander à être Chrétiens.

Les plus nobles ſénateurs, les Aniciens, les Probes, les Paulins, les Gracques, embraſſerent la foi avec toute leur famille. Quoique l'idolâtrie eût à Rome de puiſſans défenſeurs, elle ne put s'y ſoutenir. Le peuple Romain couroit en foule au Vatican révérer les tombeaux des Apôtres, ou à Latran recevoir le baptême. Il ne reſtoit à la fin de ce ſiecle que peu de perſonnes attachées aux anciennes ſuperſtitions.

J'ai marqué dans l'article de la diſcipline, le dénombrement des pays & de toutes les provinces où l'Egliſe s'étendoit. Il eſt utile de ſe rappeller ce dénombrement, qui eſt une eſpece de géographie eccléſiaſtique, qui ſert à montrer l'étendue extérieure de l'Egliſe univerſelle, & la ſubordination des égliſes particulieres.

La Religion Chrétienne ne fit pas ſeulement des progrès dans l'empire Romain où elle étoit dominante ; elle pénétra auſſi pendant le cours de ce ſiecle hors de l'empire Romain, & s'étendit dans de vaſtes régions, où le zele de pluſieurs miſſionnaires porta la lumiere de l'Evangile.

X.

X. Conquêtes de l'Egliſe hors de l'empire Romain. Converſion de pluſieurs Nations barbares.

Les nations des environs du Rhin, les parties les plus reculées de la Gaule vers l'Orient, furent éclairées de cette divine lumiere. Les Goths & les autres peuples voiſins du Danube le furent auſſi. Les incurſions que ces Barbares avoient faites dans l'empire Romain, leur avoient procuré de ſaints captifs, dont les inſtructions leur avoient donné des mœurs plus douces, & des ſentimens plus raiſonnables. Leurs vertus & leurs miracles les avoient touchés, & leur avoient fait deſirer d'embraſſer une Religion qui rendoit ſi ſages ceux qui en faiſoient profeſſion. Les Arméniens avoient reçu l'Evangile depuis long-tems ; & le commerce de l'Oſroëne avec l'Arménie, l'avoit fait paſſer en Perſe, où il y avoit des égliſes nombreuſes. Le Chriſtianiſme s'étendit encore plus loin.

Frumence qui avoit été mené fort jeune en Ethiopie, & fait captif par ces peuples, s'attira l'affection du roi par ſes

grandes qualités, & fut même élevé à la dignité de ministre. Il employa son crédit à attirer en Ethiopie des Chrétiens de l'empire Romain, qui pussent l'aider à y planter & à y faire fructifier la foi. Ayant voulu revenir à Tyr sa patrie, il passa par Alexandrie, où il raconta à S. Athanase tout ce qu'il avoit fait, & le pria d'envoyer un évêque à toutes ces églises fondées dans les terres des Barbares. S. Athanase dit à Frumence dans une assemblée d'évêques, comme Pharaon à Joseph: Quel autre pourrons-nous trouver qui ait l'esprit de Dieu comme vous, & qui puisse exécuter de si grandes choses? Il l'ordonna évêque, & lui commanda de retourner, avec la grace de Dieu, au pays d'où il venoit. Frumence obéit, & retourna dans cette partie de l'Ethiopie, qu'on nomme l'Abyssinie, & fixa son séjour à Auxume. Il fit un grand nombre de miracles, & convertit une infinité de Barbares. Il fut toujours très-attaché à la vraie foi, & continua son œuvre jusqu'à sa mort, malgré les efforts des Ariens, qui engagerent l'empereur Constance à écrire au roi des Abyssins, de livrer ce saint évêque à George, évêque intrus d'Alexandrie. (*o*) Tout ce que fit cet empereur pour pervertir ces nouveaux Chrétiens, fut inutile.

La conversion des Ibériens, peuples voisins du Pont-Euxin, ne fut pas moins merveilleuse. Une femme Chrétienne étant captive chez eux, attira leur admiration par la pureté de sa vie, & par la sainteté de ses actions. Elle fit plusieurs miracles qui toucherent ces peuples; & la reine ayant été guérie d'une dangereuse maladie par l'attouchement d'un cilice de cette sainte captive, exhorta le roi à se faire Chrétien. Par le conseil de cette femme, il envoya une ambassade à Constantin, pour le prier de lui envoyer des évêques capables d'instruire ses sujets de la Religion Chrétienne. Constantin lui en envoya, & sentit plus de joie de cette conversion que d'une grande conquête. (*p*)

(*o*) [Les Grecs honorent la mémoire de S. Frumence le 30 Novembre; les Latins, le 27 Octobre.]

(*p*) [Le martyrologe Romain propose le culte de cette sainte femme le 15 Décembre.]

X I.

Les Sarrasins, qui devinrent dans la suite si fameux par leur attachement à Mahomet, & par les grandes conquêtes qu'ils firent en Orient & en Occident, habitoient dans le quatrieme siecle en divers endroits de l'Arabie. Ils s'étendoient aussi dans le désert de la Mésopotamie & de la Syrie. Les savans prétendent qu'on leur a donné le nom de *Sarrasins*, parce que *Sarac* en arabe signifie voleur; & que ce nom exprimoit bien leur occupation, qui étoit de faire par-tout des courses, & de piller tous les pays où ils alloient. Ils firent parler d'eux sous Marc-Aurele, & battirent les Romains. Ils étoient divisés en plusieurs tribus, dont chacune avoit son prince; & ils se donnoient, les uns aux Romains, les autres aux Perses, selon qu'on leur faisoit un meilleur parti. On croit qu'ils tiroient leur origine d'Abraham & d'Agar. Ils conservoient de la religion des Juifs, la circoncision & quelques cérémonies.

XI. Conversion des Sarrasins.

Plusieurs d'entre eux touchés de la sainteté & des miracles de quelques solitaires, embrasserent la Religion Chrétienne un peu avant le regne de Valens. S. Hilarion en guérit un grand nombre dans une ville nommée Eluse, d'où ils ne lui permirent point de sortir qu'après qu'il leur eut tracé le plan d'une église.

Un solitaire nommé Moyse fit aussi par ses miracles, que presque tous les Sarrasins du canton qui borne le désert de Pharan, embrasserent le Christianisme. Il convertit même leur prince, en le délivrant du démon; & ce prince se fit baptiser avec beaucoup d'autres de sa nation. Ils n'eurent néanmoins aucun autre évêque avant S. Moyse, qu'une reine nommée Mavie demanda pour condition de la paix que les Romains lui proposoient. Moyse étoit un solitaire, Sarrasin de naissance, qui demeuroit dans les déserts voisins des pays de cette reine, entre l'Egypte & la Palestine, où ses vertus & ses miracles l'avoient rendu très-célebre. Valens accepta volontiers la condition que Mavie exigeoit pour accorder la

paix, & ordonna qu'on conduisît Moyse à Alexandrie, pour y être sacré par Luce, qui avoit usurpé cette église après la mort de S. Athanase. Aussi-tôt que Moyse le vit venir pour faire la cérémonie, il lui dit en présence de tout le monde, & des généraux Romains qui hâtoient cette ordination : Je suis indigne d'un ministere si saint & si redoutable: mais si c'est l'ordre de la Providence qui m'y appelle, je prends à témoin le Dieu du ciel & de la terre, que Luce ne mettra point sur ma tête ses mains teintes du sang des confesseurs de la foi: les prieres d'un tel homme ne sont pas propres à m'attirer la grace du S. Esprit.

Luce qui ne s'attendoit point à ces foudroyantes paroles, répondit que Moyse ne devoit pas si aisément condamner un évêque dont il ignoroit la croyance; qu'il étoit prêt à faire sa profession de foi; qu'il falloit plutôt le croire lui-même sur ses déclarations, que sur les accusations de ceux qui avoient intérêt de le décrier. Le serviteur de Dieu ne prit point le change, & fut peu touché d'un discours qui paroissoit si modéré & si raisonnable. Cessez, dit Moyse, cessez, Luce, de vouloir me tromper par vos artifices, comme vous en avez trompé tant d'autres. Je ne saurois ignorer quelle est votre croyance. Les gens de bien condamnés aux mines, les évêques exilés, les prêtres & les diacres maltraités ou relégués, en sont des preuves manifestes. Croirons-nous plutôt à des paroles, qu'à ce que nous voyons de nos ieux? Ceux qui défendent la vraie foi, ne se portent point aux excès, ni aux injustices & aux violences dont vous êtes coupable.

Il fallut céder à la crainte de rallumer la guerre des Sarrasins. Moyse fut mené en un lieu où étoient plusieurs évêques exilés, qui lui imposerent les mains. Il alla ensuite chez les Sarrasins, dont il convertit un grand nombre par ses instructions & par ses miracles. (*q*) Que l'on juge du bien qu'a dû faire parmi ces peuples un évêque si plein de foi, qui étoit entré dans l'épiscopat d'une maniere si sainte & si merveilleuse, & pour qui les Sarrasins avoient tant d'estime & de respect.

(*q*) [L'Eglise honore la mémoire de S. Moyse le 7 Février.]

XII.

XII. Mission dans les Indes.

Constance envoya une ambassade aux peuples que l'on nommoit alors Homérites, qui habitoient l'extrémité de l'Arabie heureuse vers l'Océan. Un des principaux de cette ambassade étoit Théophile l'Indien, qui ayant été envoyé en ôtage très-jeune au grand Constantin, par les habitans de l'île Diu sa patrie, avoit demeuré long-tems chez les Romains, & embrassé la vie monastique avec une grande réputation. A l'occasion de cette ambassade, les Ariens le firent ordonner évêque : car il étoit de leur parti ; & peut-être ne procurerent-ils cette mission que par jalousie de celle que S. Frumence avoit faite de l'autre côté de la mer Rouge en Ethiopie, & pour laquelle S. Athanase l'avoit fait évêque. Ce qui est certain, c'est que Théophile étoit fort lié avec les Ariens, qui l'élevoient jusqu'au ciel, & lui attribuoient le don des miracles. L'ambassade eut un grand succès, malgré l'opposition des Juifs mêlés parmi ces peuples. Le prince des Homérites se convertit, & fit bâtir des églises que Théophile dédia. Il passa ensuite dans l'île Diu sa patrie, & de-là en d'autres parties des Indes, où il réforma quelques abus.

Rappellons maintenant les principaux objets propres à nous faire connoître l'état intérieur de l'Eglise.

XIII.

XIII. Etat intérieur de l'Eglise. Ses maux. Chûte de plusieurs Chrétiens dans la persécution de Dioclétien.

Il y eut dans la persécution de Dioclétien beaucoup plus de chûtes que l'on n'en avoit vû dans les persécutions précédentes. Le grand nombre des apostats obligea le concile d'Elvire de faire de rigoureux canons contre ceux qui participeroient à l'idolâtrie. Ces canons & les regles de S. Pierre d'Alexandrie, font voir un affoiblissement considérable dans beaucoup de Chrétiens qui s'enveloppoient dans des équivoques, ou qui inventoient des moyens peu légitimes pour se tirer d'affaire quand ils étoient pris. Il falloit qu'il y eût à Rome un grand nombre de tombés, puisque la division qu'il

y eut au ſujet de la pénitence ſous le pontificat du pape Marcel, alla juſqu'à cauſer un ſcandale dont on n'avoit point encore vû d'exemple. L'Egliſe eut la douleur de voir l'évêque de Laodicée tomber dans l'apoſtaſie, & par ſa chûte ébranler toute ſon égliſe.

Nous avons vû un concile (celui de Cirthe) qui n'étoit compoſé que d'évêques coupables d'avoir livré les livres ſaints. Ces évêques, loin de ſe mettre en pénitence, renvoyerent leur affaire à Dieu, qui les punit d'une maniere terrible, en permettant qu'ils devinſſent les premiers fauteurs du ſchiſme des Donatiſtes.

XIV.

XIV. Schiſmes & heréſies.

L'Egliſe n'eut pas ſeulement la douleur de voir le démon lui enlever pluſieurs de ſes enfans par l'apoſtaſie, & vaincre leur patience par la violence & la durée des ſupplices qu'il inventoit; elle gémit auſſi des pertes que lui cauſerent les ſchiſmes qui déchiroient ſon ſein, & les héréſies qui corrompoient ſa doctrine. Que devoient penſer du Chriſtianiſme les païens qui étoient témoins de la fureur des Donatiſtes, qui en ſe vantant d'être zélés défenſeurs de la pureté de la diſcipline, commettoient par-tout des violences, & ſe portoient à des excès dont les païens eux-mêmes n'étoient pas capables? C'étoit une grande amertume pour l'Egliſe de voir que ces malheureux s'étoient ſi fort multipliés en Afrique, qu'ils y avoient plus de quatre cens évêques, & que l'Egliſe Catholique y paroiſſoit accablée par leur grand nombre. D'autres ſchiſmatiques, tels que les Audiens (r) répandus en Méſopotamie, étoient d'autant plus dangereux, qu'en combattant l'unité, ils conſervoient toutes les apparences de la piété & de la vertu. L'eſprit ſéducteur avoit auſſi laiſſé les plus beaux dehors aux Apollinariſtes qui attaquoient l'Incar-

(r) [Les Audiens étoient ceux qui ayant pour chef Audius de Méſopotamie, s'obſtinoient à célébrer la pâque au quatorzieme jour de la lune, & ſe ſéparoient de ceux qui s'attacherent à la déciſion du concile de Nicée ſur ce point.]

nation

nation du Fils de Dieu, & aux Macédoniens qui combattoient la divinité du S. Esprit.

Mais les maux que l'Eglise éprouva dans son propre corps de la part des Ariens, lui furent infiniment plus sensibles. L'Arianisme est un si grand objet dans l'Histoire ecclésiastique du quatrieme siecle, qu'il reparoît toujours, quand on examine les autres objets, par la liaison qu'il a avec eux. Nous avons vû combien ce mal en entraîna d'autres avec soi. Nous avons considéré dès son origine cette œuvre de séduction & de ténebres. Nous en avons suivi les progrès, l'étendue, la durée, les différentes époques. Nous n'en parlerons point ici, ayant fait ailleurs assez de réflexions sur ce grand événement.

X V.

Ce qui arriva à Rome après la mort du pape Libere, mérite d'être rapporté, & d'être mis au nombre des maux de l'Eglise. XV. Schisme à Rome.

On élut à la place de Libere, Damase, Espagnol de naissance, dont le pere avoit été successivement écrivain, lecteur, diacre, & enfin prêtre de l'église de Rome, attaché au titre de S. Laurent. Damase avoit accompagné Libere dans son exil étant alors diacre, & avoit plus de soixante ans quand il fut élu pape. Ursin, aussi diacre de l'église de Rome, ne pouvant souffrir que Damase lui eût été préféré, se fit ordonner par l'évêque de Tibur, après avoir mis dans son parti une portion du peuple. Le préfet de Rome voulant prévenir la sédition, envoya en exil Ursin avec ses principaux adhérens : mais le peuple du parti d'Ursin les arracha des mains des officiers qui les menoient, & les conduisit aussi-tôt à la basilique de Sicine, où Ursin avoit été ordonné. C'est aujourd'hui l'église de sainte Marie majeure. Le peuple attaché à S. Damase s'assembla avec des épées & des bâtons, & assiégea la basilique, où il y eut un grand combat. On rompit les portes de la basilique, on y mit le feu, on en découvrit le toît, & on y trouva les corps de cent trente-sept personnes tuées de l'un & de l'autre sexe. Le préfet ne pouvant appai-

ser la sédition, fut contraint de se retirer à une maison de campagne.

Ammien Marcellin, auteur païen qui vivoit alors, rapportant cette même histoire, blâme également l'animosité des deux partis, & ajoute : Quand je considere la splendeur de Rome, je conviens que ceux qui en veulent être évêques, ont quelque raison de faire tous leurs efforts pour y réussir, parce que cette place leur procure un établissement sûr, où ils s'enrichissent des offrandes des dames. Ils sortent dans des chars, ayant de beaux habits, & ont une table qui surpasse celle des plus grands seigneurs. Ils pourroient être véritablement heureux, ajoute ce païen, si méprisant la grandeur de Rome, ils imitoient la vie de plusieurs évêques des provinces, qui par la frugalité de leur nourriture, la pauvreté de leurs habits, & la modestie de tout leur extérieur, se rendent recommandables à toutes les personnes sensées. Ces dernieres paroles d'Ammien méritent plus de créance, que ce qu'il dit des papes. Il falloit cependant qu'ils eussent beaucoup dégénéré de leur ancienne simplicité, & qu'ils fussent environnés d'un assez grand éclat extérieur, puisqu'au rapport de S. Jérôme, Prétextat qui étoit païen, & qui fut depuis préfet de Rome, disoit en plaisantant au pape S. Damase : Faites-moi évêque de Rome, & aussi-tôt j'embrasserai le Christianisme.

XVI.

XVI. Autres maux

Les courtisans, les politiques, & tous ceux qui cherchoient à s'avancer, montrerent combien ils tenoient peu à la religion. Païens sous Dioclétien, Chrétiens sous Constantin, Ariens sous Constance, la plûpart renoncerent au Christianisme pour plaire à Julien, & abandonnerent aussi aisément la foi de Nicée pour faire leur cour à Valens, étant toujours disposés à suivre la volonté de l'empereur, & à sacrifier leur religion & leur conscience à leur fortune.

Plusieurs évêques & d'autres personnes du clergé se relâcherent depuis que l'Eglise n'avoit plus rien à souffrir de la

part des païens. Ils recherchoient les commodités de la vie, les compagnies d'hommes & de femmes, & des riches veuves, pour en obtenir des donations ou des legs. L'empereur Valentinien fut obligé de faire une loi honteuse pour le clergé, en défendant aux uns & aux autres ce commerce intéressé. Plusieurs évêques en Orient vivoient dans le faste & dans le luxe, s'offensoient même de la régularité de ceux qui se conduisoient en tout selon les canons. S. Grégoire de Nazianze étoit si mécontent de voir des évêques dont la conduite ne répondoit pas à la sainteté de leur état, qu'il refusoit à la fin de sa vie de se trouver dans leurs assemblées. S. Martin avoit la même répugnance, fondée sur les mêmes motifs. Il gémissoit comme les autres saints évêques, d'en voir plusieurs qui étoient plus souvent à la cour que dans leurs églises; & quelques-uns animés d'un esprit si contraire à celui de l'Eglise, qu'ils sollicitoient la mort des hérétiques, & les poursuivoient criminellement, au lieu de travailler à les ramener par leur douceur, par leurs instructions, & sur-tout par la sainteté de leur vie. S. Jérôme, dans son commentaire sur Sophonie, blâme fortement la conduite de plusieurs clercs de Rome. Le concile de Sardique fit plusieurs canons touchant la résidence des évêques, & particuliérement contre leurs voyages à la cour: Nouvel abus, dit M. Fleury, introduit depuis la conversion des empereurs. Notre importunité, dit Osius en plein concile, nos assiduités & nos sollicitations nous ôtent le crédit & l'autorité que nous devrions avoir: car il y a des évêques qui ne cessent point de venir à la cour. Il fut défendu à tout évêque de s'absenter plus de trois semaines. Osius se plaignit aussi que quelques évêques alloient prêcher dans des villes dont les évêques étoient peu éloquens; & cela pour s'attirer de la réputation.

S. Basile étoit inconsolable de voir combien on étoit peu touché en Occident des maux que causoit le schisme d'Antioche, & il gémissoit du peu de zele que l'on témoignoit pour y remédier.

S. Grégoire de Nysse fut surpris des désordres qui régnoient dans la Palestine, où l'on alloit en pélerinage de tous

les pays pour visiter Bethléhem, le Calvaire, le saint Sépulcre, le mont des Olives. Il nous apprend que les mœurs d'un grand nombre d'habitans étoient corrompues. Il ne conseilloit pas ces sortes de voyages; & il y voyoit de grands inconvéniens, sur-tout de trouver dans les hôtelleries & dans les villes d'Orient, des objets capables de salir les ieux & les oreilles. Plusieurs Chrétiens prirent part à la sédition d'Antioche. S. Chrysostome étoit obligé de parler avec force contre les juremens. Quelques-uns se précautionnoient contre le jeûne par de grands repas, & se réjouissoient quand la moitié du carême étoit passée. Théodose fut affligé de se voir dans la nécessité de punir des Chrétiens qui avoient brûlé une synagogue de Juifs, & des moines qui avoient mis le feu à un temple de Valentiniens, & avoient enlevé quelques offrandes précieuses, parce que les Valentiniens avoient dérangé la procession de ces moines. Enfin l'on voyoit dans plusieurs églises à l'occasion des fêtes des martyrs, des abus que les saints évêques avoient beaucoup de peine à détruire.

Nous voyons donc des maux déjà très-grands & diversifiés en plusieurs manieres. Ce progrès de l'iniquité est sans doute affligeant; mais il ne doit pas nous faire perdre de vûe les richesses spirituelles que l'Eglise possédoit dans le quatrieme siecle.

XVII.

XVII. Biens de l'Eglise. La grace du martyre très-commune.

Quelle force ne devoit point avoir l'Eglise pour enfanter cette multitude innombrable de martyrs au commencement du quatrieme siecle? Rappellons-nous l'étendue, la durée, la violence de la persécution de Dioclétien, & en même tems la patience invincible de tant de milliers de Chrétiens qui souffrirent les tourmens les plus affreux avec les dispositions les plus saintes.

La paix rendue par Constantin donna lieu à un affoiblissement, dont l'Eglise se plaignit par la bouche de ses plus saints pasteurs: mais elle eut encore assez de vigueur pour supporter la persécution de Julien, & pour envoyer au Pere céleste un grand nombre de martyrs. L'heureux siecle que

celui où la grace du martyre est si commune! Pour mieux sentir l'étendue de ce premier bien, il est bon de considérer les martyrs que l'Eglise produisit dans la Perse, depuis même que les empereurs Romains furent devenus Chrétiens.

XVIII.

XVIII. Martyrs dans la Perse.

La Religion Chrétienne avoit fait de si grands progrès dans la Perse, que l'on voyoit dans la plûpart des provinces des églises nombreuses. Les mages engagerent le roi Sapor à arrêter ce progrès. S. Siméon étoit évêque de Séleucie ou Salec, & de Ctésiphonte, les deux villes royales de Perse. On l'accusoit auprès du roi d'être ami de l'empereur des Romains, & de lui découvrir les affaires des Perses. Sapor ajoutant foi à la calomnie, commença par accabler les Chrétiens d'impositions excessives, pour les réduire à la derniere pauvreté. Quand on vit qu'ils n'avoient que du mépris pour les richesses, on fit mourir les prêtres & les autres ministres, & on abattit les églises. Cette persécution commença l'an 343. S. Siméon fut pris & chargé de fers. Un eunuque fort âgé, nommé Usthazade, qui avoit élevé le roi, ne fut pas épargné. Sapor lui fit couper la tête pour épouvanter les Chrétiens. S. Siméon eut le même sort. Mais on fit mourir avant lui cent autres Chrétiens, qui étoient des évêques, des prêtres & des clercs de divers ordres.

L'année suivante on publia par toute la Perse un édit de Sapor, qui condamnoit à mort tous ceux qui se confesseroient Chrétiens. On dit qu'il y en eut alors une multitude innombrable qui rendirent témoignage à Jesus-Christ. Les mages faisoient par-tout des recherches. Ils présenterent à Sapor S. Sadoth qui avoit succédé à S. Siméon, avec son clergé, des moines & des vierges au nombre de cent vingt-huit personnes. On les chargea de fers, & on les mit dans une prison fort obscure, où ils demeurerent cinq mois dans de grandes souffrances. On leur lioit les jambes avec des cordes, & on leur serroit les épaules & les reins avec des pieces de bois pour les étendre. En les tourmentant on leur disoit: Adorez

le soleil, obéissez au roi, & vous vivrez. S. Sadoth répondit pour tous, qu'ils adoroient le Créateur, & non le soleil qui est son ouvrage. Enfin ils furent condamnés à perdre la tête. On les mena hors de la ville, & ils ne cesserent point de louer Dieu jusqu'à ce qu'on les eût exécutés. (s)

Sous ce même regne il y eut un très-grand nombre de prêtres, de diacres, de moines, de vierges, & d'autres personnes qui souffrirent le martyre. On a conservé les noms de vingt-trois évêques, dont quelques-uns firent de grands miracles. Il y eut aussi une foule de simples fideles qui souffrirent de très-cruels tourmens: car les Perses étoient habiles à en inventer d'extraordinaires. On en avoit conservé les noms de seize mille, tant hommes que femmes: le reste étoit en si grand nombre, que l'on n'avoit jamais pû le savoir, quoiqu'on s'en fût informé avec soin.

XIX.

XIX. Saints Défenseurs de la foi.

Tandis que les Chrétiens répandoient leur sang pour Jesus-Christ dans la Perse, plusieurs illustres confesseurs combattoient contre l'erreur dans l'empire Romain, & souffroient tout pour conserver le sacré dépôt de la foi. Quels évêques que ceux que Dieu s'étoit réservés pour les opposer à la séduction! Que l'Eglise étoit heureuse d'avoir pour défenseurs de sa foi des pasteurs aussi saints, aussi intrépides, aussi éclairés, aussi vigilans que S. Athanase, S. Hilaire, S. Basile, S. Eusebe de Verceil, S. Grégoire de Nazianze, S. Mélece, S. Ambroise, S. Martin, & plusieurs autres! Dans des siecles postérieurs, on se croiroit fort riche de posséder un seul des saints docteurs qui sont en grand nombre dans celui-ci. L'attachement des fideles pour ces incomparables pasteurs alloit jusqu'à être disposés à mourir plutôt que de recevoir un intrus. Ils s'intéressoient aux affaires de l'Eglise, & entroient, autant qu'il convenoit à leur état, dans les combats que leurs saints évêques soutenoient pour la foi. Ils se bouchoient les oreilles, quand ils entendoient prêcher quelque nouveau

(s) [L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 20 Février.]

dogme. Ils présentoient des requêtes à l'empereur, quand on leur enlevoit leurs guides & leurs pasteurs. Ils souffroient la perte de leurs biens pour conserver leur foi. Combien la piété étoit-elle donc abondante, même au milieu d'un scandale qui n'avoit point encore eu d'exemple!

X X.

XX. L'œuvre des solitaires dans sa ferveur.

L'œuvre des solitaires étoit, pendant le quatrieme siecle, dans sa plus grande ferveur. Ces hommes si édifians qui peuploient les déserts, marchent à la suite des martyrs, & présentent après eux des merveilles sans nombre. Ils s'exerçoient à un nouveau genre de martyre, d'autant plus digne d'admiration, qu'il étoit plus long & plus volontaire; & qu'au lieu d'un supplice de quelques jours ou de quelques mois, ils portoient fidélement leur croix pendant cinquante & soixante ans. Quelle gloire pour la Religion Chrétienne d'avoir produit tant de justes si parfaits! Ne sembloient-ils pas être d'une nature différente de celle des autres hommes? Ils se retiroient du monde pour aller s'ensevelir tout vivans dans des antres & des solitudes affreuses. Là ils trouvoient leurs délices à prier Dieu, à contempler ses grandeurs, à méditer ses bienfaits, à admirer la beauté de sa loi, à purifier leur cœur. Ils se cachoient aux hommes autant qu'ils pouvoient, ne cherchant qu'à plaire à Dieu & qu'à marcher en sa présence, à l'exemple d'Abraham. C'étoit l'éclat de leurs vertus & de leurs miracles, qui les faisoit connoître malgré eux. Ils se seroient consumés comme des victimes de la pénitence sous les ieux de Dieu, sans jamais avoir été connus, s'il ne s'étoit trouvé des curieux, comme Rufin & Cassien, qui les allerent chercher dans le fond de leurs déserts, & les forcerent de parler. Non-seulement ils fuyoient la compagnie des hommes, pour n'avoir de commerce qu'avec Dieu; mais ils evitoient même avec soin tout ce qui pouvoit les amuser & les distraire, comme les beaux paysages & les demeures agréables.

Dans des besoins extraordinaires, & quand la foi étoit en

péril, ils venoient au ſecours de l'Egliſe, & vouloient participer aux opprobres & aux ſouffrances des défenſeurs de la vérité. Les perſécuteurs étoient déconcertés en voyant des hommes ſur qui leurs promeſſes & leurs menaces ne pouvoient rien. De quoi pouvoient-ils dépouiller ceux qui s'étoient eux-mêmes dépouillés de tout, pour embraſſer la pauvreté la plus parfaite? Où pouvoit-on exiler ces ſaints pénitens, qui ne cherchoient que les lieux les plus incommodes à la nature? Que pouvoit-on gagner par les mauvais traitemens, ſur ceux qui croyoient ne jamais aſſez ſouffrir, & qui n'avoient d'autre deſir que de verſer leur ſang pour Jeſus-Chriſt?

Ils avoient ſans ceſſe devant les ieux la fin & le but du Chriſtianiſme, qui eſt de détacher les hommes de l'amour des richeſſes, des honneurs, & des plaiſirs. Ils combattoient l'avarice par leur extrême pauvreté, & par leur fidélité à diſtribuer aux pauvres ce qui leur reſtoit chaque jour du prix de leur travail; & ces aumônes étoient ſi abondantes, que S. Auguſtin nous apprend dans un ouvrage écrit à la fin du quatrieme ſiecle, que l'on en chargeoit des vaiſſeaux entiers. Ils combattoient la ſenſualité par le jeûne, la mortification, & des auſtérités, dont le récit nous effraye. Enfin l'orgueil étoit réprimé par l'obéiſſance & l'aſſujettiſſement à un ſupérieur, par leur extérieur vil & mépriſable, qui leur attiroit les railleries des hommes ſenſuels & des Chrétiens charnels. Ils obſervoient un ſilence rigoureux, en travaillant à des ouvrages qui ne les empêchoient pas de méditer les divines Ecritures, & d'avoir toujours Dieu préſent à leur eſprit.

XXI.

XXI. Pureté du clergé.

Quelque grande que fût la piété des ſolitaires & des moines, il y avoit dans l'Egliſe un autre ordre de Chrétiens encore plus parfait: c'étoient ceux qui dans l'épiſcopat & les autres fonctions du miniſtere, travailloient à leur ſanctification au milieu des plus grands périls, & étoient encore aſſez forts pour travailler à celle des autres. A l'exemple des Apôtres,

tres, ils menoient la vie la plus ſainte, quoique expoſés au milieu du monde, & ſans être ſoutenus par le ſilence, la retraite, l'éloignement des occaſions, & les exercices des ſolitaires. Il falloit qu'ils fuſſent bien affermis dans la vertu pour vivre ainſi parmi les hommes, ſans participer à leur corruption, ſans ſe laiſſer affoiblir par leurs diſcours & par leurs exemples, & même en s'efforçant de préſerver de la contagion ceux qui étoient ſous leur conduite. L'Egliſe poſſédoit dans le quatrieme ſiecle un grand nombre de paſteurs qui avoient une piété aſſez éminente pour remplir des devoirs ſi difficiles.

Auſſi prenoit-on des précautions infinies, pour en avoir qui fuſſent en état de ſoutenir une charge ſi peſante. Quand une égliſe avoit beſoin d'un évêque, on choiſiſſoit un ancien prêtre, ou un ancien diacre de la même égliſe, qui y eût reçu le baptême, & n'en fût point ſorti depuis, enſorte que ſa vie & ſa capacité fuſſent connues de tout le monde. Il connoiſſoit de ſon côté le troupeau qu'il devoit gouverner, ayant ſervi ſous pluſieurs évêques de ſuite, ſous qui il avoit appris la doctrine qu'il devoit enſeigner, & les canons ſelon leſquels il devoit gouverner. Il ne faiſoit que monter à la premiere place, & continuer ce qu'il avoit fait & vû faire toute ſa vie. On ne croyoit pas que le peuple ou le clergé d'une égliſe pût donner ſa confiance à un inconnu, ni qu'un étranger fût en état de conduire un troupeau qu'il ne connoiſſoit pas. Le choix ſe faiſoit par les évêques les plus voiſins, de l'avis du clergé & du peuple de l'égliſe vacante. Les évêques ainſi choiſis, vivoient pauvrement: quelques-uns travailloient de leurs mains. Le titre de *ſerviteur des ſerviteurs de Dieu*, & les autres ſemblables, n'ont paſſé en formule que parce qu'ils ont été pris d'abord très-ſérieuſement. Le clergé & les évêques n'étoient pas diſtingués du peuple par leur commodité temporelle, mais par leur application à inſtruire les fideles, & à les ſoulager dans tous leurs beſoins ſpirituels & corporels. Les prêtres étoient le conſeil de l'évêque & le ſénat de l'Egliſe, étant élevés à ce rang par leur ſcience, leur ſageſſe, & leur ſainteté. Tout ſe faiſoit de concert dans l'E-

glise, parce qu'on ne cherchoit qu'à y faire régner la vérité, la regle, la volonté de Dieu. Les évêques avoient toujours devant les ieux le précepte de S. Pierre, & de Jesus-Christ même, de ne pas imiter la domination des rois de la terre, qui tend toujours au despotisme. N'étant point présomptueux, ils ne croyoient point connoître seuls la vérité; ils se défioient de leurs lumieres, & n'étoient point jaloux de celles des autres.

XXII.

XXII. Autres biens qui étoient dans l'Eglise.

L'Eglise renfermoit dans son sein une multitude de fideles qui menoient une vie très-pure & digne de leur vocation. La piété étoit en honneur dans tous les états; on voyoit même les personnes les plus illustres de l'empire, la regarder comme leur trésor. La modestie & la régularité régnoient à la cour de Constantin, de Gratien, du jeune Valentinien, & de Théodose. Ces empereurs étoient eux-mêmes des modeles de vertu, & travailloient à inspirer la crainte de Dieu à tous leurs sujets. Plusieurs impératrices (1) faisoient de grands biens dans l'Eglise, & remplissoient tout l'empire de l'odeur de leurs vertus.

La discipline étoit en vigueur; les saints canons étoient observés, les abus condamnés, les conciles très-fréquens. Les églises particulieres entretenoient une correspondance mutuelle, & chacun s'intéressoit aux biens & aux maux des autres. Les fideles étoient instruits: les pasteurs leur rompoient sans cesse le pain de la divine parole: les regles de la pénitence s'observoient par-tout: personne n'en étoit dispensé. Tout ce que l'on voyoit dans les églises étoit édifiant, & élevoit l'esprit à Dieu: l'ordre qui y régnoit, la gravité du clergé, le recueillement du peuple, la majesté des cérémonies, tout contribuoit à rendre les assemblées des Chrétiens vénérables. Enfin les dons surnaturels étoient communs, & Dieu faisoit par un grand nombre de ses serviteurs une infinité de miracles.

(1) [C'est-à-dire, les impératrices Helene, mere de Constantin, & Flaccille, épouse de Théodose.]

Fin du quatrieme Siecle.

CINQUIEME SIECLE.

ARTICLE PREMIER.

S. Jean Chryſoſtome.

I.

SAint Jean, à qui ſon éloquence a fait donner le ſurnom de Chryſoſtome, c'eſt-à-dire, bouche d'or, naquit à Antioche vers l'an de Jeſus-Chriſt 347. Sa famille étoit l'une des premieres de la ville. Son pere étant mort lorſque Jean étoit encore au berceau, ſa mere Anthuſe prit elle-même ſoin de ſon éducation, & le forma à la piété, tandis que ſes maîtres l'inſtruiſoient dans les ſciences. Il y fit de grands progrès en peu de tems; & un génie auſſi heureux que le ſien, cultivé par de bonnes études, l'auroit bientôt conduit aux plus hautes dignités, s'il n'eût mieux aimé travailler uniquement à acquérir le ciel.

I. Sa naiſſance & ſon éducation.

Fl. tom. IV. l. xix. n. 7. & ſuiv.

Baillet, Vies des SS. au 27 Janv.

AN 347.

Il s'appliqua à l'étude de l'Ecriture-ſainte, & à la priere; prit un habit ſimple & modeſte, & montra par ſa conduite qu'il ne vouloit plus étudier d'autre philoſophie que celle de Jeſus-Chriſt. Il ſe feroit même dès-lors retiré dans les déſerts; mais il ne put réſiſter aux prieres & aux larmes d'une mere à qui il devoit tout. Ainſi il ſe contenta de mener dans ſa maiſon la vie d'un ſolitaire: il jeûnoit, veilloit, couchoit ſur la terre, & domptoit ſa chair par pluſieurs auſtérités. Afin d'étouffer tous les mauvais deſirs, il s'éloignoit avec ſoin de tous les objets capables de les exciter. C'eſt pour cela qu'il ſe tenoit enfermé dans ſa chambre, ſans faire de viſite, & ſans avoir aucun commerce avec le monde. Tandis qu'il ne penſoit qu'à ſe ſanctifier dans la ſolitude, il ſe vit en danger d'en être tiré pour être fait évêque. Pour l'éviter, il prit la

II. Sa retraite & ſes auſtérités.

fuite, & justifia sa conduite par l'admirable traité du Sacerdoce.

Après avoir passé six ou sept ans à Antioche dans le genre de vie dont je viens de parler, il crut avoir besoin d'exercices de pénitence plus rigoureux pour dompter l'ardeur de sa jeunesse. Il demeura donc pendant quatre ans sur les montagnes de Syrie, où il se mit sous la conduite d'un vieillard très-pénitent; & ensuite afin d'être plus inconnu, il se retira seul dans une caverne, où il vécut deux ans sans se coucher ni jour ni nuit, occupé de la priere & de la méditation des saintes Ecritures, dont il apprit par cœur une bonne partie. De si grandes austérités affoiblirent tellement sa santé, qu'il fut obligé de revenir à Antioche, où S. Mélece l'ordonna diacre. Peu de tems après, S. Flavien, successeur de S. Mélece, l'éleva au sacerdoce, & le chargea de prêcher la parole de Dieu; fonction qui jusques-là avoit été réservée aux seuls évêques. S. Chrysostome s'en acquitta avec un zele infatigable, & un très-grand fruit. Il expliquoit l'Ecriture avec beaucoup de netteté & de justesse. Ses instructions étoient solides & lumineuses; ses exhortations vives & touchantes: aussi le peuple d'Antioche écoutoit-il ses sermons avec une avidité incroyable. On l'interrompoit souvent par des acclamations qui blessoient son humilité; car il ne cherchoit point à plaire à ses auditeurs, mais à les convertir, comme il le leur disoit lui-même. L'éloquence de ses discours étoit soutenue par une vie très-sainte, par un désintéressement parfait, & par une charité sans bornes. Il donna des preuves éclatantes de cette charité, après la sédition d'Antioche: il consola par plusieurs discours ce peuple consterné, & profita de la frayeur dont ils étoient tous saisis, pour les porter à la pénitence. Il engagea les commissaires à remettre à l'empereur le jugement de ceux qui étoient arrêtés comme coupables; ce qui leur sauva la vie.

III. Son épiscopat. AN 398.

II.

Après la mort de Nectaire, comme le nom de S. Chry-

ſoſtome étoit célebre dans l'empire, on le propoſa pour lui ſuccéder dans le ſiege de Conſtantinople. Tous les ſuffrages ſe réunirent en ſa faveur, hors celui de Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui fut dans la ſuite ſon plus cruel perſécuteur. Rien n'eſt plus capable de nous faire connoître ſaint Chryſoſtome, que de conſidérer tout ce qu'il a fait & ſouffert pour l'Egliſe. Ayant été contraint de monter ſur le premier ſiege d'Orient, il travailla à faire fleurir la piété, non-ſeulement à Conſtantinople, mais par tout l'empire. Il commença donc à s'appliquer au renouvellement de ſon diocèſe, à étudier les beſoins de ſon troupeau, pour en guérir les maladies. Elles étoient ſans nombre & d'une cure très-difficile, dans une grande ville où la cour impériale faiſoit ſon ſéjour, & qui avoit eu pour évêque pendant ſeize ans un homme également deſtitué de zele & de lumiere. Pour donner d'abord l'exemple, le ſaint évêque commença par retrancher de la maiſon épiſcopale toutes les dépenſes ſuperflues, & ſe réduiſit à une vie pauvre. Il uſoit de viandes ſimples & légeres, & ne bûvoit point de vin, ſi ce n'eſt dans les grandes chaleurs : il mangeoit preſque toujours ſeul à cauſe de ſes fréquentes maladies, & pour éviter l'inconvénient des compagnies, & les frais des grands repas. Ces retranchemens l'enrichirent en peu de tems, & lui donnerent le moyen de ſoulager ceux qui étoient dans le beſoin. Il fonda pluſieurs hôpitaux; il aſſiſtoit lui-même les pauvres, ſecouroit les malades, viſitoit les priſonniers, conſoloit les affligés, & protégeoit ceux qui étoient dans l'oppreſſion. Non content d'annoncer publiquement à ſon peuple la parole de Dieu, il invitoit ceux qui avoient beſoin d'éclairciſſement, à venir le demander chez lui; toujours prêt à répondre à tout le monde, quand il s'agiſſoit d'affaires ſérieuſes : mais fuyant les converſations & les viſites inutiles, & ſe tenant dans la retraite autant que ſes fonctions le pouvoient permettre.

IV. Son zele & ſes travaux.

Sa charité & ſon application infatigable à remplir ſes devoirs, lui gagnerent bientôt l'amour & la confiance de ſon peuple. On couroit en foule à ſes ſermons, & Dieu y répandoit une telle bénédiction, qu'en peu de tems on vit

Constantinople changer de face. Il vint à-bout de corriger plusieurs désordres; il établit l'office de la nuit dans les églises, introduisit le chant des pseaumes dans les maisons mêmes des particuliers, en détourna plusieurs de l'oisiveté & des spectacles, & les rappella à une vie sérieuse & occupée. Les mœurs du clergé étoient fort relâchées. Le saint évêque entreprit de les réformer, & de faire vivre ses ecclésiastiques selon les loix de l'Eglise. Il déposa ceux qui étoient d'une conduite scandaleuse, & fit entrer dans son clergé des gens d'une vie exemplaire. La cour même éprouva son zele; il reprit avec une généreuse liberté, l'avarice, le faste & l'orgueil des grands; & il parla souvent à l'empereur & à l'impératrice de leurs obligations, & de la nécessité de faire pénitence. Il faisoit profession d'ignorer l'art des ménagemens, sans lequel il n'est gueres possible de plaire aux grands du siecle, & il mettoit sa gloire à annoncer la vérité simplement & sans détour. Ce fut ce qui lui attira beaucoup d'ennemis à la cour, & plus encore dans son clergé; & il parut bientôt que Dieu, en le tirant d'Antioche où il n'avoit jamais essuyé de contradiction, ne l'avoit élevé sur le siege de Constantinople, que pour achever de le sanctifier par les persécutions. Elles lui furent suscitées, non par des païens, ni par des hérétiques, mais par des Catholiques, par des évêques, par des prêtres.

Mais avant que de raconter toutes les persécutions qu'eut à souffrir ce grand évêque, il faut dire quelque chose des biens qu'il fit dans toute l'Eglise. Car il ne bornoit pas ses soins à son diocèse. Sa sollicitude pastorale & sa charité vraiment catholique, embrassoient tous les besoins. Il réforma les six provinces de Thrace, les onze d'Asie, & celles du Pont. Il travailla à la conversion des Scythes, & en fit entrer un grand nombre dans l'Eglise. Il instruisit de la vraie foi les Goths, & donna un évêque catholique à ceux qui profiterent de ses instructions. Enfin il travailla à éteindre le schisme d'Antioche, qui divisoit depuis si long-tems l'Orient de l'Occident. Un évêque qui faisoit de si grands biens, ne pouvoit manquer de s'attirer la contradiction des mauvais

évêques & des grands du ſiecle ; & c'eſt ce qui excita contre lui la jalouſie & la haine du fameux Théophile, qui fut toujours ſon implacable ennemi.

III.

V. Perſécution qui s'éleve contre lui.

Théophile avoit reçu ordre de l'empereur Arcade, qui régnoit en Orient depuis la mort du grand Théodoſe ſon pere, de venir à Conſtantinople ſe purger des accuſations dont pluſieurs ſolitaires le chargeoient. Il y vint, & amena des évêques de ſa faction. S. Chryſoſtome le prévint par des honnêtetés, & le fit prier inſtamment de venir prendre un logement dans la maiſon épiſcopale. Mais Théophile ne voulut jamais ni lui parler, ni le voir. Il chercha les moyens de le perdre, de concert avec ceux qui étoient ennemis de la réforme à laquelle S. Chryſoſtome travailloit.

L'impératrice Eudoxie étoit irritée contre le ſaint évêque, à l'occaſion d'un ſermon dont on diſoit que le peuple avoit fait l'application à cette princeſſe. La conjoncture étoit heureuſe pour Théophile, & il en profita habilement ; de ſorte qu'en peu de jours, toutes choſes changerent à ſon égard, & que d'accuſé qu'il étoit, il ſe vit en état d'être le juge des autres.

VI. Brigandage du Chêne. Exil de S. Chryſoſtome. An 401.

Les ennemis de S. Chryſoſtome, quoique sûrs d'être ſoutenus par la cour, n'oſerent s'aſſembler à Conſtantinople. Ils choiſirent un lieu proche de Calcédoine appellé *le Chêne*, où Théophile, avec trente-ſix évêques, tint ſon concile contre S. Chryſoſtome. Pendant la tenue de ce conciliabule, le ſaint évêque continuoit d'inſtruire ſon peuple à Conſtantinople. Un de ſes ſermons commence ainſi : Voici, mes freres, une terrible tempête ; mais nous ne craignons point d'être ſubmergés : car nous ſommes établis ſur la pierre. Que puis-je craindre en effet ? La mort ? Mais Jeſus-Chriſt eſt ma vie, & la mort m'eſt un gain. L'exil ? La terre eſt au Seigneur, & tout ce qu'elle contient. La confiſcation ? Nous n'avons rien apporté en ce monde, & nous n'en emporterons rien. Il fait voir enſuite que l'Egliſe eſt invincible, que rien ne

peut le séparer de son peuple, dont il portera l'affection partout. Il le loue de celle qu'il lui témoigne. Vous savez, ajoute-t-il, mes chers freres, pourquoi on me veut déposer. C'est que je n'ai pas de tapisseries; que je ne suis pas vêtu de soie; que je ne tiens pas de table; faisant entendre clairement que la réforme qu'il vouloit établir dans le clergé, étoit la principale cause de la persécution qu'on lui faisoit souffrir. Ayant été cité au concile, il répondit qu'il étoit prêt d'y comparoître, pourvû que Théophile & quelques autres qui étoient ses ennemis déclarés, ne fussent point ses juges. On ne procéda pas moins à sa condamnation. Il fut déposé, & l'empereur ordonna qu'il seroit chassé de son église, & conduit en exil. A cette nouvelle, le peuple s'assembla autour de l'église, & y fit garde jour & nuit, pour empêcher qu'on n'enlevât son pasteur. Mais le troisieme jour, S. Chrysostome trouva le moyen de sortir secrétement; & s'étant livré volontairement à ceux qui avoient ordre de l'arrêter, il fut mis vers le soir sur un vaisseau qui le conduisit en Bithynie.

I V.

VII. Son rappel & son retour. Ses ennemis méditent de nouveau sa perte.

Il y eut le lendemain à Constantinople un furieux tremblement de terre, que tout le monde regarda comme un effet de la vengeance divine. L'impératrice elle-même en fut si effrayée, qu'elle conjura l'empereur de rappeller le saint évêque. Aussi-tôt les ordres furent expédiés pour le faire revenir. Quand on sut qu'il approchoit, tout le peuple courut au-devant de lui, la plûpart ayant à la main des cierges allumés, & chantant des hymnes. Il fut conduit comme en triomphe jusqu'à l'église des Apôtres, où le peuple impatient le contraignit, malgré sa résistance, de se placer sur le siege épiscopal. Car il auroit souhaité ne pas reprendre ses fonctions, jusqu'à ce que la sentence injuste prononcée dans le brigandage du Chêne, eût été cassée par un concile plus nombreux. A son arrivée, Théophile & ceux de son parti prirent la fuite. Pour lui, plus aimé du peuple que jamais, il s'acquittoit en paix des fonctions de son ministere, en attendant la tenue du

concile

concile qu'il sollicitoit, pour y justifier son innocence : mais un incident changea la face des affaires, & replongea son église dans de nouveaux malheurs.

On avoit dressé une statue de l'impératrice dans une place voisine de la grande église appellée sainte Sophie. Il y eut des danses & des spectacles de farceurs, dont le bruit troubla l'office divin. S. Chrysostome parla contre ces désordres avec une sainte liberté, blâmant ceux qui les commettoient & ceux qui les commandoient. L'impératrice Eudoxie outrée de dépit, jura sa perte une seconde fois, & fit revenir les évêques ses ennemis. On prit des mesures pour le condamner de nouveau dans un concile. Théophile, quoiqu'absent, conduisit toute l'intrigue ; & il fournit pour moyen de le condamner, le prétendu crime d'avoir repris ses fonctions avant que d'avoir été justifié dans un concile. On s'attacha à ce moyen, & on le condamna, malgré l'opposition de quarante-deux évêques qui demeurerent fermes à prendre sa défense.

VIII. Il est persécuté avec plus de cruauté & de violence. AN 404.

Le jour du samedi-saint on lui défendit, de la part de l'empereur, l'entrée de son église. Le peuple ne voyant plus son pasteur, sortit de la grande église, & alla sous la conduite des prêtres qui étoient fideles à leur évêque, célébrer l'office de la veille de Pâques dans un lieu appellé *Thermes Constantiennes*. On envoya des troupes pour dissiper cette assemblée. Quatre cens soldats y entrerent l'épée à la main, pendant que l'on faisoit la cérémonie du baptême. Plusieurs prêtres furent blessés ; d'autres traînés en prison ; les filles & les femmes qui se préparoient au baptême, furent outragées ; les eaux du baptistere teintes de sang ; les vases sacrés pillés, & la sainte Eucharistie foulée aux pieds. Les violences recommencerent le lendemain dans un autre lieu, où les nouveaux baptisés étoient assemblés. Car les églises étoient vuides, & le peuple fidele s'assembloit où il pouvoit, dans les campagnes, dans les bois, dans le fond des vallons ; & les ennemis de S. Chrysostome leur donnoient le nom odieux de *Joannites*, comme s'ils eussent fait une secte opposée à l'Eglise.

L'empereur Arcade, dont l'autorité étoit employée pour ces violences, ne haïssoit pas S. Chrysostome ; il avoit même

quelque peine qu'on en fût venu à ces extrémités contre lui. Quand il fut question de le chasser, il ne put s'empêcher de dire à deux évêques de bien penser au conseil qu'ils lui donnoient. A quoi ils répondirent sans crainte : Seigneur, nous en chargeons volontiers notre conscience. Ainsi ce prince, devenu par sa foiblesse l'instrument d'une cabale d'évêques & de prêtres forcenés, fit enlever le saint évêque. Le peuple faisoit garde autour de sa maison. S. Chrysostome, pour donner le change, fit tenir un cheval prêt devant le grand portail de l'église ; & pendant que tout le monde l'attendoit, il sortit par un autre endroit, & se livra aux soldats qui devoient le mener en exil. On mit sur son siege le prêtre Arsace, son ennemi & son accusateur. La plus grande partie du peuple refusa de le reconnoître, & l'on exerça contre eux d'horribles cruautés à ce sujet. De saints évêques qui demeuroient attachés à saint Chrysostome, furent chassés de leurs sieges, & l'on mit en leur place des hommes d'une vie si scandaleuse, que le peuple aimoit mieux abandonner les églises, que de voir les mysteres profanés par ces indignes ministres.

V

IX. Martyre de S. Tigre & de S. Eutrope, amis de saint Chrysostome. *Fl. tom. V. l. xxj. n. 38.* AN 404.

Peu de tems après le départ du saint évêque, le feu prit, par je ne sai quel accident, à la grande église & à la chambre du conseil. On ne manqua pas de rejetter le crime de cet incendie sur les amis du saint patriarche. Optat, gouverneur de la ville, eut ordre d'en informer. Il étoit païen, & il saisit avec joie cette occasion de faire sa cour, en suivant les mouvemens de sa haine contre les fideles serviteurs de Jesus-Christ. Il fit arrêter le prêtre Tigre & le lecteur Eutrope, sur qui tomboit principalement le soupçon, parce qu'ils étoient regardés comme les plus zélés d'entre les amis du saint évêque. Eutrope fut appliqué le premier à la question. Optat le fit fouetter d'abord, & battre ensuite à coups de bâtons & de nerfs de bœufs. Il lui fit déchirer les côtés avec des ongles de fer, ensorte qu'on voyoit ses os à découvert. Enfin on appliqua des torches ardentes sur son corps couvert

de plaies. Au milieu de ces tourmens, ſon ame demeura invincible; mais la foibleſſe de ſon corps y ſuccomba. Il expira ſur le chevalet, ſelon Pallade, ou, ſelon d'autres, après qu'on l'eut remené en priſon.

Après lui, le gouverneur fit amener S. Tigre, qu'il fit fouetter & étendre ſur le chevalet. On lui tira les mains & les pieds avec tant de violence, que tous ſes os en furent diſloqués; il ne mourut pourtant pas dans les ſupplices, & il fut renvoyé. Mais dans la ſuite ayant refuſé de communiquer avec Arſace, on l'envoya en exil en Méſopotamie, où il mourut. L'Egliſe l'a aſſocié à S. Eutrope comme martyr, perſuadée qu'il mérite ce titre glorieux, après avoir ſouffert les tourmens & l'exil pour la cauſe d'un ſaint évêque, dont tout le crime étoit d'avoir dit la vérité (*a*).

VI.

X. Second exil de S. Chryſoſtome. Ses ſouffrances.

S. Chryſoſtome fut exilé à Cucuſe, petite ville d'Arménie ſur les confins de la Cilicie. Il y fut conduit par des ſoldats & un capitaine, qui le faiſoient marcher jour & nuit ſans lui donner de repos. La fatigue & l'inſomnie lui cauſerent une fievre tierce, dont les accès étoient très-violens. Il étoit fort mal quand il arriva à Céſarée en Cappadoce. Ses gardes lui permirent d'y faire quelque ſéjour, & il y fut ſecouru par la charité des fideles. L'évêque de cette ville avoit témoigné un grand deſir d'embraſſer l'illuſtre exilé; mais la crainte de ſe mettre mal à la cour lui fit bientôt changer de diſpoſition. Il ſouleva une troupe de moines qui vinrent autour du logis de S. Chryſoſtome, menaçant d'y mettre le feu s'il ne ſortoit. Le gouverneur ne put obtenir de l'évêque aucun délai. Les moines étoient ſi furieux, que les gardes du ſaint évêque en furent effrayés, & le firent partir malgré ſa fievre. Enfin après ſoixante & dix jours de marche, dont il paſſa plus de trente dans une fievre violente, il arriva à Cucuſe. Il y fut reçu avec beaucoup d'affection par l'évêque du lieu. Un homme de qualité nommé Dioſcore, le logea dans ſa maiſon, & lui fit ac-

(*a*) [L'Egliſe honore la mémoire de ces deux martyrs le 12 Janvier.]

commoder exprès un appartement, pour le garantir du froid auquel il étoit fort sensible. Ainsi ce lieu, quoique désert & à l'extrémité de l'empire, lui fut agréable par le repos & les soulagemens qu'il y trouva. Mais son repos ne fut pas inutile. Il instruisoit les peuples du pays, assistoit les pauvres, rachetoit les captifs, consoloit & encourageoit par lettres ceux qui souffroient pour sa défense, prenoit soin des églises nouvellement fondées, & animoit les ouvriers évangéliques par ses exhortations & par les secours qu'il leur envoyoit.

XI. Les évêques d'Occident prennent sa défense.

Cependant le pape Innocent I. informé de l'injuste persécution que souffroient S. Chrysostome & ses défenseurs, leur conserva sa communion & celle des églises d'Occident, & travailla même à faire cesser ces scandales. Les évêques d'Italie s'assemblerent, & il fut résolu qu'on solliciteroit la tenue d'un concile général, pour examiner cette grande affaire. L'empereur Honorius écrivit sur ce sujet une lettre à Arcade son frere. Le pape, les évêques de Milan, d'Aquilée, & plusieurs autres y joignirent les leurs en faveur de saint Chrysostome.

Ses ennemis qui ne craignoient rien tant que le jugement d'un concile général, mirent tout en œuvre pour en empêcher la convocation, & ils en vinrent à-bout. Ils maltraiterent même les députés d'Honorius, & leur arracherent les lettres qu'il portoient. Enfin ces lâches & cruels persécuteurs s'ennuyant de voir le saint évêque vivre trop long-tems, & ne pouvant souffrir la gloire que son exil lui procuroit, obtinrent un ordre pour le faire transporter à Pityonte, ville déserte & la derniere de l'empire, sur le bord oriental du Pont-Euxin. On le confia à deux gardes, à qui on promit de les avancer, s'il pouvoit mourir en chemin. L'un des deux étoit si brutal, qu'il s'offensoit même des honnêtetés qu'on lui faisoit, pour obtenir de lui qu'il épargnât le saint évêque. Il le faisoit partir par la plus forte pluie, & l'exposoit aux plus grandes ardeurs du soleil, sachant qu'il en étoit incommodé, parce qu'il avoit la tête chauve. Il alloit loger dans de méchans villages où tout manquoit.

V I I.

S. Chrysostome alla ainsi jusqu'à Comane dans le Pont, qu'on lui fit traverser pour le mener à deux lieues de-là loger dans les bâtimens du martyr S. Basilisque, évêque de Comane. Ce saint martyr apparut la nuit à S. Chrysostome, & lui dit: Courage, mon frere Jean; demain nous serons ensemble. Le lendemain le saint évêque s'appuyant sur cette révélation, pria ses gardes d'attendre à partir à onze heures du matin : mais il ne put l'obtenir. Ils marcherent environ une lieue & demie : après quoi ils furent contraints de revenir à l'église d'où ils étoient partis, tant l'illustre persécuté se trouvoit mal. Etant arrivé, il prit un habit blanc; & après avoir distribué aux assistans le peu qui lui restoit, il reçut à jeun la sainte Eucharistie; il prononça sa derniere priere, ajoutant ces mots qu'il avoit souvent dans la bouche: Dieu soit loué de tout. Il fit ensuite le signe de la croix, & en disant *Amen* il rendit l'esprit. Ce fut le quatorzieme de Septembre de l'an 407, la soixantieme année de sa vie, après neuf ans & demi d'épiscopat, dont il en avoit passé plus de trois dans son exil. Il y eut un concours extraordinaire à ses funérailles, & son corps fut inhumé auprès de celui de S. Basilisque.

XII. Sa mort. Son triomphe. Son éloge.

An 407.

On refusa en Occident de communiquer avec ceux des Orientaux qui refuseroient de rétablir la mémoire de ce grand & admirable évêque. Plusieurs mirent son nom dans la liste des évêques Catholiques. Atticus de Constantinople les imita, & se rendit au desir que le peuple & la cour même en témoignoient. Enfin Théodose le jeune fit apporter son corps de Comane. La cérémonie se fit avec une grande pompe. Tout le peuple alla au-devant. Le détroit fut tout couvert de barques & éclairé de flambeaux, comme quand le saint évêque avoit été rappellé de son premier exil. A l'arrivée du corps, l'empereur, les ieux & le visage baissés sur la châsse, demanda humblement pardon pour son pere & sa mere, des péchés qu'ils avoient commis par ignorance contre ce saint & zélé pasteur. Cette translation se fit le 27 Janvier de l'an 438.

Sa mort ne fit donc qu'augmenter sa gloire ; & la haine & les persécutions de ses ennemis, ne servirent qu'à donner plus d'éclat à sa mémoire & à sa réputation. Quelle fureur dans ces lâches ennemis, d'avoir persécuté jusqu'à la mort un homme si plein de douceur, & qui étoit si digne d'être aimé de tout le monde ! L'Eglise le regretta comme l'un de ses docteurs les plus éclairés, comme l'une de ses plus fermes colomnes. S. Augustin le met parmi les PP. de l'Eglise les plus respectables : il dit que sa gloire brille de toutes parts ; qu'il avoit la foi la plus pure, l'esprit le plus élevé, la science la plus profonde, & la réputation la plus étendue. Il fut l'honneur de l'épiscopat, & remplit la terre de la lumiere de sa doctrine. Si sa voix n'a pu se faire entendre qu'à quelques endroits, il n'y en a point, dit le pape Célestin, qu'il n'instruise par ses ouvrages ; & il prêche par-tout, puisqu'on les lit par-tout.

VIII.

XIII. Ses écrits. *Ceill. t. IX. ch. 1.*

Les écrits de ce saint docteur sont des homélies ou discours sur les livres de Moïse, sur les livres des Rois, sur les pseaumes, sur les prophetes, sur S. Matthieu, sur S. Jean, sur les actes des Apôtres, sur les épitres de S. Paul. Il a fait aussi un grand nombre d'homélies sur divers endroits détachés, tant de l'ancien que du nouveau Testament, & sur différens points de morale ; sur les fêtes de la Naissance de Jesus-Christ, de son Baptême, de sa Passion, de sa Résurrection, de son Ascension, sur celle de la Pentecôte ; un grand nombre de panégyriques des martyrs ; six livres du sacerdoce ; divers traités de controverse contre les Anoméens [ou purs Ariens], contre les Juifs, contre les Gentils, & contre ceux qui parloient mal de l'état monastique ; plusieurs homélies sur la pénitence, sur les statues, sur le baptême, sur l'aumône, & d'autres vertus morales. Nous avons aussi de lui plusieurs lettres. Il nous a donné une synopse, qui est comme une table des livres sacrés de l'ancien Testament, & qui représente en abrégé ce qu'ils contiennent.

XIV. Doctrine de

S. Chrysostome nous apprend que les Syriens, les Egyp-

tiens, les Indiens, les Perses, les Ethiopiens, & plusieurs autres peuples, avoient fait traduire en leur langue les saints Evangiles & les Epitres de S. Paul. L'Ecriture, dit ce saint docteur, sert à former nos mœurs, entretient dans notre ame le souvenir des dons de Dieu, tourne nos pensées vers les biens éternels, nous fait connoître jusqu'où s'étend la Providence divine envers les hommes, la grandeur du courage des justes, la bonté de Dieu, la magnificence de ses récompenses. Les livres saints ont été composés par des hommes sans lettres, afin que les plus simples ne pussent alléguer pour se dispenser de les lire, la difficulté de les entendre. Que si malgré une grande assiduité à les lire, vous ne pouvez découvrir le sens de quelques endroits, adressez-vous à quelqu'un plus habile que vous, témoignant un extrême desir d'en être instruit. Ne négligeons donc pas notre salut, ajoûte S. Chrysostome; chacun de nous trouve dans l'Ecriture les remedes convenables à ses maux. Cette lecture fait à l'ame ce que les alimens font au corps, dont ils réparent & augmentent les forces. C'est risquer son salut que de négliger de lire les divins livres. C'est ce qui a produit les héréfies, qui a causé la corruption des mœurs & des maux sans nombre, n'étant pas possible qu'un homme qui lit assidûment & attentivement l'Ecriture, n'en retire de grands avantages. Ce pere juge cette lecture si nécessaire aux fideles, qu'il n'en dispense pas même ceux qui se trouvent chargés d'affaires & engagés dans le commerce du monde; & il réfute les excuses frivoles de ceux qui la négligent sous prétexte qu'ils sont accablés d'affaires. Je voudrois bien, dit-il, demander aux pauvres qui se croient hors d'état de se procurer l'Ecriture-sainte, si leur pauvreté les empêche d'avoir tous les outils de leur métier: d'où vient donc qu'ils peuvent avoir tout ce qui est nécessaire pour leur art, & qu'ils n'alleguent leur pauvreté que quand il s'agit d'acheter les livres qui sont si utiles pour le salut de leurs ames?

S. Chrysostome sur l'Ecriture-sainte.

XI.

XV. Sur l'Eucharistie.

Il parle de l'Eucharistie d'une maniere admirable. Les

mysteres terribles & salutaires, dit-il, que nous célébrons dans toutes nos assemblées, s'appellent *Eucharistie*, c'est-à-dire, action de graces, parce qu'ils sont le monument des bienfaits sans nombre dont Dieu nous a comblés, & du principal & du plus grand des dons de sa charité, & qu'ils nous obligent à renouveller sans cesse notre reconnoissance envers Dieu. Après avoir rapporté les paroles de l'institution de l'Eucharistie, il ajoute: Croyons Dieu en toutes choses, & ne le contredisons point, quoique ce qu'il nous dit semble contraire à notre raison & à notre intelligence : que sa parole fasse plus d'impression sur nous que nos raisonnemens ; car elle ne peut nous tromper. Puis donc que cette parole nous assure que c'est son corps, soyons-en persuadés ; croyons-le. Combien y en a-t-il qui disent : Je voudrois bien voir notre Seigneur revêtu de ce même corps, dans lequel il est venu sur la terre ? Et moi je vous dis que c'est lui-même que vous voyez, que c'est lui-même que vous touchez, que c'est lui-même que vous mangez. Veillez donc sans cesse sur vos actions ; prenez garde de vous rendre coupable de la profanation de son Corps & de son Sang. Jesus-Christ ne s'est pas contenté de se faire homme & d'être crucifié pour nous ; il se mêle lui-même en nous & nous rend son propre Corps, non-seulement par la foi, mais d'une maniere très-réelle. Quelle doit donc être la sainteté de celui qui participe à un tel sacrifice ? Les rayons du soleil n'approchent pas de la pureté que doit avoir la main qui touche cette chair, la bouche qui reçoit ce feu spirituel, la langue qui est teinte de ce sang redoutable. Représentez-vous l'honneur que vous recevez, & à quelle table vous êtes assis. Celui que les anges ne regardent qu'en tremblant, ou plutôt qu'ils n'osent regarder, à cause de l'éclat de sa majesté qui les éblouit, c'est celui-là même qui nous sert de nourriture, qui s'unit à nous, & avec qui nous ne faisons plus qu'une même chair & un même corps. Qui sera capable de parler assez dignement de la toute-puissance du Seigneur, & de publier les louanges qui lui sont dûes ? Quel est le pasteur qui ait jamais donné son sang pour la nourriture de ses brebis ? Jesus-Christ nous nourrit lui-même

même de ſon propre Sang, & nous incorpore avec lui. Que notre unique douleur ſoit de nous voir privés de cette nourriture céleſte.

Approchons-nous de cette table ſacrée avec une ferveur & avec une charité ardente, de peur que nous n'attirions ſur nous la ſévérité des châtimens de Dieu. Que perſonne ne s'en approche avec dégoût, avec négligence, & avec froideur; que tous au contraire y participent avec ardeur & avec amour, imitant l'impétuoſité & l'avidité avec laquelle les enfans ſe jettent au ſein de leurs nourrices, & en ſucent le lait. Suçons, pour ainſi dire, le lait ſpirituel de ces mamelles divines. Ce myſtere exige de ceux qui s'en approchent, qu'ils ſoient entiérement purs. Lorſque le miniſtre de l'autel dit à haute voix ces paroles: *Les choſes ſaintes ſont pour les ſaints*; c'eſt comme s'il diſoit: Si quelqu'un n'eſt pas ſaint, qu'il ne s'approche pas de cette table. Il ne dit pas ſeulement: Si quelqu'un n'eſt pas purifié de ſes péchés; mais s'il n'eſt pas ſaint. Car ce n'eſt pas la ſimple rémiſſion des péchés qui rend un homme ſaint; c'eſt la préſence du ſaint-Eſprit, & une abondance de bonnes-œuvres. Pluſieurs ne s'approchent du ſacrement de l'Autel qu'une fois l'année, les autres deux fois ſeulement, & d'autres pluſieurs fois. C'eſt à toutes ces ſortes de perſonnes, dit S. Chryſoſtome, que mon diſcours s'adreſſe, non-ſeulement à ceux qui ſont préſens en ce lieu, mais à ceux-là même qui demeurant dans les déſerts, ne communient que deux fois pendant toute l'année, ou même qu'une fois. Leſquels eſtimerons-nous davantage, ou ceux qui ne communient qu'une fois, ou ceux qui communient ſouvent, ou ceux qui communient rarement? Nous n'eſtimons ni ceux qui communient ſouvent, ni ceux qui ne communient que rarement; mais ceux qui communient avec une conſcience ſincere, un cœur pur, & une vie irréprochable. Que ceux qui ſont dans cette diſpoſition s'en approchent toujours; & que ceux qui n'y ſont pas ne s'en approchent jamais, parce qu'ils ne feroient qu'attirer ſur eux les jugemens de Dieu, & ſe rendre dignes des plus grands ſupplices.

X.

XVI. Sur le sacerdoce.

Les livres que St Chrysostome a écrits sur le sacerdoce, ont toujours été regardés comme son chef-d'œuvre. Ils sont en forme de dialogue. Pour montrer combien il avoit eu raison de fuir l'épiscopat, il en fait une peinture qui prouve que très-peu sont dignes de cette dignité. Le sacerdoce, dit-il, s'exerce sur la terre; mais il tire son origine du ciel. C'est le S. Esprit qui a fait l'honneur aux hommes de les élever à un ministere si sublime. C'est pourquoi un évêque doit être aussi pur que s'il étoit déjà placé parmi les esprits bienheureux. Peut-on en effet se figurer que l'on est parmi les hommes & sur la terre, lorsqu'on voit le Seigneur immolé, & le prêtre appliqué à cet auguste sacrifice? N'a-t-on pas sujet de croire qu'on est transporté dans le ciel, & qu'on voit tout ce qui s'y passe? O merveille! ô prodige de la bonté de Dieu! Celui qui est assis à la droite de Dieu, est en même tems dans les mains de ses créatures. Le saint docteur entre dans le détail des vertus que doit avoir un pasteur, pour en conclure que ne les ayant pas, il avoit eu raison de fuir un fardeau si redoutable. Il se plaint de ce que dans le choix des évêques, au lieu d'avoir uniquement égard à ces qualités essentielles, on considéroit quelquefois la naissance & d'autres qualités humaines. Il ne suffit pas qu'un homme ait de la piété pour être un bon évêque: il faut qu'il y joigne une singuliere prudence, & une grande capacité pour la conduite des ames. On ne doit point se rassurer sur la canonicité de sa vocation. Quand tout le monde voudroit nous forcer à accepter un emploi, nous ne serions pas moins obligés de considérer notre capacité, nos forces, nos talens. Le talent de la parole est nécessaire à un pasteur, de même qu'une connoissance profonde de tous les dogmes de la Religion. Il doit être en état de confondre les hérétiques, & de découvrir leurs ruses & la subtilité de leurs vains raisonnemens. Il montre avec quelle rigueur les prêtres seront punis pour les péchés du peuple, sans qu'ils puissent s'excuser sur leur

incapacité, ou sur la violence qu'on leur a faite pour les charger du ministere. Il fait voir aussi avec quelle pureté & quelle précaution les évêques & les prêtres doivent vivre, pour se préserver de la contagion du siecle, pour conserver la beauté spirituelle de leurs ames; avec combien de zele, de dignité, d'exactitude & de vigilance ils doivent s'acquitter de leurs fonctions, eux qui sont les ambassadeurs de Dieu pour tous les hommes, eux qui tiennent si souvent entre leurs mains le maître & le seigneur de l'univers, qui offrent ce sacrifice si digne de vénération, & dont on ne doit approcher qu'en tremblant.

Quand on compare ce que dit ici S. Chrysostome, avec la conduite d'un si grand nombre de prêtres qui offrent le saint sacrifice avec une indécence & une précipitation scandaleuses, on ne peut s'empêcher d'être effrayé, s'il reste encore une étincelle de foi. Cependant quelque sublime que soit la doctrine de cet illustre pere sur le sacerdoce, elle est encore fort au-dessous de la majesté de nos mysteres. Le scandale dont nous venons de parler, & que nous avons déploré ailleurs, pour être commun, n'en est pas moins affligeant; & il est inconcevable qu'il ne soit point l'objet de l'attention des premiers pasteurs.

Tome I. vers la fin.

X I.

XVII. Sur la divinité de Jesus-Christ, qu'il prouve par la toute-puissance de sa grace.

S. Chrysostome a composé un livre pour prouver que Jesus-Christ est Dieu, ainsi que le titre le porte. Il emploie quatre sortes de preuves. Il tire la premiere de la création du ciel & de la terre, montrant que tout a été fait par lui; la seconde, des miracles qu'il a opérés; la troisieme, de la résurrection générale des morts qui arrivera à la fin du monde; la quatrieme enfin, de l'établissement de sa religion par toute la terre. Le saint docteur ne croit pas devoir s'étendre sur les trois premieres preuves, ayant à combattre les païens qui ne reconnoissent point les vérités qui devroient servir de fondement à ces preuves. Il s'attache donc à la derniere, qui suppose un fait dont les païens mêmes ne pouvoient discon-

venir. Il emploie aussi contre les Juifs la preuve de l'accomplissement des prophéties. Mais attaquant d'abord les païens, il développe contre eux sa preuve invincible, qui consiste dans ce raisonnement. Celui qui est tout-puissant, est Dieu. Or Jesus-Christ est tout-puissant : donc il est Dieu. Voici de quelle maniere il démontre la seconde proposition. Il faut être tout-puissant pour convertir tous les peuples, sans armes, sans secours humain, malgré toutes sortes d'obstacles ; pour persuader aux hommes d'embrasser une doctrine contraire à leurs passions, à des coutumes anciennes, & pour leur faire mener une vie conforme à cette doctrine. Or c'est ce que Jesus-Christ a fait en établissant par-tout sa religion : donc il est Dieu. Il est évident que S. Chrysostome ne trouve pas moins décisive la preuve de la divinité de Jesus-Christ, qui se tire de la toute-puissance qu'il a fait éclater en changeant la volonté des hommes, que celle qui se tire de la toute-puissance qu'il a fait paroître, soit en créant le ciel & la terre, soit en ressuscitant les morts. Ainsi la conversion des Gentils prouve la toute-puissance de Jesus-Christ, & sa toute-puissance prouve sa divinité.

S. Chrysostome emploie aussi dans ses homélies la preuve tirée de la toute-puissance de la grace, pour démontrer la toute-puissance de Jesus-Christ. Cela est d'autant plus remarquable, que ce pere n'avoit point de Pélagiens à combattre ; qu'au contraire il étoit obligé d'attaquer les Manichéens, & d'autres hérétiques ennemis de la nature & du libre-arbitre. Aussi est-il sans cesse occupé dans ses homélies à parler contre le destin ; ce qui fait voir que cette impiété avoit cours dans les grandes villes, telles que Constantinople & Antioche, où le saint docteur prononçoit ses discours. On le voit toujours en garde contre les hérétiques qui nioient le libre-arbitre : c'est pour cela qu'il parle souvent de son activité, du domaine que nous exerçons sur nos actions, du droit qu'ont aux récompenses ceux qui font bien, & de la justice des châtimens à l'égard de ceux qui font mal. Cette situation de S. Chrysostome doit rendre infiniment précieux les témoignages qu'il rend aux vérités de la grace.

On peut dire que ce ſaint docteur méritoit à plus juſte titre qu'aucun autre, par l'élégance & par la beauté de ſes diſcours, le nom de Chryſoſtome qui lui a été donné. Son ſtyle eſt clair, élevé, pur, ſimple, coulant, naturel, exempt de tous ces ornemens inutiles que le mauvais goût a introduits.

Je crois pouvoir joindre à l'article de S. Chryſoſtome, la vie d'une illuſtre veuve, qui a eu avec le ſaint docteur une liaiſon très-étroite.

XII.

XVIII. Sainte Olympiade. Sa lettre à l'empereur Théodoſe.

Fl. tom. V. l. xxj. n. 40. & ſuiv.

Olympiade, née vers l'an 368, étoit d'une famille des plus conſidérables de l'empire, & par ſa nobleſſe & par ſes immenſes richeſſes. Elle perdit ſon pere & ſa mere étant encore fort jeune; mais Théodoſie, ſœur de S. Amphiloque, lui en tint lieu, en lui donnant une éducation très-chrétienne. Olympiade profita beaucoup de ſes ſoins & de ſes inſtructions. Elle avoit l'ame grande & élevée, l'eſprit juſte & pénétrant, & un courage au-deſſus de ſon ſexe. Au lieu de s'amuſer aux bagatelles & aux niaiſeries, qui ont coutume d'occuper les perſonnes de ſon ſexe & de ſon rang, elle s'appliqua à l'étude des ſciences, & ſur-tout de l'Ecriture-ſainte. Procope, gouverneur de Conſtantinople, qui étoit ſon oncle & ſon tuteur, la maria à Nébride, qui avoit été préfet de Conſtantinople. Nébride mourut après vingt mois de mariage. Olympiade, veuve à dix-ſept ans, recommandable par toutes les qualités de l'eſprit & du cœur, fut bientôt recherchée par les plus grands ſeigneurs de la cour. L'empereur Théodoſe voulut lui faire épouſer un de ſes couſins, nommé Elpide, & lui fit de grandes inſtances. Mais elle répondit: Si Dieu avoit voulu que je vécuſſe dans le mariage, il ne m'auroit pas ôté mon mari: il ne m'a pas jugée propre à cet engagement, puiſqu'il m'a remiſe en liberté. L'empereur piqué de ſon refus, ordonna que tous ſes biens fuſſent en la garde du préfet de Conſtantinople, juſqu'à ce qu'elle eût trente ans. Le préfet qui vouloit la faire conſentir à un nouveau mariage, ne lui permettoit pas de voir les évêques, ni d'aller à l'égliſe.

Olympiade rendit graces à Dieu de l'avoir déchargée de ses richesses, & elle en remercia l'empereur en ces termes: Vous avez fait paroître envers moi, seigneur, une bonté digne d'un empereur & d'un évêque, en me déchargeant du pesant fardeau de mes biens dont j'étois embarrassée; vous ferez encore mieux, si vous les faites distribuer aux églises & aux pauvres. Car il y a long-tems que j'appréhende les mouvemens de vanité que peut causer cette distribution, & que je crains que l'embarras de ces biens temporels ne m'empêche de rechercher, autant que je le dois, les véritables richesses.

XIX. Ses grandes vertus. Sa charité & ses aumônes immenses.

Théodose touché de cette réponse, & informé de la vie sainte & pénitente de cette jeune veuve, la rétablit dans tous ses biens, & la laissa vivre en liberté. Olympiade ne se servit de sa liberté que pour avancer à grands pas dans la perfection chrétienne. Quoique d'une complexion foible & délicate, elle pratiqua les exercices de la pénitence la plus austere. La vie dure qu'elle mena, lui causa des maladies qui la faisoient vivre dans des douleurs continuelles. Elle n'interrompoit jamais ses jeûnes & ses veilles, & elle joignoit aux plus étonnantes rigueurs de la pénitence, une humilité qui lui cachoit à elle-même toutes ses vertus. Ses habits étoient si pauvres, qu'à peine les mendians les auroient voulu ramasser. Sa priere étoit si continuelle, qu'elle n'étoit pas plus interrompue la nuit que le jour. Son cœur étoit pénétré de componction, & ses ieux étoient une source intarissable de larmes. Elle avoit la douceur & la simplicité d'un enfant: elle ne parloit jamais au desavantage du prochain: elle s'abbaissoit avec un profond respect devant les saints évêques, honoroit les prêtres, chérissoit les solitaires, aimoit les vierges, secouroit les veuves, assistoit les orphelins & les vieillards, visitoit les malades, pleuroit avec les pécheurs, tâchoit de contribuer à la conversion de ceux qui s'éloignoient de Dieu. Elle avoit une compassion tendre pour tous les indigens: elle instruisoit dans la foi plusieurs femmes mariées à des infideles, & leur fournissoit de quoi vivre. Elle affranchit un très-grand nombre d'esclaves: elle ornoit les églises

de tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſervice des autels : elle donnoit aux monaſteres, aux hôpitaux, aux priſonniers, & ſur-tout aux exilés : elle fourniſſoit aux dépenſes que l'on faiſoit pour la converſion des infideles : elle envoyoit de grandes ſommes aux évêques qui bâtiſſoient de nouvelles égliſes. Ceux de Perſe même s'en reſſentirent. Elle répandoit ſes aumônes par toute la terre, dans les villes, dans les campagnes, dans les îles, dans les déſerts. Sa charité étoit ſans bornes ; & S. Chryſoſtome crut devoir l'avertir de régler ſes largeſſes ſur les beſoins réels de ceux qui lui demandoient : conſeil qui attira au ſaint évêque la haine de pluſieurs de ſon clergé.

XX. Son attachement à ſaint Chryſoſtome injuſtement perſécuté. Sa mort.

Nectaire, prédéceſſeur de S. Chryſoſtome ſur le ſiege de Conſtantinople, avoit fait Olympiade diaconeſſe de ſon égliſe, & la conſultoit même ſur les affaires eccléſiaſtiques. S. Amphiloque, S. Grégoire de Nyſſe, S. Pierre de Sébaſte, S. Epiphane, & d'autres grands évêques, étoient fort liés avec cette veuve incomparable. Mais aucun n'eut avec elle une liaiſon ſi étroite que S. Chryſoſtome, qui fut toujours ſon guide & ſon paſteur. Elle le déchargeoit du ſoin de ſa nourriture. Il ne prenoit rien du revenu de l'Egliſe, qu'il laiſſoit aux pauvres ; & il recevoit d'elle le peu qu'il lui falloit chaque jour pour vivre, afin d'être uniquement occupé de ſon miniſtere. Pendant qu'on exécutoit l'ordre qui exiloit le ſaint évêque, il s'éleva dans l'Egliſe une grande flamme, qui en un moment embraſa le dedans & le dehors avec tous les bâtimens qui l'environnoient. Le feu pouſſé par un grand vent, prit au palais, & le conſuma tout entier en trois heures. Ce terrible embraſement fut accompagné de circonſtances, qui le firent regarder comme un effet de la vengeance divine. Les ennemis du ſaint paſteur exilé, accuſerent ſes amis d'avoir mis le feu à l'égliſe, & ſous ce prétexte en tourmenterent cruellement pluſieurs, comme nous l'avons dit, en parlant de S. Tigre & de S. Eutrope. Sainte Olympiade fut enveloppée dans cette perſécution. Mais comme elle fit voir l'injuſtice d'une ſi atroce accuſation, on l'abandonna, & on ſe borna à la preſſer de communiquer avec

l'évêque intrus. Elle répondit : Quelque chose qu'il faille souffrir, je n'embrasserai jamais sa communion. On la condamna à une amende de deux cens livres pesans d'or. Mais rien ne put lui faire abandonner son saint pasteur injustement persécuté. Elle fut obligée de changer souvent de demeure, parce qu'on la recherchoit par-tout en haine de saint Chrysostome, à qui elle fut toujours unie. Dans toutes ces traverses, après Dieu elle n'avoit pas de plus douce consolation, que celle qu'elle recevoit des lettres du saint évêque exilé. Il nous en reste dix-sept qui lui sont adressées. On y voit que quelque grande que fût l'affliction de cette sainte veuve, de se voir ainsi obligée de mener une vie errante & privée de la présence de son guide, elle étoit encore plus touchée des maux de l'Eglise, & du scandale que causoit par-tout cette conduite des évêques. Sainte Olympiade survécut à S. Chrysostome; mais on ne sait pas le tems qui mit fin à sa pénitence & à ses souffrances, & qui couronna ses mérites. (*b*)

ARTICLE II.

S. Jérôme.

I.

I. Sa naissance & son éducation.

Ceill. t. X ch. viij.

Baillet, Vies des SS. au 30 Septembre.

Fl. tom. IV. l. xvij. n. 3 & suiv.

AN 340.

JErôme naquit à Stridon en Dalmatie vers l'an 340, (*c*) de parens Chrétiens & riches. Son pere, nommé Eusebe, persuadé que la bonne éducation qu'on donne à ses enfans est l'héritage le plus précieux qu'on puisse leur laisser, s'appliqua lui-même à former Jérôme à la piété. Voyant qu'il avoit d'heureuses dispositions pour les sciences, il l'envoya à Rome, où Jérôme fit de grands progrès dans les lettres humaines & dans l'éloquence. Mais comme il n'étudioit point par esprit de piété & de religion, Dieu permit, pour l'humi-

(*b*) [Les Grecs honorent sa mémoire le 25 Juillet. Le martyrologe Romain moderne marque sa fête au 17 Déc.]

(*c*) [Ou, selon M. Fleury, 330. Selon D. Ceiller, 331. Selon M. Baillet, 331. Les sentimens sont partagés.]

lier,

lier, qu'il tombât dans des fautes considérables. Il amassa à Rome une bibliotheque choisie avec beaucoup de soin & de travail, & il vint ensuite dans les Gaules, où il vit tous ceux que leur science & leur piété rendoient recommandables. Ce fut dans ce voyage que Dieu lui fit connoître la nécessité de joindre la piété à la science; la seconde sans la premiere n'étant capable que de faire tomber dans toutes sortes d'égaremens. Jérôme docile à la voix de Dieu, fit servir ses talens à la gloire de celui de qui il les avoit reçus.

II. Son baptême. Sa piété.

Il retourna à Rome, où il fut baptisé dans un âge mûr, & après avoir connu toute l'étendue des devoirs d'un Chrétien. Rome ne fut plus pour lui une ville de dissipation & une occasion de chûte. Il fut solitaire au milieu du monde, & innocent au milieu de la corruption. Tous les dimanches il alloit visiter les reliques des martyrs: il demandoit à Dieu, par leur intercession, l'esprit de foi & de vérité dont ils avoient été animés. Ensuite il alla à Aquilée, & se retira dans la maison des ecclésiastiques, qui vivoient dans une piété éminente sous la conduite de S. Valérien. Il en sortit, parcourut plusieurs provinces, & se retira l'an 374 dans le désert de Chalcide en Syrie.

III. Sa retraite. Ses austérités. Il est élevé au sacerdoce.

C'étoit une vaste solitude brûlée par les ardeurs du soleil, & qui étoit néanmoins habitée par quelques solitaires, que l'amour de la pénitence y avoit conduits. Jérôme effrayé des jugemens de Dieu, chercha dans cette affreuse retraite à prévenir les rigueurs de la justice divine. Livré aux jeûnes & aux veilles, il croyoit entendre le son de la trompette qui doit faire sortir les morts de leurs tombeaux; & cette seule pensée le saisissoit d'effroi. Son imagination vive & les tentations qu'il éprouvoit, ne servoient pas peu à augmenter son trouble. Il redoubloit ses jeûnes, & adressoit à Dieu de fréquentes prieres: il ajouta à ses mortifications l'étude de l'hébreu, qu'il regardoit comme très-capable de l'humilier par les difficultés qu'il y trouvoit. La persécution que quelques moines schismatiques exciterent contre lui, le fit errer de solitude en solitude, visitant tous ceux qu'une grande vertu avoit rendus recommandables. Etant à Antioche l'an 377,

Paulin l'ordonna prêtre malgré lui; mais Jérôme ne voulut demeurer attaché à aucune église, & son humilité ne lui a jamais permis d'exercer les fonctions du sacerdoce. Etant venu à Constantinople, il étudia sous S. Grégoire de Nazianze l'Ecriture-sainte, qui faisoit de plus en plus ses chastes délices. Il alla à Rome en 382, & le pape Damase le retint auprès de lui. Il étoit principalement occupé à répondre à ceux qui le consultoient sur l'Ecriture, ou sur quelque question de morale; & c'est ce qui a produit la plûpart de ses lettres.

IV. Il se fixe à Bethléhem. Ses vertus. Sa mort.

Après la mort du pape Damase, S. Jérôme ne resta point à Rome. La réputation de sa doctrine avoit excité la jalousie de plusieurs du clergé; & sa liberté à reprendre leurs vices, lui avoit attiré leur haine. C'est ce qui l'obligea de retourner en Palestine, où il avoit déjà fait quelque séjour. Il emmena avec lui Paulinien son frere, encore jeune, & quelques autres moines; & ayant visité les monasteres d'Egypte, & écouté à Alexandrie les leçons que Didyme l'aveugle y donnoit sur l'Ecriture-sainte, il alla à Jérusalem, & fixa sa demeure à Bethléhem. Il conduisoit les monasteres que sainte Paule y avoit fait bâtir. Il instruisoit aussi de jeunes enfans qu'on lui avoit donnés à élever dans la crainte de Dieu. Il fut ensuite éprouvé par diverses contradictions, & purifié par de grandes maladies. Il en fut sur-tout attaqué violemment les dernieres années de sa vie; & il les accepta avec le même esprit de pénitence & de foi, qui l'avoit soutenu dans toutes ses autres afflictions. Souffrons, disoit-il, tant qu'il plaira au Seigneur; trop heureux, s'il fait servir mes souffrances à l'expiation de mes péchés. Ses amis & ses disciples étant venus peu de tems avant sa mort lui rendre les derniers devoirs, il les reçut avec un visage serein, & leur dit: Venez-vous, mes amis, m'annoncer qu'il faut partir? Que cette nouvelle m'est agréable! Voici donc le moment précieux qui va me rendre libre pour toujours. La mort n'est affreuse que pour les méchans: depuis que Jesus-Christ a voulu la souffrir, elle plaît même au milieu des tourmens. Voulez-vous la trouver telle que je la dépeins? Faites pénitence, mortifiez vos sens,

haïssez-vous vous-mêmes, détachez-vous de tout, n'aimez que Jesus-Christ, & vous éprouverez un jour combien il est doux de mourir, quand on a su bien vivre. Tels furent les sentimens dans lesquels S. Jérôme remit son ame à Dieu l'an 420, étant âgé de quatre-vingts ans. (*d*)

I I.

Ce saint docteur a été haï durant sa vie par les hérétiques, par les moines, & par les ecclésiastiques déréglés, parce qu'il combattoit les erreurs des uns, & les vices des autres; il a au contraire été aimé & admiré par les saints qui ont honoré sa vertu, & qui ont applaudi aux ouvrages qu'il fit pour l'utilité de l'Eglise. Ils ont continué de le louer après sa mort, & l'Eglise a eu pour lui tout le respect qu'elle rend à ses docteurs & à ses peres; au lieu que beaucoup d'hérétiques de ces derniers tems en ont parlé avec un extrême mépris. Il faut au reste avouer qu'il a eu même des personnes de piété pour adversaires, & que ce qu'ils ont dit contre lui n'a pas été absolument sans fondement, à cause de quelques défauts mêlés parmi ses grandes vertus. Ayant une imagination vive, un génie grand, élevé, plein de feu, plutôt d'un orateur que d'un historien ou d'un critique, il a été quelquefois peu exact à rapporter les choses comme elles étoient, suivant plutôt l'idée qu'il en avoit conçue, que la simple vérité. Il se laisse encore assez souvent aller à sa chaleur & à sa promptitude naturelle. Il n'a point évité le malheur commun à presque tous les hommes, de se laisser prévenir par ceux en qui il avoit de la confiance, ce qui l'a engagé à parler de S. Chrysostome autrement qu'il ne devoit. A l'égard des méchans mêmes, il n'a pas toujours montré la même équité que S. Augustin, à discerner ce qu'il y avoit de bon en eux, de ce qui étoit blâmable. Quiconque l'a eu pour adversaire, a presque toujours été le dernier des hom-

V. Son caractere.

(*d*) [Ou, selon M. Fleury, quatre-vingts dix ans, selon que l'on place sa naissance en 330 ou en 340. Il mourut le 30 Septembre, qui est le jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. *Baillet, Vies des Saints, au 30 Septembre.*]

mes. Il avoit dans son caractere quelque chose d'aigre & de chagrin, qui faisoit peine à ses meilleurs amis. Au reste, plus on exagérera les défauts de S. Jérôme, plus on prouvera qu'il a eu de grandes vertus, puisqu'elles doivent avoir couvert & effacé tout ce qu'il y avoit en lui de défectueux. Les services qu'il a rendus à l'Eglise par ses ouvrages, ne sont pas précisément des vertus, & ce n'est pas ce qu'on doit principalement opposer à ceux qui osent juger ce grand homme avec trop de sévérité. Aquila, Symmaque & Théodotion ont traduit l'Ecriture comme lui, & ces demi-Juifs n'ont pas laissé d'être réprouvés, parce qu'ils n'ont aimé que l'écorce de l'Ecriture, sans y apprendre la vraie foi & la vraie piété. Mais les mortifications incroyables qu'il a pratiquées, son amour pour la retraite & pour la pauvreté, lorsqu'il avoit pour lui toute la faveur du pape Damase, & qu'il pouvoit disposer des richesses de sainte Marcelle & de sainte Paule, le soin qu'il a eu de fuir ceux qui l'honoroient le plus, l'humilité profonde qui l'a toute sa vie éloigné de l'autel, sont des vertus qui ne se rencontrent gueres que dans les saints. Son zele pour la vérité paroît très-grand, & doit être regardé comme l'effet d'une ardente charité. S. Augustin l'appelloit un saint homme & un homme admirable, dont le cœur lui paroissoit si rempli d'amour & de zele pour la gloire de Jesus-Christ, qu'il ne craint point de le comparer à celui de S. Paul.

III.

VI. Ses travaux sur l'Ecriture-sainte. Il corrige la version latine de l'ancien Testament.

S. Jérôme fut suscité de Dieu pour travailler sur l'Ecriture, & pour en renouveller par toute l'Eglise le goût & l'intelligence. Les Catholiques jouissant d'une profonde paix à la fin du regne de Théodose, il étoit naturel qu'ils songeassent à mettre leurs titres en ordre, & à les rendre aussi clairs & aussi intelligibles qu'il étoit possible. Admirons comment Dieu avoit permis que des écrits dont il est lui-même l'auteur, fussent dans l'état où les trouva S. Jérôme, quand il commença à s'appliquer à cet important travail. On se servoit de la [version] italique, qui étoit une assez mauvaise traduction des

Septante, dont la version, quoique infiniment respectable, s'éloigne de l'hébreu en plusieurs endroits. On s'étoit accoutumé à l'italique : & des personnes d'ailleurs fort éclairées, cherchoient des sens mystiques dans des paroles où ils n'en auroient point trouvé, s'ils eussent connu le texte original. S. Jérôme commença par sentir la nécessité de bien posséder la langue hébraïque. Il s'informa par-tout de qui il pourroit l'apprendre, & il fut étonné de ne trouver personne dans l'église qui la connût assez pour la lui pouvoir enseigner. Il fut obligé d'avoir recours à un Juif, & de se rendre son disciple. Il travailla ensuite infatigablement à éclaircir les difficultés de l'Ecriture, & à en inspirer l'amour par-tout où il alloit. Il fit à Rome des conférences qui furent très-goûtées. Des dames illustres témoignerent beaucoup de zele pour encourager S. Jérôme dans ce travail, & lui proposerent beaucoup de difficultés, qui obligerent ce grand homme de s'y consacrer entiérement. Le pape Damase prit aussi à cœur cette bonne œuvre, & empêcha que S. Jérôme ne l'abandonnât, étant rebuté par les contradictions qu'une si louable entreprise lui avoit attirées. Dieu la bénit si visiblement, que ceux mêmes qui l'avoient d'abord blâmée, à la fin y applaudirent, & profiterent des travaux de S. Jérôme.

Avant que de traduire l'Ecriture-sainte sur l'hébreu, le saint docteur avoit long-tems auparavant donné en latin une version corrigée avec soin sur les Septante, non de l'édition commune qui étoit pleine de fautes, mais de celle qu'Origene avoit mise dans ses héxaples, qui étoit beaucoup plus correcte, & dont on se servoit dans le chant des offices divins des églises de Palestine. On ne sait point s'il renferma dans sa version latine tous les livres de l'ancien Testament.

VII. Il donne une nouvelle traduction latine de l'ancien Testament, & corrige la version latine du nouveau.

Quelques soins que S. Jérôme se fût donnés pour corriger la Bible latine sur le grec des Septante, tel qu'il se trouvoit dans les héxaples d'Origene, il crut devoir faire plus, & recourir à la source. En effet, la version des Septante ne se trouvoit presque plus parmi les Grecs dans toute sa pureté, & telle que ces habiles traducteurs l'avoient faite. Comme il y en

avoit autant d'exemplaires différens que de provinces chrétiennes, cette version ancienne & commune autrefois à toutes les églises, s'y trouvoit visiblement corrompue & altérée. Les exemplaires de la Bible n'étoient pas moins différens entre eux chez les Latins que chez les Grecs; ensorte que les plus savans d'entre eux souhaitoient ardemment une nouvelle traduction. S. Jérôme ne s'assujettit point dans la version qu'il donna, à l'ordre que les livres saints tiennent dans nos Bibles, ni au tems qu'ils ont été écrits; mais il se régla dans ce travail sur le desir de ses amis. Il les commença par les livres des Rois, & les finit par les cinq livres de Moyse, Josué, les Juges, Ruth. Il n'y avoit pas moins de différence dans les traductions latines du nouveau Testament, que dans celles de l'ancien, & on pouvoit dire qu'il y avoit presque autant de versions différentes, que de manuscrits répandus dans l'Eglise. On avoit même confondu tous les évangélistes, en n'en faisant qu'un des quatre, & en rapportant à l'un ce que disoient les autres. Le pape Damase engagea donc S. Jérôme à revoir le nouveau Testament sur le grec, pour en ôter toutes les fautes qui s'étoient glissées dans les versions latines. Outre l'autorité si respectable qui lui avoit imposé ce travail, il sentoit que la vérité ne peut gueres subsister avec tant de variations & de diversités dans les textes. Car, disoit-il, s'il faut nécessairement se déterminer entre les exemplaires latins, lequel choisirons-nous, pour en faire la regle de notre foi, puisqu'il s'en trouve aujourd'hui tant de différens? Pourquoi en recourant au texte grec, qui est l'original, ne pourroit-on pas rétablir ce que l'ignorance ou la négligence des copistes ont si fort altéré? S. Jérôme se borna à revoir sur le grec les évangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc & de S. Jean, les seuls qu'il reconnoissoit comme nous pour authentiques. Il les corrigea sur les plus anciens manuscrits grecs, auxquels il se conforma tellement en tout, qu'il ne changea que ce qui lui parut en altérer le sens. Il adressa son ouvrage au pape Damase, en joignant à l'exemplaire qu'il lui présenta, dix tables qu'Ammonius d'Alexandrie, & à

ſon exemple Euſebe de Céſarée, avoient faites en grec, pour trouver tout-d'un-coup le rapport ou la différence qu'il y a entre les évangéliſtes.

VIII. Succès des travaux de S. Jérôme ſur l'ancien Teſtament.

S. Jérôme, en travaillant ſi utilement pour l'Egliſe, trouvoit beaucoup d'oppoſition de la part de ſes envieux & de ſes ennemis, qui toutefois cédant aux remords de leur conſcience, liſoient en ſecret ſes traductions, tandis qu'ils les déchiroient en public. C'eſt ce qui obligeoit ce pere de s'écrier avec le prophete: Seigneur, défendez-moi contre la médiſance & l'injuſtice. Il ſe plaint ſouvent des calomnies dont on le chargeoit, pour avoir ou traduit ou revû les textes de l'Ecriture. S. Auguſtin qui avoit prévû ces contrariétés, lui avoit conſeillé en ami de diſcontinuer les traductions qu'il avoit commencées ſur l'hébreu, & de ſe contenter de revoir les livres de l'Ecriture ſur la verſion des Septante: mais lorſqu'il eut vû les raiſons qu'en avoit eues S. Jérôme, il changea de ſentiment, & trouva que ſes traductions ſur l'hébreu ne pouvoient qu'être utiles, puiſqu'il y corrigeoit divers endroits corrompus par les Juifs, & qu'il y en mettoit d'autres qu'ils avoient malicieuſement ſupprimés. S. Auguſtin ne fut pas le ſeul qui reconnut l'utilité des verſions de S. Jérôme ſur l'hébreu. D'autres perſonnes très-reſpectables les reçurent avec joie. Les égliſes d'Eſpagne voulurent les avoir, & Lucinius de Bétique, pour s'en procurer plutôt des exemplaires, & en plus grand nombre, lui envoya ſix copiſtes; enſorte que dès l'an 394 on avoit en Eſpagne tout l'ancien Teſtament traduit de l'hébreu, excepté l'Octateuque, [c'eſt-à-dire, les huit premiers livres,] dont S. Jérôme n'avoit pas encore achevé la traduction, lorſque Lucinius lui envoya des copiſtes, & qui ne fut achevé que vers l'an 404. Dans une lettre écrite l'an 403, S. Auguſtin témoigne qu'un évêque d'Afrique faiſoit lire publiquement dans l'égliſe la verſion que S. Jérôme avoit faite ſur l'hébreu. Ce qu'en dit Gennade de Marſeille, qui écrivoit dans le cinquieme ſiecle, ne nous permet pas de douter qu'elle ne fût dès-lors en uſage dans les égliſes de France. Dans le ſiecle ſuivant, elle étoit auſſi commune à Rome que l'ancienne vulgate, & marchoit

Pſ. cxix. 2.

de pair avec elle. C'est ce que nous apprenons de S. Grégoire le grand, qui vivoit à la fin du sixieme siecle. La version de S. Jérôme prit bientôt le dessus, & elle fut la seule dont on se servit dans toutes les églises du monde, parce qu'elle passoit pour la plus exacte & la plus claire. C'est ce que témoigne S. Isidore de Séville, qui écrivoit au commencement du septieme siecle.

IX. Ce que c'est que notre version vulgate de l'ancien Testament.

Mais à mesure que les exemplaires de cette version se sont multipliés, il y est survenu divers changemens par la négligence & par la faute des copistes. On travailla sous Charlemagne à rendre à cette version sa premiere pureté; & quoiqu'on y ait plusieurs fois travaillé depuis, on doit dire que les exemplaires dont on se sert aujourd'hui dans l'Eglise sous le nom de *Vulgate*, ne sont pas entiérement conformes à la version originale de S. Jérôme, quoique ce soit la même, aux petits changemens près qui s'y sont glissés par la succession des tems. Les livres où l'on trouve plus de différence entre notre vulgate & la version originale de saint Jérôme, sont les livres des Rois & des Proverbes, où il est resté quelque chose de l'ancienne vulgate. Il faut aussi remarquer que les livres de l'ancien Testament, tels que nous les lisons dans notre vulgate, ne sont pas tous de la traduction que S. Jérôme en avoit faite sur l'hébreu: les pseaumes y sont suivant [l'ancienne] vulgate que ce pere avoit revue exactement, & réformée sur le grec des héxaples d'Origene: les livres de Tobie & de Judith, quoique non compris dans le canon des Hébreux, [mais écrits en chaldéen,] sont de la version de S. Jérôme. Les additions au livre d'Esther & de Daniel, les livres de Baruch, de la Sagesse, de l'Ecclésiastique, & des Machabées, [écrits en grec,] sont de l'ancienne version vulgate. Tout le reste de l'ancien Testament est de la version que S. Jérôme a faite sur l'hébreu.

X. Succès des travaux de S. Jérôme sur le nouveau Testament. Ce

La version que fit ce pere des quatre Evangiles (e) par ordre du pape Damase, n'eut pas moins de succès. Saint Augustin rendit de très-grandes actions de graces à Dieu de ce que S. Jérôme avoit entrepris une chose si utile; jugeant qu'il

(e) [Ou plutôt, la révision qu'il fit de la version latine sur le texte grec.]

qu'il avoit très-bien réussi dans ce travail, puisqu'il n'y avoit presque aucun endroit où l'on ne vît qu'il suivoit le grec. Que s'il y en a eu quelques-uns, ajoute-t-il, où S. Jérôme se soit effectivement trompé; qui peut être assez déraisonnable pour ne pas pardonner aisément quelques défauts à un ouvrage si utile, & qu'on ne sauroit assez louer? Il assure qu'il avoit lui-même confronté cette version sur le grec, & soutient que ceux qui voudront l'attaquer, se convaincront aisément par eux-mêmes de sa fidélité & de sa pureté, s'ils veulent prendre la peine de la comparer avec le texte original. Ce que ce pere avoit fait sur le nouveau Testament, fut mieux reçu que sa version de l'ancien Testament sur l'hébreu; & S. Jérôme trouva moins de censeurs qu'il n'avoit cru. Ce fut apparemment parce que le grec étant une langue entendue d'un grand nombre de personnes, il étoit aisé de vérifier les changemens que S. Jérôme avoit faits en revoyant les versions latines sur le grec: ce qu'on ne pouvoit pas faire si facilement à l'égard de ses versions sur l'hébreu, n'y ayant gueres alors que les Juifs qui entendissent cette langue. On continua néanmoins de lire le nouveau Testament, suivant l'ancienne vulgate; mais insensiblement elle fut réformée sur l'édition de S. Jérôme, qui devint la plus commune, & qui est aujourd'hui la seule en usage dans l'Eglise Catholique.

que c'est que notre version vulgate du nouveau Testament.

I V.

XI. Traités de S. Jérôme sur l'Ecriture en général.

S. Jérôme ne se contenta pas d'enrichir l'Eglise de cette nouvelle version de l'Ecriture, il fit encore des traités pour en applanir les difficultés, & en faciliter l'intelligence. Dans celui *des noms hébreux*, ce pere expliqua les étymologies de tous les noms propres qui se trouvent dans l'ancien & dans le nouveau Testament. Il profita de ce que Philon & Origene avoient déjà fait; il y ajouta du sien, & changea les mots altérés par les copistes, ou mal expliqués par les auteurs. Ce dictionnaire étymologique est terminé par une lettre de S. Jérôme à sainte Marcelle, où il donne l'interprétation des dix noms donnés à Dieu par les Hébreux. Le livre

intitulé, *Lieux hébreux*, est proprement d'Eusebe de Césarée. S. Jérôme n'a fait que le traduire du grec en latin, en se donnant néanmoins la liberté d'en retrancher & d'y ajouter ce qu'il voudroit. On y apprend la géographie sacrée, nécessaire pour l'intelligence de l'Ecriture-sainte; & l'on doit d'autant plus aisément ajouter foi à ce qu'Eusebe & S. Jérôme disent de la situation des lieux, qu'ayant vécu tous deux dans la Palestine, ils étoient bien informés de ce qu'ils en ont écrit. L'ouvrage intitulé, *Questions hébraïques sur la Genese*, renferme les sentimens de quelques Juifs & de plusieurs anciens interpretes Grecs & Latins, sur divers endroits de ce livre. Son but dans cet écrit est de faire voir la pureté du texte hébreu, de réfuter ceux qui le croyoient corrompu, & d'y donner les étymologies des choses, des noms & des pays marqués dans la Genese selon l'hébreu. Il promettoit de faire la même chose sur les autres livres de l'ancien Testament; mais il n'a point rempli cet engagement.

XII. Commentaires de S. Jérôme sur l'ancien & le nouveau Testament.

Nous avons plusieurs commentaires de S. Jérôme; un sur l'Ecclésiaste, qui est fait avec beaucoup de précision & de netteté, où l'auteur explique le sens spirituel & le littéral; un sur le prophete Isaïe, qu'il adressa à sainte Eustoquie. Il dit dans la préface, qu'il ne considere pas Isaïe seulement comme un prophete, mais comme un évangéliste & un apôtre, ajoutant qu'il renferme dans ses prophéties tous les mysteres du Sauveur, sa naissance d'une vierge, les merveilles de sa vie, l'ignominie de sa mort, la gloire de sa résurrection, l'étendue de son église par toute la terre. Isaïe, dit encore S. Jérôme, parle avec tant de clarté de toutes ces choses, qu'il semble plutôt composer une histoire d'événemens passés, qu'une prédiction de l'avenir. Ce pere combat l'opinion de Montan, qui s'imaginoit que les prophetes avoient parlé dans l'aliénation de l'esprit; ensorte qu'ils ne savoient ce qu'ils annonçoient; & il soutient que devant enseigner les autres, ils devoient comprendre eux-mêmes ce qu'ils avoient à leur dire.

S. Jérôme, après avoir achevé en 410 l'explication d'Isaïe, s'étoit proposé de donner de suite celle d'Ezéchiel, que

ſainte Paule & ſainte Euſtoquie lui avoient ſouvent demandée. Mais à peine avoit-il commencé à la dicter, qu'il apprit la mort de pluſieurs de ſes amis, & la nouvelle de la priſe de Rome. Sa douleur le retint long-tems dans le ſilence, croyant que c'étoit plutôt le tems de pleurer, que d'écrire. Cédant néanmoins aux inſtances d'Euſtoquie, il continua ce qu'il avoit commencé ſur Ezéchiel. Il paroît par divers endroits de ce commentaire, que S. Jérôme fut obligé de l'interrompre ſouvent, & même de quitter preſque entiérement l'étude de l'Ecriture-ſainte, à cauſe du grand nombre de perſonnes qui fuyoient de Rome pour ſe réfugier à Bethléhem, où l'on voyoit tous les jours aborder des hommes & des femmes, qui autrefois dans l'abondance de toutes ſortes de biens & de commodités, ſe trouvoient alors réduits à l'aumône. Comme il n'avoit pas le moyen de les ſoulager tous, il mêloit ſes larmes aux leurs, & leur rendoit tous les devoirs de charité qui dépendoient de lui, tâchant de réduire en pratique les paroles de l'Ecriture, & s'occupant non à écrire ſur la Religion, mais à faire de bonnes-œuvres. Le commentaire ſur Daniel eſt fort court, excepté les deux dernieres viſions du prophete, ſur leſquelles S. Jérôme s'étend davantage à cauſe de leur obſcurité. Il avertit dans la préface, qu'aucun des prophetes n'a parlé ſi clairement de Jeſus-Chriſt ; que Daniel a marqué le tems précis auquel il devoit venir, la ſuite des rois qui précéderoient ſa venue, le nombre exact des années, & les ſignes très-évidens par leſquels on pourroit le reconnoître. S. Jérôme dit encore dans ſa préface, que les égliſes liſoient les prophéties de Daniel, non ſelon les Septante, mais ſelon la verſion de Théodotion. Saint Auguſtin trouvoit ce commentaire écrit avec beaucoup de ſoin & d'érudition, & y renvoyoit ceux qui voudroient s'aſſurer que les anciens ont eu raiſon d'expliquer les quatre monarchies de Daniel par les quatre empires des Aſſyriens, des Perſes, des Macédoniens, & des Romains. S. Jérôme ne ſuivit point dans ſes commentaires ſur les douze petits prophetes l'ordre qu'ils ont dans nos Bibles ; mais il y

travailla à mesure que ses amis l'en prioient. Ils sont divisés en vingt livres. (f) Jérémie fut le dernier des prophetes que S. Jérôme entreprit d'expliquer: il ne put l'achever, & n'en expliqua que les trente-deux premiers chapitres. Il dit en général du prophete Jérémie, qu'autant il paroît aisé & simple dans ses paroles, autant il est profond par la sublimité des sens qu'elles renferment. S. Jérôme travailla aussi sur le nouveau Testament: il fit le commentaire sur S. Matthieu, divisé en quatre livres, qui n'ont qu'une seule préface. Il répondit aussi à plusieurs questions qu'on lui faisoit sur un grand nombre d'endroits difficiles du nouveau Testament; & nous avons de ce savant docteur trois livres sur l'épitre aux Galates, trois sur celle aux Ephésiens, un sur l'épitre à Philémon, & un sur celle à Tite.

V.

XIII. Autres ouvrages de S. Jérôme. Son zele contre les hérétiques

S. Jérôme a écrit un très-grand nombre de lettres, dans lesquelles on trouve plusieurs difficultés de l'Ecriture-sainte approfondies & résolues, & beaucoup de questions sur la morale, décidées avec autant de sagesse que de solidité. Il composa l'an 392 le catalogue des Auteurs ecclésiastiques, pour lequel l'histoire d'Eusebe lui a beaucoup servi. Il est le premier qui ait entrepris cet ouvrage. Il y comprit quelques Juifs & quelques hérétiques, dont il marqua les ouvrages, sans parler de leurs erreurs. Ce catalogue comprend cent trente-cinq chapitres. Dans le dernier, S. Jérôme parle de ses propres écrits. Nous avons encore de ce saint docteur une traduction de la chronique d'Eusebe, avec la continuation depuis l'an 325 jusqu'en 378. Il nous a aussi donné les vies de S. Paul hermite, de S. Hilarion, & de plusieurs personnes d'une grande sainteté avec qui il avoit été lié. Enfin il a écrit contre plusieurs hérétiques; contre Jovinien, moine de Milan, qui enseignoit que l'état du mariage étoit aussi parfait que celui de la virginité; que c'étoit une dévotion

(f) [Ce furent les premiers ouvrages sur les prophetes : il y joignit ensuite ses commentaires sur Daniel, sur Isaïe, & sur Ezéchiel.]

mal entendue que de jeûner & de s'abſtenir de certaines viandes par principe de pénitence ; que tous les péchés étoient égaux. Il combattit Vigilance, prêtre de Barcelone, qui attaquoit la vénération des reliques, l'invocation des ſaints, & qui enſeignoit d'autres erreurs qui lui étoient communes avec Jovinien. Le dialogue contre les Lucifériens fut compoſé à l'occaſion d'une diſpute élevée à Antioche entre un Lucifèrien & un Catholique. S. Jérôme fait comme s'il ne rapportoit que les actes de cette diſpute ; mais on ne peut douter qu'il n'y ait mis du ſien. Il fait l'hiſtoire du concile de Rimini, & loue très-fort la conduite de S. Athanaſe & du concile d'Alexandrie, où l'on reçut les évêques qui s'étoient laiſſé ſurprendre par une artificieuſe formule de foi. Lucifer de Cagliari qui avoit mieux aimé faire un ſchiſme que d'uſer de cette ſage condeſcendance, à l'imitation des autres confeſſeurs de la foi, avoit donné dans un moindre excès que pluſieurs de ſes ſectateurs, qui joignirent l'héréſie au ſchiſme, en ſoutenant qu'il falloit rebaptiſer les Ariens. C'eſt ce que S. Jérôme nous apprend dans ce dialogue. Ce ſaint docteur couronna tous ſes travaux pour l'Egliſe par le zele qu'il fit paroître contre l'erreur de Pélage. Il compoſa contre cet héréſiarque un dialogue, qu'il diviſa en trois livres. Il y fait parler un Catholique & un Pélagien ; il y réfute plus au long qu'il n'avoit fait dans ſa lettre à Ctéſiphon, les erreurs de Pélage. Il y marque en paſſant, que les évêques, les prêtres & les diacres portoient des habits blancs dans la célébration du ſaint ſacrifice. A la fin il dit un mot du péché originel, & emploie le paſſage de S. Cyprien. Il ſe ſert par-tout des mêmes preuves que S. Auguſtin, & le cite en ces termes : Le ſaint & éloquent évêque Auguſtin a écrit il y a long-tems à Marcellin, deux livres du baptême des enfans contre votre héréſie. On dit qu'il en compoſe encore actuellement d'autres contre vous : c'eſt pourquoi je ſuis d'avis de ceſſer ce travail, car je redirois inutilement les mêmes choſes ; ou ſi j'en voulois dire de nouvelles, cet excellent eſprit m'a prévenu en en diſant de meilleures. Telle étoit la ſincérité & l'humilité de S. Jérôme en ſon extrême vieilleſſe.

VI.

XIV. Sa dispute avec S. Augustin.

S. Augustin, en lisant le commentaire de S. Jérôme sur l'Epitre aux Galates, fut surpris de voir que lorsque S. Paul a repris S. Pierre, c'étoit une dissimulation, & que S. Paul ne croyoit pas pour cela S. Pierre repréhensible. S. Augustin écrivit à S. Jérôme, pour lui répresenter combien cette opinion étoit dangereuse, & combien il étoit à craindre qu'on n'en abusât pour ruiner toute l'autorité des Ecritures, n'y ayant rien qu'on ne pût leur attribuer, s'il étoit une fois permis de leur faire dire le contraire de ce qui y est formellement. Il le pria en même tems de corriger cet endroit, & accompagna ce charitable avis de tous les témoignages de l'amitié la plus sincere. Cette lettre ne fut pas rendue à saint Jérôme, & S. Augustin lui écrivit une seconde fois à ce sujet. Cette seconde lettre eut encore un sort plus malheureux que la premiere. Celui qui s'en étoit chargé, ne s'embarqua point; & au lieu de rendre à S. Augustin sa lettre, il en laissa prendre des copies, ensorte qu'elle se répandit à Rome & en Italie. S. Jérôme croyant que S. Augustin avoit écrit contre lui, s'en plaignit fortement, & lui manda qu'il ne devoit pas s'amuser à provoquer un vieillard comme lui, ni imiter les jeunes gens qui tâchoient de se rendre illustres, en accusant de grands hommes. S. Augustin lui répondit par une lettre, qu'on peut appeller un chef-d'œuvre de charité & d'humilité. Il dit que puisque S. Jérôme s'est trouvé offensé, il lui demande pardon. Quelque desir que j'aie, ajoute S. Augustin, d'examiner avec vous diverses difficultés avec une liberté vraiment chrétienne, pour approuver ce qui peut me paroitre solide, & vous proposer avec simplicité mes objections; si cela ne se peut pas faire sans que l'amitié en soit blessée, laissons-là toutes nos questions, pour conserver ce qui fait la vie & la santé de l'ame; donnons moins à la science qui enfle, de peur de blesser la charité qui édifie. La dispute de S. Jérôme contre Rufin faisoit trembler S. Augustin, qui voyoit à quelles extrémités pouvoient se porter des

personnes qui avoient été les plus unies. C'est ce qui l'engagea à demander à S. Jérôme de terminer leur dispute. En effet elle n'eut point de suite, & S. Jérôme ne paroît pas avoir eu dessein de la continuer : il semble même qu'il a reconnu depuis que S. Augustin avoit raison.

V I I.

XV. Son démêlé avec Rufin.

S. Jérôme & Rufin avoient été amis intimes pendant plus de vingt-cinq ans ; mais les livres d'Origene furent l'occasion d'une division qui dura jusqu'à leur mort. Rufin publia à Rome une traduction latine de l'apologie d'Origene, attribuée au martyr S. Pamphile, avec une lettre pour montrer que les ouvrages d'Origene ont été falsifiés. Il traduisit ensuite le livre des Principes avec une préface, où il dit : Je sais que plusieurs de nos freres ont desiré qu'Origene fût traduit en latin par quelques savans hommes: & en effet notre confrere (il entend S. Jérôme) ayant traduit deux homélies sur le Cantique, à la priere de l'évêque Damase, y a mis une préface si magnifique, qu'il n'y a personne à qui il ne donne envie de lire Origene, & il promet de traduire plusieurs autres de ses ouvrages. Je veux donc faire connoître cet homme que (Jérôme) appelle le second docteur de l'Eglise après les Apôtres, & dont il a traduit plus de soixante & dix homélies. Je suivrai aussi sa méthode, en supprimant ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'il a dit ailleurs touchant la foi catholique. S. Jérôme fut d'autant plus piqué des louanges que lui donnoit Rufin, qu'il voyoit que sa traduction du livre des Principes étoit fort improuvée à Rome. Il déclara que quand il avoit parlé avantageusement d'Origene, il n'avoit prétendu louer que son esprit, son érudition, ses travaux pour l'Eglise ; qu'il s'en étoit servi, comme S. Cyprien de Tertullien, sans approuver ses erreurs. Croyez-moi, ajoutoit-il en écrivant à ses amis ; j'ai bien étudié les livres d'Origene, & je sais mieux que personne combien est dangereux le poison dont ils sont infectés. S. Jérôme traduisit en même tems le livre des principes d'Origene, sans en rien

retrancher, comme avoit fait Rufin; mais y laiſſant toutes les erreurs qui y étoient, afin d'en inſpirer plus d'horreur. Nous n'avons plus cette traduction de S. Jérôme, qui irrita fort Rufin.

Le pape S. Anaſtaſe s'éleva avec zele contre celle de Rufin, comme étant capable de faire beaucoup de mal dans l'Egliſe, & d'infecter les fideles d'une mauvaiſe doctrine. Rufin qui s'étoit retiré à Aquilée, envoya à Rome ſa profeſſion de foi, que S. Jérôme trouva inſuffiſante. Rufin fit ſon apologie, dans laquelle il s'éleve avec force contre S. Jérôme, qui ne répondit pas avec moins de vivacité. S. Auguſtin, à qui S. Jérôme avoit envoyé ſon dernier écrit contre Rufin, lui répondit en des termes qui nous apprennent ce que nous devons penſer de cette diſpute. J'ai lû avec douleur votre écrit, en voyant deux perſonnes autrefois ſi unies, être maintenant ſi diviſées. En le liſant, j'ai ſenti mon cœur ſaiſi de douleur & de crainte. Que ſeroit-ce donc ſi je voyois ce que l'autre a écrit contre vous? Combien doit-on peu compter ſur les amitiés humaines, en voyant ce qui eſt arrivé entre deux hommes, en qui l'on admiroit une union ſi chrétienne? Si je pouvois vous trouver quelque part l'un & l'autre, je me jetterois à vos pieds, dans le tranſport de ma douleur, je les arroſerois de mes larmes, & je vous conjurerois avec tout ce que j'ai de tendreſſe & de charité pour vous, de ne pas répandre l'un contre l'autre des écrits qu'on ne pourra plus ſupprimer, & qui par cela ſeul feront un obſtacle éternel à votre réunion. Je vous repréſenterois ce que chacun de vous ſe doit à lui-même, ce que vous vous devez l'un à l'autre, & ce que vous devez à tous les fideles, & ſur-tout aux foibles pour qui Jeſus-Chriſt eſt mort, & à qui vous donnez ſur le théâtre de cette vie un ſpectacle ſi digne de larmes. Soit qu'une lettre ſi ſage eût fait impreſſion ſur l'eſprit de S. Jérôme, ſoit qu'il eût réſolu lui-même de s'en tenir à ſa derniere réplique, il n'écrivit plus rien dans la ſuite contre Rufin.

S. Jérôme a pu faire des fautes dans la maniere dont il s'eſt conduit dans cette diſpute: mais ſon zele contre les erreurs répandues dans les livres d'Origene, eſt très-digne de louanges.

ges. Le Pélagianisme qui y a sa source, & qui parut dans l'église avant la mort de S. Jérôme, ne justifie que trop le zele de ce grand homme.

VIII.

Nous trouvons dans les lettres de S. Jérôme les vies de plusieurs personnes recommandables par leur piété, avec qui cet illustre docteur avoit été étroitement lié. J'en rapporterai ici quelques traits.

XVI. Vies de plusieurs saintes, écrites par S. Jérôme. Sainte Marcelle & sa famille.

Fl. tom. IV. l. xviij. n. 20.

Sainte Marcelle, sainte Aselle sa sœur, & sainte Albine leur mere, étoient autant illustres par leur piété que par leur noblesse. Elles méditoient sans cesse les saintes Ecritures, & consultoient S. Jérôme sur les endroits les plus difficiles. Marcelle demeura veuve le septieme mois après ses nôces, & ne voulut pas s'engager dans un nouveau mariage, quoiqu'on lui proposât les partis les plus avantageux. Pendant sa longue viduité, elle se conduisit toujours d'une maniere irréprochable. Elle se retira dans une maison de campagne près de Rome, où elle pratiqua long-tems la vie monastique avec sa fille la vierge Principia, & leur exemple produisit à Rome un grand nombre de monasteres d'hommes & de filles. C'étoit S. Athanase qui pendant son séjour à Rome, avoit inspiré le goût de la piété à Marcelle, alors encore fort jeune, qui y fit toujours depuis de nouveaux progrès. (*g*)

XVII. Sainte Paule & sa famille.

Ibid. n. 21.

Sainte Paule, amie de sainte Marcelle, étoit d'une des plus illustres maisons de Rome. Sa mere descendoit des Scipions & des Gracques. Elle eut quatre filles, dont la premiere fut Bléfilla, qui demeura veuve à vingt ans, qui étudia l'Ecriture sous S. Jérôme, & mourut fort jeune. La seconde fut Pauline, qui épousa Pammachius, cousin de sainte Marcelle, de la famille Furia, qui comptoit plusieurs consuls entre ses ancêtres. Pauline mourut avant lui; & Pammachius se trouvant veuf sans enfans, se consacra tout entier au

(*g*) [On croit qu'elle mourut le 30 Août 410: sa fête est remise au 31 Janvier à l'occasion du transport que l'on fit de son corps cinq mois après sa mort, pour le mettre dans un lieu plus décent.]

service de Dieu & aux bonnes œuvres, embrassa la vie monastique, & employa tout son bien à secourir les pauvres dans un hôpital qu'il établit près de Rome. La troisieme fille de sainte Paule fut Eustoquie, qui ne la quitta jamais, & demeura vierge. La quatrieme fut Rufine, qui épousa Aléthius, du rang des Clarissimes. Le fils de sainte Paule, qui fut le dernier de ses enfans, s'appelloit Toxotius comme son pere. Il épousa Léta, fille d'Albin, païen & pontife des idoles, mais qui se convertit dans sa vieillesse, ayant été instruit par sa fille & par son gendre. Du mariage de Toxotius & de Léta naquit la jeune Paule, au sujet de laquelle S. Jérôme écrivit à Léta une instruction sur la maniere de l'élever chrétiennement. Telle fut la famille de sainte Paule.

XVIII.
Elle visite les saints lieux.
Ibid. n. 37.

Elle quitta Rome pour aller visiter les plus saints monasteres. Elle étoit montée sur un âne, au lieu d'être portée par ses eunuques comme autrefois. Elle traversa la Syrie & vint à Sidon: elle entra à Sarepta dans la petite tour d'Elie. A Césarée, elle vit la maison du centenier Corneille changée en église. Le gouverneur de Palestine qui connoissoit sa famille, envoya des officiers pour lui préparer un palais; mais elle aima mieux une pauvre cellule. Elle visita tous les saints lieux avec tant de piété, qu'elle ne pouvoit quitter les premiers, que par l'empressement de voir les autres. Prosternée devant la croix, elle y adoroit le Sauveur comme si elle l'y eût vu attaché. Entrant dans le sépulcre, elle baisoit la pierre que l'ange avoit ôtée pour l'ouvrir, & sur-tout le lieu où le corps du Sauveur avoit été mis: au mont de Sion, on lui montra la colomne où il avoit été attaché pendant la flagellation, encore teinte de son sang, & soutenant alors la galerie d'une église. On la mena dans l'endroit où le saint-Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Après avoir distribué des aumônes à Jérusalem, elle prit le chemin de Béthléhem, & vit en passant le sépulcre de Rachel. Etant entrée dans la caverne où le Sauveur étoit né, elle croyoit y voir l'enfant Jesus adoré par les mages & par les pasteurs. Elle vit à Bethphagé le sépulcre de Lazare, & la maison de Marthe & de Marie. Elle entra à Sichar dans l'église bâtie

ſur le puits de Jacob, où le Sauveur parla à la Samaritaine. Elle vit à Samarie le ſépulcre de S. Jean-Baptiſte, où elle fut épouvantée de la tyrannie que le démon exerçoit ſur les poſſédés qu'on y amenoit pour être délivrés.

Sainte Paule accompagnée de ſa fille Euſtoquie & de pluſieurs autres vierges, paſſa enſuite en Egypte. Elle alla au déſert de Nitrie, où Iſidore, évêque d'Hermopole & confeſſeur, vint au-devant d'elle avec une multitude innombrable de moines : elle viſita les plus célebres ſolitaires, entra dans leurs cellules, ſe proſterna à leurs pieds; & elle ſeroit volontiers demeurée dans ce déſert avec ſes filles, ſi l'amour des ſaints lieux ne l'en eût rappellée. Elle revint donc en Paleſtine, & s'établit à Bethléhem, où elle demeura trois ans dans un petit logement juſqu'à ce qu'elle fit bâtir des cellules, des monaſteres & des maiſons d'hoſpitalité près du chemin, pour recevoir les étrangers. Ce fut-là qu'elle paſſa le reſte de ſes jours appliquée à l'étude des ſaintes Ecritures, & à toutes ſortes de bonnes œuvres. (*h*)

XIX. Elle viſite les ſolitaires, & ſe retire à Bethléhem. *Ibid.*

Saint Jérôme nous a encore fait connoître deux illuſtres veuves, Lea & Fabiole, & ſainte Aſelle vierge. Lea gouvernoit un monaſtere de vierges, qu'elle formoit plus par ſon exemple que par ſes paroles. Son habit étoit pauvre, ſa nourriture étoit ſimple, & ſes prieres ſi continuelles, qu'elle paſſoit ſouvent les nuits dans ce ſaint exercice. Sa profonde humilité la faiſoit paroître la ſervante de toutes, elle qui avoit eu autrefois un grand nombre d'eſclaves. (*i*)

XX. Sainte Lea & ſainte Aſelle. *Fl. tom. IV. l. xviij. n. 21.*

Aſelle avoit été conſacrée à Dieu dès l'âge de dix ans. A douze, elle s'enferma dans une cellule, couchant ſur la terre nue, ne vivant que de pain & d'eau, jeûnant toute l'année, & paſſant ſouvent deux ou trois jours ſans manger, & en carême, les ſemaines entieres. A l'âge de cinquante ans, ſes auſtérités n'avoient point encore altéré ſa ſanté. Elle travail-

(*h*) [Elle mourut en 404 le 26 Janvier, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire : & comme ce fut au ſoir, quelques-uns ont différé ſa fête au 27.]

(*i*) [Elle mourut vers l'an 384 : ce n'eſt que depuis le ſeizieme ſiecle qu'on a inſéré ſon nom dans les martyrologes; elle s'y trouve au 22 Mars.]

loit de ses mains, & ne sortoit que pour aller à l'église. Elle n'avoit jamais parlé à aucun homme, & à peine sa sœur sainte Marcelle la voyoit-elle. Sa vie étoit simple & uniforme, & elle gardoit au milieu de Rome la plus parfaite solitude. (j)

XXI. Sainte Fabiole. Ibid.

Fabiole étoit de l'illustre famille Fabia. Elle avoit épousé un homme si corrompu, qu'elle se crut obligée de le quitter. Mais se trouvant encore jeune, elle usa de la liberté que lui donnoient les loix civiles, & se remaria à un autre. Après la mort de ce second mari, elle rentra en elle-même, & fit une pénitence publique de cette faute. La veille de Pâques, elle se présenta à la basilique de Latran avec les pénitens, les cheveux épars, & dans le triste état des autres, tirant les larmes des ieux de l'évêque, des prêtres, & de tout le peuple : elle demeura hors de l'église jusqu'à ce que l'évêque l'y rappellât, comme il l'en avoit chassée : ensuite elle vendit tout son bien, & fut la premiere qui établit à Rome un hôpital de malades, où elle les servoit de ses propres mains. (k)

IX.

XXII. Sainte Mélanie & sa famille. Fl. tom. IV. l. xvij. n. 4. & suiv.

Je crois pouvoir joindre à ces illustres saintes, la célebre Mélanie, à qui S. Jérôme, S. Augustin & S. Paulin ont donné les plus grands éloges.

Mélanie étoit petite-fille de Marcellin, qui avoit été consul. Elle perdit en un an deux de ses enfans & son mari. Elle n'avoit alors que vingt-deux ans. Elle souffrit ces pertes avec une foi si vive, qu'elle ne répandit pas une seule larme. Se voyant libre, elle quitta le fils unique qui lui restoit encore enfant, & qui fut depuis préteur de Rome, & s'embarqua pour passer en Egypte. Quand elle fut arrivée à Alexandrie, elle y trouva S. Isidore, prêtre, qui gouvernoit l'hôpital, & qui étoit très-connu à Rome depuis le voyage qu'il

(j) [Elle vivoit encore en 404, & mourut avant 416. Le martyrologe Romain moderne fait mention d'elle au 6 Décembre.]

(k) [On croit qu'elle mourut vers l'an 400 ; elle ne se trouve dans aucun martyrologe. M. Baillet fait mention d'elle par supplément au 27 Décemb.]

y avoit fait avec S. Athanase. Comme il avoit autrefois demeuré au mont de Nitrie, il parla à Mélanie des vertus de ceux qui habitoient ce désert. Elle desira d'y aller, & saint Isidore l'y conduisit. Elle s'appliqua de tout son pouvoir à soulager les saints confesseurs qui avoient été bannis après la mort de S. Athanase. Elle employa à faire subsister tous les exilés, ses richesses qui étoient immenses. Elle en nourrit jusqu'à cinq mille pendant trois jours. Elle les recevoit dans leur fuite, & les accompagnoit quand ils étoient pris. Elle suivit ceux qui furent relégués en Palestine jusqu'au nombre de cent douze, leur fournissant tout ce qui leur étoit nécessaire; & comme on les gardoit étroitement sans permettre de les visiter, elle prenoit un habit d'esclave, & venoit le soir leur apporter les choses nécessaires à la vie. Le consulaire de Palestine le sut, & la fit mettre en prison. Elle lui envoya dire qui elle étoit, ajoutant qu'elle préféroit à tous ses titres, celui de servante de Jesus-Christ. Le gouverneur vint aussi-tôt lui faire des excuses, lui rendit les honneurs dûs à sa naissance, & lui permit de voir les exilés autant qu'elle voudroit. Elle demeura ensuite à Jérusalem vingt-sept (*l*) ans, assistant les étrangers qui y venoient de toutes parts, & faisant toute sorte de bonnes œuvres. Elle n'avoit pour habit qu'une étoffe grossiere, pour lit qu'un cilice, & une grosse couverture étendue sur la terre. Elle passoit une partie de la nuit à prier & à lire l'Ecriture-sainte. Cependant son fils Publicola étoit devenu un des grands hommes de son siecle par sa science & par ses belles qualités, qui l'éleverent aux plus grands honneurs. Il épousa une femme d'une naissance très-illustre, nommée Albine, dont il eut deux enfans, un fils, & une fille qui fut sainte Mélanie la jeune. Elle fut mariée fort jeune à Pinien, fils de Sévere, qui avoit été préfet de Rome. Ils eurent deux enfans, qui moururent aussi-tôt après leur naissance. Mélanie qui n'étoit entrée dans le mariage que malgré elle, voulut se retirer pour vivre dans la continence & dans la retraite: mais comme son mari n'y voulut pas consentir, on lui fit comprendre que son devoir

(*l*) [M. Fleury dit, *vingt-cinq ans.*]

étoit de rester avec lui. Elle mena dans le mariage une vie très-austere & très-sainte ; & par ses prieres elle obtint pour son mari la disposition où elle étoit elle-même de renoncer à toutes les choses de la terre, pour ne s'occuper que de la grande affaire du salut.

Il y avoit trente-sept ans que Mélanie l'ancienne avoit quitté Rome, lorsqu'elle apprit les saintes dispositions de Pinien & de Mélanie sa petite-fille. Elle résolut d'y retourner pour les affermir dans la piété. Elle fut accompagnée depuis Naples jusqu'à Rome, par tout ce qu'il y avoit de plus considérable dans l'empire. On voyoit l'humble Mélanie au milieu d'une multitude de personnes qui avoient un train magnifique. On pouvoit regarder cette marche comme le triomphe de la pauvreté & de l'humilité chrétienne. Les personnes riches & puissantes parées des habits les plus précieux, s'estimoient heureuses de baiser les haillons de la servante de Jesus-Christ. Mélanie fit à Rome un séjour de près de quatre ans, qui ne fut interrompu que par un voyage qu'elle fit en Afrique, où elle apprit la mort de son fils Publicola. Elle donna quelques larmes à sa tendresse ; mais elle se soumit parfaitement à la volonté de Dieu. Cette femme vraiment courageuse, travailla avec tant de zele & de bénédiction à étendre le royaume de Jesus-Christ, qu'elle gagna à Dieu presque toute sa famille. Les Romains étonnés de ces conversions éclatantes, ne se lassoient point d'admirer la vertu de Mélanie. Pour éviter les visites & les complimens importuns, elle vendit tout ce qui lui restoit de bien, & se retira à Jérusalem, où elle mourut âgée d'environ 68 ans. (*m*) Albine, Mélanie la jeune, & Pinien, vendirent aussi tous les biens qu'ils avoient en Italie, en Sicile & en Afrique, pour être en état de faire plus de bonnes œuvres. Ils affranchirent huit mille esclaves, & se retirerent dans la solitude, où ils menoient une vie admirable. Pinien avoit assemblé trente solitaires, avec qui il prioit, lisoit l'Ecriture, & travailloit au

(*m*) [On croit que ce fut vers l'année 410 ou 411. Sa fête se trouve au 7 Janvier dans quelques martyrologes Latins. M. Baillet fait mention d'elle au 31 Décembre, à l'occasion de la jeune Mélanie.]

Jardin. Mélanie les ſurpaſſoit en ferveur & en auſtérités. Elle alloit avec ſon mari viſiter les pauvres malades, & leur rendre les ſervices les plus bas. Ils exerçoient l'hoſpitalité envers les étrangers avec tout l'accueil poſſible. La grande réputation de S. Auguſtin les porta à l'aller voir à Hippone. Le peuple ſe jetta ſur Pinien, & vouloit forcer S. Auguſtin à l'ordonner prêtre. Pinien eut peine à ſe tirer de leurs mains. Il partit d'Afrique avec Mélanie, & ils paſſerent tous les deux le reſte de leur vie dans la retraite, la pauvreté & la mortification. Mélanie ſur-tout, ſe livra à des auſtérités preſque incroyables. Elle ne mangeoit qu'une fois la ſemaine, & ne prenoit qu'un peu de pain & d'eau. Elle s'occupoit à tranſcrire des livres, à lire & à méditer l'Ecriture-ſainte. Elle ne dormoit que deux heures couchée par terre, & paſſoit le reſte de la nuit en prieres. Albine mourut l'an 433; Pinien, l'an 435; Mélanie, l'an 434. (*n*)

ARTICLE III.

S. Auguſtin.

I.

I. On donne une idée générale de S. Auguſtin.

JE n'ai garde d'entreprendre l'éloge de S. Auguſtin. Plus il eſt éminent en ſainteté, plus il faut que les louanges qu'on lui donne ſoient grandes, pour être dignes de lui. L'abondance même des choſes qu'on en peut dire, en rend le choix plus difficile. Il eſt impoſſible de dire tout, & l'on ne ſait ce que l'on peut omettre. Que ſi les éloges des ſaints ne ſont pas pour eux, puiſque toute leur gloire eſt en Dieu ſeul, mais pour animer les hommes à les imiter; le ſimple récit des principales actions de S. Auguſtin ſuffiroit pour faire ſon

(*n*) [Ou, ſelon M. Baillet, 438. Les Grecs ont marqué la fête de ſainte Mélanie la jeune au 31 Décembre, auquel on a auſſi inſéré ſon nom dans le martyrologe Romain moderne, où l'on joint à ſon éloge celui du bienheureux Pinien ſon mari. *Baillet, Vies des SS. au 31 Décembre.*]

véritable éloge. Mais dans un abrégé comme celui-ci, il est impossible de montrer comme il faut un si grand objet. Je me contenterai donc de donner très-sommairement une idée générale de sa vie, de ses ouvrages & de ses travaux contre les schismatiques & les hérétiques. J'ai cru seulement devoir m'arrêter un peu aux principales circonstances de sa conversion, parce qu'elles sont très-édifiantes, & très-propres à faire impression sur les pécheurs qui ont quelque desir de retourner à Dieu. Au reste, S. Augustin n'a pas besoin d'être relevé par des paroles, puisqu'il l'est par la vénération de tous les enfans de l'Eglise, & de ses ennemis mêmes. Tout ce que j'en pourrois dire, n'égaleroit jamais l'idée que son seul nom forme dans tous ceux qui aiment véritablement l'Eglise.

II. S. Augustin a été suscité de Dieu pour enseigner toute vérité.

Il paroît visiblement que S. Augustin étoit particuliérement suscité de Dieu pour développer tout ce que la Religion Chrétienne a de plus sublime, & embrasser toutes les vérités qu'elle enseigne. Avant lui, les vérités n'avoient été développées qu'à mesure que les nouvelles hérésies donnoient occasion de les mettre dans un nouveau jour. Aucun des peres & des saints docteurs n'avoit encore entrepris de donner un corps entier de Religion ; & il faut avouer qu'il leur eût été difficile de rien faire de semblable, se trouvant dans des conjonctures pénibles qui ne leur laissoient aucun loisir. Mais l'Eglise étant assez tranquille du tems de S. Augustin, Dieu suscita cet incomparable docteur pour embrasser toutes les vérités de la Religion, & faire connoître aux Chrétiens les immenses richesses qu'ils possédoient, peut-être sans en connoître assez le prix. S. Augustin fut par excellence l'homme de Dieu sur la terre. Ce qui avoit été partagé dans les autres peres, se trouva réuni en lui dans un dégré éminent. Il défendit l'unité indivisible de Dieu contre les païens : la bonté de ses œuvres, la pureté de sa loi, la sainteté de la Religion, la vérité des saintes Ecritures, la réalité de l'incarnation du Verbe, & plusieurs autres vérités contre les Manichéens : la divinité de Jesus-Christ contre les Ariens : l'unité de l'Eglise contre les Donatistes & tous les schis-

ſchiſmatiques qui pourroient s'élever dans la ſuite : la néceſſité, l'efficacité & la gratuité de la grace du Rédempteur, contre les Pélagiens. Il détruiſit même par avance les erreurs qui devoient naître après ſa mort, en établiſſant ſolidement l'unité de perſonne, & la diſtinction des deux natures & des deux volontés en Jeſus-Chriſt. Il donna des armes invincibles à tous les docteurs qui le devoient ſuivre, pour combattre toutes les erreurs qui s'éleveroient dans la ſuite des ſiecles.

I I.

III. Sa naiſſance. Son éducation.

Ceill. t. XI. art. j.

Baillet, Vies des SS. au 28 Août.

Fl. tom. IV. l. xviij. n. 48 & ſuiv.

AN 354.

Saint Auguſtin naquit à Tagaſte, ville de Numidie en Afrique, le 13 de Novembre de l'an 354. Ses parens étoient de condition honnête : ſon pere ſe nommoit Patrice, & ſa mere Monique. Né avec les qualités les plus eſtimables de l'eſprit & du cœur, il avoit un eſprit juſte, ſolide & élevé ; une pénétration vive & aiſée, une mémoire prodigieuſe, une équité naturelle, & un amour extrême pour la vérité ; beaucoup de politeſſe ; une humeur douce & bienfaiſante, qui lui gagnoit le cœur de tout le monde. Il fit de grands progrès dans l'étude du grec & du latin ; s'appliqua enſuite à l'éloquence & à toutes les parties de la philoſophie, & pénétra en peu de tems tout ce qu'il étudioit. Sa mere, ſainte Monique, ne ceſſoit de demander à Dieu qu'il le fît croître dans la piété à meſure qu'il avançoit dans les ſciences.

IV. Ses égaremens. Il ſe livre aux erreurs des Manichéens.

Dieu fut long-tems ſans l'exaucer, & permit qu'Auguſtin, qui devoit un jour employer toute la force de ſon eſprit à défendre la grace divine, fût livré, pendant un grand nombre d'années, aux erreurs des Manichéens, qui étoient les plus grands ennemis de la grace, puiſqu'en détruiſant la vérité de l'Incarnation, ils ruinoient la grace chrétienne dans ſa ſource & dans ſon principe. Dieu permit en même tems que ſon cœur, qui devoit être un des plus précieux vaſes du ſaint amour, fût près de la moitié de ſa vie livré à l'amour impur. Il falloit que S. Auguſtin, le docteur de la grace, connût par ſa propre expérience, comme S. Paul, l'apô-

tre de la grace, l'avoit fait avant lui, le besoin infini qu'ont les pécheurs de cette grace divine pour se convertir à Dieu, & la force toute-puissante qu'elle a sur les cœurs pour les tourner du côté qu'il lui plaît.

V. Sainte Monique demande à Dieu sa conversion.

Monique, qui ne cessoit de pleurer les égaremens de son fils, eut la consolation de voir la conversion de son mari, qui mourut peu de tems après son baptême. Cette sainte mere étant ensuite uniquement occupée du salut de son fils, s'adressa à un bon évêque, & le pria de parler à Augustin. Il est encore trop enflé de sa science & trop indocile, lui dit l'évêque : laissez-le, & contentez-vous de prier pour lui. Comme Monique continuoit de le presser de parler à son fils, & qu'elle pleuroit amérement, l'évêque lui dit qu'il étoit impossible que Dieu laissât périr un fils pour qui elle répandoit tant de larmes.

VI. Il se dégoûte de la doctrine des Manichéens. Il va à Milan enseigner la rhétorique.

Augustin demeura neuf ans Manichéen, depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à vingt-huit. Ayant eu occasion alors de remarquer le foible de Fauste, leur plus fameux docteur, il commença à se dégoûter d'eux. Ce fut par le crédit de ces hérétiques, qu'il obtint la chaire de rhétorique de Milan, où il alla l'an 384, étant âgé de trente ans. S. Ambroise qui en étoit évêque, le reçut avec une bonté paternelle qui lui gagna le cœur. Augustin écoutoit assidûment les sermons de S. Ambroise, & trouvoit que son discours étoit infiniment plus solide que celui de Fauste : il en étoit touché, & convenoit que la doctrine Catholique étoit du-moins soutenable. Sainte Monique étoit venue le trouver à Milan, avec une ferme confiance que Dieu convertiroit son fils. Quand il lui eut dit qu'il n'étoit plus Manichéen, mais qu'il n'étoit pas encore Catholique, elle n'en fut point surprise, & lui répondit tranquillement qu'elle s'assuroit de le voir fidele Catholique avant qu'elle sortît de cette vie.

VII. Vertus de sainte Monique.

Cependant elle continuoit ses prieres, & écoutoit les discours de S. Ambroise, qu'elle aimoit comme un ange de Dieu, sachant que c'étoit lui qui avoit amené son fils à cet état de doute où elle le voyoit. Comme elle avoit coutume en Afrique de porter aux églises des martyrs, du pain, du

vin & des viandes, elle vouloit faire la même chose à Milan; mais le portier de l'église l'en empêcha, & lui dit que l'évêque l'avoit défendu. Elle obéit aussitôt, sans être attachée à cette dévotion. S. Ambroise avoit aboli ces repas dans les églises, parce qu'au lieu des anciens agapes sobres & modestes, c'étoit souvent alors une occasion de débauche. Ce saint évêque de son côté estimoit fort Ste. Monique, à cause de sa piété & de ses bonnes œuvres; & souvent il félicitoit Augustin d'avoir une si sainte mere. Elle avoit été toute sa vie vertueuse. Elle étoit née dans une famille chrétienne, où elle avoit eu une bonne éducation. Elle avoit été parfaitement soumise à son mari, souffrant ses débauches & ses emportemens avec une patience qui servoit d'exemple aux autres femmes; & elle le gagna à Dieu sur la fin de sa vie. Elle avoit un talent particulier pour réunir les personnes divisées. Depuis qu'elle fut veuve, elle se consacra toute entiere aux œuvres de piété: elle faisoit de grandes aumônes, servoit les pauvres, ne manquoit aucun jour à l'oblation du saint autel, & alloit à l'église le matin & le soir pour entendre la parole de Dieu, & vaquer à la priere qui faisoit ses délices. Elle trouvoit un plaisir infini à lire les saintes Ecritures. Dieu se communiquoit à elle par des visions & des révélations, & elle savoit les distinguer des songes & des pensées naturelles. C'est S. Augustin qui nous donne cette idée de la vertu de sainte Monique.

III.

VIII. Commencement de la conversion de S. Augustin.

Augustin avoit avec lui deux amis intimes, Alipe & Nébride. Alipe étoit né comme lui à Tagaste, où ses parens tenoient le premier rang. Il étoit plus jeune qu'Augustin dont il avoit été disciple. Nébride étoit d'auprès de Carthage, & il avoit quitté son pays & une belle terre qu'il possédoit, pour venir à Milan vivre avec Augustin, & chercher la vérité. C'étoit le plus grand desir de ces trois amis. Augustin s'adressa au prêtre Simplicien, qui depuis sa jeunesse, jusqu'à un âge avancé, avoit vécu dans une éminente piété. Il avoit instruit S. Am-

broise, qui l'aimoit comme son pere. Augustin lui raconta tout le cours de ses erreurs, & lui dit qu'il avoit lu quelques livres des Platoniciens. Simplicien l'en félicita, & ensuite lui raconta la conversion d'un célebre rhéteur nommé Victorin, à laquelle il avoit eu lui-même beaucoup de part. Augustin en fut sensiblement touché, & desiroit de l'imiter, non-seulement en recevant le baptême, mais en renonçant comme lui à la profession de la rhétorique.

IX. Peinture qu'il fait du triste état auquel ses mauvaises habitudes l'avoient réduit.

Il est bon d'entendre S. Augustin lui-même raconter ce qui se passoit alors en lui. Je soupirois, dit-il, après le bonheur qu'avoit eu Victorin : mais j'étois enchaîné, non d'une chaîne extérieure, mais par ma volonté même, qui m'étoit une chaîne plus dure que le fer. Le démon s'en étoit rendu le maître, & en avoit fait une chaîne dont il me tenoit lié. Car cette volonté en se déréglant, étoit devenue passion ; & à force d'avoir suivi cette passion, elle s'étoit tournée en habitude ; & faute de résister à cette habitude, elle étoit devenue nécessité ; & c'étoient comme autant d'anneaux engagés les uns dans les autres, dont l'ennemi avoit composé cette chaîne, par où il me tenoit dans une cruelle & honteuse servitude. Cependant il s'étoit déjà formé une volonté nouvelle, qui commençoit à me faire desirer de vous servir de ce culte pur que vous demandez, & de jouir de vous, ô mon Dieu, en qui seul on trouve un plaisir solide & durable. Mais comme cette nouvelle volonté ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître, elle n'étoit pas encore assez forte pour vaincre l'autre, qui avoit toute la force qu'une longue habitude peut donner. Cependant ces deux volontés, l'une ancienne & l'autre nouvelle, l'une charnelle & l'autre spirituelle, se combattoient dans mon cœur ; & chacune le tirant de son côté, elles le mettoient en pieces. C'est ainsi que ma propre expérience me rendoit sensible la vérité de cette parole de votre Apôtre : *La chair forme des desirs contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit en forme de contraires à ceux de la chair.* Au reste, quoique j'eusse bien voulu ne pas être dans la servitude où je me trouvois, c'étoit volontairement que je m'y étois mis. Ainsi je n'avois aucun sujet de

Gal. v. 17.

m'en plaindre, puiſque ce n'étoit qu'une ſuite & une juſte punition de mon péché.

Un jour qu'il étoit à ſon logis avec Alipe, un Africain, nommé Pontitien, qui avoit une charge conſidérable à la cour, vint les trouver. Quand ils ſe furent aſſis pour s'entretenir, Pontitien apperçut un livre qui étoit ſur la table devant eux; il l'ouvrit, & trouva que c'étoit S. Paul. Il fut ſurpris de trouver-là ce ſeul livre, au lieu de quelque ouvrage de belles-lettres. Il regarda Auguſtin avec un ſouris mêlé d'admiration & de joie: car il étoit Chrétien, ſervoit Dieu fidélement, & aimoit fort la priere, à laquelle il donnoit beaucoup de tems, proſterné dans l'égliſe devant la majeſté de Dieu. Auguſtin lui ayant dit qu'il s'appliquoit fort alors à ces ſortes de lectures, la converſation tomba ſur S. Antoine, dont Pontitien raconta la vie comme très-connue des fideles. Auguſtin & Alipe n'en avoient jamais oui parler: ils étoient ſurpris d'apprendre des merveilles ſi grandes & ſi récentes; & Pontitien n'étoit pas moins étonné qu'ils les euſſent ignorées jusqu'alors. Il leur parla de la multitude des monaſteres qui rempliſſoient les déſerts, & dont ils n'avoient aucune connoiſſance. Ils ne ſavoient pas même qu'à Milan, où ils étoient, il y en avoit un hors des murs de la ville ſous la conduite de S. Ambroiſe. Enfin Pontitien leur raconta la converſion de deux officiers de l'empereur, qui ſe promenant avec lui à Treves, & ayant trouvé chez des moines la vie de S. Antoine, en furent tellement touchés, qu'ils embraſſerent ſur le champ la vie monaſtique.

X. Progrès du grand ouvrage de ſa converſion.

Auguſtin fut profondément touché de ce diſcours. Il y avoit douze ans que l'Hortenſe de Cicéron l'avoit excité à l'étude de la ſageſſe. Il avoit cherché la vérité; il l'avoit trouvée: il n'étoit plus retenu que par la tyrannie de l'impureté. Pontitien s'étant retiré, Auguſtin ſe leve; & s'adreſſant à Alipe, lui dit avec émotion & d'un ton de voix extraordinaire qui faiſoit aſſez connoître tout ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur: Qu'eſt-ce donc que ceci? Qu'eſt-ce que nous venons d'entendre? Quoi, des ignorans viennent à-bout de ravir le ciel; & nous avec toute notre ſcience, nous ſommes aſſez miſéra-

bles & assez lâches pour demeurer abîmés dans la chair & dans le sang ! Ne devrions-nous pas mourir de honte de n'avoir pas le courage de faire ce qu'ils ont fait ?

XI. Violens combats qu'il éprouve.

J'étois tout-à-fait hors de moi, dit S. Augustin, & je frémissois d'indignation contre moi-même, de ce que je refusois encore de me donner tout entier à vous, ô mon Dieu ; quoique toutes les puissances de mon ame me criassent, qu'il n'y avoit de bon parti que celui de faire une démarche si heureuse & si salutaire. Il ne falloit pour la faire, ni vaisseaux, ni chariots, ni chevaux. Car pour aller à vous, ô mon Dieu, & même pour y arriver, il ne faut autre chose que le vouloir : mais d'une volonté pleine & entiere, & non pas d'une demi-volonté, qui ne fait que se débattre & lutter contre elle-même par les divers mouvemens qui la partagent. Dans les cruelles agitations que me faisoit souffrir la contrariété de volontés que j'éprouvois, je me condamnois moi-même, me roulant & me débattant dans mes liens pour tâcher de les rompre : car ils étoient presque réduits à un filet ; mais c'étoit encore assez pour me retenir. Je me disois au-dedans de moi-même : C'est dans ce moment qu'il faut me donner à Dieu. Il ne s'en falloit presque rien que ces paroles n'eussent leur effet. Elles ne l'avoient pourtant pas : mais aussi je ne retombois plus dans l'abîme de mes anciennes habitudes. Les passions basses & honteuses, auxquelles mon cœur s'étoit livré dès ma premiere jeunesse, venoient derriere moi me dire tout bas : Quoi, vous nous quittez ? de ce moment, telle & telle chose vous sera interdite pour jamais ? Et qu'étoit-ce, ô mon Dieu, que ces choses dont elles me rappelloient les idées ? Quelles ordures, quelles infamies ! Plaise à votre miséricorde de ne pas permettre qu'il m'en reste le moindre souvenir. Ces malheureuses passions n'osoient plus m'attaquer de front : elles ne faisoient plus que murmurer d'une voix sourde ; & sentant que je leur échappois, elles venoient comme à la dérobée me tirer par derriere, pour voir si je tournerois la tête ; & elles me disoient : Croyez-vous donc pouvoir vous passer de nos plaisirs ?

XII. Il sent ap-

Mais elles ne me le disoient plus que d'une voix foible &

mourante, qui n'avoit presque plus aucun effet. Car du côté où j'avois déjà tourné tous mes regards, quoique je craignisse encore un peu de m'y ranger, je voyois la continence qui se présentoit à moi avec une majesté sans pareille, & qui, d'un air gai & caressant, accompagné d'une douce gravité & d'une sainte modestie, m'exhortoit à ne plus différer d'aller à elle, & me tendoit les bras pour me recevoir. C'est à quoi elle m'encourageoit par les exemples d'une multitude de saints qu'elle avoit autour d'elle, & où je voyois des personnes de tout âge, des enfans, de jeunes hommes, des filles, & des personnes de tout état qui avoient vieilli dans la chasteté. Elle me disoit donc avec un air infiniment propre à me mettre au-dessus de mes lâchetés & de mes foiblesses : Quoi! vous ne pourrez pas ce qui est possible à tant d'autres de tout âge & de tout sexe? Est-ce par eux-mêmes qu'ils le peuvent? & n'est-ce pas par la force toute-puissante de leur Seigneur & de leur Dieu? Car c'est Dieu qui me donne à eux. Pourquoi vous appuyez-vous donc sur vous-même? & ne voyez-vous pas que c'est être sans soutien, que de n'en avoir point d'autre que soi-même? Dieu vous tend les bras: jettez-vous dans son sein; il ne se retirera pas, & ne vous laissera pas tomber. Jettez-vous-y donc hardiment: il vous recevra, & vous guérira de toutes vos foiblesses. N'écoutez plus la voix de votre chair de péché, & par-là tous ses mouvemens s'éteindront. Elle vous étale des douceurs : mais sont-ce des douceurs comparables à celles que vous trouverez dans la loi de votre Seigneur & de votre Dieu? Voilà ce qui se passoit dans mon cœur, & ce n'étoit autre chose qu'un combat de moi-même contre moi-même.

procher le moment de la conversion.

XIII. Dernier accomplissement de sa conversion.

Alipe étonné du changement qu'il voyoit dans son ami, le suivit pas-à-pas dans le jardin, où l'emporta le mouvement qui l'agitoit, ne sachant pas que l'agonie où étoit Augustin, alloit bientôt lui donner entrée dans la véritable vie. Ils s'assirent le plus loin qu'ils purent de la maison. Augustin frémissoit d'indignation de ne pouvoir se résoudre à ce qui sembloit ne dépendre que de sa volonté : il s'arrachoit les cheveux, il se frappoit le front, il s'embrassoit le genou

avec les mains jointes. Alipe ne le quittoit point, & attendoit en silence l'événement de cette agitation extraordinaire. Augustin se sentant pressé de répandre sa douleur par des cris & par des pleurs, se leva pour s'éloigner de lui; & le laissant au lieu où il étoit assis, alla se coucher sous un figuier, où ne se retenant plus, il versoit des torrens de larmes, & crioit: Jusqu'à quand, Seigneur? quand finira votre colere? Pourquoi demain? Pourquoi non maintenant? Alors il entendit comme d'une maison voisine, une voix qui répétoit souvent ces deux mots latins, *Tolle, lege*; c'est-à-dire, Prenez, lisez. Il changea de visage, & crut que Dieu lui commandoit d'ouvrir le livre qu'il avoit laissé auprès d'Alipe, & de lire le premier article qu'il trouveroit, se souvenant que S. Antoine avoit été converti à la lecture de l'Evangile. Il revint donc promptement au lieu où Alipe étoit demeuré; il prit le livre de S. Paul qu'il y avoit laissé, l'ouvrit, & tomba sur ces paroles qu'il lut tout bas: *Ne vivez pas dans les festins & dans l'ivrognerie, ni dans les impudicités & les débauches, ni dans les contentions & les envies; mais revêtez-vous de notre Seigneur Jesus-Christ, & ne cherchez pas à contenter votre chair en ses desirs.* Augustin n'en lut pas davantage; & aussitôt toutes ses incertitudes se dissiperent. Il ferma le livre, après avoir marqué l'endroit: & d'un visage tranquille, il dit à Alipe ce qui venoit de se passer. Alipe voulut lire lui-même les paroles qui avoient touché son ami, & il lui fit remarquer celles-ci qui suivoient, *Recevez celui qui est foible dans la foi*, s'appliquant à lui-même ces derniers mots. Ils rentrerent, & vinrent dire cette heureuse nouvelle à Monique, qui en fut transportée de joie, sur-tout lorsqu'elle en apprit les circonstances. Elle ne pouvoit, dit S. Augustin en parlant à Dieu, se lasser de vous bénir, ô mon Dieu, qui savez faire au-delà de tout ce que nous sommes capables de demander & de comprendre.

Rom. xiij. 13. & 14.

XIV. Il bénit Dieu de cette grande miséricorde,

Graces à votre miséricorde, Seigneur, ajoute ce grand homme si touché, de ce qu'après m'avoir fait naître d'une de vos plus fideles servantes, vous m'avez mis moi-même au nombre de ceux qui ne veulent vivre que pour vous servir. Il est bien juste qu'en reconnoissance de ce que vous

avez brisé mes liens, je vous offre un sacrifice de louange. Que mon cœur & ma langue ne cessent donc jamais de vous louer, & que toutes les puissances de mon ame s'écrient: Seigneur, qu'y a-t-il de semblable à vous? Qu'étois-je, & combien y avoit-il en moi de corruption & d'iniquité? Combien y en avoit-il dans mes actions, dans mes paroles & dans ma volonté? Mais vous avez eu pitié de moi; & par un effet de votre bonté, de votre miséricorde, & de votre toute-puissance, vous m'avez tiré de l'abîme de mort où j'étois plongé, & vous avez purifié mon cœur de ce cloaque d'impureté dont il étoit rempli. Et par où avez-vous fait en moi cet heureux changement, sinon en voulant que je cessasse de vouloir ce que je voulois, & que je commençasse de vouloir ce que vous vouliez? Mais où étoit donc mon libre-arbitre durant tant d'années, Jesus-Christ mon Sauveur, mon Rédempteur & mon soutien; & quelle est cette profondeur où il étoit comme enseveli, & d'où vous l'avez rappellé & retiré dans un moment, pour me faire subir votre joug si doux & si aimable, & me faire porter votre fardeau si heureux & si léger? Mon esprit étoit enfin affranchi des inquiétudes auxquelles sont exposés ceux qui cherchent des biens ou des honneurs, ou qui plongés dans la boue de la volupté, ne songent qu'à contenter l'ardeur de cette infame passion; & tout mon plaisir étoit de m'entretenir avec vous, ô mon Dieu, en qui je trouvois désormais ma gloire, mes richesses, mes délices, & mon salut.

IV.

XV. Son baptême Sa retraite en Afrique. An 387.

Quand Augustin fut libre, il se retira à la campagne avec sainte Monique, son ami Alipe, & trois autres. Après les vacances, il manda aux citoyens de Milan de se pourvoir d'un autre professeur d'éloquence. Il écrivit aussi à S. Ambroise, pour lui faire connoître ses égaremens passés, & les dispositions présentes que Dieu avoit mises dans son cœur, en le priant de lui indiquer ce qu'il devoit lire des saintes Ecritures. S. Ambroise lui conseilla de lire le prophete Isaïe;

& quand le tems fut venu où Augustin devoit donner son nom avec ceux qui se préparoient au baptême, il quitta la campagne, & retourna à Milan vers le carême de l'an 387. Alipe se disposoit aussi au baptême par une sincere humilité & une mortification extraordinaire. Ils furent tous deux baptisés la veille de Pâques par S. Ambroise. S. Augustin voulut retourner aussitôt après en Afrique. Sa mere, sainte Monique, mourut à Ostie; & S. Augustin, après lui avoir rendu les derniers devoirs, continua son voyage. A son retour en Afrique, il se retira à la campagne avec quelques-uns de ses amis qui servoient Dieu comme lui. Il y demeura environ trois ans, dégagé de tout soin temporel, ne vivant que pour Dieu, dans les jeûnes, les prieres & les bonnes œuvres. Il méditoit la loi du Seigneur le jour & la nuit, & instruisoit les autres par ses discours & par ses écrits.

XVI. Il est élevé au sacerdoce par l'évêque d'Hippone. AN 391.

Quoiqu'il eût été lavé de tous ses péchés dans les eaux sacrées du baptême, il ne songeoit qu'à se purifier toute sa vie par les travaux de la pénitence. Mais il fut contraint de se consacrer au service de l'Eglise; & Valere, évêque d'Hippone, l'ordonna prêtre malgré sa résistance & ses larmes. Dieu vouloit en faire un modele achevé pour tout l'ordre sacerdotal, par la pureté de sa vocation, par la haute estime & le profond respect qu'il lui avoit inspiré pour le ministere sacré, par l'innocence baptismale qu'il y apportoit, par la sainte frayeur avec laquelle il l'a toujours regardé, & par le vif sentiment de sa propre indignité. Après avoir été ordonné prêtre, il espéroit passer le reste de ses jours dans la retraite & dans le saint exercice de la priere; mais l'évêque l'obligea d'annoncer au peuple la parole de Dieu; & forcé d'obéir, il se prépara à ce saint ministere par l'étude des saintes écritures, par la retraite, la pénitence & la priere. Chargé de cet important emploi par un privilege singulier & inconnu dans l'Afrique avant lui, il travailla de tout son pouvoir à engendrer des enfans à Dieu par la parole de la vérité; & non-seulement des enfans, mais encore des ministres sages & fideles, qui rendirent ensuite à l'Eglise de très-importans services. Car Dieu lui inspira le dessein d'établir dans l'église

d'Hippone & ailleurs, de ſaintes ſociétés d'hommes & de filles, & des ſéminaires qui furent une ſource de bénédiction pour toute l'égliſe d'Afrique. La regle qu'il leur donna & qu'il y fit obſerver, eſt tout-à-fait propre à nous faire connoître l'eſprit du ſaint fondateur, ſon déſintéreſſement, ſon amour pour la pauvreté, ſa ſageſſe, ſa charité, ſa prudence, & ſur-tout ſon ardent amour pour l'Egliſe, qui l'avoit porté à faire des établiſſemens ſi utiles.

V.

XVII. Son epiſcopat. Ses travaux pour ſon égliſe particuliere. Ses vertus, ſon zele.

AN 395.

Quand S. Auguſtin n'étoit point employé aux fonctions publiques, il s'occupoit dans ſa retraite à compoſer des ouvrages, ſoit pour combattre les héréſies, ſoit pour inſtruire les fideles de ce qu'ils devoient faire pour plaire à Dieu. Les hérétiques le craignoient, parce qu'ils ſentoient la ſupériorité de ſon génie, & la force des raiſons & des autorités dont il ſe ſervoit pour les combattre. Fortunat, le héros des Manichéens, en fut terraſſé dans une conférence qu'il eut avec ce ſaint docteur. Les évêques d'Afrique aſſemblés à Hippone l'an 393, pour un concile convoqué par Aurele, évêque de Carthage, admirerent auſſi la force & la ſolidité de ſes paroles, dans un diſcours qu'ils lui firent faire dans cette aſſemblée ſur la foi & ſur le ſymbole. La grande réputation de S. Auguſtin fit craindre à l'évêque Valere que quelque égliſe dépourvue de paſteur, ne lui enlevât un ſi précieux tréſor. Pour l'empêcher, il le demanda pour ſon coadjuteur; & l'ayant obtenu, il fit aſſembler les évêques de ſa province, & S. Auguſtin y fut ſacré évêque coadjuteur de celui d'Hippone, malgré les remontrances qu'il fit pour empêcher cette ordination. C'étoit l'an 395, & il étoit dans la quarante-deuxieme année de ſon âge. S. Auguſtin ſentit toute ſa vie le poids de la charge épiſcopale. En même tems, diſoit-il à ſon peuple, que nous vous parlons d'un lieu éminent, comme élevés au-deſſus de vous, notre crainte nous met ſous vos pieds, parce que nous ſavons que nous ſommes expoſés à un grand danger, à cauſe du compte qu'il nous faudra ren-

dre. Il ne fut donc ni ébloui par l'éclat de sa dignité, ni amolli par l'amour des commodités de la vie, qu'elle pouvoit lui procurer. Il n'eut jamais d'autre regle que la nécessité & l'amour de la pauvreté. Ses habits & ses meubles étoient d'autant plus dignes d'un évêque, que la simplicité en faisoit le plus bel ornement. Les légumes étoient les seuls délices de sa table ; & ce qui s'y servoit de plus, étoit pour les hôtes. On y lisoit l'Ecriture-sainte, ou [l'on y tenoit] des discours de piété, & la médisance en étoit sévérement bannie.

Dans toute sa maison, on ne voyoit ni une propreté recherchée, ni une pauvreté affectée. Tout le tems que lui laissoient ses occupations, étoit employé à la lecture, à la méditation des saintes Ecritures, & à la priere. Il travailloit infatigablement à conserver ou à faire revivre parmi son peuple l'esprit de charité, en accommodant les différends & terminant les procès, jusqu'à négliger les besoins de son corps pendant des journées entieres. Mais autant il étoit dur pour lui-même, autant il étoit tendre & compatissant pour les autres, pour ceux sur-tout qui se trouvoient sans appui & sans secours. Sa charité pour eux étoit sans bornes ; & quand il ne pouvoit plus rien prendre sur lui-même pour les assister, il y faisoit servir les vases sacrés. Il étoit vraiment le pere des affligés, des pauvres & des orphelins, & il leur avoit fait bâtir un hôpital à Hippone. Souvent en imposant les mains sur les malades, il leur rendoit la santé, & il couroit à eux quand ils lui demandoient ce secours. Il a souvent forcé l'esprit malin par ses prieres, par ses larmes, par la vertu & l'autorité sacerdotale, de se retirer de ceux dont il s'étoit rendu maître. Mais il s'appliquoit surtout à guérir les maladies spirituelles de son troupeau. Il s'employoit tout entier à l'instruction de son peuple, jusqu'à prêcher cinq ou six jours de suite, & cela deux ou trois fois chaque jour. On accouroit en foule à ses discours, & l'on amenoit des écrivains pour les conserver. Souvent il se voyoit interrompu par des acclamations & des battemens de mains ; mais il ne cessoit de parler, jusqu'à ce qu'il vît son auditoire fondre en larmes. Il supportoit les foibles, instruisoit les ignorans, animoit les lâches, soutenoit

les bons, souffroit les méchans, mettoit en pénitence ceux qui avoient commis des fautes considérables, & chassoit les incorrigibles. Jamais il ne vouloit rien faire de lui-même; mais il prenoit toujours conseil de son clergé & de son église, les instruisoit même souvent des contestations qu'il avoit avec les hérétiques, les consultoit sur l'ordination des ministres, & vouloit toujours avoir leur consentement, quand il formoit quelque entreprise. Il demandoit quelquefois comme une grace aux fideles, d'admettre à la communion ceux qui en avoient été séparés, & qui avoient donné des preuves d'une véritable conversion. La tendresse que S. Augustin témoignoit à son peuple, n'étoit point en lui un effet de la foiblesse du caractere. Il savoit montrer de la vigueur & du courage quand il le falloit; & sa fermeté étoit inflexible, lorsqu'on vouloit donner quelque atteinte à la discipline ecclésiastique.

V I.

XVIII. Ses travaux pour l'église universelle.

Le saint évêque ne borna pas ses soins à son église particuliere. L'amour qu'il avoit pour toute l'Eglise, le rendoit sensible à ses intérêts, & le portoit à faire tout ce qui étoit en lui pour son utilité. Il ne vivoit que pour elle; & il n'avoit nuit & jour dans le cœur que la sainte passion d'y faire régner la charité par la sanctification de ses enfans, d'en réparer l'unité en y rappellant ceux que le schisme en avoit séparés, & d'y faire triompher la vérité par la conversion des hérétiques. Sa science & son étude profonde de la théologie le faisoit regarder comme la plus grande lumiere qui eût encore paru dans l'Eglise, & comme le docteur de toutes les églises du monde. Les plus saints & les plus savans évêques lui écrivoient souvent, & lui faisoient des questions sur les endroits difficiles de l'Ecriture, lui proposoient leurs doutes, & lui demandoient des avis pour le gouvernement de leur troupeau, ou pour leur propre conduite. Il leur répondoit avec simplicité & avec humilité; mais toutes ses réponses portoient un caractere de vérité & de sagesse, qui dissipoit tous les doutes, & faisoit souvent revenir ceux qui étoient

un peu trop attachés à leur sentiment; comme dans la dispute qu'il eut avec S. Jérôme, où il fit paroître tant de modération & de charité. Il n'y avoit que les hérétiques qui demeuroient quelquefois dans leur obstination, quoiqu'ils ne pussent rien répliquer. Aussi étoit-ce contre eux que ce saint docteur réunissoit tous ses efforts. Voyons ce qu'il fit contre les Donatistes.

VII.

XIX. Ses travaux contre les Donatistes.

S. Augustin, dès le commencement de son épiscopat, prouva invinciblement contre les Donatistes la nécessité d'être dans l'Eglise Catholique, dans laquelle seule on peut recevoir la vie, & rendre à Dieu le culte qui lui est dû. C'étoit sapper par les fondemens toutes les hérésies & les schismes. Mais il fut obligé ensuite d'entreprendre de grands travaux pour s'opposer aux progrès des Donatistes, & pour les réunir à l'Eglise. Il les combattit avec beaucoup de force, d'éloquence & de sagesse; & il fut l'ame de cette conférence célebre, dans laquelle il fit publiquement triompher la vérité, & défendit la cause de l'Eglise avec une supériorité qui le rendoit l'admiration de tous les évêques Catholiques, & la terreur des schismatiques. Cette conférence est un événement si célebre & si remarquable, que je crois devoir m'y arrêter un peu.

XX. Convocation de la conférence de Carthage. *Fl. tom. V. l. xxij. n. 26 & suiv.*

Les Donatistes s'étoient si fort multipliés en Afrique, qu'ils sembloient y avoir opprimé les Catholiques. Depuis qu'ils étoient venus à-bout d'obtenir une loi qui leur donnoit toute liberté, ils exerçoient par-tout des violences insupportables. Ces hommes qui faisoient profession de ne vouloir communiquer qu'avec des saints, étoient la plûpart coupables des plus grands excès; & leurs circoncellions étoient si furieux; qu'on auroit peine à croire tous les crimes qu'ils commettoient, si l'on ne savoit que l'esprit de schisme rend capables de tout, ceux qui en sont possédés. Ils pilloient les maisons, brûloient les bâtimens, portoient par-tout la désolation. Quand ils trouvoient des clercs Catholiques, non contens

de les couvrir de plaies, ils leur mettoient dans les ieux de la chaux & du vinaigre. S. Auguftin apprit un jour qu'en une feule occafion ils avoient rebaptifé quarante-huit perfonnes, qui n'avoient point eu la force de foutenir ces cruautés. Pour remédier aux maux que ces forcenés faifoient par-tout, les évêques Catholiques s'affemblerent à Carthage l'an 410, & réfolurent d'envoyer des députés à l'empereur Honorius, qui régnoit en Occident depuis la mort du grand Théodofe fon pere. Ces députés obtinrent ce qu'ils avoient eu ordre de demander; favoir, qu'il fût ordonné aux Donatiftes de venir à une conférence publique. S. Auguftin qui avoit fait prendre ce parti aux évêques, croyoit que c'étoit le meilleur moyen de défabufer les peuples. Marcellin, tribun & notaire, (dignité alors confidérable,) fut établi juge de la conférence, pour y maintenir la tranquillité. Les Donatiftes eurent ordre de s'affembler à Carthage, afin que les évêques choifis d'entre les Catholiques & les Donatiftes, puffent conférer enfemble. On leur promit toute liberté, & une sûreté entiere.

XXI. Préparatifs de cette célebre conférence. AN 411.

Les évêques Donatiftes fe rendirent à Carthage, au nombre de deux cens foixante & dix. Ils y entrerent en proceffion, & attirerent par leur extérieur compofé l'attention de toute la ville. Les évêques Catholiques entrerent fimplement & fans éclat, au nombre de deux cens quatre-vingts-fix. Quand ils furent tous arrivés, Marcellin publia au nom de l'empereur une ordonnance, où il avertit les évêques d'en choifir fept de chaque côté pour conférer, fept autres pour leur fervir de confeil, qui garderoient le filence pendant que les autres parleroient. Il y aura, portoit encore l'ordonnance, quatre notaires eccléfiaftiques de chaque côté; & pour plus grande sûreté, quatre évêques de chaque côté pour veiller fur les écrivains & les notaires. Aucun du peuple, ni même aucun autre évêque n'y viendra, pour éviter le tumulte. Mais avant le jour de la conférence, tous les évêques de l'un & de l'autre parti promettront par leurs lettres, avec leurs foufcriptions, de ratifier tout ce qui aura été fait par leurs fept députés. Ainfi il ne devoit y avoir en tout que trente-fix évêques

à la conférence, dix-huit de chaque côté, ſept pour conférer, ſept pour leur donner conſeil, quatre pour garder les actes.

XXII. S. Auguſtin perſuade aux évêques d'Afrique de ſacrifier leur dignité aux intérêts de l'Egliſe.

Les évêques Donatiſtes donnerent leur déclaration, par laquelle ils témoignoient avoir obéi à l'ordonnance de Marcellin; mais ils demanderent à être tous admis à la conférence. Les évêques Catholiques ſatisfirent auſſi de leur côté à l'ordonnance de Marcellin, promettant de s'y conformer en tout. Ils ajouterent: Si ceux avec qui nous avons affaire, nous peuvent montrer que l'Egliſe n'eſt demeurée que dans le ſeul parti de Donat, nous céderons l'honneur de l'épiſcopat, & nous nous mettrons ſous leur conduite. Mais ſi au contraire nous leur faiſons voir que l'Egliſe répandue par toute la terre, n'a pu périr par les péchés de qui que ce ſoit, & qu'ils ont eu tort de s'en ſéparer, nous conſentons qu'en ſe réuniſſant à nous, ils conſervent l'honneur de l'épiſcopat: ceux de nous qui auront un collegue, pourront préſider chacun à ſon tour; & l'un des deux venant à mourir, il n'y en aura plus qu'un à la fois dans la ſuite, ſelon l'ancienne coutume. Peut-on s'empêcher d'admirer ici la douceur & la modération de tant d'évêques? Quelle gloire pour S. Auguſtin de la leur avoir inſpirée, lui qui dirigeoit toute cette grande action! Mais ce qui ſuit eſt encore bien plus admirable; & l'on peut dire que ce trait eſt unique dans toute l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Que ſi, ajoutent les deux cens quatre-vingts-ſix évêques Catholiques, les fideles ont de la peine de voir enſemble deux évêques dans une même égliſe contre l'uſage ordinaire, nous nous retirerons, & nous laiſſerons nos ſieges à ceux qui ſe seront réunis à l'Egliſe. Il nous ſuffit pour notre ſalut d'être Chrétiens & fideles à Dieu. C'eſt pour le peuple que l'on nous ordonne évêques; & s'il eſt utile aux fideles que nous renoncions à notre dignité, nous y conſentons de tout notre cœur. Quelle charité dans un ſi grand nombre d'évêques! quel déſintéreſſement! quel amour pour l'Egliſe & pour l'unité! Quelles louanges ne mérite point un acte de généroſité ſi héroïque! Mais que ne mérite point celui qui avoit ſu le perſuader? Comme S. Auguſtin s'entretenoit avec les

les plus forts d'entre ses confreres sur cette obligation où ils se trouvoient, d'être prêts à quitter l'épiscopat pour procurer le bien de l'Eglise; en considérant tous leurs collegues, ils craignoient de n'en pas trouver beaucoup qui fussent capables d'une telle résolution, & de faire à Dieu le sacrifice de leur dignité. Ils disoient entre eux: Un tel évêque pourra le faire; tel autre ne le fera pas: celui-ci est assez fort; celui-là ne l'est pas. Mais Dieu bénit si visiblement le zele de saint Augustin, que quand la chose fut proposée en pleine assemblée, tous les évêques furent charmés de la proposition, & déclarerent qu'ils quitteroient l'épiscopat pour procurer la paix de l'Eglise, & le salut de ceux qui s'en étoient séparés. Il n'y en eut que deux qui en parurent d'abord attristés, mais qui aussitôt changerent de visage, & témoignerent le même zele que leurs illustres collegues.

XXIII. Discours de S. Augustin avant la conférence.

Les évêques Catholiques exhorterent les peuples à demeurer tranquilles, comme Marcellin l'avoit demandé. Saint Augustin exposa dans un sermon qu'il fit quelques jours avant la conférence, les avantages de la paix & de l'unité, & la nécessité d'employer la douceur pour ramener les Donatistes. Que personne, dit-il, n'entreprenne même de défendre sa foi, de peur de leur donner l'occasion qu'ils cherchent. Si vous entendez dire des injures contre vous & contre nous, souffrez, & ne répliquez rien. Souvenez-vous que c'est un malade qu'il faut guérir. Mais, direz-vous, je ne puis entendre blasphémer contre l'Eglise. L'Eglise vous prie de le souffrir. Il calomnie mon évêque. Laissez-le dire, & taisez-vous. C'est obliger votre évêque, que de ne point prendre son parti dans les circonstances où nous nous trouvons. Appliquez-vous à la priere. Ne parlez point à celui qui vous outrage; mais parlez beaucoup à Dieu pour lui. Dites paisiblement à celui qui vous attaque & qui vous charge d'injures: Quelque chose que vous puissiez me dire & me faire, je vous aime, parce que vous êtes mon frere. Priez avec ferveur dans ces jeûnes solemnels que nous célébrons après la Pentecôte, (c'étoit ceux des quatre-tems,) & que nous observerions, quand même nous n'aurions pas cette nouvelle raison de

jeûner. Joignons-y des aumônes abondantes, exerçons l'hospitalité. Dans un second sermon, S. Augustin déclara que les évêques Catholiques étoient disposés à céder leurs chaires, & il ajouta: Que personne de vous, mes freres, n'aille au lieu de la conférence; évitez même de passer par cet endroit, pour ne point donner occasion de querelle à ceux qui la desirent. Priez pour nous, tandis que nous disputerons pour vous; & soutenez vos prieres par les jeûnes & les aumônes. Nous vous donnons pour votre partage la portion la plus utile.

XXIV. S. Augustin est l'ame de la conférence. Points de doctrine qu'il établit contre les Donatistes.

S. Augustin non-seulement fut un des sept choisis pour soutenir la cause de l'Eglise, mais les six autres se reposerent sur lui, persuadés que l'Eglise ne pouvoit point avoir un plus habile défenseur. Les Donatistes donnerent à leurs députés une procuration qui ne contenoit que ces mots: Nous vous commettons la cause de l'Eglise, & nous vous chargeons de ses intérêts contre les traditeurs qui nous persécutent. Nous approuverons tout ce que vous ferez pour le bien de la sainte Eglise. Ils voulurent être admis tous à la conférence; mais les Catholiques n'y allerent qu'au nombre de dix-huit; & ensuite les Donatistes demandant que tous les Catholiques se présentassent pour constater leurs souscriptions, on eut égard à leur demande. Tout se passa avec beaucoup d'ordre, & avec des précautions infinies de la part de Marcellin, des officiers laïcs, & des évêques Catholiques. On y traita la question de droit & la question de fait. Les Donatistes alléguerent sur la premiere plusieurs passages de l'Ecriture-sainte, pour montrer que l'Eglise est pure & sans tache, & qu'elle rejette de son sein tous les méchans. Saint Augustin en allégua d'autres, en disant que les passages rapportés de part & d'autre, étant d'une égale autorité, devoient être conciliés par quelque distinction, puisque la parole de Dieu ne peut se contredire. Il faut distinguer les deux états de l'Eglise; celui de la vie présente, où elle est mêlée de bons & de méchans; & celui de la vie future, où elle sera sans aucun mélange de mal. Il montra aussi comment on est obligé en cette vie de se séparer des méchans, en ne

communiquant point à leurs péchés, mais non pas en se séparant extérieurement; & il développa cette importante distinction, en prouvant combien la séparation de sentimens est différente de la [séparation de] communion. Il faut être dans le sein de l'église Catholique; sans cela il n'y a point de salut à espérer, parce que la charité ne se transporte point hors de cette Eglise unique. Quand on a le bonheur d'y être, il ne peut y avoir aucun sujet légitime de s'en séparer; & c'est un crime horrible de rompre sa communion. Les vices, les scandales, les erreurs, ne peuvent autoriser personne à se séparer de l'unité, & à faire bande à part. L'Eglise sur la terre est mêlée de bons & de méchans. On doit se séparer de ceux-ci, mais de cœur & d'inclination; c'est-à-dire, qu'il faut penser & agir autrement qu'eux, & distinguer toujours l'unité de sentiment, de l'unité de communion. La véritable Eglise, qui est la seule légitime épouse, doit être, selon les promesses, répandue par toute la terre, & non pas renfermée dans un coin de l'Afrique.

XXV. Il les poursuit jusques dans leurs retranchemens. Fin de la conférence.

Tels étoient les points de doctrine que S. Augustin prouvoit contre les Donatistes, qui n'entroient pas volontiers dans cette question de droit, & dans ce fond de doctrine. Quand ils ne pouvoient reculer, ils disoient sans détour, qu'il ne leur étoit pas permis d'exercer aucun acte extérieur de religion avec ceux qui n'étoient pas justes & saints. C'est pour cela qu'ils regardoient comme nuls tous les sacremens qui n'étoient pas conférés par des ministres irréprochables. Saint Augustin combattit avec force cette erreur capitale, en faisant voir qu'elle tendoit à renverser tout le culte extérieur de la Religion, puisqu'on pourroit faire des difficultés sans fin sur la sainteté des ministres. Comme les Donatistes n'étoient entrés qu'avec peine dans la question de droit, ils insisterent beaucoup sur celle de fait, & sur la premiere cause de leur séparation, prétendant qu'ils avoient eu raison de se séparer de Cécilien, ordonné évêque de Carthage par des traditeurs. On auroit pu éviter d'entrer dans cette question de fait; mais on les poursuivit jusques dans leur retranchement, en rapportant les actes de tout ce qui s'étoit passé dans les

conciles tenus un siecle auparavant. S. Augustin sut débrouiller avec une grande pénétration toutes les subtilités de ces hommes qui possédoient parfaitement l'art de chicaner, qui avoient le malheureux talent de tout obscurcir, & qui faisoient naître à chaque instant de nouveaux incidens. Ils furent confondus par les pieces les plus authentiques, par les actes du concile de Rome, où Cécilien avoit été absous, par le jugement du grand Constantin, auquel eux-mêmes en avoient appellé. Tous ces éclaircissemens ouvrirent les ieux aux évêques qui conservoient quelque amour pour la vérité; & les peuples qui furent informés de tout ce qui s'étoit fait dans cette célebre conférence, admirerent comment un schisme qui n'étoit appuyé que sur de si frivoles prétextes, avoit pu faire de si grands progrès. La conférence fut terminée en trois journées, qui furent les premier, second & troisieme jour de Juin de l'an 411. Quand le tribun Marcellin vit à la fin de la troisième journée, que les Donatistes ne pouvoient plus rien opposer aux raisons invincibles qu'alléguoit S. Augustin, & qu'ils ne faisoient que répéter les mêmes chicanes qui avoient été plusieurs fois mises en poudre, il pria les uns & les autres de sortir, afin que l'on pût prononcer la sentence. On se retira donc: la sentence fut dressée; & les parties étant rentrées, on leur en fit la lecture. Il étoit déja nuit; & cette action finit aux flambeaux, quoiqu'elle eût commencé dès la pointe du jour, & qu'on fût au milieu de l'été. Aussi les actes en étoient très-longs, & contenoient cinq cens quatre-vingts-sept articles. Il nous en reste deux cens quatre-vingts-un. On a perdu le reste, qui contenoit plusieurs actes importans & curieux; mais S. Augustin nous en a conservé la substance, & nous avons la table entiere des articles, dressée par un des officiers de l'empereur qui accompagnoit Marcellin.

XXVI. Sentence contre les Donatistes. Un grand nombre se réunit à l'Eglise.

La sentence du tribun Marcellin portoit que Cécilien avoit été justifié; & que quand les crimes dont on l'avoit chargé auroient été prouvés, ils n'avoient pu porter aucun préjudice à l'Eglise universelle; qu'ainsi tous les Donatistes qui ne voudroient pas se réunir à l'Eglise, seroient soumis à toutes

les peines portées par les loix. Il étoit ordonné aux magistrats d'empêcher par-tout les assemblées des Donatistes. L'empereur Honorius, à qui les Donatistes avoient appellé de cette sentence, la confirma en rappellant toutes les anciennes loix faites contre eux. Cette conférence fut le coup mortel du schisme des Donatistes ; & depuis ce tems-là ils vinrent en foule se réunir à l'Eglise, les évêques avec leurs peuples. C'est ainsi que Dieu bénit le zele & les travaux de S. Augustin, qui avoit senti que c'étoit-là le seul remede qui pût guérir un si grand mal. En effet, il n'eût servi de rien de condamner ces schismatiques, même dans un concile général, puisqu'ils auroient refusé d'y assister. La sentence qui les auroit retranchés de l'Eglise, n'eût été d'aucune utilité pour des hommes dont le plus grand crime étoit de s'en retrancher eux-mêmes, & de vouloir faire une église à part. Il n'étoit donc question que de montrer la lumiere, pour dissiper un schisme qui ne s'étoit fortifié qu'à la faveur des ténebres. Les chefs des Donatistes recommandoient à leurs évêques de ne se trouver jamais à aucun concile d'évêques Catholiques. Comment donc ceux d'entre eux qui avoient quelque droiture de cœur, auroient-ils pu reconnoître leur aveuglement ? Les peuples qu'ils séduisoient, avoient perdu de vûe tout ce qui s'étoit fait sous Constantin. Une conférence purement civile, dans laquelle les torts des schismatiques fussent mis en évidence, étoit donc le seul moyen qui pût éteindre un feu qui avoit embrasé toute l'Afrique.

XXVII. Mort du tribun Marcellin, juge de la conférence.

Le zele que le tribun Marcellin fit paroître dans cette occasion contre les Donatistes, lui attira la haine du comte Marin, qui le fit mourir comme ayant eu part à la révolte d'Héraclien ; ce qui étoit une pure calomnie. La cour fut persuadée de l'innocence de Marcellin, dont la mort affligea sensiblement S. Augustin, qui a fait son éloge dans une de ses lettres. (o)

VIII.

XXVIII. Dernieres

Nous verrons dans l'article suivant tout ce qu'a fait saint

(o) [La mémoire du tribun Marcellin est célébrée le 6 Avril comme d'un martyr tué par les hérétiques, pour avoir défendu la foi.]

actions de S. Augustin. Sa mort.

Augustin pour défendre la foi contre les Pélagiens. Le saint docteur se voyant âgé de près de soixante & douze ans, voulut pourvoir à son successeur. Il assembla donc son peuple dans la grande église d'Hippone le 26 de Septembre 426, & lui parla ainsi : Nous sommes tous mortels : dans la jeunesse on espere un âge plus avancé ; mais après la vieillesse il n'y a plus d'autre âge à espérer. Je sais combien les églises sont ordinairement troublées après la mort de leurs évêques ; & je dois, autant que je puis, empêcher que ce mal n'arrive parmi vous. Afin donc que personne ne se plaigne de moi, je vous déclare ma volonté, que je crois être celle de Dieu: je souhaite que le prêtre Héraclius soit mon successeur. Tous applaudirent à ce choix ; & dès ce moment S. Augustin se déchargea sur lui du poids de ses occupations. Mais il l'assistoit de ses conseils, & se prêtoit encore aux affaires qui le demandoient absolument. Il employa le reste de sa vie à méditer l'Ecriture-sainte, à prier, & à composer encore quelques ouvrages pour défendre la foi de l'Eglise, & donner des regles pour les mœurs. Enfin pendant que les Vandales assiégeoient sa ville d'Hippone, il fut attaqué d'une fievre violente qui le conduisit au tombeau. Pendant sa maladie, il fit attacher contre le mur, près de son lit, les pseaumes pénitentiaux, & il demandoit sans cesse à Dieu avec larmes de pénétrer son cœur des sentimens qu'ils renferment. De peur d'être détourné de ce pieux exercice, il défendit, environ dix jours avant sa mort, qu'on laissât entrer personne dans sa chambre, excepté à de certaines heures qu'il marqua. Ainsi il passoit tout ce tems en prieres & en réflexions. Il conserva une entiere connoissance jusqu'à sa mort, qui arriva le 28 d'Août de l'an 430. Il avoit vécu soixante & seize ans, dont il avoit passé environ quarante dans la cléricature. A ses funérailles, on offrit à Dieu le saint sacrifice en présence des évêques. Il ne fit point de testament, parce qu'il étoit si pauvre, qu'il n'avoit pas de quoi en faire ; mais il recommandoit toujours de conserver avec grand soin la bibliotheque & tous les livres de son église. Nous apprenons ces particularités de Possidius, qui avoit vécu avec lui près de quarante ans.

ARTICLE IV.

Héréſie de Pélage. Travaux de S. Auguſtin pour la faire condamner par toute l'Égliſe.

I.

I. Combien cette nouvelle héréſie étoit pernicieuſe.

L'Egliſe avoit à peine triomphé de l'héréſie des Donatiſtes, qu'il s'en éleva une autre dans ſon ſein, d'autant plus dangereuſe, qu'elle attaquoit, non le corps de la ſociété chrétienne, comme avoient fait les Donatiſtes, mais l'ame même de cette ſociété, c'eſt-à-dire, la grace du Sauveur, par laquelle nous ſommes Chrétiens.

II. Pélage répand ſon erreur à Rome.

Fl. tom. V. l. xxiij. n. 1 & ſuiv.

AN 405.

Pélage, auteur de cette héréſie, étoit né dans la Grande-Bretagne. Il embraſſa la vie monaſtique, & demeura ſimple laïc; auſſi ne lui donnoit-on d'autre qualité que celle de moine. Il demeura très-long-tems à Rome, y fit beaucoup de connoiſſances, acquit une grande réputation de vertu, fut aimé de S. Paulin, & eſtimé de S. Auguſtin. Il paſſoit pour habile dans la doctrine de l'Egliſe, & il compoſa quelques ouvrages utiles; ſavoir, trois livres de la Trinité, & un recueil de paſſages de l'Ecriture pour la morale. Ce fut pendant ſon ſéjour à Rome, que Pélage tomba dans l'héréſie qui attaque la grace du Sauveur. Il reçut ce poiſon d'un nommé Rufin, Syrien, différent de celui dont nous avons parlé dans l'article de S. Jérôme. Car cette erreur avoit déjà cours en Orient. Théodore, évêque de Mopſueſte, l'enſeignoit dans ce même tems, & on en rapportoit la ſource aux principes d'Origene. Rufin le Syrien étant donc venu à Rome ſous le pape Anaſtaſe vers l'an 400, y apporta le premier cette déteſtable doctrine: & comme c'étoit un ſerpent plein de ruſes, il n'oſa pas la publier lui-même, de peur de ſe rendre odieux; mais il ſéduiſit le moine Pélage, & l'inſtruiſit à fond de ſes pernicieuſes maximes & de ſon malheureux ſyſtême. Ainſi Pélage commença à diſputer ſur la grace l'an

405 ; & dans une conversation un évêque ayant rapporté ces paroles de S. Augustin dans ses confessions : *Seigneur, donnez-nous ce que vous nous commandez, & commandez ce que vous voudrez ;* Pélage ne les put souffrir, & s'échauffa jusqu'à blâmer hardiment l'évêque qui les avoit rapportées. Au reste, il avoit grand soin de dissimuler ses erreurs, & de s'envelopper dans des paroles équivoques & pleines d'artifice. Il les faisoit proposer plus clairement par ses disciples, pour voir comment elles seroient reçues, afin de les approuver ou de les abandonner, selon qu'il le jugeroit plus utile pour ses desseins. Il vouloit grossir le nombre de ses disciples, avant que de publier sa doctrine. Il appréhendoit de développer trop tôt son systême, & il redoutoit l'enseignement public, qui suffisoit seul pour renverser ses profanes nouveautés. Sa réputation & ses talens furent cause que sa doctrine fit d'étranges progrès en peu de tems, d'autant plus qu'elle est tout-à-fait favorable à l'orgueil de l'homme, & aux préventions de la nature corrompue.

III. Célestius veut répandre les mêmes erreurs en Afrique ; il y est condamné.

Ib. n. 1 & 2.

AN 411.

Le principal disciple de Pélage fut Célestius, dont le nom fut aussi donné à la même hérésie. Il étoit d'une famille considérable. Après avoir exercé quelque tems la fonction d'avocat, il entra dans un monastere, d'où il écrivit à ses parens trois lettres qui ne contenoient que des exhortations à la vertu. Ensuite il s'attacha à Pélage, & commença à parler contre le péché originel, qui lui paroissoit contraire à la justice & à la bonté de Dieu. Le maître & le disciple avoient tous deux beaucoup d'esprit & de subtilité. Mais Célestius avoit plus de hardiesse & de facilité pour parler & pour écrire. Ils sortirent de Rome avant sa prise, & passerent, comme on croit, en Sicile & en Afrique. Pélage arriva en 410 à Hippone, où il ne fit que passer, sans oser y répandre ses erreurs. Il alla à Carthage, où S. Augustin, qui étoit alors occupé de la conférence avec les Donatistes, le vit une ou deux fois. Pélage s'embarqua à Carthage, & passa en Palestine, où il demeura long-tems. Célestius tâcha de se faire ordonner prêtre à Carthage ; mais comme il ne déguisoit point sa doctrine, & qu'il n'avoit point inventé assez de subtilités pour

l'enve-

l'envelopper, il fut accusé devant l'évêque Aurele, vers le commencement de l'an 412, par le diacre Paulin de Milan, celui qui dans ce même tems écrivoit la vie de S. Ambroise à la priere de S. Augustin. Aurele assembla donc un concile de plusieurs évêques, où Paulin présenta deux requêtes, contenant les erreurs dont il accusoit Célestius. Celui-ci prétendit que la question du péché originel, & celles qui y ont rapport, étoient des questions problématiques, sur lesquelles il étoit permis à chacun d'abonder en son sens; que c'étoient des opinions qu'il étoit libre de soutenir ou de combattre; qu'il connoissoit à Rome plusieurs personnes de mérite qui pensoient comme lui. Au reste, ajouta-t-il, pour moi, j'ai toujours enseigné que les enfans devoient être baptisés, & avoient besoin de rédemption. Malgré cette déclaration artificieuse qu'il donna de vive voix & par écrit, ayant été entendu plusieurs fois, il en confessa assez pour être convaincu d'hérésie & d'opiniâtreté dans les erreurs dont il étoit accusé. Il fut donc condamné & privé de la communion ecclésiastique. C'est ainsi qu'on découvrit d'abord l'erreur qui vouloit se glisser dans l'Eglise, & qu'on la rejetta comme étrangere, quoiqu'elle se contentât de demander à être tolérée. Admirons le zele du diacre Paulin, & la fidélité de l'évêque de Carthage qui remédie au mal dès sa naissance, & qui ne se laisse point tromper par l'hypocrisie de Célestius. Ce maître d'erreur avoit formé des disciples à Carthage, qui furent fort étonnés de cette condamnation, & qui n'oserent plus attaquer la foi de l'Eglise que par de vains discours & des plaintes vagues de la prétendue rigueur exercée contre Célestius.

II.

IV. S. Augustin attaque l'erreur dans ses sermons & par ses écrits. *Ib. n. 2 & 3.* AN 412.

S. Augustin n'avoit pas assisté à ce concile de Carthage, & il ne se pressa pas d'écrire contre les Pélagiens; mais lui & les autres évêques Catholiques travaillerent à les combattre dans leurs sermons & dans leurs conversations particulieres. Ces saints évêques étoient donc fort éloignés de croire que les fideles ne doivent point prendre part aux affaires de

l'Eglise, & qu'on ne doit point leur parler souvent des vérités de la grace. S. Augustin exhortoit fortement son peuple à demeurer inébranlable dans l'ancienne doctrine de l'Eglise. Mais voyant que le mal gagnoit, il écrivit dès la même année 412 au tribun Marcellin, qui étoit à Carthage, & qui se trouvoit embarrassé des disputes dont il étoit tous les jours témoin. Il lui envoya deux livres intitulés, *Du mérite & de la rémission des péchés*, autrement *du baptême des enfans*. Il y ajouta ensuite un troisieme livre sous le même titre, pour répondre à un nouvel argument de Pélage. Il crut devoir encore taire les noms des nouveaux hérétiques, espérant de les ramener par la douceur. Il fit un traité *sur la grace* [*du nouveau Testament*], qu'il envoya à Honorat, & qui est parmi ses lettres. Il y fut engagé par le progrès qu'il savoit que faisoit la nouvelle doctrine. A l'occasion d'une difficulté que lui proposa le tribun Marcellin, il composa le livre *de l'esprit & de la lettre*, où il parle fortement contre les ennemis de la grace, & où il explique en quoi consiste le secours que Dieu nous donne pour faire le bien. La lettre, c'est-à-dire, la loi qui nous instruit, ne suffit pas, quoiqu'elle soit bonne & sainte; au contraire si elle est seule, elle nous rend plus coupables, puisqu'alors nous connoissons notre devoir, sans le pouvoir accomplir. Il faut donc que nous soyons mûs par l'Esprit de Dieu, qui répand la grace dans nos cœurs, & qui nous fait aimer & pratiquer le bien qui nous est commandé.

Ep. 140.

V.
Il détruit les vaines subtilités des partisans de l'erreur.

Ibid. n. 14 & 15.

Cependant les erreurs de Pélage & de Célestius se répandoient en Afrique. Leurs disciples prétendoient que c'étoit la doctrine des églises d'Orient, & menaçoient ceux qui ne vouloient pas la recevoir, d'être condamnés par le jugement de ces églises. C'est ce qui obligea S. Augustin, qui se trouvoit à Carthage, d'en parler encore au peuple dans un sermon. Il y combattit les Pélagiens, sans les nommer. Ils conviennent, dit-il, qu'il faut baptiser les enfans, afin qu'ils puissent entrer dans le royaume des cieux, soutenant en même tems que sans le baptême ils ne laisseront pas d'avoir la vie eternelle. C'est une doctrine inouie dans l'Eglise qu'il y ait une vie éternelle hors du royaume des cieux. L'Ecri-

ture, ajoute le ſaint docteur, ne marque point de milieu entre la gauche & la droite, le royaume de Dieu & le feu éternel. Quiconque eſt exclus du royaume, eſt condamné au feu. Les Pélagiens nioient la damnation des enfans morts ſans baptême, parce qu'ils nioient le péché originel. S. Auguſtin prouve donc le péché originel par la pratique du baptême. Quoique tous les raiſonnemens de ces hérétiques tendiſſent à anéantir la néceſſité du baptême des enfans; néanmoins accablés par l'autorité de l'Egliſe, ils ne faiſoient point difficulté d'avouer que les enfans avoient beſoin d'être baptiſés. Saint Auguſtin prouvoit encore le péché originel par les paroles de ſaint Paul, qui dit que le péché eſt entré dans le monde par un ſeul homme, en qui tous ont péché. A quoi les Pélagiens répondoient qu'Adam ayant péché le premier, ſon péché avoit paſſé à tous les autres par l'imitation de ſon mauvais exemple. Nous rapportons cette diſtinction des Pélagiens, comme un exemple de la maniere dont ils ſe débarraſſoient des paſſages les plus formels de l'Ecriture. A la fin de ce ſermon, S. Auguſtin lut aux fideles des paſſages de S. Cyprien. Ecoutez, dit-il, comment cet ancien évêque de ce ſiege de Carthage a montré ce que l'Egliſe a toujours cru du péché originel: car ces gens-ci ne ſe contentent pas d'avancer des nouveautés impies, ils veulent encore nous accuſer nous-mêmes de nouveauté. Cette méthode de S. Auguſtin, de lire aux fideles des paſſages des peres contre des erreurs que l'on veut répandre, eſt remarquable, de même que la hardieſſe des Pélagiens à traiter de novateurs ceux qui défendoient l'ancienne & perpétuelle doctrine de l'Egliſe. S. Auguſtin ayant lu les paſſages de S. Cyprien, ajouta: On peut ſupporter ceux qui ſe trompent en d'autres queſtions qui ne ſont point aſſez éclaircies, ni aſſez fermement établies par la pleine autorité eccléſiaſtique, mais non pas ceux qui veulent ébranler le fondement même de la Religion.

Il y avoit un grand nombre de Pélagiens en Sicile, particuliérement à Syracuſe: c'eſt ce qui porta un nommé Hilaire à écrire à S. Auguſtin pour le conſulter ſur pluſieurs erreurs de ces hérétiques. Le ſaint docteur lui répondit par une

lettre pleine de lumiere, qui est la 157. Il dit que les Pélagiens étoient en plus grand nombre qu'on ne pensoit; mais que l'Eglise les toléroit encore pour les guérir dans son sein, s'il étoit possible, plutôt que de les retrancher comme des membres incurables. Peu de tems après, il écrivit le livre *de la nature & de la grace*, qu'il intitula ainsi, parce qu'il y défendoit la grace de Jesus-Christ, sans blâmer la nature en elle-même; mais en montrant qu'étant corrompue & affoiblie par le péché, elle a besoin d'être délivrée par la grace.

III.

VI. Conférence de Jérusalem. Zele du prêtre Orose. Jean de Jérusalem favorise Pélage.

Ibid. n. 16 & suiv.

AN 415.

Cependant un jeune prêtre, nommé Paul Orose, attiré par la réputation de S. Augustin, vint d'Espagne par le seul desir de recevoir la lumiere de ce grand docteur. S. Augustin, qui étoit encore plus humble que savant, lui conseilla d'aller consulter en Palestine S. Jérôme, & de repasser par l'Afrique. Orose entreprit ce voyage, & trouva S. Jérôme occupé à écrire contre les Pélagiens. Il se retira à Bethléhem pour s'instruire auprès de ce saint docteur, comme il avoit fait auprès de S. Augustin, & il espéroit y vivre caché & inconnu, lorsqu'il fut appellé à Jérusalem par les prêtres de cette église. Y étant arrivé, l'évêque Jean le fit asseoir avec les prêtres, qui lui demanderent s'il savoit quelque chose de ce qui s'étoit passé en Afrique touchant l'hérésie de Pélage & de Célestius. Orose exposa simplement tout ce qui s'y étoit fait. Alors l'évêque Jean fit entrer Pélage, & les prêtres lui demanderent s'il soutenoit la doctrine que l'évêque Augustin avoit combattue. Il répondit: Qu'ai-je affaire d'Augustin? Chacun fut surpris qu'il osât parler avec si peu de respect, d'un évêque dont Dieu s'étoit servi pour rétablir l'église d'Afrique. On disoit qu'il méritoit pour cela seul d'être chassé de l'assemblée, & même de toute l'Eglise. Mais l'évêque Jean fit asseoir Pélage au milieu des prêtres, quoiqu'il fût simple laïc & accusé d'hérésie. Jean vouloit qu'Orose se déclarât accusateur devant lui; mais Orose le refusa, en disant que la doctrine de Pélage avoit été condamnée en Afrique,

& qu'elle n'avoit plus beſoin d'être examinée. Cependant l'évêque interrogea Pélage, qui s'enveloppa dans mille ſubtilités. Oroſe parloit latin, & Jean parloit grec. Ils ne s'entendoient que par le ſecours d'un interprete, qui s'acquittoit fort mal de cette fonction. Oroſe s'en étant apperçu, & voyant combien le juge lui étoit peu favorable, s'écria : L'hérétique eſt latin : nous ſommes latins ; il faut réſerver à des juges latins cette héréſie, qui eſt plus connue chez eux ; l'évêque Jean veut ſe mêler de juger cette affaire, quoiqu'il ſoit lui-même ſuſpect. On convint de s'en rapporter au jugement du pape Innocent. Cependant Jean s'aviſa d'impoſer ſilence aux deux partis ; mais Oroſe, loin d'y avoir égard, crut devoir réprimer l'inſolence des hérétiques, qui devenoient chaque jour plus hardis, & abuſoient de la patience avec laquelle l'Egliſe les toléroit. Il écrivit donc une apologie contre Jean de Jéruſalem, dans laquelle il attaque les hérétiques à découvert, ſans uſer des ménagemens que ſaint Jérôme & ſaint Auguſtin avoient cru pouvoir employer. Il finit par cette proteſtation : Je prends Jeſus-Chriſt à témoin que je hais l'héréſie, & non l'hérétique : je le fuis à cauſe de l'héréſie ; qu'il la déteſte & la condamne, & nous le regarderons comme notre frere.

IV.

VII. Concile de Dioſpolis. Pélage cache ſon impiété, trompe les évêques & ſe fait abſoudre. *Ibid. n. 20 & ſuiv.* AN 415.

La conférence dont je viens de parler, eſt de l'an 415. La même année il ſe tint en Paleſtine, à Dioſpolis, un concile de quatorze évêques. Le ſujet du concile étoit l'examen d'un mémoire préſenté par deux évêques Gaulois, Héros d'Arles, & Lazare d'Aix, injuſtement chaſſés de leurs ſieges à l'occaſion des troubles excités par l'irruption des Barbares. Ces deux évêques, choqués de la doctrine de Pélage, firent un abrégé des erreurs qu'ils avoient recueillies de ſes livres & de ceux de Céleſtius, y ajoutant les articles ſur leſquels Céleſtius avoit été condamné au concile de Carthage, & ceux qu'Hilaire avoit envoyés de Sicile à S. Auguſtin. Ils préſenterent ce mémoire en latin à Euloge de Céſarée, qui pré-

ſidoit au concile : mais ils ne purent s'y trouver eux-mêmes au jour marqué, parce que l'un d'eux étoit dangereuſement malade. Pélage au contraire y aſſiſta pour s'y juſtifier ; ce qui ne lui fut pas difficile, n'y ayant perſonne qui fût capable de démêler toutes ſes ſubtilités : car Oroſe n'y étoit pas non plus. On ſoupçonna Jean, évêque de Jéruſalem, d'avoir aidé Pélage à prendre ſi bien ſon tems. Ce ſéducteur voulant donner bonne opinion de lui aux évêques du concile, ſe vanta d'être lié d'amitié avec pluſieurs ſaints évêques, & produiſit des lettres, entre autres une petite de S. Auguſtin, écrite dans un tems où ce ſaint docteur eſpéroit encore le ramener de ſes erreurs. Il fallut enfin lire le mémoire des évêques Héros & Lazare ; & comme les évêques juges en ce concile n'entendoient pas le latin, ils ſe le faiſoient expliquer par un interprete, au lieu que Pélage répondoit lui-même en grec. A chaque accuſation, Pélage s'échappoit comme un ſerpent ; & par le moyen d'une diſtinction, il ſe tiroit d'affaire. Perſonne ne pouvoit découvrir ſes artifices ; ainſi quand il avoit jetté de la pouſſiere aux ieux des évêques par une explication captieuſe & qui préſentoit un ſens catholique, les évêques y applaudiſſoient. Quand on liſoit des propoſitions qui contenoient clairement l'héréſie, comme celles-ci : Le péché d'Adam n'a nui qu'à lui ſeul : la loi a envoyé des ſaints au ciel comme l'évangile : les enfans ſans être baptiſés ont la vie éternelle, qnoiqu'ils n'entrent point dans le royaume des cieux : la grace n'eſt pas néceſſaire pour chaque action particuliere : le libre-arbitre ſuffit avec la ioi & la doctrine : la grace de Dieu eſt donnée ſelon nos mérites : la grace dépend de ma volonté : Pélage voyant que de telles propoſitions révoltoient les évêques, prenoit le parti de les condamner, diſant que ſi elles étoient de Céleſtius, on ne devoit pas l'en rendre reſponſable. Les évêques dirent que le ſaint concile & la ſainte Egliſe Catholique rejettoient cette doctrine ; & Pélage déclara auſſi qu'il anathématiſoit toutes les erreurs condamnées par l'Egliſe, ajoutant qu'il croyoit le myſtere de la Trinité, & tous les autres dogmes, dont il n'étoit point queſtion. Le concile en conſéquence le jugea

digne de la communion ecclésiastique. Telle fut la conclusion du concile de Diospolis. Pélage y fut absous, parce qu'il parut Catholique, à la faveur des subtilités dans lesquelles il s'enveloppa. Mais sa doctrine y fut condamnée; & il fut forcé de la condamner lui-même. Il est vrai qu'il ne le fit que de bouche: car il ne changea point de sentiment, & trompa les évêques. Après ce concile il devint plus fier, & il fit beaucoup valoir l'absolution qu'il y avoit reçue. Il n'osa cependant en montrer les actes, parce qu'on y auroit vû comment il avoit dissimulé ses erreurs devant les peres du concile; mais il se contenta de répandre par-tout une lettre, où il disoit que quatorze évêques l'avoient jugé innocent. Il écrivit aussi une petite apologie, où il se défendoit par l'autorité de ce concile; & il l'envoya à S. Augustin. Le saint docteur se douta bien que Pélage n'avoit été absous qu'en cachant ses impiétés; mais n'ayant point encore de quoi l'en convaincre, il n'écrivit point sur ce sujet. Pélage crut pouvoir alors publier ses quatre livres *du libre-arbitre*, où il expliqua tout le fond de sa doctrine pour réfuter S. Jérôme.

V.

Cependant Orose de retour en Afrique, présenta les lettres d'Héros & de Lazare au concile que tenoient à Carthage, selon la coutume, les évêques de la province proconsulaire en 416, au nombre de soixante-huit. Après la lecture de ces lettres & des actes du concile de Carthage, où Célestius avoit été condamné cinq ans auparavant, les évêques furent d'avis que Pélage & Célestius devoient être anathématisés, s'ils ne condamnoient leurs erreurs clairement & sans détour. Ils jugerent ce remede absolument nécessaire pour arrêter le progrès du mal: car tout étoit plein de gens qui, à force de parler & de disputer, entraînoient les foibles & ébranloient les plus fermes dans la foi. Le concile jugea aussi à-propos de faire part de son jugement au pape S. Innocent, afin d'y joindre l'autorité du siege apostolique. Dans leur lettre, ils marquent les principales erreurs de Pélage

VIII. Conciles de Carthage & de Mileve, où l'erreur est condamnée.
Ibid. n. 30.
An 416.

qu'ils réfutent par l'Ecriture, & disent [qu'ils ont appris] que cet hérétique a beaucoup de partisans à Rome qui font valoir le concile de Palestine. Pélage, ajoutent ces évêques, se montre dans tous ses écrits ennemi de la grace, dont la nécessité est si bien constatée par les prieres de l'Eglise.

Vers le même tems, il se tint à Mileve un concile des évêques de Numidie au nombre de soixante-un, dont S. Augustin étoit l'ame. Ces évêques ayant appris ce que venoient de faire leurs illustres collegues du concile de Carthage, écrivirent à leur exemple au pape S. Innocent, lui demandant de même la condamnation des erreurs de Pélage & de Célestius. Outre ces lettres synodales, S. Augustin en écrivit encore une au pape S. Innocent, de concert avec quatre autres évêques, Aurele de Carthage, Alype, Evodius, & Possidius. Ils lui expliquoient amplement toute cette affaire, & les suites qu'elle pouvoit avoir, & lui envoyoient les écrits faits de part & d'autre, insistant sur ce qu'il étoit évident que Pélage ne reconnoissoit point la grace propre aux Chrétiens. Ces lettres des conciles de Carthage & de Mileve, & celle des cinq évêques, furent portées à Rome par un évêque nommé Jule.

IX. Le pape S. Innocent condamne l'erreur. Horribles violences des Pélagiens.

Ibid. n. 31 & 34.

AN 417.

Vers le même tems, S. Augustin ayant appris que Jean de Jérusalem avoit beaucoup d'affection pour Pélage, lui écrivit de s'en donner de garde, & de le faire expliquer nettement sur la nécessité de la priere, & sur le péché originel. Il le pria aussi de lui envoyer les actes du concile de Palestine. Je vous le demande, dit-il, au nom de plusieurs évêques, qui sont à ce sujet dans la même inquiétude que moi. Le pape Innocent écrivit aussi à Jean de Jérusalem sur les violences faites en Palestine par une troupe de Pélagiens. Ils attaquerent S. Jérôme, & les personnes pieuses de l'un & de l'autre sexe, dont il prenoit soin. Il y en eut de tués: on brûla & on pilla les monasteres. Sainte Eustoquie & sainte Paule sa niece, virent massacrer leurs gens, & se sauverent à peine. Ce fut le sujet de la lettre du pape S. Innocent, qui disoit à Jean, que l'auteur secret de ces violences n'étoit que trop connu. Cette lettre ne trouva plus en vie Jean de Jérusalem,

salem, qui mourut l'an 417, après avoir tenu le siege de Jérusalem plus de trente ans. Le pape S. Innocent écrivit aussi une lettre de consolation à S. Jérôme. Il répondit aux lettres synodales des évêques d'Afrique, & les loua d'abord de ce qu'ils avoient consulté le saint-siege, dont il ne manqua point de relever l'autorité & la dignité. Il établit solidement la doctrine catholique sur la grace, & condamna Pélage, Célestius & leurs sectateurs, les déclarant séparés de la communion de l'Eglise. Dans la réponse aux cinq évêques, le pape S. Innocent dit: Nous doutons de la vérité des actes du concile dans lequel Pélage dit qu'il a été absous; car ils ne nous ont point été envoyés de la part du concile: & dans ces actes mêmes, il ne s'est point justifié nettement; mais il n'a cherché qu'à s'esquiver & à embrouiller la matiere. Nous avons lû le livre qu'on dit être de lui, & que vous nous avez envoyé. Nous y avons trouvé beaucoup de propositions contre la grace, beaucoup de blasphêmes, rien qui nous ait plu, & presque rien qui ne doive être rejetté de tout le monde. Ce saint pape mourut peu de tems après avoir ainsi condamné la doctrine de Pélage & de Célestius.

V I.

X. Le pape Zozime se laisse surprendre. *Ibid. n. 42.* AN 417.

Ces hérétiques chercherent les moyens d'effacer cette tache aux ieux des hommes. Pélage écrivit à Rome pour sa justification. Il espéroit y trouver de l'appui, & mettre dans ses intérêts plusieurs du clergé. Célestius ayant été condamné à Carthage, comme nous l'avons dit, s'en alla à Ephese, où il fut ordonné prêtre par surprise. Ensuite il alla à Constantinople. L'évêque Atticus s'étant apperçu de son caractere inquiet & remuant, l'en chassa, & en écrivit aux évêques d'Asie. Célestius vint à Rome avec toute la diligence possible, & se présenta au pape Zozime, Grec de naissance, qui venoit de succéder à S. Innocent, pour se justifier des erreurs dont on l'avoit accusé devant le saint siege. Il présenta une confession de foi, où il parcouroit tous les articles du symbole, depuis la Trinité jusqu'à la résurrection des morts,

expliquant en détail sa créance sur tous les articles dont il n'étoit point question. Mais quand il venoit à celui dont il s'agissoit, il disoit : S'il y a des disputes sur des questions qui n'appartiennent point à la foi, je n'ai point prétendu les décider; mais je soumets tout à votre jugement, afin que si je me suis trompé par ignorance, vous me corrigiez par votre jugement. Il disoit ensuite sur le péché originel : Nous confessons que l'on doit baptiser les enfans pour la rémission des péchés : mais nous ne prétendons pas pour cela établir le péché transmis par les parens ; ce qui est fort éloigné de la doctrine Catholique. Car le péché ne naît pas avec l'homme ; c'est l'homme qui le commet après sa naissance. Telle fut la profession de foi de Célestius.

XI. Conduite étonnante de ce pape. *Ibid.*

Le pape Zozime étoit alors occupé de plusieurs affaires, qu'il estimoit plus importantes, quoiqu'il ne s'agît de rien moins que du fondement même de toute la Religion. Pour ne pas tenir néanmoins plus long-tems en suspens les évêques d'Afrique, qui savoient que Célestius étoit à Rome, il voulut donner une décision. Il marqua le jour & le lieu de ce jugement. Outre le clergé de l'église de Rome, il s'y trouva plusieurs évêques de divers pays. On y examina tout ce qui avoit été fait jusques-là : on fit entrer Célestius; on lut sa profession de foi : plusieurs du clergé de Rome témoignerent approuver ses sentimens. Le pape lui-même touché de la soumission qu'il promettoit d'avoir pour son jugement, le regarda comme Catholique. Il lui fit diverses questions, & Célestius confirma de vive voix ce que contenoit son pernicieux écrit. Il promit en général de condamner tout ce que le saint siege condamneroit. Etant néanmoins pressé par le pape Zozime de condamner ce qui lui avoit été reproché par le diacre Paulin ; cet homme, qui pour mieux surprendre le pape lui avoit témoigné tant de soumission & de dévouement, ne voulut jamais condamner les erreurs qu'on lui spécifioit. Zozime donna un délai de deux mois, dans une affaire qui étoit si claire. Qu'on se souvienne que Célestius avoit nié nettement le péché originel, dont la croyance est la base de toute la Religion. Etoit-ce donc là ce qu'on devoit

attendre de celui qui par la prééminence de ſa dignité, auroit dû montrer plus de zele qu'aucun autre pour les intérêts de Dieu & de la vérité? Ce n'eſt pas tout. Le pape Zozime mit de niveau Céleſtius & ceux qui défendoient la vérité, & les exhorta d'éviter à l'avenir *ces vaines diſputes & ces queſtions curieuſes.* Il alla même juſqu'à dépoſer de l'épiſcopat & excommunier Héros & Lazare, quoiqu'ils fuſſent abſens, qu'ils n'euſſent point été entendus, & qu'ils n'euſſent d'autre crime que d'avoir montré du zele contre la déteſtable doctrine de Pélage & de Céleſtius. Le pape Zozime écrivit enſuite à Aurele & aux autres évêques d'Afrique ce qu'il avoit fait, & leur envoya les actes de ſon jugement. Il ſe plaignoit de ce qu'ils avoient ajouté foi trop légérement aux lettres d'Héros & de Lazare.

XII. On ſe laiſſe éblouir à Rome par les artifices des Pélagiens.

Ibid. n. 43 & 44.

Après que le pape Zozime eut écrit cette lettre, il en reçut une de Prayle, évêque de Jéruſalem, qui lui recommandoit très-affectueuſement l'affaire de Pélage. Cet hérétique avoit joint à cette lettre de Prayle, ſa confeſſion de foi & une lettre, adreſſées l'une & l'autre au pape Innocent, dont il ne ſavoit point encore la mort. Pélage diſoit dans ſa lettre qu'on vouloit le décrier ſur deux articles; l'un de refuſer le baptême aux enfans, l'autre de nier la néceſſité de la grace. Il rejettoit la premiere erreur, comme évidemment contraire à l'Evangile, & diſoit: Qui eſt aſſez impie pour refuſer à un enfant la rédemption commune du genre humain, & pour empêcher de renaître pour une vie certaine, celui qui eſt né pour une incertaine? Il ſe ſauvoit par ces dernieres paroles: car quand on l'interrogeoit ſur cette matiere, il diſoit: Je ſais où ne vont pas les enfans qui meurent ſans baptême; mais je ne ſais pas où ils vont. Sur l'article de la grace, il diſoit: Dans toutes nos bonnes-œuvres, notre libre-arbitre eſt toujours aidé du ſecours divin. Sa confeſſion de foi, que nous avons encore, étoit ſemblable à celle de Céleſtius. Il expliquoit fort au long tous les articles de foi dont il n'étoit point queſtion, depuis le myſtere de la Trinité juſqu'à la réſurrection de la chair. Cette confeſſion de foi étoit faite avec tant d'art, qu'elle pa-

roissoit catholique, en même tems qu'elle laissoit la porte ouverte à ce qui fait le fond de son impiété.

Ces écrits ayant été lus à Rome publiquement, tous les assistans & le pape même en furent éblouis. Ils trouverent que Pélage parloit à Jérusalem comme Célestius à Rome. Ils furent remplis de joie & d'admiration. A peine pouvoient-ils retenir leurs larmes, tant ils étoient touchés qu'on eût pu calomnier des hommes d'une foi si pure. Il leur sembloit que ces écrits ne parloient que de la grace de Dieu. Héros & Lazare parurent comme des brouillons qui ne cherchoient qu'à troubler l'Eglise. Le pape Zozime écrivit donc une seconde lettre à tous les évêques d'Afrique, plus forte que la premiere, où il témoigne être content de la profession de foi de Pélage, & persuadé de sa sincérité; après quoi il parle ainsi contre les évêques Héros & Lazare: Est-il possible, mes chers freres, que vous ne sachiez pas encore que ce sont eux qui mettent le trouble dans l'Eglise? Telle étoit l'idée que le pape Zozime avoit des accusateurs de Pélage; il les excommunioit, tandis qu'il regardoit comme des innocens injustement accusés, les plus dangereux séducteurs que l'Eglise pût porter dans son sein. Ces évêques si maltraités par le pape sont reconnus pour très-gens de bien par S. Augustin; & S. Prosper donne à Héros le titre de saint & de disciple de S. Martin. Le pape blâme ensuite les évêques d'Afrique d'avoir cru trop légérement les accusations portées contre Pélage, & les exhorte à être plus circonspects à l'avenir, à se réjouir de ce que Pélage & Célestius n'ont jamais été séparés de la vérité catholique.

VII.

XIII. Zele de S. Augustin & des évêques d'Afrique. Ils travaillent à éclairer le pa-

Les évêques d'Afrique ayant reçu la lettre du pape Zozime en faveur de Célestius, furent pénétrés de la plus sensible affliction. Ils montrerent dans une occasion si importante, & dans une conjoncture si délicate, combien ils étoient remplis de l'esprit de sagesse & de prudence. Ils furent allier

tous les devoirs, le zele pour la foi avec la modération & les égards dûs au premier des paſteurs. Ils ſe hâterent de lui répondre, pour le prier inſtamment de laiſſer les choſes en l'état où elles étoient, juſqu'à ce qu'il fût inſtruit plus à fond de cette affaire. Cette lettre fut envoyée promptement, parce qu'on ſentoit que l'important étoit d'empêcher que le pape ne s'engageât plus avant, & qu'il ne fît de nouvelles fautes. Par une conduite ſi ſage, on n'aigriſſoit point le mal, & on alloit même au-devant du progrès qu'il pouvoit faire. Après cette démarche ſi meſurée, S. Auguſtin engagea tous les évêques d'Afrique à tenir le concile le plus nombreux qu'il ſeroit poſſible, pour y décider clairement la foi, afin d'oppoſer à l'erreur un témoignage d'autant plus néceſſaire, que la démarche du pape Zozime tendoit plus à la favoriſer. Ils s'aſſemblerent donc à Carthage au nombre de deux cens quatorze. Ils firent dans ce célebre concile des décrets ſur la foi, que Rome & toute l'Egliſe ſuivit enſuite, [& dont le concile ſuivant compoſa ſes neuf articles contre les Pélagiens.] A la tête de ces décrets, on mit une ſeconde lettre au pape Zozime, où ils lui diſoient, qu'ils avoient commencé par ordonner que la ſentence portée par le vénérable évêque Innocent contre Pélage & Céleſtius, ſubſiſtât juſqu'à ce qu'ils reconnuſſent nettement que la grace de Jeſus-Chriſt nous eſt néceſſaire pour chaque action; enſorte que ſans elle nous ne pouvons rien avoir, penſer, dire, ou faire qui appartienne à la vraie piété; que Céleſtius devoit anathématiſer clairement ce qu'il avoit mis de mauvais dans ſon écrit, de peur que pluſieurs ne cruſſent, non que Céleſtius avoit retracté ſes erreurs, mais que le ſiege apoſtolique les avoit approuvées. Ils parloient enſuite avec force & avec dignité de l'importance de la cauſe qu'ils défendoient, juſtifioient en tout leur conduite, & lui envoyoient les actes de tout ce qui s'étoit paſſé. Cette lettre fut portée par Marcellin, ſoûdiacre de Carthage.

pe Zozime. Concile de Carthage, où l'erreur eſt de nouveau condamnée.

Ibid. n. 47.

AN 417.

XIV. Concile d'Afrique où l'erreur eſt ſo-

L'année ſuivante, les évêques de toute l'Afrique, infatigables dans la pourſuite de l'erreur, s'aſſemblerent encore tout de nouveau à Carthage en concile national, au nombre

lemnellement condamnée. Le pape Zozime le confirme, & termine ainsi cette grande affaire.

Ibid. n. 48 & suiv.

AN 418.

de plus de deux cens. On y décida neuf articles de doctrine contre les Pélagiens (*p*). Ils furent dressés par S. Augustin, qui étoit l'ame de ce concile. Dieu bénit le zele de ce saint docteur & des évêques d'Afrique, qui eurent la consolation d'apprendre que le pape Zozime avoit reconnu qu'on l'avoit surpris. Plusieurs fideles de Rome, qui sentoient combien la doctrine de Pélage & de Célestius étoit dangereuse, firent connoître au pape plusieurs écrits de ces hérétiques, & le pape les condamna authentiquement. L'hérésie avoit cependant à Rome un grand nombre de défenseurs, & il y eut une division qui servit de prétexte aux Pélagiens d'accuser les Catholiques de sédition. Le pape ayant voulu tirer de la bouche de Célestius une réponse précise aux questions que les évêques d'Afrique lui avoient conseillé de faire à cet hérétique, il n'osa se présenter à cet examen, & s'enfuit de Rome. Alors le pape Zozime donna sa sentence, par laquelle il confirma les décrets du concile d'Afrique (*q*); & conformément au jugement du pape Innocent, son prédécesseur, il condamna de nouveau Pélage & Célestius, les réduisant au rang des pénitens, s'ils abjuroient leurs erreurs, sinon les retranchant absolument de la communion de l'Eglise. Le pape Zozime écrivit aux évêques d'Afrique en particulier, & en général à tous les évêques, une lettre fort ample. Au lieu de s'humilier, comme il semble qu'il l'auroit dû faire, & reconnoître le tort qu'il avoit eu en favorisant des hérétiques si dangereux, il commence sa lettre par exalter la gloire & la prééminence de son siege, ne considérant pas que plus sa place l'élevoit au-dessus des autres, plus la faute qu'il avoit faite étoit considérable. Le pape, après ce préambule, établit la saine doctrine, conformément à tout ce qu'avoient décidé les évêques d'Afrique.

(*p*) [Ceux qui n'en comptent que huit, omettent le troisieme, qui ne se trouve pas dans la collection Africaine, ni dans celle de Denys le Petit, mais qui se trouve dans Photius & dans l'ancien code de l'église Romaine. D'ailleurs S. Augustin même paroit avoir en vûe ce canon dans ses livres à Boniface, *liv. ij. chap. 12.*]

(*q*) [Ou plutôt, du concile tenu à Carthage en 417 : car ce fut avant le grand concile d'Afrique de l'an 418. Voyez D. Ceillier, dans l'article du pape Zozime, *tome X. c. vij. p. 161.* & dans l'article des conciles contre les Pélagiens, *tom. XII. art. iv. p. 722.*]

XV. L'erreur chaſſée de l'Egliſe. Triomphe de la vérité.

Cette lettre du pape Zozime fut envoyée à toutes les égliſes du monde, & tous les évêques Catholiques y ſouſcrivirent. L'empereur Honorius fit une ordonnance contre les Pélagiens, & appuya de ſon autorité la déciſion de l'Egliſe. Les évêques qui ne voulurent pas ſouſcrire à la condamnation des Pélagiens, furent dépoſés par les jugemens eccléſiaſtiques, & chaſſés de l'Egliſe par l'autorité impériale. Pluſieurs renoncerent à l'erreur, & rentrerent dans leurs égliſes. Il y en eut dix-huit qui demeurerent obſtinés, dont le plus fameux fut Julien, évêque d'Eclane [dans la Campanie.] On les ſomma de condamner, avec toute l'Egliſe, les erreurs de Pélage & de Céleſtius. Ils le refuſerent, & dirent qu'ils en appelloient à un concile plénier. Mais S. Auguſtin fit voir combien cet appel étoit illuſoire. Toute l'Egliſe n'auroit fait autre choſe en plein concile, que confirmer les articles de doctrine clairement décidés dans les conciles d'Afrique & dans la lettre du pape Zozime. C'eſt ainſi que fut chaſſée de l'Egliſe une erreur d'autant plus pernicieuſe, qu'en attaquant la religion dans le cœur, elle laiſſoit ſubſiſter tout le culte extérieur; & qu'en faiſant à l'Egliſe une plaie mortelle, il n'en paroiſſoit rien au-dehors. Ceux qui lui ſervoient d'organe, avoient une grande apparence de piété, tandis qu'ils en ruinoient l'eſprit. L'erreur s'étoit gliſſée comme un ſerpent dans l'Egliſe; mais elle ne put échapper à la vigilance des paſteurs. Elle ne demandoit qu'à être tolérée; mais on ne vouloit entrer en aucune compoſition avec elle. Elle ſéduiſit un grand nombre de perſonnes; elle trouva même le ſecret de cacher ſa laideur, & de prendre une forme aſſez ſpécieuſe pour en impoſer au pape Zozime: mais la lumiere des évêques d'Afrique perça toutes les ténebres dans leſquelles elle s'efforça de ſe cacher. Ces paſteurs vraiment dignes du nom de ſentinelles en Iſrael, la pourſuivirent juſques dans ſes retranchemens. Dieu bénit leurs travaux & leur zele, & leur donna la conſolation d'être témoins du triomphe de la vérité.

VIII.

XVI. Obſervations ſur la condamnation du Pélagianiſme.

Poëme contre les Ingrats, ch. ij.

L'on voit clairement par l'hiſtoire du Pélagianiſme dont je viens de donner un abrégé, que le pape S. Innocent I. ne prononça contre cette héréſie qu'après les conciles de Carthage & de Mileve; [& que dans la ſuite le pape Zozime ne fit de même que confirmer les décrets du grand concile de Carthage.] S. Proſper dit expreſſément que ce fut la déciſion du grand concile d'Afrique, qui fut reçue avec reſpect de tout le monde chrétien; & il ajoute ailleurs, que l'Afrique eut la gloire dans ſes célebres aſſemblées de former des décrets que Rome a approuvés, & que les royaumes ont ſuivis. Les empereurs, dans leurs reſcrits contre les Pélagiens, s'appuyerent uniquement ſur le jugement qui avoit été porté avec maturité par les évêques d'Afrique, ſans faire mention des lettres des papes.

Enfin ce qu'il faut bien remarquer, c'eſt que ce jugement porté par le pape [S. Innocent,] avoit un objet clair & déterminé. L'erreur des Pélagiens étoit ſi notoire & ſi manifeſte, que les plus ſimples d'entre les fideles ſentoient l'accord de ce jugement avec les vérités qu'on leur avoit appriſes dès l'enfance. Ces hérétiques nioient le péché originel, & la néceſſité d'une grace qui nous fît faire le bien, en nous inſpirant la bonne volonté. Toute l'Egliſe s'élevoit contre eux pour les condamner. Les exorciſmes, les prieres de l'Egliſe, la doctrine des peres qui avoient vécu depuis les Apôtres, tout concouroit à les convaincre d'impiété. Ce ſont-là, diſoit S. Auguſtin en citant un grand nombre de paſſages des peres des ſiecles précédens qui formoient le canal de la tradition; ce ſont-là les juges devant leſquels vous devez être jugés: voilà le ſynode reſpectable que j'ai à vous oppoſer. Si on aſſembloit un concile de tout le monde, pourroit-il y avoir dans ce ſynode autant de docteurs auſſi reſpectables que ceux qui dans tous les tems ont dépoſé contre vous? Toute la multitude des fideles répandus par toute la terre, diſoit encore le ſaint docteur, conſpiroit unanimement à affermir

Contre Jul. l. iij. n. 31.

L. ij. c. 10.

affermir ce fondement de la foi, que les Pélagiens vouloient ébranler. Falloit-il assembler un concile général pour condamner une hérésie aussi notoire que la vôtre? C'est dans de telles circonstances que ce pere disoit avec vérité, *Que la cause étoit finie.* *L. III. c. j. n. 5.*

XVII. Pourquoi S. Augustin disoit qu'après le jugement du pape, la cause étoit finie.

Le jugement du pape S. Innocent, après lequel S. Augustin disoit que la cause étoit finie, avoit tous les caracteres d'un véritable jugement ecclésiastique. (*r*) Premiérement, il avoit un objet très-clair & très-déterminé. Il présentoit une erreur détestable à condamner; il la spécifioit, & exposoit le dogme précis qu'il falloit croire. Il suffit, disoit ce saint pape, de lire les pseaumes, pour y apprendre le besoin infini que nous avons de la grace pour être délivrés de l'abîme de misere où le péché nous a précipités. Secondement, saint Augustin montroit l'accord parfait du jugement du pape Innocent avec l'autorité de tous les saints peres. J'ai rapporté ses paroles. Troisiémement, ce jugement du pape venoit à l'appui des conciles d'Afrique, & ne faisoit que confirmer ce qui y avoit été si clairement décidé: S. Innocent le dit formellement. Quatriémement, les fideles, en lisant ce jugement, y reconnoissoient la foi qui leur avoit été toujours enseignée, & S. Augustin faisoit beaucoup valoir ce témoignage des fideles; témoignage d'autant plus précieux, que les fideles étoient mieux instruits. Cinquiémement enfin, les Pélagiens ne pouvoient tirer aucun avantage du jugement du pape Innocent: au contraire, ce jugement jetta parmi eux la consternation, & ne réjouit que les défenseurs de la grace. Les Pélagiens avoient espéré obtenir un décret qui leur seroit favorable par le crédit de plusieurs du clergé de Rome qui étoient dans leurs intérêts; mais Dieu trompa leur attente, & ne permit pas un si grand scandale. Si malheureusement le clergé de Rome eût approuvé les erreurs de Pélage & de Célestius, on l'auroit accusé lui-même de préva- *Serm. 131. c. x. n. 10.*

(*r*) [Les livres de S. Augustin contre Julien n'ont été écrits qu'après les decrets du grand concile de Carthage, confirmés par le pape Zozime: mais ce que S. Augustin disoit alors, *Causa finita est*, il l'avoit déja dit après le jugement du pape S. Innocent dans le sermon cité à la marge.]

rication. Ce font les paroles de S. Auguftin : *Ex hoc potiùs effet prævaricationis nota Romanis clericis inurenda.*

I X.

XVIII. Etat de la difpute entre S. Auguftin & les Pélagiens.

Il étoit fort naturel que dans un tems où les Chrétiens vivoient en paix, & où toutes les vérités de la Religion étoient développées avec une nouvelle clarté, on agitât la queftion la plus fimple, la plus intéreffante pour l'homme, & celle qui devoit fe préfenter le plus naturellement à l'efprit. L'unique affaire de l'homme fur la terre eft de fe mettre dans la voie du falut. On y eft, quand on a le bonheur de vivre dans le fein de l'Eglife Catholique. Mais le plus grand nombre de ceux qui ont cet avantage extérieur, n'arrive pas pour cela au falut. Pour être fauvé, il faut vivre dans la juftice, avoir une véritable piété, une bonne volonté. Or, demandoit S. Auguftin, Qui eft-ce qui fait que l'un poffede ce tréfor, & que l'autre en eft privé ? *Unde bona voluntas ?* C'étoit proprement à l'examen de cette queftion fi fimple, que fe réduifoit la grande controverfe de S. Auguftin contre Pélage. L'un & l'autre convenoient que l'homme a tort quand il peche, & qu'il mérite punition ; qu'il eft au contraire digne de louange & de récompenfe, lorfqu'il fait le bien. Mais en débarraffant la difpute de toutes chicanes, elle fe réduifoit à favoir de qui venoit en premier la décifion. Or les Pélagiens penfoient que c'eft l'homme, & non pas Dieu, qui décide de ce point capital. Il eft vrai qu'ils évitoient de s'exprimer fi clairement. Ils s'enveloppoient de mille fubtilités, pour ne pas faire l'aveu formel d'un principe dont la piété eft effrayée ; mais c'étoit à quoi tendoit toute leur doctrine.

S. Auguftin au contraire, & toute l'Eglife avec lui, foutenoit que c'eft de Dieu en premier que vient la décifion, & non pas de l'homme. S. Auguftin & Pélage reconnoiffoient l'un & l'autre, que l'homme veut & agit quand il fait le bien & le mal, & qu'il veut & agit librement. Mais Pélage prétendoit qu'il eft impoffible que Dieu opere proprement dans l'homme une action libre, [une volonté libre.] S. Auguftin foutenoit au contraire, qu'il eft auffi facile à Dieu de créer

dans l'homme un bon vouloir libre, que de créer toutes sortes de créatures. Il ajoutoit qu'en effet il n'y a en nous aucune bonne œuvre [aucune bonne volonté] que Dieu ne crée de la sorte; mais il enseignoit en même tems, que Dieu en faisant agir la volonté, ne détruit pas en elle le pouvoir de ne pas agir, qui subsiste toujours dans cette vie; il empêche seulement qu'elle n'en fasse usage. Le saint docteur soutenoit encore que l'homme ne manque jamais de faire le mal, lorsque Dieu ne l'empêche point de le faire; qu'alors l'homme a néanmoins tort, puisqu'il se détermine librement au mal, & avec un vrai pouvoir de ne le pas faire; qu'ainsi l'homme est dans une souveraine dépendance de Dieu pour n'avoir point tort, parce que Dieu est souverainement puissant pour lui faire faire le bien, comme il est aussi souverainement juste en permettant qu'il tombe dans le péché.

Pélage convenoit avec S. Augustin, que Dieu sait qui sont les élus qui régneront avec Jesus-Christ dans la gloire, & qui sont les réprouvés qui brûleront éternellement dans l'enfer: mais S. Augustin disoit que c'est Dieu qui a séparé gratuitement les élus d'avec les réprouvés; & Pélage soutenoit que ce n'est point Dieu qui est l'auteur de cette séparation, mais le libre-arbitre de l'homme, à qui il plaît de bien ou mal user des secours de Dieu. A l'égard du péché originel, lorsque les Pélagiens étoient forcés d'en admettre le nom, ils en détruisoient la réalité, disant que ceux qui, au sortir de cette vie, paroissent devant Dieu étant chargés de ce seul péché, sont dans un état où ils n'éprouvent aucune peine. S. Augustin enseignoit que ce péché est incompréhensible, mais réel; & que les enfans morts sans baptême sont justement damnés à cause de ce péché, & éternellement malheureux.

X.

XIX. Vérités capitales établies par S. Augustin contre les Pélagiens.

L'un des plus grands avantages qu'ait tiré l'Eglise des disputes des Pélagiens & des écrits de S. Augustin contre eux, a été d'avoir clairement séparé la grace de Jesus-Christ, telle que les écritures nous la font connoître, de tout ce qui en

empruntoit le nom ; d'avoir démêlé toutes les équivoques dont cette question si importante est embarrassée, & que les Pélagiens avoient affecté de multiplier ; d'avoir marqué le commencement de cette grace au commencement de la foi ; d'avoir établi que ce qui est commun à tous les hommes est la nature, mais que la grace est libre, gratuite, donnée ou refusée selon les jugemens de Dieu, justes à la vérité, mais impénétrables ; que cette grace consiste dans l'inspiration de l'amour ; qu'elle seule délivre & guérit la volonté, & que tout ce qui n'a point cette vertu, appartient à la loi & à la lettre qui tue, & non à l'esprit qui vivifie. Dieu, disoit Pélage, opere en nous de bons vouloirs & de saints desirs, lorsque nous voyant livrés à nos passions, & n'aimant que les choses présentes, il nous embrase par la promesse des récompenses, & par la grandeur de la gloire future ; lorsqu'en révélant les mysteres de sa sagesse, il excite dans la volonté stupide & languissante le desir de le posséder ; lorsqu'il nous fait connoître tout ce qui est bon.

Ce passage de Pélage est très-propre à montrer le point précis de la controverse qui étoit entre S. Augustin & lui. Qui n'auroit cru que dans cette variété de dons & d'opérations, Pélage confessoit la vraie grace de Jesus-Christ ? Cependant le saint docteur, avoué en cela de toute l'Eglise, n'y reconnoissoit rien de cette grace, parce qu'il n'y trouvoit point l'opération de la charité dans le cœur, & que tout le reste séparé de la charité peut être en nous sans la grace de Jesus-Christ. C'étoit cette grace que ce pere vouloit que Pélage confessât pour être véritablement Chrétien : *Grace qui non-seulement nous fait croire ce que nous devons aimer, mais qui nous fait aimer ce que nous devons croire. HANC debet Pelagius gratiam confiteri, si vult non solùm vocari, verùm etiam esse Christianus.*

De la grace de J. C. ch. xij. n. 13.

La charité est la grace du nouveau Testament : CHARITAS gratia est novi Testamenti. Si la charité ne vient pas de Dieu, mais des hommes, les Pélagiens sont victorieux ; mais si elle vient de Dieu, les Pélagiens sont vaincus. Le saint docteur établit par-tout les mêmes principes. Il définit la grace, une

inſpiration de la charité qui nous fait faire par un ſaint amour ce que nous connoiſſons de nos devoirs ; & c'eſt-là proprement la grace : *Inſpiratio dilectionis, ut cognita ſancto amore faciamus, quæ propriè gratia eſt.* C'eſt de cette grace qu'il s'agiſſoit uniquement dans la diſpute de l'Egliſe contre les Pélagiens ; c'eſt celle que S. Auguſtin a reconnue ſi glorieuſement, & dont l'Egliſe a défendu la néceſſité pour toutes les actions de la piété chrétienne ; *gratia ad ſingulos actus datur ;* & ſans laquelle elle a défini qu'on ne fait jamais un bon uſage de ſon libre-arbitre ; parce qu'en effet cette grace eſt le don par lequel on uſe bien des autres dons, & ſans lequel on n'en uſe jamais bien. C'eſt la charité ſeule qui, à l'excluſion de tous les autres dons, eſt proprement la grace de Jeſus-Chriſt répandue dans nos cœurs ; charité commencée, s'il s'agit d'un commencement de grace ; charité actuelle, s'il s'agit du ſecours actuel de la grace ; charité habituelle, s'il s'agit de la ſainte habitude de la grace. En un mot, c'eſt à la charité ſeule, ou ce qui eſt la même choſe, au ſaint amour, que la grace doit être rapportée, ſoit dans ſon commencement, ſoit dans ſon progrès, ſoit dans ſa perfection. S. Auguſtin admire la puiſſance de la grace, en ce qu'elle fait paſſer un cœur ennemi & rebelle, de l'averſion pour Dieu à l'amour de Dieu, & en ce que de non-voulant, elle le rend voulant : *Eos ad ſeipſum omnipotentiſſimâ facilitate convertit, ac volentes ex nolentibus facit.* *Lettre 217. c. vj.*

XX. Précis de la doctrine de S. Auguſtin ſur la grace.

Enfin, pour donner en peu de mots un précis de la doctrine que S. Auguſtin a défendue contre les Pélagiens, il faut conſidérer qu'il y a deux vérités qui paroiſſent d'abord oppoſées, mais qui en effet ne le ſont pas, & que nous devons tenir également avec l'égliſe Catholique. La premiere, c'eſt que *l'homme eſt libre ;* la foi s'accorde en ce point avec le ſentiment intérieur que tous les hommes ont de leur liberté. La ſeconde, c'eſt que *pour faire actuellement le bien, il a beſoin du ſecours de la grace efficace.* L'homme eſt libre, même après le péché. Par-là il eſt ſuſceptible de loix, de conſeils, de punition, de récompenſe. Il eſt digne d'être récompenſé, s'il obſerve la loi ; il eſt coupable & digne de punition, s'il la

viole. Il a donc un *vrai & réel pouvoir* de l'obſerver s'il le veut; car il n'y a point de vraie liberté ſans un vrai pouvoir actif. Il n'eſt pas moins indubitable que l'homme dans l'état où il eſt tombé par le péché, a beſoin du ſecours de la grace efficace; parce qu'il ne veut jamais effectivement le bien d'une maniere utile au ſalut, ſi cette bonne volonté ne lui eſt donnée. Sans cette grace, il eſt vrai de dire, ſelon le langage de l'Ecriture même, autoriſé par toute la tradition & par les prieres de l'Egliſe, & qu'il n'eſt pas permis d'abandoner, que l'homme ne peut faire aucun bien, parce que cette grace eſt néceſſaire pour le faire, & que c'eſt par elle ſeule qu'il le peut faire, de cette ſorte de *pouvoir* qui eſt *inſéparable de l'effet* même. Ainſi quoiqu'il puiſſe obſerver la loi, s'il le veut, il ne le veut pourtant jamais, ſi Dieu par ſa grace intérieure & efficace, qu'il ne doit à perſonne, ne le lui fait vouloir. Il eſt vrai, dit S. Auguſtin, que tous les hommes peuvent obſerver la loi de Dieu, s'ils le veulent; mais *c'eſt le Seigneur qui prépare leur volonté:* ou, comme il dit ailleurs, & ce qui revient au même, *mais c'eſt la grace qui le leur fait vouloir.* A l'égard du mal, la volonté ſe ſuffit à elle-même pour le commettre effectivement. Elle ne trouve en elle-même que penchant & inclination pour le mal; & elle demeure toujours eſclave du péché, tant qu'elle n'eſt point délivrée par la grace du libérateur. *C'eſt pour lors*, dit Jeſus-Chriſt, *que vous ſerez vraiment libres, lorſque le Fils de l'homme vous aura délivrés.* S. Auguſtin & S. Proſper ne font point même difficulté de dire que le libre-arbitre n'a de force que pour pécher, s'il n'eſt ſecouru par la grace de Jeſus-Chriſt, laquelle, ſelon S. Paul, ceſſeroit d'être grace, ſi elle n'étoit entiérement gratuite.

Prov. viij. 35 ſelon les Septante.

S. Jean viij. 36.

XXI. Importance des vérités de la grace.

Les vérités de la grace ſont une des portions les plus précieuſes de la doctrine de l'Egliſe; car comme l'œuvre propre du Meſſie a été de donner aux hommes la juſtice & l'accompliſſement de la loi, de les faire paſſer du péché à un état de ſainteté, & de les y conſerver juſqu'à la fin par la vertu efficace de ſon opération: de même, une des principales vérités qu'il eſt venu leur apprendre, eſt que ce bien-

fait leur vient de Dieu par ſon entremiſe. Nul autre ſecret n'étoit plus important pour eux, nulle autre vérité ne leur étoit plus néceſſaire, puiſque c'eſt celle qui leur fait connoître Jeſus-Chriſt pour leur Sauveur, & qui les porte à s'approcher de lui avec confiance, afin d'en recevoir un ſi grand bienfait. La doctrine de la grace eſt donc le tréſor des Chrétiens; & c'eſt en faiſant uſage & en ſe nourriſſant de cette céleſte doctrine, qu'ils entretiennent & font croître la vie de leur ame.

S. Auguſtin établit pour principe, que les ſaintes Ecritures nous inculquent par-tout la grace de Jeſus-Chriſt: *In omnibus Scripturis ſanctis, gratia Dei quæ liberat nos commendat ſe nobis.* C'eſt, dit-il encore, par un myſtere profond, mais ſalutaire, que l'Ecriture a par-tout un plan ſuivi & ſoutenu, qui eſt de ramener toujours ceux qui y ſont attention, à cet avertiſſement, *que celui qui ſe glorifie, doit ſe glorifier dans le Seigneur.* De quoi en effet l'Ecriture nous entretiendroit-elle, ſinon de Jeſus-Chriſt qui eſt la fin de la loi, & de la grace qui la fait accomplir? Que doit-elle montrer à l'homme, ſinon ſes beſoins, & en même tems ſon unique reſſource? Une pareille inſtruction eſt digne de Dieu, & elle eſt vraiment utile à l'homme. S. Auguſtin a raiſon de conclure qu'elle dévoile toutes les anciennes Ecritures; car c'étoit l'oppoſition à ces vérités qui empêchoit & qui empêche encore le Juif d'y voir Jeſus-Chriſt, ſelon la doctrine de S. Paul.

Sur le pſ. 70.

Man. c. 98.

1. Cor. j. 31.

Les vérités de la grace ne ſont pas ſeulement la matiere des leçons que l'Ecriture nous donne; on peut dire encore qu'elles ſont très-fécondes, & qu'elles influent dans toute la morale. En effet ſi la juſtice vient de Dieu, & s'il la donne à qui il lui plaît, il faut le prier ſans ceſſe, mettre en lui, & non dans le libre-arbitre, toute ſa confiance, lui rapporter tout ce qu'il y a de bien en nous, lui en demander l'accroiſſement, lui rendre de continuelles actions de graces, l'aimer comme celui de qui nous tenons tout. Mais comment les ennemis de la grace s'y prendront-ils pour rendre à Dieu un tel culte? Lui demanderont-ils la bonne volonté, tandis qu'ils refuſent de reconnoître que c'eſt Dieu qui la donne? Mettront-ils

leur confiance dans son secours, tandis que selon eux ce secours ne décide de rien, & que c'est au libre-arbitre à en faire usage?

ARTICLE V.

Ouvrages de S. Augustin.

I.

I. Idée générale des ouvrages de S. Augustin.

LEs ouvrages de S. Augustin font eux seuls une théologie complette. Ce pere s'est appliqué, dans tous ses écrits, à expliquer avec une merveilleuse netteté les vérités chrétiennes, à les bien digérer, à les débarrasser de toutes les chicanes des hérétiques, & à les mettre dans un ordre méthodique. Il a marqué avec précision ce qu'on doit croire de chaque mystere, ce qu'on doit répondre aux objections que l'on y oppose, & comment on doit tirer de l'Ecriture de quoi appuyer chaque dogme & chaque vérité. Quelque abstraites que soient les matieres qu'il traite, il les met dans un si grand jour, qu'elles deviennent intelligibles à tout le monde. Il sait répandre dans tous ses ouvrages un goût de piété, qui dégage insensiblement son lecteur de l'amour des créatures, pour le porter à n'aimer que celui dont il a reçu l'être & la vie. L'idée que je vais tâcher d'en donner, fera sentir quel est le bonheur de ceux qui sont les fideles disciples de ce grand maître, & combien l'un des plus grands hommes de notre tems avoit raison de dire, qu'un ecclésiastique ne doit ambitionner d'autre fortune, que de goûter les écrits de cet incomparable docteur, & d'en bien connoître tout le prix.

M. Duguet.

I I.

II. Diverses éditions des ouvrages de

Il n'est presque pas possible de compter les éditions particulieres qui se sont faites des œuvres de S. Augustin. Les livres de la Cité de Dieu furent mis au jour aussi-tôt après l'invention

tion de l'Imprimerie. Dans la premiere édition, qui est de 1467, il n'y a ni nom d'Imprimeur, ni nom du lieu où elle fut faite. Amerbach fut le premier qui entreprit une édition générale des œuvres de S. Augustin, laquelle parut au commencement du seizieme siecle. Erasme en donna une plus complette en 1529 à Basle, en dix tomes à longues lignes. Il en parut ensuite plusieurs autres, à Venise, à Lyon, à Paris. Les docteurs de Louvain travaillerent à donner quelque chose de plus correct & de plus ample que tout ce qui avoit paru. Leur édition est d'Anvers en 1577, en dix volumes in-folio, dont il se fit un grand nombre de réimpressions.

ce saint docteur.

Ceil. t. XII. art. j. §. 18.

Après tant de recherches, de soins & de travaux, les ouvrages de S. Augustin ne se trouvoient point encore dans l'état où ils devoient être pour contenter le public. Un illustre docteur, la lumiere & la gloire du siecle dernier, inspira aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, le dessein d'en donner une nouvelle édition, leur représentant toutes les raisons qui lui faisoient juger que l'Eglise attendoit d'eux cet important service. L'avis fut goûté & suivi. Les supérieurs chargerent de ce travail dom Blampin, homme d'un esprit juste & solide, de beaucoup de vertu, & d'une application infatigable. Il examina tous les manuscrits qu'il put rassembler, en confronta les différentes leçons, & consulta toutes les anciennes éditions. Il fut ensuite secondé par plusieurs savans de sa Congrégation. Cette édition, qui est très-correcte & la plus complette de toutes, est distribuée en dix tomes in-folio. Les deux premiers parurent en 1679 à Paris; les autres dans le cours des années suivantes jusqu'en 1690, que le dixieme sortit de dessous la presse. L'onzieme ne fut rendu public qu'en 1700. Il contient la vie de S. Augustin, une table générale de tous ses ouvrages, & une autre des matieres contenues dans chacun. Cette vie n'est qu'une traduction latine de celle que M. de Tillemont avoit faite en françois, mais qui ne fut imprimée que deux ans après. La table des matieres est ce qu'on a de mieux en ce genre, soit pour le choix, soit pour l'arrangement. L'épitre dédicatoire est de dom

M. Arnaud.

Mabillon, qui du ſoir au matin la mit dans l'état où elle eſt. Elle paſſe néanmoins pour un chef-d'œuvre.

III. L'édition des Bénédictins attaquée par les nouveaux ennemis de la doctrine de ſaint Auguſtin, eſt juſtifiée à Rome.

Dès qu'on eut commencé à débiter le premier tome, les ennemis trop connus de la doctrine de S. Auguſtin, engagerent un Capucin à déférer la nouvelle édition à M. de Harlay, archevêque de Paris. Le délateur fut mépriſé, & ſes accuſations convaincues de faux. A peine le dixieme tome fut-il achevé, que les mêmes ennemis, qui n'oſoient ſe montrer, ſe cacherent ſous le nom d'un abbé d'Allemagne, & publierent une lettre contre l'édition des Bénédictins. Perſonne n'en fut la dupe. On découvrit bientôt de quel corps étoit ce prétendu abbé d'Allemagne, qui fut convaincu de n'avoir ni ſcience ni bonne-foi. Les ſavans éditeurs mirent en poudre les calomnies répandues dans la lettre. Ceux qui en étoient les vrais auteurs, la firent courir à Rome comme à Paris. Ils ſemerent enſuite de nouvelles pieces, & mirent en œuvre tous les reſſorts ſecrets de leur politique pour traverſer ce bien, en faiſant paſſer les éditeurs pour des gens dont la foi étoit ſuſpecte. Les Bénédictins ſe juſtifierent dans la préface, à laquelle l'archevêque de Paris fit ajouter certaines déclarations que l'on y trouve. Le grand Boſſuet qui connoiſſoit tout le prix de cette édition, en avoit donné une idée avantageuſe à Louis XIV, qui fit défendre de rien dire ou écrire touchant l'édition de S. Auguſtin. Le pape Clément XI. adreſſa en 1706 au ſupérieur général des Bénédictins, un bref qui mettoit cette édition, comme toutes les autres ſorties de cette Congrégation, à couvert de toute contradiction; & l'on donna à Rome un décret qui proſcrivoit les libelles pleins de calomnies, répandus contre la nouvelle édition de S. Auguſtin.

III.

IV. Ecrits contenus dans le premier tome. *Ceill. t. XI. art. ij.*

Le premier tome des œuvres de S. Auguſtin renferme ce qu'il écrivit étant encore jeune, & avant qu'il fût élevé au ſacerdoce. On a cru néanmoins devoir y faire entrer ſes deux livres des rétractations qu'il compoſa ſur la fin de ſa vie, comme pour ſervir d'introduction à ſes autres ouvrages; & les

treize livres de ses Confessions, qu'il ne publia que pendant son épiscopat, afin que le lecteur vît dans le premier de ces ouvrages combien S. Augustin avoit de modestie & d'amour pour la vérité, & dans l'autre, quels étoient les sentimens de son cœur.

V. Les Rétractations.

Les *Rétractations* sont divisées en deux livres, dont le premier est employé à la révision des écrits de S. Augustin jusqu'à son épiscopat. Le second comprend tout le reste de ses ouvrages. Il y en a qui s'imaginent que le saint docteur ne fait dans ces deux livres que rétracter des erreurs. Mais ils font voir qu'ils n'entendent pas même le sens de cette expression. Le mot latin *retractare* signifie proprement, revoir, retoucher, manier de nouveau. La seule erreur que S. Augustin ait rétractée dans ces deux livres, est celle des sémi-Pélagiens, dont il ne s'étoit point assez donné de garde avant qu'il eût étudié à fond les vérités de la grace. Le saint docteur, dans ses rétractations, ne fait autre chose que s'expliquer lui-même, afin qu'on n'abuse point de quelques termes moins clairs. L'exactitude de S. Augustin dans cette révision, va jusqu'à marquer sur chaque ouvrage quelle en a été l'occasion, son titre, la matiere qui y est traitée, de combien de livres il est composé, les paroles par lesquelles il commence. C'est ce qui donne une grande facilité pour distinguer ses véritables écrits, de ceux qui lui sont supposés.

VI. Les Confessions.

Les *Confessions* de S. Augustin sont le témoignage de son ardent amour pour Dieu. Il y est grand par-tout, soit qu'il déplore les déréglemens de sa jeunesse, soit qu'il rende graces à son libérateur. Cet ouvrage, infiniment précieux, sera toujours les délices des personnes qui ont une sincere piété, & on ne l'estimera jamais autant qu'il mérite de l'être. Ce livre est une peinture vive & animée de son cœur, faite par lui-même avec toute la fidélité d'un homme qui parle à Dieu. On y apprend de cet habile maître à connoître Dieu & à se connoître soi-même, & cela non par des traits languissans qui chargent plus qu'ils n'instruisent, mais d'une maniere vive, qui fait qu'on ne sauroit lire cet incomparable ouvrage,

ſans reſſentir quelques étincelles du feu divin dont le cœur de ce grand homme étoit embraſé.

VII. Livres contre les Académiciens.

S. Auguſtin retiré à la campagne quelque tems après ſa converſion, s'y occupoit avec ſes amis & ſes diſciples de diverſes matieres, & avoit ſoin de faire tout rédiger par écrit, afin de ne rien laiſſer perdre de ce qu'on y avoit dit de bon. C'eſt de ces conférences que ſont venus la plûpart des ouvrages qu'il fit vers ce tems-là. Le premier de tous ceux qui nous reſtent, eſt intitulé *des Académiciens*, [& diviſé en trois livres.] Ces philoſophes faiſoient profeſſion de douter de tout. S. Auguſtin prouve contre eux qu'on peut trouver la vérité. Il combat dans ces livres la pernicieuſe maxime de quelques miſérables philoſophes païens, qui aſſuroient qu'on ne péchoit point en ſuivant une opinion probable. Il dit qu'elle ouvre la porte à tous les crimes, & que les juges puniſſent dans la pratique ceux que ces philoſophes juſtifient dans la ſpéculation. Il prétend que les anciens Académiciens n'ont jamais autoriſé cette pernicieuſe maxime.

VIII. Livres de la Vie bienheureuſe, & de l'ordre.

Le livre de la *Vie bienheureuſe* a pour objet de prouver que pour être véritablement heureux, il faut s'attacher à un bien ſolide, permanent, & qu'on ne peut nous enlever. Ainſi pour être heureux, autant qu'on peut l'être ſur la terre, il faut ne deſirer que Dieu, & accomplir en tout ſa volonté. Les deux livres *de l'Ordre* ſuivent celui de la Vie bienheureuſe. On voit dans le premier que tous les biens & les maux ſont compris dans l'ordre de la Providence; que l'amour de l'ordre porte à tout faire de la maniere que Dieu l'a ordonné. Les ſciences humaines ſervent à former l'eſprit; mais on peut donner dans l'excès en s'y appliquant, & ainſi pécher contre l'ordre qui eſt ennemi de tout excès. Dans le ſecond, S. Auguſtin examine ce que c'eſt qu'être dans l'ordre de Dieu. Après avoir traité pluſieurs queſtions métaphyſiques, il paſſe aux préceptes de morale, & donne à ſes diſciples des regles & des avis excellens.

IX. Soliloques. Livres de

Les *Soliloques* ſont ainſi intitulés, parce que dans cet ouvrage S. Auguſtin s'entretient ſeul avec lui-même; au lieu

que dans les précédens il parle & dispute avec ses amis & ses disciples. Ils sont divisés en deux livres, où le saint docteur a pour but de se perfectionner dans la connoissance de Dieu & de son ame. Le livre *de l'immortalité de l'Ame* n'est qu'une suite, & comme un supplément des Soliloques. Il pose un grand nombre de principes pour prouver l'immortalité de l'ame. Celui *de la quantité* ou de la grandeur *de l'ame*, a pour objet d'examiner en quoi consiste la véritable grandeur de l'ame, sa nature, ses propriétés, son origine. l'immortalité de l'ame & de la grandeur.

X. Livres sur les Sciences & les Belles-lettres.

Pendant le séjour que S. Augustin fit à Milan pour se disposer au baptême, il travailla à des ouvrages sur les Belles-lettres & les Sciences; mais il n'y acheva que celui de la grammaire, ayant laissé imparfaits ceux qui traitoient de la logique, de la rhétorique, de la géométrie, de l'arithmétique, de la philosophie, & de la musique. De retour en Afrique après son baptême, il reprit ce qu'il avoit commencé sur la musique, & composa six livres sur cette matiere. Il fait voir que la musique doit contribuer à élever le cœur & l'esprit à une harmonie toute céleste & toute divine. Le livre *du Maître* est un dialogue entre S. Augustin & Adeodat [son fils.] Il y est dit que ce ne sont pas les paroles que les hommes font retentir à nos oreilles, qui enseignent la science à l'homme; mais que la vérité éternelle, Jesus-Christ, le Verbe de Dieu est notre véritable maître, & que tout le bonheur de l'homme consiste à le connoître & à l'aimer.

XI. Livres contre les Manichéens.

Les trois livres du *Libre-arbitre* furent écrits contre les Manichéens. S. Augustin y prouve que le libre-arbitre est la cause du mal, & il s'étend sur plusieurs vérités contestées par les Manichéens. Pélage cita depuis quelques endroits de ces livres comme lui étant favorables; mais S. Augustin montra qu'il n'en pouvoit tirer aucun avantage, parce que dans ces livres il n'avoit point entrepris de faire voir d'où venoit le bien dans l'homme, mais d'où venoit le mal. Quoiqu'il ne fût point encore question des Pélagiens, on y lit néanmoins que tout bien vient de Dieu, les moindres comme les plus grands. Les deux livres *de la Genèse* furent aussi composés contre les Manichéens. Le saint docteur y montre par des

preuves claires & manifestes, la vanité & l'extravagance de ces hérétiques.

XII. Livres des mœurs des Chrétiens & des Manichéens.

Le but des deux livres intitulés *des Mœurs des Chrétiens* (*s*) *& des Manichéens*, est de faire voir combien la fausse vertu dont ces derniers se glorifioient, étoit éloignée de la vertu des vrais disciples de Jesus-Christ. Il y oppose donc les mœurs des vrais fideles à celles des Manichéens. Il faut, dit-il, juger de la sainteté de l'Eglise, non par les mauvais Chrétiens, mais par les bons qui y sont en grand nombre.

XIII. De la vraie Religion.

Le livre *de la vraie Religion* est un des plus beaux & des plus importans que S. Augustin ait composés, lorsqu'il n'étoit que simple fidele. Le saint docteur commence par confondre les philosophes qui ont pris part à l'idolâtrie, quoiqu'ils en connussent l'absurdité. Il releve la grande merveille de la Religion Chrétienne, qui a enfanté des milliers de martyrs, & une infinité de personnes de l'un & de l'autre sexe, lesquels ont mené la vie la plus pure & la plus parfaite. On ne doit point chercher la vraie religion chez des philosophes qui approuvent par leurs actions un culte qu'ils condamnent dans leurs discours. On ne doit pas non plus la chercher dans les horreurs du paganisme, ni dans l'impureté de l'hérésie, ni dans la langueur du schisme, ni dans l'aveuglement du Judaïsme. Elle ne se trouve que dans l'Eglise Catholique, qui est répandue par toute la terre. Elle invite les païens, elle chasse les hérétiques, elle abandonne les schismatiques, elle s'éleve au-dessus des Juifs: à l'égard des Chrétiens charnels, elle les souffre pour un tems, comme une paille qui met à couvert le froment dans l'aire ; mais elle retranche ceux qu'elle n'a pu ni corriger ni souffrir dans leurs désordres. La providence de Dieu permet même souvent, que des hommes vertueux soient chassés de la communion de l'Eglise par des troubles que des personnes charnelles excitent contre eux ; mais après qu'ils ont souffert avec une patience extraordinaire cette ignominie, pour conserver la paix de l'Eglise, sans faire aucun schisme contre elle, & sans former aucune nouvelle hérésie, ils sont couronnés en secret

(*s*) [Ou plutôt, *des Mœurs de l'Eglise Catholique.*]

par le Pere qui les voit dans le ſecret. Ces exemples paroiſſent rares, ajoute S. Auguſtin; mais il y en a néanmoins, & plus qu'on ne ſauroit croire, Dieu en uſant ainſi pour l'inſtruction des Chrétiens de toute ſorte d'état.

XIV. Regle aux ſerviteurs de Dieu.

La *Regle aux ſerviteurs de Dieu*, que l'on a miſe à la fin du premier volume des œuvres de S. Auguſtin, eſt de lui; mais il l'avoit compoſée pour des filles, & non pour des hommes.

I V.

XV. Second tome des œuvres de S. Auguſtin. Ses lettres. *Ceill. t. XI. art. iij.*

Le ſecond tome contient les lettres, diſpoſées ſelon l'ordre chronologique, & diviſées en quatre claſſes. La premiere contient celles que S. Auguſtin écrivit avant ſon épiſcopat, c'eſt-à-dire, depuis l'an 386 juſqu'en l'an 395. La ſeconde contient celles qui furent écrites depuis l'an 396, juſqu'au tems de la conférence de Carthage, & de l'éclat que fit en Afrique l'héréſie pélagienne en 410. La troiſieme, celles qu'il a écrites depuis l'an 411 juſqu'à ſa mort en 430. La quatrieme, celles dont l'époque n'eſt pas certaine, quoiqu'on ſache qu'elles n'ont été écrites que depuis ſon épiſcopat. Il y en a en tout 270. On en a depuis trouvé deux dans les bibliotheques d'Allemagne, qui furent imprimées à Paris en 1734.

On voit dans les lettres de S. Auguſtin, un fond de génie qui étonne, une vaſte étendue de connoiſſances, une éloquence naturelle, une prudence conſommée, un zele ardent pour les intérêts de l'Egliſe, un amour conſtant de la vérité, une piété ſolide, une bonté qui ne ſe refuſoit à perſonne, une modeſtie ſans égale. Conſulté de tous côtés, & ſur toutes ſortes de matieres, il ſait proportionner ſon ſtyle à la portée & à la condition des perſonnes, ne laiſſant aucune difficulté ſans l'éclaircir. La plûpart de ſes lettres peuvent être regardées comme des traités achevés. On y trouve preſque entiere l'Hiſtoire eccléſiaſtique de ſon tems avec un grand nombre de queſtions très-importantes, ſur le dogme, la morale & la diſcipline. Ces lettres tiennent parmi les ouvrages de S. Auguſtin, le même rang qu'il tient lui-même entre

les peres de l'Eglise. On y découvre non-seulement la sainteté éminente de ce grand homme, sa sagesse, son humilité, sa modération qu'il conservoit toujours pleine & entiere, quoiqu'il eût souvent affaire à des esprits très-déraisonnables; mais encore tout le fond de sa doctrine, dont on peut dire que ses lettres sont un excellent abrégé. Tous ses principes y sont établis avec une clarté & une précision admirables; ensorte que c'est bien connoître S. Augustin, que de bien posséder ses lettres. Les premieres sont sur des matieres philosophiques, dont ce saint docteur s'entretenoit avec ses amis dans les premiers tems de sa conversion. On y voit combien il étoit tendre pour ses amis, régulier & exact à tous les devoirs de la vie civile, appliqué à la recherche de la vérité, plein de Dieu, & attentif à travailler sur lui-même. Dans les suivantes, ce ne sont plus que des sujets de doctrine & de piété, sur-tout depuis qu'il fut prêtre & évêque. Dans ses lettres contre les Donatistes, toute la matiere de l'unité de l'Eglise, du baptême, des effets de ce sacrement, de la patience avec laquelle on doit tolérer les méchans, se trouve divinement traitée. Dans celles contre les Pélagiens, les vérités de la grace sont développées avec une merveilleuse précision. Enfin dans toutes les autres lettres, outre une infinité de choses curieuses sur la discipline de l'Eglise, on voit avec quel empressement on l'employoit dans les grandes affaires de l'Eglise, quelle vénération on avoit pour lui, combien les plus grands hommes desiroient de ne rien faire sans son conseil.

V.

XVI. Ecrits contenus dans le troisieme tome. Livre de la doctrine chrétienne, & traités sur l'Ecriture-sainte.

Ceill. t. XI. art. iv.

Le troisieme tome renferme les traités sur l'Ecriture-sainte. Comme les quatre livres *de la Doctrine Chrétienne* sont une clef de la méthode que S. Augustin a suivie dans ses explications de l'Ecriture, on les a mis au commencement de ce tome, pour servir de préface à ces explications. Il y donne des regles pour l'intelligence des livres saints, & en montre l'application. Le devoir d'un interprete de l'Ecriture est d'en donner le vrai sens, & d'en tirer des instructions qui portent

portent le lecteur à la piété. S. Augustin fait l'un & l'autre dans ses commentaires, où il donne ordinairement des explications qui lui sont propres, n'ayant que rarement recours à celles des autres. Les plus grands évêques recouroient à lui pour l'éclaircissement des endroits obscurs de l'Ecriture. Il fut chargé par les conciles de Numidie & de Carthage, de la commenter toute entiere. Il avoit reçu de Dieu le don d'en pénétrer les secrets, & d'en découvrir les sens spirituels. C'est toujours, selon la version des Septante qu'il l'explique, la seule qui fût autorisée depuis les Apôtres. A la fin de sa vie, il eut recours à la version latine de S. Jérôme sur l'hébreu. Il avoit étudié le grec depuis son épiscopat, afin de mieux entendre le nouveau Testament. Tous les peres ont travaillé sur l'Ecriture, & chacun d'eux en a développé divers endroits détachés. Mais S. Augustin l'a embrassée toute entiere, & en a connu toute l'économie & le plan. Il n'y a en cela rien de surprenant. Le caractere de S. Augustin est unique. On n'a gueres vû d'homme d'un esprit aussi étendu & aussi juste que le sien; un esprit d'ordre & de systême, où toutes choses se rangent d'elles-mêmes; un esprit de précision & de méthode, qui fait toujours suivre ce qu'il établit, de vérités capitales qui en sont les principes, qualité nécessaire à un interprete. S. Augustin l'avoit, & c'est ce qui fait qu'il a su si bien démêler toute la suite des desseins de Dieu & de sa conduite sur les hommes; qu'il a si clairement compris le caractere des deux alliances, les divers états des hommes [avant la loi,] sous la loi & sous la grace, la corruption de la nature par le péché d'Adam, & sa réparation par la grace de Jesus-Christ, enfin les fondemens & les premiers principes des devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même, & envers le prochain, ce qui comprend toute la morale chrétienne. De tout cela, S. Augustin forme un corps de vérités toutes liées les unes avec les autres, & dont l'assemblage compose le plan général de la Religion Chrétienne. C'est l'esprit qui regne dans tous les ouvrages de ce pere sur l'Ecriture, dont voici le catalogue.

1. Le *livre imparfait sur la Genèse* contre les Manichéens.

[Il n'y traite que des vingt-sept premiers versets du premier chapitre.]

2. Les *douze livres sur la Genèse à la lettre.* Il fait à-peu-près comme dans le précédent : il explique tous les mots du texte, & se propose un grand nombre de questions, dont il résout seulement quelques-unes. [Il ne considere que les trois premiers chapitres.]

3. Les sept livres *des Locutions*, ou façons de parler sur les sept premiers livres de l'Ecriture, le Pentateuque, Josué & les Juges, & sept autres livres de *Questions* sur les mêmes livres de l'Ecriture.

4. Les *notes sur Job*, qui peuvent être regardées comme une espece de paraphrase ou d'explication littérale du livre de Job.

5. Le *Miroir*, qui n'est qu'un recueil de passage de l'ancien & du nouveau Testament, que S. Augustin fit pour ceux qui ne peuvent pas lire beaucoup, afin qu'ils s'y considerent eux-mêmes, & qu'ils voient l'état de leur ame.

6. L'accord ou la *Concorde* des évangélistes, divisée en quatre livres. Cet ouvrage lui coûta beaucoup, puisque n'ayant sur cette matiere aucun secours, il n'a laissé presque rien à ajouter aux découvertes qu'il a faites.

7. Deux livres de l'*explication du sermon de Jesus-Christ sur la montagne*, & un autre pour répondre aux difficultés proposées au sujet de ces deux livres.

8. Quarante-sept *Questions sur* divers endroits de *l'évangile de S. Matthieu.* Cinquante & une *sur S. Luc.* Les dix-sept autres sur S. Matthieu paroissent être aussi de S. Augustin, à cause de la conformité du style.

9. Les *traités sur l'évangile & sur la premiere épitre de saint Jean.* (1) Ils sont au nombre de 124 en forme d'homélies. On les écrivoit pendant que S. Augustin les prononçoit devant le peuple, & ensuite il les revoyoit, & les mettoit en l'état où ils sont aujourd'hui.

10. Quatre-vingts-quatre *questions sur l'épitre aux Romains* vers l'an 394. Il reconnoit dans ses rétractations, que

(1) [C'est-à-dire, *sur l'évangile de S. Jean & sur la premiere épitre.*]

n'ayant point encore alors assez étudié la matiere de la prédestination, il en avoit parlé dans ce livre, comme si le commencement de la foi venoit de nous, & non de la grace. Les sémi-Pélagiens ne manquerent pas de citer cet ouvrage : mais S. Augustin les exhorta à sortir de l'erreur, comme il en étoit sorti lui-même. Il n'étoit que prêtre quand il fit cet ouvrage, de même que quand il entreprit d'expliquer de suite la même épitre aux Romains ; mais il fut obligé de quitter ce dessein pour travailler à d'autres ouvrages. Il n'acheva que l'explication du titre & de la salutation de cette lettre.

11. *L'explication de l'épitre aux Galates*, qui est de suite & toute entiere.

VI.

XVII. Ecrits contenus dans le quatrieme tome. Explication des pseaumes.

Ceill. t. XI. art. v.

Le quatrieme tome contient l'*explication des Pseaumes*. Cet ouvrage est infiniment important, de quelque côté qu'on le considere. Toute la morale & même tout le dogme s'y trouvent renfermés. On y apprend la maniere de traiter dignement la Religion. S. Augustin s'y applique principalement à faire connoître Jesus-Christ & à nous le montrer dans tous les pseaumes ; à faire entrer les fideles dans des sentimens d'humilité, d'adoration & de priere, qu'inspirent ces saints cantiques ; à ne leur découvrir de bonheur que dans l'espérance d'une autre vie, & à les bien convaincre qu'il n'y a de véritable justice ni de solide vertu que par Jesus-Christ, qui seul guérit le cœur & inspire la bonne volonté. Il est vrai que S. Augustin insiste quelquefois sur des mots qui eussent cessé de lui paroître mystérieux, s'il avoit su la langue originale ; mais il faut aussi convenir de deux faits certains : l'un, que quand il s'agit du dogme, il n'emploie jamais que le sens littéral ; l'autre, que personne n'a mieux entendu que lui l'Ecriture, quoiqu'il paroisse donner en certains endroits quelques interprétations peu naturelles. On ne craint pas même d'avancer, qu'il n'est presque pas possible qu'on entre dans l'intelligence de l'Ecriture & de la Religion, si l'on ne prend S. Augustin pour guide & pour maître. Le plus grand nombre des pseaumes a été expliqué de vive voix, parce que le saint

docteur se plaisoit à nourrir son peuple des vérités de l'Ecriture. Ils sont aussi plus animés & plus étendus que les explications qu'il dictoit. Il y mêle quelquefois des exhortations si vives & si tendres, qu'on ne peut même les lire sans en être touché, & sans se sentir le cœur embrasé du même feu qui embrasoit le cœur des disciples, tandis que Jesus-Christ leur expliquoit les Ecritures. S. Augustin ne s'arrête pas beaucoup ordinairement à développer le sens littéral des pseaumes. Pour peu qu'il soit intelligible, il passe au sens spirituel, cherchant & trouvant par-tout Jesus-Christ, & son corps qui est l'Eglise, avec l'amour de Dieu & du prochain qui comprend toute la loi & les prophetes. Quelquefois il donne jusqu'à trois sens d'un même pseaume, l'entendant premiérement de Jesus-Christ, ensuite de l'Eglise qui est son corps, & enfin de chacun des fideles.

VII.

XVIII. Ecrits contenus dans le cinquieme tome. Sermons *Ceill. t. XI. art. vj.*

S. Augustin prêchoit n'étant que prêtre ; mais il le fit depuis son épiscopat avec plus d'application & plus d'autorité, non dans un seul pays, mais par-tout où on l'en prioit. Il continua cette importante fonction de son ministere jusqu'à la mort, avec la même assiduité & la même ardeur. Le peuple l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Souvent pour lui marquer qu'il comprenoit les choses les plus difficiles, il l'interrompoit par des applaudissemens. Le saint évêque ne s'en contentoit pas dans les choses importantes ; mais il continuoit jusqu'à ce qu'il vît son auditoire touché & verser des larmes. Il cessoit aussi-tôt, jugeant que l'on étoit pénétré de la vérité. Les hérétiques, comme les Catholiques, venoient en foule à ses sermons. Ils en faisoient un tel cas, qu'ils les écrivoient eux-mêmes dans le tems qu'il les prêchoit, ou ils employoient des écrivains en notes pour ne rien laisser échapper. Il ne prêchoit point en langue punique, parce qu'à Hippone, qui étoit un port de mer & une ville considérable où il venoit beaucoup d'étrangers, tout le monde entendoit le latin & le savoit parler.

Tous les sermons de S. Augustin, qui jusqu'ici se trouvoient dans une grande confusion, sont rangés dans un très-bel ordre dans le cinquieme tome de la nouvelle édition. Ils y sont divisés en cinq classes, dont la premiere contient cent quatre-vingts-trois *sermons sur divers endroits de l'Ecriture-sainte.* La seconde classe en comprend quatre-vingts-huit, qui sont tous sur les grandes fêtes de l'année, intitulés ordinairement : *Sermons du tems.* La troisieme classe est composée de soixante-neuf *sermons sur les fêtes des saints*; il y en a deux sur la dédicace de l'église, & deux au jour de son ordination. Il n'y a dans la quatrieme classe que vingt-trois *sermons*, qui sont tous *sur différens sujets* : les uns sur la divinité de Jesus-Christ; les autres en l'honneur de quelques saints, & d'autres sur l'amour de Dieu, [sur la crainte,] sur la pénitence, sur le mépris du monde, sur les mœurs & la vie des clercs, sur la paix & la concorde, & sur la résurrection des morts. On a mis dans la cinquieme classe trente & un sermons qu'on n'est pas assuré être de S. Augustin, quoiqu'on n'ait pas aussi de certitude qu'ils n'en soient pas. Ceux qui lui ont été supposés sont dans l'appendice en plus petit caractere, ce qui est observé dans tous les volumes à l'égard des ouvrages qui ne sont pas du saint docteur, & qui lui ont été faussement attribués.

S. Augustin ne s'étudioit point à se concilier la faveur de ses auditeurs par des exordes composés avec art : il ne divisoit point ses discours avec méthode. Ce n'étoit point faute de connoître les regles & les moyens de rendre la vérité sensible & agréable ; mais c'est que la plûpart ont été faits sur le champ, & ne sont que des homélies familieres, où un pasteur instruit ses brebis, un maître ses disciples, un pere ses enfans. Dans ceux mêmes auxquels il s'étoit préparé, il cherchoit non à se faire une réputation d'éloquence, mais uniquement à éclairer les esprits, à enflammer les cœurs, & à déraciner les vices. Ses discours au reste, quoique peu véhémens, étoient néanmoins fort applaudis, & on en étoit souvent touché jusqu'aux larmes.

VIII.

XIX. Ouvrages contenus dans le sixieme tome. Un grand nombre d'excellens traités sur le dogme & sur la morale.

Ceill. t. XI. art. vij.

Le sixieme tome contient, 1. les *quatre-vingts-trois questions*. Peu de tems après la conversion de S. Augustin, à son retour d'Italie en Afrique, ses amis lui proposoient diverses questions, lorsqu'ils ne le voyoient pas occupé. Il leur répondoit sans garder d'autre ordre dans ses réponses, que celui qu'ils gardoient eux-mêmes dans leurs questions. Depuis qu'il fut évêque, il fit recueillir toutes celles qu'on lui avoit faites, & les réponses qu'il y avoit données, & il en composa un livre. Elles sont au nombre de quatre-vingts-trois.

2. Les deux *livres à Simplicien*, évêque de Milan. Ce saint évêque fut le successeur immédiat de S. Ambroise. S. Augustin les composa en 397. C'est en écrivant ces deux livres, qu'il approfondit ces paroles de S. Paul : *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu ?* Dieu l'éclaira de sa lumiere, comme il le déclare, & lui fit connoître que le commencement de la foi vient de la grace, comme toute la suite des bonnes-œuvres. Il établit solidement cette vérité catholique, qu'il soutint depuis contre les sémi-Pélagiens, & prouve que la grace n'est point donnée selon nos mérites.

1. Cor. iv. 7.

3. Les *réponses à* huit questions que lui avoit proposées *Dulcitius* tribun, le même, à ce que l'on croit, qui étoit en Afrique, vers l'an 420, en qualité d'exécuteur des loix impériales contre les Donatistes.

4. Le livre *de la croyance des choses qu'on ne voit point.* Ce livre est du style de S. Augustin ; il est digne de lui, & lui a été restitué dans la nouvelle édition.

5. Le livre *de la Foi & du Symbole*, dans lequel il explique tous les articles du symbole. La matiere de cet ouvrage fut un discours que les évêques d'Afrique, assemblés à Hippone, ordonnerent à S. Augustin, qui n'étoit alors que prêtre, de faire en leur présence sur la foi & sur le symbole.

6. Le livre *de la Foi & des Œuvres*, qui fut composé pour répondre à des écrits dangereux que quelques bons laïcs lui

avoient envoyés, afin qu'il les réfutât. Les auteurs de ces écrits prétendoient que, pourvu qu'on eût la foi en Jesus-Christ, les bonnes œuvres étoient inutiles.

7. L'*enchiridion* ou *manuel à Laurent*, ou *traité de la Foi, de l'Espérance & de la Charité*. S. Augustin y montre d'une maniere admirable, que l'on sait toute l'économie de la Religion, quand on sait ce qu'on doit croire, ce qu'on doit espérer, & ce qu'on doit aimer. Cet ouvrage ne peut être trop lû. C'est un excellent abrégé de toute la théologie.

8. Le *combat du Chrétien*, que S. Augustin intitula ainsi, parce qu'il y apprend aux Chrétiens à combattre contre le démon & contre eux-mêmes.

XX. Le catéchiste, ou traité de la maniere d'enseigner les vérités de la Religion.

9. Le *catéchisme* (u) ou *traité de la maniere d'enseigner les principes de la Religion Chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits*. Il est adressé à un diacre de l'église de Carthage nommé Deogratias, qui se trouvant chargé d'instruire un grand nombre de personnes des premiers élémens du Christianisme, avoit prié S. Augustin de lui prescrire la maniere dont il devoit s'acquitter de cet emploi. Il y trouvoit quelquefois du dégoût, & il étoit souvent embarrassé sur la méthode qu'il devoit suivre; il ne savoit par où il devoit commencer ou finir ses instructions; s'il étoit nécessaire d'y ajouter quelques exhortations, ou d'exposer simplement les dogmes de la foi & les maximes essentielles de la morale. Saint Augustin console d'abord ce diacre, qui croyoit n'avoir pas les talens nécessaires pour s'acquitter avec fruit d'une fonction si importante. Venant ensuite à la maniere dont il devoit catéchiser ceux qu'on lui envoyoit, il lui conseille de commencer ses instructions par l'histoire de la création du monde, & d'aller de suite jusqu'au tems présent où il vivoit. Ce n'est pas, dit-il, qu'il faille pour cela leur réciter tout le Pentateuque, avec les livres des Juges, des Rois & d'Esdras, & ensuite tout l'Evangile & les Actes des Apôtres. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans tout ce détail; il suffit d'en faire un abrégé, dans lequel il est à-propos de faire entrer les événe-

(u) [Ou plutôt, le Catéchiste: car il s'y agit de former celui qui doit enseigner.]

mens les plus considérables, les plus dignes d'admiration, & les plus capables de faire impression. Le saint docteur propose deux discours très-beaux & très-instructifs, l'un plus au long, l'autre plus court, pour servir d'exemple & de modele des instructions que l'on doit donner à ceux qui demandent le baptême. Le premier renferme un précis des événemens les plus remarquables depuis la création du monde jusqu'après la dispersion des Apôtres, c'est-à-dire, pendant les cinq premiers âges du monde, & les commencemens du sixieme. Le premier âge s'étend depuis la création d'Adam jusqu'à Noé. Le second, depuis Noé jusqu'à Abraham. Le troisieme, depuis Abraham jusqu'à David. Le quatrieme, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone. Le cinquieme, depuis cette captivité jusqu'à Jesus-Christ. Le sixieme, depuis l'avénement de Jesus-Christ. Cette méthode que S. Augustin desiroit que l'on suivît, est tout-à-fait remarquable. Il étoit donc persuadé que la meilleure maniere de s'instruire de la Religion, est d'étudier les principaux faits que renferme l'histoire de l'ancien Testament, celle de l'Evangile, & l'Histoire ecclésiastique. Il souhaitoit qu'on en fît des abrégés, & que l'on y joignît des réflexions propres à rendre utile l'étude de ces faits. Cette méthode est celle que Dieu a employée lui-même pour instruire les hommes ; ce qui montre quelle est son importance & son utilité. S. Augustin établit pour principe, que celui qui instruit les autres doit toujours avoir en vûe la fin de tous les préceptes, qui est la charité, & faire ensorte que ceux qu'il instruit, croient ce qu'on leur dit, qu'ils esperent ce qu'ils croient, & qu'ils aiment ce qu'ils esperent. Enfin le saint docteur veut qu'un catéchiste, pour parler avec succès, ait beaucoup de zele pour le salut du prochain, & qu'il ait soin d'attirer dans son cœur la grace de Jesus-Christ par de ferventes prieres.

XXI. Autres traités de morale.

10. Le livre *de la Continence*, qui est un discours fort long, est employé pour la plus grande partie à réfuter les Manichéens, dont S. Augustin, au commencement de sa conversion, avoit coutume de combattre les erreurs toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion.

11. L'ouvrage intitulé *du bien du Mariage*, fut composé pour réfuter Jovinien, qui prétendoit que la virginité n'étoit pas plus excellente que la chasteté conjugale. S. Augustin fit deux traités, l'un *du bien du Mariage*, qui est celui dont nous parlons, où il prouve qu'on peut défendre la sainteté du mariage contre les Manichéens, sans enseigner, comme faisoit Jovinien, qu'il étoit un état aussi excellent en soi que la virginité. L'autre ouvrage est *de la sainte Virginité.*

12. S. Augustin fait voir dans celui-ci, que la sainte virginité est un don de Dieu, combien ce don est grand, & combien l'humilité est nécessaire pour le conserver.

13. Dans le livre *du bien de la Viduité*, le saint docteur donne d'excellens avis à toutes les veuves Chrétiennes, & leur apprend à faire un saint usage de leur liberté.

14. Dans les deux livres à Pollentius, intitulés *des Mariages adulteres*, S. Augustin prouve qu'il n'est jamais permis à un homme de se séparer de sa femme que pour cause d'adultere; & qu'après cette séparation, qui est légitime, il n'est pas permis d'en épouser une autre.

15. Deux livres *contre le Mensonge*, dans lesquels S. Augustin fait voir par l'autorité de l'Ecriture, qu'il n'est permis en aucun cas de mentir, non pas même pour sauver la vie à un innocent, qu'on fait devoir périr, si on découvre le lieu où il s'est caché. Il faut dire, quand on est obligé de répondre: Je sais où il est, mais je ne vous le montrerai pas.

16. Le livre *du travail des Moines*, dans lequel le saint docteur prouve que selon le précepte de l'Apôtre, les moines doivent travailler de leurs mains pour se procurer les choses nécessaires à la vie, plutôt que de se reposer sur la charité des fideles en vivant dans l'oisiveté.

XXII. Livre des prédictions des démons, & autres traités.

17. Celui *des prédictions des démons*. S. Augustin y soutient que les démons peuvent produire tous les effets surprenans qu'on leur attribue, & qui, quoique prodigieux pour nous, ne sont qu'une suite de leur nature & de leur expérience. Il dit qu'ils prédisent les choses qu'ils doivent faire eux-mêmes; recevant souvent de Dieu la puissance d'envoyer des maladies, de corrompre l'air, & de persuader le

mal aux méchans, en agissant sur leur imagination. S. Augustin soutient aussi que les démons peuvent connoître les dispositions intérieures de l'homme. Il y a au reste, dit-il, une différence infinie entre les prédictions des prophetes, & celles des démons : celles-ci sont souvent fausses ; celles des prophetes au contraire ne le sont jamais.

18. Le livre *du soin pour les morts*. Il y enseigne que les prieres pour les morts ne leur sont utiles, qu'autant qu'ils ont mérité pendant leur vie qu'elles leur pussent servir après leur mort.

19. Le discours *sur la Patience*.

20. Les quatre discours *sur le Symbole*, portent le nom de S. Augustin ; mais on convient qu'il n'y a que le premier qui soit de son style & digne de lui.

21. Les discours *sur la Discipline chrétienne*, sur *l'utilité du Jeûne*, sur *la prise de Rome*.

IX.

XXIII. Ouvrages contenus dans le septieme tome. Les livres de la cité de Dieu.

Ceill. t. XI. art. viij.

Le septieme tome des œuvres de S. Augustin contient les livres *de la Cité de Dieu*. C'est un ouvrage admirable, ou l'on voit tout ce que l'érudition profane & sacrée peut fournir pour combattre le Paganisme. S. Augustin n'avoit d'abord d'autre dessein en l'entreprenant, que de réfuter les blasphêmes des païens, qui attribuoient les calamités de l'empire à l'abolition de l'idolâtrie. Mais de ce sujet particulier, il passa à la matiere de la cité de Dieu & de la cité du démon, c'est-à-dire, de la société des bons, & de la société des méchans, & à défendre la premiere contre la seconde. Tout l'ouvrage est divisé en vingt-deux livres. Dans les dix premiers, le saint docteur s'applique à renverser tout ce qu'on pouvoit alléguer de plus spécieux pour la défense du Paganisme. Dans les douze derniers, il établit d'une maniere invincible la vérité de la Religion Chrétienne. Ce grand ouvrage est plein d'esprit, de science & de piété. On y admire une connoissance profonde de l'histoire, des réflexions d'un prix infini sur la conduite de Dieu, une érudition extraordinaire, une élo-

quence qui charme & qui enleve. On y trouve les plus beaux principes de morale établis avec une force & une onction merveilleuse. C'est de cette source que tous ceux qui depuis S. Augustin ont combattu les ennemis de la Religion Chrétienne, ont tiré ce qu'ils ont dit de plus solide pour sa défense. Charlemagne ne se lassoit point de lire cet important ouvrage ; & le roi Charles V, surnommé le Sage, crut devoir récompenser magnifiquement celui qui le lui dédia traduit en françois.

X.

XXIV. Ouvrages contenus dans le huitieme tome. Traités contre différentes hérésies.

Ceill. t. XI. art. ix.

Le huitieme tome renferme, 1. le traité *des hérésies*, composé à la priere & aux vives instances de Quodvultdeus, diacre de Carthage. S. Augustin compte quatre-vingts-huit hérésies depuis Jesus-Christ jusqu'à son tems, commençant aux Simoniens, & finissant aux Pélagiens.

2. Le traité *contre les Juifs*. Le saint docteur y parle de la réprobation des Juifs, & de la conversion des Gentils.

3. Le livre *de l'utilité de la Foi ;* celui *des deux ames ;* un *contre Adymante ;* la dispute *contre Fortunat ;* l'ouvrage *contre l'épitre de Manichée ;* le traité *contre Fauste le Manichéen*, divisé en trente-trois livres ; deux écrits *contre Félix le Manichéen ;* un autre *de la nature du bien ;* un *contre Secondin*, aussi Manichéen ; l'*apologie de la Loi & des Prophetes.* Tous ces traités, dans lesquels S. Augustin combat les Manichéens, sont très-propres à nous apprendre à connoître Dieu, à respecter l'Ecriture, & à nous défier de l'orgueil & de la témérité de l'esprit humain, qui veut juger de tout, & qui ne mérite pas néanmoins d'être écouté sur rien.

4. Le livre *à Orose* contre les Priscillianistes & les Origénistes.

5. Une *réfutation des discours des Ariens ;* la *conférence avec Maximin*, évêque Arien, & deux *livres contre cet hérétique.*

XXV. Traité de la Trinité contre les Ariens.

6. Le traité *de la Trinité* contre les Ariens. Ce grand ouvrage est divisé en quinze livres, dont les sept premiers sont employés à expliquer ce qui nous a été révélé sur ce mystere.

S. Auguſtin y établit principalement l'égalité des Perſonnes divines, répond aux objections des Ariens, & décide nettement la queſtion des hypoſtaſes, ſi célebre entre les Grecs & les Latins. Dans le huitieme livre & les ſuivans, il montre que nous trouvons en notre ame une image de la Trinité. Les derniers livres contiennent ce qu'il y a de plus élevé & de plus ſolide dans la méthaphyſique, principalement ſur la diſtinction de l'ame & du corps, & ſur la ſubſtance ſpirituelle. C'eſt un des plus importans ouvrages de S. Auguſtin.

X I.

XXVI. Ouvrages contenus dans le neuvieme tome. Ecrits contre les Donatiſtes.

Ceill. t. XI. art. x.

Le neuvieme tome contient les écrits contre les Donatiſtes, ſavoir un *cantique* contre le parti de Donat; un livre *contre Parménien;* ſept livres *du Baptême;* trois *contre les lettres de Pétilien*, évêque Donatiſte; le traité *de l'unité de l'Egliſe;* quatre livres *contre Creſconius;* un *de l'unité du Baptême* contre Pétilien; une *relation de la Conférence* avec les Donatiſtes; un livre adreſſé à ces ſchiſmatiques *après la conférence;* un *diſcours en préſence d'Emérite*, évêque Donatiſte; & deux livres *contre Gaudence*, l'un des évêques Donatiſtes qui avoit aſſiſté à la conférence de Carthage, & qui étoit ſi opiniâtre dans le ſchiſme, qu'il menaçoit de ſe brûler lui & les ſiens avec ſon égliſe, en cas qu'on voulût les contraindre à ſe réunir. Dans le livre contre Parménien, S. Auguſtin prouve invinciblement qu'il n'eſt jamais permis de ſe ſéparer de l'Egliſe, & qu'il ne peut y avoir aucune raiſon légitime de rompre l'unité. Il inſiſte ſur les promeſſes faites à l'Egliſe, & établit cette maxime importante dans la diſcipline eccléſiaſtique, que quoique l'Egliſe ait le droit d'employer l'excommunication à l'égard des pécheurs opiniâtres, elle deſire qu'un paſteur n'uſe de ce remede que quand il n'y a point de ſchiſme à craindre, que ceux que l'on retranche ſont ſans ſuite & ſans appui, & que le paſteur a pour lui la multitude. Le traité du Baptême eſt diviſé en ſept livres. Le ſaint docteur y prouve que la validité des Sacremens ne dépend pas des diſpoſitions du miniſtre; & il répond aux objections que

les Donatistes tiroient de la conduite & des écrits de S. Cyprien. Il montre la validité du baptême des hérétiques par le sentiment de toute l'Eglise ; mais il fait voir en même tems que ce sacrement ne sert de rien aux adultes baptisés hors de l'Eglise. Il ne parle de S. Cyprien qu'avec un extrême respect, & il invoque cet illustre martyr, afin d'être aidé par ses prieres pour résister aux schismatiques qui abusoient de quelques-uns de ses écrits.

Le livre de l'unité de l'Eglise est une grande lettre que S. Augustin adressa aux fideles de son diocèse. Il y traite la question de la vraie Eglise, & y établit tout ce qu'il avance par des passages clairs & précis de l'Ecriture-sainte. Il prouve que la vraie Eglise doit être universelle, & ne sauroit être renfermée dans un coin de l'Afrique. Il réfute les passages dont les Donatistes abusoient, pour prouver qu'ils étoient la vraie Eglise. S. Augustin, dans les autres ouvrages contre les Donatistes, ne fait que développer les principes qu'il établit dans ceux dont je viens de parler. Ces écrits sont infiniment propres à affermir un Chrétien dans l'amour de l'Eglise, à le prémunir contre les scandales, & à lui faire discerner jusques dans les communions schismatiques, l'autorité de Jesus-Christ qui rend les sacremens valides, de l'indignité des ministres. Il est étonnant que depuis que l'Eglise a été si solidement défendue, il y ait encore eu des hommes qui se soient séparés de sa communion ; car on ne sauroit lire ces admirables ouvrages sans être forcé de convenir, que le plus grand de tous les crimes est de rompre l'unité de l'Eglise.

XII.

XXVII. Ouvrages contenus dans le dixieme tome. Ecrits contre les Pélagiens. Ceill. t. XII, art. j.

Le dixieme tome des ouvrages de S. Augustin renferme les écrits contre les Pélagiens & les sémi-Pélagiens.

1. Deux livres *des mérites des péchés, & de leur rémission*, ou du baptême des enfans ; [& une lettre à Marcellin, qui forme un troisieme livre.]

2. Un *de l'Esprit & de la Lettre.*

3. Un *de la Nature & de la Grace*, contre Pélage.

4. Un *de la Perfection de la justice de l'homme.*

5. Un *des Actes de Pélage*, ou de ce qui est arrivé en Palestine dans le concile de Diospolis.

6. Deux livres *de la Grace de Jesus-Christ* & *du Péché originel.*

7. Deux livres *du Mariage & de la Concupiscence.*

8. Quatre livres *sur l'Ame & sur son origine.*

9. Quatre autres *à Boniface*, contre les Pélagiens.

10. Six livres *contre Julien.*

11. Un traité *de la Grace & du Libre-arbitre.*

12. Le livre *de la Correction & de la Grace.*

13. Ceux *de la prédestination des Saints & du don de la persévérance.*

14. L'*ouvrage imparfait contre Julien*, qui est divisé en six livres.

J'ai parlé de quelques-uns de ces ouvrages dans l'histoire abrégée du Pélagianisme. Les autres furent écrits après la condamnation solemnelle de cette hérésie. S. Augustin a beaucoup travaillé les six livres *contre Julien*, qui passent pour un de ses plus beaux écrits contre les Pélagiens. C'est dans cet ouvrage qu'il examine la question des œuvres des infideles. Il distingue le devoir extérieur & la fin. Pour prouver qu'il n'y a aucune bonne action chez les infideles, il insiste sur cette parole de S. Paul, que *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu.* (*Heb. xj. 6.*) Si un païen, disoit Julien, revêt un homme nud, cette action est-elle un péché, parce qu'elle n'est point faite selon la foi? Oui, répond S. Augustin, il est indubitable que cette action est un péché, en tant qu'elle n'est point faite selon la foi, & que la gloire n'en est pas rapportée à Dieu; il n'y a qu'un impie qui le puisse nier: *Solus impius negat esse peccatum.*

XXVIII. S. Augustin explique ces paroles: Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.

S. Augustin s'est appliqué à réfuter certaines objections populaires, que les Pélagiens ne cessoient de lui faire. Ils s'attachoient sur-tout à cette parole de S. Paul: *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.* (*1. Tim. ij. 4.*) S. Augustin explique en trois sens différens le passage de S. Paul. Le premier sens, c'est que Dieu veut sauver tous ceux qui seront sauvés, ensorte

que personne ne sera sauvé que par sa volonté. Le second sens qui paroît le plus conforme au dessein de l'Apôtre, dans cet endroit où il veut qu'on prie pour toutes sortes de personnes, c'est que Dieu veut qu'il y ait des hommes sauvés de tout âge, de tout sexe, de tout pays, de tout état, & de toute condition. Le troisieme sens, dit S. Augustin, c'est que Dieu répandant la charité dans le cœur des saints & des justes, leur fait desirer le salut de tous les hommes, en les faisant prier pour tous sans exception, parce qu'ils ne savent point qui sont ceux que Dieu a prédestinés. Il permet de donner d'autres sens aux paroles de S. Paul, pourvu qu'on ne donne aucune atteinte à cette vérité capitale, que la volonté de Dieu est toujours accomplie. J'ai rapporté cette objection des Pélagiens, comme un exemple de l'abus qu'ils faisoient de certains passages de l'Ecriture, auxquels S. Augustin donnoit toujours un sens restraint par quelque endroit, pour laisser dans toute son étendue le sens des autres textes de l'Ecriture, où il est expressément marqué que la volonté de Dieu est toujours accomplie.

XXIX. Il répond aux Pélagiens qui alléguoient pour eux les peres Grecs.

Les Pélagiens s'étant vûs condamnés unanimement en Occident, réfutés avec une force merveilleuse par S. Augustin & par tous les peres d'Afrique, combattus par le saint-siege, qui accompagnoit ses condamnations d'explications claires & précises de la foi de l'Eglise, & de preuves convaincantes contre les erreurs, ils eurent recours à l'Orient. Ils alléguoient sans cesse dans leurs écrits des passages des peres Grecs. S. Augustin, après avoir fait sentir à Julien de quel poids étoit le témoignage de tout l'Occident, lui disoit dans son premier livre, qu'il n'avoit pas raison d'en appeller aux évêques d'Orient, parce qu'ils étoient aussi eux-mêmes Chrétiens, & que l'une & l'autre partie de la terre n'avoit qu'une même foi. Julien rapportoit des passages de S. Chrysostome & des autres peres Grecs; mais saint Augustin, en avouant que ces passages auroient pu être plus clairs, disoit que ces saints docteurs parloient sans garder toutes les précautions qu'ils auroient gardées, s'ils eussent eu connoissance des disputes des Pélagiens : *Vobis nondum litigantibus, secu-*

riùs loquebatur. Les peres Grecs étoient environnés d'hérétiques qui nioient le libre-arbitre, & ils ne pensoient pas qu'il dût s'élever apres leur mort une hérésie qui, sous prétexte de soutenir la liberté de l'homme, détruiroit la grace de Jesus-Christ, & renverseroit le premier article du symbole. Cependant, ajoute S. Augustin, ces saints docteurs montroient assez combien ils croyoient la grace nécessaire, par le soin qu'ils avoient de la demander sans cesse.

XXX. Livre de la grace & du libre-arbitre, & celui de la correction & de la grace.

Le livre *de la Grace & du Libre-arbitre* fut composé pour quelques moines d'Adrumet, qui trouvoient de grandes difficultés dans la doctrine de S. Augustin sur la grace. Le saint docteur leur apprend dans ce livre, qu'en établissant les vérités de la grace, on ne doit point nier le libre-arbitre. Il prouve dans cet ouvrage, d'une maniere invincible, la gratuité & l'efficacité de la grace; & il montre sensiblement que Dieu n'est pas moins le maître souverain dans l'ordre de la grace, que dans celui de la nature, & que la grace n'est pas un effet de nos mérites, mais de la bonté infinie de Dieu.

Les fausses conséquences que quelques moines d'Adrumet tiroient de la doctrine de S. Augustin, l'obligerent d'écrire le livre *de la Correction & de la Grace*, ainsi intitulé, parce qu'il y fait voir comment le devoir de la correction fraternelle s'accorde avec la doctrine de l'Eglise sur la grace. Ce livre est un des plus beaux de S. Augustin: il y réfute puissamment les ennemis de la grace; & ce qu'il y dit sur la différence des deux états, ne préjudicie point aux principes qu'il a établis dans ses autres ouvrages sur la dépendance où l'homme est de Dieu dans tous les états.

XXXI. Ouvrages de S. Augustin contre les sémi-Pélagiens. Livres de la prédestination des SS. & du don de la persévérance.

XIII.

Les sémi-Pélagiens s'éleverent sur les ruines des Pélagiens: ils admettoient avec les Catholiques le péché originel, & la nécessité d'une grace intérieure pour faire le bien; mais ils croyoient que l'homme pouvoit mériter la premiere grace, le premier dégré de foi. Ainsi, selon ces hérétiques, Dieu

Dieu faisoit tout dans l'affaire du salut, excepté le premier mouvement de foi qu'ils attribuoient à l'homme, sans reconnoître que Dieu en fût l'auteur. Ce fut pour réfuter cette pernicieuse erreur, que S. Augustin composa son livre *de la Prédestination des Saints*. C'étoit sur-tout le dogme de la prédestination gratuite que les sémi-Pélagiens attaquoient : c'est pour cela que le saint docteur l'établit avec beaucoup de force & de solidité. La prédestination, dit-il, n'est autre chose que la prescience & la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels sont délivrés très-certainement tous ceux qui sont délivrés. La seule différence qu'il y a entre la prédestination & la grace, c'est que la prédestination est la préparation de la grace, & que la grace est l'effet de la prédestination. Saint Augustin donne dans ce livre deux exemples sensibles de la prédestination gratuite : l'un regarde les enfans qui sont sauvés par le baptême, sans qu'il y ait rien de leur part qui ait pu leur mériter cette grace : l'autre exemple est l'humanité sainte de Jesus-Christ. Quelle marque plus illustre, dit-il, pouvons-nous avoir de la vérité du mystere de la prédestination & de la grace, que Jesus-Christ même, homme & médiateur entre Dieu & les hommes ? Car où est la foi, où sont les œuvres qui ont précédé de la part de sa nature humaine, pour mériter cette admirable qualité ? Qu'on nous dise quel est le bien que cet homme a fait auparavant, pour se rendre digne d'être le Fils unique de Dieu, par le moyen de cette union ineffable qui fait qu'il est une même personne avec le Verbe ? Peut-on dire qu'avant que d'être élevé à cette dignité, il ait ou cru, ou prié, ou fait quoi que ce soit pour se la procurer ? N'a-t-il pas commencé d'être Fils de Dieu dès qu'il a commencé d'être homme, le Verbe s'étant uni à lui dès le premier moment ?

Ch. xv.

XXXII. Jesus Christ chef & modele des prédestinés.

Ouvrons donc les ieux, continue S. Augustin, pour voir les mysteres de la grace dans notre Chef, comme dans la source d'où cette grace se répand en chacun de ses membres selon la mesure qui lui est destinée. Cette même grace qui l'a fait le Christ du Seigneur dès qu'il a commencé d'être, est celle-là même qui nous a fait Chrétiens au moment que

nous avons commencé d'avoir la foi. Nous renaissons en lui par l'opération du même Esprit qui l'a fait naître ce qu'il est. Or Dieu a su très-certainement de toute éternité qu'il devoit faire toutes ces merveilles. Voilà donc ce que c'est que la prédestination des saints, qui éclate particuliérement dans le Saint des Saints, & que personne ne sauroit nier. Car nous savons que le Roi de gloire, en tant qu'homme, est lui-même du nombre des prédestinés. De même donc que celui-là seul entre plusieurs a été prédestiné pour être notre chef; de même aussi plusieurs ont été prédestinés pour être ses membres. Loin d'ici tous les mérites que l'homme voudroit avoir de son propre fond, puisqu'ils sont anéantis par la chûte d'Adam; mais que la grace de Dieu triomphe, comme elle fait, par Jesus-Christ notre Seigneur.

XXXIII. L'Eglise veut que les fideles reglent leur foi sur la doctrine de saint Augustin.

S. Augustin, dans le livre *du Don de la persévérance*, ne fait que développer les principes établis dans celui de la Correction & de la Grace. Ces deux ouvrages, qui ont été traduits en françois, comme un très-grand nombre d'autres écrits de S. Augustin, sont très-précieux & très-utiles au commun des fideles, parce qu'il s'y est principalement appliqué à montrer que les vérités de la grace ont une liaison intime avec la piété, & que ce sont elles qui rendent toute la Religion intéressante à l'homme. C'est dans les livres qu'il a composés sur la grace, que les fideles trouveront les sentimens d'humilité, d'amour & de confiance, dans lesquels ils doivent s'affermir de plus en plus. L'Eglise par la bouche de ses premiers pasteurs, a toujours adressé ses enfans aux ouvrages de saint Augustin, pour y apprendre ce qu'elle pense sur cette matiere. Elle veut qu'ils aillent puiser dans ces sources pures la connoissance salutaire de la vérité. Heureux ceux qui, dociles à la voix de l'Eglise, prennent pour guide cet incomparable docteur!

En terminant cet article, je ne puis m'empêcher de faire admirer la conduite de Dieu, qui a voulu que les vérités de la grace, qui sont l'ame de la Religion, fussent décidées solemnellement par toute l'Eglise; que les ennemis de ces vérités saintes fussent chassés de son sein, & qu'une doctrine

ſi eſſentielle au Chriſtianiſme, qui devoit dans la ſuite éprouver diverſes contradictions, fût conſignée dans les ouvrages de S. Auguſtin, que l'Egliſe a déclaré pluſieurs fois être le fidele interprete de ſes ſentimens ſur la grace, la prédeſtination, & les autres vérités qui en dépendent. (*v*)

ARTICLE VI.

Héréſie de Neſtorius. Concile général d'Ephèſe. S. Cyrille d'Alexandrie.

I.

I. Origine du Neſtorianiſme. Caractere de Théodore de Mopſueſte, maître de Neſtorius.

ON peut regarder Théodore, évêque de Mopſueſte, comme le premier auteur de l'héréſie qui conſiſte à diſtinguer deux perſonnes en Jeſus-Chriſt. Quand on étudie cet homme important, on voit qu'il avoit dans l'eſprit le principe qu'ont eu depuis les Sociniens, qu'il faut déférer tout au tribunal de la raiſon, & n'admettre que ce qu'elle approuve. Il n'a fait uſage de ce principe pernicieux, qu'à l'égard des myſteres de la grace & de l'incarnation; mais il auroit pu s'en ſervir de même pour renverſer tous les autres myſteres, comme les Sociniens ont fait depuis. Théodore avoit une grande réputation de ſcience & de vertu, & paſſoit pour un des plus illuſtres docteurs de tout l'Orient. Il avoit écrit contre S. Jérôme, pour défendre l'héréſie de Pélage, dont on le regardoit comme le premier auteur. Le fameux Julien

(*v*) [De nos jours, & depuis la mort de M. Racine, on a vu, après cent cinquante ans de diſputes ſur ces matieres, le recueil important des *Traités choiſis de S. Auguſtin ſur la grace de Dieu, le libre-arbitre de l'homme, & la prédeſtination des Saints*, imprimé à Rome en 1756, ſous les ieux de Benoît XIV. comme *contenant la doctrine que l'Egliſe Romaine a toujours conſervée & conſervera toujours* : & ce précieux recueil a été dédié à ce pontife comme *au conſervateur & vengeur de la ſaine doctrine*. Ces mêmes Traités ont été depuis réimprimés à Paris en 1758 ſur l'édition de Rome, & traduits en françois ſur la même édition : cette traduction imprimée à Paris avec approbation & privilege dès 1757, ſe trouve chez Cavelier, ainſi que l'édition latine. C'eſt un recueil précieux dont la lecture néceſſaire à tous ceux qui ſont chargés d'inſtruire le peuple, eſt également utile à tous les fideles.]

ayant été chassé de son siege, se réfugia chez Théodore, & augmenta le nombre de ses disciples. Théodore en formoit beaucoup dans le secret, & leur inspiroit du zele contre ceux qui prétendoient que l'Ecriture est pleine d'obscurités & de mysteres. Ce séducteur s'attacha à vouloir approfondir le mystere de l'incarnation. Il est aisé de prévoir qu'en se servant de son principe, que tout doit être soumis à la raison de l'homme, il n'y laissera plus de mystere.

II. Théodore expose clairement sa doctrine, qui devint celle de Nestorius.

Il y avoit encore beaucoup de païens qui reprochoient aux Chrétiens la même erreur, par laquelle on vouloit rendre le Paganisme ridicule. Dire que Dieu est mort, qu'il a eu une mere, un Dieu de trois mois : quelle absurdité ! On n'avoit point encore pensé dans l'Eglise à entreprendre de satisfaire aux difficultés des païens sur le fond des mysteres de la Religion. Théodore osa le faire. *Le Fils de Dieu*, selon son systême, *est né de Marie*, c'est-à-dire, que dans le sein de Marie a été conçu l'homme en qui le Fils de Dieu a habité comme dans son temple. *Un Dieu est mort :* cela veut dire dans le nouveau systême, l'homme le plus favorisé de Dieu. Si le peuple croit autre chose, c'est faute de lumiere; les personnes éclairées savent à quoi se réduisent ces mots, *Un Dieu s'est fait homme.* Telle étoit la doctrine impie de Théodore de Mopsueste. Il faut convenir qu'elle est fort simple, fort claire, & très-facile à comprendre. Mais c'étoit cette clarté-là même qui devoit la faire rejetter avec horreur. Car on a toujours cru dans l'Eglise que l'incarnation du Fils de Dieu est un mystere très-profond. Dès-lors qu'un systême n'y en laisse plus, il faut conclure, sans autre examen, qu'il doit être rejetté.

III. Caractere de Nestorius ; combien il étoit propre à séduire.

Théodore crut qu'il étoit tems d'éclater & de produire au grand jour sa doctrine, quand il vit Nestorius, l'un de ses plus fideles disciples, élevé sur le siege de Constantinople. (*x*) Cette ville étoit dans un état très-florissant. L'empereur y faisoit sa résidence : ses évêques avoient une très-grande autorité, & sembloient même se prévaloir de l'état triste &

(*x*) [Il mourut bientôt après ; & ce fut ainsi Nestorius qui devint le principal auteur de cette nouvelle doctrine.]

humiliant où se trouvoient les évêques de Rome ; car l'Occident étoit ravagé par les Barbares, & Rome avoit été prise. Les qualités personnelles de Nestorius donnoient un nouvel éclat à la grandeur de son siege. Il avoit été élevé dans un monastere voisin d'Antioche, où il s'étoit toujours conduit d'une maniere irréprochable. Il avoit eu pendant du tems l'emploi de catéchiste. Il s'étoit toujours montré plein de zele contre les hérétiques dans la charge qu'on lui avoit donnée de défendre la foi contre eux. Il faisoit profession d'être admirateur & imitateur de S. Jean Chrysostome. Il avoit un bel extérieur, & parloit très-facilement. Il attiroit les regards de tout le monde par son air mortifié, par la modestie de ses habits, & par la gravité de sa démarche. On admiroit son amour pour la retraite, & l'assiduité avec laquelle il méditoit l'Ecriture-sainte & lisoit les auteurs ecclésiastiques.

IV. Artifice avec lequel Nestorius manifeste son erreur. Premier cri de l'ancienne foi qui repousse la nouveauté. *Fl. tom. VI. l. xxv. n. 1 & suiv.* An 428.

Nestorius n'exposa pas d'abord lui-même sa doctrine. Il chargea Anastase, son ami & son confident, de le faire. Par ce moyen, si cette doctrine éprouve de la contradiction, Nestorius sera juge & non partie. Anastase, pour moins choquer les oreilles des fideles, ne voulut point parler de Jesus-Christ ; mais il soutint qu'on ne devoit point appeller la sainte Vierge *Mere de Dieu*. L'attaque étoit indirectement livrée à Jesus-Christ même. Car si la sainte Vierge n'est point *Mere de Dieu*, l'homme en Jesus-Christ n'est point Dieu. Anastase employa divers raisonnemens pour établir sa doctrine. Les fideles en furent choqués. Ils dirent hautement que c'étoit pour eux une doctrine nouvelle, & qu'ils étoient scandalisés d'entendre des principes contraires à ceux dans lesquels ils avoient été élevés. Ce premier cri de la foi doit être toujours remarqué avec soin. Nestorius prêcha lui-même le jour de Noel [de l'an 428,] & dévoila son pernicieux systême. Non, dit-il, Marie n'a point enfanté un Dieu ; car ce qui est né de la chair, est chair : la créature n'a pu mettre au monde le Créateur, mais un homme instrument de la Divinité. Voulant néanmoins montrer qu'il croyoit que le Verbe s'étoit uni au Fils de Marie, il ajouta : Dieu a ressuscité celui dans le-

quel il s'est incarné. J'adore l'habit à cause de celui qui le porte. J'adore celui qui paroît au-dehors, à cause du Dieu caché qui en est inséparable. La possession où étoient les fideles de l'ancienne doctrine, étoit contre Nestorius une preuve dont il sentoit toute la force. C'est pourquoi il s'attacha à l'éluder [dans un second sermon,] en insinuant que ses prédécesseurs étant accablés de soins, n'avoient pu les instruire à fond sur cette matiere, & les avoient laissés dans les préjugés populaires.

V. Zele admirable de l'avocat Eusebe pour la conservation du sacré dépôt de la foi.

On croit que ce fut alors qu'Eusebe, avocat à Constantinople, simple laïc, mais très-vertueux & très-bien instruit de la Religion, s'éleva contre Nestorius en pleine église; & enflammé de zele, dit à haute voix: C'est le Verbe éternel lui-même qui a subi la seconde naissance selon la chair, & d'une femme. Le peuple s'émut. Les mieux instruits donnerent de grandes louanges à Eusebe; les autres l'accuserent d'indiscrétion, & s'emporterent contre lui. Nestorius soutint ces derniers, & déclama contre Eusebe dans un troisieme sermon prononcé quelque tems après, au commencement de

AN 429.

Janvier 429, & selon les apparences, le jour de l'Epiphanie. Il soutint encore dans ce discours, qu'on ne doit pas dire que le Verbe divin soit né de Marie, ou qu'il soit mort, mais seulement l'homme en qui étoit le Verbe. L'avocat Eusebe qui fut depuis évêque de Dorylée, voyant le progrès du mal, ne se contenta pas de rendre témoignage à la vérité de vive voix; il fit une protestation qu'il adressa aux évêques, aux prêtres, & à tous les fideles. Qu'il est étonnant de voir le patriarche de Constantinople devenu l'instrument de satan, & pour ainsi dire sa bouche, tandis que la cause de Dieu est défendue par un simple laïc! Eusebe montra dans sa protestation combien la doctrine de Nestorius étoit opposée aux symboles de toutes les églises, & en particulier à celui d'Antioche, où Nestorius avoit été instruit, & il rapporta les passages de quelques peres. C'étoit sans doute rendre un grand service à l'Eglise, que de faire voir la conformité de la doctrine de Nestorius avec celle des anciens hérétiques; mais Nestorius montroit qu'il y avoit des différences. Les autorités que

vous m'alléguez, disoit-il, prouvent que Jesus-Christ est Dieu, & je n'ai garde de le nier ; mais il faut entendre ces passages du Verbe, & non de Jesus-Christ homme. C'est ainsi qu'il éludoit les passages les plus clairs par sa distinction des deux personnes, en quoi consistoit précisément son hérésie : distinction inouie jusqu'alors, & qui par conséquent n'avoit pu être formellement réfutée par les anciens.

VI. Progrès de l'erreur. Témoignage rendu à la vérité par Proclus, évêque de Cyzique.

En peu de tems l'hérésie fit des progrès surprenans. Nestorius eut l'adresse de mettre la cour dans ses intérêts, & s'appliqua à insinuer sa doctrine, & à la faire goûter au peuple dans ses prédications. Proclus, évêque de Cyzique, eut le courage de défendre l'ancienne foi en présence de Nestorius lui-même ; & celui-ci répondit sur le champ pour soutenir son impiété : ensorte que le combat de la vérité contre l'erreur ne pouvoit être plus sensible. Nestorius, dans tous les sermons qu'il faisoit pour établir son hérésie, feignoit toujours d'attaquer les Ariens, les Apollinaristes, & les autres hérétiques ; mais ce zele apparent n'étoit qu'un voile sous lequel il vouloit cacher son erreur. Ses disciples recueillirent ses sermons dans un livre où ils étoient rangés par ordre, avec des chiffres, & tout ce qui pouvoit servir à les faire retenir. Ils se répandirent bientôt dans toutes les provinces d'Orient & d'Occident, & furent portés jusqu'à Rome, mais sans nom d'auteur. On en multiplia les copies dans les monasteres d'Egypte, où ils exciterent des disputes fort vives.

VII. S. Cyrille d'Alexandrie se met à la tête des défenseurs de la vérité. Il écrit à Nestorius, qui cherche à s'envelopper.

S. Cyrille d'Alexandrie qui en fut averti, craignant que l'erreur ne prît racine, écrivit une lettre générale aux moines d'Egypte, où il dit qu'ils auroient bien fait de ne point s'embarrasser dans ces questions si difficiles, & que ce qu'il leur en écrit, n'est pas pour entretenir leurs disputes, mais pour leur donner de quoi défendre la vérité. J'admire, ajoute-t-il, comment on peut mettre en question si la sainte Vierge doit être appellée *Mere de Dieu.* Car si notre Seigneur Jesus-Christ est Dieu, comment la sainte Vierge sa Mere, n'est-elle pas *Mere de Dieu ?* C'est la foi que les Apôtres nous ont enseignée, quoiqu'ils n'aient pas employé ce mot ; c'est la doctrine d'Athanase d'heureuse mémoire ; & S. Cyrille en rap-

porte deux passages. Il dit ensuite : Vous direz peut-être, la Vierge est-elle donc Mere de la Divinité? Nous répondons qu'étant mere de l'homme uni personnellement avec le Verbe, elle doit être appellée *Mere de Dieu*, quoiqu'elle ne soit point Mere de la Divinité. Dans l'ordre de la nature, les meres n'ont point de part à la création de l'ame; ce seroit néanmoins une impertinente subtilité de dire, qu'elles ne sont meres que du corps. Cette lettre de S. Cyrille fut bientôt portée à Constantinople, où le saint docteur avoit des ecclésiastiques pour les affaires de son église. Elle y fut d'une grande utilité, & plusieurs magistrats l'en remercierent. Mais Nestorius en fut très-choqué, & chercha tous les moyens de nuire à ce redoutable adversaire. Dans le même tems, saint Cyrille reçut une lettre du pape Célestin & de plusieurs évêques d'Occident, qui témoignoient avoir été très-scandalisés des sermons qu'on leur avoit envoyés comme étant de Nestorius. Il venoit aussi de toutes les églises d'Orient, des personnes qui en murmuroient. S. Cyrille voyant tout cela, prit la résolution d'écrire à Nestorius, pour lui tendre la main & essayer de le ramener. Comme Nestorius se plaignoit principalement de sa lettre aux solitaires, S. Cyrille dit : Ces disputes n'ont pas commencé par ma lettre, mais par des écrits pernicieux qui vous étoient attribués. Faites cesser le scandale, en nommant *Mere de Dieu* la sainte Vierge. Au reste, soyez persuadé que je suis préparé à souffrir tout, la prison & la mort pour la foi de Jesus-Christ.

Nestorius ne vouloit point répondre à cette lettre de saint Cyrille ; mais pressé par les instances du prêtre qui la lui avoit remise, il fit une réponse qui n'étoit qu'une lettre de complimens. L'expérience, ajoutoit-il, fera voir quel fruit nous tirerons de cette dispute. Pour moi, je conserve la patience & la charité fraternelle, quoique vous ne l'ayez pas gardée à mon égard, pour ne rien dire de plus fort. S. Cyrille avoit parlé nettement dans sa lettre, du fond de la doctrine : Nestorius évita d'y entrer, & se renferma dans un discours vague qui n'éclaircissoit rien. C'est ce qu'il est bon de remarquer.

S,

VIII. Les partiſans de l'erreur deviennent plus hardis, & ſe portent à des violences. Les défenſeurs de la vérité demandent un concile.

S. Cyrille vit bien qu'il n'y avoit rien à eſpérer de Neſtorius; & tout ce qu'il apprit enſuite, le montra encore plus clairement. Il y avoit à Conſtantinople un évêque nommé Dorothée, intéreſſé, flatteur, étourdi, qui en pleine aſſemblée, Neſtorius étant aſſis dans ſa chaire, ſe leva & dit à haute voix: Si quelqu'un dit que Marie eſt *Mere de Dieu*, qu'il ſoit anathême. Les fideles pouſſerent un grand cri, & s'enfuirent, ne voulant plus communiquer avec ceux qui tenoient de tels diſcours. Neſtorius, loin de blâmer cet évêque, l'admit ſur le champ à la participation des ſaints myſteres. Quelques-uns des prêtres de Conſtantinople, après avoir averti pluſieurs fois Neſtorius d'abandonner ſon erreur, ſe ſéparerent de ſa communion: d'autres pour avoir prêché contre le nouveau dogme, furent interdits de la prédication. Les fideles les plus zélés reprirent Neſtorius en face de l'Egliſe, & furent fort maltraités. Pluſieurs moines ayant eu le courage de repréſenter à Neſtorius combien ſa doctrine étoit dangereuſe, furent attachés à des poteaux & conduits en priſon, où on leur fit long-tems ſouffrir la faim. Ils préſenterent enſuite une requête à l'empereur, pour le prier de ne pas ſouffrir que l'Egliſe fût corrompue par une erreur ſi capitale. Nous vous conjurons, ajouterent-ils, d'ordonner la tenue d'un concile écuménique pour réunir l'Egliſe, & pour empêcher que l'erreur ne faſſe un plus grand progrès. Que ſi vous mépriſez notre requête, nous proteſtons devant le Roi des ſiecles, qui viendra juger les vivans & les morts, que nous ſommes innocens des maux qui pourront arriver.

IX. Neſtorius s'efforce de ſurprendre le pape S. Céleſtin.

Cependant Neſtorius voyant que pluſieurs ſe plaignoient de ce qu'il communiquoit avec les Pélagiens réfugiés à Conſtantinople, en prit occaſion d'écrire au pape S. Céleſtin. Après avoir fait ſemblant de le conſulter ſur le parti qu'il devoit prendre à l'égard de ces hérétiques, il paſſe au vrai motif qui l'avoit porté à écrire. Nous avons trouvé dans cette ville, dit ce ſéducteur, une altération conſidérable de la vraie doctrine. Nous employons la ſévérité & la douceur pour guérir cette maladie. Quelques-uns parlent du Verbe conſubſtantiel au Pere, comme s'il avoit pris ſon origine de la

Vierge Mere de Christ, qu'ils ne craignent pas d'appeller *Mere de Dieu*, quoique les peres de Nicée ne lui aient jamais donné ce titre. Nous avons déja soutenu de grands combats, qui n'ont pas été inutiles : car plusieurs ont enfin reconnu que l'enfant doit être consubstantiel à sa mere ; qu'il n'y a aucun mélange du Verbe avec l'homme, mais une simple union. On pourroit au reste donner le nom de *Mere de Dieu* à la Vierge, parce que le temple du Verbe, inséparable de lui, est tiré d'elle ; non qu'elle soit mere du Verbe ; car une personne ne peut enfanter celui qui est plus ancien qu'elle. Avec cette lettre, Nestorius envoya au pape par un homme de qualité, ses écrits sur l'Incarnation, souscrits de sa main.

X. Saint Cyrille écrit à Nestorius, à l'empereur Théodose le jeune, & au pape. AN 430.

S. Cyrille écrivit une seconde lettre à Nestorius, pour l'exhorter à faire cesser le scandale, en s'attachant à la doctrine des peres. Il explique ensuite le mystere de l'Incarnation, & dit qu'il faut admettre dans le même Jesus-Christ les deux générations, l'éternelle & la temporelle. Nous ne disons pas que le Verbe ait souffert en sa propre nature ; car la Divinité est impassible: mais comme la nature qu'il s'étoit rendue propre a souffert, on dit qu'il a souffert lui-même. Nous ne disons pas que nous adorons l'homme avec le Verbe, de peur que le mot *avec* ne donne quelque idée de division ; mais nous l'adorons comme une seule & même personne. S. Cyrille emploie souvent dans cette lettre le mot d'*union hypostatique*, pour exprimer combien l'union des deux natures en Jesus-Christ étoit réelle. C'est la premiere fois que l'on trouve cette expression. S. Cyrille qui voyoit à quel danger la foi étoit exposée, écrivit plusieurs autres lettres, dans lesquelles on voit quel étoit son zele & son courage. Il représentoit aux évêques, qu'étant tous chargés du sacré dépôt, ils devoient le transmettre à la postérité tel qu'ils l'avoient reçu. Je méprise, disoit-il, les injures & les calomnies ; Dieu en fera justice : sauvons seulement la foi, & je ne céderai à personne en amitié pour Nestorius. S'il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, combien plus devons-nous aimer nos freres & nos collegues ? Mais si quelqu'un

trahit la foi, nous ſommes réſolus de ne point trahir notre conſcience, quand il devroit nous en coûter la vie : autrement, de quel front oſerions-nous faire devant le peuple l'éloge des martyrs ?

Neſtorius ayant reçu la ſeconde lettre de S. Cyrille, y répondit aſſez au long. Il l'exhorte à lire avec plus d'application les écrits des anciens, & l'accuſe d'avoir dit que le Verbe divin étoit paſſible, quoique S. Cyrille l'eût nié expreſſément. Il ſemble admettre l'unité de perſonne ; mais il n'entendoit qu'une union de volonté, une union morale. Il en impoſe continuellement à S. Cyrille, lui faiſant dire que la Divinité étoit née de Marie, ou étoit morte ; au lieu qu'il diſoit que le Verbe eſt né & mort ſelon l'humanité qu'il a priſe. Saint Cyrille voyant par la lettre de Neſtorius & par ce qu'il en ſavoit d'ailleurs, qu'il étoit appuyé de la cour, & que ſon héréſie faiſoit par-tout du progrès, envoya à l'empereur Théodoſe le jeune & aux princeſſes ſes ſœurs, des traités ſur la foi. Il y réfute les diverſes héréſies qui attaquoient l'Incarnation, & s'étend ſur celle de Neſtorius. Il y rapporte les paſſages de pluſieurs peres, pour prouver l'union réelle du Verbe avec l'humanité. Il écrivit auſſi au pape S. Céleſtin, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit paſſé, & de l'état où étoit l'égliſe de Conſtantinople. Ayez la bonté, dit-il, de déclarer votre ſentiment ; s'il faut encore communiquer avec Neſtorius, ou lui déclarer nettement que tout le monde l'abandonnera, s'il perſiſte à ſoutenir ſon erreur.

XI. Le pape S. Céleſtin ſe déclare contre Neſtorius, qui perſiſte dans ſon impiété.

Le pape S. Céleſtin ayant reçu toutes les pieces qui lui avoient été envoyées d'Orient, les fit traduire en latin ; il fit même compoſer un traité pour ſoutenir la doctrine catholique contre cette nouvelle héréſie ; & S. Léon, alors le premier des diacres de l'égliſe de Rome, en chargea Jean Caſſien, qui entendoit parfaitement le grec, & qui d'ailleurs étoit ſavant dans la théologie. Ce traité de l'Incarnation de Caſſien eſt diviſé en ſept livres. Il prétend que les erreurs des Pélagiens ont donné lieu à l'héréſie de Neſtorius : car, dit-il, ils s'imaginent que Jeſus-Chriſt, par le bon uſage de ſon libre-arbitre, a mérité de devenir le temple du Fils de Dieu.

S. Céleſtin aſſembla enſuite un concile à Rome, où les écrits de Neſtorius furent examinés & comparés avec la doctrine des peres. La doctrine de Neſtorius fut condamnée, & ſaint Cyrille chargé de l'exécution du jugement du concile. Le pape écrivit ſept lettres de même date aux évêques des plus grands ſieges de l'empire d'Orient. Dans celle à S. Cyrille, le pape loue ſon zele & ſa vigilance, & lui déclare qu'il eſt entiérement dans ſes ſentimens ſur l'Incarnation; qu'il faut tâcher de ramener Neſtorius; mais que s'il continue de combattre la doctrine apoſtolique, & ſi, dans dix jours, à compter depuis cette admonition, il n'anathématiſe en termes formels ſa doctrine impie, il ſera retranché du corps de l'Egliſe. Il déclara la même choſe à Neſtorius lui-même, dans la lettre qu'il lui adreſſa, & lui dit qu'il devoit ſavoir que les évêques Pélagiens, ſur leſquels il avoit fait ſemblant de conſulter, avoient été juſtement condamnés & chaſſés de leurs ſieges. Ce qui nous étonne, ajoute le pape, c'eſt que vous ſouffriez des gens qui nient le péché originel. La lettre au clergé & au peuple de Conſtantinople eſt pleine d'exhortations à demeurer fermes dans la foi catholique, & de conſolation pour ceux que Neſtorius perſécutoit. Neſtorius ayant reçu la lettre du pape, demeura opiniâtre dans ſon erreur. Jean d'Antioche, qui avoit beaucoup d'eſtime pour lui, l'exhorta à rectifier ſes expreſſions, & à donner à la ſainte Vierge le titre de *Mere de Dieu*; mais Neſtorius lui répondit, qu'il ne ſe feroit jamais attendu à être calomnié au ſujet de ſa foi, lui qui avoit tant combattu contre les hérétiques. Demeurez donc en repos, lui dit-il, & ſoyez perſuadé que ma foi eſt pure. Si nous nous voyons dans le concile que nous eſpérons tenir, nous réglerons toutes choſes. Vous devez vous étonner moins que perſonne de la préſomption ordinaire de l'Egyptien, dont vous avez tant d'exemples. C'eſt S. Cyrille qu'il a en vûe. Il ajoute : Bientôt, s'il plaît à Dieu, on louera notre conduite.

XII. Zele de S. Cyrille. Ses anathêmes contre l'héréſie naiſſante.

Cependant S. Cyrille aſſembla un concile à Alexandrie de tous les évêques de la province d'Egypte; & au nom de ce concile, il écrivit une lettre ſynodale pour ſervir de der-

niere monition, déclarant que si dans dix jours après la réception de cette lettre, Nestorius ne renonce à ses erreurs, ils ne veulent plus avoir de communion avec lui. La lettre synodale contient ensuite la profession de foi, & une explication exacte du mystere de l'Incarnation. On y répond aux principales objections de Nestorius, & l'on tire un argument de l'Eucharistie en ces termes : Nous annonçons la mort de Jesus-Christ en célébrant dans les églises le sacrifice non-sanglant. Ainsi nous sommes sanctifiés, participant à la chair sacrée & au précieux sang de notre Sauveur Jesus-Christ, & nous ne la recevons pas comme la chair d'un homme en qui la divinité ait habité, mais comme vraiment vivifiante & propre au Verbe. Cette lettre finit par douze célebres anathêmes qui en renferment toute la substance, & qui ont rapport à toutes les propositions hérétiques que Nestorius avoit avancées.

II.

XIII. Concile général d'Ephèse. Etat où étoit l'affaire qui devoit y être jugée.

Fl. tom. VI. l. xxv. n. 23 & suiv.

AN 431.

L'empereur Théodose le jeune, voyant que S. Cyrille, qu'il croyoit auteur de tous les troubles, avoit pour lui tout l'Occident, & que Nestorius dont il croyoit la foi pure, étoit lié avec un grand nombre d'évêques d'Orient, crut qu'il étoit nécessaire d'assembler un concile général, qui étoit d'ailleurs sollicité par plusieurs Catholiques, & par Nestorius lui-même. Car il espéroit y prévaloir par la puissance séculiere, & y faire condamner S. Cyrille, contre qui on avoit répandu diverses calomnies. Le concile fut indiqué à Ephèse, parce que cette ville étoit de facile accès par mer & par terre, & abondante en toutes les choses nécessaires à la vie. S. Augustin y fut appellé nommément sur sa grande réputation ; car on ne voit point d'autre raison de le distinguer entre tant d'évêques. Mais l'officier chargé de la lettre de l'empereur, apprit sa mort étant à Carthage, & retourna à Constantinople. Pour juger sainement de tout ce qui s'est passé dans le concile d'Ephèse, il est nécessaire de faire attention à l'état où étoit alors la grande affaire pour laquelle il étoit convoqué. Le mal avoit fait des progrès étonnans. L'empereur

étoit favorable à Nestorius, & l'on conçoit aisément sur combien de personnes devoit influer la prévention d'un empereur, qui avoit autant de bonnes qualités que Théodose. Il y avoit un nombre considérable d'évêques très-attachés à Nestorius; d'autres peu en garde contre ses subtilités, & qu'il espéroit gagner aisément; plusieurs qui étoient indifférens; quelques-uns enfin, qui ayant étudié à la même école que Nestorius, avoient un zele incroyable pour faire prévaloir sa mauvaise doctrine.

Nestorius étoit plus fier qu'il n'avoit encore été. Selon lui, ce qui devoit principalement occuper le concile, n'étoit point la doctrine, mais les accusations faites contre Cyrille. Pour la doctrine, disoit-il, il ne s'agit pas de disputer sur des mots. La sainte Vierge est Mere du Christ; on n'en doit pas demander davantage. Il n'est pas étonnant que l'Egyptien m'en veuille: qui ne sait que les évêques d'Alexandrie sont depuis long-tems pleins d'envie contre ceux de Constantinople? Personne n'ignore de quelle maniere S. Jean Chrysostome a été traité par le fameux Théophile, oncle de Cyrille. Ainsi parloit la séduction par la bouche de Nestorius. Il savoit que S. Cyrille étoit de tous les évêques le mieux instruit de la dispute, le plus puissant & le plus ferme. Il n'omit donc rien pour diminuer son autorité, & le rendre suspect. Il travailla même à le faire passer pour criminel, & l'accusa de l'attaquer avec des fleches d'or, voulant faire croire que saint Cyrille gagnoit par argent ceux qui se séparoient de Nestorius. Ce séducteur, si plein d'artifices, consentoit au reste à nommer Marie, *Mere de Dieu*, pour montrer qu'on devoit moins disputer sur la doctrine, que condamner l'insigne témérité de l'évêque d'Alexandrie, qui avoit osé, contre toutes les regles, dresser des anathêmes. Il prétendoit d'ailleurs que ces anathêmes renfermoient une doctrine erronée; & de grands évêques, tels que Jean d'Antioche & Théodoret, étoient persuadés qu'elle étoit au moins outrée. Si Nestorius se donnoit tant de mouvemens pour soutenir l'erreur, saint Cyrille ne travailloit pas avec moins de zele pour faire triompher la vérité.

Les évêques arriverent à Ephèse: le jour auquel le concile devoit s'ouvrir arriva; on attendit encore quinze jours, quoique l'on vît bien à quel dessein plusieurs évêques [ayant à leur tête Jean d'Antioche] différoient à s'y rendre. Alors S. Cyrille tint son conseil, pour examiner comment il devoit se conduire dans une affaire si importante, & en même tems si délicate. Il voyoit de près la grandeur du mal, le crédit de Nestorius sur les évêques qui étoient en route, les intrigues qu'on ne manqueroit pas d'employer, la violence qu'exerceroient les officiers de l'empereur, dont Nestorius disposoit à son gré. Le terme marqué par l'empereur étoit expiré depuis quinze jours; la doctrine étoit claire; plus de deux cens évêques présens n'avoient aucune difficulté; le pape & tout l'Occident s'étoient expliqués nettement sur le fond de la dispute. Toutes ces considérations firent juger à S. Cyrille que, puisque la foi étoit certaine, il falloit la décider. Il semble qu'il y auroit beaucoup de témérité à condamner la conduite de ce grand homme. L'opposition des officiers de l'empereur, la protestation de soixante & huit évêques, la crainte d'un schisme, rien ne l'arrêta, parce qu'il voyoit à quel péril la foi seroit exposée, si l'on différoit plus long-tems à la décider, & si l'on attendoit que le puissant parti de Nestorius se fût fortifié par les évêques [d'Orient] qui étoient en chemin. Il est vrai qu'il auroit pu agir autrement, & par une confiance en Dieu pleine & entiere, s'élever au-dessus des inconvéniens terribles qu'il appréhendoit: mais qui oseroit le blâmer d'avoir usé dans cette occasion de la prudence que l'on emploie dans les affaires ordinaires? XIV. Raisons qu'eut S. Cyrille de ne point attendre les Orientaux.

L'on doit remarquer avec soin que dans le concile d'Ephèse, tout se passa selon les regles. En l'absence du pape, S. Cyrille présida, comme occupant le second siege de l'Eglise, & chaque évêque fut placé ensuite selon son rang & sa dignité. On invita Nestorius & tous les autres évêques. On fit les monitions en forme avec toute la douceur & la modération possibles. On suivit en tout la lettre de convocation de l'empereur. Tous les faits que l'on avança furent ap- XV. Régularité du concile d'Ephèse.

puyés de bonnes preuves, & sur des pieces authentiques. On voit que les évêques n'avoient d'autre but dans toutes leurs démarches, que de mettre la foi en sûreté. Quelques-uns qui avoient été liés avec Nestorius, déclarerent en plein concile ce qui s'étoit passé dans des conversations particulieres. Le rapport qu'ils en firent, prouvoit combien Nestorius & ses partisans avoient médité le nouveau dogme, & en avoient prévu toutes les conséquences. Pouvons-nous donc, disoient-ils, adorer un Dieu de trois mois? Si le Verbe a été homme, le Pere l'a donc été aussi; car on ne peut point les diviser. Les évêques attachés à la vraie foi, qui entendoient des paroles si impies, prenoient un ton convenable. Je n'y puis tenir, dit par exemple Acace de Mélitine; trouvez bon que je me retire. Le concile fut sensiblement touché des faits particuliers qu'il apprit de la bouche de ceux qui avoient été liés avec Nestorius. On compara la doctrine nouvelle avec celle des symboles; on cita les autorités des peres; chaque évêque rendit témoignage de la foi de son église; tous concoururent à maintenir les anciens dogmes, & à rejetter les nouveaux.

XVI. Nestorius prévient l'empereur contre le concile.

Quand la sentence de Nestorius eut été prononcée, saint Cyrille écrivit à l'abbé Dalmace, chef de tous les monasteres de Constantinople. Il étoit très-célebre par sa sainteté. L'empereur le visitoit, & le sénat avoit pour lui un extrême respect. S. Cyrille l'instruisit de tout ce qui s'étoit passé dans le concile, du retardement affecté de Jean d'Antioche, de la déposition de Nestorius, & conclut ainsi: Puisque le comte Candidien a envoyé une relation; veillez de votre côté, & avertissez que bientôt nous enverrons les actes de tout ce qui s'est passé. Que si on ne les reçoit point, concluez-en qu'on ne nous permet pas de les envoyer. Nestorius de son côté, appuyé du crédit du comte Candidien, envoya une relation à l'empereur, où il parloit ainsi: Nous nous sommes rendus à Ephèse pour obéir à vos ordres; nous avons voulu attendre les évêques qui venoient de tous côtés; mais les Egyptiens s'y sont opposés. Nous avons promis de nous assembler quand le comte Candidien le voudroit. Ce comte sachant

ſachant que Jean d'Antioche & ceux de ſa ſuite étoient proches, & qu'il en venoit d'autres d'Occident, a ſignifié à tous d'attendre leur arrivée : les Egyptiens & les Aſiatiques, au mépris des loix eccléſiaſtiques & impériales, ſe ſont aſſemblés à part, ont rempli la ville de confuſion, & exercé d'horribles violences. Cette lettre à l'empereur fut ſouſcrite par onze évêques ; & comme elle fut envoyée par l'officier en qui l'empereur avoit confiance, elle fit beaucoup d'impreſſion ſur ſon eſprit.

XVII. Faux concile où Jean d'Antioche excommunie S. Cyrille.

Jean d'Antioche arriva cinq jours après la dépoſition de Neſtorius, qui lui tint le même langage qu'à l'empereur. Cet évêque & ceux de ſa ſuite furent extrêmement choqués du parti que S. Cyrille avoit pris. Quarante-trois évêques, dont pluſieurs étoient métropolitains, ayant à leur tête Jean d'Antioche, s'aſſemblerent, excommunierent S. Cyrille & Memnon d'Ephèſe, & condamnerent tout ce qui s'étoit fait par les deux cens évêques. C'eſt à quoi aboutirent toutes les intrigues de Neſtorius, & tous les ſecrets reſſorts que l'erreur avoit fait jouer juſqu'ici. Ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée fut fort différent de ce qui s'étoit fait dans le vrai concile. On y reçut des accuſations vagues, on n'entendit aucun témoin, on ne produiſit aucune piece, on ne cita perſonne, & tout ſe fit dans le ſecret & dans l'obſcurité.

XVIII. Arrivée des légats du pape, qui ſe joignent aux orthodoxes.

Cet événement cauſa une grande affliction aux défenſeurs de la vraie foi. Mais Dieu les conſola par l'arrivée des légats du pape, qui apportoient le témoignage de toute l'égliſe d'Occident. Ils approuverent la dépoſition de Neſtorius, & tout ce qui s'étoit fait. Ce fut dans la troiſieme ſeſſion, dont on rendit compte à l'empereur par une lettre ſynodale. Dans les ſeſſions ſuivantes, on examina ce qu'avoit fait Jean d'Antioche, on le fit citer, & on procéda à ſa condamnation. Le concile le dépoſa, lui & trente-trois autres, entre leſquels étoit Théodoret. Le concile en écrivit au pape S. Céleſtin, & l'avertit qu'il avoit examiné les actes de la dépoſition des impies Pélagiens, & avoit ordonné que le jugement porté contre eux par ſa ſainteté, demeureroit ferme. C'eſt ainſi que le concile d'Ephèſe condamna les Pélagiens, confirmant

le jugement du pape contre eux. Dans la ſeptieme ſeſſion du concile, qui fut la derniére, on traita quelques affaires particulieres, & l'on dreſſa quelques canons. Le concile trouva le moyen d'envoyer à Conſtantinople une relation de ce qui s'étoit paſſé. Les ſchiſmatiques de leur côté écrivirent [à l'empereur] une lettre très-pathétique, qui montre combien l'erreur peut quelquefois tenir un langage ſéduiſant.

XIX. L'empereur punit les chefs des orthodoxes & des hérétiques.

L'empereur envoya en diligence le comte Jean, grand tréſorier de l'empire, pour remédier à la confuſion qui régnoit à Ephèſe, avec des ordres contre les chefs des deux partis. Théodoſe avoit de très-bonnes intentions; mais n'étant pas en état de diſcerner qui avoit raiſon pour le fond, & voyant l'embarras & l'obſcurité croître tous les jours, il crut que ceux contre qui on ne ceſſoit de lui parler, étoient au moins des brouillons; & qu'en puniſſant ceux qui étoient à la tête des deux partis, il pourroit ramener la paix & réunir les eſprits. Cet expédient paroiſſoit conforme aux regles d'une ſage politique; mais il étoit très-injurieux à la vérité. Il mettoit de niveau ceux qui avoient le plus de zele pour la vraie doctrine, avec ceux qui en étoient les plus grands ennemis, & couvroit d'ignominie ceux qui méritoient les plus grands honneurs.

XX. Fermeté des évêques orthodoxes.

Le comte Jean fit tout ce qu'il put pour concilier les eſprits; mais il ne put en venir à-bout. Les évêques du vrai concile demeurerent inébranlables dans la réſolution de n'écouter aucune propoſition d'accommodement, que préalablement on n'approuvât tout ce qu'ils avoient fait. Une conduite molle eût été très-dangereuſe dans de telles circonſtances. Ce qui les rendoit ſi fermes, c'eſt qu'ils connoiſſoient, premiérement, la certitude & l'importance de la doctrine décidée dans le concile; ſecondement, les artifices profonds des partiſans du nouveau dogme; troiſiémement, le grand nombre des égliſes qui approuvoient leur conduite. S. Cyrille ne ceſſoit d'écrire de tous côtés, & d'expoſer en quel péril étoit la foi. Il mandoit au clergé & aux fideles de Conſtantinople tout ce qui ſe paſſoit, & il ajoutoit: *Inſtruiſez*

tout le monde de ces faits si intéressans, & sur-tout les abbés, de peur que le comte Jean ne rapporte à son retour les choses autrement qu'elles ne sont. Ne vous rebutez pas de travailler à cette bonne œuvre. Nous sommes dans une grande affliction, ayant des soldats qui nous gardent & qui couchent à la porte de nos chambres: plusieurs évêques sont morts; les autres sont réduits à vendre ce qu'ils ont pour subsister.

XXI. Requête du clergé de Constantinople à l'empereur.

Le concile écrivit aussi à Constantinople; & ses lettres avec celles de saint Cyrille furent portées par un mendiant, qui les cacha dans le creux d'une canne qu'il tenoit à la main, demandant l'aumône par les chemins.

On fut obligé d'user de cette industrie, parce que les partisans de Nestorius à Constantinople gardoient les vaisseaux & les chemins, pour empêcher d'entrer dans la ville & d'en sortir, tous ceux qui auroient pû venir de la part du concile. Le mendiant arriva heureusement à Constantinople, & rendit les lettres du concile aux évêques, au clergé, aux abbés, & particuliérement à S. Dalmace. Le clergé de Constantinople présenta en cette occasion à l'empereur une requête, également ferme & respectueuse. Si votre majesté, disent-ils, approuve la déposition de Cyrille & de Memnon, nous sommes prêts à nous exposer tous avec le courage qui convient à des Chrétiens, aux mêmes périls que ces grands évêques. Ne souffrez pas que l'Eglise qui vous a nourri, soit ainsi déchirée, ni que l'on voie des martyrs de votre tems: mais imitez la piété de vos ancêtres, en obéissant au concile, & soutenant ses décrets par vos ordonnances.

XXII. Le saint abbé Dalmace vient au secours de l'Eglise. Il ouvre les ieux à l'empereur.

S. Dalmace s'étant mis en prieres sur ce sujet, entendit une voix du ciel qui lui ordonnoit de sortir de son monastere, où il étoit enfermé depuis quarante-huit ans, sans en avoir voulu sortir, quoique l'empereur l'eût souvent prié d'assister aux processions qui se faisoient à l'occasion des tremblemens de terre. Il sortit alors, & avec lui tous les moines de tous les monasteres, conduits par leurs abbés. Ils marcherent vers le palais, chantant à deux chœurs, & une multitude de Catholiques les suivit. Quoique l'empereur fût prévenu contre

le concile d'Ephèse par les lettres très-séduisantes des schismatiques, rien ne put contrebalancer auprès de lui le poids de l'autorité de S. Dalmace & des saints moines. Cette démarche fit plus d'impression sur lui, que les lettres, les raisons, & les larmes des évêques. Les abbés ayant eu une audience de l'empereur, pendant que les moines avec le peuple demeurerent dehors continuant à psalmodier, ils sortirent en faisant entendre qu'ils avoient ouvert les ieux à l'empereur, & qu'il falloit aller à l'église en rendre graces à Dieu.

La procession continua, les moines marchoient en chantant & portant des cierges, & ils arriverent à l'église de saint Mocius au bout de la ville, en chantant le dernier pseaume. Quand on fut entré dans l'église, S. Dalmace monta à la tribune, & rendit compte de l'audience favorable qu'il avoit eue de l'empereur. Le peuple s'écria : Anathême à Nestorius. L'empereur donna ordre aux deux partis d'envoyer des députés à la cour. Quand ils furent arrivés à Chalcédoine, ils y furent retenus, & l'empereur s'y rendit, ne voulant point les laisser venir à Constantinople, de peur qu'il n'y eût une sédition. Il les entendit cinq fois, & demeura convaincu que le concile avoit procédé selon les regles. Il tâcha de réunir les schismatiques, mais il lui fut impossible d'y réussir. Ils lui présenterent même des requêtes, où ils parloient comme les anciens martyrs.

XXIII. Triomphe de la vérité. Jean d'Antioche se réunit à S. Cyrille.

Au commencement de cette grande affaire, il y avoit trois partis : les fideles disciples de la tradition, qui combattoient pour conserver le sacré dépôt de la foi ; les novateurs, qui vouloient faire prévaloir leur pernicieuse doctrine ; & ceux qui étoient attachés à l'ancienne foi, mais qui favorisoient Nestorius, & qui croyoient que S. Cyrille donnoit dans l'excès opposé. Lorsque l'empereur se fut déclaré nettement pour le concile d'Ephèse, les mitoyens, à la tête desquels étoit Jean d'Antioche, se réunirent aux premiers. Ceux qui tenoient un peu plus à la personne de Nestorius, se rendirent lorsque la force fut employée contre eux, ensorte qu'on ne vit plus que deux partis, celui des Catholiques qui triom-

pha, & celui des zélés partisans de l'erreur qui diminua considérablement. L'état auquel ces derniers se trouverent réduits, & la sévérité dont on usa à leur égard, les rendit plus opiniâtres, plus ardens & plus hardis.

XXIV. Etonnant caractere de ceux qui persistent dans l'erreur.

Rien n'est plus étonnant que le langage que la séduction mit dans la bouche des évêques qu'elle avoit gagnés. Quel homme, par exemple, qu'Alexandre, métropolitain d'Hiéraple! On croiroit entendre parler un Athanase. Il déclare hautement que tout disparoît à ses ieux, excepté la vérité & la foi. Je ne crains, dit-il, que le tribunal redoutable de Jesus-Christ. L'exil, les tourmens, la mort, tout m'est indifférent, pourvu que j'obéisse à Dieu. Quand il fut chassé de son siege, toute la ville étoit en pleurs, & les fideles inconsolables de voir qu'on leur enlevoit un pasteur auquel ils étoient très-attachés. Nestorius fit aussi paroître une grande générosité. Il se remit de lui-même sous l'autorité publique, dans un tems où il pouvoit s'échapper. Il soutint quatre exils différens avec une constance surprenante. D'autres évêques protesterent qu'ils aimoient mieux tout abandonner, que de trahir la vérité: mais c'est la cause qui fait les martyrs, & non précisément les souffrances. En approfondissant les choses, on eût aisément remarqué l'esprit de mensonge qui tâchoit de contrefaire le langage de la vérité. Mais il y eut beaucoup de personnes qui se laisserent prendre aux apparences; & ces hommes en qui la séduction se concentra, formerent une œuvre qui eut des suites terribles, qui emporta une portion considérable de l'église Grecque; & ce mal subsiste encore aujourd'hui en plusieurs endroits de l'Orient.

III.

XXV. S. Cyrille d'Alexandrie. Ses belles qualités & ses vertus.

Fl. tom. V. l. xxij. n. 46 & suiv.

S. Cyrille doit être regardé comme un des plus intrépides défenseurs de la foi, & un des plus savans docteurs de l'Eglise. Il étoit neveu du fameux Théophile, patriarche d'Alexandrie, & il fut nourri dès son enfance dans l'étude des lettres saintes. Il se trouva l'an 403 avec son oncle au conciliabule du Chêne, où S. Chrysostome fut condamné. Il avoit

Baillet, Vies des SS. au 28 Janvier.

l'esprit naturellement pénétrant, très-propre à entrer dans des matieres abstraites, & très-subtil dans la dispute. Il avoit eu soin de le cultiver par de bonnes études, & par la lecture des peres, dont il savoit parfaitement la doctrine. Dieu lui avoit donné un goût extraordinaire pour l'Ecriture-sainte; & on peut dire qu'il est entré plus qu'aucun autre pere dans la profondeur des sens spirituels & figurés. A de si heureuses dispositions, il joignoit un grand amour pour la vérité, une fermeté d'ame admirable, une sagesse, une prudence qu'on ne sauroit assez louer. C'est ce qu'on a dû remarquer dans tout cet article, où je n'ai pu me dispenser de parler souvent de S. Cyrille, qui étoit à la tête des défenseurs de la vérité.

XXVI. Ses défauts.

Je ne dissimulerai pas que ce grand homme avoit des défauts, & que Dieu qui l'avoit destiné pour être le défenseur de sa cause, ne lui avoit pas donné les vertus sublimes & éclatantes que nous admirons dans S. Athanase, dans S. Basile & dans S. Augustin. On l'a accusé d'avoir eu des manieres hautes & impérieuses. C'est depuis son oncle & lui, que les évêques d'Alexandrie commencerent à passer les bornes de la puissance ecclésiastique, pour entrer, du moins en partie, dans le gouvernement des affaires civiles. Les premiers sur qui il exerça son autorité, furent les Novatiens. Il fit fermer les églises qu'ils avoient à Alexandrie, s'empara de tous les vases & de tous les meubles qu'il y trouva, & dépouilla leur évêque de tous ses biens. Quelque tems après, il fit aussi chasser les Juifs d'Alexandrie, où ils avoient demeuré depuis le tems d'Alexandre-le-Grand, fondateur de cette ville, & ils n'y revinrent plus. Les entreprises de Cyrille sur l'autorité civile, lui attirerent la haine d'Oreste, gouverneur de la ville. Cette division du gouverneur & de l'évêque eut des suites funestes. Cinq cens moines de Nitrie vinrent dans la ville, y attaquerent Oreste, le chargerent d'injures & de coups, jusqu'à le mettre tout en sang. Hypacie, fille si savante qu'elle surpassoit tous les philosophes de son tems, accusée d'empêcher la réconciliation entre S. Cyrille & Oreste, fut arrêtée par une troupe de gens furieux, conduits par un

lecteur nommé Pierre, fut tuée, mise en pieces, & ensuite brûlée.

Atticus, intrus à la place de S. Chrysostome, ayant été vivement pressé par les fideles de rétablir la mémoire du saint évêque, écrivit à S. Cyrille pour l'engager à faire la même chose. Mais S. Cyrille blâma Atticus, & aima mieux continuer d'être séparé de la communion de l'église d'Occident, que d'honorer la mémoire d'un des plus saints pasteurs de l'Eglise, que son oncle Théophile avoit fait déposer. Il changea ensuite de sentiment, & se rendit aux remontrances de S. Isidore de Peluse. Les défauts que je viens de marquer affligent, dans un homme d'ailleurs si attaché à la vérité, si disposé à tout souffrir pour sa défense, & si respectable par de grandes vertus. Son zele pour la foi, qui venoit d'un grand fond de charité, a couvert les défauts que j'ai cru ne devoir pas dissimuler, & lui a mérité la grace d'effacer par la pénitence les taches que l'on voit dans sa vie. On trouve aussi quelques défauts dans les écrits de S. Cyrille. Son style n'est ni élégant ni poli. Il n'y a point de choix dans ses pensées, ni de précision dans ses paroles. Il est souvent presqu'inintelligible. On remarque même des choses fort difficiles à expliquer. Eutychès croyoit y trouver le fond de son hérésie; mais le contraire y est en mille endroits. Ce saint docteur ne savoit pas que peu de tems après sa mort, il s'éleveroit une hérésie directement contraire à celle qu'il venoit de combattre; on peut donc lui appliquer le mot de S. Augustin, *securiùs loquebatur*. Au reste la doctrine de l'Eglise est expliquée & développée dans les écrits de S. Cyrille avec beaucoup de solidité; & les conciles ont regardé plusieurs de ses lettres, comme faisant regle de foi dans l'Eglise. Il mourut l'an 444 le neuvieme de Juin, après avoir gouverné trente-deux ans l'église d'Alexandrie. (*y*)

XXVII. Ses ouvrages. *Ceil. t. XIII. c. viij.*

S. Cyrille a laissé un grand nombre d'ouvrages, entr'autres des homélies, que les évêques Grecs apprenoient par cœur pour les prononcer. Les plus utiles pour l'histoire sont des homélies pascales, où le premier jour du carême & le

(*y*) [L'église Latine célebre sa mémoire le 28 Janvier.]

jour de Pâques sont marqués par les jours des mois Egyptiens, qu'il est facile de réduire aux Romains. Ainsi ce sont des caracteres certains des années. Les autres ouvrages de S. Cyrille sont les dix-sept livres de l'adoration en esprit & en vérité, écrits en forme de dialogue, pour montrer l'utilité de l'ancienne loi, même après la publication de l'Evangile, par les sens spirituels qu'elle renferme. C'est aussi le dessein des livres des Glaphyres, qui sont un commentaire sur le Pentateuque. *Glaphyron* en grec signifie profond & agréable. Cet ouvrage est divisé en douze livres, & chaque livre en différens titres. Nous avons aussi cinq livres de commentaires sur Isaie ; une explication des douze petits Prophetes; dix livres de commentaires sur S. Jean; un traité de la Trinité, que S. Cyrille intitula *Trésor*, à cause du grand nombre de vérités & de principes qu'il renferme; neuf dialogues sur la Trinité & l'Incarnation ; plusieurs autres traités sur l'Incarnation contre Nestorius ; dix livres contre l'empereur Julien pour la défense de la Religion Chrétienne, adressés à l'empereur Théodose [le jeune;] un livre contre des moines ignorans, qui prétendoient que Dieu a une forme corporelle, & que pour cette raison l'on nomma *Anthropomorphites*.

On peut regarder les commentaires de S. Cyrille sur les livres de Moyse, comme un trésor d'explications allégoriques & morales, n'y ayant presque rien qu'il n'explique dans un sens spirituel & figuré. Il rapproche divers passages de l'ancien & du nouveau Testament, qui ont rapport au même sujet, & qui servent réciproquement à s'éclaircir. Il découvre par-tout Jesus-Christ & son Eglise, dans la vie des patriarches, dans les combats des Israélites, dans le tabernacle & tout ce qui y étoit renfermé, dans les sacrifices, dans toute la loi ancienne. Il trouve une infinité de rapports entre l'ancien & le nouveau Testament, dont l'un étoit destiné à figurer l'autre.



ARTICLE

ARTICLE VII.

Héréſie d'Eutychès. Concile général de Chalcédoine. S. Léon le Grand.

I.

EUtychès étoit prêtre, & abbé d'un monaſtere de trois cens moines près de Conſtantinople. Il avoit été un des plus zélés adverſaires de Neſtorius; & S. Cyrille qui lui donnoit le nom de ſaint, le regardoit comme un de ceux qui pouvoient agir le plus utilement pour la défenſe de la foi. Saint Léon ayant reçu d'Eutychès une lettre, par laquelle il mandoit que le Neſtorianiſme reprenoit de nouvelles forces, lui écrivit pour approuver ſon zele, & pour louer ſon courage. Euſebe, évêque de Dorylée en Phrygie, le même qui n'étant encore que laïc & avocat, avoit montré à Conſtantinople tant de zele contre l'héréſie de Neſtorius, ſe trouvoit lié d'une étroite amitié avec Eutychès par la conformité de leurs ſentimens. Mais il reconnut par les converſations qu'il avoit avec Eutychès, qu'il outroit la matiere, & qu'il donnoit dans une erreur oppoſée. Il eſſaya long-tems de le ramener; & le trouvant opiniâtre, non-ſeulement il renonça à ſon amitié, mais il ſe rendit même ſon accuſateur. Il profita pour cela de l'occaſion d'un concile de trente évêques, qui ſe trouvant à Conſtantinople, s'y étoient aſſemblés pour terminer un différend entre le métropolitain de Lydie & deux évêques de cette province.

I. Origine de l'Eutychianiſme. Caractere d'Eutychès. Combien il étoit propre à ſéduire.

Fl. tom. VI. l. xxvij. n. 23 & ſuiv.

AN 448.

Euſebe s'étoit bien aſſuré des ſentimens d'Eutychès, & il ſavoit que le mot d'*unité de nature*, que ce ſéducteur employoit, n'étoit pas une parole échappée, comme il étoit arrivé à quelques zélés adverſaires du Neſtorianiſme; mais qu'il avoit un ſyſtême auquel il étoit très-attaché, & qu'il répandoit ſourdement. Avant que d'en venir à une dénonciation publique, l'évêque Euſebe en avoit parlé en parti-

II. Zele d'Euſebe, évêque de Dorylée, contre cette héréſie naiſſante.

culier à Flavien de Conſtantinople, qui aimoit la vraie doctrine. Ce patriarche fut très-affligé d'entendre parler d'une nouvelle diſpute. Il avoit prié Euſebe de modérer ſon zele, & de travailler à étouffer ce mal dans ſa naiſſance, en lui repréſentant combien il étoit important de conſerver la paix dont l'Egliſe commençoit à jouir. Le progrès du mal avoit fait faire à Euſebe de nouvelles inſtances, qui n'avoient eu d'autre effet ſur Flavien, que de lui faire regarder Euſebe comme un homme trop vif: Le feu, diſoit-il, eſt froid pour lui.

Flavien fut ſurpris de voir qu'Euſebe fît éclater dans un concile l'affaire qu'il auroit voulu tenir ſecrete par un amour exceſſif de la paix. Le concile reçut la requête qu'Euſebe préſenta; & Flavien qui y préſidoit, fut forcé de faire comparoître l'accuſé. On vit alors combien le mal étoit grand, & combien il eût été pernicieux de différer plus long-tems à y remédier. On eut pour la perſonne d'Eutychès tous les égards & les ménagemens poſſibles. On lui témoigna une grande charité, en le preſſant de rendre compte de ſa foi. Il refuſa pluſieurs fois de ſe préſenter au concile, s'excuſant ſur ſon grand âge & ſur la retraite dans laquelle il s'étoit enſeveli, diſant que celui qui l'accuſoit étoit ſon ennemi; qu'il étoit étonnant qu'on pût ſoupçonner d'erreur un homme qui toute ſa vie avoit combattu pour la défenſe de la foi. Il déclara qu'il étoit attaché de tout ſon cœur aux conciles de Nicée & d'Ephèſe, & ne vouloit point aller au-delà de ce qu'avoient établi ſes peres. Un tel langage étoit ſans doute fort ſéduiſant, & capable d'en impoſer à des paſteurs peu vigilans. Mais ceux qui étoient aſſemblés à Conſtantinople, ne ſe contenterent pas de ces belles paroles, qui ne touchoient point à la queſtion.

III. Premier cri de la foi qui repouſſe la nouveauté. Premiere condamnation de l'erreur par S.

Euſebe de Dorylée, dont le zele égaloit les lumieres, avertit ſes collegues qu'Eutychès étoit un ſerpent plein de ruſes & de fineſſes, & à qui il falloit demander une réponſe nette & préciſe ſur l'article de foi qu'on lui reprochoit d'attaquer. Quand on fut donc venu à-bout de le faire comparoître: Reconnoiſſez-vous, lui dit-on, deux natures en Je-

ſus-Chriſt ? Eutychès répondit qu'il n'étoit pas venu pour diſputer ; qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été décidé avant lui ; qu'il n'oſoit raiſonner ſur la nature de Jeſus-Chriſt. Enfin pourſuivi dans tous ſes retranchemens, & preſſé de s'expliquer ſans détours ſur le fond du dogme qu'on l'accuſoit de nier, il avoua qu'il ne reconnoiſſoit qu'une nature en Jeſus-Chriſt ; & comme il refuſa avec opiniâtreté de ſe rétracter, il fut condamné & retranché de la ſociété des fideles. Tel fut le premier cri de la foi, & la réclamation en faveur de la doctrine qui régnoit tranquillement dans l'Egliſe, avant que ce téméraire eût avancé ſon impiété. La ſentence fut ſouſcrite par trente-deux évêques & vingt-trois abbés, dont dix-huit étoient prêtres, un diacre & quatre laïcs.

Flavien de Conſtantinople.

IV. Eutychès a recours au pape S. Léon. Il gagne l'empereur Théodoſe le jeune.

Eutychès avoit gagné des perſonnes puiſſantes. En qualité de chef du grand monaſtere qui étoit près de Conſtantinople, il avoit eu le moyen de former une multitude de diſciples qui lui étoient très-attachés. Sa grande régularité lui avoit attiré l'eſtime de tout le monde. L'empereur Théodoſe en avoit une grande idée, & il étoit affligé de voir qu'on inquiétât un homme qui lui paroiſſoit ſi reſpectable, & qui avoit vieilli dans les travaux de la pénitence. Eutychès crut devoir s'adreſſer au pape S. Léon, & implorer ſa protection, en lui envoyant une profeſſion de foi captieuſe. Après s'être plaint de l'accuſation d'Euſebe de Dorylée, il dit : Je me ſuis préſenté au concile, quoiqu'accablé de maladie & de vieilleſſe, & quoique je ſuſſe la conjuration formée contre moi. J'ai préſenté une requête qui contenoit ma profeſſion de foi ; mais l'évêque Flavien n'a voulu ni la recevoir, ni la faire lire. J'ai déclaré en propres termes, que je ſuivois la foi du concile de Nicée confirmée à Ephèſe. On vouloit me faire confeſſer deux natures : pour moi je craignois de rien ajouter à la foi de Nicée, & je n'oſois raiſonner ſur la nature du Verbe divin ; mais j'ai proteſté de ſuivre en tout votre jugement. J'ai donc recours à vous qui êtes le défenſeur de la Religion, puiſque je n'innove rien contre la foi. Je vous prie que, ſans avoir égard à ce qui a été fait contre moi par cabale, vous prononciez ſur la foi ce que vous ju-

gerez à-propos, & ne souffriez pas que l'on chasse d'entre les Catholiques, celui qui a vécu soixante & dix ans dans la continence & dans les exercices de piété. Afin qu'une lettre si séduisante fît plus d'impression sur l'esprit de saint Léon, Eutychès employa le crédit de Chrysaphe son protecteur, pour faire écrire l'empereur Théodose en sa faveur.

V. Zele de S. Flavien contre le progrès de l'erreur.

S. Léon ayant reçu ces lettres, écrivit ainsi à S. Flavien: Je suis surpris que vous ne m'ayez point averti de ce scandale. Sur l'exposé d'Eutychès, nous ne voyons pas avec quelle justice il a été retranché de la communion de l'Eglise; mais nous ne pouvons rien décider sans connoissance de cause. S. Flavien répondit au pape, qu'Eutychès soutenoit qu'avant l'Incarnation de Jesus-Christ, il y avoit deux natures, la divine & l'humaine; mais qu'après l'union, il n'y avoit qu'une nature. Eutychès, ajoute S. Flavien, au lieu de faire pénitence pour appaiser Dieu, & nous consoler de la douleur que nous ressentons de sa perte, met le trouble dans notre Eglise, & présente à l'empereur des requêtes insolentes. Faites votre propre cause de la cause commune. Autorisez par vos écrits la condamnation prononcée selon toutes les regles, & fortifiez la foi de l'empereur. Si vous venez à notre secours, nous éviterons le concile dont on parle, & qui, dans les circonstances présentes, troubleroit toutes les églises du monde. Par les requêtes à l'empereur, dont parle S. Flavien, Eutychès demandoit une révision des actes du concile de Constantinople; ce que l'empereur lui accorda. Il étoit même si prévenu en faveur d'Eutychès, qu'il fit commander à S. Flavien de donner une confession de foi. Le patriarche y consentit, & déclara qu'il suivoit les conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephèse; qu'il reconnoissoit en Jesus-Christ deux natures après l'Incarnation, en une hypostase ou une personne.

VI. S. Léon se déclare contre l'erreur d'Eutychès.

Cependant S. Léon examina à loisir cette importante affaire; & il fut pleinement persuadé que S. Flavien n'avoit rien fait de trop. Il sentit de quel prix étoit le dogme auquel Eutychès donnoit une si mortelle atteinte, & quelles suites

terribles pouvoit avoir la protection que l'empereur accordoit à cet hérésiarque. Il tâcha de seconder de tout son pouvoir S. Flavien, pour empêcher le concile dont on faisoit courir le bruit ; & que la disposition où il voyoit les esprits, lui faisoit appréhender. Ce grand homme, si capable d'être à la tête des affaires de l'Eglise, réfléchissoit sur tout ce qu'il apprenoit, & l'événement a prouvé combien ses conjectures étoient fondées. Il regardoit comme une chose essentielle, d'ôter à l'Orient la connoissance de l'affaire d'Eutychès, afin qu'elle fût jugée en Occident; mais n'ayant pu obtenir qu'on tînt en Italie le concile que l'empereur avoit indiqué à Ephèse, il choisit des députés, à qui il donna des instructions claires & solides, & qu'il chargea d'une lettre pour S. Flavien, dans laquelle il développe, avec une netteté admirable, le dogme de l'Eglise. Les députés étoient au nombre de trois, un évêque, un prêtre, & un diacre.

VII. Saint Léon, dans sa lettre à Flavien, développe avec beaucoup de lumiere le dogme attaqué par Eutychès.

Voici quelques traits de la lettre de S. Léon. C'est le même Fils éternel & consubstantiel au Pere, qui est né du S. Esprit & de la Vierge Marie. Cette génération temporelle n'a rien ôté, ni rien ajouté à la génération éternelle ; mais elle a été employée toute entiere à la réparation de l'homme, pour vaincre la mort & le démon: car nous n'aurions pu surmonter l'auteur du péché & de la mort, si celui qui ne pouvoit être infecté par le péché, ni retenu par la mort, n'avoit pris notre nature & ne se l'étoit rendue propre. La nature divine & la nature humaine demeurant chacune en son entier, ont été unies en une seule personne, afin que le même médiateur pût mourir, étant d'ailleurs immortel & impassible. Il a tout ce qui est en nous, tout ce qu'il y a mis en nous créant, tout ce qu'il s'est chargé de réparer ; mais il n'a point ce que le séducteur y a mis : il a pris la forme d'esclave, sans la souillure du péché. Une nature n'est point altérée par l'autre; le même qui est vrai Dieu, est vrai homme ; tout est vérité dans cette union. Dieu ne change point par la grace qu'il nous fait; l'homme n'est point absorbé & consumé par la dignité qu'il reçoit : le Verbe & la chair gardent les opérations qui leur sont propres.

L'Ecriture, ajoute S. Léon, prouve également la vérité des deux natures. Il est Dieu, puisqu'il est dit : *Au commencement étoit le Verbe, & le Verbe étoit Dieu.* Il est homme, puisqu'il est dit : *Le Verbe a été fait chair, & a habité parmi nous.* C'est un enfant dans le berceau, & le Très-haut glorifié par les anges. Hérode veut le tuer ; mais les mages viennent l'adorer. Il vient au baptême de S. Jean, & en même tems la voix du Pere le déclare son Fils bien-aimé. Comme homme, il est tenté par le démon ; comme Dieu, il est servi par les anges. Comme homme, il souffre la faim, la soif, la lassitude ; comme Dieu, il rassasie cinq mille hommes de cinq pains, donne de l'eau vive à la Samaritaine, appaise la tempête. Comme homme, il pleure son ami mort ; comme Dieu, il le ressuscite. Comme homme, il est attaché à la croix ; comme Dieu, il fait trembler la nature, & ouvre le ciel au voleur pénitent. C'est à cause de l'unité de personne, que nous disons que le Fils de l'homme est descendu du ciel, & que le Fils de Dieu a été crucifié & enseveli, quoiqu'il ne l'ait été que dans la nature humaine.

Eutychès, dit encore ce grand pape, niant que notre nature est dans le Fils de Dieu, doit craindre ce que dit saint Jean : *Tout esprit qui divise Jesus-Christ, n'est pas de Dieu ; c'est l'Antechrist.* (*1. Jean, iv. 2.*) Car qu'est-ce que diviser Jesus-Christ, sinon en séparer la nature humaine ? Cette erreur anéantit la passion de Jesus-Christ, & l'efficace de son sang. Et quand Eutychès vous a répondu : Je confesse que notre Seigneur étoit de deux natures avant l'union ; mais après l'union, je ne reconnois qu'une nature : je m'étonne que vous n'ayez point relevé un si grand blasphême, puisqu'il n'y a pas moins d'impiété à dire que le Fils de Dieu étoit de deux natures avant l'Incarnation, que de n'en reconnoître qu'une en lui après l'Incarnation. Ne manquez pas de lui faire rétracter cette erreur, si Dieu lui fait la grace de se convertir.

VIII. Faux concile d'Ephèse, où préside Dioscore d'Alexandrie.

En même tems S. Léon écrivit à l'empereur Théodose, & lui marqua que la foi sur le dogme dont il s'agissoit étoit si claire, qu'il eût été plus avantageux de ne point assembler de concile. Ce que ce grand pape avoit appréhendé arriva.

Dioſcore, patriarche d'Alexandrie, prit Eutychès ſous ſa protection; & par le moyen des officiers de l'empereur qui lui étoient dévoués, il fit entrer dans ſon parti par la violence ceux qu'il n'avoit pu gagner par careſſes. On éluda toujours dans cette aſſemblée d'iniquité la lecture des lettres de ſaint Léon. On empêcha les plus zélés défenſeurs de la vérité d'y entrer. Dioſcore donna le ton à tout. On s'y déclara hautement pour le concile de Nicée & d'Ephèſe, de quoi il n'étoit point queſtion; on y décida l'unité de nature comme un dogme certain; toutes les regles y furent violées, & on y exerça les plus horribles violences. S. Flavien y fut traité de la maniere la plus indigne, & il mourut des outrages qu'il y reçut. Il y eut dans ce faux concile cent trente évêques, qui ſouſcrivirent preſque tous le papier que Dioſcore préſenta. Les légats du pape, c'eſt-à-dire, l'évêque & le diacre, car le prêtre étoit mort en chemin, furent intimidés comme les autres: le petit nombre qui eut le courage de réclamer, fut maltraité & envoyé en exil. L'évêque Euſebe fut mis en priſon. Le diacre Hilarus s'échappa à grande peine, & retourna à Rome par des chemins détournés. Théodoret fut dépoſé, quoiqu'abſent, & même Domnus d'Antioche, pour avoir rétracté ſa ſouſcription à la condamnation de ſaint Flavien. Théodoſe autoriſa par des loix ſolemnelles ce concile, auquel la poſtérité a donné avec juſtice le nom de *brigandage*, & l'égliſe d'Orient fut replongée dans des maux incroyables. L'erreur fut donc alors revêtue d'une autorité qu'elle n'avoit jamais eue. Elle avoit pour elle l'apparence d'un concile général. Nous n'avions rien vû de pareil juſqu'ici, & un événement de cette nature mérite une attention ſinguliere.

Fl. tom. VI. l. xxvij. n. 38 & ſuiv.

AN 449.

IX. Zele de S. Léon pour arrêter le progrès de l'erreur. Sa ſageſſe & ſa prudence dans le choix des moyens.

S. Léon étoit fort en peine de ce qui ſe paſſoit en Orient, & s'étonnoit de n'en point recevoir de nouvelles; c'eſt pourquoi trouvant une occaſion, il écrivit à S. Flavien pour lui faire part de ſon inquiétude; mais il fut pleinement inſtruit de tout par le retour du diacre Hilarus. Il fut pénétré de la plus ſenſible affliction, en apprenant un événement ſi fâcheux. Il comprit plus que jamais en quel péril étoit la foi, & ſongea aux moyens de ſecourir l'Egliſe dans une ſi étonnante

extrémité. Il est utile d'assister en esprit au conseil que tint ce grand pape sur une affaire si importante & si délicate. On pouvoit lui proposer plusieurs partis : celui d'excommunier sur le champ cette multitude d'évêques qui avoient décidé l'erreur & trahi la cause de l'Eglise ; ou celui de mettre la vérité à couvert par une bonne décision, & d'imposer silence sur ces matieres. Ces deux partis ne vinrent à l'esprit de personne, & toute la suite de la conduite de S. Léon fait juger qu'il les eût rejettés avec indignation, si quelqu'un les avoit proposés. Ce grand homme examina devant Dieu quels remedes il pourroit apporter à des maux aussi désespérés que ceux de l'église d'Orient, & l'on ne sauroit assez admirer avec quelle sagesse & quelle prudence il se conduisit dans cette occasion. Il exposa dans un concile qui se tenoit à Rome tout ce qui s'étoit passé à Ephèse ; on y condamna hautement ce qui s'y étoit fait, & l'on rendit un témoignage éclatant à la foi. Ensuite il écrivit à l'empereur Théodose, pour lui représenter les irrégularités du concile d'Ephèse, & le conjurer, dans les termes les plus capables de faire impression sur lui, de laisser toutes choses dans l'état où elles étoient avant le concile d'Ephèse, & d'assembler en Italie un concile universel. Il sollicita la princesse Pulquérie d'employer son crédit en faveur de la vérité, & de faire usage de tout son pouvoir pour secourir l'Eglise, dont il lui exposa les maux.

L'empereur Valentinien étant venu de Ravenne à Rome pour la fête de S. Pierre, avec sa mere & sa femme, S. Léon profita d'un moment où l'empereur & les impératrices faisoient leurs prieres dans l'église de S. Pierre, le même jour de la grande fête. Il se présenta avec plusieurs évêques de diverses provinces d'Italie, & les conjura avec larmes d'être touchés de l'état où étoit la foi en Orient. Il les supplia, par la sainteté du lieu où ils étoient, d'en écrire à l'empereur Théodose, & de le prier d'assembler en Italie un concile général, pour remédier aux maux de l'Eglise. Enfin S. Léon écrivit à S. Flavien, dont il ignoroit la mort, pour l'encourager & le consoler ; & en même tems il s'adressa à tous ceux qui

qui étoient attachés à la vérité, pour ranimer leur courage, & les exhorter à ne jamais reconnoître d'autre évêque que Flavien. Il faut convenir que ce grand pape ne pouvoit rien faire de mieux dans les circonſtances où il ſe trouvoit.

I I.

X. Concile général de Chalcédoine. Deſcription de l'égliſe de ſainte Euphémie, où il ſe tint.

Fl. tom. VI. l. xxviij. n. 1 & ſuiv.

AN 451.

Théodoſe paroiſſoit déterminé à laiſſer les choſes dans la confuſion où elles étoient; mais ſa mort fit changer de face aux affaires de l'Egliſe. Pulquérie, qui devint maîtreſſe de l'empire, épouſa Marcien. Ils témoignerent un grand zele pour la vraie doctrine, rappellerent les exilés, indiquerent un concile général à Nicée, & le transférerent à Chalcédoine, parce que Marcien vouloit y aſſiſter lui-même. Le concile s'aſſembla dans l'égliſe de ſainte Euphémie martyre, ſituée hors de la ville au bord de la mer, à deux cens cinquante pas du Boſphore. Le terrein étoit en pente douce; on y montoit inſenſiblement; & la vûe en étoit très-agréable. Au-deſſous il y avoit de belles prairies, de riches moiſſons, des arbres de toute eſpece: au-deſſus, des montagnes revêtues de bois. On voyoit la mer calme en quelques endroits, en d'autres agitée: en face la ville de Conſtantinople, qui ſeule étoit un ſpectacle magnifique. D'abord on entroit dans une grande cour, ornée de colonnes de tous côtés; enſuite dans la baſilique, preſque auſſi grande. De-là on entroit dans un dôme très-beau, ſous lequel étoit le tombeau de la ſainte. On aſſuroit qu'il s'y faiſoit beaucoup de miracles; & quelquefois l'évêque de Conſtantinople y venoit avec l'empereur, les magiſtrats & tout le peuple. Alors l'évêque entroit dans le ſanctuaire, & par une petite ouverture qui étoit au côté du ſépulcre, il y faiſoit entrer une verge de fer avec une éponge, qu'il retiroit pleine de ſang. Il diſtribuoit de ce ſang à tout le peuple, & l'on en portoit des gouttes par tout l'empire. Telle étoit l'égliſe de ſainte Euphémie, où le concile s'aſſembla le huitieme d'Octobre 451. Il y avoit dix-neuf des premiers officiers de l'empire. Les évêques nommés dans les actes ſont au nombre de trois cens

soixante, dont les premiers sont les évêques Pascasin & Lucentius, avec le prêtre Boniface, légat du pape. Ensuite Anatolius de Constantinople, Dioscore d'Alexandrie, Maxime d'Antioche, & Juvénal de Jérusalem. Les magistrats & les sénateurs étoient au milieu, devant la balustrade de l'autel. D'un côté les légats du pape, les évêques de Constantinople, d'Antioche, de Césarée, d'Ephèse, & les autres d'Orient, de Pont, d'Asie, & de Thrace: de l'autre côté étoient Dioscore d'Alexandrie, avec les évêques d'Egypte, de l'Illyrie, & de la Palestine. L'Evangile étoit au milieu.

XI. Premiere session.

La puissance presque absolue qu'avoient en Egypte les évêques d'Alexandrie, leur assujettissoit la plûpart des évêques de cette grande province. Ils s'étoient tous rangés du côté de Dioscore, parce qu'ils avoient pris part à l'iniquité du dernier concile d'Ephèse. Les évêques de Palestine étoient aussi du même côté, marchant à la suite de Juvénal de Jérusalem, qui s'étoit prêté par foiblesse à toutes les intrigues de Dioscore. Le côté gauche, où étoient les légats du pape avec tous les évêques d'Orient attachés à la vraie doctrine, devint le plus honorable. Dès qu'Eusebe de Dorylée eut commencé à accuser Dioscore, Juvénal de Jérusalem se hâta d'y passer, & avec lui un grand nombre d'autres évêques qui avoient eu la lâcheté de céder dans le brigandage d'Ephèse à toutes les volontés de Dioscore. Il y eut quelque tumulte dans la premiere session, lorsqu'il fut question d'admettre Théodoret dans le concile. Les Egyptiens le regardoient avec horreur, & les Orientaux lui étoient favorables. Les magistrats & les officiers de l'empereur représenterent que les cris que l'on poussoit ne convenoient point à des évêques; & quand les esprits furent un peu calmés, on examina tout ce que Dioscore avoit fait à Ephèse. On lui reprocha d'avoir favorisé en tout Eutychès, d'avoir foulé aux pieds toutes les regles, & d'avoir employé la violence la plus marquée, & les moyens les plus iniques, pour procurer l'absolution d'Eutychès, & pour faire déposer Flavien & Eusebe.

XII. Sessions suivantes. Définition de foi.

Dans la seconde session, on lut & on approuva la lettre de S. Léon à S. Flavien, où la vraie doctrine étoit dévelop-

pée avec tant de ſolidité & de lumiere. On lut enſuite les paſſages des peres, de S. Hilaire, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Ambroiſe, de S. Chryſoſtome, de S. Auguſtin & de S. Cyrille. Les magiſtrats n'aſſiſterent point à la troiſieme ſeſſion, où l'on jugea canoniquement Dioſcore. Cent quatre-vingts-onze évêques ſouſcrivirent à ſa dépoſition, les trois légats du pape les premiers, même avant Anatole de Conſtantinople. Il y eut un évêque qui ſouſcrivit en perſan. Le concile publia ſon jugement, & le notifia aux empereurs Valentinien & Marcien, & à l'impératrice Pulquérie. On approuva de nouveau, dans la quatrieme ſeſſion, la lettre de S. Léon à S. Flavien. Dans la cinquieme, on rejetta une définition de foi qui ne paroiſſoit pas ſuffiſante pour prévenir toutes les ſubtilités des hérétiques. Comme il y avoit quelque diviſion, l'empereur ordonna par le conſeil des magiſtrats, que la choſe fût traitée par commiſſaires, & tous les évêques y conſentirent. Les magiſtrats entrerent dans l'oratoire de ſainte Euphémie avec Anatole de Conſtantinople, les trois légats, Maxime d'Antioche, Juvénal de Jéruſalem, & quinze autres; enſorte qu'ils étoient en tout vingt-deux. (z) Après qu'ils eurent examiné la foi, ils ſortirent de l'oratoire; & quand tous furent aſſis, l'archidiacre de Conſtantinople lut la définition de foi, dreſſée au nom du concile. On y rapporta tout au long le ſymbole de Nicée & celui de Conſtantinople. Enſuite on ajouta: A cauſe de ceux qui veulent détruire le myſtere de l'Incarnation, le concile reçoit les lettres ſynodales du bienheureux Cyrille, tant à Neſtorius qu'aux Orientaux. Le concile y joint avec raiſon la lettre du très-ſaint archevêque Léon à Flavien contre l'erreur d'Eutychès, comme propre à détruire les erreurs & à affermir la vérité.

Conformément donc à la doctrine des SS. PP. nous déclarons tous d'une voix, que l'on doit confeſſer un ſeul & même Jeſus-Chriſt notre Seigneur; le même, parfait dans la divinité & parfait dans l'humanité; vraiment Dieu & vrai-

(z) [On n'en trouve ici que vingt & un: M. Fleury prétend qu'il y avoit alors un quatrieme légat, qui étoit le nonce Julien, évêque de Co.]

ment homme ; le même, composé d'une ame raisonnable & d'un corps : consubstantiel au Pere selon la Divinité, & consubstantiel à nous selon l'humanité : en tout semblable à nous, excepté le péché : engendré du Pere avant les siecles selon la Divinité, & dans les derniers tems né de la Vierge Marie Mere de Dieu selon l'humanité, pour nous & pour notre salut : un seul & même Jesus-Christ Fils unique, Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures ; au contraire la propriété de chacune est conservée, & concourt en une seule personne, ou une seule hypostase ; ensorte qu'il n'est pas divisé en deux personnes, mais que c'est un seul & même Fils unique, Dieu Verbe notre Seigneur Jesus-Christ. Le concile défend à qui que ce soit, d'enseigner ou penser autrement, sous peine aux évêques & aux clercs d'être déposés, aux moines & aux laïcs d'être anathématisés. Cette définition de foi fut souscrite par les évêques au nombre de trois cens cinquante-six.

XIII. Sixieme session à laquelle assiste l'empereur Marcien.

L'empereur Marcien fut présent en personne à la sixieme session. Il déclara que son intention, en convoquant le concile, avoit été de conserver la pureté de la foi : qu'à l'exemple de Constantin, il n'avoit voulu assister au concile que pour confirmer la foi, & non pour exercer sa puissance. Il exhorta les peres à l'expliquer d'une maniere conforme à la tradition. On lut ensuite la définition de foi approuvée dans la cinquieme session, & tous les évêques l'approuverent de nouveau. La grande affaire pour laquelle ils avoient été assemblés étant ainsi terminée, ils prierent l'empereur de les renvoyer dans leurs églises, regardant le concile comme fini, & ne voyant plus rien à faire pour l'intérêt général de l'Eglise. L'empereur les retint encore pour des affaires particulieres. C'est pourquoi les anciens mettoient beaucoup de différence entre ces six premieres sessions & les dix autres où il n'étoit plus question de la foi. On sentira dans la suite l'importance de cette observation. Je parlerai dans l'article de la discipline, des canons du concile de Chalcédoine. Il y a dans les exemplaires qui contien-

nent les actes du concile, quelque diversité, qui vient de ce que dans les conciles généraux, les évêques des grands sieges avoient chacun leurs notaires, par lesquels ils faisoient copier ou rédiger les actes selon le besoin qu'ils en avoient; tous avoient soin d'emporter avec eux & de publier dans leurs provinces ce qui regardoit toute l'Eglise, c'est-à-dire, les définitions de foi & les canons. Mais pour les actes touchant les affaires particulieres, ceux qui n'y étoient pas intéressés, les négligeoient ou n'en recueilloient qu'une partie.

XIV. Fin du concile. Lettre synodale à S. Léon. L'erreur chassée de l'Eglise.

Les évêques demeurerent quelque tems à Chalcédoine, ou à Constantinople, avant que de se séparer, & adresserent à l'empereur Marcien une harangue, par laquelle ils remercient Dieu de son zele & de celui du pape, dont ils louent la doctrine & la piété. Ils témoignent que l'on a suivi dans ce concile la conduite des précédens, en détruisant les nouvelles erreurs par de nouvelles décisions, sans rien innover dans la foi. Ils expliquent nettement le mystere de l'Incarnation, justifient la lettre de S. Léon à S. Flavien, & montrent sa conformité avec l'Ecriture-sainte, le symbole de Nicée & les peres, dont ils rapportent plusieurs passages décisifs. Les évêques du concile écrivirent aussi à S. Léon une lettre synodale, où ils le reconnoissoient pour leur chef. Nous avons, disent-ils, confirmé le canon des cent cinquante peres assemblés à Constantinople sous le grand Théodose, qui ordonne que l'évêque de Constantinople aura la prérogative après votre saint siege. Il est vrai que vos légats ont vigoureusement résisté à ce décret; mais ils ont voulu sans doute vous en laisser l'honneur, afin que l'on vous attribue la conservation de la paix comme de la foi. Nous avons eu égard en cela au desir de l'empereur, du sénat, & de toute la ville impériale. Nous vous prions donc d'honorer notre jugement de votre suffrage. Le siege de Constantinople vous en témoignera une reconnoissance éternelle par son union & par son zele.

S. Léon, bien loin d'approuver ce canon, s'y opposa très-fortement, & témoigna beaucoup de zele contre cette entreprise. A l'égard de la définition de la foi, il se hâta d'en

faire part aux églises d'Occident, & de leur apprendre que la vérité avoit triomphé, que l'hérésie avoit été condamnée avec ses auteurs & ses partisans. Le concile de Chalcédoine chassa l'erreur de l'Eglise, mais ne la détruisit pas. Un fort petit nombre de ceux qui étoient infectés, y renonça sincérement; ce qui montre quel ravage elle auroit fait, si on l'eût plus long-tems tolérée. Elle avoit jetté de très-profondes racines, puisqu'elle subsiste encore aujourd'hui, ayant emporté pour toujours une portion de l'église Grecque. Qu'il falloit que l'esprit séducteur employât de profonds artifices pour former des œuvres de cette nature, dont les suites devoient être si terribles!

III.

XV. Caractere de S. Léon. Ses grandes qualités. Son zele. Sa réputation.

Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 45 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 11 Avril.

S. Léon, à qui ses qualités personnelles & les services importans qu'il a rendus à l'Eglise ont fait donner le surnom de grand, étoit né à Rome, à ce que l'on croit; mais on ignore l'année de sa naissance, & on ne connoît pas plus ses premieres actions & sa famille. On ne peut douter qu'il n'eût beaucoup de génie, & qu'on ne lui eût donné une bonne éducation. Les ouvrages qui nous restent de lui, font assez juger avec quel soin il étudia les belles-lettres, l'éloquence, & encore plus la science ecclésiastique. Etant diacre, il servit utilement l'Eglise sous le pape S. Célestin. Il avoit part à toutes les grandes affaires. Ce fut lui qui excita Cassien à écrire contre Nestorius; qui réconcilia Albin & Aëce, généraux des armées Romaines dans les Gaules. Plusieurs auteurs disent que ce fut aussi lui qui composa en 431, par l'ordre du pape Célestin, un recueil de passages sur la grace, pour défendre l'autorité de S. Augustin contre les sémi-Pélagiens. Le clergé de Rome le choisit pour succéder à Sixte III, & fit voir par ce choix, dit S. Prosper, avec quelle sagesse il savoit discerner le mérite des grands hommes. Saint Léon fut un des plus dignes pasteurs de l'Eglise. Les sermons qui nous restent de lui, font voir le soin qu'il prenoit du troupeau qui lui étoit confié. Il eut la consolation de voir de son

tems beaucoup d'infideles embrasser la foi, & il aimoit à les instruire lui-même des premieres vérités de la Religion. Il portoit les fideles au jeûne & à l'aumône, voulant que l'un fût toujours soutenu par l'autre. Il témoigne que son naturel le portoit à la modération & à la paix. Cependant il ne manquoit ni de force ni de vigueur : peut-être même les poussoit-il quelquefois trop loin.

Comme il étoit persuadé que quelques lumieres qu'on ait acquises, on est toujours sujet à se tromper, il avoit soin de consulter les personnes les plus éclairées. S. Prosper fut un de ceux qu'il honora le plus de sa confiance. Il s'en servoit dans des lettres importantes qu'il avoit à écrire ; & il suivoit volontiers ses conseils. Comme il vivoit dans des tems difficiles, où l'Eglise étoit attaquée par un grand nombre d'hérétiques, & où sa discipline avoit déjà reçu plusieurs atteintes, il trouva de quoi exercer son zele & sa vigilance. Ayant appris que quelques évêques de la Mauritanie avoient été élus contre les canons, il représenta à ceux qui les avoient ordonnés, & à tous ceux de la même province, combien il est important pour toute l'Eglise d'avoir de bons évêques qui se soient auparavant distingués par leur piété & par la science ecclésiastique. Il attaqua tous les abus ; & pour les détruire autant qu'il étoit en lui, il tenoit tous les ans un concile où il donnoit des réglemens, dans lesquels on voyoit également briller sa science & sa sagesse. S. Léon, en tâchant de rétablir la discipline dans sa pureté, ne négligeoit point de défendre la foi contre ses ennemis. Il prêcha & écrivit contre les Manichéens, & vint à-bout d'en purger son église. Il fit tenir plusieurs assemblées contre les Pélagiens, & toujours la saine doctrine fut appuyée & confirmée. Mais ce fut l'Eutychianisme qui lui donna le plus d'exercice ; & c'étoit pour combattre cette hérésie que Dieu l'avoit principalement suscité. Nous avons vu avec quelle lumiere, quel zele & quel courage il soutint la foi ; & c'est en étudiant cette importante affaire, qu'on apprend à bien connoître ce saint pape. Sa réputation étoit si grande, qu'Attila, roi des Huns, destiné de Dieu pour punir l'empire d'Occident, fut ar-

rêté par ses instances & par ses prieres, & se retira au-delà du Danube, plein de joie d'avoir vu un si grand homme.

XVI. Il se laisse prévenir contre S. Hilaire d'Arles.

On est fâché qu'un pape qui avoit de si excellentes qualités, se soit laissé prévenir contre S. Hilaire d'Arles, l'un des plus saints évêques du cinquieme siecle. S. Hilaire faisant sa visite avec S. Germain d'Auxerre, arriva dans une ville dont l'évêque se nommoit Quélidoine. Le peuple accusa cet évêque d'être entré dans l'épiscopat contre les canons. L'affaire ayant été discutée, on jugea que Quélidoine devoit renoncer de lui-même à sa dignité. Cet évêque alla à Rome porter ses plaintes à S. Léon. S. Hilaire l'ayant su, y alla à pied malgré la rigueur de l'hiver, & vint se présenter devant le pape, le suppliant de maintenir la discipline des églises, & de ne point favoriser ceux qui n'avoient été condamnés que selon les regles. S. Léon assembla un concile où Quélidoine fut absous & rétabli dans son siege. S. Hilaire n'ayant pu l'empêcher, se retira & revint à son église. S. Léon irrité de ce départ précipité, ôta à l'église d'Arles le droit de métropole pour le donner à Vienne, & écrivit en France une lettre remplie de traits injurieux au saint évêque. On croit qu'il reconnut dans la suite qu'il avoit été trompé. Il tint le siege de Rome vingt & un ans, & mourut l'an 461. (*a*)

XVII. Ecrits de S. Léon. *Ceil. t. XIV. ch. xj.*

Il nous reste de ce saint docteur quatre-vingts-seize sermons sur les principales fêtes de l'année, & cent quarante & une lettres. C'est le premier de tous les papes dont nous ayons un corps d'ouvrages. Son style est noble & élégant. Ses écrits prouvent la solidité de son jugement, la beauté de son esprit, & la grandeur de son courage. Nous avons obligation au pere Quesnel de la derniere édition des œuvres de S. Léon, laquelle surpasse toutes les précédentes, soit pour le nombre de pieces, soit pour l'ordre & l'arrangement, soit pour l'exactitude de l'impression. Elle est distribuée en deux tomes, imprimés à Paris en 1675 in-quarto, & à Lyon en 1700 in-folio. Le premier tome comprend

(*a*) [Les uns croient que ce fut le 30 Octobre; d'autres, le 10 Novembre. Le martyrologe Romain met sa fête au 11 Avril.]

les

les livres de la vocation des Gentils, & l'épitre à Démétriade, que le pieux & savant éditeur attribue à S. Léon; quatre-vingt-seize sermons, dont le quatre-vingt-seizieme, qui est sur la fête de la Chaire de S. Pierre, n'avoit pas encore été donné; l'appendice, où sont quelques discours supposés à S. Léon; cent quarante & une lettres, dont trente n'avoient pas encore été imprimées; la vie de S. Hilaire d'Arles, & ce qui nous reste de ses écrits: le tout revû & corrigé sur plusieurs anciens manuscrits. On trouve dans le second tome un code ancien de canons & de constitutions des papes, que le pere Quesnel croit être celui qui étoit autrefois en usage dans l'église de Rome; & seize dissertations fort estimées des savans, pour l'éclaircissement des matieres qui sont traitées dans les écrits de S. Léon, ou qui y ont rapport.

XVIII. Livres de la vocation des Gentils.

La conformité du style des [deux] livres de la vocation des Gentils avec celui de S. Léon, a fait juger à plusieurs personnes que ce saint pape en est auteur. Mais d'autres savans croient que cette preuve n'est pas sans réplique. Le pape Gélase qui vivoit à la fin du cinquieme siecle, cite ces excellens livres comme étant d'un docteur de l'Eglise, sans les attribuer à S. Léon. Le parti le plus sûr paroît être d'avouer que nous ne savons pas certainement quel est le pere qui en est auteur. Le dessein de cet ouvrage, qui a toujours été si justement estimé, est de concilier le passage de saint Paul: *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, pris dans un sens général, avec les vérités de la foi sur la toute-puissance de Dieu, sur la nécessité, l'efficacité, la gratuité de la grace, sans laquelle on ne peut être sauvé, & qui pourtant n'est point accordée à tous. Cette difficulté paroît grande à l'auteur, & il entreprend de donner là-dessus des principes & des regles, qui ne soient sujettes à aucun des inconvéniens marqués par les défenseurs de la grace. *1. Tim. ij. 4.*

D'abord, pour mettre à couvert la foi & la doctrine de l'Eglise, il explique dans son premier livre les plus importantes vérités de la prédestination & de la grace, dont il prouve la nécessité, l'efficacité, la gratuité, dans les mêmes principes que S. Augustin. Il vient ensuite au fond de la question,

dont il avoue la difficulté ; après quoi il fait voir néanmoins qu'on peut dire en un sens véritable & sans donner atteinte à la doctrine de la grace, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. La maniere dont il explique la volonté générale, se réduit au fond à ce que les théologiens de l'école ont appellé dans la suite une *volonté de signe*, selon laquelle on peut dire, mais dans un sens impropre & métaphorique, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, non qu'il le veuille d'une volonté proprement dite ; mais parce que les bienfaits dont il a comblé les hommes dans tous les siecles, sont des signes de volonté, sur lesquels on peut dire métaphoriquement que Dieu veut le salut de tous les hommes. L'auteur propose une maniere encore plus simple d'expliquer le passage de S. Paul, en disant, après S. Augustin, que le terme de *tous* se prend souvent dans l'Ecriture pour des personnes de tout âge, de tout sexe, de tout pays & de toute condition ; & que c'est en ce sens que l'on peut entendre ces paroles de l'Apôtre : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.* Il rapporte le passage entier de S. Paul, pour prouver combien cette explication y est conforme.

XIX. Lettre à la vierge Démétriade.

On convient que la lettre à la vierge Démétriade, & les livres de la vocation des Gentils, sont du même auteur. C'est non-seulement le même style, ce sont aussi les mêmes pensées ; & dans l'un & l'autre de ces ouvrages, l'Ecriture est citée selon la version de S. Jérôme. Quoique Démétriade ne se fût pas laissée entraîner aux erreurs des Pélagiens, la crainte que la lettre que Pélage lui avoit écrite autrefois, & que les relations qu'elle pouvoit avoir eues avec le fameux Julien, n'eussent fait sur elle quelque impression, engagerent l'auteur des livres de la vocation des Gentils à lui écrire, pour l'affermir dans la doctrine de l'Eglise sur la grace, qui est le fondement de l'humilité & de la priere.



ARTICLE VIII.

Saints & illustres Evêques.

I.

POnce Mérope Paulin, l'objet de l'estime & de l'admiration des plus grands hommes de son siecle, comptoit une longue suite de sénateurs dans sa famille. Paulin son pere a été le fondateur de la petite ville de Bourg sur la Garonne, & préfet des Gaules. Il naquit à Bordeaux au milieu du quatrieme siecle, avec toutes les qualités de l'esprit & du corps qui pouvoient le rendre accompli selon le siecle, & ces avantages étoient soutenus par de grandes richesses. Quand il fut en état d'étudier, on lui donna pour maître le célebre Ausone, qui fut depuis précepteur de l'empereur Gracien. Sous un si habile maître, Paulin fit de grands progrès dans la poësie & dans l'éloquence. L'intégrité des mœurs, la probité, la droiture, & les autres qualités qui forment l'honnête homme, le faisoient encore plus admirer que sa science & son éloquence. Il épousa une fille Espagnole nommée Thérasie, beaucoup plus recommandable encore par sa vertu & son mérite personnel, que par sa naissance & par ses richesses. Il fut élevé à de grands emplois, dans lesquels il se comporta toujours avec une sagesse & une prudence qui le mirent dans la plus haute réputation. Sa générosité & son humeur affable lui gagnoient les cœurs de tous ceux qui avoient affaire à lui. Une conduite si estimable aux ieux des hommes, n'étoit pourtant encore que la vie de l'honnête homme du siecle, & telle qu'un sage du paganisme auroit pu la mener en suivant les maximes de la philosophie; & toutes les belles qualités qu'on admiroit dans Paulin, lui étoient inutiles pour le salut, tant qu'elles n'avoient pas l'amour de Dieu pour principe & pour fin.

I. S. Paulin, évêque de Nole. Ses commencemens.

Fl. tom. IV. l. xix. n. 55 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 22 Juin.

Dans un de ses voyages, il fit connoissance à Milan avec

II. Son baptê-

me. Sa grande vertu & celle de Thérasie sa femme.

S. Ambroise, à Vienne avec S. Martin qu'il y rencontra, & à Bordeaux avec S. Delphin. Ces liaisons, bien différentes de celles qu'il avoit faites avec les puissans du siecle, commencerent à lui faire goûter une philosophie que les autres ne connoissoient point. S. Delphin sur-tout l'instruisit à fond de la doctrine chrétienne, & de la nécessité de se donner à Dieu sans réserve, & lui fit recevoir le baptême. Eclairé de nouvelles lumieres par la grace du sacrement, Paulin découvrit le faux brillant de tout ce qui éblouit dans le monde, & n'eut plus que du dégoût pour tout ce qu'il avoit aimé auparavant. Pour achever de le détacher du siecle & de lui-même, Dieu le conduisit par la voie des afflictions. Les changemens arrivés dans l'empire, sur lequel Dieu faisoit éclater ses jugemens, lui firent comprendre qu'il n'y a rien de stable sur la terre; & que pour être heureux, il falloit s'attacher au seul bien permanent. Sa femme, quoique jeune, étoit la premiere à l'exciter au mépris de tout ce qui n'est pas Dieu. Paulin à qui la grace parloit encore plus fortement, prit la résolution de tout quitter & de se retirer en Espagne. Dieu qui le vouloit sans aucun lien, enleva au bout de huit jours son fils, l'unique fruit de son mariage. Il vécut ensuite avec Thérasie dans une parfaite continence, & tous deux consacrerent leur corps à Dieu, à qui ils avoient fait le sacrifice de leur cœur.

III. Il se dépouille de tous ses biens.

Paulin qui marchoit à grands pas dans la voie de la perfection, n'avoit plus d'autre ambition que de servir Jesus-Christ auprès du tombeau de S. Félix de Nole en Italie. Thérasie le fortifia dans cette résolution, & ne lui céda point en vertu. Elle vendit ses terres comme lui, & distribua aussi tout ce qu'elle possédoit. Elle n'eut point de confusion de se voir avec des habits pauvres. Paulin la joignoit avec lui à la tête de ses lettres, même en écrivant à des évêques; & les évêques se faisoient un plaisir de leur répondre de la même maniere. Le dépouillement si parfait de Paulin le rendit le pere des pauvres, & fut un grand sujet d'édification pour toute l'Eglise. Il n'y a point d'éloges que S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, S. Martin, ne lui aient donnés. Ils trouvoient

que leur siecle étoit heureux d'avoir vû ce grand exemple de foi & de vertu. Allez, disoit S. Augustin à Licentius, allez dans la Campanie : voyez Paulin, cet homme si grand par son esprit, par sa noblesse & par ses richesses ; voyez avec quelle générosité ce digne serviteur de Dieu s'est dépouillé de tout pour ne plus posséder que son Dieu ; voyez comment il a renoncé à tout le faste du siecle, pour demeurer attaché au bois humiliant de la croix.

IV. Son humilité. Son profond mépris pour le monde.

Paulin n'aimoit pas ces louanges : plus grand encore par son humilité que par son renoncement au monde, il eût voulu qu'on l'oubliât entiérement, & il prioit ses amis de ne point augmenter le fardeau de ses péchés par le poids de ces éloges qu'il ne croyoit pas mériter. Je trouve étrange, disoit-il, que l'on regarde comme quelque chose de grand, qu'un homme vende des terres pour avoir le ciel. Un homme, disoit-il encore, qui doit passer une riviere à la nage, ne se trouve pas sur l'autre bord aussitôt qu'il s'est dépouillé de ses habits ; il faut auparavant que tous ses membres s'agitent, qu'il fasse de grands efforts pour fendre le fil des eaux. Mais autant que la conversion de Paulin combla de joie les amis de Dieu, autant parut-elle insupportable aux grands & aux amateurs du siecle présent. S. Sulpice Sévere vouloit prendre sa défense. Mais S. Paulin arrêta son zele, & lui dit ces belles paroles : Ne vous fatiguez pas à rendre raison aux gens du monde de notre changement. C'est par la crainte du Seigneur que nous avons agi, & le monde ne la connoît pas. Tenons-nous-en au témoignage de notre conscience. Si les gens du monde nous traitent de fous, réjouissons-nous-en ; c'est un bien pour nous de déplaire à ceux à qui Dieu même déplaît. Qu'on est heureux de mériter la haine du siecle qui a haï notre Sauveur à cause de sa justice ! Que ce monde insensé nous insulte & nous méprise ; qu'il nous ôte même la vie : notre félicité sera de nous immoler nous-mêmes pour Jesus-Christ, après lui avoir consacré tout ce que nous avions.

V. Il est élevé au sacerdoce. AN 393.

S. Paulin eût bien voulu qu'on l'eût laissé toujours dans l'obscurité. Mais Dieu n'écouta pas son humilité, & il le

plaça malgré lui entre les princes de son peuple en l'élevant au sacerdoce. Un jour de Noël, pendant qu'il étoit à l'office à Barcelone en Espagne, le peuple & le clergé demanderent qu'il fût ordonné prêtre. Il eut beau employer toute son éloquence en faveur de son humilité ; on ne l'écouta point, & il fut ordonné. Ce ne fut néanmoins qu'à condition qu'il ne seroit attaché à aucune église ; privilege singulier, qu'on ne put refuser à son mérite & à sa répugnance pour l'état où on le forçoit d'entrer. Il en écrivit à S. Augustin son ami, en ces termes : Mon esprit est trop borné, dit-il, pour pouvoir encore bien sentir le fardeau qu'on m'a imposé ; ma foiblesse me fait frémir sous un poids si terrible. J'ai cependant cette espérance, que Dieu qui tire sa louange de la bouche des enfans, & qui donne la sagesse aux petits, me rendra digne d'un ministere où je ne suis monté que par violence.

VI. Son éminente vertu. Son épiscopat. AN 409.

La sainteté du caractere sacerdotal augmenta sa ferveur ; & comprenant avec quelle pureté de cœur on doit monter à l'autel, il s'étudia à se purifier de plus en plus par la retraite & par les plus grandes austérités. La vénération que l'on avoit pour lui à Barcelone lui devenant insupportable, il chercha un asyle où son humilité eût moins à craindre. Il se rendit à Nole, & demeura auprès de l'église, où reposoient les reliques de saint Félix. Il vivoit avec sainte Thérasie son épouse, d'un petit héritage qu'il s'étoit reservé. Il se regardoit comme le portier de cette église ; il en balayoit le parvis tous les matins, & il y passoit les nuits dans les veilles & dans la priere. Il jeûnoit sans cesse, & ne se nourrissoit que d'herbes & d'un pain grossier. Son habit étoit un sac de poil de chevre fort rude, qui le piquoit en le couvrant. Ses austérités augmenterent sa réputation, & il y eut peu d'hommes célebres par leur piété, qui ne voulussent avoir du-moins avec lui un commerce de lettres. Il étoit dans cette haute réputation de sainteté, lorsque le siege de Nole vint à vaquer vers l'an 409. Toutes les voix se réunirent pour S. Paulin ; & malgré les efforts qu'il fit pour éviter une charge si redoutable, il fut contraint de la porter. S'il avoit été un des plus saints prêtres de son siecle, il en devint aussi un des plus

saints évêques. Sa vie étoit un modele pour les plus parfaits, & un sujet d'admiration pour les plus foibles. Pere, aussi-bien que chef de son troupeau, il le conduisoit dans les plus excellens pâturages ; & l'on vit bientôt ce que peut un premier pasteur, quand il est également saint & éclairé.

VII. Ses dernieres actions.

La ville de Nole ayant été prise & pillée par les Barbares, S. Paulin fut arrêté. On foüilla sa maison ; mais on épargna sa personne. Il fit alors cette priere à Dieu : Seigneur, que je ne sois pas tourmenté pour de l'or ou de l'argent ; car vous savez que tous mes biens sont entre les mains des pauvres. Quoiqu'il n'eût plus rien, Dieu lui fit encore trouver de quoi soulager les indigens, & racheter les captifs. Enfin ce saint pasteur alla recevoir du juste Juge la récompense de tant de travaux & de vertus. Sa derniere maladie ne dura que trois jours. Tous ses amis désespérant de sa guérison, deux saints évêques vinrent lui rendre les derniers devoirs. Il fit dresser un autel auprès de son lit, & offrit le saint sacrifice avec ces deux évêques, pour se mieux préparer à consommer le sien ; & étendant les bras, il dit d'une voix basse ces paroles du pseaume 131 : *J'ai préparé une lampe pour mon Christ.* Sur les onze heures du soir, il rendit son esprit à Dieu le lundi 22 de Juin de l'an 431, âgé d'environ 78 ans. C'étoit précisément le même jour que Nestorius fut déposé dans le concile d'Ephèse. S. Paulin ne survécut pas un an à saint Augustin. On croit que sainte Thérasie sa femme étoit morte dès l'an 413.

VIII. Ses écrits. *Ceill. t. X. ch. xvij.*

De tous les écrits de S. Paulin, il ne nous reste que cinquante lettres, un discours sur l'aumône, l'histoire du martyre de S. Genès d'Arles, & trente-deux poëmes. La quatrieme lettre est adressée à S. Augustin ; elle porte le nom de Thérasie, comme celui de Paulin. S. Augustin n'étoit alors que prêtre. J'ai trouvé dans vos cinq livres contre les Manichéens, lui dit S. Paulin, tant d'onction divine & de lumiere céleste, que j'en fais la nourriture de mon ame & le remede de mes maux. Il dit que S. Augustin répandoit la lumiere des sept dons du S. Esprit sur toutes les églises ; qu'il dissipoit les épaisses ténebres de l'hérésie, & qu'il écartoit

par ſes ſavans écrits les noires vapeurs qui obſcurciſſent l'éclat de la vérité. Vous m'avez puiſſamment armé contre les Manichéens par ces cinq livres, qui ſont pour moi un nouveau Pentateuque. Si vous avez encore préparé des armes contre les autres ennemis de la foi catholique, je vous prie de me les envoyer, afin que je puiſſe m'en ſervir comme d'autant d'armes de juſtice. S. Paulin faiſoit chaque année un poëme à la louange de S. Félix. Il nous en reſte quatorze ou quinze, où l'on voit les principales circonſtances de la vie de ce ſaint confeſſeur, le culte qu'on rendoit à ſa mémoire & à ſes reliques, & un grand nombre de miracles opérés à ſon tombeau. Rien ne fait mieux connoître combien S. Paulin étoit content de la vie humble & pénitente qu'il avoit embraſſée, que la gayeté & la douceur qu'il fait paroître dans tous ſes écrits. Il paroît dans ſes lettres tout pénétré d'amour & de reconnoiſſance pour Dieu. S. Auguſtin ne pouvoit ſe laſſer de les lire, tant il y trouvoit de lumiere & d'onction. Comme elles n'étoient qu'un écoulement de l'abondance de ſon cœur, il y a moins d'art que dans ſes autres écrits. Il y en avoit beaucoup dans le panégyrique du grand Théodoſe, au rapport de S. Jérôme qui l'avoit lu. Le diſcours ſur l'aumône eſt écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. Ses poëmes ſont fort agréables; les penſées en ſont belles, les comparaiſons nobles, & l'auteur ſe ſoutient par-tout ſans jamais tomber.

I I.

IX. S. Gaudence, évêque de Breſſe.

Fl. tom. V. l. xx. n. 14 & ſuiv.

Baillet, Vies des SS. au 25 Octobre.

Nous ne ſavons rien de la famille de S. Gaudence. Après la mort de S. Philaſtre, il fut élu évêque de Breſſe, quoiqu'il fût abſent. [Il étoit allé à Jéruſalem.] Le peuple s'engagea par ferment à ne point avoir d'autre évêque. C'eſt ce qui obligea S. Ambroiſe & les évêques de la province, à lui écrire par les députés que le peuple lui envoya, pour lui ordonner de revenir, le menaçant d'excommunication s'il n'obéiſſoit. Il revint donc d'Orient; & quoiqu'il alléguât ſa jeuneſſe & ſon incapacité, il fut ordonné évêque. Il prononça dans cette occaſion un diſcours rempli de ſentimens d'une profonde humilité.

humilité. On croit qu'il fut un des trois évêques que l'empereur Honorius & le concile d'Occident [assemblé à Rome sous le pontificat de S. Innocent,] députerent à Arcade pour obtenir le rétablissement de S. Chrysostome. Cet illustre persécuté écrivit à S. Gaudence pour le remercier des travaux qu'il avoit essuyés pour la défense de sa cause. Nous ignorons le tems de la mort de S. Gaudence; mais il paroît qu'il vivoit encore l'an 410. (*b*) Nous avons de lui dix-sept sermons, dont les dix premiers furent prononcés aux nouveaux baptisés pendant la semaine de Pâques. Il les écrivit ensuite à la priere de Bénévole, ce généreux officier qui avoit refusé de dresser un édit en faveur des Ariens du tems de l'impératrice Justine. Il fait voir que la tyrannie que Pharaon exerçoit sur les Israélites, étoit une figure de l'empire que le démon exerce sur ceux qui n'ont pas encore reçu le baptême. Il explique les cérémonies que les anciens observoient dans la manducation de la pâque, & s'étend beaucoup sur l'eucharistie, prouvant par l'autorité des divines Ecritures, qu'elle contient réellement le corps & le sang de Jesus-Christ. Il exhorte les Néophytes à conserver l'innocence de leur baptême, à nourrir & à entretenir la vie spirituelle de la grace, à faire paroître en eux Jesus-Christ par toutes les vertus qui peuvent le représenter. Outre les dix-sept sermons de saint Gaudence, nous avons de lui deux lettres, & un discours qu'il fit le jour de l'anniversaire de la mort de S. Philastre. C'est le seul qui nous reste de quatorze qu'il avoit faits sur le même sujet & au même jour. Il avoit fait bâtir une nouvelle église à Bresse, où il avoit mis des reliques des quarante martyrs & de plusieurs autres saints. S. Philastre, prédécesseur de saint Gaudence sur le siege de Bresse, avoit composé un livre des hérésies, que nous avons encore dans la bibliotheque des peres. Cet ouvrage est défectueux. S. Augustin avoit connu S. Philastre à Milan.

III.

X. S. Germain;

Dieu a accordé à la ville d'Auxerre, qui n'a été relevée

(*b*) [L'Eglise honore sa mémoire le 25 Octobre.]

évêque d'Auxerre. Privilege de l'église d'Auxerre d'avoir eu un grand nombre de saints évêques.

dans le monde par aucun éclat extraordinaire, le privilege d'avoir un très-grand nombre d'évêques d'une sainteté éminente. S. Pérégrin fut le fondateur de cette église vers le milieu du troisieme siecle, & il couronna son apostolat par le martyre. Nous sommes assurés de la gloire des saints Marcellien, Valérien, Hellade & Amateur, qui ont succédé à S. Pérégrin dans l'épiscopat. La sainteté de S. Germain qui est venu après eux, est encore beaucoup plus célebre; & les treize évêques qui ont gouverné cette église depuis la fin du sixieme siecle, sont tous honorés comme saints par un culte public. L'épiscopat de S. Amateur fut relevé par un grand nombre de miracles. Ce saint évêque rendit la vûe aux aveugles, l'usage des membres aux paralytiques, & même la vie aux morts : il arrêta un embrasement prêt à réduire la ville en cendres. Ses miracles & ses prédications continuelles convertirent beaucoup de paiens; & l'ancienne église qui étoit à une porte de la ville, ne pouvant plus suffire à un si grand nombre de fideles, S. Amateur demanda à un habitant une grande maison qu'il avoit dans la ville; & il la convertit en église à la fin du quatrieme siecle. Elle a depuis été célebre sous le nom de S. Etienne. S. Didier augmenta cette église au commencement du septieme siecle, & Guillaume d'Auvergne, évêque d'Auxerre, & ensuite de Paris, la fit abattre pour la faire rebâtir plus magnifique en 1215. On voit dans la vie de S. Germain, dont l'autorité est reconnue de tout le monde, que S. Amateur étoit fort respecté par les saints évêques & par les plus grands magistrats de l'empire, & que les malades venoient de toutes les provinces pour être guéris par ses prieres.

XI. Combien S. Germain d'Auxerre a toujours été célebre en France.

Mais quelque grande qu'ait été la vertu & la gloire de S. Amateur, & des autres saints évêques qui ont gouverné l'église d'Auxerre avant & après S. Germain, tout le monde convient que ce saint a été relevé au-dessus de tous les autres par le mérite de sa vie, & par le grand nombre de ses miracles, & que Dieu l'a comblé de tous les dons de sa grace avant que de l'en rendre le défenseur. On a toujours eu pour sa mémoire un respect extraordinaire. Nous voyons dans la

Liturgie Gallicane du P. Mabillon, la messe que l'on disoit autrefois le jour de la fête de S. Germain. Elle est toute remplie des éloges de ses vertus & des travaux apostoliques que son ardente charité lui a fait entreprendre pendant trente ans en divers endroits de la terre. S. Martin & S. Germain sont les deux saints les plus révérés en France, où l'on trouve par-tout des églises dédiées sous leur invocation. La vie de S. Germain a été écrite par le prêtre Constance, auteur contemporain, dont la piété, la science & l'éloquence ont reçu de grands éloges, & qui ne l'a entreprise qu'à la priere de S. Patient, archevêque de Lyon.

XII. Sa naissance. Son éducation.

Fl. tom. V. l. xviij. n. 46 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 31 Juillet.

Germain naquit vers l'an 380, dans la ville même d'Auxerre, de Rustique & de Germanille, tous deux d'une noblesse distinguée, & fut dès son enfance instruit dans les lettres. Il alla à Rome étudier la jurisprudence, & plaida avec succès devant les préfets du prétoire. Il se maria selon sa condition, & fut élevé à la charge de duc, c'est-à-dire, qu'il eut le commandement des troupes de son pays. Il aimoit fort la chasse, & se plaisoit à pendre les têtes des bêtes qu'il avoit prises, à un poirier qui étoit au milieu de la ville. Saint Amateur l'en reprit souvent comme d'un reste de superstition païenne, & il fit abattre l'arbre pendant l'absence de Germain, qui en fut fort irrité jusqu'à menacer l'évêque de le tuer. S. Amateur connut par révélation que sa fin étoit proche, & que Germain devoit lui succéder. Ayant fait assembler le peuple chez lui, il les pria de lui choisir un successeur. Comme personne ne répondoit, il les mena à l'église, & en y entrant, il les avertit tous de quitter leurs armes; c'étoit l'ancienne coutume des Gaulois de les porter toujours. Alors il commanda aux portiers de fermer l'église; il prit Germain, lui coupa les cheveux, lui ôta les ornemens du siecle, & l'ordonna diacre, l'avertissant qu'il seroit son successeur.

XIII. Sa vocation à l'état ecclésiastique. Son épiscopat. Sa vie pénitente. AN 418.

Cette vocation de Germain paroît contraire aux regles de l'Eglise; mais Dieu qui est le maître des regles, peut en dispenser quand il veut. On voit que dès-lors les clercs étoient distingués par la tonsure. S. Amateur mourut peu de jours

après, & Germain fut élu d'un commun consentement du clergé, des nobles, du peuple de la ville & de la campagne; & il fut contraint d'accepter l'épiscopat, malgré son extrême répugnance. Aussitôt il devint un homme tout nouveau: il renonça à toute la pompe du siecle: il distribua ses biens aux pauvres, & mena une vie pauvre & austere. Depuis le jour de son ordination jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, pendant trente ans, il n'usa ni de vin, ni d'huile, ni de légumes, ni de sel. Toute sa nourriture n'étoit que du pain d'orge qu'il avoit battu & moulu lui-même, & son repas commençoit par de la cendre: encore ne mangeoit-il que le soir, & quelquefois il étoit trois jours sans prendre de nourriture. En hiver comme en été il avoit toujours le même habit, d'une étoffe grossiere, telle qu'en portoient les gens de la campagne, & il ne le quittoit que quand il tomboit par pieces. Il portoit toujours un cilice. Son lit étoit une espece de cercueil rempli de cendres, couvert d'un cilice, sans chevet, avec une mauvaise couverture. Il dormoit tout habillé, le plus souvent sans quitter sa ceinture ni ses souliers. Il portoit toujours des reliques de saints dans une petite boëte qui pendoit sur sa poitrine. Il exerçoit l'hospitalité à l'égard de toutes sortes de personnes. Il donnoit à manger à ses hôtes, étant lui-même à jeun, & leur lavoit les pieds de ses propres mains.

XIV. Il donne ses biens à l'Eglise.

Il établit un monastere vis-à-vis d'Auxerre, de l'autre côté de la riviere d'Yonne, en l'honneur de S. Côme & S. Damien; il porte aujourd'hui le nom de S. Marien, un de ses premiers abbés. S. Germain s'y retiroit souvent. Il découvrit les sépulcres de plusieurs martyrs, dont les corps avoient été jettés dans une citerne, & bâtit en leur honneur une église & un monastere aujourd'hui nommé Saints-en-Puisaie. Saint Germain donna à l'église tous ses biens, consistant en plusieurs grandes & belles terres contiguës, dans une agréable situation, & d'un revenu très-considérable. Il en donna sept à l'église cathédrale: Appoigni, où son pere & sa mere étoient enterrés dans l'église de S. Jean; le petit Varzy, où il y avoit un palais; le grand Varzy, & quatre autres. Il en

donna trois au monastere de S. Côme, & trois autres à l'église qu'il bâtit en l'honneur de S. Maurice. Ainsi S. Germain se réduisant à une extrême pauvreté, enrichit son église, auparavant très-pauvre; & l'on peut juger par cet exemple & d'autres semblables, que les grands biens de plusieurs églises viennent de la libéralité de leurs évêques.

XV. Il est choisi avec S. Loup pour aller dans la Grande-Bretagne défendre la grace contre les Pélagiens.

Le changement si général & si merveilleux que l'on voyoit dans un homme qui avoit tant aimé la gloire & les plaisirs, servit à faire éclater la puissance de la grace du Sauveur, que les Pélagiens attaquoient. Quelques-uns de ces dangereux hérétiques étant allés dans la Grande-Bretagne, d'où étoit Pélage, y répandirent leur pernicieuse doctrine. L'erreur fit de grands progrès dans ce royaume; de sorte que les Catholiques députerent aux évêques des Gaules, pour leur représenter l'état où ils étoient, & pour leur demander du secours. Les évêques des Gaules tinrent sur cela une grande assemblée, où d'un commun avis on pria S. Germain & S. Loup de Troyes, d'aller pour ce sujet dans la Grande-Bretagne, comme ayant tous deux la grace & la vertu des Apôtres. En passant par le diocèse de Paris, ils allerent coucher à Nanterre. Le peuple prévenu de leur arrivée, avoit été au-devant d'eux pour recevoir leur bénédiction. Saint Germain leur donna différentes instructions, & alla faire sa priere dans l'église. Ce fut-là qu'il reconnut par une lumiere divine la vertu éminente à laquelle étoit appellée sainte Genevieve. Les deux saints évêques étant arrivés en Angleterre, remplirent tout le pays de l'odeur de leurs vertus, & y répandirent par-tout la doctrine de la grace contre ceux qui en étoient les ennemis. Ils prêchoient non-seulement dans les églises, mais dans les chemins & dans les campagnes, tant la foule qui les suivoit étoit grande. Tout étoit apostolique en eux, la vertu, la doctrine, les miracles. Les Pélagiens évitoient leur rencontre; mais enfin ils furent obligés d'accepter une conférence. Ils y vinrent habillés magnifiquement: ils parlerent les premiers; & après qu'ils eurent long-tems discouru, S. Germain & S. Loup leur répondirent avec une grande éloquence, soutenue des auto-

rités de l'Ecriture. On présenta aux saints évêques une jeune fille aveugle. S. Germain dit qu'on la portât devant les Pélagiens. Ceux-ci confus, se joignirent aux parens de la fille, & prierent les deux saints de la guérir. S. Germain invoqua la sainte Trinité ; & ayant ôté de son cou le reliquaire qu'il portoit toujours, il l'appliqua sur les ieux de cette fille qui recouvra aussitôt la vûe. Alors tout le monde abandonna le parti de l'erreur, & embrassa la foi de l'Eglise.

XVI. Il délivre les Anglois de leurs ennemis. Il fait connoître l'innocence de sainte Genevieve. Il fait une seconde mission en Angleterre.

Avant que de sortir de l'Angleterre, ils rendirent encore un grand service au peuple de ce royaume, en le délivrant des Pictes & des Saxons qui l'attaquoient. Les Anglois se sentant trop foibles pour résister à leurs ennemis, eurent recours aux deux saints évêques. S. Germain se mit à leur tête ; & se souvenant encore du métier qu'il avoit fait en sa jeunesse, il envoya des coureurs pour reconnoître le pays, posta ses gens avantageusement ; & ayant crié trois fois *alleluia*, toute l'armée répéta le même cri, selon qu'on étoit convenu. Ce cri étant multiplié par les échos des montagnes, fit un si grand bruit ; que les Barbares en furent épouvantés. Ils jetterent leurs armes, & s'enfuirent en confusion sans emporter leur bagage. Les saints évêques ayant ainsi délivré la Grande-Bretagne des Pélagiens & des Saxons, retournerent dans leurs diocèses. S. Germain ayant trouvé à son retour que son peuple étoit accablé d'impôts, alla à Arles pour demander au préfet des Gaules une décharge, qui lui fut accordée. Quelque tems après, le saint évêque fut encore obligé de repasser dans la Grande-Bretagne, pour combattre de nouveau l'hérésie Pélagienne qui profitoit de son absence. Il passa par Paris, & fit connoître à tout le monde l'innocence de sainte Genevieve, que sa piété extraordinaire avoit exposée à de grandes calomnies. Etant arrivé en Angleterre, il y combattit l'hérésie avec un succès encore plus heureux que dans le premier voyage. Car le peuple fut si animé contre les Pélagiens, que pour n'être plus exposé à leurs erreurs & aux troubles qu'ils causoient, il les obligea de sortir du royaume, qui en fut ainsi délivré.

XVII. Honneurs

S. Germain étant allé à Ravenne pour demander à l'em-

pereur la grace des Bretons qui s'étoient révoltés, voulut y entrer la nuit pour éviter les honneurs qu'on vouloit lui rendre. Mais cette précaution fut inutile; une foule de peuple se trouva à son entrée, & le reçut avec tous les témoignages de respect qui étoient dûs à sa vertu. S. Pierre Chrysologue, évêque de la ville, tous les seigneurs de la cour, l'empereur Valentinien lui-même, & sa mere Placidie, s'empresserent de lui donner des marques de leur vénération. Placidie lui ayant envoyé un grand vase d'argent rempli de mets délicats, S. Germain distribua tous ces mets à ceux de sa compagnie, donna le bassin d'argent aux pauvres, & en reconnoissance fit porter à l'impératrice un pain d'orge sur une assiette de bois, pour marquer la pauvreté & l'austérité qui conviennent aux évêques. Placidie reçut ce présent avec beaucoup de respect & de joie, & fit enchâsser l'assiette de bois dans de l'or.

extraordinaires qui lui sont rendus à Ravenne, où étoit la cour de l'empereur.

XVIII. Sa mort & ses funérailles.

Dieu ayant fait connoître à S. Germain que le moment de sa mort approchoit, il dit aux évêques qui l'accompagnoient, qu'il alloit bientôt partir pour sa véritable patrie. Il tomba malade peu de jours après. Toute la ville en fut allarmée. L'impératrice l'alla visiter: & S. Germain lui demanda en grace de renvoyer son corps à Auxerre; ce qu'elle lui accorda à regret. Le saint évêque mourut le septieme jour de sa maladie, le dernier jour de Juillet de l'an 448, après avoir vécu soixante & huit ans. Il avoit gouverné son église pendant trente ans & vingt-cinq jours. Quelque grande que fût sa pauvreté, l'Empire & l'Eglise voulurent partager sa succession. L'impératrice prit son reliquaire pour sa part. Saint Pierre Chrysologue eut son camail & son cilice. Un des six évêques qui l'accompagnoient, prit son manteau: deux autres partagerent sa robe, & deux autres sa tunique. Le sixieme eut sa ceinture. Le corps fut rapporté à Auxerre avec une grande solemnité. Il y avoit autour une multitude de flambeaux qui brûloient le jour comme la nuit. Il arriva à Auxerre deux mois après qu'il fut mort. Il demeura exposé pendant six jours dans l'église cathédrale, & le premier Octobre il fut enterré dans l'église de S. Maurice qu'il avoit bâtie,

& qui eſt devenue depuis une célebre abbaye de Bénédictins, qui porte ſon nom. Sainte Clotilde vint exprès à Auxerre pour changer cette égliſe en une autre beaucoup plus grande. Dieu qui avoit glorifié S. Germain par une infinité de miracles pendant ſa vie, le glorifia encore après ſa mort. En 841, le corps de S. Germain fut mis dans un autre endroit de l'égliſe. Il fut trouvé ſans aucune corruption avec les habits dont il étoit revêtu. Des auteurs célebres rapportent (on ne ſait ſur quel fondement) que les Calviniſtes n'ont pas eu horreur de réduire en cendres ce corps ſacré, qui étoit un temple ſi précieux du S. Eſprit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne reſte plus dans l'abbaye de S. Germain, que ſon tombeau & le drap de ſoie donné par l'impératrice Placidie pour l'enſevelir.

IV.

XIX. S. Loup, évêque de Troyes.

Fl. tom. VI. l. xxv. n. 15 & ſuiv.

Baillet, Vies des SS. au 29 Juillet.

AN 416.

S. Loup naquit à Toul d'une famille noble, & acquit une grande réputation d'éloquence. Il épouſa Péméniole, ſœur de ſaint Hilaire d'Arles. La ſeptieme année de leur mariage, ils ſe ſéparerent d'un commun conſentement pour mener une vie plus parfaite. Loup ſe retira au monaſtere de Lérins, ſous la conduite de S. Honorat, qui en étoit alors abbé. Après s'y être exercé un an dans les jeûnes & dans les veilles, il fit un voyage à Mâcon pour diſtribuer aux pauvres ce qui lui reſtoit de bien; mais lorſqu'il y penſoit le moins, on l'enleva pour être évêque de Troyes, & il gouverna cette égliſe cinquante-deux ans. Sa dignité ne lui fit rien diminuer de la vie pénitente qu'il avoit commencée à Lérins. On vit toujours en lui la même humilité, le même eſprit de mortification, & le même amour pour la pauvreté. Il n'avoit qu'une ſimple tunique, ſous laquelle il portoit un cilice. Il couchoit ſur des planches, & de deux nuits il en donnoit une toute entiere à la priere. Souvent il étoit trois jours ſans manger; & après un jeûne ſi rigoureux, il ne prenoit pour toute nourriture que du pain d'orge. Il travailla avec un zele infatigable à déraciner les vices & à détruire les abus; & on voyoit

en

en lui, comme dans S. Germain son ami, l'esprit & la grace apostolique.

Nous avons vû ce que firent ces deux saints évêques, pour détruire l'hérésie de Pélage en Angleterre. S. Loup étant revenu dans son diocèse après sa mission, reprit le grand ouvrage de la réformation des mœurs, que la charité seule lui avoit fait interrompre. Ses vertus le rendirent un modele parfait pour les pasteurs de l'Eglise. On le regardoit comme la regle des mœurs, la colonne de la vérité, l'intercesseur des hommes auprès de Dieu. Sa réputation devint si éclatante, que S. Sidoine lui donnoit le titre d'évêque des évêques. Le fameux Attila respecta ce grand homme, & fut plein d'admiration pour sa vertu. S. Loup mourut en 479. (*c*) Il laissa plusieurs disciples, entr'autres S. Polychrône, évêque de Verdun, S. Sévere, évêque de Treves, l'apôtre de la premiere Germanie, S. Aubin, évêque de Châlons [sur Marne,] qui chassa les démons de plusieurs possédés, aussi-bien que saint Polychrône.

V.

XX. S. Honorat, évêque d'Arles. *Fl. tom. V. l. xxiv. n. 57 Baillet, Vies des SS. au 16 Janvier.*

S. Honorat étoit d'une illustre famille des Gaules. Son pere s'efforça de lui inspirer l'amour du monde; mais Dieu l'en dégoûta de bonne-heure. Il y renonça malgré l'opposition de sa famille, & alla en Grece pour y servir Dieu loin de son pays & de ses proches. Il revint en France, où il choisit l'île de Lérins pour le lieu de sa retraite. Il y fut bientôt suivi de plusieurs personnes animées du même desir que lui, qui formerent sous sa conduite une nombreuse communauté. Le monastere de Lérins devint une pépiniere de grands hommes & de saints évêques. Honorat fut élevé au sacerdoce dès le commencement de sa retraite, & élu évêque d'Arles à la fin de l'an 426. Il ne gouverna cette église que deux ans; & dans ce peu de tems il y fit beaucoup de bien. Il mourut l'an 429. (*d*) L'île de Lérins porte aujourd'hui le nom de S. Honorat.

(*c*) [L'Eglise honore sa mémoire le 29 Juillet.]

(*d*) [L'Eglise honore sa mémoire le 16 Janvier.]

VI.

XXI. S. Hilaire, évêque d'Arles. Sa naissance. Son éducation.

Fl. tom. V. l. xxiv. n. 57 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 5 Mai.

L'esprit, l'éloquence, la noblesse & les richesses ont rendu quelque tems S. Hilaire considérable dans le monde; mais l'humilité qui lui a fait fouler aux pieds tous ces avantages extérieurs, sa charité, & toutes les vertus dont Dieu avoit orné son ame, le rendent bien plus grand dans l'Eglise du ciel & de la terre. Il naquit la premiere année du cinquieme siecle. Il étoit parent de S. Honorat, & du même pays, c'est-à-dire apparemment, de la Lorraine ou de la Bourgogne. Il fut élevé d'une maniere conforme à sa naissance dans l'étude de l'éloquence & des belles-lettres, & il acquit une parfaite connoissance de tout ce que les philosophes ont écrit de plus sublime. Mais il nous a appris lui-même le peu d'estime qu'on doit faire de tout ce qui ne paroît grand qu'aux ieux des hommes. Nous sommes tous, disoit-il, une même chose en Jesus-Christ, & notre véritable noblesse est d'être du nombre des serviteurs de Dieu. La science ou une naissance illustre selon le monde, ne peuvent nous relever que par le mépris que nous en faisons. Avant que Dieu eût mis ces sentimens dans le cœur d'Hilaire, les dignités du siecle avoient eu pour lui des attraits. S. Honorat fut l'instrument dont Dieu se servit pour le convertir. Ce saint homme avoit toujours aimé Hilaire, & il crut ne pouvoir mieux lui témoigner son affection, qu'en tâchant de le gagner à Jesus-Christ. Pendant combien de tems, dit S. Hilaire, cet ami véritable versa-t-il des torrens de larmes pour amolir ma dureté? Combien de fois m'a-t-il embrassé avec l'affection la plus tendre, pour obtenir de moi que je voulusse me sauver! Cependant je l'emportai alors par une malheureuse victoire.

XXII. Sa conversion. Sa retraite. Son baptême. Son éminente vertu.

S. Honorat voyant que le faux éclat des honneurs du monde empêchoit son ami de goûter la solidité des biens invisibles, eut recours à la priere, son réfuge ordinaire. Eh bien, dit-il à Hilaire, j'obtiendrai de Dieu ce que vous ne voulez pas m'accorder. Aussitôt après, Hilaire fut agité de différentes pensées. D'un côté, dit-il, je voyois le Seigneur qui

m'appelloit; d'un autre, le monde qui me présentoit ses plaisirs & ses charmes séducteurs. Combien de fois voulois-je & ne voulois-je pas une même chose! Mais enfin Jesus-Christ agit puissamment en moi; & trois jours après qu'Honorat m'eut quitté, la miséricorde de Dieu sollicitée par ses prieres, subjugua mon ame rebelle. Il alla alors chercher lui-même S. Honorat. Il l'aborda, non en contradicteur qui veut encore trouver des prétextes pour différer sa conversion; mais en suppliant qui n'est occupé qu'à bénir & à publier les miséricordes du Seigneur. On vit en lui l'admirable changement que la grace opere dans une ame qu'elle convertit. Son regard devint humble, ses paroles douces, son esprit tranquille. Il fut en tout un nouvel homme. Aspirant d'abord à la perfection, il vendit tous ses biens, & en partagea tout l'argent entre les pauvres & les moines qui étoient dans le besoin, & se retira à Lérins. En peu de tems il fut le modele des autres, après avoir été leur imitateur. Son application à la priere, & son attention à éviter les fautes les plus légeres, lui mériterent le don des larmes & l'esprit de componction. On croit qu'il n'a reçu le baptême qu'après sa retraite. S. Honorat ayant été forcé d'accepter le gouvernement de l'église d'Arles, pria Hilaire de venir auprès de lui, & voyant que ses instances étoient inutiles, il alla lui-même le chercher à Lérins, & l'emmena à Arles. Etant mort peu de tems après, S. Hilaire se mit en chemin pour retourner dans sa solitude. Mais Dieu vouloit qu'il fût le pasteur & le pere du troupeau qui venoit de perdre S. Honorat. On fit courir après lui, & on l'obligea de revenir. Il fut ordonné évêque à l'âge de 29 ans.

XXIII. Son épiscopat. Ses travaux. Son ardente charité. AN 429.

Ce fut alors qu'on vit briller dans tout leur jour les grandes vertus qu'il avoit acquises dans la solitude. Il prêchoit la vérité dans toute sa pureté, sans flatter les grands. Un des premiers officiers n'observoit pas la justice dans ses jugemens. Hilaire, qui l'avoit repris plusieurs fois en secret, le voyant un jour entrer dans l'église pendant qu'il prêchoit, cessa aussitôt de parler. Voyant tous ses auditeurs surpris de son silence : Est-il juste, leur dit-il, que celui qui a si souvent méprisé

mes avertissemens, participe à la nourriture spirituelle que je vous distribue? Le préfet n'osant rien répliquer, sortit de l'église, & laissa ce généreux évêque continuer son sermon. Il s'appliquoit sans cesse à la méditation de l'Ecriture, à la prédication de la parole de Dieu, à la priere, aux veilles & aux jeûnes. Toujours égal à lui-même, il savoit se posséder parfaitement, & jamais on ne vit en lui la moindre émotion de colere. Il travailloit des mains pour n'être à charge à personne; & pour avoir de quoi assister les pauvres plus abondamment. Il s'occupoit volontiers à faire des bas à l'éguille, parce qu'il le pouvoit faire en lisant. Il faisoit tous ses voyages à pied, en esprit de pénitence.

Il avoit un talent admirable pour la parole. Il savoit parler aux savans d'une maniere très-sublime; mais il savoit aussi se rabaisser à la portée des plus simples. Les pauvres étoient la portion chérie de son troupeau. L'amour qu'il avoit pour eux, le réduisit à ne pouvoir avoir un cheval, & c'étoit pour les secourir qu'il travailloit des mains. Sa charité lui fit employer toute l'argenterie des églises, & même les vases sacrés pour les soulager; de sorte qu'il n'avoit plus que des calices de verre pour offrir le saint sacrifice. Sa compassion pour les maux spirituels étoit encore infiniment plus grande. Il supportoit les foibles avec bonté, mais sans mollesse. Quand il mettoit quelqu'un en pénitence, il étoit tout baigné de larmes, effrayé lui-même par la crainte des jugemens de Dieu, qu'il s'efforçoit de faire concevoir au pécheur, mais sans jamais en séparer la confiance qu'on doit avoir en sa miséricorde. Il forma à la piété non-seulement la ville d'*Arles*, mais encore plusieurs autres, à qui il procuroit de bons pasteurs. Il visitoit les évêques de sa province, & tâchoit de les rendre semblables à Jesus-Christ, le souverain pasteur des ames. Il établit divers monasteres, où il envoyoit ceux qui étoient touchés de ses instructions, & qui avoient besoin d'un asyle pour affermir leur conversion. Il fut lié d'amitié avec S. Germain d'Auxerre, qu'il appelloit son pere & qu'il respectoit comme un apôtre.

XXIV. Contradic-

La régularité de saint Hilaire, & son zele pour maintenir

la bonne discipline, aigrirent plusieurs évêques, qui prévinrent le pape S. Léon contre lui. Hilaire alla à Rome à pied au milieu de l'hiver, pour exposer simplement ce qu'il avoit fait; & voyant que ses accusateurs y étoient écoutés plus favorablement que lui, il retourna à son église. Il eut une infinité de contradictions à supporter, & il n'y opposa jamais que la douceur & la patience. Ses travaux apostoliques & ses austérités corporelles épuiserent ses forces, & lui firent bientôt trouver une meilleure vie. Il mourut à l'âge de quarante-huit ans, entre les bras de son clergé, qu'il ne cessa d'exhorter à l'union & à la piété jusqu'au dernier soupir. Ce fut le cinquieme de Mai de l'an 449. Son corps fut porté à l'église avec un grand nombre de cierges allumés. Le peuple s'écrioit avec larmes : Voici un jour qui fait cesser pour jamais les injustes reproches qu'on a faits à ce saint évêque.

tions qu'il éprouve. Sa mort.

XXV. Ses écrits. *Ceil. t. XIII. ch. xviij.*

On croit que S. Honorat, évêque de Marseille, est auteur de la vie de S. Hilaire dont il avoit été le disciple. On voit par cette vie que S. Hilaire avoit fait des homélies pour toutes les fêtes de l'année; qu'il avoit écrit un fort grand nombre de lettres; composé la vie de S. Honorat son prédécesseur; fait une explication du symbole, & un grand nombre de mémoires pour la défense de sa cause auprès du pape S. Léon. Il ne nous reste qu'une seule de ses homélies : encore n'est-il pas absolument certain qu'elle soit de lui. Nous n'avons qu'une de ses lettres, qui est adressée à S. Eucher. Elle est courte, mais importante, en ce qu'elle nous assure que S. Eucher est auteur de deux livres des institutions qui portent son nom. S. Eucher qui avoit reçu plusieurs autres lettres de S. Hilaire, en faisoit un cas infini. Nous avons le panégyrique de S. Honorat, qui est très-estimé, tant pour la douceur & l'élégance du style, que pour la beauté, le choix & la variété des pensées. On attribue à S. Hilaire plusieurs écrits qui ne sont pas de lui. Les autres dont il est parlé dans sa vie, sont entiérement perdus.

VII.

XXVI. S. Eucher,

L'église de Lyon n'a point eu depuis S. Irénée, d'évêque

évêque de Lyon. Ses belles qualités. Soin qu'il prend de l'éducation de ses enfans.

Baillet, Vies des SS. au 16 Nov.

plus célebre par sa science & par sa piété, que S. Eucher. Il joignit à la noblesse de la naissance & à la piété, un esprit élevé, une science peu commune, une éloquence qui le faisoit admirer des plus grands orateurs de son tems. Il épousa une fille nommée Galle, dont il eut deux fils, Salone & Véran, qui furent depuis évêques du vivant même de leur pere. Eucher les avoit formés lui-même à la vertu, & s'étoit chargé de les instruire. Il leur traçoit dans sa propre conduite un modele de la véritable piété, & il employoit les talens de son esprit pour leur donner par écrit les maximes les plus propres à leur former le cœur & à régler leurs mœurs. Il les mit ensuite à Lérins, entre les mains des saints qui habitoient ce désert; & quand il n'eut plus rien qui le retînt dans le siecle, il le quitta promptement pour se retirer dans la solitude. Il choisit aussi Lérins, où il admira ces assemblées de justes qui y répandoient l'odeur de leur piété.

XXVII. Sa retraite. Son épiscopat.

Il y goûta ces joies pures & ces consolations ineffables, dont Dieu remplit le cœur de ceux qui ne cherchent & ne desirent que lui. Se trouvant cependant trop estimé à Lérins, il se retira dans l'île de Léro, nommée aujourd'hui Sainte-Marguerite. Son amour pour la solitude ne l'empêcha point d'être dans un saint commerce de lettres avec saint Paulin, S. Hilaire d'Arles, & d'autres grands serviteurs de Dieu. On le tira malgré lui de son désert, pour le faire évêque de Lyon vers l'an 434. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 441 au premier concile d'Orange, où il donna des marques de sa science & de sa sagesse. L'histoire ne nous a laissé aucune particularité de son épiscopat. Claudien Mamert nous a appris que S. Eucher tenoit souvent à Lyon des conférences, dans lesquelles il donnoit toujours des preuves de sa doctrine & de son zele. Il fut toujours inviolablement attaché à la doctrine de S. Augustin sur la grace, & très-zélé pour le bien de l'Eglise. Il prêchoit souvent, & toujours solidement. Il alla jouir du repos éternel vers l'an 454. (e)

XXVIII. Ses écrits.

Ce.t. XIII. art. xix.

Le premier des écrits qui nous restent de lui, est un traité en forme de lettre, adressé à S. Hilaire. Elle contient un ma-

(e) [L'Eglise honore sa mémoire le 16 Novembre.]

gnifique éloge du désert & des avantages de la solitude. On ne peut la lire sans concevoir du dégoût pour les entretiens que l'on a avec les hommes, & sans desirer avec ardeur de ne plus converser qu'avec Dieu. Quelque longue que soit cette lettre, S. Isidore de Séville la trouvoit courte à cause des belles choses qu'elle renferme, de la sublimité des pensées, de l'élégance des paroles, du style doux & agréable. On ne trouve pas moins de beauté dans la lettre à Valérien son parent, dont le pere & le beau-pere étoient élevés aux premieres dignités du siecle. Les raisonnemens en sont pleins de force, les pensées nobles, les expressions vives, les comparaisons belles & bien choisies.

L'auteur y fait voir combien le monde est méprisable, & combien est heureux celui qui foule aux pieds ses biens & ses plaisirs, & qui connoît le vuide affreux que couvre la superficie trompeuse, à laquelle tant de personnes se laissent prendre. Rien n'est plus raisonnable, dit-il, que d'aimer pardessus tout celui en qui nous trouvons tout. Rassemblez donc, pour le donner à Dieu seul, l'amour que vous avez jusqu'ici donné si injustement aux créatures : que vos affections mieux réglées n'aient dans la suite que de saints objets ; & reconnoissant votre erreur, donnez maintenant tout votre cœur à Dieu. L'espérance de l'avenir doit être le sujet continuel de notre joie : c'est Jesus-Christ, la vérité même, qui a promis aux justes des récompenses éternelles, lui qui, par le mystere ineffable de son Incarnation, étant Dieu & homme tout ensemble, a réconcilié les hommes avec Dieu ; & qui, par un autre mystere non moins incompréhensible, a obtenu la rémission de leurs crimes par le sang qu'il a répandu pour eux sur la croix. Quittez l'étude de cette vaine philosophie qui vous amuse & vous distrait, & ne vous occupez que des livres sacrés. Vous y trouverez de quoi vous remplir l'esprit d'instructions admirables, par des paroles pleines d'efficace. Vous y apprendrez à craindre Dieu, parce qu'il est votre maître ; & à l'aimer, parce qu'il est votre pere. Vous y apprendrez à vous fortifier contre toutes les passions déréglées, à résister aux attraits de la volupté, comme à un cruel

ennemi qui prend plaisir à insulter à ceux qu'il a vaincus: vous y apprendrez qu'on ne peut mieux conserver son bien, qu'en le distribuant aux pauvres. Ces deux lettres de saint Eucher ont été traduites en françois par M. Arnauld d'Andilli.

On ne trouve pas la même beauté de style dans le traité des formules. C'est une explication de quelques endroits de l'Ecriture, pour l'usage du second de ses fils nommé Véran. Il l'avertit qu'on doit distinguer plusieurs sens dans les Livres saints, le littéral, l'allégorique, & le moral.Les deux livres des institutions sont d'une plus grande utilité que le traité à Véran. S. Eucher y explique un grand nombre de difficultés de l'Ecriture. Il y cite le texte hébreu, & a recours quelquefois aux anciens interpretes. Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à S. Eucher, est l'histoire de saint Maurice & des autres martyrs de la légion Thébéenne. Ce saint évêque qui avoit appris un événement si glorieux à la Religion, de ceux qui disoient le savoir de témoins oculaires, crut devoir le mettre par écrit, de peur que dans la suite il ne tombât dans l'oubli. On nous a donné sous le nom de S. Eucher, plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ne sont certainement pas de lui, & dont quelques autres lui sont attribués, quoiqu'on ne soit pas assuré qu'il en soit auteur.

ARTICLE IX.

Auteurs Ecclésiastiques.

I.

I. S. Prosper. Il est suscité de Dieu pour défendre la doctrine de S. Augustin contre les sémi Pélagiens.

L'Eglise honore S. Prosper comme un illustre défenseur de la foi contre les Pélagiens & les sémi-Pélagiens. Quoiqu'il ne fût engagé dans aucun degré du ministere ecclésiastique, il fit ses délices de l'étude de la vérité, & rendit à l'Eglise les plus importans services. Il se remplissoit sans cesse de l'esprit de grace & de vérité, par la méditation des Livres saints, &

& par la lecture des écrits des SS. Peres qui l'avoient précédé. Il étudia sur-tout les livres de S. Augustin, & se les rendit tellement propres, que ce grand docteur n'eut point de disciple plus habile ni plus fidele que S. Prosper. Il y avoit à Marseille & dans quelques autres villes, des prêtres qui passoient pour fort vertueux, & qui trouvoient trop dure la doctrine de S. Augustin sur la grace & sur la prédestination. Ils croyoient prendre un milieu fort raisonnable, en disant que l'homme devoit tout à la grace, excepté le premier desir de son salut, & le commencement de la foi. S. Prosper, & un de ses amis nommé Hilaire, de Syracuse en Sicile, en écrivirent à S. Augustin, comme nous l'avons déjà dit; & ce fut pour répondre aux desirs de deux disciples si zélés, que S. Augustin composa les deux livres de la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance. Ces deux livres si excellens purent bien confondre les ennemis de la grace; mais ils ne les convertirent pas. N'osant en combattre ouvertement la doctrine, ils eurent recours à la calomnie, accusant S. Augustin & ses disciples d'admettre de fausses conséquences, qu'ils tiroient eux-mêmes de la doctrine de S. Augustin, souvent désavouées par les défenseurs de la grace. Rufin, ami de S. Prosper, sachant qu'on l'accusoit d'être dans de mauvais sentimens, lui en écrivit pour s'assurer de la vérité. S. Prosper le satisfit pleinement par une lettre, où il explique la véritable doctrine de l'Eglise (*f*) sur la grace & sur le libre-arbitre.

Ceill. t. XIV. ch. xij.

Baillet, Vies des SS. au 25 Juin.

Fl. tom. V. l. xxiv. n. 59 & suiv.

II.
Il est persécuté par les ennemis de la grace. Il trouve de l'appui à Rome.

S. Prosper ayant reproché dans la même lettre aux calomniateurs de S. Augustin, de n'oser découvrir leurs sentimens, ils le firent par divers écrits, où néanmoins ils s'appliquoient moins à marquer clairement ce qu'ils pensoient sur les matieres de la grace, qu'à tirer encore de fausses conséquences de la doctrine établie par S. Augustin. On vit paroître une suite de misérables libelles, auxquels S. Prosper répondit avec autant de force que de solidité. Mais comme ils continuoient de l'accuser d'erreur, & qu'ils déclaroient qu'ils ne vouloient suivre que ce qui seroit décidé par l'église

(*f*) [D. Ceillier, d'après qui M. Racine parle ici, dit, de S. Augustin.]

de Rome, S. Profper prit le parti d'aller à Rome avec Hilaire, & de porter enfemble leurs plaintes au pape. S. Céleftin, qui l'étoit alors, fut touché de la maniere dont on traitoit deux laïcs fi vertueux & fi zélés pour la foi, & il écrivit en leur faveur aux évêques des Gaules. Ce faint pape reproche aux évêques leur négligence à réprimer le fcandale qu'avoient donné les ennemis de la grace. Il fait enfuite l'éloge de S. Auguftin, & établit neuf articles touchant la grace, pour fervir de réponfe à ces nouveaux hérétiques, qui déclaroient ne vouloir s'en tenir qu'à ce qui auroit été décidé par le faint-fiege. La lettre de S. Céleftin n'appaifa point les troubles. S. Profper fut obligé de prendre de nouveau la défenfe de la doctrine de S. Auguftin. Il réfuta les erreurs que Caffien avoit enfeignées dans fa treizieme conférence. S. Léon qui fuccéda à S. Céleftin, témoigna beaucoup de confiance à S. Profper, & s'en fervit dans les affaires importantes. Il étoit né au commencement du cinquieme fiecle, & vivoit encore en 463 : mais on ignore en quelle année il mourut. (*g*)

III. Ses écrits. Leur catalogue & leur éloge.

Les écrits qui nous reftent de S. Profper font une lettre à S. Auguftin ; une à Rufin ; le poëme contre les ingrats ; deux épigrammes contre un cenfeur jaloux de la gloire de S. Auguftin ; l'épitaphe des héréfies de Neftorius & de Pélage ; cent feize autres épigrammes, avec une préface ; [la réponfe aux objections des Gaulois ;] la réponfe aux objections de Vincent ; la réponfe à ceux de Genes ; le livre fur la grace & le libre-arbitre contre le collateur [ou conférencier,] c'eft-à-dire, Caffien ; le commentaire fur les pfeaumes ; le recueil des trois cens quatre-vingts-douze fentences, tirées des ouvrages de S. Auguftin ; la chronique divifée en deux parties, dont la premiere finit en 378, & la feconde en 455. On a attribué à S. Profper plufieurs écrits qui ne font point de lui. Cet illuftre défenfeur de la grace a réuni le rare ta-

(g) [L'Eglife honore fa mémoire le 25 Juin. Le comte Marcellin, dans fa Chronique, femble le fuppofer encore vivant en 463. Mais dès 457, Victorius d'Aquitaine paroît le fuppofer mort ; & comme la Chronique de faint Profper finit en 455, on peut fuppofer qu'en effet il mourut dès ce tems là, comme M. Racine le fuppofe dans fa Table chronologique.]

lent d'écrire avec élégance en vers & en proſe. Ses poëſies ont de la douceur, de l'onction & du feu. La diction en eſt pure, & le tour aiſé. S'il n'y a point répandu certains agrémens, comme les poëtes profanes, c'eſt qu'il ne cherchoit qu'à défendre la vérité & à édifier, & non à plaire par des ſaillies d'imagination. Sa matiere d'ailleurs ne le permettoit pas. Au reſte, quelque épineuſe qu'elle paroiſſe, puiſqu'elle regarde les plus ſublimes myſteres de la Religion, il a ſû attirer ſon lecteur par la beauté de ſes vers, par la force de ſes expreſſions, par l'élévation & la nobleſſe de ſes penſées. Ses ouvrages en proſe ſont d'un ſtyle concis, nerveux, naturel, ſans affectation, ni de termes, ni de figures. Dans l'un & l'autre genre d'écrire, il traite ſon ſujet avec beaucoup de force & de netteté, ſongeant moins à orner ſon diſcours, qu'à le rendre utile. C'eſt pourquoi l'on ne trouvera point dans ſes écrits cette ſorte d'éloquence qui a plus de brillant que de ſolide, & qui ne conſiſte ſouvent que dans le choix & l'arrangement des termes, & dans un feu d'imagination. La ſienne eſt une éloquence mâle, qui a pour fondement des raiſonnemens très-forts & bien ſuivis, des expreſſions nobles, (*h*) une érudition profonde dans les lettres divines & humaines, un excellent jugement, & une pénétration d'eſprit à laquelle rien n'échappe.

IV. Son poëme contre les ingrats. Efficacité toute-puiſſante de la grace.

Nous avons une traduction françoiſe en vers & en proſe du poëme de S. Proſper, faite par le célebre M. de Saci. Il eſt intitulé *contre les Ingrats*, parce que le ſaint docteur étoit perſuadé qu'il n'y a point de plus grande ingratitude, que de croire tenir de ſoi-même le plus grand effet de la miſéricorde & de la toute-puiſſance du Sauveur, ſavoir la converſion du cœur & la bonne volonté. Le but de S. Proſper en compoſant cet ouvrage, étoit uniquement de répandre dans le cœur des fideles une ſainte ardeur pour la vérité, d'empêcher qu'ils ne fuſſent ſéduits par les ennemis de la grace, & de leur apprendre d'une maniere également vive & agréa-

(*h*) [D. Ceillier, d'après qui M. Racine parle ici, ajoute, des penſées élevées.]

ble, que la grace eſt la cauſe & non l'effet de nos mérites. Ce poëme eſt, à proprement parler, l'abrégé de tous les écrits de S. Auguſtin ſur la grace. Il eſt diviſé en quatre parties, qui ſont précédées d'une petite préface. Il contient mille vers tous hexametres, outre l'exorde qui eſt comme une ſeconde préface. Voici quelques traits de cet important ouvrage.

II. Partie. Jeſus-Chriſt a ſoumis à ſon empire les peuples barbares, en ſurmontant par la puiſſance victorieuſe de la foi qu'il leur a inſpirée, toute l'oppoſition & tous les obſtacles qu'elle a rencontrés dans leurs eſprits. Car il ne les a pas convertis de la ſorte en ſe contentant de les inſtruire & de les exhorter, comme ſi la grace n'agiſſoit pas autrement que la loi; mais en changeant le fond du cœur, en rétabliſſant l'ame, la renouvellant, & en formant par une puiſſance de Créateur un vaſe nouveau, au lieu du premier qui étoit briſé.

Sed mutans intùs mentem atque reformans,
Vaſque novum ex fracto fingens virtute creandi.

Les exhortations de la loi, les remontrances des prophetes, & tous les efforts de la nature lorſqu'elle eſt laiſſée à elle-même, ne ſauroient jamais produire un ſi grand ouvrage. Dieu ſeul ayant une fois créé l'ame, peut la rétablir & la créer une ſeconde fois. Qu'un apôtre parcoure toutes les provinces du monde, qu'il prêche, qu'il exhorte, qu'il plante, qu'il arroſe, qu'il reprenne, qu'il preſſe les hommes avec un grand zele, & qu'il porte le flambeau de la divine parole par-tout où il trouve une favorable entrée: quand il s'agit néanmoins de faire embraſſer le bien à ceux qui l'écoutent, ce n'eſt ni le maître ni le diſciple, mais la grace ſeule qui produit un ouvrage ſi divin, & qui fait fructifier ce qu'elle a planté dans les ames. C'eſt elle qui eſt cauſe que la ſemence de la foi, que le prédicateur a jettée par ſa parole, prend racine & germe dans le cœur de l'homme: c'eſt elle qui la fait mûrir peu-à-peu, qui l'entretient & qui la conſerve, de peur que l'ivraie & les mauvaiſes herbes ne l'étouffent, que le vent de l'orgueil ne la renverſe, que le feu de l'avarice

ne la seche & ne la brûle, & que cet épi s'étant levé avec trop de confiance en sa propre force, ne s'abatte & ne se renverse peu après par une chûte honteuse.

V. Nécessité de la grace. Ses effets merveilleux. Fausses vertus des païens.

S. Prosper fait voir ensuite comment les sémi-Pélagiens employoient le déguisement & l'artifice, pour faire croire qu'ils demeuroient d'accord de ces vérités catholiques, & il continue ainsi: Est-ce donc ainsi que vous suivez tous nos sentimens ? Est-ce là cette foi si pure que vous prétendez avoir ? Lorsque la grace toute-puissante de Jesus-Christ veut guérir une ame, elle agit bien autrement que vous ne le prétendez. Elle-même forme & accomplit son ouvrage, & tout tems lui est propre pour faire tout ce qu'elle veut. Toutes les causes secondes ne sauroient suspendre la certitude de son action, & l'accomplissement de ses desseins éternels. C'est Dieu qui ressuscite les morts, qui brise les chaînes de ceux qui gémissent sous la captivité du péché, qui rend justes les injustes, qui inspire dans l'ame l'amour par lequel elle l'aime comme elle est aimée de lui, & il est lui-même cet amour qu'il lui inspire. Cet amour qui donne la vie aux morts, la lumiere aux aveugles, la pureté aux impurs, la sagesse aux insensés, & la santé aux malades, est tellement un don de Dieu, que nul ne le donne ni à soi-même, ni à un autre. Il ne peut être produit ni par la lettre de la loi, ni par la raison, qui a assez de lumiere pour se précipiter & se perdre, & non pour se relever de sa chûte. Quoiqu'elle paroisse avec éclat dans ces grands génies, qui possedent tout ce qu'il y a de rare & de beau dans les Sciences & dans les Arts, & qui peuvent joindre à la lumiere de l'esprit le réglement des mœurs, & une générosité naturelle; étant néanmoins aveugle comme elle est, elle ne fait que courir par des détours & des précipices, à sa ruine & à sa mort. Comme la vertu de ces sages est fausse, elle ne peut acquérir les fruits véritables de la vie éternelle. Son vain éclat disparoît enfin; & comme elle est du monde, elle passe avec le monde. Car toutes les actions même qui sont bonnes de leur nature, si elles ne naissent de la semence d'une foi véritable, sont des péchés qui rendent coupables ceux qui les font; & la gloire qui

s'y rencontre ne produisant rien pour le salut de l'homme, ne fait qu'augmenter sa vanité & son supplice.

Omne etenim probitatis opus, nisi semine veræ
Exoritur fidei, peccatum est, inque reatum
Vertitur, & sterilis cumulat sibi gloria pœnam.

VI. Fausses imputations des ennemis de la grace. Sentimens de saint Prosper à leur égard.

On nous objecte sans cesse, disoit S. Prosper, ces paroles de l'Ecriture, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés;* comme si elles étoient contraires à notre doctrine. C'est ce qui porta le saint docteur à les expliquer dans presque tous ses ouvrages. Il y donne les mêmes sens que S. Augustin son maître. Les sémi-Pélagiens l'accusoient d'enseigner que Jesus-Christ n'a point souffert la mort pour le salut & pour la rédemption de tous les hommes. S. Prosper fait voir dans sa réponse, que la rédemption est générale, quant à la suffisance du prix pour la dette des pécheurs dont Jesus-Christ s'est chargé, qui étoit commune à toute la nature, mais que quant à l'application de ce prix, la rédemption n'est point universelle, & que le droit & la propriété de la rédemption appartient à ceux hors de qui le prince de ce monde a été chassé, & qui ne sont plus les vases & les instrumens du diable, mais les membres de Jesus-Christ.

Voici de quelle maniere le saint défenseur de la grace termine son ouvrage contre Cassien: Je crois avoir assez fait connoître que les adversaires de S. Augustin n'ont que de vaines objections à opposer à sa doctrine; qu'ils combattent la vérité, & défendent le mensonge: néanmoins tant qu'ils ne seront pas retranchés du corps des fideles, il faut les tolérer. Tâchons, avec la grace de Dieu, de les souffrir avec toute la patience possible, de nous venger de leur haine par l'amour que nous aurons pour eux, & de prier continuellement celui qui s'appelle le principe [de toutes choses, d'être vraiment le principe] de toutes nos pensées, de tous nos desirs, de toutes nos paroles, & de toutes nos actions.

II.

VII. S. Sulpice

Ce saint avoit pour nom propre celui de *Sévere*, & pour

surnom celui de *Sulpice*. Il étoit de la province d'Aquitaine. On ne sait point l'année de sa naissance : mais il étoit plus jeune que S. Paulin, avec qui il fut toujours très-lié. Sa famille étoit illustre, & très-considérable dans le monde. Il s'engagea dans le mariage ; mais sa femme étant morte peu de tems après, il pensa sérieusement à quitter le monde, & en prit la résolution en même tems que S. Paulin vers l'an 392. Il étoit alors à la fleur de son âge, très-riche, & généralement estimé. En se donnant à Dieu, S. Sulpice Sévere ne se dépouilla point d'abord de ses biens ; mais il en distribuoit aux pauvres tous les revenus. Dieu éprouva par diverses tentations la solidité de sa vertu. Son pere fut indigné de son changement, qui le rendit aussi l'objet de la raillerie des gens du monde. Il tomba en même tems dans deux maladies dangereuses. Il alla visiter S. Martin à Tours l'an 393, ayant depuis long-tems entendu parler de l'éminente sainteté de cet homme vraiment apostolique. S. Martin le reçut avec bonté, lui témoignant combien il étoit touché de ce qu'en sa considération il avoit entrepris un si long voyage. Il le fit manger à sa table ; ce qu'il n'accordoit point aux grands du siecle ; il lui versa de l'eau sur les mains, & le soir lui lava les pieds. Il n'y eut pas moyen, dit saint Sulpice, de m'y opposer. Il m'abattit tellement sous le poids de son autorité, que j'aurois cru faire un crime de ne m'y pas soumettre. Il ne nous entretint d'autre chose que de la nécessité de renoncer aux plaisirs du monde, & de l'avantage de se dépouiller de tout pour suivre le Seigneur avec plus de dégagement & de liberté.

Sévere. Ses commencemens.

Ceill. t. X. ch. xix.

Baillet, Vies des SS. au 29 Janv.

Fl. tom. V. l. xxj. n. 51.

VIII. Sa retraite. Ses vertus.

S. Sulpice Sévere profita des grands exemples de vertu qu'il avoit trouvés auprès de S. Martin. Il se retira ensuite dans la solitude, & sa maison devint une école de piété. Ses serviteurs & ses esclaves étoient devenus ses freres, & servoient Dieu avec lui. C'est ce que S. Paulin appelloit son église domestique. Il y élevoit aussi des enfans dans la piété, regardant avec raison cette œuvre comme une des plus importantes pour le bien de l'Eglise. Il paroît qu'on ne mangeoit chez lui que du pain fort commun, & qu'il n'avoit que

de la vaisselle de terre ou de buis. Le cuisinier qu'il envoya à S. Paulin, après l'avoir formé dans sa cuisine, n'y avoit appris qu'à faire cuire des feves, des cardes, & d'autres mets semblables. Il paroît aussi qu'on ne couchoit que sur la paille, & que les sieges étoient des cilices sur la terre nue. On voit par une de ses lettres, quelles étoient les pensées dont il avoit coutume de s'occuper dans sa retraite. J'étois, dit-il, seul dans ma cellule, & je m'y entretenois continuellement d'une pensée qui m'est toujours présente à l'esprit; c'est l'espérance des biens futurs, le dégoût des choses présentes, la crainte du jugement & des supplices éternels: & ce qui produisoit en moi toutes ces pensées, étoit le souvenir de mes péchés, qui me rendoit souvent tout triste & tout abattu. On croit qu'il fut élevé au sacerdoce vers l'an 413 ou 414. Il fit bâtir à Primuliac, à douze lieues de Toulouse, deux églises. Il demanda à S. Paulin des reliques, avec quelques vers, pour servir d'inscription à ces édifices; & ce saint lui envoya un morceau de la vraie croix, en lui racontant comment elle avoit été trouvée par sainte Hélene. Rien n'est plus honorable à S. Sulpice, que ce que S. Paulin dit de lui dans une des inscriptions qu'il joignit à cette relique.

Sévere, d'une vie & d'une foi très-pure,
De ces temples sacrés éleva la structure :
Mais il fit en son cœur par son humilité,
Le temple le plus saint de la divinité.

IX. Sa mort.

On ignore l'année de sa mort. On trouve son nom dans divers martyrologes le 29 de Janvier. Il y a 500 ans au moins que la célebre abbaye de Marmoutier fait ce même jour sa fête, à cause de son zele pour la gloire de S. Martin, son illustre fondateur. Nous devons avoir beaucoup de respect pour un homme qui a honoré l'église de France, par la sainteté de sa vie, & par des écrits qui sont fort estimés des savans.

X. Ses écrits. Son abrégé

Nous lui sommes redevables d'un excellent abrégé d'histoire, qui est intitulé, Histoire sacrée. Elle renferme d'une maniere

maniere fort concise ce qui s'est passé de siecle en siecle depuis la création du monde jusqu'au consulat de Stilicon, en l'an de Jesus-Christ 400. S. Sulpice entreprit cet ouvrage pour satisfaire un grand nombre de personnes, qui desiroient pouvoir lire en peu de tems un si grand nombre de choses merveilleuses qui sont rapportées dans les livres saints. Quoiqu'il ait travaillé à être court & précis, il n'a presque rien omis de remarquable. C'est un modele pour les abréviateurs. Il témoigne qu'il seroit fâché que l'abrégé qu'il donne, empêchât de lire les originaux. Au contraire, il voudroit qu'on ne s'en servît qu'après avoir puisé dans les sources, & seulement pour se remettre dans l'esprit les principales choses qu'on y aura vûes. Car, dit-il, ce n'est pas dans de petits ruisseaux, mais dans les grandes sources, que l'on doit puiser la connoissance des mysteres de la divinité. de l'histoire sacrée.

Cet abrégé d'histoire sacrée est divisé en deux livres, dont le premier commence à la création du monde, & finit à la prise de Jérusalem sous Sédécias. Le second renferme ce que le prophete Daniel & les autres écrivains sacrés ont dit de remarquable par rapport à l'histoire. Il ne dit rien de ce qui est rapporté dans les évangiles, ni dans les actes des Apôtres: ainsi il commence ce qui regarde l'histoire de l'Eglise à Hérode-le-Grand. Il parle de neuf persécutions différentes que l'Eglise a eu à souffrir. Il dit qu'il ne rapporte point l'histoire & les actes des saints martyrs, pour ne point passer les bornes d'un abrégé. Il assure que quand Jesus-Christ monta au ciel, les vestiges de ses pieds sacrés demeurerent tellement imprimés à l'endroit du mont des Olives, d'où Jesus-Christ monta au ciel, qu'ils n'ont jamais pu être effacés; que quoique la piété des fideles enleve tous les jours de cette terre précieuse, il ne s'est jamais fait aucun creux dans cet endroit; mais que les vestiges des pieds du Sauveur demeurent encore en leur entier, & sont visibles à tous ceux qui vont visiter ce saint lieu. Cet abrégé d'histoire a fait donner à S. Sulpice Sévere le nom de Salluste Chrétien, parce qu'en l'écrivant il s'y est proposé cet historien pour modele. On trouve dans cet ouvrage quelques sentimens particuliers,

tant sur l'histoire que sur la chronologie; mais ces défauts n'empêchent pas qu'il ne soit avec raison très-estimé. Sléidan nous en a donné la suite, écrite avec beaucoup d'élégance, mais dans le goût d'un zélé Protestant.

XI. Ses autres ouvrages.

Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à S. Sulpice Sévere, est la vie de S. Martin, qu'il composa du vivant de ce saint évêque, à la sollicitation de plusieurs de ses amis. Comme il avoit omis plusieurs choses importantes, on lui en fit des plaintes, & il y suppléa dans ses dialogues, en rapportant sous le nom de Gallus, l'un des premiers disciples de S. Martin, ce qu'il avoit omis dans sa vie. Il a fait aussi un dialogue sur les vertus des solitaires d'Orient, comparées à celles de S. Martin. S. Paulin & d'autres connoisseurs de ce mérite, répandirent par tout cet ouvrage, dont ils faisoient un très-grand cas. La vie de S. Martin est fort bien écrite; mais l'auteur semble s'être surpassé dans ses dialogues. Nous avons aussi quelques lettres de S. Sulpice. Il en avoit écrit d'autres qui sont perdues.

III.

XII. Rufin, prêtre d'Aquilée. Sa naissance. Son éducation. Sa retraite.

Ceill. t. X. art. j.

Rufin si connu par ses démêlés avec S. Jérôme, naquit à Concorde, petite ville d'Italie, vers le milieu du quatrieme siecle. Il cultiva son esprit dans l'étude des belles-lettres, & sur-tout de l'éloquence. Le desir de s'y rendre habile, le fit venir à Aquilée, ville si célebre alors, qu'on l'appelloit communément la seconde Rome. Après s'être rendu habile dans les lettres humaines, il pensa aux moyens d'acquérir la science des saints, & se retira dans un monastere d'Aquilée, où il ne s'occupoit que de la lecture & de la méditation des saintes Ecritures. Il lisoit aussi avec soin les ouvrages des saints docteurs de l'Eglise. S. Jérôme revenant de Rome, passa par Aquilée, & se lia étroitement avec Rufin.

XIII. Son étroite liaison avec S. Jérôme.

Ils se promirent une amitié indissoluble. Rufin pria S. Jérôme, qui alloit dans les Gaules, de lui chercher un exemplaire des œuvres de S. Hilaire de Poitiers. S. Jérôme le lui promit, & ajouta qu'après avoir parcouru les provinces de

France & d'Allemagne, (*i*) il reviendroit à Aquilée passer le reste de ses jours. Il y revint en effet chargé de tous les plus précieux manuscrits qu'il avoit pu trouver dans les bibliotheques. S. Jérôme s'étant retiré en Orient, Rufin inconsolable de la séparation de son ami, résolut de quitter Aquilée pour l'aller chercher. Il s'embarqua pour l'Egypte, & il visita les solitaires qui en habitoient les déserts. Il y entendit parler des vertus & de la charité de sainte Mélanie l'ancienne, & il eut la consolation de la voir à Alexandrie, où il alla pour écouter le célebre Didyme. La piété que Mélanie remarqua dans Rufin, l'engagea à lui donner sa confiance, qu'elle lui continua pendant tout le tems qu'ils resterent en Orient, c'est-à-dire, environ trente ans.

XIV. Il souffre de la part des Ariens. Il travaille pour le bien de l'Eglise.

Mais pendant qu'ils étoient occupés l'un & l'autre de l'étude de la vérité, les Ariens, qui dominoient sous le regne de Valens, firent souffrir une cruelle persécution à Rufin, de même qu'à tous ceux qui défendoient la consubstantialité. Rufin fut mis dans un cachot, chargé de chaînes, tourmenté par la faim & la soif, & ensuite relégué dans les lieux les plus affreux de la Palestine. Mélanie qui employoit ses richesses à soulager les confesseurs qui étoient ou en prison ou exilés, racheta Rufin avec plusieurs autres, & se retira avec lui en Palestine. S. Jérôme croyant que Rufin iroit aussi-tôt après à Jérusalem, écrivit à un de ses amis qui y demeuroit, pour le féliciter du bonheur qu'il alloit avoir de posséder un homme d'un si grand mérite. Vous verrez, dit-il, briller en la personne de Rufin des caracteres de sainteté, au lieu que je ne suis que poussiere. C'est assez pour moi de soutenir avec mes foibles ieux l'éclat de ses vertus. Il vient de se purifier encore dans le creuset de la persécution, & il est maintenant plus blanc que la neige, tandis que je suis souillé de toutes sortes de péchés. Rufin étant arrivé en Palestine, employa son bien à bâtir un monastere sur le mont des Oliviers, où il assembla en peu de tems un grand nombre de solitaires. Il les animoit à la vertu par ses exhortations; & outre ce travail, il étoit encore souvent appellé par les premiers pasteurs

(*i*) [C'est-à-dire, de Gaule & de Germanie, comme on les nommoit alors.]

pour instruire les peuples; car il avoit été élevé au sacerdoce. Il convertit un grand nombre de pécheurs, réunit à l'Eglise plus de quatre cens solitaires qui avoient pris part au schisme d'Antioche, & engagea plusieurs Macédoniens & plusieurs Ariens à renoncer à leurs erreurs. Ayant eu la facilité en Egypte d'apprendre la langue grecque, il s'appliqua à traduire en latin les ouvrages grecs qui lui parurent les plus intéressans. Il donna d'abord les livres des Antiquités judaïques de Josephe, & son histoire de la guerre des Juifs. Il traduisit ensuite un grand nombre des ouvrages d'Origene.

XV. Sa rupture avec S. Jérôme.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit du bruit que fit la traduction du livre des Principes, & de ce qui occasionna sa rupture avec S. Jérôme. Il étoit digne de la vigilance du pape Anastase de condamner la traduction d'un ouvrage si pernicieux, & qui ne pouvoit faire que beaucoup de mal. Rufin que l'on accusoit d'hérésie, publia des apologies très-orthodoxes, où l'on trouve un grand fonds de doctrine. Il y déclare qu'il n'a prétendu être que simple traducteur, sans avoir voulu se rendre garant & défenseur de tout ce que l'on reprend dans les écrits d'Origene. Mais puisqu'il retranchoit plusieurs erreurs, pourquoi y laissoit-il encore des principes fort dangereux? Rufin mourut en Sicile l'an 410.

XVI. Ses ouvrages.

Outre les traductions d'un grand nombre d'écrits d'Origene & de ceux de Josephe, Rufin donna celle de l'apologie de S. Pamphile pour Origene. Il traduisit aussi en latin [l'ancien ouvrage des Récognitions, attribué à S. Clément, pape;] dix discours de S. Grégoire de Nazianze, & huit de S. Basile. (j) Quand on compare ses traductions avec le texte grec, on voit combien il se donnoit de liberté en traduisant. S. Chromace d'Aquilée l'avoit engagé à traduire l'Histoire ecclésiastique d'Eusebe. Ce travail fut achevé en moins de deux ans. Il fit plusieurs additions dans le corps de l'ouvrage d'Eusebe, & le continua depuis la vingtieme année de Constantin jusqu'à la mort du grand Théodose: ce

(j) [Il traduisit encore sous le nom de S. Sixte, les sentences d'un philosophe païen nommé Sixte, que les Pélagiens faisoient passer pour S. Sixte, pape, prétendant appuyer de son témoignage leurs erreurs.]

qui fait une hiſtoire de cinquante-quatre ans. Il y a pluſieurs endroits qui paroiſſent écrits avec peu de ſoin, & des faits que Rufin ſemble n'avoir rapportés que ſur des bruits populaires. Il en a omis d'autres très-importans; mais on doit lui ſavoir gré d'avoir le premier compoſé une hiſtoire ſuivie d'un tems, où il s'étoit paſſé tant de choſes remarquables. Enfin nous avons de cet auteur pluſieurs vies des peres du déſert, & une explication du ſymbole, qui a toujours été très-eſtimée. [Il a auſſi laiſſé une explication des bénédictions que Jacob donna à ſes enfans.]

I V.

XVII. Jean Caſſien. Il s'applique aux lettres humaines. Il montre le danger de la lecture des auteurs profanes.

Cœl. t. XIII. ch. ij.

Baillet, Vies des SS. au 23 Juillet.

Fl. tom. V. l. xx. n. 3 & ſuiv.

Jean, ſurnommé Caſſien, naquit dans la Thrace vers l'an 360. Ses parens qui avoient une grande piété, le firent élever dès ſon enfance parmi les moines de la Paleſtine & de l'Egypte. On l'obligea de s'appliquer aux lettres humaines; & il ſe plaignit depuis, que ces connoiſſances étoient un obſtacle à ſon ſalut. La lecture continuelle, dit-il, des auteurs profanes, que nos maîtres nous ont tant preſſé de faire autrefois, a tellement rempli mon eſprit, qu'étant infecté de ces poéſies, il ne s'occupe que de fables, que de combats, & des autres niaiſeries dont je me ſuis entretenu dans ma jeuneſſe. C'eſt pourquoi lorſque je veux gémir devant Dieu à la vûe de mes péchés; tantôt des vers d'un poëte me reviennent dans l'eſprit, tantôt les images des combats de ces héros fabuleux frappent ſi vivement mon imagination, que mon ame ne peut plus s'élever juſqu'à Dieu, ni ſe délivrer de ces fantômes, malgré les larmes que je répands pour obtenir cette grace. Ces paroles de Caſſien montrent combien l'étude des auteurs profanes eſt dangereuſe, & combien ceux qui ſont obligés par état de s'y appliquer, ont beſoin de ſe fortifier ſans ceſſe dans la piété, & de réparer continuellement par l'onction de la priere & des livres ſaints, les forces ſpirituelles qu'une étude ſi ſeche peut aiſément diminuer.

Caſſien embraſſa de bonne-heure la vie ſolitaire, & ſe lia

XVIII. Sa retraite & sa mort.

étroitement avec un nommé Germain qui étoit du même pays que lui, & à ce qu'il paroît, son parent. Ils allerent en Egypte, & pénétrerent dans les déserts les plus reculés de la Thébaïde, pour connoître des hommes dont ils avoient entendu dire de si grandes choses. Cassien étoit au commencement du cinquieme siecle à Constantinople, où il eut pour maître S. Chrysostome, qui lui conféra l'ordre de diacre. Il fut fait prêtre vraisemblablement à Marseille, où il passa les dernieres années de sa vie. Il y fonda deux monasteres, l'un d'hommes, l'autre de filles, à qui il donna une regle. Comme il étoit fort savant, & qu'il possédoit parfaitement la langue grecque; S. Léon, alors le premier des diacres de Rome, le chargea de défendre la doctrine catholique contre la nouvelle hérésie de Nestorius. Il vivoit encore en 433. Mais depuis il n'en est fait aucune mention dans l'histoire.

XIX. Ses institutions monastiques.

Saint (*k*) Castor, évêque d'Apt, ayant établi un monastere dans son diocèse, pria Cassien de lui donner par écrit la regle qu'il avoit vû pratiquer aux moines de la Palestine & de l'Egypte, & qu'il faisoit lui-même observer dans son monastere de Marseille. Cassien obéit, & composa un ouvrage distribué en douze livres sous le titre d'Institutions monastiques. Dans les quatre premiers livres, il parle des habits des moines, des prieres qu'ils faisoient le jour & la nuit, de la maniere dont on les recevoit & dont on examinoit leur vocation. En représentant quelle étoit la discipline des monasteres de l'Orient, il eut soin, comme l'en avoit prié S. Castor, de tempérer par la pratique de ceux de la Palestine & de la Mésopotamie, ce que ceux d'Egypte pouvoient avoir de trop austere & de trop difficile pour les Gaulois. Dans les huit derniers livres, il explique avec soin la cause & l'origine des principaux vices, qu'il réduit au nombre de huit, & la maniere de les guérir. Cassien y paroît déjà prévenu du pernicieux principe des sémi-Pélagiens, Que le commencement de la bonne volonté vient du libre-

(*k*) On ne donne pas communément à cet évêque le titre de *saint*. Il y a peut-être là quelque méprise.]

arbitre. Les douze livres des Institutions étoient proprement pour les cœnobites.

XX. Ses conférences.

On pria Cassien d'écrire de même les conférences spirituelles qu'il avoit eues avec les anachoretes de Scété. Il le fit pour former des anachoretes, & les élever à la contemplation & à la pratique de l'oraison continuelle. Ces conférences, que Cassien dit avoir eues avec les solitaires d'Orient, sont distribuées en trois classes, dont chacune est précédée d'une préface en forme d'épitre dédicatoire: la premiere classe renferme dix conférences, dans lesquelles il ne fait parler que des moines de Scété: la seconde en contient sept, & la troisieme aussi sept; ensorte qu'elles sont au nombre de vingt-quatre. Quelques louanges que plusieurs grands hommes aient données à ces ascétiques de Cassien, on les a toujours regardées comme dangereuses, en ce qu'elles contiennent plusieurs erreurs, & sur-tout celle des sémi-Pélagiens. La treizieme, où Cassien fait parler l'abbé Quérémont, est la plus fameuse, & celle où la mauvaise doctrine sur la grace se montre plus clairement. C'est ce qui a engagé le pape Gélase à mettre les écrits de Cassien au nombre des ouvrages dangereux.

XXI. Les écrits de Cassien infectés du sémi-Pélagianisme.

Le [second] concile d'Orange, qui a achevé la victoire de l'Eglise sur les ennemis de la grace, a condamné plusieurs des sentimens de Cassien; & l'on croit que S. Benoît & S. Dominique n'ont recommandé la lecture des ascétiques de Cassien, que parce que les erreurs dont ils sont infectés, ne se trouvoient pas dans leurs exemplaires. La grande autorité de Cassien entraîna dans l'erreur la plûpart des moines de Marseille. Le progrès que faisoit l'erreur, engagea S. Prosper à écrire contre Cassien qu'il ne nomma point, mais qu'il désigna clairement en l'appellant *le collateur* ou l'auteur des conférences. Ce saint docteur espéroit que Dieu feroit éclater la puissance de sa grace, en se soumettant les cœurs de ses ennemis. Leurs bonnes œuvres, dit-il, les ont mis en danger de se perdre, & l'austérité de leur vie a presque été cause de leur damnation. J'espere, ajoutoit-il, des richesses de la miséricorde de Dieu, qu'il ne privera pas toujours de

la connoiſſance de la vérité, ceux qui s'en écartent par leur libre-arbitre, & qui abandonnent la voie sûre de l'humilité. Au reſte il ne faut pas s'attendre à trouver dans les écrits de Caſſien un ſyſtême bien ſuivi ſur les matieres de la grace, quoiqu'il en parle en un très-grand nombre d'endroits. Il paroît peu ferme, ſoit dans la vérité, ſoit dans l'erreur; & l'on trouve dans ſes écrits d'aſſez fréquentes contradictions. On lui a auſſi reproché avec raiſon d'avoir approuvé le menſonge officieux, & d'avoir cru qu'il y avoit certaines occaſions extraordinaires où il étoit permis de mentir.

V.

XXII. S. Nil, prêtre & ſolitaire. Ses commencemens.

Ceil. t. XIII. ch. iij.

Baillet, Vies des SS. au 12 Novembre.

Fl. tom. V. l. xxj. n. 48. & l. xxij. n. 32.

S. Nil avoit une grande réputation de piété dès le commencement du cinquieme ſiecle. On dit qu'il étoit de Conſtantinople & de la premiere nobleſſe. Après avoir eu deux enfans de ſon mariage, il ſe ſépara de ſa femme, & ſe retira dans la ſolitude avec ſon fils nommé Théodule. Il laiſſa ſa fille avec ſa femme à Conſtantinople. Il alla au déſert du mont Sinaï, & y vécut long-tems avec des moines d'une grande ſainteté. Ils demeuroient dans des cavernes, ou dans des cellules qu'ils bâtiſſoient eux-mêmes, éloignées les unes des autres: la plûpart ne mangeoient point de pain, mais ſeulement des fruits ſauvages & des herbes crues: quelques-uns ne mangeoient qu'une fois la ſemaine. Ils avoient un prêtre, & s'aſſembloient le dimanche dans l'égliſe pour recevoir la communion, & s'entretenir des vérités ſaintes de la Religion.

XXIII. Ses tentations. Sa réputation. Ses lettres.

Le ſaint ſolitaire fut ſouvent attaqué par les démons, qui employoient toutes ſortes d'artifices pour l'épouvanter, ſoit en ébranlant ſa cellule, ſoit par des ſiflemens effroyables, ſoit par des flammes qu'ils faiſoient paroître à ſes ieux, ſoit en lui repréſentant des barbares & des bêtes monſtrueuſes prêtes à ſe jetter ſur lui. Il diſſipoit tous ces preſtiges par la foi, par la patience, la priere, les ſaintes lectures, les génuflexions, le ſigne de la croix, & par l'humilité. Il conſeilloit à ceux qui étoient tentés, d'employer les mêmes armes pour

pour mettre en fuite leurs ennemis. Il acquit dans la retraite la lumiere & la connoissance de Dieu, & fit usage de ce talent pour l'utilité de ses freres. C'est de-là que nous vient ce grand nombre de lettres que nous avons de lui. Ce ne sont presque que des réponses aux consultations qu'on lui faisoit de toutes parts, soit sur l'Ecriture, soit sur la doctrine de l'Eglise, soit sur le réglement des mœurs. Ces lettres sont au nombre de mille soixante & une, la plûpart courtes & d'un style vif & concis. Nous avons aussi de lui plusieurs traités de piété. Il reprend fortement le relâchement qui s'introduisoit chez les moines.

XXIV. Il écrit à l'empereur pour S. Chrysostome.

Le saint solitaire écrivit à l'empereur Arcade, pour lui témoigner combien il étoit touché de la persécution que souffroit S. Chrysostome. Comment prétendez-vous, dit-il, voir Constantinople délivrée des fréquens tremblemens de terre & du feu du ciel, tandis qu'il s'y commet tant de crimes, & que le vice y regne avec tant d'impunité? Après que l'on a banni celui qui étoit la colonne de l'Eglise, la lumiere de la vérité, la trompette de Jesus-Christ, le bienheureux évêque Jean : comment voulez-vous que j'accorde des prieres à cette ville ébranlée par la colere de Dieu, dont elle n'attend que les foudres à tous momens, moi qui suis consumé de tristesse, qui me sens l'esprit agité & le cœur déchiré par l'excès des maux qui se commettent maintenant dans Byzance? (*l*)

XXV. Grande affliction qu'il éprouve. Sa mort.

Le saint solitaire fut éprouvé par une affliction très-sensible. Des Sarrasins attaquerent les solitaires de Sinaï, en tuerent plusieurs, en emmenerent d'autres captifs, & donnerent à quelques-uns de ceux qui étoient les plus âgés, la liberté de se retirer. S. Nil fut de ces derniers; mais son fils Théodule fut emmené captif. Il fut exposé en vente; & personne n'en voulant donner ce que les Sarrasins en demandoient, ces Barbares vouloient le mettre à mort. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'Eluse, qui ayant connu son mérite, l'éleva à la cléricature. S. Nil alla chercher ce cher fils chez l'évêque d'Eluse,

(*l*) [C'étoit l'ancien nom de Constantinople.]

qui n'usa de son autorité de maître, que par la violence qu'il fit au pere & au fils de leur imposer les mains pour l'ordre sacré de la prêtrise. [Au sortir d'Eluse, ils retournerent au mont Sinaï.] L'histoire ne nous apprend plus rien de S. Nil; mais il y a apparence qu'il écrivoit encore vers l'an 430, pour l'instruction & l'édification des moines. (*m*)

V I.

XXVI. S. Isidore de Péluse.

Ceil. t. XIII. ch. xxij.

Baillet, Vies des SS. au 4 Février.

Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 5 & 30.

S. Isidore étoit originaire d'Alexandrie; mais on lui donne le surnom de Péluse, ville située sur l'embouchure orientale du Nil, parce qu'ayant abandonné ses biens & sa famille, il se retira sur une montagne proche de cette ville. Il y embrassa la vie monastique, & s'y rendit illustre parmi les saints solitaires, qui le regardoient comme une regle vivante. Il se contentoit d'un vêtement de poil, & ne vivoit que de feuilles & d'herbes. Mais tandis qu'il desséchoit & affoiblissoit sa chair par les travaux de la pénitence, il engraissoit & fortifioit son ame par la méditation des vérités éternelles. On lui donne le titre de prêtre, sans marquer de quelle église: peut-être l'étoit-il seulement de son monastere. Il étoit plein de zele pour les intérêts de Dieu & de l'Eglise. Il s'élevoit avec force contre les abus, & reprenoit les méchans dans toutes les occasions. Il se glorifioit des persécutions que lui attiroit la générosité avec laquelle il disoit la vérité, & reprochoit à plusieurs ecclésiastiques leurs défauts. Ce fut lui qui engagea S. Cyrille d'Alexandrie à rétablir la mémoire de S. Jean Chrysostome, pour lequel il avoit une vénération singuliere. Il mourut au milieu du cinquieme siecle. Il avoit dès son vivant une si grande réputation de sainteté, que l'on gardoit comme quelque chose de très-précieux, les habits qui lui avoient servi, & qu'on s'adressoit à lui pour obtenir de Dieu quelque faveur extraordinaire. (*n*)

XXVII. S.s écrits.

S. Isidore avoit composé un traité contre les Gentils, où il faisoit voir par quelle conduite de la Providence il arrive

(*m*) [L'Eglise honore sa mémoire le 12 Novembre.]

(*n*) [L'Eglise honore sa mémoire le 4 Février.]

que les méchans ſont heureux en ce monde, tandis que les gens de bien ſont dans l'affliction & dans les ſouffrances. Cet ouvrage eſt perdu. Nous n'avons que ſes lettres au nombre de deux mille cent ſoixante-dix-neuf, diviſées en cinq livres. Il y en a pluſieurs purement dogmatiques, dans leſquelles il explique des paſſages difficiles de l'Ecriture-ſainte, & établit les dogmes de la Religion. Il y en a de diſcipline, pour inſtruire les eccléſiaſtiques, les évêques mêmes, & en particulier pour les moines. Enfin il y en a de morale, pour l'inſtruction des laïcs de tout état & de toute condition.

Dans une de ſes lettres, S. Iſidore donne des regles pour en bien écrire. Il ne veut pas qu'elles ſoient ſans ornement & ſans élégance; mais il dit qu'il ne faut pas auſſi qu'il y ait de l'affectation: que le premier défaut les rend mépriſables, & le ſecond ridicules; que le juſte milieu conſiſte à leur donner autant d'ornement qu'il eſt néceſſaire pour les rendre agréables & utiles. On peut dire que ce pere a mis ces regles en pratique. Ses lettres, quoique très-courtes pour la plûpart, renferment beaucoup de choſes très-inſtructives, dites d'une maniere fort élégante. Le ſtyle en eſt naturel, le tour aiſé & délicat, les penſées nobles & élevées. On y remarque un grand feu & une grande pénétration d'eſprit.

VII.

XXVIII. Saint Pierre Chryſologue. Ses principales actions.

Ceill. t. XIV. ch. ij.

Baillet, Vies des SS. au 2 Décembre.

Fl. tom. VI. l. xxvij. n. 8 & 37.

S. Pierre que l'on a ſurnommé *Chryſologue*, c'eſt-à-dire, dont les paroles ſont d'or, fut élevé dans la pratique des exercices de la vie monaſtique. On ne ſait ni comment, ni en quel tems il fut choiſi évêque de Ravenne: on ſait ſeulement qu'il pratiqua, étant évêque, les mêmes exercices qu'il avoit pratiqués dans le monaſtere; qu'il mortifioit ſon corps par le jeûne; qu'il offroit à Dieu pour les péchés de ſon peuple, ſes aumônes & ſes larmes; qu'on venoit à Ravenne des pays les plus éloignés, pour y admirer ſes vertus; enfin qu'il expliquoit aux fideles les difficultés myſtérieuſes des livres ſaints, & qu'il les portoit à la piété par ſes vives exhortations. Ce fut pendant ſon épiſcopat, vers l'an 431, que

Ravenne devint métropole ecclésiastique, & fut tirée de la dépendance de l'évêque de Milan par un décret du pape & de l'empereur. En 448, S. Pierre Chrysologue reçut avec joie S. Germain d'Auxerre, lui rendit à sa mort toutes sortes d'honneurs, & s'estima heureux d'hériter du cilice de cet admirable évêque. L'an 449, Eutychès écrivit à S. Pierre Chrysologue, pour se plaindre du jugement rendu contre lui par S. Flavien de Constantinople. Le saint évêque témoigna à Eutychès sa douleur de voir que les disputes sur un mystere aussi bien établi que celui de l'Incarnation, ne finissoient point. Depuis ce tems-là, il n'est plus parlé de lui dans l'histoire. (*o*)

XXIX. Ses sermons.

Nous avons sous le nom de S. Pierre Chrysologue, cent soixante-seize sermons, recueillis & mis dans l'ordre où ils sont aujourd'hui par Félix, archevêque de Ravenne, au commencement du huitieme siecle. Tous ses sermons sont courts, parce qu'il ne vouloit ni ennuyer ni charger ses auditeurs. Quand il traitoit une matiere qui demandoit beaucoup de tems, il la partageoit en plusieurs discours. Quelquefois il prêchoit trois fois le jour. Un jour en prêchant il demeura court: tout son peuple en fut affligé, versa des larmes, & poussa des cris vers Dieu, pour le conjurer de rendre la parole à leur saint pasteur. Dans le discours suivant, il crut devoir consoler les fideles de cet accident. Les discours ordinaires, dit-il, ayant la raison humaine pour principe, obéissent à cette raison; mais les discours de piété sont en la main de Dieu qui les donne, & non de celui qui les prononce. Celui qui fait parler, fait aussi taire quand il veut; & ses ministres l'ont dans la bouche, non quand il leur plaît, mais quand il leur veut faire cette grace. Priez donc, mes enfans, afin que je reçoive la grace de la parole. Au reste, ne nous plaignons pas s'il a voulu que nous nous soyons tu une fois, après nous avoir toujours fourni une source abondante de paroles. La plûpart des sermons de S. Chrysologue sont sur l'Ecriture, dont il explique le texte avec autant d'agrément que de netteté. Il en donne ordinairement le sens littéral,

(*o*) L'Eglise honore sa mémoire le 2 Décembre.]

puis l'allégorique, auquel il joint quelques réflexions morales. Il y en a où il parle du jeûne, de l'aumône, de la priere, du symbole; d'autres, où il s'éleve contre différens vices. Ses discours paroissent travaillés; on y trouve quantité de jeux de mots, qui semblent avoir été de son goût. Son style est serré & coupé, ce qui le rend un peu obscur & embarrassé.

VIII.

XXX. Théodoret. Son éloge. Son éducation.

Ceil. t. XIV. ch. iv.

Fl. tom. VI. l. xxv. n. 30 & suiv.

Si Théodoret ne s'étoit pas trouvé engagé dans le parti des Orientaux pour la défense de Nestorius, on pourroit le mettre au nombre des plus grands saints. Il avoit en effet les plus admirables qualités; une piété tendre, une grande innocence de mœurs, une humilité profonde, une douceur qui lui gagnoit tous les cœurs, un amour pour la vérité, qui le rendoit prêt à tout sacrifier pour elle, quand il croyoit la défendre. Dieu l'avoit accordé aux prieres de sa mere, qui par reconnoissance le lui consacra [en le nommant *Théodoret*, qui signifie en grec, don de Dieu.] Nourri dès l'enfance dans l'étude des livres saints & des auteurs ecclésiastiques, il donna de bonne heure des marques d'une éminente piété. Il visitoit avec soin les cellules des saints moines, se joignoit à eux dans leurs exercices, & les assistoit de tout son pouvoir.

XXXI. Sa retraite. Son épiscopat. Ses vertus. Sa science.

La retraite, le silence & la priere faisoient ses délices; & il fallut lui faire violence pour l'engager à se charger du gouvernement de l'église de Cyr dans la Syrie, [vers l'an 423.] Cette dignité ne servit qu'à faire briller davantage ses vertus. Il travailla infatigablement au salut de son troupeau. Il convertit une multitude d'hérétiques & de païens; & son zele le rendoit un homme vraiment apostolique. Il peupla son diocèse d'un grand nombre de saints solitaires. Il étoit le modele de son troupeau par sa conduite vraiment épiscopale, par sa pauvreté, sa charité, sa mortification, & toutes les autres vertus qui forment un saint évêque. Voilà ce qu'étoit Théodoret du côté du cœur. Du côté des talens, il ne le cédoit gueres aux plus grands génies de son tems. Il avoit l'esprit naturellement

fécond, vif & pénétrant, beaucoup de délicatesse dans le style, & une éloquence qui a fait l'admiration de son siecle. Il possédoit parfaitement les auteurs profanes, & étoit encore mieux instruit dans la science des saintes Ecritures & des auteurs ecclésiastiques.

XXXII. Ses fautes. Il meurt dans la paix & la communion de l'Eglise.

Tout ce que nous disons des admirables qualités de Théodoret, n'empêche pas que nous ne soyons persuadés qu'il a fait des fautes considérables en soutenant Nestorius, & en combattant S. Cyrille, soit, dit M. de Tillemont, par la simple chaleur du parti où il se trouvoit engagé, soit qu'il n'ait pas eu assez de lumiere sur le sens des expressions, & sur les suites & les conséquences du mystere de l'Incarnation. Nous ne croyons pas, ajoute ce savant & judicieux critique, qu'on puisse l'accuser d'erreur sur le fonds du mystere, ni d'avoir défendu le pernicieux dogme de Nestorius : c'étoit un malheur pour ce grand homme d'avoir eu un maître aussi dangereux que Théodore de Mopsueste ; & toutes les fautes qu'il a faites ont leur source dans l'estime qu'il en faisoit, parce qu'il n'avoit pas assez de discernement pour le bien connoître. L'affection qu'il avoit pour la personne des Nestoriens, qui avoient un extérieur très-propre à séduire, l'aveugloit sur le fond de leur doctrine, jusqu'à croire que le concile d'Ephèse & S. Cyrille enseignoient l'unité de nature en Jesus-Christ. Cela montre avec quel soin Nestorius & ses intimes s'enveloppoient, lorsqu'ils parloient à ceux qui dans le fond ne pensoient pas comme eux. Cela prouve aussi que du côté des orthodoxes il pouvoit y avoir des expressions dures. L'on en trouve en effet dans S. Cyrille, qui, comme je l'ai déjà dit, ne pensoit pas qu'il dût bientôt s'élever une hérésie contradictoire à celle de Nestorius, & qui en conséquence restreignoit moins ses expressions. Théodoret qui avoit toujours appréhendé qu'on n'enseignât l'unité de nature, fut pénétré de douleur quand il vit éclater l'hérésie d'Eutychès, contre qui il soutint avec zele la cause de l'Eglise. Il finit saintement sa vie, dit M. Fleury, comme il l'avoit commencée, dans la paix & la communion de l'Eglise.

Fl. tom. VI. l. xxviij. n. 47.

XXXIII. Ses ouvrages.

Ses ouvrages sont, un commentaire par demandes & par réponses sur les huit premiers livres de la Bible ; [des questions sur les livres des Rois & des Paralipomenes ;] un commentaire sur tous les Pseaumes ; l'explication du Cantique des Cantiques ; des commentaires sur Jérémie, sur Ezéchiel, sur Daniel, sur les douze petits Prophetes, & sur les épitres de S. Paul ; l'Histoire ecclésiastique ; l'ouvrage intitulé *Eraniste*, (*p*) où il prouve que le Verbe est immuable, incapable de mélange & impassible ; cinq livres des fables des hérétiques ; dix livres sur la Providence ; douze discours sur la guérison des fausses opinions des païens ; un sur la Charité ; un sur S. Jean ; quelques ouvrages contre S. Cyrille, & un grand nombre de lettres. Nous avons perdu [ses commentaires sur Isaïe, &] plusieurs de ses ouvrages. Son Histoire ecclésiastique renferme des choses importantes, qu'on ne trouve point ailleurs, & plusieurs pieces originales. L'on y remarque des fautes de chronologie, qu'il n'avoit point étudiée avec assez de soin. Eusebe de Césarée avoit écrit ce qui étoit arrivé de plus remarquable dans l'Eglise depuis le tems des Apôtres jusqu'au regne de Constantin. La fin de son histoire fait le commencement de celle de Théodoret. Elle est divisée en cinq livres, qui comprennent ce qui s'est passé pendant cent cinq ans, depuis le commencement de l'Arianisme, jusqu'à l'an 429. (*q*) Il ajouta à son Histoire ecclésiastique, un catalogue des évêques qui avoient gouverné les grands sieges depuis la fin des persécutions.

XXXIV. Ses vies des Solitaires. Sainte Marane & sainte Cyre.

Comme il avoit été témoin des actions extraordinaires des solitaires de son tems, ou qu'il les avoit apprises de ceux qui les avoient vûes de leurs ieux, il crut devoir les faire connoître à la postérité. Il prie ses lecteurs d'ajouter foi à ce qu'il dira de merveilleux de ces grands saints, dont nous serions injustes de mesurer la vertu par la nôtre. Il ajoute que

(*p*) [C'est-à-dire, *Quêteur*. On ne doute point qu'il ne désigne sous ce nom Eutychès, dont l'erreur lui paroissoit être un composé de plusieurs autres plus anciennes. *Ceillier, t. XIV. ch. iv. art. 2. §. 8.*

(*q*) [C'est à-dire, depuis l'an 324, où le grand Constantin, devenu maître de l'Orient, commença de s'appliquer à détruire l'Arianisme, jusqu'en 429, où mourut Théodote, évêque d'Antioche.]

ceux qui font inftruits des fecrets de l'Efprit de Dieu, favent avec quelle magnificence il fe plaît à répandre fes dons fur ceux qu'il lui plaît d'honorer. Il affure qu'il avoit vû lui-même une partie de ces prodiges, & qu'il avoit appris les autres de perfonnes qui en avoient été témoins oculaires; & qui étant eux-mêmes les imitateurs de la piété de ces faints, avoient été dignes de les voir & de profiter de leurs inftructions. Cette vie des faints contient l'hiftoire de trente folitaires, dont le premier eft S. Jacques de Nifibe, & le plus célebre S. Siméon Stylite, que Théodoret avoit vû lui-même. Il rapporte auffi la vie de quelques faintes femmes, en qui Dieu s'eft plû de faire éclater fa puiffance d'une maniere extraordinaire. Les plus connues font Marane & Cyre, qui étant d'une naiffance confidérable, avoient méprifé tous les avantages de la nature, pour fe livrer à la pénitence la plus auftere. Elles s'enfermerent dans un lieu proche de la ville de Bérée, où elles étoient expofées aux injures de l'air. On leur paffoit par une petite fenêtre un peu de nourriture, & elles demeuroient dans un filence continuel, ne faifant autre chofe que gémir & prier. Elles étoient chargées de chaînes de fer très-pefantes. Les robes qu'elles portoient, leur couvroient les pieds, & pardevant elles avoient une efpece de grand voile, qui defcendant jufqu'à la ceinture, leur cachoit le vifage & les mains. Elles fouffroient avec joie la pluie, la neige, & la chaleur du foleil. Elles pafferent deux carêmes entiers fans manger; & menerent long-tems une vie fi affreufe à la nature. (r)

XXXV. Eloge des écrits de Théodoret. Belles qualités de cet auteur.

En lifant la vie des faints folitaires compofée par Théodoret, on ne peut s'empêcher d'admirer la piété de l'auteur, qui y paroît par-tout. Ses lettres font courtes, du-moins la plûpart; mais il y peint fon caractere au naturel, & l'on y remarque aifément fa politeffe, fon humilité, fa modération, fa charité. On peut regarder fes fermons comme un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. On y voit toute la beauté de fon génie, du choix dans les penfées, de la nobleffe dans les expreffions, de l'élégance & de la netteté

(r) [Le martyrologe Romain fait mention de ces deux faintes au 3 Août.]

dans

dans le ſtyle, de la ſuite & de la force dans les raiſonnemens. On y voit auſſi quel étoit ſon zele pour les intérêts de Dieu. Il ſe comparoit à un fils qui doit prendre en toutes rencontres le parti de ſon pere, & à un ſoldat qui doit expoſer ſa vie pour ſon ſouverain. Il fait admirer la puiſſance & la ſageſſe infinie de Dieu dans le ſpectacle de la nature. Il ſe ſert de toutes les choſes ſenſibles pour élever les hommes à la connoiſſance des beautés inviſibles du Créateur. Après avoir fait admirer la Providence dans tous les corps céleſtes & terreſtres, dans le ſoleil, la lune & les étoiles, dans la terre, la mer, l'air, les fleuves, &c; il conſidere la ſtructure admirable du corps humain, l'arrangement & la proportion de toutes les parties dont il eſt compoſé : [& il y fait remarquer les preuves de la ſageſſe & de la puiſſance du Créateur.]

Ses commentaires ſur l'Ecriture prouvent avec quel ſoin il avoit lû les plus célebres interpretes. Sa modeſtie ne lui a pas permis de nous laiſſer ignorer combien il avoit tiré de ſecours de leurs travaux. Il ſe compare aux femmes des Juifs, qui n'ayant point d'or ni de pierreries à donner à Dieu pour la conſtruction du tabernacle, ramaſſoient les poils, les laines & le lin que les autres avoient donnés, les filoient & les uniſſoient enſemble, pour en faire des étoffes & des couvertures. Il paroît qu'il ſavoit l'hébreu. La connoiſſance de cette langue lui étoit d'autant plus facile, qu'il parloit la ſyriaque, dont l'uſage étoit commun dans ſon pays. Il cite ſouvent les différentes verſions de l'Ecriture, n'ayant rien épargné pour donner à ſes commentaires toute la ſolidité dont il étoit capable. Auſſi ont-ils toujours été fort eſtimés. Il porte la lumiere dans les endroits les plus obſcurs, & attire le lecteur par la douceur & par l'agrément de ſon diſcours. Sans être diffus, il n'omet rien de néceſſaire : il retranche l'inutile & tout ce qui ne ſerviroit qu'à faire montre de ſon érudition. Dans ſes traités contre les hérétiques, il preſſe vivement ſes adverſaires, & les bat en ruine par des argumens tirés de la tradition des peres, dont il allegue des témoignages bien choiſis & ſans réplique.

On eſt affligé qu'un homme auſſi reſpectable que Théodoret, ait eu de ſi étroites liaiſons avec Neſtorius; mais on eſt un peu conſolé, quand on fait attention que ſelon les plus judicieux critiques, il n'en défendoit point les erreurs. Son oppoſition pour S. Cyrille venoit de ce qu'il ne prenoit pas bien le ſens des écrits de ce pere ſur l'Incarnation. Il fut au reſte le premier à quitter le ſchiſme, que les diſputes ſur ces matieres avoient occaſionné; il travailla même à en retirer les autres. Il ſervit utilement l'Egliſe dans la grande affaire de l'Eutychianiſme, & fut reconnu pour orthodoxe par le concile de Chalcédoine, & par le pape S. Léon. Le cinquieme concile général, en condamnant ſes écrits contre S. Cyrille, ne toucha point à ſa perſonne; & S. Grégoire le grand déclara depuis, qu'il l'honoroit avec le concile de Chalcédoine. Théodoret mourut vers l'an 458, âgé d'environ ſoixante & onze ans, étant né l'an 387.

IX.

XXXVI. Vincent de Lérins. Son mémoire contre les hérétiques.

Ceil. t. XIII. ch. xx.

Baillet, Vies des SS. au 24 Mai.

Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 23.

Vincent ſurnommé de Lérins, pour le diſtinguer de ceux qui ont porté le même nom, étoit Gaulois de naiſſance. Après avoir paſſé une partie de ſa vie dans les agitations du ſiecle, il ſe retira dans le monaſtere de Lérins, où il ne s'occupa que de la grande affaire du ſalut. L'an 434, il compoſa ſon mémoire contre les hérétiques, pour montrer que la foi ancienne eſt la véritable, dont on doit prendre la défenſe contre les nouveautés profanes de toutes les héréſies. Ce mémoire étoit diviſé en deux parties, dont la ſeconde traitoit du concile d'Ephèſe. Cette partie lui fut volée, & il ne lui reſta que l'abrégé qu'il en avoit fait, & qu'il avoit mis à la fin de ſon mémoire. Quoique ſon but principal ſoit d'y combattre l'héréſie de Neſtorius que l'on venoit de condamner, il y donne des principes pour combattre toutes les autres. Il prit le nom de *Peregrinus*, c'eſt-à-dire étranger, cherchant moins à ſe montrer, qu'à défendre la vérité. Que doit faire un Chrétien, dit-il, lorſqu'une partie de l'Egliſe ſe ſépare de la communion du reſte? Il faut qu'il préfere tout

le corps à ce membre retranché ; & s'il arrive qu'une nouvelle erreur s'efforce d'infecter toute l'Eglise, il doit s'attacher à l'antiquité. Que s'il se trouve dans une conjoncture où il soit plus difficile de démêler le vrai d'avec le faux, il doit alors consulter les docteurs approuvés qui ont vécu en divers lieux & en divers tems dans la communion de l'Eglise, & tenir pour certain ce que tous ont enseigné clairement, unanimement & sans varier. Pour rendre ces principes plus sensibles, Vincent apporte l'exemple des Donatistes séparés de l'Eglise, & des Ariens qui avoient engagé dans leur parti une si prodigieuse multitude d'évêques. Quand il est question d'un schisme, l'examen est facile ; il faut toujours s'attacher au corps, au grand nombre, & ne jamais se séparer de communion avec lui. Ainsi il falloit avoir en horreur les Donatistes, qui étant le très-petit nombre, se séparoient du reste de l'Eglise. S'il s'agit d'une erreur qui tâche de se répandre par-tout, la regle est de s'en tenir à ce qui a été enseigné en tout lieu, toujours & par-tout, *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus traditum est.* Ceux qui croient que le grand nombre enseigne toujours la vérité dans l'Eglise, abusent de cette maxime, en s'imaginant que Vincent de Lérins vouloit que les trois caracteres qu'il donne dans sa regle pour discerner ce qui est de foi, dussent toujours se trouver ensemble.

XXXVII. Regle importante pour les tems de troubles : s'attacher à l'antiquité.

Cette prétention est si éloignée de la pensée de cet auteur, qu'il enseigne quelques lignes après, qu'une vérité de foi peut être attaquée de toutes parts ; & il veut qu'alors on ait recours à l'antiquité & à la tradition des peres, comme à une regle certaine & infaillible. Voici ses paroles : *S'il s'éleve quelque doctrine nouvelle & contagieuse, & que ce ne soit pas seulement une petite portion de l'Eglise qui en souffre les atteintes, mais que toute l'Eglise se trouve en même tems attaquée ; alors celui qui voudra éviter d'être entraîné dans l'erreur, se précautionnera en se tenant fermement attaché à l'antiquité, qui ne peut plus être gagnée ni séduite par aucun artifice de la nouveauté.* Ce principe est infiniment important pour les tems de troubles & d'obscurcissement. C'est une regle sûre &

infaillible contre l'erreur. Quelque effort que la nouveauté puisse faire pour infecter de sa contagion non-seulement une portion de l'Eglise, mais l'Eglise même dans son entier, *totam pariter Ecclesiam;* cette erreur, cette contagion est toujours nouvelle par rapport à la vérité. Car la vérité étoit dès le commencement, & l'erreur vient toujours après: *Novella aliqua contagio.* Qu'y a-t-il donc autre chose à faire, ajoute cet auteur, que de s'attacher alors à l'antiquité, c'est-à-dire, à la foi des peres, à la foi de tous les tems & de tous les siecles, à la foi qui a précédé; foi que l'on tâche à la vérité de corrompre & d'altérer dans l'esprit de ceux qui vivent actuellement, mais à laquelle on ne peut ôter ce caractere décisif, d'avoir occupé la place la premiere, & d'avoir été la foi des anciens? Ces anciens sont morts, il est vrai; mais c'est cela même qui scele pour toujours cette foi & qui la met en sûreté, puisqu'étant morts ils ne peuvent plus être séduits, & qu'ils sont à l'abri de toute nouveauté: *Tunc idem providebit ut antiquitati inhæreat, quæ non potest prorsùs ab ullâ novitatis fraude seduci.*

Il est donc indubitable qu'il n'y aura jamais de prescription dans l'Eglise contre la foi de l'Eglise: elle est plus ancienne que la nouveauté; elle est la premiere en date & en possession. Tout langage qui n'est pas conforme à cette foi, est par-là même convaincu de n'être pas le langage de l'Eglise, quelque apparence qu'il puisse en avoir. Les tems de l'Arianisme, dont Vincent de Lérins étoit si peu éloigné, montroient la nécessité de ce principe. Il insiste sur cette parole de S. Paul: *Quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou qu'un ange du ciel vous annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathême.* Expression terrible, qui prouve, dit Vincent, le zele que l'on doit avoir pour l'ancienne doctrine. Vincent expose ensuite ce que l'Eglise croit des mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, avec une précision admirable. Ce mémoire est un de ces écrits qu'on ne peut lire trop souvent, & il en est peu dans l'antiquité qui renferme tant de belles choses en si peu de paroles.

Gal. j. 8.

Sur la conformité du nom & le voisinage de Cassien & des autres prêtres de Marseille, qui attaquerent la doctrine de S. Augustin sur la grace, on a attribué à Vincent de Lérins les objections de Vincent réfutées par S. Prosper. Mais plusieurs savans ne le croient pas coupable de ce crime. Il paroît du moins certain qu'il n'y a rien dans son mémoire qui puisse le faire regarder comme ami des sémi-Pélagiens. Il ne parle qu'avec horreur de l'hérésie des Pélagiens. Vincent de Lérins mourut vers l'an 450. (*f*)

X.

Quoique Marius Mercator ait tenu un rang considérable parmi les défenseurs des mysteres de la Grace & de l'Incarnation, ses écrits n'ont pas laissé d'être ensevelis dans l'oubli pendant un grand nombre de siecles, & ce n'est que sur la fin du dernier qu'on les en a tirés. Dom Gabriel Gerberon, célebre Bénédictin, a donné le premier recueil d'une partie de ses ouvrages. Le pere Garnier en a donné le recueil entier; mais l'édition de M. Baluze est plus complette & plus estimée. La dureté de son style fait juger qu'il étoit Africain. Il étoit à Rome ou aux environs en 418, lorsque Julien & les autres chefs des Pélagiens y disputoient contre la vraie grace de Jesus-Christ. Il en prit la défense par un ouvrage qu'il envoya à S. Augustin, le priant de l'examiner. Le saint docteur lui témoigna sa joie de voir les défenseurs de la vérité se multiplier. En 421, Mercator alla à Constantinople, où il trouva les Pélagiens chassés d'Occident, qui s'étoient réfugiés auprès de Nestorius. Mercator présenta des mémoires contre eux, & répondit aux deux ouvrages du fameux Julien contre S. Augustin. Il traduisit quelques écrits de Théodore de Mopsueste, pour prouver que ce maître commun des Pélagiens & des Nestoriens avoit été un homme très-dangereux.

XXXVIII. Marius Mercator. *Ceil. t. XIII. ch. xxiij.* *Fl. tom. VI. liv. xxv. n. 2 & suiv.*

Mercator travailla aussi avec zele contre l'hérésie de

(*f*) [Son corps se conserve avec beaucoup de vénération dans le monastere de Lérins, où on honore sa mémoire le 14 Mai.]

Neſtorius: il traduiſit en latin les anathêmes de S. Cyrille, & ceux de Neſtorius qu'il réfuta. Il mit auſſi en latin la ſixieme ſeſſion du concile d'Ephèſe, & pluſieurs autres pieces importantes. Il vécut juſqu'à l'an 449, ayant donné dans toutes les occaſions des preuves d'un zele ardent pour la pureté de la doctrine de l'Egliſe, ſans craindre les mauvais traitemens de ſes adverſaires. On ne voit point qu'il ait été élevé à aucun degré du miniſtere eccléſiaſtique. Il ne prend d'autre titre que celui de ſerviteur de Jeſus-Chriſt. Il traite quelquefois ceux qu'il réfute avec une extrême dureté. Il auroit pu garder plus de modération, ſans que la cauſe de l'Egliſe qu'il défendoit en eût rien ſouffert. Mais c'étoit un naturel plein de feu, qui ne meſuroit pas toujours ſes expreſſions. Il n'avoit en vûe que de défendre la ſaine doctrine, ſans penſer à la maniere dont il convenoit de le faire. Dans ſes traductions il préféroit la fidélité à l'élégance.

X I.

XXXIX. Pallade, évêque & hiſtorien eccléſiaſtique.

Ceill. t. X. ch. ij.

Fl. tom. IV. l. xix. n. 46 & ſuiv.

Le nom de Pallade eſt célebre dans l'hiſtoire du cinquieme ſiecle, par deux écrits qui portent ce nom. L'un eſt l'hiſtoire des ſolitaires, & l'autre le dialogue qui contient la vie & la perſécution de S. Chryſoſtome. Pallade étoit originaire de Galatie. Il embraſſa la vie ſolitaire dès ſa jeuneſſe, & fut lié avec pluſieurs grands hommes. Il fut diſciple du célebre Evagre, viſita S. Jean de Lycople, qui lui prédit qu'il ſeroit évêque & auroit beaucoup à ſouffrir. Il fit pluſieurs voyages, pour connoître les plus illuſtres ſerviteurs de Dieu. Il faiſoit quelquefois ſoixante journées de chemin à pied, pour profiter des inſtructions d'un ſeul homme de bien. Il fut fait évêque d'Hélénople [en Bithynie,] & il paroît que ce fut S. Chryſoſtome qui lui impoſa un tel fardeau. Il ſouffrit beaucoup pour la défenſe de cet illuſtre perſécuté. Ayant été chaſſé de ſon égliſe, il parcourut pluſieurs provinces, pour voir les merveilles que la grace opéroit dans les différentes parties de l'Egliſe, & ſes relations ſont très-propres à nous faire connoître les richeſſes ſpirituelles de l'Egliſe dans le

cinquieme ſiecle. Pallade écrivit vers l'an 420 ſon hiſtoire appellée *Lauſiaque*, parce qu'il l'adreſſa à Lauſe ſon ami, homme d'une vertu admirable. On peut dire qu'il y a peu d'hiſtoires qui méritent plus de croyance que celle-là : car il y paroît par-tout un grand caractere de ſimplicité & de ſincérité, avec beaucoup d'exactitude, ayant un extrême ſoin de ne rien ajouter de lui-même aux choſes qu'il avoit appriſes, ſous prétexte de les rendre plus agréables ou plus merveilleuſes. Il ne dit que ce qu'il a vû lui-même ou appris de témoins oculaires. On ignore l'année de ſa mort.

XII.

XL. Socrate, hiſtorien eccléſiaſtique.

Ceil. t. XIII. ch. xxv.

Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 46.

Socrate naquit à Conſtantinople au commencement du regne du grand Théodoſe, vers l'an 380. Il étudia la grammaire ſous deux fameux profeſſeurs païens, & fut lié avec un prêtre Novatien. Il s'appliqua à l'Hiſtoire eccléſiaſtique, & entreprit de continuer celle d'Euſebe de Céſarée, en commençant par l'Arianiſme qu'Euſebe n'avoit touché que fort légérement. L'hiſtoire de Socrate eſt diviſée en ſept livres, commence à l'an 306, & finit à l'an 439 : ainſi elle renferme ce qui s'eſt paſſé pendant cent trente-quatre ans. Son ſtyle n'a rien de beau ni de relevé. Quoiqu'il proteſte qu'il s'eſt donné beaucoup de peine pour s'inſtruire exactement de tous les faits qu'il rapporte, il y en a néanmoins pluſieurs auxquels on ne peut ajouter foi. Il n'eſt pas même toujours exact dans les dogmes. Il n'étoit que laïc, & peu verſé dans les matieres de théologie. Il parle ſouvent des Novatiens d'une maniere avantageuſe. Ce n'eſt pas qu'il fût engagé dans leur ſchiſme ; mais il faiſoit trop de cas de leurs belles qualités apparentes. Il ne paroît pas avoir été fort inſtruit de la diſcipline des différentes égliſes. On ne dit pas en quelle année il mourut.

XIII.

XLI. Sozomene, hiſtorien eccléſiaſtique.

Sozomene étoit originaire de Paleſtine : il y avoit embraſſé le Chriſtianiſme, ayant été converti par les miracles

Ceil. t. XIII. ch. xxvj.
Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 46.
de S. Hilarion. Il passa de Palestine à Constantinople, où il cultiva les belles-lettres, & fit les fonctions d'avocat. Il avoit du goût pour l'Histoire ecclésiastique ; & son premier coup d'essai fut un abrégé de ce qui s'étoit passé depuis l'Ascension du Sauveur jusqu'à la défaite de Licinius. Cet abrégé est perdu. Il commença son Histoire ecclésiastique vers l'an 443. Elle est divisée en neuf livres, & renferme les événemens arrivés depuis l'an 324 jusqu'à l'an 415. Il avoit promis de parler de plusieurs événemens dont on ne trouve rien dans son histoire. Peut-être mourut-il avant que de l'achever ; ou bien cette partie auroit été perdue comme son premier abrégé. Il déclare au commencement du premier livre, qu'il écrit ce qui s'est passé de son tems sur ce qu'il a vû lui-même, ou sur ce qu'il a appris des personnes les mieux instruites, & qui avoient été témoins oculaires. A l'égard des événemens plus anciens, j'ai, dit-il, tâché de m'en instruire par la recherche que j'ai faite des conciles qui ont été tenus, des canons qui y ont été dressés, des lettres des empereurs & des évêques, dont quelques-unes sont gardées avec soin dans les palais des princes & dans les églises, & quelques-unes dans les cabinets des savans.

Il ajoute qu'il ne fera point difficulté de rapporter les troubles excités par les hérétiques, pour montrer que l'Eglise est un ouvrage divin, puisqu'elle subsiste au milieu des plus violentes tempêtes, & qu'elle s'augmente, bien loin de périr, Dieu l'ayant toujours rendue victorieuse, & lui ayant donné la force de s'assujétir tous les peuples. Il promet de ne point se renfermer dans les bornes de l'empire Romain, mais de rapporter aussi ce qui est arrivé à l'Eglise parmi les nations étrangeres, & en particulier chez les Perses ; comme aussi de parler des fondateurs & des premiers supérieurs des monasteres, espérant que le portrait qu'il fera de leurs vertus, servira de modele à ceux qui voudront les imiter. L'histoire de Sozomene contient des choses très-remarquables : mais la plûpart se trouvent aussi dans Socrate, que Sozomene semble n'avoir que copié. Son histoire est plus étendue & mieux

mieux écrite ; mais elle n'est pas sans défaut, même pour le style ; & on trouve qu'il est fort au-dessous de Socrate pour le jugement. On ignore l'année de sa mort.

XIV.

XLII. Claudien Mamert. *Ceill. t. XV. ch. iv. Fl. tom. VI. l. xxix. n. 39.*

Claudien Mamert étoit frere de S. Mamert, évêque de Vienne. Il avoit été moine dans sa jeunesse, & avoit étudié tous les bons auteurs Grecs & Latins. Il étoit géometre, musicien, poëte, orateur, dialecticien, interprete de l'écriture, exercé à résoudre toutes les questions, & à combattre toutes les erreurs. Il soulageoit son frere dans ses fonctions, & travailloit infatigablement. Il marqua les leçons pour les différentes fêtes ; il conduisoit le chœur & le chant, & n'étoit pas moins recommandable par sa vertu que par ses talens. Il écrivit un traité de la nature de l'ame, pour réfuter un petit écrit de Fauste de Riès, qui prétendoit que l'ame est corporelle. Il dédia cet ouvrage à Sidoine, depuis évêque de Clermont, qui l'avoit engagé à le composer, & qui l'en remercia par une lettre, où il le compare aux meilleurs auteurs ecclésiastiques. Il y loue aussi une hymne de Claudien, que l'on croit être l'hymne de la Passion, *Pange, lingua, gloriosi prælium*, &c. Nous avons un autre poëme de Claudien contre la poësie profane. On ignore l'année de sa mort.

XV.

XLIII. Vigile de Tapse. *Ceill. t. XV. ch. xvij. Fl. tom. VII. l. xxx. n. 8.*

Entre les évêques qui furent bannis dans la persécution d'Hunéric, dont nous parlerons, le dernier exilé fut Vigile de Tapse, que ses écrits ont rendu célebre. La crainte d'aigrir la persécution lui fit cacher son nom ; & il emprunta ceux des peres les plus illustres, pour donner plus de cours à ses ouvrages, principalement chez les Vandales & chez les autres Barbares Ariens, peu savans dans la critique. Ainsi il composa un écrit, où il fait disputer S. Athanase & Arius ; & il rapporte tous leurs discours, comme s'il en eût trouvé les actes. Il avoue lui-même dans un autre ouvrage, que

ce n'eſt qu'une fiction dont il eſt l'auteur. Dans une ſeconde édition qu'il donna de cette diſpute, il ajouta Sabellius & Photin, diſant qu'il faiſoit ainſi parler des perſonnages célebres, pour rendre la vérité plus ſenſible par les diſcours des parties, & par la ſentence du juge. Il compoſa de même, ſous le nom de S. Auguſtin, un dialogue contre un Arien. On lui attribue avec fondement la fauſſe diſpute de S. Auguſtin contre Paſcentius, & le ſymbole *Quicumque*, qui a ſi long-tems paſſé ſous le nom de S. Athanaſe.

Cet artifice de Vigile de Tapſe a produit de la confuſion dans les ouvrages des peres. Car on a long-tems attribué les écrits de cet auteur, à ceux dont il avoit emprunté le nom ; & les nouveaux critiques lui en ont attribué d'autres dont les auteurs ſont moins certains. Enfin ſon exemple peut avoir enhardi pluſieurs écrivains téméraires à ſuppoſer ſous de grands noms de fauſſes pieces, de faux actes de martyrs & des vies des ſaints. Vigile étant depuis venu à Conſtantinople, écrivit contre l'héréſie qui y avoit plus de cours, qui étoit celle d'Eutychès. Comme il étoit alors en pleine liberté, il mit ſon nom à cet ouvrage, qu'il diviſa en cinq livres. Le quatrieme eſt employé à défendre la lettre de S. Léon à S. Flavien ; & le cinquieme, à défendre la définition du concile de Chalcédoine. C'eſt le ſeul ouvrage qui porte le nom de Vigile.

X V I.

XLIV. Salvien, prêtre de Marſeille.

Ceill. t. XV. ch. vj.

Baillet, Vies des SS. au 12 Juillet.

Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 43.

S. Eucher, S. Honorat, S. Hilaire d'Arles, parlent de Salvien comme d'un homme de grand mérite. Il étoit né à la fin du quatrieme ſiecle. On croit qu'il deſcendoit de parens illuſtres de Cologne, ou des environs. Il ſe rendit habile dans les ſciences divines & humaines, comme on le voit par ſes ouvrages, qui ſont d'un ſtyle étudié, orné, net, aiſé, & agréable. On voudroit ſeulement qu'il fût moins diffus ; mais c'étoit le défaut de tous les Gaulois du cinquieme ſiecle. Après avoir été engagé dans le mariage & dans les embarras du ſiecle, il renonça à tout, & ſe retira dans la ſolitude.

Il étoit prêtre & déjà célebre dans l'Eglise l'an 430. Il composa un ouvrage considérable, dont le sujet est de justifier la Providence, & de lever le scandale que plusieurs prenoient des maux dont les Chrétiens étoient accablés dans la chûte de l'empire Romain, & de la prospérité des Barbares païens ou hérétiques. C'est ce qui l'obligea à s'étendre sur les vices des Romains, & à montrer que beaucoup de Chrétiens n'en avoient que le nom, & étoient pires que les Barbares. On l'appelloit le Jérémie du cinquieme siecle, parce que dans toutes les occasions il relevoit les désordres, & paroissoit sensiblement touché du triste état de l'Eglise. Salvien fit un autre ouvrage, où il combattoit l'avarice des Chrétiens. Il en a composé d'autres qui sont perdus. Il avoit aussi écrit beaucoup d'homélies pour des évêques, qui manquant de capacité ou de loisir pour faire des instructions, recouroient à lui, afin d'être par ce moyen en état de s'acquiter de cette importante fonction de leur ministere. Saint Augustin avoit conseillé cet expédient dans ses livres de la doctrine chrétienne, aux évêques qui n'avoient point de talens pour écrire & pour composer. C'est peut-être pour cela que l'on appelloit Salvien le maître des évêques. Il mourut vers l'an 484.

XVII.

XLV. S. Sidoine, évêque.

Ceill. t. XV. ch. vij.

Baillet, Vies des SS. au 23 Août.

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 36.

S. Sidoine étoit fils d'Apollinaire, qui avoit eu la premiere charge de l'empire dans les Gaules. Il étoit parfaitement instruit des lettres divines & humaines, & ses écrits en vers & en prose font voir la beauté de son esprit. Ses lettres & ses poësies passent pour un chef-d'œuvre en leur genre. Il avoit aussi les qualités du cœur qui font l'homme chrétien. Il étoit humble, détaché du monde; aimoit tendrement l'Eglise, & compatissoit aux miseres du prochain. Il fut élevé malgré lui sur le siege de la ville d'Auvergne, qui a pris dans la suite le nom de Clermont, qu'elle porte encore; & depuis ce moment, il s'interdit la poësie qu'il avoit tant aimée, & fut encore plus sévere à l'égard du jeu, qu'il regardoit comme indigne de la gravité ecclésiastique. Il se défit aussi

d'un certain air enjoué qui lui étoit naturel, & qui paroissoit s'accorder peu avec la modestie & le sérieux qu'on attend d'un ministre des autels. Saintement avare de son tems, il employoit tout ce qui lui en restoit après ses fonctions, à étudier l'Ecriture-sainte & la Théologie; & il y fit de si grands progrès, qu'il devint bientôt comme l'oracle de toute la France. Quoique d'une complexion délicate, il poussa l'austérité fort loin, & toute sa vie étoit une pénitence continuelle. Dans un tems de famine, il nourrit avec le secours de son beau-frere Ecdice, non-seulement son diocèse, mais aussi plus de quatre mille personnes que la misere y avoit attirées. (*t*)

XVIII.

XLVI. S. Proclus, patriarche de Constantinople.

Ceil. t. XIII. ch. xv.

Baillet, Vies des SS. au 24. Octobre.

Fl. tom. VI. l. xxv. n. 2 & suiv.

S. Proclus avoit été disciple de S. Chrysostome, & secrétaire d'Atticus. Ayant été fait évêque de Cyzique par le patriarche de Constantinople, qui prétendoit avoir ce droit, les Cyzicéniens en élurent un autre. C'est ce qui l'obligea de demeurer à Constantinople, où il s'acquit beaucoup de gloire par ses prédications. Nous avons parlé du zele avec lequel il défendit la foi publiquement contre Nestorius. Il fut mis en 434 sur le siege de Constantinople, par la seule considération de son mérite. Ayant fait un panégyrique de Saint Jean Chrysostome, il se joignit à tout le peuple, & alla demander à Théodose le jeune, qu'il lui plût faire rapporter le corps de ce saint à Constantinople. Nous avons vû comment se fit cette belle cérémonie. Il s'opposa aux hérétiques avec beaucoup de zele, & réfuta par écrit Théodore de Mopsueste. Sa mort qui arriva en 445 (*u*), causa un grand trouble dans l'église de Constantinople. Nous avons de lui un traité de la tradition de la divine Liturgie; & plusieurs homélies dans la bibliotheque des peres. Ses œuvres ont été publiées dans le siecle dernier en un volume in-4°. en grec & en latin. (*v*)

(*t*) [L'Eglise honore sa mémoire au 23 Août.]

(*u*) [Selon Baillet, Tillemont & D. Ceillier, 446; selon M. Fleury, 447.]

(*v*) [L'Eglise honore sa mémoire le 24 Octobre.]

XIX.

Avant que de terminer cet Article, je dirai un mot de quelques autres ouvrages composés dans le cinquieme siecle. Gennade, prêtre de Marseille, infecté de même que Fauste de Riez de l'hérésie des sémi-Pélagiens, a fait un catalogue des Auteurs ecclésiastiques qui l'ont précédé. Nous avons encore son livre des dogmes ecclésiastiques, faussement attribué à S. Augustin. Gélase de Cyzique en Grece a fait une mauvaise compilation tirée de plusieurs histoires, pour en composer une histoire du concile de Nicée. C'est aussi dans le cinquieme siecle que furent écrits les livres des noms divins & de la hiérarchie céleste & ecclésiastique, qui portent le nom de S. Denys l'Aréopagite, & que l'on a cru si longtems être de cet ancien évêque. On croit Evagre de Pont auteur du second livre de la vie des peres, qui commence par l'histoire de S. Jean de Lycople, où il parle presque toujours comme témoin oculaire. On attribue à Rufin la traduction latine de cet ouvrage, & l'éloge d'Evagre même qui s'y trouve inséré. Evagre avoit été ordonné lecteur par S. Basile, & diacre par S. Grégoire de Nysse. Etant venu à Jérusalem, il y trouva l'ancienne Mélanie; & par son conseil, il prit l'habit monastique vers l'an 384. Il passa ensuite en Egypte, & demeura au mont de Nitrie & dans les Celles. Il y mena une vie très-austere, & il s'occupoit à transcrire des livres. Il passoit pour très-savant, & pour zélé partisan d'Origene. Il mourut dans sa solitude âgé de cinquante-quatre ans. Nous avons dit que Pallade s'étoit rendu son disciple. (*x*)

XLVII. Autres auteurs ecclésiastiques.

Ceill. t. XV. ch. xxxj.

Ib. ch. xxiv.

Ib. ch. xxv.

Ib. t. VIII. ch. iv.

(*x*) [C'est ainsi que se trouve ici placé dans l'ouvrage de M. Racine, au cinquieme siecle, le même Evagre que nous avons placé au quatrieme par forme de supplément, cet Evagre étant mort en 399, selon D. Ceillier, *tome VIII. ch. iv. n. 8.* & selon M. de Tillemont, *tom. X. p. 379.*]



ARTICLE X.

Conciles & discipline.

I.

I. Affaire d'Apiarius, qui donne occasion à l'examen de la question des appellations à Rome.

Fl. tom. V. l. xxiv. n. 6.

AN 418.

POur bien entendre ce qui fut traité dans le sixieme concile de Carthage, (*y*) il est nécessaire de parler de l'affaire d'Apiarius. C'étoit un prêtre qu'Urbain, évêque de Sicque dans la Mauritanie Césarienne, & ami de S. Augustin, avoit excommunié, comme mal ordonné & chargé de plusieurs crimes infâmes. Apiarius se pourvut à Rome devant le pape Zozime, qui envoya en Afrique trois légats. Quand ils furent arrivés à Carthage, les évêques assemblés avec S. Aurele, leur demanderent de quoi le pape les avoit chargés, & les prierent de faire lire l'instruction qu'ils avoient par écrit. Elle contenoit quatre chefs : le premier, sur les appellations des évêques au pape : le second, contre les voyages des évêques à la cour : le troisieme permettoit aux évêques voisins d'examiner les causes des prêtres & des diacres, en cas que leur évêque les eût excommuniés mal-à-propos : le quatrieme ordonnoit d'excommunier l'évêque Urbain, s'il ne corrigeoit ce qu'il avoit fait de contraire aux canons. Il n'y eut point de difficulté sur le second article : car les évêques d'Afrique avoient déjà fait un canon pour empêcher les évêques & les prêtres d'aller à la cour sans nécessité. Mais sur le premier article qui permettoit aux évêques d'appeller à Rome, & sur le troisieme qui vouloit que les causes des clercs fussent portées devant les évêques voisins, les évêques d'Afrique ne purent convenir de la prétention du pape ; &

(*y*) [M. Racine avoit commencé cet article par un paragraphe qui concernoit le cinquieme concile de Carthage ; mais comme ce cinquieme concile fut tenu en 400, c'est-à-dire, à la fin du quatrieme siecle, nous avons précédemment inséré ce paragraphe dans l'Histoire du IV. Siecle, Article XIII. §. 18. C'est pourquoi le second paragraphe de M. Racine devient ici le premier. La distinction des siecles exigeoit ce changement.]

comme pour l'appuyer il alléguoit les canons de Nicée, les évêques d'Afrique dirent qu'ils ne trouvoient point ces canons dans les exemplaires qu'ils avoient. Ils écrivirent au pape Zozime qu'ils s'informeroient des décrets de Nicée. Ils vouloient bien que les Clercs pussent se plaindre du jugement de leur évêque au primat & au concile de la province, mais non pas aux évêques des provinces voisines. Ils ne connoissoient point les canons du concile de Sardique, allégués par le pape sous le nom de Nicée, parce que les Donatistes avoient substitué le faux concile de Sardique à la place du véritable.

II. Suite de l'affaire d'Apiarius. Sixieme concile de Carthage. *Ibid. n. 10.* AN 419.

Le pape Zozime mourut peu de tems après. (z) Il y eut une grande division quand il fut question de lui donner un successeur. L'archidiacre Eulalius s'empara de l'église de Latran, ayant pour lui les diacres, quelques prêtres, & une assez grande multitude de peuple. La plus grande partie du clergé & du peuple élut Boniface, ancien prêtre très-instruit de la loi de Dieu, de très-bonnes mœurs, & qui fuyoit une charge si redoutable. Il y eut un schisme qui causa un grand scandale, & qui fut terminé par l'expulsion d'Eulalius. Boniface demeura paisible possesseur du saint siege. Les légats que le pape Zozime avoit envoyés en Afrique, y étoient pendant tous ces mouvemens & ces troubles qui suivirent sa mort; & ils assisterent à un concile général d'Afrique qui fut tenu à Carthage l'an 419. On le compte pour le sixieme de Carthage. S. Aurele y présidoit avec le primat de Numidie. Les évêques étoient au nombre de deux cens dix-sept de diverses provinces. Après eux tous, étoient assis les deux légats prêtres; le légat qui étoit évêque, étoit placé après les deux présidens. Les diacres étoient debout. S. Aurele fit lire les canons du concile de Nicée. L'évêque légat demanda qu'on lût l'instruction dont il étoit chargé. On lut donc cette instruction où étoit inséré le canon qui permet d'appeller au pape.

III. Les évêques d'Afrique en-

S. Alype interrompit la lecture, & dit que ce canon cité sous le nom du concile de Nicée, ne se trouvoit point dans

(z) [Il y avoit ici une phrase tout-à-fait étrangere à l'affaire dont il s'agit: elle se trouvera dans l'Art. XII. n. 26. où est sa place naturelle.]

voient en Orient, pour avoir une copie exacte des canons du concile de Nicée.

Ibid.

les exemplaires d'Afrique; qu'ainsi il falloit envoyer à Constantinople, où l'on disoit qu'étoit l'original de ce concile, & même écrire aux évêques d'Alexandrie & d'Antioche, afin d'avoir une copie authentique & exacte des canons de Nicée. Il faut aussi prier, ajouta-t-il, le vénérable évêque de l'église de Rome Boniface, d'envoyer aux mêmes églises d'Orient, pour en faire apporter les exemplaires du concile de Nicée. Maintenant faisons-les insérer, tels que nous les avons, dans les actes de ce concile. S. Augustin appuya sur la nécessité de s'informer plus exactement des canons de Nicée. On inséra dans les actes de ce sixieme concile de Carthage le symbole de Nicée & ses vingt canons, & l'on en fit trente-trois, qui sont une confirmation de ceux qui avoient été dressés dans les conciles précédens. Le vingt-quatrieme contient le catalogue des Ecritures, entiérement conforme à celui que nous avons aujourd'hui. Après le trente-troisieme canon, il est dit : On a aussi lu les actes des divers conciles de toute la province d'Afrique, célébrés dans les tems précédens; & on en rapporte dix-sept, dont le premier est celui d'Hippone de l'an 393. Nous avons parlé de plusieurs dans l'article du Pélagianisme.

IV. Suite du sixieme concile de Carthage.

Ibid. n. 11.

Il y eut une autre séance du même concile, que quelques-uns comptent pour le septieme concile de Carthage. Comme plusieurs évêques avoient besoin de retourner à leurs églises, on résolut de choisir des commissaires pour les affaires qui restoient, & on en nomma vingt-deux, dont étoient S. Augustin, S. Alype & S. Posside. On fit six canons touchant les accusations des clercs. S. Aurele fit la conclusion du concile; & dans la lettre synodale qu'il écrivit au pape Boniface, il lui dit que cette affaire avoit causé des contestations fort désagréables, mais que la charité n'avoit point été altérée. Il le prie au nom du concile, d'envoyer en Orient pour avoir une copie des canons de Nicée, & lui promet qu'en attendant on souffrira cette vexation. (Il entend les appellations à Rome.) Les légats du pape s'en retournerent après la conclusion de ce concile, qui est le dernier d'Afrique dont nous ayons des actes. Il s'est conservé dans le recueil des

des conciles, où il est partagé en deux, sous le nom de sixieme & septieme conciles de Carthage. Il est aussi dans le code des canons de Denys le Petit, où il est rapporté sous le nom de concile général d'Afrique, parce qu'il comprend les canons de plusieurs autres en cent trente-huit articles. On ne sait rien de la députation à Antioche; mais on sait que le concile de Carthage envoya à Alexandrie le prêtre Innocent, à qui S. Cyrille fit délivrer la copie fidele du concile de Nicée, tirée de l'original qui étoit gardé dans les archives de son église.

V.
On déclare qu'on ne veut plus souffrir les appellations à Rome.
Ibid. n. 35.
AN 426.

Lorsqu'on eut reçu en Afrique cette copie exacte des canons de Nicée, les évêques déclarerent par une lettre synodale adressée au pape Célestin, qu'ils ne vouloient plus souffrir les appellations à Rome. Ce pape avoit rétabli Apiarius, & l'avoit renvoyé en Afrique avec l'évêque qui y avoit déjà été comme légat du pape Zozime. A son arrivée, les évêques d'Afrique assemblerent un concile, où présiderent S. Aurele de Carthage & le primat de Numidie. Ce concile examina l'affaire d'Apiarius, & le trouva chargé de tant de crimes, que le légat ne put le défendre, quoiqu'il s'opposât à tout le concile d'une maniere injurieuse, sous prétexte de soutenir les privileges de l'église de Rome. Après trois jours de contestation, Apiarius pressé par le cri de sa conscience, & touché de Dieu, confessa tous les crimes dont il étoit accusé, & attira les gémissemens de tout le concile; mais il demeura pour toujours privé du ministere ecclésiastique.

Les évêques écrivirent au pape Célestin, qui avoit succédé à Boniface, une lettre synodale, où ils le conjurent de ne plus recevoir à sa communion ceux qu'ils auront excommuniés, puisque c'est un point réglé par le concile de Nicée. Vous devez donc, disent-ils, rejetter les prêtres & les autres clercs qui ont la témérité de recourir à vous. Car aucune ordonnance de nos peres n'a fait ce préjudice à l'église d'Afrique, & les décrets de Nicée ont soumis aux métropolitains les évêques mêmes. Ils ont ordonné avec beaucoup de prudence & de justice, que toutes les affaires seroient terminées sur les lieux où elles ont pris naissance, & n'ont pas

cru que la grace du saint-Esprit dût manquer à chaque province ; à moins qu'on ne croie que Dieu communiquera sa lumiere à un seul homme, & la refusera à un grand nombre d'évêques assemblés en son nom. A l'égard de ce que vous nous avez envoyé comme étant dans le concile de Nicée, nous n'avons rien trouvé de semblable dans les exemplaires les plus authentiques de ce concile, que nous avons reçus de notre confrere l'évêque d'Alexandrie, & du vénérable Atticus de Constantinople, & que nous avons envoyés à Boniface votre prédécesseur d'heureuse mémoire. Au reste, qui que ce soit qui vous prie d'envoyer ici de vos clercs pour exécuter vos ordres, nous vous prions de n'en rien faire, de peur qu'il ne semble que nous introduisions le faste de la domination séculiere dans l'Eglise de Jesus-Christ, qui doit montrer à tous l'exemple de la simplicité & de l'humilité. On sent tout ce que les évêques d'Afrique veulent dire par ces paroles si sages & si modérées. Ils terminent ainsi : Pour ce qui est de notre frere Faustin, (c'étoit le nom du légat du pape,) nous comptons que sans altérer la charité fraternelle, l'Afrique ne sera plus obligée de le souffrir. Telle est la lettre du concile d'Afrique au pape S. Céléstin. » Ainsi se comporta, dit l'illustre M. Bossuet, en rappellant cet événement, l'église d'Afrique, qui pour lors nourrissoit dans son sein cette pépiniere de grands hommes, ces brillantes lumieres de l'Eglise, les Aureles, les Alypes, tant d'autres, & S. Augustin, qui seul en vaut une multitude. » (a)

Défense de la déclaration du Clergé de France, p. 211.

I I.

VI. Décrétale du pape S. Innocent à S. Exupere.

Vers l'an 405, le pape S. Innocent étant consulté par saint Exupere, évêque de Toulouse, sur divers points de discipline, lui répondit par une décrétale. Sur la continence des clercs, il renvoie à la décrétale de S. Sirice, & veut que les

(a) [M. Racine avoit encore placé ici un paragraphe que nous avons cru devoir insérer précédemment dans l'Histoire du IV. Siecle, Art. XIII. n. 20. C'est celui qui regarde le premier concile de Tolede, tenu en 400, c'est-à-dire, à la fin du IV. Siecle. Il est aisé de sentir que ce n'étoit pas ici sa place.]

diacres & les prêtres la gardent exactement. A l'égard de ceux qui après leur baptême ont toujours vécu dans le désordre, & demandent la communion à la mort, le pape saint Innocent dit que l'ancienne discipline étoit plus sévere; qu'on leur imposoit la pénitence, & qu'on les abandonnoit à la miséricorde de Dieu, sans leur donner l'absolution. Mais à présent, ajoute ce pape, on leur accorde l'une & l'autre. Pendant les persécutions on craignoit que la facilité de la réconciliation ne détournât point assez de la chûte. Mais depuis que l'Eglise est en paix, on a eu plus d'égard à la miséricorde divine, & on a voulu s'éloigner de la dureté des Novatiens. Il est remarquable que la discipline étoit plus sévere dans les persécutions. A la fin de sa décrétale, S. Innocent met le catalogue des livres saints tel que nous l'avons aujourd'hui.

Fl. tom. V. l. xxij. n. 4 & suiv.

AN 405.

VII. Décrétale du même pape à Décentius.

Fl. tom. V. l. xxiij. n. 32.

AN 416.

Le même pape écrivit l'an 416 une célebre décrétale à Décentius, évêque dans l'Ombrie. Vous êtes sans doute, dit-il, souvent venu à Rome; vous avez assisté aux assemblées de notre église, & vous avez vû ce qu'elle observe, soit dans la consécration des mysteres, soit dans les autres actions secrettes, ce qui suffiroit pour votre instruction. On voit ici comment les évêques apprenoient la pratique des sacremens par l'exemple & la tradition vivante. Entrant dans le détail, S. Innocent décide que l'on ne doit donner la paix qu'après la consécration des mysteres, pour montrer que le peuple y a consenti, & que l'action est achevée; que l'on ne doit réciter les noms de ceux qui ont fait des offrandes, qu'après que le prêtre les a recommandés à Dieu par sa priere; (ce qu'il faut entendre du *Memento* dans le canon:) que l'on ne doit point envoyer le ferment aux églises de la campagne. On croit que ce *ferment* étoit une partie de l'Eucharistie, que l'on gardoit après le sacrifice pour la mêler au sacrifice suivant comme un levain sacré & une marque sensible que c'est toujours une même oblation du même corps de Jesus-Christ. Le pape l'envoyoit le dimanche dans les églises de Rome, dont les prêtres ne pouvoient pas s'assembler ce jour-là avec lui à cause du peuple qui leur étoit con-

fié. Ils recevoient donc par des acolythes le ferment consacré par le pape en signe de communion ; mais on ne l'envoyoit pas aux prêtres de la campagne. Toutes nos églises, dit le pape, sont dans la ville, c'est-à-dire, qu'elle étoit tout son diocèse. Aussi voyons-nous des évêques dans les petites villes les plus proches de Rome, comme Ostie, dont l'évêque avoit depuis long-tems le droit de sacrer celui de Rome, Préneste, Tibur.

Le pape continue : On doit jeûner le samedi de chaque semaine comme le vendredi, & ces deux jours on ne célebre point les mysteres. C'étoit la coutume de l'église de Rome : les autres ne jeûnoient que le samedi saint de tous les samedis de l'année. Les pénitens ne doivent recevoir l'absolution que le jeudi saint hors le cas de nécessité. Il n'y a que l'évêque qui puisse donner aux enfans le sceau sacré ; (c'est-à-dire, le sacrement de confirmation.) Nous l'apprenons, dit ce pape, non-seulement par la coutume des églises, mais
Act. viij. 14. encore par l'Ecriture-sainte dans les actes, en la personne de S. Pierre & de S. Jean. Les prêtres peuvent bien faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvû qu'il soit consacré par l'évêque ; mais ils n'en peuvent pas marquer le front : cela n'est permis qu'aux évêques, quand ils donnent le S. Esprit. L'onction des malades peut être faite par les prêtres, selon
Jac. v. 14. l'épitre de l'apôtre S. Jacques ; (car les autres occupations des évêques ne leur permettoient pas d'aller à tous les malades.) Mais l'huile de cette onction doit être consacrée par l'évêque. On ne la donne point aux pénitens, parce que c'est un sacrement. Voilà les deux sacremens de confirmation & d'extrême-onction bien établis dans cette décrétale sur l'Ecriture & la tradition. Le pape ajoute à la fin : Quand vous viendrez ici, je pourrai vous dire le reste, qu'il n'est pas permis d'écrire. Il avoit déjà dit en parlant du saint sacrifice : Après toutes les choses que je ne dois pas découvrir. Et en parlant de la confirmation, il ajoute : Je ne puis dire les paroles, de peur de paroître plutôt découvrir les mysteres, que répondre à une consultation. Tel étoit encore alors le secret inviolable des mysteres.

Il y a plusieurs décrétales du pape S. Innocent à divers évêques d'Italie, dont on ignore le tems. Les bigames entre lesquels sont compris ceux qui ont épousé une veuve, sont déclarés irréguliers & incapables d'être promus aux saints ordres. Il cite à son concile un évêque voisin, & renvoie les clercs plus éloignés aux évêques des lieux. Ce pape ayant reçu une lettre de plus de vingt évêques de Macédoine, qui le consultoient sur divers points de discipline, touchant les ordinations des hérétiques, répondit qu'on ne devoit point avoir égard à ces ordinations, & que ceux qui avoient été ordonnés par les hérétiques, revenant à l'Eglise, devoient être mis au rang des laïcs, comme les autres pécheurs publics, parce que l'ordination n'efface pas les crimes. Si l'on a quelquefois usé de dispense; ce qui a, dit-il, été accordé à la nécessité des tems, ne doit point tirer à conséquence dans la paix de l'Eglise: & il pose ce principe important, que quand une multitude a péché, on passe beaucoup de choses, parce qu'on ne veut pas punir tous les coupables. S. Innocent écrivit en Afrique, pour se plaindre de ce qu'on élevoit au sacerdoce des hommes dont la conduite étoit toute mondaine. Ce désordre pouvoit venir de la rareté des clercs, dont S. Aurele se plaignoit dans les conciles. Ce saint pape mourut l'année suivante 417. Il avoit fait la dédicace de l'église de S. Gervais bâtie par la libéralité d'une femme riche. On y mit un grand nombre de vases d'argent; une tour d'argent pour garder l'Eucharistie, & une colombe dorée; pour le baptistere, un cerf d'argent qui versoit l'eau, un vase pour le saint chrême, un autre pour l'huile des exorcismes. Il y avoit trente-six grands chandeliers de cuivre, outre plusieurs autres d'argent: ce qui montre que les églises étoient bien éclairées pour les offices de la nuit. Les revenus de cette église, en maisons & en terres, montoient environ à 6300 livres de notre monnoie.

VIII. Autres décrétales du même pape. *Ibid. n. 33.*

III.

L'an 428 le pape S. Célestin écrivit une lettre décrétale aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne, pour

IX. Décrétales des papes Cé-

lestin, Simplicius & Félix [II]

Fl. tom. V. l. xxiv. n. 55.
AN 428.

corriger plusieurs abus. Quelques évêques affectoient un habit particulier, & portoient un habit de philosophe & une ceinture. Pourquoi, dit le pape, changer dans les églises des Gaules la coutume observée par de si grands évêques? Il faut nous distinguer du peuple, non par l'habit, mais par la doctrine & par les mœurs, & ne pas chercher à frapper les ieux des simples, mais à leur éclairer l'esprit. Ces paroles font voir clairement que les ecclésiastiques, & les évêques mêmes, n'avoient encore aucun habit particulier en Occident. Il se plaint aussi de ce qu'on refusoit la pénitence aux mourans, de ce qu'on ordonnoit évêques de simples laïcs, sans les avoir fait passer par tous les dégrés de la cléricature. Il confirme les droits des métropolitains. Il défend d'élire évêque d'une église un inconnu, au préjudice de ceux qui servent depuis long-tems dans cette église, & à qui leurs citoyens rendent un bon témoignage. Car, dit-il, on ne doit point donner un évêque désagréable au troupeau; il faut avoir le consentement du clergé, du peuple & des magistrats.

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 55.
AN 475.

Nous voyons par une décrétale du pape Simplicius, quel étoit le partage & l'emploi des revenus ecclésiastiques & des oblations des fideles. Une portion est destinée à l'entretien & à la nourriture de l'évêque; la seconde, aux réparations des églises; la troisieme, à l'assistance des pauvres & des étrangers; & la quatrieme doit être distribuée aux clercs selon leur rang & leur mérite.

Fl. tom. VII. l. xxx. n. 20.
AN 488.

Le pape Félix [II.] écrivit à S. Césaire d'Arles contre les ordinations précipitées des évêques, recommandant de s'attacher inviolablement à la regle; de ne les ordonner qu'après de longues épreuves, afin qu'ils s'acquittent ensuite exactement de tous leurs devoirs.

I V.

X.
Canons du concile général de Chalcédoine.

Le premier canon du concile de Chalcédoine confirme tous les canons faits jusqu'alors dans les conciles. Le second est contre la simonie. Il est ensuite défendu aux évêques, aux clercs & aux moines, de se charger d'affaires tempo-

relles, si ce n'est que les loix civiles les appellent à une tutelle dont ils ne puissent se dispenser, ou que l'évêque les charge du soin des affaires de l'Eglise ou des pauvres. On ordonne aux moines d'être entiérement soumis aux évêques, & il leur est défendu de se mêler d'aucune affaire ecclésiastique [ou séculiere.] Les monasteres une fois consacrés par l'autorité de l'évêque, demeureront monasteres à perpétuité, & leurs biens ne pourront être aliénés. Chaque église cathédrale aura un économe du corps de son clergé, afin que les biens de l'Eglise ne soient pas dissipés, ni le sacerdoce décrié. Comme la tenue des conciles étoit négligée au préjudice des affaires ecclésiastiques, le concile ordonne que selon les anciens canons, les évêques de chaque province s'assembleront deux fois l'année au lieu marqué par le métropolitain. On ne doit ordonner personne sans lui marquer une église où il soit employé. Plusieurs canons regardent les moines vagabonds, qui excitoient des troubles en plusieurs endroits. Les clercs inconnus n'exerceront aucune fonction dans une autre ville, sans lettre de recommandation de leur évêque. On voit par le quatorzieme canon, que le mariage des lecteurs n'étoit pas permis dans toutes les provinces, comme il l'est maintenant. Les vingt-sept premiers canons du concile de Chalcédoine furent reçus par toute l'Eglise. Le vingt-huitieme, qui fit depuis tant de bruit, donne le second rang à l'église de Constantinople. S. Léon s'en plaignoit hautement; & les papes ses successeurs étoient fort attentifs à réprimer les évêques de Constantinople, qui ne travailloient qu'à étendre les prérogatives que les empereurs & plusieurs évêques leur accordoient.

Fl. tom. VI. l. xxviij. n. 29.
AN 451.

XI.
Autres conciles.

Il se tint pendant le cinquieme siecle un grand nombre de conciles particuliers, pour remédier aux abus qui devenoient plus communs, & pour maintenir la discipline qui s'affoiblissoit. Il y en eut à Turin, à Brague, à Riès, à Orange, à Vaison, à Arles, à Tours, à Vannes, à Rome, sans parler de ceux d'Afrique & d'Orient.

V.

XII. Dispense accordée par le pape Gélase. *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 34.* AN 494.

Plusieurs provinces d'Italie étoient tellement désolées par la guerre & par la famine, que l'on y manquoit de clercs pour le service des églises, & pour l'administration des sacremens. Cette nécessité obligea le pape Gélase de relâcher quelque chose de la discipline établie touchant les interstices des ordinations. Quoique cet affoiblissement auquel il se prête soit très-léger, il ne laisse pas de témoigner qu'il ne le fait qu'avec une extrême répugnance, & qu'on ne doit en faire usage que dans le cas d'une nécessité réelle. Il veut que dans ce cas même on observe toutes les autres regles, & que dans tout le reste on ne se dispense en rien de la rigueur de l'ancienne discipline : car, dit M. Fleury, il prévoyoit les conséquences des moindres relâchemens.

V I.

XIII. Sacramentaire attribué à ce pape. Premier livre. *Ibid. n. 42 & suiv.*

Ce pape qui occupoit le siege de Rome à la fin du cinquieme siecle, composa des hymnes à l'imitation de saint Ambroise, des préfaces & des oraisons pour le saint sacrifice, & pour l'administration des sacremens. C'est pourquoi on lui attribue avec assez de fondement un ancien sacramentaire de l'église de Rome, qui contient les messes de toute l'année, & les formules de tous les sacremens. Il est divisé en trois livres, dont le premier contient principalement l'office du tems ; le second, l'office des saints ; & le troisieme, les offices qui ne sont point attachés à certains jours. Chaque messe a deux collectes au commencement, une secrete, une post-communion, & une oraison sur le peuple. La plûpart ont des préfaces propres. Le premier livre commence à Noël, & marque les trois messes outre celle de la vigile. Au premier de Janvier, il y a des oraisons pour détourner des superstitions païennes qui se pratiquoient en ce jour-là. Après la messe de la sexagésime, sont plusieurs oraisons sur les pénitens, pour marquer qu'on les préparoit dès-lors

à

à l'imposition de la pénitence publique, en suivant cette ordonnance qui y est marquée : Vous recevrez le pénitent le mercredi matin à l'entrée du carême ; vous le couvrirez d'un cilice, vous prierez pour lui, & l'enfermerez jusqu'au jeudi-saint.

XIV. Forme des ordinations.

Pendant le carême il y a des messes pour tous les jours, excepté les jeudis. Au samedi de la premiere semaine, sont marquées les prieres des quatre-tems pour le premier mois, qui étoit alors celui de Mars. On disoit ce jour-là douze leçons à la messe, & on faisoit les ordinations ; c'est pourquoi le sacramentaire en traite en ce lieu. On y voit les prieres de l'ordination du prêtre, & de celle du diacre, à-peu-près telles qu'on les fait encore à présent ; mais il n'est point dit qu'on leur donnât des habits particuliers, le livre des évangiles ou le calice. La consécration des mains est rapportée dans un autre endroit [à l'occasion du soûdiacre,] & l'on y trouve les bénédictions pour les moindres ordres. A l'ordination de l'évêque, deux évêques lui tiendront sur la tête le livre des évangiles ; un d'eux prononcera la bénédiction ; tous les autres évêques présens lui imposeront les mains. Tous les prêtres présens feront de même à l'ordination du prêtre ; mais à l'ordination du diacre, l'évêque seul lui met la main sur la tête, parce qu'il est consacré pour le ministere, & non pour le sacerdoce. Le soûdiacre ne reçoit point l'imposition des mains ; mais l'évêque lui donne la patene & le calice vuides, & l'archidiacre la burette avec l'eau & l'essuie-main. L'acolythe reçoit de l'archidiacre le chandelier avec le cierge, & le reste comme il se pratique aujourd'hui.

XV. Préparation des catéchumenes.

Le troisieme dimanche de carême on parle des scrutins, ou examen des catéchumenes choisis pour être baptisés à Pâques. Ceux qui étoient choisis avoient le nom d'élus. On les rangeoit à l'église, les garçons à droite & les filles à gauche, & on faisoit sur eux les oraisons & les exorcismes.

Le second scrutin étoit marqué au quatrieme dimanche, & un autre au cinquieme. Il n'y est point parlé de dimanche de la Passion. Après cette semaine, on rapporte de suite tout

ce qui regarde la préparation & l'instruction des catéchumenes. On récitoit le symbole de Nicée ; & ce qui marque l'antiquité de ce sacramentaire, c'est qu'il y est dit seulement que le S. Esprit procede du Pere. On l'expliquoit de même que l'Evangile & l'oraison dominicale. Le dimanche des Rameaux est aussi nommé de la Passion. Au jeudi-saint sont marquées deux grandes cérémonies, la réconciliation des pénitens, & la consécration des saintes huiles. On y voit ensuite la maniere de réconcilier un pénitent à la mort. La bénédiction des saintes huiles étoit telle à-peu-près qu'elle est encore, excepté la salutation & les génuflexions. Le jeudi-saint il y avoit deux messes, l'une le matin, l'autre le soir. Pour le vendredi-saint sont marquées les mêmes oraisons que nous disons, l'adoration de la croix, la communion générale de l'Eucharistie réservée le jour précédent.

XVI. Administration du baptême.

Le samedi-saint au matin les catéchumenes élus venoient rendre compte du symbole. L'évêque ou le prêtre faisoit sur eux le dernier exorcisme ; ensuite il leur touchoit de sa salive le nez & les oreilles, en disant *Ephphetha*, & le reste ; il leur faisoit l'onction de l'huile des catéchumenes, leur faisoit faire les rénonciations, disoit sur eux le symbole ; & après les avoir fait prier, le diacre les renvoyoit jusqu'à l'heure du baptême. A une heure & demie après midi, l'office commençoit par une litanie, suivie de la bénédiction du cierge pascal, & des douze leçons, avec les oraisons après chacune. Ensuite on alloit aux fonts en faire la bénédiction, & baptiser tous les élus l'un après l'autre, en les plongeant trois fois. Au sortir des fonts, le prêtre leur faisoit l'onction du chrême sur la tête, & l'évêque leur donnoit la confirmation. On retournoit au sanctuaire, & on commençoit la messe quand la premiere étoile paroissoit.

XVII. Autres cérémonies.

Après l'octave de Pâques est marquée la messe de la pâque annotine. C'est le nom que l'on donnoit à l'anniversaire du baptême. A la messe de l'Ascension, on met la bénédiction des premiers fruits. Au samedi de la Pentecôte, à l'occasion du baptême solemnel, le sacramentaire marque la maniere de baptiser un malade & un énergumene. Après

l'office de la Pentecôte est l'annonce du jeûne des quatre-tems pour le quatrieme, le septieme & le dixieme mois. On y trouve les cérémonies de la dédicace d'une église, beaucoup plus simples que dans les derniers tems ; la consécration de l'autel, des vaisseaux sacrés & des linges. On y voit la consécration des vierges, qui se doit faire à l'Epiphanie, le lundi de Pâques, ou aux fêtes des Apôtres.

XVIII. Second & troisieme livres de ce sacramentaire.

Le second livre du sacramentaire de Gélase contient les messes des saints. On n'y trouve que des fêtes de martyrs, & séparément celle de S. Pierre & de S. Paul ; ce qui marque encore l'antiquité de ce sacramentaire. Le troisieme livre contient seize messes pour les dimanches, sans en désigner aucun en particulier. Ensuite est le canon de la messe, tel que nous le disons encore, & plusieurs bénédictions sur le peuple après la communion. On y trouve ensuite plusieurs messes votives pour les voyageurs, pour les affligés, pour la stérilité : la messe pour les nôces y est aussi avec la bénédiction nuptiale ; la messe pour les malades ; & à la fin les prieres pour les morts avant & après la sépulture, & plusieurs autres messes pour eux. On voit dans ce même livre la bénédiction & l'aspersion de l'eau-bénite, & plusieurs autres bénédictions.

VII.

XIX. Institution des Rogations.

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 38.

AN 468.

On rapporte l'institution des Rogations à l'an 468. Les calamités publiques en furent l'occasion. Il y avoit souvent des tremblemens de terre, des incendies, des bêtes sauvages qui paroissoient en plein jour dans les plus grandes assemblées. La veille de Pâques, le peuple de Vienne étant à l'église avec le saint évêque Mamert pour célébrer cette sainte nuit, le feu prit à la maison publique qui étoit au haut de la ville. Chacun craignant pour la sienne, on abandonna l'église, & l'évêque demeura seul, priant & versant des larmes. Le feu étant éteint, le peuple revint à l'église, & saint Mamert déclara le dessein qu'il avoit formé d'instituer une

procession solemnelle. On choisit les trois jours avant l'Ascension, & plusieurs églises des Gaules suivirent cet exemple. On faisoit long-tems auparavant des processions, mais peu de gens y assistoient: celles-ci étoient accompagnées de jeûnes, de prieres & de larmes.

VIII.

XX. Livres authentiques & apocryphes. *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 35.* AN 494.

Nous avons un décret du pape Gélase touchant la distinction des livres authentiques & apocryphes. Il paroît que c'est le résultat d'un concile de soixante & dix évêques qui s'assemblerent [à Rome] l'an 494. Ce décret contient premiérement le catalogue des saintes Ecritures, conforme à celui que reçoit aujourd'hui l'Eglise Catholique. Aprés les livres inspirés, l'Eglise reçoit les quatre conciles, de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse & de Chalcedoine; & après eux, les conciles autorisés par les peres: ensuite les ouvrages de S. Cyprien, de S. Athanase, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Basile, de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Jean Chrysostome, de S. Hilaire, de S. Ambroise, de S. Augustin, de S. Jérôme, de S. Prosper, & la lettre de S. Léon à Flavien.

XXI. Distinction des deux puissances. *Ibid. n. 37.*

Le pape Gélase parle ainsi de la distinction des deux puissances, l'ecclésiastique & la séculiere: L'empereur n'a pas le nom de pontife, ni le pontife la dignité royale. Dieu a séparé les fonctions de l'une & de l'autre puissance, afin que les empereurs Chrétiens eussent besoin des pontifes pour la vie éternelle, & que les pontifes suivissent les ordonnances des empereurs pour les choses temporelles. Ces paroles ne sont pas suspectes dans la bouche du pape Gélase, qui étoit fort éloigné de limiter les droits de son siege. Ce pape avoit beaucoup de vertu, & un grand zele pour la doctrine & la discipline de l'Eglise. Il s'acquittoit de tous les devoirs d'un saint évêque. Il a fait paroître beaucoup d'attachement à la précieuse doctrine de S. Augustin sur la grace, & s'est opposé vigoureusement aux efforts que les sémi-Pélagiens fai-

ſoient pour répandre par-tout le poiſon de leur pernicieuſe doctrine. (*b*)

ARTICLE XI.

Affaires de l'empire & de l'égliſe d'Orient. [*Succeſſion des évêques de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem.*]

APrès la mort du grand Théodoſe, ſes deux fils partagerent l'Empire, comme il l'avoit ordonné. Arcade, âgé de vingt ans, régna en Orient; Honoré, qui n'en avoit que dix, eut pour partage l'Occident. Ils avoient été élevés par S. Arſene, qui fut leur parrein au baptême, leur gouverneur & leur précepteur.

I.

I. Regne d'Arcade. Ravages des Huns & des Goths. Fin malheureuſe de Rufin & d'Eutrope.

Fl. tom. V. l. xx. n. 10 & 37.

AN 395.

Théodoſe avoit établi Stilicon ſon parent, & le plus illuſtre de ſes généraux d'armée, pour gouverner l'Occident pendant la minorité d'Honoré; & Rufin pour gouverner l'Orient. Ces deux puiſſans miniſtres ne purent s'accorder dans leur ambition, quoiqu'ils s'accordaſſent parfaitement à ruiner les familles les plus opulentes: en quoi on accuſe Rufin d'avoir commis encore plus d'excès que Stilicon. Dans le deſſein de parvenir à la puiſſance ſouveraine, Rufin réſolut de mettre le trouble par tout l'Orient, eſpérant que la néceſſité & le preſſant beſoin de l'état couvriroient le crime de ſa perfidie & de ſon ambition. Il fit donc venir les Huns, qui ravagerent tout l'Orient juſqu'à Antioche; & il abandonna l'Europe aux Goths, qui ne s'étoient pas tellement ſoumis

(*b*) [M. Racine ajoutoit ici quatre paragraphes, contenant *quelques événemens remarquables arrivés dans le V. ſiecle*, ſavoir la *fin du ſchiſme d'Antioche*, l'*invention des reliques de S. Etienne*, les *miracles éclatans qu'elles opérerent*, & la *ſuite des papes qui ont tenu le ſaint ſiege dans ce ſiecle*. Comme tout cela eſt étranger aux conciles & aux réglemens de diſcipline, qui ſont le ſujet de cet Article, ces quatre paragraphes ſont reſervés pour les articles ſuivans, où ils pourront trouver une place plus convenable.]

à Théodoſe, qu'ils ne fuſſent en état de faire de grands maux à l'état, lorſqu'ils croyoient avoir raiſon de ſe mutiner. Ils ſaccagerent tout ce qui eſt entre la Dalmatie, la mer Adriatique & le Pont-Euxin. Rufin voulant remédier aux maux qu'il avoit lui-même cauſés, preſſa l'empereur Arcade de le déclarer ſon collegue. Mais l'armée excitée par un capitaine Goth nommé Gaïnas, que Stilicon avoit gagné, tua Rufin, & fit porter ſa tête au bout d'une pique à Conſtantinople. Cette mort parut un effet viſible de la protection de Dieu ſur Arcade, & une récompenſe de la piété de Théodoſe; de ſorte qu'elle ſervit beaucoup au progrès de la Religion: mais elle ne fut pas auſſi avantageuſe à l'état qu'on auroit pu l'eſpérer, parce qu'Eutrope demeura maître abſolu du palais. Cet Eutrope avoit été long-tems eſclave, & il s'éleva à la mort de Rufin, juſqu'à ſe rendre maître d'Arcade & de tout l'empire d'Orient. Lorſqu'il étoit au comble de ſa gloire, Dieu l'humilia & le punit de tous ſes crimes, & la chûte de ce miſérable fut regardée comme un effet de la protection de Dieu ſur ſon Egliſe.

II. Foibleſſe du regne d'Arcade. Calamités de l'empire. *Fl. tom. V. l. xxj. n. 21 & ſuiv.* AN 400.

Les affaires de l'état n'allerent pas mieux après la mort d'Eutrope. Arcade étant un prince foible, qui n'avoit ni ſens ni conduite, toute l'autorité étoit entre les mains de ſes eunuques, & il étoit abſolument gouverné par l'impératrice Eudoxie, à qui l'on reproche beaucoup d'injuſtices & de violences, dont ſon avarice étoit la ſource. La perſécution qu'elle fit ſouffrir à S. Chryſoſtome, rend croyable tout le mal qu'on dit d'elle. Il arriva pendant le regne d'Arcade une infinité de malheurs en Orient. L'épée des Barbares, la famine, la peſte, des troupes de bêtes carnacieres y firent des ravages horribles. Des tremblemens de terre effroyables renverſerent des villes entieres, ſans qu'on pût trouver aucun moyen de ſe ſauver. La terre s'ouvrit en quelques endroits, & il n'y avoit aucune année qui ne fût marquée à quelque trait de la vengeance divine. Mais Dieu fit éclater ſa colere d'une maniere encore bien plus terrible, en permettant que les héréſies de Neſtorius & d'Eutychès y fiſſent les maux ſans nombre dont nous avons parlé. Arcade mourut la treizieme

année de son regne, & la trente & unieme de son âge; & l'empire d'Orient passa à son fils Théodose II. connu sous le nom de Théodose le jeune.

II.

III. Regne de Théodose le jeune. Mérite extraordinaire de sainte Pulquérie.

Fl. tom. V. l. xxij. n. 18 & suiv.

AN 408.

Ce prince qui n'avoit que huit ans, régna sous la conduite d'Anthémius, l'homme le plus sage de son tems, & ami de S. Chrysostome. Ce jeune empereur avoit trois sœurs, Pulquérie, Arcadie & Marine, qui toutes trois demeurerent vierges. Pulquérie prit soin de leur éducation & de celle de l'empereur son frere, quoiqu'elle n'eût que deux ans plus que lui. Mais sa sagesse & sa vertu étoient fort au-dessus de son âge. Elle gouvernoit l'empire d'Orient avec une grande sagesse, prenoit les meilleurs conseils, & donnoit elle-même les ordres nécessaires pour faire exécuter promptement les résolutions. Elle savoit parfaitement bien parler le grec & le latin, & s'attiroit l'estime & le respect de tout le monde par ses excellentes qualités. Mais elle renvoyoit à son frere l'honneur de tout ce qu'elle faisoit, en même tems qu'elle ne négligeoit rien pour lui procurer une éducation convenable à son rang. Cette admirable princesse apprenoit au jeune empereur à paroître en public avec gravité & avec dignité, à régler sa démarche & sa contenance, à interroger à-propos, à paroître doux ou sévere selon les occasions.

IV. Vertus du jeune Théodose.

Pulquérie s'appliquoit encore davantage à former le cœur de Théodose, qu'à cultiver son esprit. Comme elle avoit une véritable piété, elle desiroit ardemment que son frere possédât aussi ce trésor, infiniment plus précieux que la couronne & le diadême. Elle l'accoutumoit à prier souvent, à fréquenter les églises, à honorer les bons évêques, les saints moines, & toutes les personnes vraiment vertueuses, & à se donner de garde des nouveautés dans les dogmes de la Religion. Théodose profita d'une si bonne éducation. Il acheva de ruiner les temples des idoles & d'abolir l'idolâtrie. Le palais étoit réglé comme un monastere. Le jeune empereur se levoit de grand matin, pour chanter à deux chœurs avec

ſes ſœurs les louanges de Dieu. Il avoit une grande connoiſſance des ſaintes Ecritures, & il s'en entretenoit avec les évêques. Il jeûnoit ſouvent ; il ſouffroit patiemment le froid & le chaud, & montroit dans toute ſa conduite un grand éloignement de la moleſſe. On releve auſſi beaucoup ſa libéralité, ſa douceur & ſa patience. Il renouvella les loix de ſes prédéceſſeurs contre tous les hérétiques ; & c'eſt à ſon zele pour la Religion, que les hiſtoriens attribuent ſes proſpérités & ſes victoires.

V. Ses défauts.

Mais il eut auſſi de grands défauts. Il étoit foible & facile à prévenir, ſcrupuleux à l'excès, juſqu'à s'inquiéter de la menace ridicule qu'un moine hardi lui avoit faite de ſe ſéparer de ſa communion. Ce prince, dit un hiſtorien très-judicieux, eſt un illuſtre & triſte exemple du danger qu'il y a dans les états élevés. Il avoit, ſelon qu'on nous le dépeint, tout ce qu'il falloit pour ſe ſanctifier dans une vie particuliere. On peut dire même que l'on voyoit en lui pluſieurs des qualités néceſſaires à un ſouverain. Il trouvoit d'ailleurs de grands ſecours dans une ſœur d'un rare mérite, & dans quelques évêques de Conſtantinople. Mais il manquoit de cette grandeur d'ame & de ce courage néceſſaires à un prince pour gouverner par lui-même. Il manquoit auſſi de l'eſprit de diſcernement, dont un ſouverain a beſoin dans le choix de ceux à qui il doit demander conſeil, & ſur qui il peut ſe décharger d'une partie de ſes ſoins. Ces deux défauts ont fait perdre à Théodoſe la gloire que ſes bonnes qualités auroient pu lui faire mériter.

M. de Tillemont.

VI. Malheurs de l'empire.

Son regne dans les dernieres années fut honteux à l'empire & funeſte à la Religion. Dieu ne pouvoit exercer ſur ce prince un jugement plus terrible, qu'en l'abandonnant à un malheureux Chryſaphe, qui n'employa l'autorité de ſon maître, que pour mettre le trouble & le feu dans l'égliſe d'Orient, en favoriſant l'héréſie d'Eutychès, & en appuyant toutes les violences de Dioſcore. Vers la fin de ſon regne, ſon empire fut accablé de pluſieurs fléaux. Il y eut à Conſtantinople un embraſement, qui conſuma la plus grande partie de la ville du côté du ſeptentrion, & qui dura trois jours.

jours. Les ennemis de l'empire l'attaquerent de tous côtés. Les Perses, les Sarasins & les Huns, couroient & ravageoient les provinces. Attila se fit plusieurs fois redouter, & Théodose fut forcé de faire avec lui une paix honteuse. Dieu irrité des péchés de son peuple, ne cessoit de le châtier, & avoit toujours la main appesantie sur lui. Constantinople fut affligée d'une famine effroyable, qui fut suivie de la peste. Il y eut, comme sous le regne d'Arcade, des tremblemens de terre qui ruinerent plusieurs villes. La terre s'entrouvrit, & engloutit des bourgs entiers. On vit encore d'autres effets sensibles de la colere de Dieu.

III.

VII. Regne de Marcien. Mort de sainte Pulquérie.

Fl. tom. VI. l. xxvij. n. 47 & suiv.

AN 450.

Pulquérie avoit été utile à son frere, tant qu'il avoit voulu écouter ses conseils. Il n'avoit commencé à faire des fautes & à voir son empire s'affoiblir, que quand il eut donné plus d'autorité à quelques flatteurs, qu'aux sages avis de sa sœur. Cette vertueuse princesse montra en toute occasion un grand zele pour la foi catholique. Ce fut elle qui engagea Théodose à convoquer le concile d'Ephèse, où Nestorius fut condamné. Les hérétiques s'en vengerent, en faisant naître de la mésintelligence entre elle & Eudoxie sa belle-sœur. Voyant alors qu'elle ne pouvoit plus être utile, elle se retira en une maison de campagne, où elle mena une vie très-sainte. Elle seroit toujours restée dans cette retraite, si les pressans besoins de l'Eglise ne l'eussent obligée de venir à la cour, pour travailler à ouvrir les ieux à l'empereur qui favorisoit l'hérésie d'Eutychès. Ce prince mourut précisément alors; & Pulquérie ne pouvant gouverner par elle-même, jetta les ieux sur Marcien, qui étoit alors le plus digne sujet qu'elle pût choisir. Pour ne point diviser l'autorité dans le gouvernement, elle résolut de l'épouser, à condition cependant qu'il ne la regarderoit que comme sa sœur. Marcien qui avoit beaucoup de vertu, y consentit volontiers. Il fit de grands biens à l'Eglise & à l'Etat. Il employa toute son autorité pour les intérêts de la Religion, renfermant toujours son zele dans

les bornes d'une sage modération. On peut dire aussi qu'il sauva l'empire de la ruine presque inévitable, à laquelle son prédécesseur l'avoit visiblement exposé. Il ne régna que six ans, & laissa sa mémoire en benédiction dans l'Eglise. A l'égard de Pulquérie, elle eut une mort aussi sainte que sa vie l'avoit été, & elle se montra toujours digne des grands éloges que fit d'elle le concile général de Chalcédoine. Elle mourut l'an 453.

I V.

VIII. Regne de Léon. Fureur de Timothée Elure.

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 1 & suiv.

AN 457.

Le successeur de Marcien dans l'empire d'Orient fut Léon né en Thrace, qui fut élu l'an 457, & couronné par l'évêque Anatolius. Il régna près de dix-sept ans. Dès le commencement de son regne, le parti d'Eutychès se releva en Egypte. Il y avoit un moine nommé Timothée & surnommé Elure, qui étoit prêtre, & s'étoit séparé des Catholiques aussi-tôt après le concile de Chalcédoine. Il s'étoit joint à quelques évêques & à plusieurs moines infectés de la même hérésie. Timothée alloit pendant la nuit autour des cellules des moines; & leur parlant au-travers d'une canne creuse, il les appelloit par leur nom, & leur disoit qu'il étoit un ange envoyé du ciel, pour les avertir de fuir la communion de Protérius. C'étoit l'évêque catholique d'Alexandrie, qui avoit été mis sur ce siege après l'exil du fameux Dioscore. Cet ange prétendu ordonnoit en même tems aux moines d'élire pour évêque d'Alexandrie Timothée, qui n'étoit autre que lui-même. Les moines qui prirent l'imposture de cet ange de ténebres pour une véritable révélation, profiterent de la mort de Marcien pour faire ordonner Timothée, & l'élever sur le siege d'Alexandrie. Ce misérable se mit à la tête d'une troupe de séditieux, & devint le chef de tous les Eutychiens, dont le parti avoit toujours été puissant, malgré tout ce que Marcien & Pulquérie avoient fait pour l'affoiblir.

IX. Maux que font les Eutychiens.

Ces forcenés poursuivirent l'évêque Protérius jusques dans le baptistere, où il s'étoit retiré comme dans un asyle sacré.

Pendant qu'il prioit, il fut tué d'un coup d'épée dans le ventre, & percé de plusieurs autres coups. On traîna ensuite son cadavre dans toute la ville d'Alexandrie, & on le mit en pieces. Quelques-uns pousserent la barbarie jusqu'à goûter de ses entrailles. Ses membres furent brûlés, & ses cendres jettées au vent. Après cela Timothée exerça toutes sortes de violences en Egypte, & causa à cette église des maux incroyables. Les Eutychiens étoient en si grand nombre & en si grand crédit, qu'on fut quelque tems sans pouvoir réprimer les horribles excès de Timothée. Il osoit demander la convocation d'un concile pour examiner celui de Chalcédoine : & l'empereur Léon avoit la foiblesse de consulter de tous côtés, pour savoir s'il devoit avoir égard à la demande de cet indigne usurpateur. Enfin il le fit chasser, & mettre en sa place Timothée Solophaciole, qui fut en paix jusqu'au commencement du regne de Zénon.

X. Malheurs de l'empire.

L'empereur Léon n'avoit ni science ni étude : mais on prétend qu'il ne manquoit ni d'esprit ni de prudence. Il étoit orthodoxe, & menoit une vie fort réglée. On l'accuse de beaucoup d'avarice, & d'avoir été implacable dans sa colere. Sous son regne la ville d'Antioche fut presque entiérement ruinée par un grand tremblement de terre, que l'on regarda avec raison comme une juste punition des crimes qui s'y commettoient. La ville de Constantinople fut aussi punie dans le même tems, par un embrasement qui brûla huit de ses quartiers, & que S. Daniel Stylite avoit exhorté de prévenir par la pénitence. Léon mourut après avoir régné près de dix-sept ans.

V.

XI. Regne de Zénon & de Basilisque. Troubles dans l'église d'Orient.

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 33 & suiv.

AN. 474.

Zénon son gendre se fit déclarer empereur ; & aussi-tôt qu'il se vit le maître, il s'abandonna sans réserve à toutes ses mauvaises inclinations. Pendant qu'il étoit plongé dans les plaisirs & dans la débauche, son empire étoit ravagé par les Barbares. Zénon, plus barbare encore, achevoit de ruiner ses sujets, leur ôtant par violence le peu qui leur restoit. Aussi

ne fut-il pas long-tems tranquille. Craignant d'être assassiné, il s'enfuit en Isaurie sa patrie. Basilisque, beau-frere de Léon, se fit reconnoître empereur, & régna deux ans. Il ne valoit pas mieux que Zénon, & sa femme Zénonide l'engagea dans le parti des Eutychiens. Il rétablit Timothée Elure sur le siege d'Alexandrie. Il vint à-bout de faire condamner le concile de Chalcédoine par près de cinq cens évêques; & dans toutes les provinces, presque personne n'osoit s'opposer à ses violences. Mais Dieu mit des bornes à ses excès, & jetta un regard de compassion sur son peuple. Le patriarche Acace, les moines & le peuple de Constantinople, témoignerent beaucoup d'horreur pour la conduite de Basilisque. Ce malheureux prince apprenant que Zénon revenoit d'Isaurie & marchoit contre lui, vint dans l'église révoquer tout ce qu'il avoit fait. Zénon étant en effet revenu, fut reçu à Constantinople; Basilisque se réfugia dans l'église, & mit sa couronne sur l'autel. Zénon l'envoya avec sa femme & son fils en Cappadoce, dans un château dont il fit murer la porte, & où ils moururent de faim. Zénon publia une loi, pour casser tout ce qui avoit été fait depuis son départ contre la Religion; & il écrivit au pape Simplicius, qui dans sa réponse l'exhorta à témoigner à Dieu sa reconnoissance de son rétablissement, en protégeant l'Eglise & en empêchant qu'on ne donnât aucune atteinte à l'autorité du concile de Chalcédoine. L'empereur en conséquence fit déposer un nommé Pierre le Foulon, Eutychien, qui occupoit le siege d'Antioche, & fit mettre en sa place un homme vertueux nommé Etienne. Ce digne évêque fut tué par les hérétiques dans l'église; son corps fut traîné dans la ville, & jetté dans l'Oronte. L'empereur ayant fait punir quelques-uns des auteurs d'un tel attentat, on élut pour succéder à celui qui avoit été tué, un autre Etienne recommandable par sa piété, comme son prédécesseur.

XII. Suite de ces troubles.

Martyrius, disciple de S. Euthyme, fut élu patriarche de Jérusalem par un effet de la protection de Dieu sur son Eglise; & plusieurs abbés Eutychiens quitterent le schisme & l'hérésie. Ce qui est fort singulier, c'est que ne sachant pas trop

bien ce qu'ils devoient faire, ils tirerent au sort pour se déterminer à quitter le schisme ou à y persister. Après la mort de Timothée Elure, l'église d'Alexandrie fut replongée dans de nouveaux malheurs. Un nommé Jean Talaïa en fut fait évêque. Mais Acace de Constantinople, irrité de n'avoir point reçu de lettre de lui, engagea l'empereur à ne point souffrir d'autre évêque à Alexandrie, que celui qu'avoient élu les Eutychiens, & qui s'appelloit Pierre Monge. Acace fit promettre à celui-ci d'embrasser la vraie foi sur l'Incarnation; mais malgré ses déclarations & ses promesses, il se conduisit toujours en ennemi de la doctrine catholique. Le pape qui connoissoit le caractere de Pierre Monge, ne voulut jamais consentir à son rétablissement. L'empereur irrité de ce refus, chassa Jean Talaïa, qui se retira à Rome.

XIII. Hénotique ou édit d'union. Caractere d'Acace. AN 482.

Ce fut alors qu'Acace ne garda plus aucun ménagement, & qu'il fit faire à l'empereur le fameux édit d'union appellé du mot grec, *hénotique*. La foi de l'Incarnation y étoit assez bien expliquée; mais son venin étoit de ne faire aucune mention du concile de Chalcédoine. Acace étoit un politique & un homme d'accommodement. Il ne voyoit d'autre moyen de rétablir la paix, que d'accorder aux uns & aux autres une partie de ce qu'ils demandoient : aux Catholiques, la doctrine; & aux schismatiques, la suppression du concile de Chalcédoine. Pierre Monge fit paroître dans toute sa conduite depuis son rétablissement, la plus insigne mauvaise foi. Il se jouoit de la Religion, & disoit le oui & le non indifféremment, & selon les occasions où il se trouvoit. L'empereur Zénon employoit son autorité à faire recevoir son édit d'union, & maltraitoit tous ceux qui étoient fermement attachés au concile de Chalcédoine. Le pape Félix qui savoit qu'Acace étoit le principal auteur de cette persécution, envoya deux légats pour se plaindre de ce patriarche. Ces légats furent mis en prison, jusqu'à ce qu'ils eussent communiqué avec Pierre Monge & avec Acace. Plusieurs abbés de Constantinople donnerent avis au pape de la prévarication de ses légats, & ils furent déposés à leur retour dans un concile tenu à Rome.

XIV. Le pape condamne Acace.

Ensuite le pape procéda à la condamnation d'Acace dans un concile d'Italie. Nous n'oserions dire que S. Augustin eût été si vîte dans une affaire de cette importance, & qui pouvoit avoir de si grandes suites. Acace appuyé de la protection de l'empereur, compta pour rien la sentence du pape; il n'en devint que plus furieux. Il ôta des diptyques le nom du pape lui-même, & fit déposer par tout l'Orient un grand nombre d'évêques orthodoxes, auxquels il en fit substituer d'hérétiques. L'évêque légitime d'Antioche fut chassé, & Pierre le Foulon rétabli. En Egypte, Pierre Monge gagna des évêques & des abbés, & fit bannir ceux qui refuserent d'entrer dans ce malheureux accommodement. Acace mourut en 488; & Dieu, pour faire un peu respirer l'église d'Orient accablée de tant de maux, fit élire pour remplir le siege de Constantinople, Euphémius, prêtre orthodoxe, très-savant & très-vertueux. Le nouveau patriarche écrivit au pape Félix, & mit son nom dans les diptyques. Il en effaça celui de Pierre Monge, & se sépara de sa communion, parce qu'il se déclaroit ouvertement contre le concile de Chalcédoine, auquel Euphémius étoit sincérement attaché.

V I.

XV. Regne d'Anastase.

Fl. tom. VII. l. xxx. n. 22 & suiv.

AN 491.

Zénon mourut l'an 491, après avoir régné dix-sept ans; & Anastase, âgé de plus de soixante ans, lui succéda, & en régna vingt-sept & quelques mois. Il donnoit beaucoup de tems à la priere; il jeûnoit souvent, & faisoit d'abondantes aumônes. Il passoit néanmoins pour hérétique. Sa mere étoit Manichéenne, & son frere Arien. Le patriarche Euphémius ne voulut le couronner, qu'après qu'il lui eut donné un écrit par lequel il promettoit de recevoir le concile de Chalcédoine, & de ne rien innover dans la Religion. Comme il faisoit profession de préférer la paix à tout, il laissa toutes les églises dans l'état où il les trouva. Chaque évêque regardoit le concile de Chalcédoine comme il vouloit. Les uns le recevoient; les autres l'anathématisoient; plusieurs ne se déclaroient point. Cette liberté, bien loin de procurer la

paix, remplit l'Eglise de divisions : car les Orientaux ne communiquoient point avec les Occidentaux, & étoient eux-mêmes divisés entre eux.

XVI. S. Euphémius s'efforce de remédier aux maux de l'église d'Orient.

Euphémius étoit sensiblement touché de tous ces maux, & il tâchoit d'y apporter tous les remedes qui étoient en son pouvoir. Ayant appris que Gélase avoit été mis sur le siege de Rome après la mort de Félix, il lui écrivit pour lui représenter les raisons qui devoient l'engager à user de condescendance, & à ne pas rompre de communion avec ceux qui condamnoient Eutychès, & recevoient le concile de Chalcédoine ; qu'Acace étant mort, il falloit l'abandonner au jugement de Dieu, sans vouloir exiger sa condamnation comme une condition nécessaire à la paix ; qu'au reste l'excommunication prononcée contre lui par Félix, étoit une entreprise extraordinaire, & qu'on auroit dû procéder avec moins de précipitation dans une affaire de cette conséquence. Le pape Gélase tint ferme à refuser sa communion à Euphémius, quoiqu'il ne pût lui faire d'autre reproche, que de refuser de condamner publiquement la mémoire d'Acace. Etoit-ce ainsi que devoit être traité un patriarche si bien intentionné & si zélé pour la foi ? En même tems que le pape lui refusoit la communion, les hérétiques & les schismatiques travailloient à le perdre dans l'esprit de l'empereur. Ce prince fit assembler les évêques qui étoient à Constantinople, & les engagea à déposer Euphémius. Ces évêques eurent même la lâcheté de l'excommunier par complaisance pour Anastase.

XVII. Triste état de l'église d'Orient.

On mit Macédonius en la place d'Euphémius, qui fut exilé en Paphlagonie. Les évêques d'Alexandrie & d'Antioche approuverent la déposition d'Euphémius ; mais Elie de Jérusalem, qui avoit été disciple de S. Euthyme, ne voulut jamais l'approuver, & refusa constamment de communiquer avec les ennemis du concile de Chalcédoine. Comme Macédonius, mis en la place d'Euphémius, étoit attaché à la vraie foi, Elie communiqua avec lui, en même tems qu'il se déclaroit contre l'injuste déposition d'Euphémius. Elie aimoit la bonne doctrine, & avoit du zele pour soute-

nir l'autorité du concile de Chalcédoine; mais il n'approuvoit point l'extrême sévérité du pape, qui exigeoit absolument que l'on ôtât des diptyques le nom d'Acace. Après la mort de Pallade, patriarche schismatique d'Antioche, on lui donna pour successeur Flavien, qui suivit en tout la conduite d'Elie de Jérusalem, n'étant en communion qu'avec lui & avec Macédonius : ce qui irrita très-fort l'empereur contre ces deux patriarches, qui devenoient ainsi le centre auquel se réunissoient ceux dont la foi étoit pure dans l'église Grecque. Tel étoit l'état de l'église & de l'empire d'Orient à la fin du cinquieme siecle.

VII.

[Pour donner une idée plus distincte de l'état de cette église, & continuer la succession des évêques des quatre grands sieges d'Orient, nous allons reprendre ici chacun de ces sieges en particulier, en commençant par celui de Constantinople qui devenoit le premier siege de l'Orient à cause de la prééminence de cette ville impériale, où les empereurs d'Orient faisoient leur résidence. (*c*)

XVIII. [Succession des évêques de Constantinople.]

AN 398. AN 404. AN 406.

S. Jean Chrysostome avoit été mis sur le siege de Constantinople en 398. On a vû ses travaux & les persécutions qu'il essuya. Les ennemis de ce saint évêque l'ayant fait déposer par le conciliabule du Chêne, lui substituerent Arsace, son ennemi & son accusateur, qui ne tint ce siege que seize mois, & mourut âgé de quatre-vingts-un ans le 11 Novembre 405. Sa place demeura quelque tems vacante par l'ambition de ceux qui la briguoient. Enfin l'année suivante on élut évêque de Constantinople Atticus, qui avoit été le principal auteur de la conspiration contre S. Chrysostome : il fut soutenu par l'empereur; & le saint évêque étant mort dans son exil, Atticus demeura en possession de ce siege. Le peuple toujours fort attaché à la mémoire de S. Chrysostome, obtint enfin d'Atticus qu'il rétablît le nom de ce

(*c*) [La suite de cet article est ainsi un supplément, dans lequel se trouveront insérés trois paragraphes réservés de la fin du précédent article.]

saint

saint prélat dans les sacrés diptyques. Les Pélagiens condamnés en Afrique ayant cherché auprès de lui un asyle, il les rejetta, & mourut le 10 Octobre 425. Après sa mort, il y eut de grandes disputes pour l'élection de son successeur. Le peuple obtint Sisinnius, qui fut ordonné le 28 Février 426: AN 426. celui-ci ne vécut pas deux ans dans l'épiscopat, il mourut le 24 Décembre 427. Le siege demeura quelque tems vacant; & pour éviter les brigues, la cour fit venir un étranger: ce fut Nestorius, natif de Germanicie, élevé dans le clergé d'Antioche. Il fut ordonné le 10 Avril 428. Dès la AN 428. premiere année de son épiscopat, il commença d'enseigner ses erreurs: on a vû comment il fut combattu par S. Cyrille, condamné par le pape S. Célestin, déposé par le concile général d'Ephèse, exilé par l'empereur Théodose le jeune. Il mourut dans son exil, accablé de vieillesse & d'infirmités. Lorsque le concile d'Ephèse eut été terminé, on procéda à l'élection d'un évêque de Constantinople, & on élut Maximien, AN 431. prêtre & moine qui étoit en grande réputation de piété: il fut ordonné le 25 Octobre 431, quatre mois après la déposition de Nestorius. Jean d'Antioche & les autres évêques d'Orient attachés à Nestorius, refuserent d'abord de reconnoître Maximien; mais il les ramena par sa douceur, & ne survécut pas long-tems: il mourut le 12 Avril 434. Les Nestoriens vouloient que Nestorius fût rappellé: mais AN 434. l'empereur fit élire & introniser Proclus, évêque de Cyzique, qui avoit été déjà proposé trois fois pour ce siege. Quoique les Cyzicéniens ayant refusé de le reconnoître, il n'eût jamais pris possession du siege de cette ville, néanmoins son élection pour le siege de Constantinople ne fut regardée que comme une translation; & l'on montra que dans ce cas rien ne s'y opposoit. Il condamna les erreurs attribuées à Théodore de Mopsueste, mais en épargnant sa mémoire. Il fit apporter à Constantinople, & reçut avec grand honneur les reliques de S. Chrysostome. A l'occasion des calamités dont l'empire fut affligé dans les dernieres années de son épiscopat, il introduisit dans l'église de Constantinople le célebre cantique appellé *Trisagion*, que nous chantons tous les ans

dans l'office du vendredi saint. Il mourut vers l'an 446 le 24 Octobre, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Son suc-
AN 447. cesseur fut l'illustre S. Flavien, prêtre & trésorier de la même église. On a vû comment après avoir présidé au concile de Constantinople, où Eutychès fut condamné, il fut lui-même déposé par le conciliabule d'Ephèse, & envoyé en exil, où il mourut des mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Ce fut en 449; & l'Eglise honore sa mémoire le 18 Février. A sa place
AN 449. on ordonna Anatolius, diacre d'Alexandrie, qui étoit à Constantinople aprocrisiaire ou nonce du patriarche d'Alexandrie. L'empereur mourut alors; & Anatolius ayant reçu la lettre que S. Léon avoit adressée à S. Flavien, assembla un concile où il anathématisa Nestorius & Eutychès. Il se trouva au concile de Chalcédoine, où il occupa le second rang après les légats du pape : il y souscrivit à la justification de S. Flavien; mais il y soutint les prétentions du clergé de son église, qui obtint de ce concile un canon, par lequel le premier rang fut donné au siege de Constantinople après celui de Rome. Il se déclara ouvertement contre les ennemis du concile de Chalcédoine, & mourut après huit ou neuf ans d'é-
AN 458. piscopat. Son successeur fut Gennade, prêtre de Constantinople, qui n'est connu que par quelques écrits qu'il composa, mais dont il ne reste rien. Il tint le siege de Constan-
AN 471. tinople treize ans, & eut pour successeur Acace, recteur de l'hôpital des orphelins à Constantinople. On a vû comment après avoir résisté à l'empereur Basilisque, qui soutenoit les ennemis du concile de Chalcédoine, Acace se rangea lui-même ensuite de leur côté, jusqu'à se laisser excommunier par le pape Félix II. dont il méprisa la sentence, se maintenant jusqu'à la mort dans l'exercice de ses fonctions. Il mourut en 489, après avoir tenu le siege de Constantinople dix-sept
AN 489. ou dix-huit ans. A sa place le prêtre Flavita fut ordonné patriarche de Constantinople : il voulut surprendre la communion du pape sans se séparer des ennemis du concile, & mourut subitement, n'ayant tenu le siege que quatre mois.
AN 490. On élut à sa place Euphémius, prêtre catholique, qui se sépara ouvertement des ennemis du concile, & s'unit au pape;

mais néanmoins sans vouloir effacer des diptyques les noms de ses prédécesseurs Acace & Flavita. Les ennemis du concile parvinrent à le faire déposer & exiler. L'empereur Anastase fit ordonner à sa place Macédonius, neveu du patriarche Gennade : celui-ci recevoit l'hénotique de Zénon, mais étoit d'ailleurs attaché à la vraie foi ; de sorte qu'étant depuis devenu odieux à l'empereur, il fut lui-même chassé de Constantinople en 511. Ces deux évêques sont réputés au nombre des saints, & le dernier est honoré chez les Grecs le 25 Avril. AN 495.

VIII.

XIX. [Succession des évêques d'Alexandrie.]

Théophile, évêque d'Alexandrie, avoit été mis sur le siege de cette ville dès l'an 385. On a vû qu'après avoir ordonné S. Jean Chrysostome évêque de Constantinople, par déférence pour les ordres de l'empereur, il devint son plus grand ennemi, & le fit déposer dans le conciliabule du Chêne. Il persévéra dans cette disposition, de maniere qu'ayant survécu à S. Chrysostome, il ne voulut jamais mettre le nom de ce saint prélat dans les sacrés diptyques. Il fut frappé de léthargie, & mourut le 15 Octobre 412. Son successeur fut l'illustre S. Cyrille son neveu, qui étoit d'abord entré dans ses préventions contre S. Chrysostome, mais qui cédant ensuite aux instances de S. Isidore de Péluse, rétablit le nom de ce saint évêque dans les sacrés diptyques. On a vû avec quel zele il s'éleva contre Nestorius ; comment, après avoir présidé au concile d'Ephèse, où Nestorius fut condamné, il fut lui-même déposé par le conciliabule auquel présida dans la même ville Jean d'Antioche. Il répondit aux accusations formées contre lui, & se réconcilia avec Jean : mais ensuite il fut obligé de se justifier sur cette réunion même. Il s'éleva contre les erreurs & contre la personne de Théodore de Mopsueste, & mourut en 444 le 9 Juin, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire ; les Latins l'honorent le 28 Janvier. Son successeur fut Dioscore, son archidiacre, qui, après s'être élevé contre Théodoret, embrassa le parti d'Eutychès, & présida, comme on l'a vû, au brigandage d'Ephèse, où

AN 385. AN 412. AN 444.

Eutychès fut absous, & S. Flavien condamné. Dioscore fut ensuite déposé par le concile de Chalcédoine, & relégué par l'empereur Marcien, qui fit procéder à l'élection d'un nouvel évêque. On choisit Protérius, à qui Dioscore avoit confié le soin de son église. Cependant le peuple se divisa : les uns s'attacherent à Protérius ; les autres demeurerent attachés à Dioscore, ce qui causa de grands troubles. Timothée Elure se fit élire évêque d'Alexandrie ; & Protérius fut tué le 28 ou 29 Mars 457. Les Grecs l'honorent le 28 Février. Timothée commit des violences, dont les Catholiques porterent leurs plaintes à l'empereur Léon : l'empereur le fit chasser. Timothée Solophaciole fut élu du commun consentement du clergé & du peuple. Mais après la mort de l'empereur Léon, Elure rappellé par Basilisque, rentra dans Alexandrie, d'où Solophaciole se retira. A la mort d'Elure, les hérétiques firent choix de Pierre Monge. Zénon le fit chasser, & rétablit Solophaciole. Celui-ci étant mort, les Catholiques élurent Jean Talaïa ; mais il fut chassé, & Pierre Monge mis en possession par l'autorité de Zénon même. Talaïa appella au pape, & s'en alla à Rome ; il mourut en Italie. Pierre Monge, après avoir persécuté les Catholiques, mourut en 490. Il eut pour successeur Athanase Céletes, hérétique comme lui ; celui-ci approuva en 495 la déposition du patriarche Euphémius, & mourut l'année suivante. Son successeur fut Jean Hémoula, qui demeura attaché aux Eutychiens, & occupa ce siege jusqu'à l'an 506.

AN 451. AN 457. AN 460. AN 475. AN 477. AN 482. AN 490. AN 496.

IX.

XX. [Succession des évêques d'Antioche.] Fin du schisme. AN 404.

L'illustre S. Flavien, évêque d'Antioche, étant mort vers la fin de l'an 404, Porphyre, prêtre de mœurs corrompues, se fit ordonner secrétement, & se maintint par violence. Cet usurpateur occupa le siege d'Antioche pendant dix ans. Mais il eut pour successeur S. Alexandre, sous qui s'éteignit enfin le schisme d'Antioche.] Alexandre (*d*) qui avoit passé sa vie dans les exercices de la vie monastique, & qui joignoit une

(*d*) [Je reprends ici le paragraphe dont j'ai parlé à la fin de l'article précédent, & dans lequel M. Racine va décrire *la fin du schisme d'Antioche*.]

grande éloquence à la pratique de toutes les vertus, occupoit [donc] le siege d'Antioche l'an 414. Il réunit par ses puissantes exhortations le parti des Eustathiens séparés depuis si long-tems des autres Catholiques, & célébra cette réunion par une fête dont on n'avoit pas vû d'exemple. Car étant accompagné de tous ceux de sa communion, tant clercs que laïcs, il alla au lieu où les Eustathiens tenoient leur assemblée; & joignant sa voix & celle de son troupeau à celle des Eustathiens, qui chantoient les louanges de Dieu, ils marcherent tous ensemble vers la grande église, au-travers de la place au bord de l'Oronte. Les Juifs, les Ariens & le peu qui restoit de païens, gémissoient de cette heureuse réunion. Ainsi finit le schisme d'Antioche, qui avoit duré quatre-vingts-cinq ans, depuis l'exil de S. Eustathe l'an 329. An 414.

Ce fut aussi S. Alexandre qui rétablit le premier le nom de S. Jean Chrysostome dans les diptyques ecclésiastiques. Il envoya des députés au pape Innocent pour lui faire part de ces heureuses nouvelles, & lui demander sa communion. Le pape Innocent approuva en tout la conduite d'Alexandre, & lui écrivit une lettre qui fut souscrite par vingt évêques d'Italie. Il écrivit en son particulier à Alexandre une lettre d'amitié, pour lui témoigner combien sa députation lui avoit été agréable. La paix & l'union étant rétablie entre l'église de Rome & celle d'Antioche, le pape S. Innocent écrivit à Alexandre une lettre décrétale au sujet de quelques points de discipline sur lesquels il l'avoit consulté, pour remédier aux désordres causés par les schismes & l'hérésie. Alexandre d'Antioche alla à Constantinople, parla hardiment pour la mémoire de S. Chrysostome, & excita le peuple à engager l'évêque Atticus à mettre son nom dans les diptyques; mais il n'y réussit pas. Ce ne fut que l'an 428, que l'on commença d'honorer sa mémoire à Constantinople.

XXI. [Suite des évêques d'Antioche.]

[S. Alexandre ne tint pas longtemps le siege d'Antioche : il eut pour successeur Théodote qui parut à la tête d'un concile où Pélage fut convaincu d'hérésie; & en conséquence il le fit chasser des saints lieux de Jérusalem; car la Palestine étoit sous le patriarchat d'Antioche. Ce fut lui qui An 415.

ordonna prêtre Neſtorius, & lui confia l'emploi de catéchiſte : mais il n'eut pas la douleur de voir les ſcandales que celui-ci donna à l'égliſe ; il mourut vers le tems où Neſtorius
AN 428. fut appellé à Conſtantinople. Son ſucceſſeur fut Jean, diſciple de Théodore de Mopſueſte & ami de Neſtorius. On a vû comment il prit d'abord le parti de celui-ci juſqu'à excommunier S. Cyrille : après quoi mieux inſtruit de l'affaire, il ſe réconcilia avec S. Cyrille, & condamna Neſtorius. Mais lorſqu'il fut queſtion de Théodore de Mopſueſte, il prit la défenſe de cet évêque, en condamnant néanmoins les erreurs qu'on lui reprochoit. Il mourut en 440, & eut pour
AN 440. ſucceſſeur Domnus II. ſon neveu, qui prit la défenſe de Théodoret & d'Ibas. Après avoir ſouſcrit à la condamnation d'Eutychès, il ſe laiſſa affoiblir dans le conciliabule d'Ephèſe, où il ſouſcrivit à l'abſolution d'Eutychès & à la dépoſition de S. Flavien. Mais bientôt après s'étant rétracté, il fut lui-même dépoſé par cette aſſemblée tumultueuſe. On ne ſait ce
AN 449. qu'il devint depuis. Maxime fut ordonné à ſa place par Anatolius, que Dioſcore avoit mis ſur le ſiege de Conſtantinople à la place de S. Flavien. Il ſe trouva au concile de Chalcédoine, où il ſouſcrivit à la dépoſition de Dioſcore & à la lettre de S. Léon contre les erreurs d'Eutychès. Il y fit un concordat avec Juvenal de Jéruſalem pour la juriſdiction de leurs ſieges. Nous ſommes convenus, dit Maxime, que le ſiege de S. Pierre à Antioche aura les deux Phénicies & l'Arabie, & celui de Jéruſalem les trois Paleſtines. Cet accord fut confirmé par tout le concile. Maxime reconnut enſuite l'innocence de Théodoret & d'Ibas : & ſon ordination déja approuvée par S. Léon, demeura confirmée par le con-
AN 456. cile. Il mourut en 456, & eut pour ſucceſſeur Baſile, qui par ſon attachement à la foi catholique, mérita d'être enveloppé avec Anatolius & S. Léon ſous l'anathême dont Timothée Elure frappa tous ceux qui recevoient le concile de Chalcédoine. Baſile mourut peu de tems après ; ſon ſucceſ-
AN 458. ſeur fut Acace, ſous qui arriva un tremblement de terre qui renverſa preſque toute la ville d'Antioche. Il ne tint le ſiege
AN 459. qu'un an. Martyrius lui ſuccéda en 459. Il y avoit près de

douze ans qu'il gouvernoit cette église, lorsque l'empereur Léon ayant donné le gouvernement de l'Orient à Zénon son gendre, celui-ci amena à Antioche Pierre le Foulon, prêtre attaché à l'erreur d'Eutychès. Ce prêtre ambitionnant le siege d'Antioche, commença de calomnier Martyrius, & de jetter la division dans cette ville, tandis que Martyrius étoit à Constantinople pour les affaires de son église. Martyrius, à son retour, voyant que le peuple aimoit la division, & que Zénon la favorisoit, résolut de se retirer. Alors Pierre le Foulon s'empara du siege vacant; Gennade évêque de Constantinople en informa l'empereur, qui ordonna que Pierre fût exilé; Pierre en fut averti, & prit la fuite; Julien fut alors élu évêque d'Antioche d'un commun consentement. Mais l'empereur Léon étant mort, Pierre fut renvoyé à Antioche par Basilisque; Julien, à la vûe des troubles qui agitoient l'Orient, mourut d'affliction; & Pierre remonta sur le siege de cette Eglise, où il continua de répandre le trouble. Il ordonna évêque d'Apamée un nommé Jean, que le peuple de cette ville ne voulut pas recevoir. Jean étant revenu à Antioche, supplanta Pierre, ensorte que Zénon ayant fait déposer Pierre comme attaché à Basilisque, on mit sur le siege Jean d'Apamée. Mais il fut aussi lui-même chassé trois mois après; & Etienne, homme pieux, fut ordonné évêque d'Antioche. Après qu'Etienne eut rempli le siege environ un an, les hérétiques s'éleverent contre lui, & le tuerent dans l'église : il est honoré comme martyr le 25 Avril. Les habitans d'Antioche envoyerent des députés à l'empereur pour lui demander qu'afin d'éviter de pareils désordres, on leur ordonnât un évêque à Constantinople : ce que l'empereur leur accorda. Ainsi Acace, patriarche de Constantinople, ordonna évêque d'Antioche un autre Etienne, qu'on nomme Etienne le jeune, recommandable par sa piété. Cette ordination étant contre les regles, l'empereur & le patriarche en écrivirent au pape Simplicius, qui l'approuva comme faite par nécessité pour le bien de la paix, mais en recommandant que cet exemple ne fût pas tiré à conséquence, & se plaignant de ce que l'empereur n'a-

AN 471. AN 474. AN 477. AN 478. AN 479.

voit pas banni de son empire Pierre le Foulon pour prévenir ces troubles. L'empereur alors relégua Pierre sur les frontieres de l'empire ; mais Pierre s'échappa. Etienne le jeune ne tint le siege que trois ans : après sa mort l'empereur obli-
AN 482. gea encore Acace d'ordonner à Constantinople un évêque d'Antioche, qui fut Calendion. Celui-ci essuya d'abord quelques traverses qu'il surmonta : après quoi il obtint de l'empereur la permission de faire apporter à Antioche les reliques de S. Eustathe du lieu de son exil. Cette translation se fit avec grande solemnité, & acheva de mettre le dernier sceau à la réunion des Eustathiens. Mais Acace s'étant brouillé avec le pape Felix II. fit chasser d'Antioche Calendion, en l'accusant d'avoir favorisé le chef d'une révolte ; la vraie raison de cette violence étoit l'attachement de Calendion
AN 485. à la communion du pape & de Jean Talaïa patriarche d'Alexandrie. Pierre le Foulon fut alors rétabli à Antioche du consentement d'Acace, qui lui-même l'avoit condamné. Pierre souscrivit à l'Hénotique de Zénon, & envoya des lettres synodales à Pierre Monge usurpateur du siege d'Alexan-
AN 488. drie. Il mourut en 488. Son successeur fut Pallade, hérétique comme lui : celui-ci approuva la déposition d'Euphémius, patriarche de Constantinople, & mourut peu de tems après,
AN 495. c'est-à-dire, vers l'an 495. Il eut pour successeur S. Flavien II. qui se déclara pour les catholiques ; ce qui irrita contre lui l'empereur Anastase, qui le fit chasser en 512.

X.

XXII. [Succession des évêques de Jérusalem.]

Jean II. qui étoit monté sur le siege de Jérusalem dès l'année 385, se montra, comme on l'a vû, favorable à Pélage, principalement dans la conférence de Jérusalem, où les erreurs de Pélage furent exposées par Orose, & dans le
AN 385. concile de Diospolis, où Pélage usant de dissimulation fut absous. Ce fut alors que l'on trouva en Palestine les reliques de S. Etienne, dont il fit la translation ; il en sera parlé à la fin de cet article. Jean mourut bientôt après, le 10 Jan-
AN 417. vier 417. Son successeur fut Prayle, qui d'abord se laissa aussi

aussi lui-même tromper par les artifices de Pélage, en faveur de qui il écrivit au pape Zozime; mais depuis détrompé, il chassa Pélage des saints lieux, & en écrivit au même pape avec Théodote d'Antioche. Il tint le siege de Jérusalem environ treize ans. Juvenal, son successeur, se rendit au concile d'Ephèse, où il tint le second rang après S. Cyrille. Il y souscrivit à la condamnation de Nestorius. Séduit ensuite par les artifices d'Eutychès, il se joignit à Dioscore dans le faux concile d'Ephèse. Il se releva de cette chute au concile de Chalcédoine, où il abandonna Dioscore, & fut un des commissaires qui dresserent au nom du concile la définition de foi contre les erreurs de Nestorius & d'Eutychès. A son retour en Palestine, il y trouva de grands troubles; un faux moine nommé Théodose avoit soulevé les esprits contre lui & contre le concile. Juvenal fut obligé de s'enfuir à Constantinople; & Théodose fut ordonné évêque de Jérusalem par ceux qu'il avoit séduits. Il occupa le siege de Jérusalem pendant vingt mois, & exerça beaucoup de violences. L'empereur Marcien donna ordre de l'arrêter; mais il s'échapa, & s'enfuit au mont Sina; Juvenal rentra alors dans son siege, où il demeura tranquille jusqu'à sa mort qui arriva vers l'an 459. Anastase lui succéda, & fut élu par le suffrage de tout le peuple, suivant la prophétie de S. Euthyme, illustre abbé en Palestine, qui quelques années auparavant l'ayant pris pour le patriarche de Jérusalem, annonça qu'en effet il le seroit. Il gouverna vingt ans cette église, & mourut l'an 479. Son successeur fut Martyrius disciple de S. Euthyme: ce fut sous son épiscopat que les moines schismatiques de Palestine ennemis du concile de Chalcédoine, reconnurent leur égarement, & vinrent se réunir à l'Eglise. Il tint le siege environ six ou sept ans, & mourut en 485. Sallustе lui succéda; ce fut lui qui ordonna prêtre S. Sabas, autre abbé célebre dans la Palestine. Il mourut en 493. & eut pour successeur S. Elie autre disciple de S. Euthyme; dans le schisme qui divisoit alors l'église, il communiquoit avec les défenseurs du concile de Chalcédoine, sans néanmoins approuver la fermeté avec

AN 430.

AN 451.

AN 459.

AN 479.

AN 485.

AN 493.

laquelle le pape Gélase exigeoit que le nom d'Acace fût ôté des diptyques. Et quoiqu'il n'approuvât pas la déposition d'Euphémius, il ne laissa pas de communiquer avec Macédonius, qui lui parut catholique par ses lettres synodales. Il occupa ce siege jusqu'en 517, c'est-à-dire, jusqu'au tems où l'empereur Anastase le fit chasser.]

XXIII. Invention des reliques de S. Etienne près de Jérusalem. *Fl. tom. V. l. xxiij. n. 22 & suiv.* AN 415.

L'an 415 (*e*) le 3 Décembre à neuf heures du soir, un saint prêtre nommé Lucien, qui gouvernoit les fideles du bourg de Gamaliel à vingt milles de Jérusalem, dormoit dans son lit au baptistere, où il couchoit ordinairement pour garder les vases sacrés de l'église. Il eut une vision, dans laquelle Gamaliel, sous la figure d'un vieillard vénérable, lui découvrit le lieu où il trouveroit les reliques de S. Etienne. Jean, évêque de Jérusalem, qui étoit alors au concile de Diospolis, dont nous avons parlé dans l'article du Pélagianisme, fut averti que l'on avoit trouvé ce trésor inestimable. Il vint avec deux autres évêques au lieu où les reliques avoient été trouvées. Dès qu'on eut ouvert le cercueil de S. Etienne, la terre trembla : il sortit de ce cercueil une odeur si agréable, que personne ne se souvenoit d'en avoir senti de pareille. Une multitude de personnes s'étoit assemblée, & il y en avoit plusieurs affligées de diverses maladies. Soixante & treize furent guéries sur le champ par cette odeur. On baisa les saintes reliques, & on les renferma. Le corps de S. Etienne étoit réduit en poussiere, excepté les ossemens qui étoient entiers & dans leur situation naturelle. Il fut porté à l'église de Sion. Cette translation se fit le 26 Décembre, jour auquel l'Eglise a toujours honoré depuis la mémoire de saint Etienne. On fait néanmoins la fête de cette Invention le troisieme d'Août, sans que l'on en sache la raison. Pendant que l'on faisoit la translation, il tomba une pluie abondante qui remédia à la sécheresse dont le pays étoit affligé.

XXIV. Orose porte de ces reli-

Le prêtre Lucien fit part des reliques de S. Etienne, qu'il avoit gardées, au prêtre Avitus, Espagnol, qui étoit depuis

(*e*) [Je reprends ici les deux paragraphes dont j'ai parlé à la fin de l'article précédent, & dans lesquels M. Racine va rapporter ce qui regarde *les reliques de S. Etienne, & les miracles qu'elles opérerent en Afrique.*]

quelque tems en Palestine ; & à sa priere, il écrivit une relation simple & fidele de la maniere dont il avoit trouvé ce saint corps. Avitus la traduisit en latin, & l'envoya en Lusitanie par Orose, avec de la poussiere de la chair & des nerfs du saint martyr, & quelques ossemens. Ce furent les premieres reliques de S. Etienne qui furent apportées en Occident. Orose repassa en Afrique, comme S. Augustin l'en avoit prié, & composa alors son histoire, qui commence au déluge & finit à son tems. Après quelque séjour en Afrique, il s'embarqua pour passer en Espagne ; mais il ne put y aborder, sans doute à cause des ravages des Goths. Il s'arrêta dans l'île de Minorque, en la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dont le port est célebre ; & il y déposa les reliques de S. Etienne dont il étoit chargé. Les moines d'Uzale en Afrique trouverent moyen d'avoir une phiole qui contenoit du sang de S. Etienne, & Dieu s'en servit pour opérer une multitude de miracles. Les fideles d'Uzale divisés en plusieurs chœurs, allerent au lieu où étoit ce sang, portant des cierges, chantant des pseaumes, & répétant souvent ces paroles : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. L'évêque assis dans un chariot, portoit les reliques sur ses genoux. Elles furent déposées dans le sanctuaire, & mises sur le siege de l'évêque couvertes d'un linge. On les mit ensuite sur un petit lit dans un lieu fermé, où il y avoit une petite fenêtre par où on faisoit toucher des linges, qui guérissoient toutes sortes de maladies. On y venoit de tous côtés, & il s'y fit une infinité de miracles. On mit devant un voile où étoit peint le saint martyr, portant sur ses épaules une croix. Cette peinture dans une église est remarquable.

ques en Afrique. Miracles éclatans qu'elles operent.

Ibid. l. xxiv. n. 1 & suiv.

Pour conserver la mémoire des miracles sans nombre que Dieu opéroit par ces reliques, l'évêque Evode ami de saint Augustin, les fit écrire, & fit faire des relations des plus éclatans. On les lisoit publiquement à la fête de S. Etienne ; & après la lecture de chaque miracle, on cherchoit la personne guérie, & on la faisoit passer au milieu de l'église, & monter dans l'abside pour être vûe de tout le peuple. On croyoit voir les miracles plutôt qu'en entendre le récit, &

le peuple pouſſoit des cris de joie & fondoit en larmes. Entre ces miracles d'Uzale, on compte pluſieurs réſurrections, dont une eſt auſſi rapportée par S. Auguſtin. Le ſaint docteur témoigne qu'il s'en faiſoit auſſi beaucoup à Calame dont Poſſide étoit évêque, & il en a rapporté lui-même pluſieurs dont il étoit très-bien informé. Il y eut dans le même tems en Orient pluſieurs autres découvertes de reliques. En Paleſtine on trouva celles du prophete Zacharie. (*f*) Ce ſaint corps ſe trouva tout entier, après avoir été tant de ſiecles ſous terre; il étoit raſé de fort près, avoit le nez droit, la tête petite, les ieux un peu enfoncés, couverts de ſourcils.

ARTICLE XII. (g)

Jugemens de Dieu ſur l'empire d'Occident: ſa chûte. Royaumes qui s'élevent ſur ſes ruines. Egliſes d'Occident. Succeſſeurs des papes.

I.

I. Regne d'Honoré.

Fl. tom. V. liv. xx. n. 1 & ſuiv.

AN 395.

HOnoré qui, après la mort du grand Théodoſe ſon pere, eut pour partage l'empire d'Occident, fut pendant ſa minorité ſous la conduite de Stilicon. On ne parle pas beaucoup de ſes bonnes ni de ſes mauvaiſes qualités. On dit que ſa chaſteté étoit admirable, & ſa foi très-pure. Son amour pour l'Egliſe paroît par les loix qu'il fit contre les hérétiques & contre les païens, & il témoigna du zele pour l'innocence opprimée dans l'affaire de S. Chryſoſtome, ayant écrit pluſieurs fois à l'empereur Arcade en faveur de cet illuſtre perſécuté, & contre les violences du fameux Théophile d'Alexandrie. Mais on prétend qu'il étoit foible & leger dans ſes

(*f*) [Ou plutôt de Zacharie, fils du grand-prêtre Joïada, ſelon le récit de Sozomene, & ſelon que l'exprime M. Racine même dans ſa Table chronologique. Voyez *Fleury, t. V. l. xxiij. n. 24. & Baillet, Vies des SS. de l'ancien Teſtament, au 7 Février.*]

(*g*) [Dans les précédentes éditions, cet article étoit la ſuite du précédent: mais comme le précédent ſe trouve allongé par le ſupplément, & que d'ailleurs l'objet de celui ci eſt tout différent, il a paru mieux d'en faire un article diſtingué de celui qui précede.]

résolutions. Toute sa conduite & l'histoire de son regne donnent lieu de croire qu'il n'avoit ni la vigueur ni la capacité nécessaires pour gouverner un empire; & il est rare, dit M. de Tillemont, que ceux qui ont la conduite des affaires sous un jeune prince, s'appliquent à le rendre capable de commander, parce que peu préferent leur devoir à leur ambition.

On ne vit autre chose sous le foible regne d'Honoré, que les préludes des jugemens terribles que Dieu alloit exercer sur l'Occident. Stilicon fut accusé d'avoir attiré les Barbares qui commençoient à ravager l'empire, & d'avoir voulu ôter le diadême à Honoré, pour le faire passer à son fils Eucher qui étoit païen. Celui-ci, pour s'attacher les idolâtres, promettoit de relever les temples & d'affoiblir les Chrétiens. Cette conspiration fut découverte, & Stilicon fut tué aussi-bien que son fils.

II. Irruption des Barbares. Désolation effroyable. Martyrs. *Fl. tom. V. l. xxij. n. 16.* AN 406.

Dès le commencement du cinquieme siecle, les Vandales & les Alains passerent le Rhin, & entrerent dans les Gaules. Les Quades, les Sarmates, les Gépides, les Hérules, les Saxons & les Allemands, les aiderent à ravager tout ce qui est entre le Rhin, l'Océan, les Alpes & les Pyrénées. Maïence fut prise & ruinée, & plusieurs milliers de personnes massacrées dans l'église. Vormes fut ruinée après un long siege. Reims, Amiens, Arras, Térouanne, Tournai, Spire, Strasbourg, devinrent des villes Germaniques. L'Aquitaine, la Novempopulanie, les provinces Lyonnoise & Narbonnoise, tout fut ruiné, à la réserve de peu de villes. C'est ainsi qu'en parle S. Jérôme, qui regrette particuliérement Toulouse, se plaignant de ce que les femmes nobles & les vierges avoient été le jouet des Barbares, les évêques pris, les prêtres & les clercs tués, les églises renversées, les chevaux attachés aux autels, les reliques déterrées. J'ai vû dans les villes, dit Salvien, les corps morts de l'un & de l'autre sexe, nuds, déchirés par les chiens & par les oiseaux, infecter les vivans qui restoient. Comme ces Barbares étoient encore païens, ils firent un grand nombre de martyrs. L'Eglise honore saint Nicaise, [évêque] de Reims, & plusieurs autres, mis

à mort par les Vandales. Treves fut pillée jusqu'à quatre fois, & son évêque Valentin fut tué. A Sémur en Bourgogne, S. Florentin ; à Auxerre, S. Fraterne, évêque, fut martyrisé le jour même de son sacre; à Langres, S. Didier & plusieurs autres souffrirent le martyre en divers lieux des Gaules.

III. Alaric va piller Rome. *Ibid. n. 19.* AN 409.

Après la mort de Stilicon, les Goths qui servoient dans les armées Romaines, furent maltraités, comme ayant été d'intelligence avec lui. Ils se réunirent sous Alaric, le plus puissant de leurs chefs, qui avoit servi sous le grand Théodose, & qui étoit revêtu des dignités Romaines. Il se sentit pressé intérieurement d'aller piller Rome, & il se croyoit en cela l'instrument de la vengeance divine. Il l'assiégea si étroitement, qu'il n'y entroit plus de vivres, & que la famine & la peste commençoient à y faire d'effroyables ravages. On traita avec ce Barbare, & les Romains se racheterent par leurs richesses, en lui faisant des présens qui les épuiserent. La paix ne s'étant point faite entre Honoré & Alaric, comme les Romains l'avoient fait espérer à Alaric, il vint assiéger Rome une seconde fois, & obligea les Romains de déclarer empereur Attale, préfet de Rome. Alaric s'accommoda ensuite avec Honoré; mais il le fit déposer la même année. Croyant avoir après cela une nouvelle raison de rompre avec le foible empereur, il mit encore le siege devant Rome, la prit par trahison, & l'abandonna au pillage, ordonnant néanmoins, par respect pour S. Pierre, que son église du Vatican fût un lieu de sûreté.

IV. Circonstance très-remarquable du pillage de Rome. Endurcissement d'un grand nombre de Chrétiens. *Ibid. n. 21.* AN 410.

C'est ainsi que Dieu tempéroit par des adoucissemens dont on ne trouve point d'exemple dans les autres guerres, les justes rigueurs par lesquelles il punissoit les péchés de Rome. On avoit caché dans une maison éloignée de l'église de saint Pierre, tous les vases & les trésors de cette célebre église. Alaric ordonna qu'on les y reportât avec escorte. C'étoit un spectacle aussi admirable que nouveau, de voir passer à la vûe de tout le monde tous ces vases d'or & d'argent, portés chacun sur la tête par autant de différentes personnes; & les Goths, l'épée nue à la main, escorter non-seulement les richesses temporelles de l'Eglise, mais encore beaucoup

de Chrétiens qui se joignoient à cette pompe si singuliere pour sauver leur vie. Peu de personnes profiterent des châtimens que Dieu exerçoit sur son peuple, & des faveurs par lesquelles il les adoucissoit. S. Augustin se plaignoit comme d'un désordre inconcevable, de ce que ceux qui avoient pu à peine se sauver de la mort dans le sac de Rome, n'étoient pas si-tôt arrivés en quelque grande ville, qu'on les voyoit courir aux spectacles; tant ils étoient insensibles à tous les moyens par lesquels Dieu les rappelloit à lui.

V. Jugemens de Dieu sur l'empire d'Occident.

Le doigt de Dieu avoit cependant si visiblement paru dans ce grand événement, qu'il falloit être stupide pour ne l'y point remarquer. Car Dieu voulut faire par lui-même ce que les hommes, qui étoient les instrumens de sa colere, n'avoient pu exécuter. En effet, comme il étoit au-dessus du pouvoir des hommes de brûler des poutres d'airain, & de renverser des édifices qui paroissoient inébranlables; en même tems que les Goths pilloient la ville, les foudres tomboient sur ce qu'elle avoit de plus beau & de plus solide; ensorte que le feu du ciel détruisit ce que le feu des ennemis n'avoit pu consumer. M. Bossuet, dans son explication de l'Apocalypse, applique ce livre mystérieux, dans un premier sens, qui, comme nous l'avons dit, n'exclut point les autres, à la prise de Rome dont nous venons de parler. Ce châtiment terrible donna le dernier coup à l'idolâtrie, & vengea le sang de tant de saints qui avoit été répandu dans cette Babylone. Il fut aussi le prélude de la chûte de l'empire d'Occident.

II.

VI. Mort de l'empereur Honoré. Regne de Valentinien III. Nouvelle irruption des Barbares.

Fl. tom. V. l. xxiv. n. 33 & suiv.

AN 423.

L'empereur Honoré mourut d'hydropisie à l'âge de trente-neuf ans, après en avoir régné près de vingt-neuf. Il avoit chassé, peu de tems avant sa mort, sa sœur Placidie de Ravenne, où il tenoit sa cour, & elle s'étoit réfugiée à Constantinople avec ses enfans. Avant que la nouvelle de sa mort y fût arrivée, Jean, premier secrétaire, se fit reconnoître à Ravenne, & y régna un an & demi, soutenu par le maître de la milice. Il voulut aussi se faire reconnoître en Afrique:

mais le comte Boniface lui résista, soutenant fidélement le parti de la princesse Placidie & de ses enfans. L'empereur Théodose le jeune les soutint aussi, & déclara césar le jeune Valentinien, fils de Placidie & de Constantius. Théodose envoya des troupes en Italie, qui défirent & tuerent Jean; &
AN 425. Valentinien fut reconnu empereur d'Occident, n'étant âgé que de sept ans. On publia dès le commencement de son regne plusieurs loix en faveur de l'Eglise. Placidie devoit en partie l'empire à la fidélité & au courage de Boniface comte d'Afrique, qui par ses excellentes qualités étoit la joie de l'Eglise & le principal appui de l'état. Aëce qui avoit aussi de grands talens, travailla à le mettre mal dans l'esprit de Placidie, qui se laissa prévenir, & le traita comme un homme dont la fidélité auroit été suspecte. Quand elle eut appris l'intrigue d'Aëce, elle retint son indignation, parce qu'elle avoit besoin de ce grand capitaine pour soutenir les affaires désespérées de l'empire; mais elle fit prier Boniface de quitter les Barbares avec qui il s'étoit uni après sa disgrace, malgré les fortes remontrances de S. Augustin, & de venir au secours de l'empire.

VII. Désolation de l'Afrique.

Ibid. n. 51 & 52.

AN 428.

Boniface ayant reconnu qu'il ne pouvoit jamais y avoir de raison légitime d'abandonner son souverain pour se joindre à ses ennemis, fit ce qu'il put pour réparer sa faute. Il attaqua les Barbares avec le secours qu'on lui envoya de Rome & de Constantinople; mais les Romains furent vaincus, & les Vandales demeurerent en Afrique, la ravageant impunément. Cette désolation rendit très-amer à S. Augustin le dernier tems de sa vie, & il étoit pénétré de douleur en voyant les maux effroyables dont cette province fut affligée, & dont Possidius, témoin oculaire, nous fait une si triste peinture. De ce grand nombre d'églises d'Afrique, auparavant si florissantes, à peine en restoit-il trois qui ne fussent pas ruinées, Hippone, Cirthe & Carthage. Encore S. Augustin eut-il l'affliction de voir Hippone assiégée pendant la maladie dont il mourut. Peu de tems après sa mort, Carthage fut prise & pillée. L'an 432, Hippone fut brûlée après avoir été long-tems assiégée, & avoir été abandonnée

Ib. tom. VI. l. xxv. n. 25 & suiv.

donnée par ses habitans. Genséric, roi des Vandales, travailla à détruire la Religion Catholique dans les provinces dont il s'étoit rendu maître, & à y établir l'Arianisme. Il chassa les évêques de leurs églises, & fit plusieurs martyrs.

VIII. Prise de Carthage. *Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 42 & 43.* AN 439.

Salvien rapporte la prise de Carthage comme un exemple illustre de la vengeance divine. Car cette grande ville étoit plongée dans toutes sortes de vices, malgré les secours spirituels que Dieu avoit donnés à ses habitans, dans la personne de tant de saints évêques qui avoient été l'ornement & la gloire de toute l'Eglise. Les Vandales firent cesser les désordres les plus grossiers : car ces Barbares avoient horreur des impudicités si communes chez les Romains. Les Goths blâmoient aussi les infamies qui se commettoient dans la plûpart des villes, & ne pouvoient concevoir comment des peuples qui se vantoient d'être si instruits & si policés, pouvoient s'abandonner à des plaisirs qui ne conviennent qu'à des animaux immondes, & se plonger dans la boue des plus sales voluptés. Les Barbares firent donc cesser ces désordres, & réprimerent les excès qui jusqu'alors avoient été tolérés.

IX. Etat déplorable de l'empire d'Occident.

Salvien dit que les Vandales, avant que d'aller en Afrique, étoient absolument maîtres de l'Espagne, & qu'ils en sortirent de leur plein gré. Dieu qui les y avoit amenés pour punir les péchés des Espagnols, les en fit sortir de même pour punir ceux des Africains. Ces Barbares reconnoissoient eux-mêmes qu'ils y étoient conduits, moins par leur inclination, que par un ordre secret de Dieu. Les Romains rentrerent dans les provinces que les Vandales quitterent dans l'Espagne, jusqu'à ce qu'ils en furent chassés par les Sueves, & les Sueves par les Goths. Salvien se plaint vivement de ce que les châtimens les plus rigoureux, & les miseres les plus effroyables ne corrigeoient point les peuples. Les Barbares étoient maîtres d'une partie considérable des Gaules & de toute l'Espagne ; l'Italie avoit été ravagée plusieurs fois ; Rome assiégée & pillée ; la Sicile & la Sardaigne ruinées ; l'Afrique assujétie aux Vandales : tous ces maux acca-

bloient les Romains sans qu'ils se corrigeassent. Salvien admire particuliérement l'aveuglement des habitans de Treves, qui après avoir été saccagés trois fois, & dans le tems même que leur ville étoit toute remplie de corps morts, demandoient les spectacles. Cologne étoit exempte de ce déréglement, parce qu'elle étoit pleine de François qui l'avoient prise, non pour la ruiner, mais dans le dessein de se la conserver.

X. Fin de l'empereur Valentinien III. *Fl. tom. VI. l. xxviij. n. 55.* AN 455.

Cependant Valentinien n'avoit que l'ombre de la dignité impériale. Il avoit été élevé dans une mollesse & une délicatesse de femme, & sa conduite répondoit à une telle éducation. Bien loin de recouvrer ce que son prédécesseur avoit perdu, il acheva de perdre le peu qui lui étoit resté en Afrique & dans l'Illyrie. Il se brouilla avec le patrice Aëce, & ils en vinrent à une rupture ouverte, par les artifices de Maxime & de l'eunuque Héraclius qui gouvernoit ce foible empereur. La chose alla si loin, que Valentinien tua lui-même Aëce dans son palais. Mais ce prince mou & voluptueux avoit irrité Maxime par l'outrage qu'il avoit fait à sa femme; & l'indignation que Maxime en conçut, le porta à le faire tuer au milieu de Rome, sans que personne se mît en peine de le défendre. C'étoit l'an 455. Telle fut la fin de l'empereur Valentinien III, le dernier de la race du grand Théodose. Il étoit âgé de trente-six ans, & en avoit régné vingt-neuf.

III.

XI. Maxime, empereur. *Ibid.* AN 455.

Maxime fut aussi-tôt reconnu empereur. Il avoit été deux fois consul, & descendoit de Maxime, qui usurpa l'empire du tems du grand Théodose. Comme sa femme étoit morte, il contraignit Eudoxie, veuve de Valentinien, de l'épouser. Mais quand elle eut découvert qu'il étoit l'auteur de la mort de Valentinien, elle en eut un tel dépit, qu'elle envoya en Afrique à Genséric, roi des Vandales, de grands présens, l'invitant de venir à Rome, dont il se rendroit aisément le maître. Genséric n'y manqua pas; & sur le bruit de sa venue, plusieurs des nobles & du peuple se retirerent de Rome.

Maxime ſongeoit à en ſortir lui-même, permettant à tout le monde d'en faire autant; mais ſa lâcheté l'ayant rendu mépriſable, des ſerviteurs de Valentinien le tuerent, le mirent en pieces, & jetterent ſes membres dans le Tibre le troiſieme mois de ſon regne. Genſéric arriva quelques jours après, & trouva Rome ſans défenſe.

Le pape S. Léon obtint par ſes prieres qu'il ſe contentât du pillage, & qu'il s'abſtint des meurtres & des incendies. Rome fut donc pillée en pleine liberté pendant quatorze jours. Entre les richeſſes immenſes qui furent enlevées de Rome, étoient les vaſes ſacrés que Tite avoit autrefois apportés de Jéruſalem. On emmena pluſieurs milliers de captifs. L'impératrice Eudoxie, qui avoit appellé Genſéric, fut conduite à Carthage avec ſes deux filles, Eudoxie & Placidie: Genſéric maria Eudoxie à ſon fils Hunéric, & renvoya quelque tems après Placidie à Conſtantinople avec l'impératrice ſa mere. Deux mois & demi après le pillage de Rome, Avitus fut élu empereur dans les Gaules, où il étoit préfet du prétoire, & où il avoit été déclaré maître de la milice par Maxime. Mais l'année ſuivante 456, Avitus étant venu en Italie, fut vaincu par Ricimer, & ordonné évêque de Plaiſance. Il mourut peu de tems après. C'eſt à cette révolution & au pillage de Rome, que S. Proſper finit ſa chronique l'an 455.

XII. Pillage de Rome. Avitus, empereur. *Ibid.* An 455.

Les captifs amenés de Rome à Carthage, furent charitablement ſecourus par Déogratias, qui y avoit été ordonné évêque en 454, à la priere de l'empereur Valentinien, après une longue vacance. Les Vandales & les Maures partageant entre eux ces pauvres eſclaves, ſéparoient les femmes d'avec les maris, & les enfans d'avec leurs parens. Le ſaint évêque voulant empêcher ce déſordre, entreprit de les racheter & de les mettre en liberté. Pour cet effet, il vendit tous les vaſes d'or & d'argent qui ſervoient aux égliſes. Comme il n'y avoit point de lieux aſſez ſpacieux pour contenir cette multitude, il y deſtina deux grandes égliſes, qu'il fit garnir de lits & de paille, ordonnant chaque jour tout ce qu'il falloit donner à chacun. Il y avoit beaucoup de malades, à cauſe

XIII. Charité de l'évêque de Carthage pour les captifs Romains. *Ibid. n.* 57.

des mauvais traitemens, de la ſervitude, & de l'air de la mer auquel ils n'étoient point accoutumés. Le ſaint évêque les viſitoit ſans ceſſe avec des médecins, & les faiſoit traiter en ſa préſence. La nuit même il parcouroit les lits, & ſe donnoit beaucoup de peine malgré ſa grande vieilleſſe. Les Ariens, envieux de ſa vertu, voulurent le faire périr par divers artifices, dont Dieu le délivra. Il mourut, après avoir été trois ans ſeulement évêque de Carthage. (g) Les captifs Romains croyoient à ſa mort être de nouveau retombés en ſervitude. Le roi Genſéric défendit qu'on lui donnât un ſucceſſeur, & qu'on ordonnât des évêques dans pluſieurs provinces. Ainſi les évêques manquant peu-à-peu, au bout de trente ans ils étoient réduits à trois.

XIV. Courage d'un ſaint martyr. *Ibid. n. 59.*

Il y eut alors pluſieurs confeſſeurs, & un grand nombre de martyrs. Je ne parlerai que d'un ſeul, pour ne point m'écarter de mon plan. Satur, intendant de la maiſon d'Hunéric, parloit librement contre l'Arianiſme. Un diacre Arien le dénonça, & Hunéric le preſſa d'embraſſer l'Arianiſme, le menaçant, s'il n'obéiſſoit, de lui ôter ſa maiſon, ſes biens, ſes eſclaves, ſes enfans, ſa femme même, & de la faire épouſer en ſa préſence à un miſérable eſclave. Satur demeura ferme dans ſa foi; mais ſa femme à ſon inſu demanda du tems. Elle vint le trouver dans un lieu où il prioit à l'écart: elle avoit ſes habits déchirés, les cheveux épars; ſes enfans l'accompagnoient, & elle tenoit entre ſes bras une petite fille qui tétoit encore. Elle la jetta aux pieds de ſon mari, ſans qu'il s'en apperçût; & lui embraſſant les genoux, elle lui dit: Ayez pitié de vous, de moi, & de nos enfans; ne les réduiſez pas à la ſervitude: nous ſommes d'une famille noble; ne m'expoſez pas moi-même à un mariage infâme de votre vivant. Dieu voit bien que ce que vous accorderez au roi ſera un effet de la violence, & que votre volonté n'y aura point de part. Satur lui répondit par ces paroles de Job: Vous parlez comme une femme inſenſée. Si vous m'aimiez, vous ne tâcheriez pas de me faire périr pour l'éternité. Que l'on faſſe ce que l'on voudra, je ne perdrai jamais de vûe

(g) [L'Egliſe honore ſa mémoire le 22 Mars.]

ces paroles de l'Evangile : Quiconque ne quitte pas sa femme, ses enfans, ses terres, sa maison, ne peut être mon disciple. On le dépouilla de tout, & on le réduisit à la mendicité, avec défense même d'aller ailleurs. (*h*)

XV. Persécution de Genseric. *Ibid.* AN 455.

Ensuite Genséric fit fermer l'église de Carthage, & bannit en divers lieux les prêtres & les autres ministres : car il n'y avoit point d'évêque. Ce Barbare fit encore beaucoup de maux aux Catholiques de plusieurs autres provinces. Il affligea l'Espagne, l'Italie, sur-tout la partie méridionale ; la Sicile, la Sardaigne, l'Epire, la Dalmatie. Car s'étant fortifié par le secours des Maures, après la mort de Valentinien, il envoyoit tous les ans au printems des vaisseaux faire des descentes, tantôt en Italie, tantôt en Sicile, tantôt dans les provinces de l'empire d'Orient, pillant par-tout, emmenant un grand nombre de captifs, & ruinant des villes entieres.

I V.

XVI. Chûte de l'empire d'Occident. *Fl. tom. VI. l. xxix. n. 3 & suiv.*

Après la défaite d'Avitus, Majorien fut déclaré empereur à Ravenne ; & quatre ans après il fut déposé & tué par Ricimer, & Sévere fut mis en sa place. Mais le même patrice Ricimer qui gouvernoit sous son nom, le fit empoisonner. On convint que Léon, empereur d'Orient, enverroit Anthémius, qui seroit reçonnu empereur d'Occident, & qui donneroit sa fille en mariage à Ricimer. Anthémius, que l'on croyoit propre à relever l'empire, vint donc en Italie : mais après avoir régné cinq ans, il fut tué par ordre de Ricimer son gendre, qui mourut lui-même de maladie cinq semaines après, l'an 472. Anicius Olybrius, qui avoit épousé à Constantinople Placidie, fille de Valentinien III, fut reconnu empereur d'Occident ; mais il mourut la même année. Glycérius, qui prit ensuite le titre d'empereur, ne régna que quinze mois ; il fut déposé & ordonné évêque de Salone en Dalmatie. On élut en sa place Jules Népos, qui régna quatorze mois, & fut relégué dans la Dalmatie. Alors le patrice Oreste, que Népos avoit fait maître de la milice, fit

AN 457. AN 461. AN 467. AN 472. AN 473. AN 474.

(*h*) [L'Eglise honore sa mémoire le 29 Mars.]

An 475. reconnoître empereur son fils Romulus ou Momyle, autrement nommé Augustule, qui ne régna que dix mois. Car ceux du parti de Népos appellerent en Italie Odoacre, roi des

An 476. Hérules, qui étoit en Pannonie. Il se rendit maître de Rome le 23 d'Août 476. Il fit mourir Oreste à Plaisance, & envoya le jeune Augustule à une petite ville de la Campanie. Ainsi finit l'empire d'Occident; car Odoacre ne prit ni le titre d'empereur, ni la pourpre & les ornemens impériaux, mais seulement le nom de roi d'Italie.

XVII. L'empire en proie aux Barbares.

Ibid. n. 34 & 35.

Le reste de l'Occident obéissoit à divers rois barbares: l'Afrique aux Vandales; l'Espagne, & une grande partie des Gaules aux Goths; le reste des Gaules aux Bourguignons & aux François; & une partie de la Grande-Bretagne aux Anglois-Saxons. Les François & les Anglois étoient encore idolâtres; tous les autres étoient Ariens. Le patrice Ricimer, qui avoit été si long-tems maître de la milice à Rome, étoit aussi Goth & Arien, & il avoit pris l'église de sainte Agathe pour les assemblées des Ariens. Mais l'Eglise, indépendante des révolutions temporelles, se soutenoit au milieu de ces désordres, comme elle avoit fait sous les persécutions des trois premiers siecles. S. Séverin, célebre solitaire, qui demeuroit sur le Danube, près de Vienne en Norique, aujourd'hui l'Autriche, avoit prédit à Odoacre la gloire dont il jouiroit en Italie. Ce Barbare avoit visité le saint solitaire, dont la cellule étoit si basse, qu'Odoacre qui étoit un jeune homme de fort haute taille, se baissa pour ne point toucher au toît. S. Séverin lui avoit prédit devant plusieurs personnes, qu'il régneroit près de quatorze ans.

XVIII. Fléaux de Dieu sur l'empire d'Occident.

Outre les malheurs des guerres & les ravages que les Barbares faisoient par-tout, Dieu faisoit encore paroître d'autres signes de sa colere. Car en même tems que les peuples du Nord ruinoient les provinces, & alloient par-tout où Dieu les envoyoit exercer ses justes vengeances; les grêles, la famine, les maladies, la peste, les tremblemens de terre, achevoient de perdre ce que les Barbares avoient épargné. Les saints évêques tâchoient de faire servir ces maux extérieurs au bien spirituel des Chrétiens, & au chan-

gement de leurs mœurs ; mais ni les fléaux de Dieu, ni les vives exhortations de ses ministres, n'étoient pas capables de faire impression sur les peuples.

V.

Genséric, roi des Vandales, étant mort après avoir exercé les Catholiques par une persécution longue & cruelle, Hunéric, son fils aîné, lui succéda [l'an 477.] A la priere de l'empereur Zénon & de Placidie dont Hunéric avoit épousé la sœur, il permit d'ordonner un évêque à Carthage, qui en étoit privée depuis vingt-quatre ans. Eugene fut élu & sacré avec une joie incroyable du peuple. Il s'attira bientôt l'amour & la vénération de tout le monde par son rare mérite, & par son éminente sainteté. Mais cette espece de répit ne dura pas long-tems. Hunéric, naturellement cruel, commença la persécution en faisant souffrir aux Catholiques divers supplices, qui n'étoient encore que le prélude de la persécution générale qui devoit suivre, & dont plusieurs fideles furent instruits par des visions, qu'on regarda comme des avertissemens du ciel. Hunéric ordonna d'abord que personne n'exerçât aucune fonction publique sans être Arien ; & un grand nombre de Catholiques abandonnerent volontiers leurs charges pour conserver leur foi. Le roi les fit ensuite chasser de leurs maisons, les dépouilla de leurs biens, & les relégua en Sicile & en Sardaigne. Quelque tems après, il envoya en exil environ cinq mille, tant évêques que prêtres, diacres, & autres Catholiques. L'on voyoit parmi ces saints exilés, des enfans qui montroient une foi vive & un courage merveilleux. On les enferma dans une étroite prison, où ils étoient entassés l'un sur l'autre, sans avoir aucun espace pour satisfaire aux nécessités naturelles : ce qui produisit bientôt une infection & une horreur plus insupportables que tous les tourmens. On ne pouvoit y entrer sans enfoncer dans l'ordure jusqu'aux genoux.

XIX. Eglise d'Afrique cruellement persécutée par les Vandales sous Hunéric. S. Eugene, évêque de Carthage. *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 1 & suiv.* AN 481.

Enfin on les tira d'un lieu si affreux pour les faire marcher. Le peuple accouroit de tous côtés pour voir les saints con-

XX. Suite de la persécution d'Hunéric.

fesseurs ; & les fideles couvroient les montagnes & les vallées, portant des cierges & jettant leurs enfans aux pieds des exilés pour recevoir leur bénédiction. On les faisoit marcher nuit & jour ; & quand les enfans ou les vieillards n'en pouvoient plus, on les piquoit avec des dards, ou on leur jettoit des pierres pour les presser & les obliger d'avancer. On traînoit comme des bêtes mortes, par des lieux rudes & pierreux, ceux qui ne pouvoient marcher, & leurs membres étoient tout déchirés. Plusieurs moururent en chemin. Les autres arriverent dans le désert, où on leur donna pour nourriture de l'orge comme à des chevaux. Ensuite Hunéric ordonna aux évêques Catholiques d'avoir une conférence publique avec les Ariens, & de prouver par l'Ecriture la vérité de leur doctrine. Le dessein des Ariens étoit de demander dans cette conférence en quel endroit de l'Ecriture se trouvoit le mot de consubstantiel. S. Eugene ne savoit pas s'il devoit ainsi exposer la vérité aux blasphêmes des hérétiques, & il craignoit de compromettre la cause commune de l'Eglise. Les autres évêques, aussi-bien que S. Eugene, furent pénétrés de douleur de n'avoir pu faire échouer ce projet de conférence : mais Dieu les consola par un miracle éclatant. Un aveugle, connu de toute la ville de Carthage, s'adressa avec foi à S. Eugene. Le saint évêque fit le signe de la croix sur ses ieux, & l'aveugle recouvra aussi-tôt la vûe. Le roi voulut lui-même examiner le miracle, & se convaincre de la vérité du fait. Les Ariens furent confondus, sans être convertis. Ils persuaderent à Hunéric que ce prodige ne pouvoit être attribué qu'au démon. Ils rompirent la conférence, ayant vû l'avantage qu'y avoient les Catholiques. Les évêques n'en retirerent que de mauvais traitemens ; il y eut un ordre de donner à chacun un certain nombre de coups de bâton, & ils furent envoyés en exil au nombre de quatre cens soixante-six.

XXI. Courage des martyrs.

S. Eugene, avant que de partir, écrivit aux fideles une lettre pleine d'un feu & d'une vigueur vraiment apostolique. En même tems on fit fermer toutes les églises : on envoya des bourreaux par toute l'Afrique, avec ordre de n'épargner

n'épargner personne, ni âge, ni sexe, ni condition, & de tourmenter sans fin ceux qui résisteroient. On faisoit mourir les uns à coups de bâton ; on pendoit & on brûloit les autres ; on dépouilloit les femmes, & sur-tout les nobles, pour les faire souffrir publiquement. On vit une mere encourager au martyre son fils encore tout jeune, & témoigner être au comble de sa joie en voyant qu'il avoit eu le bonheur de souffrir la mort pour Jesus-Christ. Une multitude de Catholiques souffrirent les plus longs & les plus cruels supplices avec un courage admirable. Il y en eut plusieurs à qui on coupa la langue jusqu'à la racine, & qui non-seulement n'en moururent pas, ce qui étoit déjà un miracle, mais même qui parlerent aussi bien qu'auparavant. Ce miracle éclatant a été attesté par tant & de si sûrs témoins, qu'il faut douter de tout, si l'on refuse d'y ajouter foi.

XXII. Fureur des Ariens.

S. Eugene étant déjà en exil, on bannit aussi tout le clergé de Carthage, composé de plus de cinq cens personnes, après leur avoir fait souffrir divers tourmens. Le saint évêque touché des afflictions de son église, travailloit à appaiser Dieu par la pénitence. Il portoit un cilice, & couchoit sur la terre couverte seulement d'un sac. (*i*) Douze jeunes gens qu'on vouloit épargner à cause de leur belle voix, refuserent constamment de se séparer de ceux qu'on tourmentoit. Les évêques & les prêtres Ariens alloient par-tout comme des furieux, avec de l'eau, pour baptiser par force les Catholiques. Ils s'imaginoient avoir remporté une belle victoire, quand ils avoient arrosé quelqu'un, en lui disant qu'il étoit rebaptisé. Plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe craignant la violence de cette persécution, se retirerent dans des déserts, & y moururent de faim & de froid. Il y eut en ce même tems par toute l'Afrique une sécheresse extrême, qui causa une grande famine & ensuite la peste. Ces fléaux furent regardés comme une punition divine de la persécution. On regarda de même la mort d'Hunéric, qui, après avoir

(*i*) [On croit qu'il mourut le 6 Septembre 505. L'Eglise honore sa mémoire le 13 Juillet.]

régné huit ans, mourut d'une maladie de corruption, fourmillant de vers & tombant par pieces.

V I.

XXIII. [Eglise des Gaules.] [L'église des Gaules (*j*) possédoit au commencement du cinquieme siecle plusieurs saints évêques, entre lesquels on distingue S. Victrice de Rouen, S. Delphin de Bordeaux, S. Exupere de Toulouse, S. Simplicien de Vienne. On vit naître alors la dispute qui subsista long-tems entre les évêques de Vienne & d'Arles, sur les privileges de leurs églises.
AN 406. Les Vandales, les Alains & les Sueves, qui entrerent dans les Gaules, ne s'y arrêterent point; ils passerent dans l'Espagne. Mais après eux les Goths, les Bourguignons & les François, y vinrent & s'y fixerent. Les Goths s'emparerent de Toulouse, & étendirent leurs conquêtes aux environs de cette ville. Les Bourguignons s'établirent dans la
AN 410. partie voisine du Rhône. Les François pénétrerent jusqu'à la Seine, & se répandirent dans les provinces voisines. Les Goths étoient Ariens; les Bourguignons & les François étoient païens. Les Bourguignons fatigués par les incursions des Huns, résolurent de se mettre sous la protection du Dieu des Chrétiens: ils se firent baptiser, vainquirent les Huns, & demeurerent Catholiques; mais depuis ils se laisserent entraîner dans l'Arianisme. Le pape Zozime favorisa les prétentions de Patrocle, évêque d'Arles; S. Célestin connut le mérite de S. Germain d'Auxerre; S. Léon se laissa prévenir contre S. Hilaire d'Arles, & fit un réglement entre Arles & Vienne. Les monasteres de Marseille & de Lérins étoient célebres; mais Cassien répandit dans ces contrées le sémi-Pélagianisme, qui fut combattu par S. Prosper d'Aquitaine.
AN 451. Attila, roi des Huns, porta la désolation dans les Gaules; Paris fut délivré par sainte Génevieve, Orléans par S. Agnan,

(*j*) [Il a paru convenable d'insérer ici ce paragraphe pour amener l'histoire de l'Eglise des Gaules jusqu'à la conversion de Clovis, dont M. Racine va parler. On ne se propose que de présenter sommairement les principaux faits.]

& Troies par S. Loup. Il y eut dans les Gaules plusieurs conciles, on y reçut avec applaudissement la lettre de S. Léon à S. Flavien contre Eutychès. Les calamités publiques donnerent lieu à S. Mamert d'instituer les Rogations. Evaric, roi des Goths, s'efforçoit d'étendre l'Arianisme en persécutant les Catholiques. Fauste, évêque de Riez, donna dans quelques écarts sur la prédestination. Enfin Clovis, roi des François, se fit baptiser.]

XXIV. Etablissement des François dans les Gaules.

Fl. tom. VII. l. xxx. n. 45.

AN 481.

Les François étoient une nation germanique, connue depuis plus de 200 ans. Ayant passé le Rhin, ils entrerent dans les Gaules, & commencerent à s'y établir vers l'an 420 sous la conduite de Pharamond, que l'on compte pour leur premier roi. Clodion lui succéda; à celui-ci Mérouée, qui aida à chasser Attila des Gaules, & vint jusqu'à la Seine. Son fils Childéric régna après lui, & s'avança jusqu'à la Loire. Clovis succéda à Childéric son pere, vers la fin du cinquieme siecle. On connoît si peu d'événemens des quatre premiers regnes, que l'on regarde communément Clovis comme le véritable fondateur de la monarchie Françoise. Il étendit encore ses conquêtes; & ayant vaincu Syagrius qui commandoit pour les Romains, il acheva d'éteindre leur puissance dans la partie des Gaules qui est entre la Somme, la Seine & l'Aisne. Il établit à Soissons le siege de sa monarchie. Les autres provinces des Gaules obéissoient aux Bourguignons & aux Visigoths. Clovis épousa Clotilde, fille de Chilpéric, roi des Bourguignons. Elle étoit Chrétienne & Catholique, quoique toute sa nation fit profession de l'Arianisme. Clovis traitoit les Chrétiens avec beaucoup de modération & de douceur, & honoroit S. Remi qui étoit un évêque d'une grande vertu. Clotilde ne cessoit d'exhorter le roi à quitter les idoles pour adorer le vrai Dieu; mais elle ne put le persuader, jusqu'à ce que se trouvant en péril dans une guerre qu'il avoit avec les Allemands, il eut recours au dieu de Clotilde, & en reçut le secours qu'il demandoit.

XXV. Conversion de Clovis. Son baptême.

Au retour de cette expédition, le roi prit à Toul un saint prêtre nommé Vaast, qui l'instruisit dans le chemin. Saint Remi continua de lui apprendre la Religion Chrétienne.

Ibid. n. 46. Clovis craignoit que les François ne voulussent point quitter leurs dieux ; mais ils demanderent d'eux-mêmes le baptême. Le roi le reçut aussi, & la cérémonie fut des plus solemnelles. On l'y avoit disposé par des instructions solides, par le jeûne & par la pénitence. Plusieurs évêques se rendirent à Reims pour cette solemnité ; & sans différer jusqu'à Pâques, on jugea à-propos de la faire le jour de Noël 496. On avoit tapissé les rues depuis la maison du roi jusqu'à l'église, qui étoit éclairée de cierges parfumés, & dont le baptistere étoit rempli d'excellentes odeurs. On marcha en procession, portant la croix & l'évangile, & chantant des litanies. S. Remi tenoit Clovis par la main, suivi de la reine & du peuple. En marchant, le roi lui dit : Mon pere, est-ce là le royaume de Dieu que vous me promettez ? Non, répondit l'évêque, ce n'est que le commencement du chemin pour y arriver. Dans l'action du baptême, S. Remi lui dit : Baisse la tête, fier Sicambre ; adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré. Il baptisa ensuite la sœur du roi & trois mille personnes de son armée, c'est-à-dire des François, qui n'étoient alors qu'un corps de troupes répandu dans les Gaules.

AN 496.

XXVI. Clovis seul prince Catholique. Saints évêques des Gaules. *Ibid.*

Clovis fit bâtir plusieurs églises, & donna des terres à S. Remi, qui en fit part à l'église de sainte Marie de Laon où il avoit été élevé, & y établit pour évêque Génebaud, homme noble, instruit & très-vertueux. Telle fut l'origine de l'évêché de Laon, qui faisoit auparavant partie du diocèse de Reims. Clovis exhorta tous ses sujets à embrasser la Religion Chrétienne. C'étoit alors le seul prince Catholique. L'empereur Anastase favorisoit les Eutychiens. Le roi des Vandales en Afrique ; Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie, qui avoit vaincu Odoacre ; Alaric, roi des Visigoths, en Espagne ; Gondebaud, roi des Bourguignons, étoient Ariens. Il y avoit un grand nombre de saints évêques dans les Gaules, dont le plus illustre étoit S. Remi. L'exemple de ce saint pasteur qui, après la conversion de Clovis, détruisoit par-tout les idoles, & étendoit la foi par la multitude de ses miracles, excita plusieurs évêques à s'assembler pour essayer de réunir les Ariens. S. Avit de Vienne, plus

illustre encore par sa vertu que par sa naissance, demanda à Gondebaud une conférence pour procurer la paix. Les Catholiques y eurent tout l'avantage qu'ils pouvoient espérer; & Gondebaud, après avoir terminé la guerre contre Clovis, sentant la foiblesse des raisons des Ariens, vouloit renoncer à l'hérésie, mais seulement en secret, de peur d'indisposer ses sujets. S. Avit lui déclara qu'il falloit confesser publiquement Jesus-Christ, & préférer le ciel à un royaume terrestre.

VII.

XXVII. Succession des papes. [Pontificat de S. Innocent.]

Fl. tom. V. l. xxj. n. 26 & suiv.

AN 401.

Le pape S. Anastase étant mort l'an 402, (*k*) Innocent I. fut élu, & tint le saint siege quinze ans. Il se déclara pour S. Chrysostome, écrivit en sa faveur, & consola ce grand évêque par des lettres pleines de témoignages d'attachement & d'affection. [Il fut la consolation de son peuple au tems de la prise de Rome par Alaric. Il avoit été député par le sénat vers Alaric & vers Honoré pour traiter de la paix; mais n'ayant pu rien obtenir, & prévoyant ce qui devoit arriver à la ville de Rome, il s'arrêta dans Ravenne auprès de l'empereur: d'où il revint à Rome après qu'elle eut été prise & pillée par les Goths. Il apprit aux fideles les moyens de faire un saint usage de leur adversité, & prit occasion de ce désastre pour détruire les restes de l'idolâtrie dans la ville. L'abaissement de la grandeur séculiere de Rome, contribua beaucoup à rehausser l'éclat extérieur de l'autorité spirituelle dont le saint pontife étoit revêtu. Il usa de son pouvoir pour chasser de la ville les Novatiens, & pour y arrêter le cours de quelques autres hérésies. Mais son zele & sa vigilance parurent particuliérement dans le soin qu'il prit pour tâcher d'étouffer le Pélagianisme dès sa naissance.] Il condamna solemnellement Pélage, & mourut [peu de tems après,] l'an 417, [le 12 Mars. L'Eglise honore sa mémoire le 28 Juillet, que l'on croit être le jour de sa translation.]

(*k*) [Je reprends ici le paragraphe que M. Racine avoit mis à la fin de l'article X, & dans lequel il donnoit sommairement *la suite des papes qui ont tenu le saint-siege pendant le cinquieme siecle.* Ce qui sera ajouté ici par supplément, sera renfermé entre deux crochets.]

XXVIII. [Pontificat de S. Zozime.]

Fl. tom. V. l. xxiij. n. 35 & suiv.

AN 417.

Son successeur fut Zozime, Grec de nation, qui ne gouverna pas deux ans entiers. [Il se laissa d'abord surprendre par les artifices de Céléstius & de Pélage ; mais ayant depuis reconnu la surprise qui lui avoit été faite, il condamna, comme on l'a vû, ces deux hérétiques. Il eut aussi un démêlé avec les évêques d'Afrique au sujet des appellations à Rome, à l'occasion de l'affaire d'Apiarius dont il a été parlé. Il prétendoit s'autoriser des canons de Sardique, qu'il confondoit avec ceux de Nicée. L'affaire n'étoit point encore décidée, lorsque Dieu affligea Zozime d'une longue & violente maladie, pendant laquelle on le crut mort plus d'une fois. Il mourut en 418, le 26 Décembre, qui est le jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.] On dit (*l*) qu'il ordonna que les diacres porteroient des palles ou serviettes de lin sur le bras gauche, d'où est venu le manipule, & qu'il permit de bénir le cierge paschal dans les paroisses comme on le faisoit dans les grandes églises. Il y eut un schisme après sa mort.

XXIX. [Pontificat de S. Boniface. Schisme d'Eulalius.]

Fl. tom. V. l. xxiv. n. 7 & suiv.

AN 418.

[Deux jours après la mort de S. Zozime, S. Boniface, Romain de naissance, fut élu par la plus grande & la plus saine partie du clergé & du peuple pour remplir le saint-siege, & il fut sacré dès le lendemain 29. Cependant le diacre Eulalius qui aspiroit au même rang, se fit élire par quelques clercs & quelques laïcs, & trouva moyen de se faire ordonner presqu'en même tems par l'évêque d'Ostie, que l'on avoit fait venir, quoique très-âgé & malade, parce que, selon l'ancienne coutume, il devoit ordonner le pape. C'est ce qui forma un schisme dans l'église de Rome, & mit le trouble dans la ville. Mais l'empereur Honoré ayant pris connoissance de cette affaire,] l'anti-pape Eulalius fut chassé, & Boniface qui avoit été élu canoniquement, fut confirmé. Il avoit d'excellentes qualités. [Il reçut les lettres que Julien d'Eclane avoit adressées à S. Zozime pour défendre les dogmes de Pélage. S. Augustin y étoit personnellement intéressé, aussi-bien que la cause publique de l'Eglise. Boniface

(*l*) [J'insere ici la phrase que j'ai supprimée dans l'article X. n. 2. où elle paroissoit étrangere à l'objet dont il s'agissoit.]

les renvoya aussi-tôt à ce saint docteur :] & c'est à lui qu S. Augustin adressa [les] quatre livres [qu'il écrivit] contr les Pélagiens [en réponse à ces lettres. Boniface soutint d son autorité la doctrine de S. Augustin. Il maintint la juris diction des papes sur l'Illyrie, que l'empereur Théodose le jeune vouloit attribuer à l'évêque de Constantinople.] Il mourut l'an 422, n'ayant occupé le saint-siege que trois ans & huit mois. Une ancienne épitaphe marque que le pape Boniface mourut vieux ; qu'il avoit rendu service à l'Eglise dès ses premieres années ; qu'il éteignit le schisme par sa douceur & sa clémence, & qu'il soulagea Rome dans une année de stérilité. [L'Eglise honore sa mémoire le 25 Octobre.]

XXX. [Pontificat de S. Célestin.] *Fl. tom. V. l. xxiv. n. 32 & suiv.* AN 422.

Neuf jours après la mort de Boniface, on élut Célestin, Romain de naissance. [Il se conduisit avec beaucoup de modération à l'égard des évêques d'Afrique qui refusoient de souffrir les appellations à Rome. Il se montra zélé défenseur de S. Augustin & de sa doctrine. Il fit chasser d'Italie Célestius, & poursuivit les Pélagiens jusques dans les îles Britanniques, où il envoya S. Pallade & S. Patrice pour y maintenir les fideles dans la foi catholique, & convertir les infideles qui se trouvoient répandus dans ces îles. Il entreprit d'éteindre le Nestorianisme naissant ; & n'ayant pu y réussir, il envoya ses légats au Concile d'Ephèse, où S. Cyrille présida non-seulement comme Patriarche d'Alexandrie, mais comme représentant le pape Célestin, avant que les légats arrivassent & même depuis qu'ils furent arrivés. Il approuva ce qui avoit été fait dans ce concile, & ne survêcut pas longtems.] Ce saint pape mourut le 6 d'Avril 432, après avoir tenu le saint siege près de dix ans. On dit qu'il établit la coutume de chanter des pseaumes avant le sacrifice de la messe, au lieu qu'auparavant on se contentoit de lire les épitres de S. Paul & l'Evangile. Cela signifie sans doute, qu'il fit réciter les pseaumes de l'introït, comme S. Augustin témoigne que de son tems on avoit commencé à Carthage de chanter des pseaumes à l'Offertoire & à la Communion. [L'Eglise honore la mémoire de ce saint pape le jour de sa mort.]

XXXI. [Pontificat de S. Sixte III.] *Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 15 & suiv.* AN 431.

Le successeur de S. Célestin fut Sixte III. dont le pontificat fut de huit ans. Il étoit prêtre de l'église de Rome; & c'est à lui que S. Augustin avoit écrit la lettre célébre [à Sixte] touchant la grace. [Il essaya, mais en vain, de ramener Nestorius à la foi catholique.] Il écrivit à S. Cyrille, & loua son zéle pour la réunion des Orientaux. Julien d'Eclane, ce fameux Pélagien, souhaitant ardemment de rentrer dans son siege, employa divers artifices pour persuader à S. Sixte, qu'il étoit converti; mais le pape s'en défendit habilement par les bons conseils de Léon son archidiacre, qui fut son successeur. Tous les catholiques en eurent beaucoup de joie. S. Sixte mourut l'an 440. Il avoit donné à deux églises de Rome différens présens qui montoient à plus de trois mille marcs d'argent. Il avoit aussi engagé l'empereur Valentinien à faire au tombeau de S. Pierre de très-riches présens. Enfin S. Sixte avoit fait orner le baptistere de Latran de colonnes de porphyre, & y avoit fait graver des vers qui marquoient la vertu du baptême, & la foi du péché originel contre les Pélagiens. [L'Eglise honore sa mémoire le 28 Mars.]

VIII.

XXXII. [Pontificat de S. Léon.] *Fl. tom. VI. l. xxvj. n. 45 & suiv.* AN. 440.

Le grand S. Léon lui succéda, & occupa le saint siege vingt & un ans. [Il s'appliqua d'abord au rétablissement de la discipline ecclésiastique. Il s'éleva contre les Manichéens qui avoient passé d'Afrique à Rome pour fuir la domination des Vandales. Il continua de poursuivre les Pélagiens répandus dans l'Italie. Il excita le zele des prêtres Espagnols contre l'hérésie des Priscillianistes qui se renouvelloit parmi eux à l'occasion des troubles où l'irruption des barbares avoit jetté les églises de ce pays. On a vu ce qui regarde son différend avec S. Hilaire d'Arles. Il s'éleva contre Eutychès, & adressa à S. Flavien de Constantinople cette admirable lettre qui servit ensuite de modele aux peres du concile de Chalcédoine, pour expliquer la foi de l'incarnation du Fils de Dieu. Il obtint de l'empereur Théodose le jeune la convocation de ce concile où il envoya ses légats, & dont il reçut les décrets, à l'exception

l'exception néanmoins de celui qui élevoit le ſiege de Conſtantinople au-deſſus d'Aléxandrie & d'Antioche. Il arrêta les ravages d'Attila, roi des Huns, qui, entré dans l'Italie, menaçoit Rome. Il continua de s'oppoſer aux prétentions d'Anatolius, patriarche de Conſtantinople ; & à cette occaſion il envoya Julien, évêque de Cos, pour réſider à la cour de l'empereur en qualité d'apocriſiaire ou de nonce : ce fut l'origine de la réſidence des nonces du pape auprès des princes Catholiques. Il ſauva Rome du carnage & du feu au tems de la priſe de cette ville par Genſéric. Il ſoutint par ſes lettres & par ſes légats, les bonnes diſpoſitions de l'empereur Léon contre les ennemis du concile de Chalcédoine. Sa mémoire eſt honorée dans l'égliſe de Paris le 10 Novembre jour de ſa mort ; & dans le martyrologe Romain, ſa fête ſe trouve le 11 Avril, que pluſieurs ont pris pour le jour de ſa ſépulture. Il a été parlé ci-devant de ce pape & de ſes écrits.]

XXXIII. [Pontificat de ſaint Hilarus.] *Fl. tom. VI. l. xxix. n. 16 & ſuiv.* AN 461.

On élut après ſa mort, arrivée l'an 461, Hilarus ſon archidiacre, qui trente ans auparavant avoit ſoutenu avec zele les intérêts de l'Egliſe dans le concile d'Ephèſe. Il étoit de Sardaigne, & gouverna l'égliſe de Rome pendant ſix ans. [Dès le commencement de ſon pontificat, il écrivit une lettre circulaire pour condamner de nouveau Neſtorius & Eutychès, & marquer ſon attachement au concile de Nicée, au premier concile d'Ephèſe, & au concile de Chalcédoine ; & il profita de cette occaſion pour propoſer aux évêques à qui il adreſſoit ſes lettres, divers réglemens utiles au maintien de la diſcipline. Il empêcha par ſa vigilance & ſa fermeté que certains Grecs venus à Rome avec l'empereur Anthémius, n'introduiſiſſent dans cette ville les héréſies qui régnoient dans l'Orient.] Il bâtit pluſieurs égliſes, & leur donna un très-grand nombre de vaſes, ſans doute pour réparer le pillage des Vandales. Il fit pluſieurs oratoires dans le baptiſtere de Latran, & y mit deux armoires de livres. Il mourut l'an 467, [le 10 Septembre, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire.]

XXXIV. [Pontificat de S. Simplicius.]

Après dix jours de vacance, on élut Simplicius qui étoit de Tibur, & dont le pontificat fut de quinze ans. [Il rendit

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 28 & suiv.

AN 467.

inutile par sa fermeté la protection que l'empereur Anthémius accordoit aux hérétiques qu'il avoit amenés à Rome: il montra beaucoup de prudence & de sagesse au milieu du renversement de l'empire d'Occident, qui fut entiérement subjugué sous son pontificat.] Il établit des prêtres semainiers qui fussent toujours près de certaines églises pour administrer le baptême & la pénitence en cas de nécessité. [Il résista aux prétentions d'Acace de Constantinople, soutint, autant qu'il put, les Catholiques Orientaux, & s'appliqua particuliérement à pourvoir aux besoins des églises d'Antioche & d'Alexandrie, troublées par les ennemis du concile de Chalcédoine.] Il écrivit à l'empereur Basilisque, à Zénon & à Acace de Constantinople: & nous avons de lui trois lettres, outre celles qu'il écrivit en Orient. Il mourut l'an 483, [le 10 Février; & fut enterré le 2 Mars, qui est le jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.]

XXXV. [Pontificat de saint Félix II.]

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 57 & suiv.

AN 483.

Il eut pour successeur Félix, qui étoit né à Rome, & qui tint le saint-siege près de neuf ans. [Il déclara dès son avénement au pontificat, qu'il rejettoit l'hénotique de Zénon.] Il envoya des légats à Constantinople, écrivit à Acace & à l'empereur Zénon, & condamna Acace dans un concile des évêques d'Italie. Ce concile étoit de soixante & sept évêques; & il prouve que sous le regne d'Odoacre, Arien, les évêques d'Italie avoient la liberté de s'assembler comme sous les empereurs Catholiques. [Il prit un soin particulier de l'église d'Afrique, persécutée par les Vandales.] Il écrivit à S. Césaire d'Arles contre la précipitation avec laquelle on ordonnoit les évêques, recommandant de s'attacher inviolablement à la regle, qui veut qu'on ne les ordonne qu'après de longues épreuves, afin qu'ils soient fermes & inébranlables dans leur devoir. [Il évita le piege que lui tendoit Flavita, successeur d'Acace, pour lui surprendre des lettres de communion; & refusa d'en accorder au patriarche Euphémius, qui bien que Catholique, ne vouloit pas effacer des diptyques ses prédécesseurs Acace & Flavita.] Il mourut l'an 492. [On croit que ce fut le 25 Février, jour auquel sa fête est marquée dans le martyrologe Romain.]

Gélase, Africain, lui succéda, & tint le saint-siege quatre ans & huit mois. J'ai parlé de la personne de ce pape, & de ses écrits. [On a vû qu'il refusa sa communion au patriarche Euphémius, qui persistoit à ne vouloir point effacer des diptyques ses prédécesseurs Acace & Flavita. Ce fut sous le pontificat de Gélase, que Théodoric, roi des Ostrogoths, se rendit maître de l'Italie usurpée par Odoacre. Gélase combattit les Pélagiens & les Manichéens, les Eutychiens & les Nestoriens. Il s'appliqua à remédier aux désordres causés par l'irruption des Barbares dans l'Occident. Il prit soin de régler les fêtes, la liturgie, les offices divins, & tout le culte extérieur. Il mourut le 8 Septembre 496. Le 21 Novembre, que l'on croit être le jour de sa sépulture, est celui que l'on a choisi dans le martyrologe Romain moderne, pour marquer sa fête, dont les anciens ne font nulle mention; ensorte qu'on a sujet de douter s'il étoit mis au catalogue des saints avant l'onzieme siecle.]

XXXVI. [Pontificat de S. Gélase.] *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 26 & suiv.* AN 492.

On élut après lui Anastase II, Romain de naissance, qui ne survécut que deux ans à son élection. Il écrivit à Clovis, roi des François, pour le féliciter de ce qu'il avoit embrassé la Religion Chrétienne, & pour l'exhorter à persévérer dans ses bonnes dispositions. [Il écrivit aussi à l'empereur Anastase, le priant de procurer la paix des églises, & de ramener les Alexandrins à l'unité. Cette lettre fut envoyée par deux évêques qui accompagnerent le patrice Festus, envoyé de Rome à Constantinople pour quelques affaires publiques. On prétend que Festus convint secrétement avec l'empereur, qu'il insinueroit au pape de souscrire à l'hénotique. Mais quand il revint à Rome, Anastase étoit mort.] Il mourut l'an 498, [le 19 Novembre.]

XXXVII. [Pontificat d'Anastase II.] *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 45 & suiv.* AN 496.

Après sa mort, on élut pour lui succéder le diacre Symmaque, qui étoit né en Sardaigne, & qui occupa le saint siege près de seize ans. (*m*) Mais le patrice Festus qui vou-

XXXVIII. [Pontificat de Symmaque. Schisme

(*m*) [Je réunis ici la fin du dernier paragraphe de l'article X. de M. Racine, avec le dernier paragraphe de son article XI, où il entre dans le détail suivant sur le schisme de Laurent, pour faire connoître quel étoit à la fin de ce siecle l'*état de l'Italie* : c'étoit le sommaire qu'il donnoit à ce paragraphe,

de Laurent.] loit faire recevoir en Occident l'hénotique de Zénon, fit élire & sacrer l'archidiacre Laurent. Pour terminer le schisme, on convint que les deux contendans iroient à Ravenne subir le jugement du roi Théodoric, tout Arien qu'il étoit. Il décida que celui qui avoit été élu le premier & qui avoit le plus grand nombre, demeureroit évêque. Symmaque fut donc reconnu pour le pape légitime. Peu de tems après, quelques-uns du clergé & du sénat chargerent le pape Symmaque de crimes horribles, & subornerent des témoins, qu'ils envoyerent à Ravenne au roi Théodoric. Il vint à Rome où il étoit fort souhaité, & où sa présence étoit nécessaire pour la tranquillité du concile qui devoit juger le pape Symmaque. C'est le concile de Palme, ainsi nommé peut-être à cause du lieu où on le tenoit. Il y eut près de quatre-vingts évêques. Le pape fut déclaré innocent, & les évêques témoignerent que c'étoit à regret qu'ils avoient tenu la place de juges à l'égard de leur chef. Il paroît qu'ils étoient persuadés qu'aucun concile particulier n'avoit droit de juger le pape. Théodoric traitoit fort doucement les Catholiques, peut-être par le même motif qui empêchoit Gondebaud de renoncer publiquement à l'Arianisme. Il étoit naturel que des rois dont le trône étoit si peu affermi, se conduisissent avec modération, & fissent tous leurs efforts pour maintenir la paix, & pour ne point s'attirer la haine de leurs sujets. S. Epiphane de Pavie faisoit de grands biens en Italie, & rendoit la Religion Catholique vénérable aux païens & aux hérétiques, par sa piété éminente & par ses autres bonnes qualités. Il avoit la confiance de Théodoric & des autres rois, & ne faisoit usage de son crédit que pour racheter des captifs, rétablir les églises, & faire respecter la Religion.

Fl. tom. VII. l. xxx. n. 48 & suiv.

AN 498.

IX.

XXXIX. [Eglise d'Espagne.]

AN 408.

[Dès l'an 408 ou 409, les Sueves, les Alains & les Vandales passerent des Gaules dans l'Espagne, où ils commirent

placé dans les précédentes éditions immédiatement après celui qui regarde Clovis & les saints évêques des Gaules.]

les plus affreux déſordres. Les Sueves s'emparerent de la Galice; les Alains, de la Luſitanie; & les Vandales, de la Bétique. La puiſſance des Alains s'y éteignit; les Vandales paſſerent en Afrique; les Sueves formerent ſeuls une nouvelle monarchie dans l'Eſpagne, & ils étoient Ariens. Sous leur domination parut ſaint Turibe, évêque d'Aſtorga, qui ſignala ſon zele contre les Manichéens & les Priſcillianiſtes. Il y avoit déjà eu un concile à l'occaſion de l'irruption des Barbares; il y en eut d'autres contre les Priſcillianiſtes. Théodoric II, roi des Viſigoths, qui régnoit à Toulouſe, ayant paſſé les Pyrénées, étendit ſa domination dans l'Eſpagne. Evaric ſon frere qui lui ſuccéda, continua d'étendre ſes conquêtes; & en 477, il acheva de ſubjuguer tout ce que les Romains poſſédoient encore en Eſpagne; enſorte que toute l'Eſpagne ſe trouva ſous la puiſſance de deux peuples également livrés à l'Arianiſme.] Nous ne voyons rien de ce qui ſe paſſoit en Eſpagne à la fin du cinquieme ſiecle. Nous ſavons ſeulement qu'Alaric, Arien, roi des Viſigoths, y régnoit, & qu'il s'étendoit le plus qu'il pouvoit dans les provinces des Gaules les plus méridionales. On croit que ce prince ſe conduiſit en Eſpagne, comme Théodoric [roi des Oſtrogoths] en Italie, & Gondebaud en Bourgogne.

AN 477.

X.L. [Egliſe d'Allemagne & de la Grande-Bretagne.]

[Les Barbares qui inonderent au commencement de ce ſiecle les provinces de l'empire Romain, étoient ſortis des régions orientales & ſeptentrionales de ce que nous appellons aujourd'hui l'Allemagne; & ils en déſolerent les provinces méridionales & occidentales avant d'entrer dans l'Italie & dans les Gaules: enſorte que depuis ce tems on ne voit plus rien de remarquable dans ce que nous appellons Allemagne, juſqu'à ce qu'Odoacre allant en Italie en 475, viſita le fameux ſolitaire S. Séverin qui demeuroit ſur le Danube près de Vienne, & qui eſt regardé comme l'apôtre de cette contrée.

L'égliſe de la Grande-Bretagne ne nous eſt preſque connue dans ce ſiecle, que par les maux dont l'affligerent les Pélagiens & les Saxons, & par l'apoſtolat de S. Pallade en Ecoſſe, & de S. Patrice en Irlande. Les évêques de la

Grande-Bretagne appellerent à leur ſecours les évêques des Gaules contre les progrès de l'héréſie de Pélage, qui étoit originaire de cette contrée. S. Germain d'Auxerre y fut envoyé deux fois; la premiere, avec S. Loup de Troyes; & la ſeconde, avec S. Sévere de Treves. Les Saxons étoient dès-lors entrés dans la Grande-Bretagne; & s'étant joints aux Pictes, marcherent contre les Bretons. S. Germain & S. Loup venus au ſecours des Bretons, les délivrerent des Pélagiens & des Saxons. Mais les Bretons ayant depuis eux-mêmes appellé les Saxons pour les défendre contre les Pictes, les Saxons & les Anglois entrerent dans la Grande-Bretagne, & s'y établirent. La premiere des ſept monarchies qu'ils y érigerent, commença vers l'an 450.]

ARTICLE XIII.

Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le V. ſiecle.

I.

I. Progrès ſenſible des maux de l'Egliſe.

NOus ne ſommes plus dans les tems apoſtoliques, où les méchans étoient en petit nombre dans l'Egliſe, & ſemblables à quelques pailles légeres mêlées avec beaucoup de bon grain. Depuis ces heureux tems, les forces ſpirituelles du corps de l'Egliſe ſont affoiblies. Le déchet qui commença dès le troiſieme ſiecle, & qui devint ſi ſenſible dans le quatrieme, ſe fit encore beaucoup plus remarquer dans le cinquieme. Nous y avons vû des maux très-grands & très-variés, dont je crois qu'il eſt utile de tracer un tableau abrégé. Mais ſi l'on n'enviſageoit l'état de l'Egliſe que ſous cette face, on ne s'en formeroit pas une juſte idée. Car ſi l'Egliſe pendant le cours du cinquieme ſiecle, a été affligée de maux très-fâcheux, elle a auſſi eu de très-grands ſujets de conſolation: elle a eſſuyé des pertes conſidérables; mais elle avoit auſſi des reſſources très-abondantes.

I I.

La persécution excitée contre S. Chrysostome est un mal nouveau, & dont on n'avoit point encore vû d'exemple. Il étoit inouï jusqu'ici qu'on accablât un évêque d'un tel rang, & qui occupoit le siege de la capitale de l'empire, quoiqu'il n'eût d'autre crime que d'avoir voulu réformer son clergé, & d'avoir repris avec force les vices de son peuple. Car dans cette grande affaire, il ne fut question d'aucun article de doctrine. Ce généreux évêque ne fut persécuté que pour avoir travaillé à corriger les abus, & à réparer les breches faites à la discipline. Cet événement montre combien l'esprit de parti & de cabale avoit fait de progrès en Orient; combien on étoit porté au schisme, combien les esprits étoient inconstans. Théophile d'Alexandrie, à la tête de quarante évêques, commit des injustices criantes; & il n'y eut en Orient que quarante-deux évêques assez généreux pour prendre la défense de l'innocence opprimée. Que de malice dans le parti de Théophile! Que de foiblesse dans le très-grand nombre des autres évêques d'Orient! Un concile tel que celui du Chêne eût été détesté en Occident, & on en eût puni le président & les évêques qui se seroient prêtés à un tel brigandage. Cela paroît clairement par l'indignation qu'il y excita, & qui fut telle, que les Occidentaux envoyerent des députés en Orient pour se plaindre d'une si grande injustice, & pour demander la convocation d'un concile général.

II. Maux de l'église d'Orient. Persécution excitée contre S. Chrysostome. Etendue de ce mal.

En considérant ce premier objet, pouvons-nous ne pas parler du fameux Théophile? Quelle amertume pour l'Eglise de voir sur le premier siege d'Orient un homme de ce caractere! Il avoit de grandes qualités; mais il avoit encore de plus grands défauts. Il savoit si bien cacher ses vices, qu'il étoit regardé comme un saint par un très-grand nombre de personnes. Il étoit plein d'esprit, de feu & de courage. Il montroit un zele extraordinaire pour combattre l'idolâtrie, bâtir des églises, & fonder des monasteres. Mais d'un autre côté, il étoit prompt, hardi, entreprenant. Il n'avoit, dit

III. Caractere de Théophile d'Alexandrie.

M. Dupin, d'autre regle de ses sentimens, que son intérêt & son ambition; & il embrassoit le parti du premier venu, quand il pouvoit servir à satisfaire sa passion, sans beaucoup s'embarrasser s'il étoit juste & raisonnable. A l'égard de ses écrits, ils n'ont rien qui le doivent rendre fort recommandable. Il est obscur, plein de galimatias, de faux raisonnemens, & de réflexions qui n'ont aucun rapport à son sujet. Il étoit bon politique, & fort méchant auteur. Il savoit mieux se démêler d'une intrigue de cour, que d'une question de théologie. Quand on rapproche ce portrait de Théophile, de celui de S. Chrysostome, peut-on s'empêcher d'en admirer le contraste? Cependant Théophile fut toujours tranquille sur son siege; il eut toujours beaucoup d'autorité & de crédit dans toute l'église d'Orient, tandis que S. Chrysostome ne reçut qu'après sa mort les honneurs qui lui étoient si légitimement dûs pendant sa vie. N'auroit-on pas dû démasquer l'hypocrisie de Théophile, & s'attacher à un évêque d'un mérite aussi distingué que S. Chrysostome?

III.

IV. Variété des formes que prend la séduction.

La persécution que S. Chrysostome eut à souffrir, étoit sans doute un horrible scandale; mais le Nestorianisme en fut un autre encore beaucoup plus déplorable. Avant que de le considérer, il est bon de remarquer les différentes formes qu'a prises la séduction. Pendant les trois premiers siecles, elle étoit idolâtre, & employoit pour entraîner dans l'idolâtrie, l'autorité légitime des empereurs & des magistrats. Rien n'étoit plus ordinaire que de reprocher aux Chrétiens leur désobéissance aux loix impériales, & de faire valoir contre les martyrs une autorité & une puissance qu'ils respectoient, mais à laquelle ils étoient obligés de résister, quand on l'employoit pour les faire renoncer au seul Dieu vivant & véritable. L'unité de Dieu ayant été bien établie pendant les siecles de persécution, la tentation changea par rapport aux Chrétiens. Le démon se servit des héréfies comme d'un nouveau stratagême, pour faire tomber ceux que l'idolâtrie armée

mée de toute sa fureur, n'avoit pu abattre. Les hérétiques ne brûloient pas les saintes Ecritures, & n'avoient garde de prêcher la puissance des faux dieux. Ils parloient au nom de Jesus-Christ : ils ne produisoient point les édits des empereurs, mais les lettres des Apôtres, dont ils prétendoient s'autoriser. Dans le tems des premieres persécutions, on voyoit la puissance légitime réunie avec le culte des idoles ; mais dans les diverses hérésies qui s'éleverent, on vit la séduction & l'erreur jointes avec le caractere sacerdotal, avec le baptême, les sacremens, la lecture de l'Evangile, la profession du Christianisme. Quel étrange assemblage ! L'auroit-on cru possible avant l'événement ?

V. Profond artifice du démon dans la grande affaire du Nestorianisme. Suites terribles de cette hérésie.

On peut même remarquer un progrès dans la séduction, en entrant dans le détail des diverses hérésies. Dans le quatrieme siecle, l'Arianisme, comme nous l'avons vû, ajouta à la séduction par son étendue & par la multitude d'évêques qu'il entraîna, un dégré où elle n'étoit point parvenue dans aucune des hérésies précédentes. Mais la vérité avoit aussi alors de puissans remparts à opposer à l'erreur. Au milieu de ce grand obscurcissement, combien étoit-il consolant de marcher à la lumiere d'un concile général, aussi nombreux que celui de Nicée, aussi respectable par toutes sortes d'endroits, & qui avoit décidé le vrai dogme d'une maniere si claire & si unanime ? Le Nestorianisme dont nous sommes maintenant occupés, fut aussi condamné par l'autorité de l'Eglise ; mais Dieu, par un profond jugement, permit que ce ne fut pas avec l'unanimité qui avoit régné dans le concile de Nicée. Arius n'étoit que simple prêtre d'Alexandrie : Nestorius avoit la dignité de patriarche de Constantinople. Son hérésie fut à la vérité condamnée par le concile général d'Ephèse ; mais un grand nombre d'évêques, dont plusieurs étoient métropolitains, ayant à leur tête le patriarche d'Antioche, protesterent contre le concile, & procéderent même contre ceux qui en étoient les chefs.

La séduction, rivale de la sagesse, avoit long-tems combattu le concile de Nicée, & employé ses forces & ses arti-

fices pour le faire rejetter. Maintenant elle en reconnoît l'autorité; il n'y a pas un Nestorien qui ne se glorifie d'y être sincérement attaché, & qui ne témoigne un grand zele pour la consubstantialité du Verbe. Les Ariens sont aux ieux des disciples de Nestorius, des séducteurs & des impies. Mais en même tems S. Cyrille passe dans leur esprit pour un héresiarque, & le concile d'Ephèse pour une assemblée tumultueuse, où ils prétendent que tout s'est fait avec précipitation. Nous avons vû dans la personne d'Alexandre, métropolitain d'Hiéraple, un terrible exemple de l'impression que peut faire la séduction sur l'esprit de ceux que Dieu ne préserve pas de ses pieges. Qu'on me propose, disoit-il, l'exil, la mort, le feu, ou les bêtes; Dieu me donnera la force de tout souffrir, plutôt que de communiquer avec ceux qui ont fait naufrage dans la foi. Il croyoit marcher à la suite des Athanases, des Basiles, des Méleces. Il empruntoit leur langage, & faisoit paroître la même magnanimité. C'étoit néanmoins un séducteur; & pour le reconnoître, il suffisoit de considérer qu'il se séparoit de toute l'Eglise répandue depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre. Quoiqu'il ne fallût qu'approfondir un peu, pour se garantir des pieges d'un évêque qui avoit de si beaux dehors, il étoit néanmoins facile de s'y laisser prendre. Aussi entraîna-t-il toute son église particuliere, & contribua-t-il à fixer dans le schisme & dans l'hérésie cette portion de l'église Grecque, qui fut emportée pour toujours, & qui forme une secte qui subsiste encore aujourd'hui. C'est ici un mal d'un nouveau genre. Nous n'en avions point encore vû dont les suites fussent si funestes & si durables.

Les schismatiques témoignerent un zele extraordinaire pour s'étendre & se multiplier. Ils répandirent par-tout les écrits de Théodore de Mopsueste & de Diodore [de Tharse.] Celui-ci sur-tout avoit eu une grande réputation, & avoit défendu la foi catholique sous Constance & sous Valens. Les Nestoriens traduisirent ses livres en syriaque, en arménien, & en persan.

I V.

VI. Eutychianisme, nouveau principe de séduction. Ravages qu'il fait dans l'église d'Orient.

Après la condamnation du Nestorianisme, le démon chercha de nouveaux artifices pour tromper ceux qui recevoient le concile d'Ephèse. Cet esprit séducteur témoigna une grande horreur de l'idolâtrie, de l'Arianisme, du Nestorianisme, & de toutes les autres erreurs condamnées, pour se montrer sous une nouvelle forme, qui fut celle de l'Eutychianisme. Cette hérésie éclata dix-sept ans après la condamnation des Nestoriens. L'erreur trouva le moyen d'avoir en sa faveur un faux concile général. Il se tint à Ephèse, comme pour imiter plus sensiblement ce qui avoit été fait contre le Nestorianisme. S. Flavien, patriarche de Constantinople, y fut déposé comme Nestorius l'avoit été. La séduction avoit mis à la tête de son parti Dioscore, évêque du second siege de l'Eglise, successeur de S. Athanase & de S. Cyrille, héritier, disoit-il, de leur foi, & défenseur déclaré de la cause de ces deux saints docteurs contre les Ariens & les Nestoriens.

Les plus zélés Eutychiens étoient des moines qui avoient blanchi dans les travaux de la pénitence, & dont toute la conduite extérieure paroissoit infiniment édifiante. Quel homme qu'Eutychès lui-même ! Combien étoit-il propre à séduire ! Ce qui se passa au faux concile d'Ephèse étoit sans exemple. Du côté de Dioscore, ce fut une violence & des excès incroyables. Du côté du plus grand nombre des évêques, ce fut une foiblesse & une lâcheté honteuse. Faut-il après cela s'étonner des troubles que causa l'Eutychianisme, & du ravage qu'il fit dans toute l'étendue de l'église Grecque ? Il en fut de cette hérésie comme du Nestorianisme. Le mal se perpétua d'une génération à l'autre ; & cette secte, qui est connue sous le nom de *Jacobites*, domine aujourd'hui en Ethiopie, & elle est répandue en Egypte & en Syrie. Des maux de cette nature méritent d'être rappellés, & d'être considérés avec une extrême attention. Le plus grand des maux du quatrieme siecle, qui fut l'Arianisme, n'eut point de suites si terribles & si durables.

V.

VII. Etat déplorable de l'église d'Orient à la fin du cinquieme siecle.

Après ces grands malheurs qui ébranlerent toute l'église Grecque jusques dans ses fondemens, on ne doit point s'étonner de l'étrange confusion qui y régna après la mort de l'empereur Marcien. Alors les hérétiques se releverent, & Timothée Elure commit à Alexandrie des violences qu'on a de la peine à comprendre. Les schismatiques exercerent des cruautés dont on ne voit point d'exemple chez les peuples les plus barbares. Nous avons vû ensuite les quatre sieges patriarchaux occupés par des hommes d'un étrange caractere. Acace de Constantinople est un politique qui tourne à tout vent, & qui ne tient qu'à sa fortune. Pierre Monge d'Alexandrie, & Pierre le Foulon d'Antioche, sont des misérables livrés à l'esprit d'erreur, & à qui les plus grands crimes ne coûtent rien. L'empereur Basilisque fait faire une chûte honteuse à plus de cinq cens évêques, en les obligeant à condamner le concile de Chalcédoine. L'hénotique de Zénon, si injurieux à la vérité en ce qu'il abandonne ce concile qui étoit le plus ferme rempart de la foi, est reçu par-tout, & ne trouve d'opposition que de la part d'un très-petit nombre. Dieu jette un regard de compassion sur cette église désolée, & fait mettre sur le siege de Constantinople Euphême, également ennemi de l'erreur & du schisme. L'empereur veut qu'il soit déposé, & les évêques ont la lâcheté de se prêter à une telle injustice. Voilà sans doute des maux très-grands & très-étendus dans l'église d'Orient. Considérons maintenant ceux dont l'église d'Occident étoit affligée.

VI.

VIII. Maux de l'église d'Occident. L'hérésie des Pélagiens & des sémi-Pélagiens.

Pélage avoit toute la ruse & la finesse d'un serpent. Nous avons vû combien étoit subtil le venin qu'il tâchoit de répandre par-tout. Il trouva le moyen de se faire absoudre dans le concile de Diospolis. Il est vrai que ce fut en dissimulant ses erreurs : mais eût-il trompé si aisément des évêques plus

zélés & plus clairvoyans ? Céleſtius fit plus : car il s'inſinua auprès du pape Zozime, qui reçut Pélage à ſa communion, & accuſa de précipitation les évêques d'Afrique, qui, pour avoir ſi dignement rempli leur devoir, n'auroient dû recevoir de Zozime que des louanges. On ſe rappelle ſans doute que la confeſſion de foi que Pélage avoit préſentée au pape Zozime, contenoit clairement l'héréſie ; en ce qu'il y nioit le péché originel. Je ſuis infiniment éloigné de vouloir exagérer la faute de ce pape, qui revint ſi promptement ſur ſes pas. Mais il donna à l'Egliſe un ſcandale auquel il eſt important de faire attention. L'illuſtre M. Boſſuet donne à ce ſcandale le nom de chûte terrible, *caſus gravis*, de même qu'à celui qu'avoit auparavant cauſé le pape Libere ; & il dit que *ces papes ont erré ſur des dogmes de foi en s'acquittant des fonctions de leur miniſtere apoſtolique.* Quand on fait réflexion que les vérités de la grace ſont l'ame de la Religion, & qu'elles ſont liées avec toutes les vertus, on ſent la grandeur du mal que nous remarquons ici. Quelle fut l'affliction de l'Egliſe, de voir les ennemis mortels de la grace trouver quelque accès auprès du premier de ſes paſteurs ! Les évêques d'Afrique en furent pénétrés d'amertume.

Défenſe des propoſitions du clergé de France, tom. III. pag. 171.

La faute du pape Zozime nous apprend qu'il eſt néceſſaire de reſtraindre ce que diſoit de ſon ſiege le pape Gélaſe, qui vivoit à la fin de ce même ſiecle, *qu'il ne donne pas la plus petite entrée à l'impiété, & ne ſe laiſſe ſouiller en aucune maniere.* Zozime en faiſant *une lourde chûte*, ſelon l'expreſſion de M. Boſſuet, donnoit au-moins *une petite entrée à l'impiété.* Ce ſavant prélat expliquant ce paſſage du pape Gélaſe, remarque que cela exprime ſeulement un deſir pieux, une pieuſe préſomption, & non une certitude tellement abſolue, qu'elle ne puiſſe jamais manquer. D'ailleurs, ajoute-t-il, tout le monde ſait fort bien que ſous Libere, Honorius & pluſieurs autres papes, l'erreur & l'impiété ſe firent NON UNE PETITE ENTRÉE, MAIS UNE PORTE LARGE ET SPACIEUSE. La ſuite de l'hiſtoire prouvera la juſteſſe & la vérité de ces dernieres paroles. Mais il eſt bon de remarquer que dans un ſiecle auſſi beau que le cinquieme, des papes, qui d'ailleurs avoient

Ibid. p. 109.

de grandes qualités, ont fait des fautes qui ont beaucoup affligé l'Eglise.

Qu'on se rappelle les plaintes des saints évêques d'Afrique au sujet des appellations, & celles d'Euphême de Constantinople contre l'excessive dureté avec laquelle on aimoit mieux laisser l'Orient dans une horrible confusion, que d'user de la moindre condescendance dans une chose qui n'intéressoit aucunement la foi. Ces exemples joints à celui de Zozime dans l'affaire du Pélagianisme, ne justifient que trop la remarque de M. de Meaux sur la proposition du pape Gélase. L'Eglise avoit trop de force dans le cinquieme siecle, pour garder long-tems dans son sein un poison si dangereux. Elle s'en défit promptement; mais les évêques qu'elle fit déposer, se retirerent en Orient, où ils tâcherent de faire des prosélytes. D'autres passerent dans la Grande-Bretagne, & y firent beaucoup de mal. Le sémi-Pélagianisme infecta Marseille, & en d'autres villes des Gaules un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on en comptoit qui passoient pour des modeles de vertu.

VII.

IX. Maux de différens genres dans les différentes parties de l'Eglise.

L'œuvre des moines commence à dégénérer, & l'on y apperçoit un déchet considérable. Il ne falloit presque rien pour enflammer leur zele peu éclairé, & pour leur faire commettre des violences incompréhensibles. Le lecteur se rappellera par exemple l'espece d'irruption que firent à Alexandrie cinq cens moines de Nitrie, qui mirent en sang le gouverneur, parce qu'il étoit opposé à S. Cyrille. En plusieurs villes on voyoit des brigues & des cabales pour l'épiscopat & pour le sacerdoce. Les empereurs se trouverent obligés de faire des loix pour rappeller les anciens canons, qui déclarent indignes de l'épiscopat ceux qui ne sont point ordonnés malgré eux.

Saint Augustin, dans les ouvrages mêmes où il fait voir l'avantage qu'a l'Eglise Catholique sur toutes les sociétés hérétiques & schismatiques du côté de la pureté des mœurs de

ſes enfans, avoue qu'elle porte dans ſon ſein un très-grand nombre de charnels qui deshonorent la ſainteté de la Religion par la corruption de leur vie.

Nous avons entendu les plaintes de Salvien, & nous avons vû la triſte peinture qu'il fait des déſordres d'une multitude de Chrétiens. Quelle inſenſibilité dans la plûpart, de ne point profiter des châtimens les plus rigoureux, & de ne point s'appercevoir que les calamités de l'empire étoient un effet ſenſible de la colere de Dieu, & un avertiſſement éclatant de travailler à l'appaiſer par la pénitence !

A la fin du quatrieme ſiecle, au tems du grand Théodoſe, la vérité triomphoit par-tout, appuyée de la protection de ce grand prince. A la fin du cinquieme ſiecle, on vit en Occident des rois de nations barbares qui ſe répandoient de toutes parts, protéger l'idolâtrie, ou faire leurs efforts pour établir l'Arianiſme. En Orient, les empereurs favoriſoient le ſchiſme & l'héréſie. Quel étonnant événement! Qui ſe ſeroit attendu de voir ainſi les ſouverains devenus Chrétiens, concourir en différentes manieres à combattre le regne de Jeſus-Chriſt, & ramener en quelque ſorte les malheurs qui avoient précédé la converſion de Conſtantin?

VIII.

X. Parallele entre les maux de l'égliſe d'Occident & ceux de l'égliſe d'Orient.

A ne juger des choſes que d'une maniere ſuperficielle, on pourroit croire que l'égliſe d'Occident eſt beaucoup plus à plaindre que celle d'Orient. Les Gaules, l'Italie, l'Eſpagne, [l'Angleterre,] l'Afrique, étoient au pillage : les Barbares y entroient de tous côtés, & portoient par-tout la déſolation & la terreur. Mais on n'enlevoit aux Chrétiens que des biens auxquels ils ne devoient point être attachés. Les maux extérieurs qu'ils éprouvoient, étoient propres à les rappeller à leur état naturel. Les Chrétiens ayant abuſé des avantages temporels que Dieu leur avoit accordés, il étoit juſte qu'ils en fuſſent dépouillés, & qu'ils appriſſent à les mépriſer en voyant que Dieu les faiſoit paſſer à des Bar-

bares. Il falloit auſſi les faire reſſouvenir que l'Egliſe peut ſubſiſter ſans le ſecours & ſans la protection des empereurs & des rois, & qu'elle eſt abſolument indépendante des révolutions humaines. Ainſi les châtimens extérieurs que Dieu exerça ſur l'Occident, pouvoient être très-utiles aux Chrétiens, & n'étoient point pour eux une tentation fort ſéduiſante. L'idolâtrie étoit trop décriée, & l'Arianiſme trop déteſté, pour pouvoir faire parmi les Catholiques de grands ravages. Auſſi en vit-on peu embraſſer la religion du ſouverain, & ſe faire idolâtres ou Ariens.

Au contraire les Chrétiens, loin de ſe laiſſer affoiblir, ſongerent eux-mêmes à convertir leurs maîtres, & ils eurent la conſolation d'y réuſſir. Il eſt vrai qu'au milieu des guerres & des calamités temporelles, dans le commerce qu'il fallut avoir avec des peuples groſſiers & brutaux, la diſcipline reçut de mortelles atteintes, & qu'un état ſi violent donna lieu à bien des déſordres. Mais ces maux, quelque réels qu'ils fuſſent, étoient beaucoup moins funeſtes que ceux dont l'égliſe d'Orient étoit affligée. Le ſchiſme & l'héréſie qui y cauſoient un ſi terrible embraſement, étoient des malheurs ſans comparaiſon plus déplorables. L'épée des Barbares faiſoit en Occident des martyrs, dont le ſang appaiſoit la colere de Dieu : au lieu qu'en Orient l'erreur empoiſonnoit les ames, & épuiſoit ce qui reſtoit de force parmi les Chrétiens. Un roi Arien ou idolâtre ne gagnoit perſonne en Occident; mais en Orient l'empereur qui prétendoit marcher ſur les traces de Conſtantin & de Théodoſe, entraînoit dans la prévarication les paſteurs & les peuples.

Après avoir rappellé les maux de l'Egliſe les plus conſidérables, il faut enviſager les grands biens qu'elle renfermoit.

I X.

XI. Biens de l'Egliſe. Converſions en Perſe.

Au commencement du cinquieme ſiecle, la Religion s'étendit dans la Perſe par le zele de S. Maruthas, qui y avoit été envoyé en ambaſſade. Le roi de Perſe ayant reconnu ſon rare mérite, lui témoignoit beaucoup de conſidération,

ration, & l'écoutoit comme un homme singuliérement chéri de Dieu. Les mages craignant que Maruthas ne convertît le roi au Christianisme, employerent divers artifices pour l'indisposer contre les Chrétiens. Mais le saint ambassadeur découvrit la fourberie au roi, qui fit décimer tous les mages, & lui permit de bâtir des églises où il voudroit. Le roi embrassa l'amitié des Romains, & devint très-favorable aux Chrétiens, à l'occasion d'un miracle par lequel S. Maruthas l'avoit délivré d'un mal de tête qui l'avoit incommodé longtems, & dont les mages n'avoient pû le guérir. Son fils étant tourmenté du démon, Maruthas & l'évêque de Perse le délivrerent par leurs jeûnes & par leurs prieres. Ce miracle, dont le roi fut fort touché, le rendit encore plus favorable au Christianisme. (*n*) Mais le zele indiscret d'un évêque, qui abattit un des temples où les Perses adoroient le feu, fit changer de disposition à ce prince, & mit les Chrétiens de Perse dans le même état où ils s'étoient trouvés sous Sapor dans le quatrieme siecle.

Fl. tom. V. l. xxj. n. 46.

XII. Martyrs en Perse. Leur constance.

Ibid. l. xxiv. n. 26.

L'évêque ayant refusé de rebâtir le temple, le roi Isdegerde fit ruiner toutes les églises, & fit tourmenter cruellement les Chrétiens. On inventa toutes sortes de supplices pour éteindre le Christianisme dans le royaume; mais Dieu donna à un grand nombre la force de les surmonter. Il y en eut à qui on enleva la peau des mains, & d'autres dont on écorcha le dos. On arrachoit à quelques-uns la peau du visage, depuis le front jusqu'au menton. On en environnoit d'autres de roseaux brisés en deux, qu'on serroit étroitement avec des liens, & qu'on retiroit ensuite avec force, afin de leur déchirer le corps, & de leur faire souffrir les douleurs les plus aiguës. On fit des basses fosses enduites de ciment; & après y avoir mis quantité de rats & de souris, on y enferma des Chrétiens, à qui on avoit lié les mains & les pieds, afin qu'ils ne pussent chasser ces animaux, qui pressés par la faim dévoroient ces saints martyrs, & leur faisoient souffrir un supplice également long & cruel. Ces cruautés n'empê-

(*n*) [L'Eglise honore la mémoire de S. Maruthas le 4 Décembre.]

choient pas les Chrétiens de courir à la mort avec joie, dans l'espérance de posséder la vie éternelle.

XIII. S. Hormisdas & S. Suanès. *Ibid.*

Un des plus considérables qui souffrirent dans cette persécution, fut Hormisdas, fils d'un gouverneur de province, & élevé lui-même à une des premieres charges du royaume. Le roi ayant appris qu'il étoit Chrétien, le fit venir, & lui commanda de renoncer à Jesus-Christ. Hormisdas lui répondit, que celui qui auroit méprisé Dieu, mépriseroit encore plus aisément son roi, qui n'est qu'un homme mortel. Le roi lui ôta tous ses biens & ses dignités, & voulut qu'il conduisît les chevaux de l'armée. Un autre Chrétien, nommé Suanès, riche & puissant, qui avoit mille esclaves, refusa constamment d'abandonner la Religion de Jesus-Christ. Le roi lui demanda quel étoit le plus méchant de ses esclaves. Quand le roi l'eut appris, il le mit à la tête de la maison de Suanès, & il l'obligea d'obéir comme les autres à ce misérable esclave. Suanès demeura néanmoins fidele à Dieu. Le roi croyant le vaincre à force d'outrages, lui ôta sa femme, qu'il donna encore à l'esclave. Mais le serviteur de Jesus-Christ demeura inébranlable dans la foi. (*o*)

XIV. Saint Benjamin. Charité d'un saint évêque. *Ibid.*

Un diacre, nommé Benjamin, étant en prison, en fut tiré à la sollicitation d'un ambassadeur Romain. Le roi de Perse vouloit que le diacre ne parlât à personne de la doctrine chrétienne. L'ambassadeur le promit; mais Benjamin, qui n'y avoit pas consenti, travailla à convertir des infideles, & déclara au roi qu'il ne pouvoit cacher le talent dont Dieu lui demanderoit compte. Le roi fit aiguiser vingt roseaux, qu'on lui enfonça sous les ongles des pieds & des mains. Comme le saint diacre méprisoit ce tourment, il lui fit mettre un autre roseau pointu dans l'endroit du corps le plus sensible, d'où on le retiroit & où on l'enfonçoit continuellement. Enfin il le fit empaler avec un pieux hérissé de nœuds de tous côtés; & le saint martyr expira dans ce supplice. (*p*) Voilà quelques exemples qui montrent quel courage Dieu

(*o*) [L'Eglise honore la mémoire de ces deux martyrs le 8 Août.]

(*p*) [Le martyrologe Romain met la mémoire de S. Benjamin au 31 Mars.

inspiroit en Perse à ses serviteurs. Les Romains indignés de la maniere dont les Chrétiens étoient traités chez les Perses, leur déclarerent la guerre, & remporterent sur eux une grande victoire. Ils firent environ sept mille prisonniers, qu'ils ne vouloient point rendre, & qui périssoient de misere. Le roi de Perse en étoit fort irrité. Acace, évêque d'Amide sur les frontieres de Perse, assembla son clergé, & dit : Notre Dieu n'a besoin ni de plats ni de coupes. Puisque notre église a quantité de vases d'or & d'argent par la libéralité de son peuple, servons-nous-en pour délivrer & nourrir ces soldats captifs. Il fit en effet fondre les vases, paya aux soldats Romains la rançon des Perses, leur donna des vivres & de quoi faire leur voyage, & les renvoya ainsi à leur roi, qui admira cette action dans un évêque sujet des Romains. Cette charité contribua plus à tempérer la persécution qu'éprouvoient les Chrétiens chez les Perses, que la guerre que les Romains leur avoient déclarée dans ce dessein. Le roi des Perses voulut voir l'évêque Acace qui avoit fait une action si honorable au Christianisme.

Ibid. n. 29.

L'Eglise féconde en martyrs dans la Perse, n'étoit pas moins féconde en Occident par la conversion de plusieurs peuples idolâtres.

X.

XV. Conversion d'idolâtres.

S. Victrice rendit son église de Rouen, suivant le témoignage de S. Paulin son ami, une image de la premiere église de Jérusalem, & l'on y voyoit fleurir toutes les vertus. On y admiroit un grand nombre de vierges qui n'avoient que Jesus-Christ pour époux, & beaucoup de veuves qui se consacroient aux œuvres de piété, & qui servoient l'Eglise jour & nuit. Il y avoit beaucoup de personnes mariées qui vivoient dans une parfaite continence, & qui invitoient Jesus-Christ par des prieres continuelles à les visiter & à bénir leur chasteté. Le saint nom de Dieu y étoit loué sans cesse. On chantoit continuellement de saints cantiques dans un grand nombre d'églises & de monasteres ; & la pureté du cœur jointe à l'harmonie des voix, formoit un concert agréable aux saints

du ciel & à ceux de la terre. Que l'on juge par ces traits, du bien que faisoient dans leurs églises les saints évêques, qui étoient si communs pendant ce siecle. S. Victrice voyant la piété solidement établie dans son diocèse, alla dans d'autres provinces pour porter la lumiere de l'Evangile à des Barbares qui habitoient des pays que nous appellons maintenant la Flandre & le Hainaut. Ils devinrent, par les travaux de S. Victrice, une terre de bénédiction, remplie de Chrétiens très-parfaits; au lieu qu'auparavant ce n'étoit qu'un grand désert habité par des voleurs, & ravagé par des Barbares. On y voyoit les villes, les bourgades, les îles, les forêts mêmes remplies d'églises & de monasteres, & la piété fleurir par-tout. On croit que cet homme apostolique mourut l'an 417. (q)

XVI. Conversion de plusieurs Juifs & d'un grand nombre de Barbares.

Il y eut l'an 418, cinq cens quarante Juifs qui se convertirent, qui voulurent bâtir une église de leurs propres mains, & qui firent paroître beaucoup de zele pour la Religion Chrétienne. Ces conversions se firent en huit jours dans l'île de Minorque; & ce fut la présence des reliques de S. Etienne qui excita les Chrétiens à y travailler. Il est remarquable que Dieu opéra ces conversions si merveilleuses, dans le tems que les Pélagiens entreprenoient de disputer à Dieu l'empire souverain qu'il exerce sur les volontés des hommes, & qu'ils employoient toutes sortes d'artifices pour introduire parmi les Chrétiens l'erreur des Juifs sur l'origine de la justice. L'évêque Sévere écrivit ce grand événement à tous les évêques, les prêtres, les diacres, & les fideles de tout le monde, par une lettre circulaire qui s'est conservée jusqu'à présent. Un grand nombre de Sarrasins, touchés des miracles qui se faisoient parmi les Chrétiens, demanderent le baptême.

S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies, également puissans en œuvres & en paroles, firent des biens très-considérables en Angleterre, & travaillerent avec succès à la conversion de ces peuples. Ils prêchoient par-tout, dans les chemins & dans les campagnes, & ils convertissoient beau-

(q) [L'Eglise honore sa mémoire le 7 Août.]

coup de païens. Pour affermir le Christianisme dans cette île, le pape S. Céleftin y envoya Pallade qu'il avoit ordonné évêque pour les Scots ou Ecossois, & il fut le premier évêque de ces Barbares. Le même pape envoya en Irlande saint Patrice, qui y prêcha l'Evangile avec beaucoup de fruit, son zele étant soutenu par la grace des miracles. Il fonda l'église d'Armach, & introduisit l'usage des lettres chez les Irlandois.

X I.

Il se tint dans toutes les parties de l'Eglise un grand nombre de conciles pour remédier aux abus, & pour maintenir la discipline dans sa vigueur. Les ravages que faisoient partout les Barbares, obligeoient de dispenser de quelques regles en certaines occasions. Mais on le faisoit avec beaucoup de peine, parce que l'on sentoit les suites que pouvoient avoir les moindres relâchemens. Pendant ce siecle, tous les schismatiques & tous les hérétiques furent puissamment confondus. L'Eglise triompha de tous ses ennemis. Les vérités de la Religion furent développées avec une clarté merveilleuse: le gout des saintes Ecritures fut renouvellé dans toute l'Eglise par les travaux de S. Jérôme & de S. Augustin. Les précieux dogmes de la grace & de la prédestination gratuite furent solidement établis, & consignés dans les ouvrages de ce dernier pere. XVII. Conciles où l'on maintient la discipline. Travaux de plusieurs illustres docteurs.

Quelle multitude de grands hommes & de saints évêques pendant ce siecle! La seule église d'Afrique en fournit une pépiniere, sans compter S. Augustin, qui, comme le dit si bien M. Bossuet, en vaut seul une multitude. Nous avons vû sur le premier siege de l'Eglise, des hommes pleins de zele, de pieté & de lumiere, entre autres S. Innocent, S. Céleftin, S. Léon. Combien les Gaules aussi étoient-elles illustrées par les saints évêques qui gouvernoient cette célebre église! La plûpart sont connus par les lettres de S. Paulin: S. Delphin de Bourdeaux & S. Amand son successeur. Saint Aper de Toul, S. Florent de Cahors, S. Exupere de Toulouse, S. Simplicien de Vienne, S. Diogénien d'Albi, saint XVIII. Grand nombre de saints évêques.

Dynamius d'Angoulême, S. Vénérand & S. Sidoine de Clermont, S. Pélage de Périgueux, S. Agnan d'Orléans, S. Honorat d'Arles, S. Hilaire son successeur, S. Eucher de Lyon, S. Marcel de Paris, & plusieurs autres. Ce dernier évêque, qui vraisemblablement mourut au commencement du cinquieme siecle, a toujours passé pour un homme merveilleux. Quoique son histoire soit peu connue, l'église de Paris a conservé pour lui dans tous les siecles postérieurs un respect singulier, & l'a regardé comme son premier patron après S. Denys. S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies étoient des hommes apostoliques, que la grace des miracles accompagnoit par-tout, & dont le ministere portoit beaucoup de fruits.

XIX. Autres biens qui sont dans l'Eglise.

Les dons surnaturels étoient encore communs. Il se fit par les reliques de saint Etienne une multitude de miracles, qui remplirent de joie & de consolation S. Augustin & tous les vrais enfans de l'Eglise. On voyoit une merveilleuse correspondance entre les églises particulieres. Celles de Rome & des Gaules alloient au secours des Chrétiens de la Grande-Bretagne, à qui les ennemis de la grace s'efforçoient de communiquer le poison de leurs erreurs.

Plusieurs empereurs firent pendant ce siecle un grand nombre de loix en faveur de l'Eglise. Théodose le jeune édifioit tout le monde par sa régularité; & s'il n'eût été que simple particulier, on auroit pu regarder sa vie comme un modele de vertu. Sa veuve Eudoxie, après avoir été engagée dans le schisme, y renonça & rentra dans l'Eglise, qu'elle consola par toutes ses bonnes œuvres. La piété de l'empereur Marcien & son amour pour l'Eglise, remplissoient de consolation tous ses vrais enfans. De concert avec sainte Pulquérie, il ne se servoit de son autorité que pour réparer les fautes de Théodose le jeune: il favorisoit tout le bien, & remédioit à tous les maux.

Nous avons fait connoître les plus illustres docteurs de l'Eglise, les saints défenseurs de la foi, les évêques les plus distingués, les grands hommes qui ont servi l'Eglise pendant ce siecle, les conciles qui ont maintenu la discipline: il n'est

pas possible d'envisager des objets si consolans, sans en conclure qu'un siecle où nous voyons de si grands biens, ne soit très-heureux. L'idée que nous allons donner de plusieurs solitaires que Dieu voulut montrer comme en spectacle à toute l'Eglise pendant le cinquieme siecle, achevera de nous en convaincre.

X I I.

XX. Saints solitaires d'une vertu extraordinaire. Saint Alexandre, fondateur des Acémetes. Fruits abondans que son zele produit.

Fl. tom. VI. l. xxv. n. 27.

S. Alexandre, fondateur du célebre institut des Acémetes, naquit dans l'Asie mineure d'une famille noble, & étudia à Constantinople. Il eut ensuite une charge dans le palais de l'empereur. Mais il reconnut bientôt la vanité du siecle, & le faux éclat de ses grandeurs; & la lecture de l'Ecriture-sainte l'en dégoûta encore davantage. Il quitta sa charge, distribua son bien aux pauvres, & alla en Syrie, où il embrassa la vie monastique. Après y avoir demeuré quatre ans, il se retira dans le désert, & y demeura sept ans. Il convertit Rabbula, gouverneur d'une ville voisine, & plusieurs autres païens. Ils vouloient l'avoir pour évêque; & comme ils gardoient les portes de la ville, Alexandre se fit descendre la nuit par la muraille dans une corbeille. Rabbula mit en liberté tous ses esclaves, donna ses biens aux pauvres, & se retira dans la solitude, où il mena la vie d'anachorete. Mais on le força depuis d'en sortir, parce qu'il savoit qu'on avoit dessein de le faire évêque d'Edesse, métropole de Mésopotamie. Sa femme se consacra à Dieu de son côté, & bâtit un monastere où elle s'enferma avec ses filles & ses servantes, & y finit saintement ses jours. Alexandre s'étant sauvé de la ville où on vouloit le faire évêque, & ayant marché deux jours dans le désert, se trouva dans un lieu qui servoit de retraite à trente voleurs. Il demanda à Dieu leurs ames. Le capitaine se convertit le premier, & mourut huit jours après son baptême. Les autres ayant été aussi baptisés, firent un monastere de leur caverne, sous la conduite d'un supérieur qu'Alexandre leur donna. Les ayant quittés, il bâtit un monastere sur le bord de l'Euphrate, & demanda à Dieu pendant trois ans de pouvoir y établir une psalmodie continuelle.

Sa communauté devint si nombreuse, qu'il y eut jusqu'à quatre cens moines de différentes nations, des Syriens naturels du pays, des Grecs, des Latins, des Egyptiens. Il les divisa en plusieurs chœurs, qui se succédant les uns aux autres, célébroient continuellement l'office divin. Ces moines de S. Alexandre observoient une exacte pauvreté; chacun n'avoit qu'une tunique & ne se fournissoit de vivres que pour chaque jour. S'il en restoit, on les donnoit aux pauvres sans rien garder pour le lendemain. Après avoir demeuré vingt ans dans ce monastere sur l'Euphrate, il destina soixante & dix de ses disciples pour aller prêcher l'Evangile aux idolâtres. Il en choisit cent cinquante pour le suivre dans le désert, & laissa les autres dans le monastere sous la conduite de Trophime. Plusieurs années après, il fonda un nouveau monastere à Constantinople, où il y eut en peu de tems trois cens moines de diverses langues. Il les divisa en six chœurs, qui chantoient l'office tour à tour; ensorte que Dieu étoit loué dans ce monastere à toutes les heures du jour & de la nuit. De-là leur vint le nom d'*Acémetes*, qui signifie en grec des veillans, ou gens qui ne dorment point; parce qu'il y avoit toujours une partie de la communauté qui veilloit dans la priere. Après avoir fondé un autre monastere à l'embouchure du Pont-Euxin, S. Alexandre y mourut vers l'an 430. (r)

XIII.

XXI. S. Nilammon. Leçon importante qu'il donne à toute l'Eglise.

Fl. tom. V. l. xxj. n. 24.

Nilammon préféra la mort à l'épiscopat. C'est le seul trait de sa vie qu'il ait plu à Dieu de nous faire connoître; & il semble qu'en cela son dessein étoit de faire sentir aux Chrétiens avec quelle frayeur les ames saintes envisagent une dignité qui est l'objet des desirs & de l'ambition des hommes charnels. Nilammon vivoit renfermé dans une cellule près de Geres, petite ville de la basse Egypte. Les habitans de cette ville, après la mort de leur évêque, le choisirent pour lui

(r) [Quoique son nom soit fort célebre, il ne se trouve point dans les martyrologes: M. Baillet, à l'exemple de Bollandus, le place au 15 Janvier à l'occasion de S. Jean Calybite, l'un de ses disciples.]

lui succéder; mais ils ne purent jamais l'y faire consentir, tant il étoit persuadé de son indignité & effrayé des dangers de l'épiscopat. Pour se délivrer de leurs sollicitations en leur ôtant d'abord toute espérance de pouvoir l'abattre, il prit le parti de fermer la porte de sa cellule sans vouloir l'ouvrir à personne. Dans le même tems, Théophile, patriarche d'Alexandrie, arriva à Geres. Ayant appris l'élection de Nilammon, & le refus qu'il faisoit d'accepter la charge qu'on vouloit lui imposer, il alla le trouver, & l'exhorta à se rendre au desir de ce peuple qui le demandoit pour son pasteur. Le saint solitaire tâcha de faire goûter ses raisons. Voyant que le patriarche continuoit de le presser, il le pria de lui donner jusqu'au lendemain: ce qui lui fut accordé. Le lendemain Théophile revint, & lui commanda d'ouvrir sa porte & de se laisser ordonner. Mon pere, lui dit Nilammon, mettons-nous en priere auparavant. Théophile y consentit, & pria pendant quelque tems. On attendoit toujours que Nilammon ouvrît sa porte. Comme le jour s'avançoit, on l'appella plusieurs fois. Quand on vit qu'il ne répondoit pas, on enfonça sa porte, & on le trouva mort. Un événement si imprévu étonna d'abord tout le monde: mais bientôt après on ne pensa plus qu'à admirer le rare exemple que ce saint homme venoit de donner au monde. Les habitans de Geres bâtirent en son honneur une chapelle sur son tombeau. (*s*)

XIV.

XXII. S. Siméon Stylite. Dieu le donne en spectacle à l'univers. Grands biens que fait cet homme extraordinaire.

L'histoire de S. Siméon est remplie de faits si surprenans, qu'il est nécessaire de faire ressouvenir qu'elle a été écrite par le célebre Théodoret dont nous avons parlé, & qui est sans contredit l'un des plus judicieux écrivains de l'antiquité ecclésiastique. Il avoit vû lui-même & entretenu plusieurs fois S. Siméon. Il a écrit de son vivant l'abrégé de sa vie, où il proteste qu'il a pour témoins de tout ce qu'il rapporte, tou-

(*s*) [L'Eglise honore la mémoire de ce saint solitaire le 6 Janvier.]

tes les perſonnes de ſon tems, de ſorte qu'on ne peut le révoquer en doute ſans injuſtice & ſans témérité.

Fl. tom. VI. l. xxix. n. 7 & ſuiv.

Siméon étoit né en un bourg de Cilicie. A l'âge de treize ans, il quitta la maiſon de ſon pere qui étoit berger, & il alla dans un monaſtere voiſin, où il demeura deux ans ſous la diſcipline d'un ſaint abbé. Le deſir d'une vie plus parfaite, le fit paſſer dans un autre, composé de quatre-vingts moines qui s'exerçoient aux travaux les plus pénibles de la pénitence. Ils ne mangeoient que de deux jours l'un: mais Siméon étoit toute la ſemaine ſans prendre aucune nourriture. Il ſe livra enſuite à des auſtérités ſi incroyables, que l'abbé craignant que ſon exemple ne nuisît à quelques-uns des freres, le fit ſortir de ſon monaſtere. Il ſe retira d'abord dans une citerne ſeche, où il ne s'occupoit qu'à bénir le Seigneur. Enſuite il alla au pied d'une montagne voiſine d'Antioche, où il trouva une petite loge abandonnée, dans laquelle il ſe tint enfermé pendant trois ans. Alors il voulut imiter le jeûne de Moyſe, d'Elie & de Jeſus-Chriſt, en paſſant les quarante jours du carême ſans manger. Il en avoit déjà ainſi paſſé vingt-huit, lorſque Théodoret écrivit ſon hiſtoire. Sa réputation ſe répandit bientôt de tous côtés. On lui amenoit pluſieurs malades, qu'il guériſſoit. Le concours devenant fort incommode pour le ſaint ſolitaire, il ſongea à ſe placer ſur une colomne. Il en fit faire d'abord une de ſix coudées, enſuite une de douze, puis une de vingt-deux, & enfin de trente-ſix. C'eſt ce qui lui a fait donner le ſurnom de *Stylite*, d'un mot grec qui ſignifie une colomne. Le haut de cette colomne n'avoit que trois pieds de diametre, & étoit fermé d'une petite enceinte à hauteur d'appui, comme une chaire de prédicateur.

Dieu amenoit à cette chaire ſi extraordinaire, une multitude innombrable d'hommes de tous les pays depuis le fond des Gaules juſqu'à l'extrémité de la Perſe & de l'Ethiopie. Comme tout étoit merveilleux dans cet incomparable pénitent, il étoit très-propre à réveiller les Chrétiens de leur aſſoupiſſement, & à convaincre les hérétiques & les idolâ-

tres des vérités qu'ils ignoroient, ou qu'ils combattoient. On éprouva sa vertu en lui ordonnant de la part des évêques de descendre de sa colomne: & quand on vit qu'il étoit prêt à descendre, on lui dit de continuer le genre de vie qu'il avoit commencé. L'évêque d'Antioche vint le voir & lui donner les saints mysteres. L'occupation de Siméon sur sa colomne étoit la priere, qu'il faisoit tantôt debout, tantôt incliné. Aux grandes solemnités, il passoit les nuits debout les mains étendues. Sa priere duroit tous les jours depuis le coucher du soleil, jusqu'à trois heures après midi du jour suivant. Depuis cette heure-là jusqu'au soir, il instruisoit les assistans, répondoit à ceux qui le consultoient, guérissoit les malades, terminoit les différends, & réconcilioit les ennemis. Il étoit de facile accès, doux & agréable. Il convertit plusieurs milliers d'infideles de diverses nations, qui après l'être venu voir par le seul motif de la curiosité, s'en retournoient Chrétiens & tout pénétrés des paroles divines qui sortoient de sa bouche. Il étoit consulté par les évêques & par les empereurs sur les affaires de l'Eglise, auxquelles il s'intéressa toujours très-vivement. Il parloit avec beaucoup de liberté aux magistrats & aux évêques même touchant leurs obligations. Au reste il étoit si humble, qu'il se croyoit le dernier des hommes. Dieu l'appella à lui vers l'an 460, à l'âge d'environ soixante & neuf ans, dont il en avoit passé trente-sept sur sa colomne. L'évêque d'Antioche accompagné de trois autres évêques, transporta le saint corps à Antioche au milieu d'une multitude incroyable de peuple qui chantoient des hymnes & des pseaumes. (*t*)

X V.

XXIII. Autres saints solitaires. Services qu'ils

La vûe de S. Siméon sur sa colomne, porta un jeune homme très-vertueux, nommé Daniel, à suivre un genre de vie si étonnant. Il se fit bâtir une colomne près de Constantino-

(*t*) [Les Grecs célèbrent la fête de S. Siméon Stylite le 1 Septembre; les Latins en font mémoire le 5 de Janvier.]

rendent à l'Eglise par leur sublime vertu, par leurs miracles.

ple sur une montagne, & y demeura exposé à toutes les injures de l'air. Il y vécut jusqu'à quatre-vingts ans. Il engagea par ses discours & par sa vie miraculeuse, un grand nombre de personnes à embrasser les travaux de la pénitence. Dieu manifesta la grandeur de sa foi & la sainteté de sa vie par plusieurs miracles. Il secourut l'église d'Orient, & quitta sa colomne pour reprendre l'empereur Basilisque, & lui annoncer les châtimens dont Dieu devoit bientôt le punir. (*u*)

S. Marcel, abbé des Acémetes, distribua, étant encore fort jeune, ses grands biens aux pauvres, & travailla de ses mains pour vivre & faire l'aumône. Il fit ensuite de merveilleux progrès dans la vertu. Dieu se servit de lui pour former un grand nombre d'excellens sujets, & pour opérer un renouvellement en plusieurs endroits. Il lui accorda même le don des miracles. (*v*)

Quel homme que S. Euthyme! Son zele pour la foi, son amour pour l'Eglise, ses austérités, ses miracles le rendoient l'admiration & la consolation de tous les vrais serviteurs de Dieu. Il seroit trop long de faire connoître les disciples qu'il forma, les monasteres qu'il établit, les conversions que Dieu fit par son ministere. (*x*) Saint Séverin, à qui toute la nature étoit soumise, fit des biens innombrables dans la Norique, aujourd'hui l'Autriche, dont il est regardé comme l'apôtre, & contribua par la sainteté de sa vie & par le grand nombre de ses miracles, à inspirer aux Barbares, qui se rendoient maîtres de l'empire d'Occident, du respect pour le Christianisme. C'est aussi dans le cinquieme siecle qu'arriva, à ce que l'on croit, la mort de la célebre Marie Egyptienne, dont la pénitence fut si extraordinaire & si admirable.

XVI.

XXIV. L'église d'A-

Notre attention à nous renfermer dans les bornes que nous

(*u*) [L'Eglise honore la mémoire de S. Daniel Stylite le 11 Décembre.]

(*v*) [L'Eglise honore la mémoire de ce saint abbé le 29 Décembre.]

(*x*) [L'Eglise honore sa mémoire le 20 Janvier.]

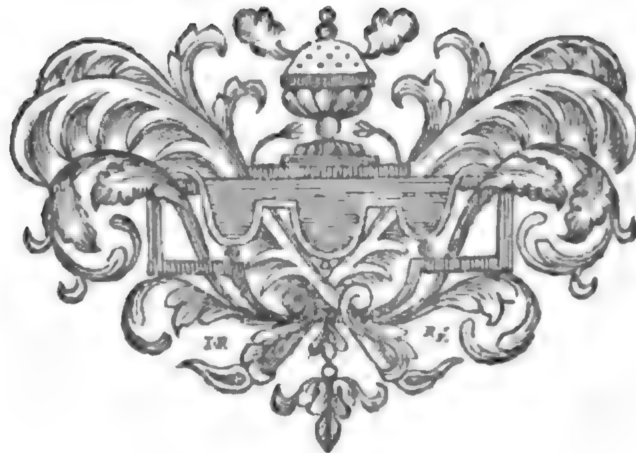
nous sommes prescrites, nous empêche de nous étendre davantage sur les biens qui étoient dans l'Eglise pendant le cinquieme siecle, & de parler d'un plus grand nombre de personnes dont la sainteté étoit éminente. Mais nous ne pouvons nous dispenser de faire admirer l'état où étoit l'église d'Afrique à la fin de ce siecle. Nous avons rapporté une partie des maux dont les Vandales Ariens accablerent cette grande province de l'empire dont ils s'étoient rendus maîtres. A juger des choses humainement, qui ne croiroit que de toutes les parties de l'empire, l'Afrique est la plus à plaindre, & que c'est sur elle que Dieu exerce ses plus rigoureuses vengeances? On se tromperoit certainement: car il semble, au contraire, que la plus grande force de l'Eglise se soit presque concentrée dans celle d'Afrique. On voit en la personne de S. Eugene la vertu & le courage du grand Cyprien; & dans la multitude innombrable de confesseurs de tout âge, de tout sexe, & de tout état, une image du troisieme siecle. Il n'est point au reste fort étonnant de trouver tant de vigueur en Afrique à la fin du cinquieme siecle, quand on fait attention qu'au commencement de ce même siecle, près de trois cens évêques étoient disposés à sacrifier leur siege & leur dignité au salut des Donatistes. Ce trait que nous rappellons avec complaisance, parce qu'il est unique dans l'Histoire Ecclésiastique, suffiroit seul pour nous donner une juste idée des biens qui étoient en Afrique.

frique féconde en confesseurs & en martyrs.

Quelle gloire pour elle dans la persécution des Vandales d'avoir cinq cens évêques qui ont la force de tout souffrir pour la foi! Quel honneur pour cette illustre église d'être montrée en spectacle à toute la terre, afin qu'on vît en elle ce qu'étoient toutes les autres églises deux ou trois siecles auparavant! Dieu la traita selon le dégré de force qu'il lui avoit communiquée. Elle renfermoit une multitude de Chrétiens parfaits: aussi l'épreuve fut-elle terrible. Toute la paille qui couvroit le bon grain fut emportée. Ce qu'il y avoit de bon se fortifia, & devint digne d'être comblé des dons les plus excellens. Dieu renouvella en faveur de cette église

toutes ſes anciennes merveilles. Jeſus-Chriſt fit voir aux ieux de l'univers, que ſon bras n'étoit pas raccourci ; & que c'étoit au milieu des plus cruelles perſécutions, qu'il prenoit plaiſir à communiquer à ſes ſerviteurs ſes plus précieuſes faveurs.

Fin du cinquieme Siecle.



SIXIEME SIECLE.

ARTICLE PREMIER.

Etat de l'église & de l'empire d'Orient. [*Succeſſion des évêques de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem.*]

I.

I. Obſervations ſur l'état de l'égliſe d'Orient, au commencement du ſixieme ſiecle.

AU commencement du ſixieme ſiecle, l'égliſe d'Orient étoit diviſée en trois partis. Les uns étoient Eutychiens zélés, enſeignoient clairement & ſans détour l'unité de nature de Jeſus-Chriſt, & anathématiſoient le concile de Chalcédoine. D'autres étoient Acéphales, c'eſt-à-dire, ſans chef; ils ne s'attachoient à rien de fixe, & paſſoient d'un parti à un autre, ſelon que leurs intérêts ou les circonſtances le demandoient. Enfin le troiſieme parti renfermoit tous ceux qui étoient attachés à la vraie foi, mais qui communiquoient avec les évêques ordonnés par Acace [de Conſtantinople,] & improuvoient la dureté des papes, qui exigeoient la condamnation de la perſonne d'Acace comme une choſe eſſentielle à la Religion. Quelques monaſteres étoient en communion avec Rome; mais cette légere exception n'empêchoit pas qu'on ne pût dire que l'Orient étoit diviſé de l'Occident. Il n'eſt pas étonnant que les papes aient refuſé leur communion aux deux premiers partis, & qu'ils aient été fermes à exiger la ſoumiſſion au concile de Chalcédoine. Une telle fermeté étoit juſte, légitime & néceſſaire. Mais peut-on dire la même choſe du troiſieme parti? Les Grecs paroiſſent avoir été perſuadés que quand un évêque étoit chaſſé, quoique par injuſtice & par violence, un autre pouvoit légitimement accepter ſa place, plutôt que de laiſſer une égliſe ſans paſteur. Les papes au contraire traitoient

d'hérétiques, tous les évêques subrogés à la place de ceux que l'on persécutoit injustement, & regardoient même comme excommuniés tous ceux qui communiquoient avec eux; ce qui comprenoit tout l'Orient, comme Gélase en convenoit lui-même.

II.
Dureté des papes à l'égard des évêques orthodoxes d'Orient.

Quand on considere à quelle extrémité l'église Grecque se trouvoit réduite, on est affligé de voir les papes insister toujours sur la condamnation d'Acace. N'auroient-ils pas dû tendre la main à des évêques aussi vertueux & aussi attachés à la vraie foi, qu'Euphême & Macédone de Constantinople, Elie de Jérusalem, Flavien d'Antioche? Tous les raisonnemens de Gélase, suivis par Symmaque & Hormisdas, sont fondés sur ce principe, que ces papes croyoient indubitable, que quiconque communique avec un excommunié est souillé, & souille ceux qui communiquent avec lui. Si cette maxime, dit M. de Tillemont, ne reçoit aucune exception, comment S. Athanase, le pape Damase & S. Ambroise, qui refusoient de communiquer avec S. Mélece d'Antioche, communiquoient-ils avec S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, & tous les autres Catholiques d'Orient qui étoient dans la communion de S. Mélece? Que si la maxime de S. Gélase peut avoir des exceptions, n'étoit-il pas juste de les admettre dans une circonstance où il s'agissoit de réunir à l'Eglise une si grande portion de son corps, & de réunir les forces de tous les orthodoxes pour résister à une hérésie très-dangereuse, sur-tout n'étant question que d'un homme déjà mort, qui n'avoit été convaincu, ni même accusé d'hérésie, & dont plusieurs ignoroient les excès?

Saint Augustin, qui vouloit qu'on ne s'arrêtât point aux questions de fait, lorsqu'elles troublent la paix de l'Eglise, eût été très-affligé de l'événement dont je parle. Si les principes de ce grand docteur sur l'unité de l'Eglise, & tous ses ouvrages contre les Donatistes, eussent été plus connus à Rome, on n'eût point poussé les choses à une telle extrémité. Cette dureté des papes rendit les maux de l'église d'Orient sans remede, & mit ces bons évêques dans des embarras & des perplexités, dont ils ne se retirerent qu'en faisant des

des fautes considérables. Elie de Jérusalem & Flavien d'Antioche ne recevant aucun secours de l'église d'Occident, s'affoiblirent à l'égard du concile de Chalcédoine; mais Dieu leur fit ensuite expier leur faute dans l'exil qu'ils souffrirent pour la foi. Les papes ont été obligés de se relâcher; & ils invoquent aujourd'hui, dit M. de Tillemont, saint Flavien d'Antioche & saint Elie de Jérusalem, dont ils ont rejetté la communion tant qu'ils ont été sur la terre. Après ces observations, nous allons suivre le fil de l'histoire.

I I.

III. Regne d'Anastase. Persécution contre les Catholiques. *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 56 & suiv.* AN 506.

Les guerres que l'empereur Anastase eut à soutenir contre les Isaures, & ensuite contre d'autres Barbares & contre les Perses, l'empêcherent pendant quelques années de persécuter les Catholiques; mais quand il se vit délivré de ces guerres, il les attaqua, & sur-tout Macédone de Constantinople. Plusieurs évêques, pour faire leur cour, se déclarerent contre le concile de Chalcédoine: mais Macédone demeura fermement attaché à la foi, & refusa même de rendre à l'empereur la promesse par écrit, qu'il avoit donnée à Euphême de ne rien innover. Il n'entra point dans les affoiblissemens de Flavien d'Antioche & d'Elie de Jérusalem; & c'est ce qui le fit exiler le premier. Deux cens moines hérétiques vinrent à Constantinople, ayant à leur tête un nommé Sévere, qui devint le chef du parti. Comme le peuple de Constantinople étoit fort attaché au patriarche Macédone, Anastase crut devoir le chasser secrétement, & le faire partir pendant la nuit. Voulant ensuite le faire condamner dans un concile, il assembla quatre-vingts évêques à Sidon, & il les sépara aussi-tôt après.

IV. Saint Sabas vient au secours de l'Eglise. Conduite étonnante du pape à l'égard

Lorsque tout étoit en feu, que Macédone étoit banni, Flavien & Elie affoiblis, & que tout paroissoit désespéré, Dieu secourut cette pauvre église par le moyen de S. Sabas & de quelques autres saints abbés, qu'Elie de Jérusalem engagea d'aller trouver Anastase. Ce prince fut touché des remontrances de ces hommes merveilleux, & suivit avec moins

des Orientaux. *Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 13 & suiv.* AN 511.

d'ardeur les conseils fougueux de Sévere, & d'un autre furieux nommé Xenaïas. L'église d'Orient commençant donc à respirer, implora le secours du pape Symmaque, par une grande lettre qui semble aussi avoir été adressée aux autres évêques d'Occident, selon la coutume. Les Orientaux demanderent à être rétablis dans la communion du pape sans être punis pour la faute d'Acace, puisqu'ils n'y prenoient point part, & qu'ils recevoient la lettre de S. Léon & le concile de Chalcédoine. La réponse du pape Symmaque fut, que la confession de foi des Orientaux, quoique très-catholique, étoit inutile sans la condamnation de la personne d'Acace. Une pareille réponse, dans de telles circonstances, est sans doute étonnante.

V. Révolte contre l'empereur. *Ibid. n. 19 & suiv.* AN 515.

Les Catholiques de Scythie & de Mysie ne pouvant plus supporter la persécution que l'empereur Anastase exerçoit contre eux, exciterent Vitalien à se révolter contre lui. Il y eut en même tems des séditions violentes à Constantinople & à Antioche; & l'empereur ne put les appaiser qu'en offrant de renoncer à l'empire, & en promettant de donner au peuple une entiere satisfaction. Mais il n'en fit rien, & mit Sévere sur le siege d'Antioche à la place de Flavien. Il chassa Elie de Jérusalem, & ces deux patriarches se fortifierent dans leur exil. Cependant Vitalien avoit fait de grands progrès. Il tua beaucoup de monde à l'empereur, conquit toute la Thrace, la Scythie & la Mysie, & vint aux portes de Constantinople. Alors Anastase voyant ses affaires désespérées, lui envoya demander la paix par des sénateurs, promettant de rappeller les évêques exilés. Vitalien demanda sur-tout que Macédone de Constantinople & Flavien d'Antioche fussent rétablis sur leurs sieges, & que l'on assemblât un concile général, auquel le pape présidât, pour examiner les excès commis contre les Catholiques. L'empereur le jura, & Vitalien se retira.

VI. Le pape envoie des légats à Constantinople. Sa

Pour exécuter ce traité, Anastase écrivit au pape Hormisdas qui avoit succédé à Symmaque, pour lui représenter la nécessité de convoquer un concile. Le pape sollicité d'ailleurs par Vitalien & par Théodoric, envoya des légats à

Constantinople, avec une ample instruction, qui est la plus ancienne piece de ce genre qui nous reste. Le pape exigeoit les mêmes conditions pour la réunion, & vouloit qu'outre une profession de foi exacte, on condamnât la personne d'Acace. L'empereur renvoya les légats avec une lettre, où il déclaroit qu'il condamnoit Nestorius & Eutychès, & recevoit le concile de Chalcédoine: mais à l'égard d'Acace, il représentoit que cette condition étoit bien dure, & qu'on ne pourroit la faire observer sans répandre beaucoup de sang. Cependant plusieurs églises particulieres accepterent tout ce que le pape exigea pour la réunion. Mais le gros de l'église Grecque étant toujours dans le même état, Hormisdas envoya une seconde légation, en continuant d'insister sur la condamnation d'Acace, & déclarant qu'il n'accorderoit sa communion qu'à ceux qui y souscriroient. Cette seconde légation n'eut pas plus d'effet que la premiere. Anastase s'irrita même contre le pape, qui avoit fait répandre par des moines, dans toutes les villes, des protestations contre lui; & il renvoya, sans rien faire, plus de deux cens évêques qu'il avoit fait venir à Héraclée pour le concile.

dureté indispose l'empereur.
Ibid. n. 21 & suiv.
AN 517.

VII.
Saint Sabas vient encore au secours de l'Eglise.
Ibid. n. 27 & suiv.
AN 517.

L'empereur vouloit pousser les choses aux dernieres extrémités. Les patriarches de Constantinople, d'Antioche & de Jérusalem, étoient bannis; rien ne paroissoit devoir l'arrêter, lorsque Dieu envoya S. Sabas & S. Théodose, avec près de dix mille moines, à Constantinople, où ils présenterent une requête à l'empereur, déclarant hautement leur attachement aux quatre conciles, & disant qu'ils les recevoient comme les quatre évangiles. (*a*) Il est remarquable qu'ils parlerent avec un extrême respect de Jean qui avoit été mis en la place d'Elie de Jérusalem, & qu'ils regardoient comme leur évêque légitime, quoiqu'ils fussent persuadés qu'Elie avoit été très-injustement déposé. L'empereur Anastase ayant reçu cette requête, fut conseillé de se tenir pour lors en repos, à cause de Vitalien qui avoit renouvellé la guerre. Mais la paix ne fut rendue à l'Eglise que par la mort

(*a*) [Ou plutôt, il paroît que ces moines envoyerent cette requête à l'empereur, & n'allerent point eux-mêmes la lui présenter. *Fl. Till. Baill.*]

AN 518. d'Anastase, qui arriva l'an 518. Il fut trouvé mort dans une petite chambre, étant âgé de quatre-vingts-huit ans, dans la vingt-huitieme année de son regne. Quoiqu'il ait toujours favorisé l'hérésie, il a fait néanmoins quelques bonnes actions; il a aboli un impôt fort onéreux, a condamné les combats des hommes contre des bêtes, & a supprimé les spectacles. Sa mort fut révélée à Elie de Jérusalem, qui mourut cette même année, aussi-bien que Flavien d'Antioche. Macédone de Constantinople étoit mort un peu auparavant. L'Eglise honore la mémoire de ces trois patriarches qui avoient été exilés pour la même cause.

III.

VIII. Regne de Justin. Il se déclare pour les Catholiques.

Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 33 & suiv.

AN 518.

Justin fut reconnu empereur à l'âge de 68 ans. Il avoit d'abord été simple soldat, & avoit passé par tous les dégrés militaires. Il étoit ignorant jusqu'à ne savoir pas lire, mais fort attaché à la foi catholique. A son avénement à l'empire, le peuple de Constantinople fit de grandes acclamations, par lesquelles il obligea le patriarche non-seulement de publier le concile de Chalcédoine, mais même d'en faire une fête solemnelle. Tous les exilés furent rappellés par ordre de l'empereur, & l'on travailla sérieusement à la réunion. Le pape Hormisdas ne se contenta pas d'exiger la condamnation d'Acace; il vouloit même faire condamner la mémoire de ceux qui lui avoient succédé, quoique bons Catholiques, & morts en exil pour la défense du concile de Chalcédoine. Cette conduite du pape paroît inconcevable.

IX. Réunion de l'église d'Orient avec celle d'Occident.

Ibid. n. 43 & suiv.

AN 519.

Les plus grands hommes de l'empire avoient beaucoup de peine à lui faire entendre que cette dureté étoit capable de replonger l'église d'Orient dans de nouveaux malheurs. Les Orientaux avoient tant d'empressement pour se réunir, qu'ils consentirent à tout ce que le pape exigea, jusqu'à condamner S. Euphême & S. Macédone, qu'ils ont ensuite honorés, & les papes eux-mêmes; ensorte qu'on ne peut douter maintenant que cette rigueur d'Hormisdas, & avant lui de Symmaque & de Gélase, n'ait été excessive. Pendant

que la plûpart des Orientaux se réunissoient aux Occidentaux, les vrais ennemis du concile de Chalcédoine se donnoient de grands mouvemens pour traverser ce bien, & s'endurcissoient de plus en plus.

Cependant Dieu appesantissoit son bras sur l'empire d'Orient par des malheurs & des calamités de toute espece. L'an 526, il y eut à Antioche un tremblement de terre qui renversa la ville, & le patriarche Euphrasius fut accablé sous les ruines. A sa place on élut Ephrem, qui étoit comte d'Orient, & qui s'étoit attiré l'affection du peuple par ses vertus. Il avoit un grand zele pour la foi catholique, & il la défendit par plusieurs écrits. L'empereur Justin fut fort affligé de la ruine d'Antioche, & il envoya des sommes très-considérables pour la rétablir. Mais il mourut l'année suivante, après avoir fait couronner Auguste son neveu Justinien avec sa femme Théodora.

X. Calamités de l'empire.
Ib. l. xxxij. n. 9 & 10.
AN 526.
AN 527.

IV.

Justinien avoit quarante-cinq ans lorsqu'il fut élevé à l'empire, & il en régna trente-neuf. Il mangeoit & dormoit peu. Pendant le carême, il ne mangeoit que de deux jours l'un : encore n'étoit-ce que des herbes sauvages en petite quantité & sans pain. Il faisoit paroître en tout un grand zele pour la Religion. Au commencement de son regne, il donna une constitution, qui contient sa profession de foi sur la Trinité & sur l'Incarnation. Il y dit qu'un de la Trinité s'est incarné, quoiqu'il eût auparavant condamné les moines de Scythie qui soutenoient cette proposition. Dès la premiere année il fit deux loix touchant [les évêques : la premiere regarde] la résidence des évêques. Leur absence, dit-il, est cause que le service divin se fait avec plus de négligence ; que les affaires des églises sont moins bien conduites, & que leurs revenus sont employés aux frais des voyages des évêques & de leur séjour dans la capitale. C'est pourquoi nous vous enjoignons, dit-il au patriarche de Constantinople, de faire savoir à tous les métropolitains de votre dépendance, que ni eux ni les évêques de leurs provinces, ne doivent point quitter

XI. Regne de Justinien. Il publie des loix pour l'Eglise.
Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 10 & 11.
AN 527.

leurs églises pour venir en cette ville de leur propre mouvement, sans un ordre particulier de nous, quelque affaire qui survienne ; mais ils doivent envoyer ici un ou deux clercs, pour nous faire connoître leurs besoins, & recevoir de nous un prompt secours. Celui qui n'observera pas cet ordre, encourra notre indignation.

L'autre loi regarde la maniere dont se devoit faire l'élection des évêques. Quand un siege épiscopal, y est-il dit, sera vacant, les habitans de la ville feront un décret en faveur de trois personnes, dont la foi & les mœurs soient connues par de bons témoignages, afin que l'on choisisse le plus digne. Suivant les saints canons, les évêques, les chorévêques, les prêtres & tous les autres clercs seront ordonnés gratuitement. Tous les clercs chanteront dans chaque église les offices de la nuit, du matin & du soir. (Car en Orient on ne disoit point en public les petites-heures.) Ils ne doivent point, ajoute la loi, consumer inutilement les biens de l'Eglise, & porter le nom de clercs, sans en faire les fonctions. Car il est absurde qu'ils aient des mercénaires pour chanter l'office à leur place, tandis que plusieurs laïcs assistent aux offices par le seul mouvement de leur piété. Nous enjoignons à l'évêque d'y tenir la main, avec les deux premiers prêtres de chaque église ; & de chasser du clergé ceux qui ne seront pas assidus aux saints offices, pour satisfaire aux pieuses intentions des fondateurs. Nous permettons à toute personne de dénoncer ceux qui violeront cette loi.

XII. Son zele pour la conversion des infideles.

Ib. n. 26 & suiv.

L'empereur Justinien témoignoit beaucoup de zele pour la conversion des infideles & des hérétiques. Dès le commencement de son regne, il attira à son alliance les Hérures, ainsi nommés à cause des marais qu'ils habitoient. Il leur fit de grands présens, & leur persuada d'embrasser la Religion Chrétienne. Quoiqu'ils fissent profession du Christianisme, ils étoient néanmoins fort corrompus ; ce qui fit craindre que Justinien n'eût trop hâté leur conversion par le desir de leur alliance. Il en usa de même à l'égard de plusieurs autres peuples païens. Il ôta aux hérétiques toutes les églises, & les rendit aux Catholiques. Il confisqua leurs biens

comme ceux des païens, & dépouilla les uns & les autres de leurs charges. On accusoit ce zele de Justinien d'être mêlé d'intérêt, parce qu'il profitoit des confiscations qui se faisoient. On se plaignoit aussi que les conversions étoient forcées & précipitées : ce qui donnoit lieu à l'hypocrisie & à l'apostasie. Souvent aussi les plus rustiques en venoient à des séditions. Quelques-uns se tuoient eux-mêmes de désespoir. Justinien poursuivit aussi les astrologues, & fit des loix très-séveres contre le blasphême & l'impudicité. Les Samaritains furent traités comme les hérétiques ; & les poursuites que l'on fit contre eux, causerent de grands désordres en Palestine. Sous les gouverneurs séveres ils sauvoient les apparences, & se disoient Chrétiens : mais quand ils en trouvoient de négligens & d'intéressés, ils vivoient en Samaritains & en ennemis déclarés du Christianisme.

XIII. Il travaille à éteindre le schisme. *Ib. n. 31 & suiv.* An 532.

L'église d'Alexandrie étoit dans une étrange confusion. Les Eutychiens y dominoient, mais divisés en deux sectes. Les uns soutenoient que le corps de Jesus-Christ avoit toujours été incorruptible. Les autres disoient qu'il avoit été corruptible. Il y eut d'horribles séditions excitées à l'occasion de l'élection d'un patriarche, chaque secte en voulant un de son parti. L'empereur Justinien désirant ramener les schismatiques à l'unité de l'Eglise, engagea six évêques Catholiques & six schismatiques à entrer en conférence dans son palais. Quoique ceux-ci condamnassent Eutychès, il ne fut pas possible de faire recevoir le concile de Chalcédoine, ni même de leur faire abandonner le schisme, excepté l'un d'eux & quelques clercs. L'empereur publia ensuite un édit auquel il joignit une profession de foi orthodoxe, qu'il fit signer à la plûpart des métropolitains d'Orient, & qu'il envoya au pape Jean, en lui donnant le titre de chef de tous les évêques, & en lui demandant la confirmation de sa profession de foi. Le pape l'approuva par une lettre, dans laquelle il condamna les moines qui rejettoient cette proposition : Un de la Trinité a souffert en sa chair.

XIV. Le code. Le digeste. Les institutes.

L'empereur Justinien ayant reçu la lettre du pape, l'inséra dans son code, qu'il publia d'abord en 529. Car voulant

Ibid. n. 40. réformer les loix Romaines, il fit composer un code, c'est-
AN 529. à-dire, un recueil des constitutions choisies des empereurs précédens. Il entreprit ensuite de faire un corps de tous les ouvrages les plus utiles des anciens jurisconsultes, dont il fit ranger les extraits sous certains titres, & lui donna le nom
AN 533. de digeste ou pandectes. Justinien fit aussi composer les institutes pour servir d'introduction à ces livres. Quelque tems
AN 534. après il fit corriger son code, & on en publia une seconde édition plus parfaite, qui est celle que nous avons aujourd'hui. Il se servit pour ces ouvrages des plus habiles jurisconsultes de son tems, & des principaux officiers de son empire, entre autres de Tribonien, qui avoit une charge qui répond à celle de chancelier. Ce magistrat étoit fort savant; mais il étoit aussi fort avare & fort injuste. Il étoit plein d'agrémens, beau parleur, & flattoit en tout Justinien. Il étoit ennemi secret du Christianisme, & n'avoit proprement aucune religion. Il n'est pas étonnant qu'un tel homme ait laissé quelques vestiges du paganisme dans les écrits des anciens jurisconsultes, dont il a composé le digeste.

XV. Nouveaux troubles en Orient. Origénisme. *Ibid. n. 52 & suiv.* AN 536.

Quand nous parlerons des affaires d'Afrique & d'Italie, nous ferons voir la part qu'y eut l'empereur Justinien. Malgré les mouvemens extrêmes qu'il se donnoit pour rétablir la paix dans les églises de son empire, le trouble & la division y régnoient toujours. L'impératrice Théodora ayant fait mettre Anthime sur le siege de Constantinople, dans l'espérance qu'il combattroit le concile de Chalcédoine, on vit à Constantinople de nouveaux troubles. Le pape Agapit, envoyé par le roi des Goths auprès de Justinien, n'obtint rien au sujet de son ambassade. Mais il déposa Anthime dans un concile, ce patriarche ayant constamment refusé de souscrire à une profession de foi catholique. Le jugement de ce concile fut confirmé dans plusieurs autres conciles particuliers. Pour juger définitivement les schismatiques, l'empereur Justinien fit tenir un concile fort nombreux à Constantinople, sous Mennas qui en étoit patriarche; & il confirma le jugement du concile par une loi qui défend aux sectateurs de Nestorius & d'Eutychès de tenir aucune assemblée. Les Eutychiens

Eutychiens se divisoient tous les jours en de nouvelles sectes, & un grand nombre de moines attachés à l'erreur, devinrent zélés pour la doctrine attribuée à Origene.

XVI. Edit de Justinien contre l'Origénisme. *Ib. l. xxxiij. n. 3 & suiv.* AN 540.

D'autres moines s'opposerent fortement à l'Origénisme, & cette nouvelle affaire excita des disputes très-vives & de nouvelles divisions. Les moines de Palestine, appuyés du crédit de Mennas de Constantinople, présenterent une requête à l'empereur pour faire condamner Origene. Leurs poursuites réussirent d'autant plus aisément, que Justinien aimoit à se mêler des affaires ecclésiastiques. Ainsi il fit dresser un édit fort long, où d'abord il expose les erreurs attribuées à Origene, & les rapporte à six chefs. 1. Sur la Trinité : le Pere est plus grand que le Fils, le Fils que le Saint-Esprit. 2. Sur la création : Dieu n'a pû faire qu'un certain nombre d'esprits, & une certaine quantité de matiere dont il pût disposer. Il y a eu & y aura plusieurs mondes ; ensorte que Dieu n'a jamais été sans créatures. 3. Les substances raisonnables n'ont été attachées à des corps que pour les punir ; & les ames des hommes en particulier ont été d'abord des intelligences pures & saintes, qui s'étant dégoutées de la contemplation divine, ont été jettées dans des corps pour y être punies. 4. Le ciel, le soleil, la lune, les étoiles sont animés & raisonnables. 5. A la résurrection, les corps humains seront de figure ronde. 6. La punition de tous les méchans, hommes & démons, finira, & ils seront rétablis en leur premier état. Ces erreurs sont rapportées dans l'édit, & réfutées fort au long par les autorités de l'écriture & des peres ; particuliérement la troisieme, qui établit la préexistence des ames, & la sixieme, qui nie l'éternité des peines. Ensuite l'empereur ajoute, en parlant au patriarche Mennas, à qui l'édit est adressé : Nous vous exhortons d'assembler tous les évêques qui se trouveront en cette ville impériale, & les abbés, & de les obliger d'anathématiser par écrit l'impie Origene avec ses dogmes abominables. Que votre béatitude envoie des copies de ce qu'elle aura fait sur ce sujet, à tous les autres évêques & à tous les supérieurs des monasteres, afin qu'ils en fassent autant ; & qu'à l'avenir on n'ordonne ni évêques ni abbés,

qui n'ayent anathématisé Origene avec tous les autres hérétiques, suivant la coutume. Nous avons écrit la même chose au pape Vigile & aux autres patriarches. Ensuite sont plusieurs extraits des livres d'Origene, & neuf anathêmes contre les erreurs précédentes, & contre quelques autres sur l'Incarnation; sçavoir, que l'ame de Jesus-Christ étoit avant que d'être unie au Verbe : que son corps avoit été formé au sein de la Vierge, avant que d'être uni au Verbe & à son ame; & qu'il devoit un jour être crucifié pour les démons, comme il l'a été pour les hommes. A la fin est un dixieme anathême contre la personne d'Origene & contre ses sectateurs. Tel est l'édit de l'empereur Justinien. Le patriarche Mennas & les évêques qui se trouverent à Constantinople y souscrivirent. Ensuite il fut envoyé au pape Vigile, à Zoile, patriarche d'Alexandrie, à Ephrem d'Antioche & à Pierre de Jérusalem, qui y souscrivirent tous.

XVII. Mauvais état des affaires de l'empire. *Ibid. n. 8.* AN 540.

Justinien fit en même-tems plusieurs constitutions touchant les matieres ecclésiastiques; & il étoit entiérement occupé des affaires de l'Eglise, tandis que les Perses faisoient de grands ravages dans son empire. Le roi Chosroès ayant rompu la paix, entra sur les terres des Romains, prit & ruina Sura, dont l'évêque racheta douze mille captifs; d'autres villes se racheterent pour de l'argent. Antioche fut prise d'assaut, pillée & brûlée, à la réserve de l'église, qui fut rachetée chérement. Enfin les ambassadeurs romains firent avec Chosroès une paix honteuse, qui ne l'empêcha pas de continuer de piller & de ravager les villes.

XVIII. Défauts de Justinien. Sa mort. Ses libéralités. *Ibid. n. 26 & suiv.* *Ib. l. xxxiv. n. 8.*

Tous les historiens ont remarqué que Justinien négligeoit les affaires d'état dont il étoit accablé, pour s'appliquer à des affaires ecclésiastiques, dont il n'étoit point chargé. Enfin, quelques Origénistes lui inspirerent l'erreur des Incorruptibles, qui prétendoient que le corps de Jesus-Christ n'avoit souffert aucune altération, ce qui n'alloit à rien moins qu'à anéantir le mystere de l'Incarnation. Justinien vouloit que tous les évêques approuvassent cette doctrine. Il chassa de son siege le patriarche saint Eutychius, qui lui résista en face, en lui représentant qu'il s'ensuivroit de cette erreur, que l'Incarna-

tion n'auroit été qu'imaginaire. Comment, disoit cet évêque, un corps inaltérable a-t-il été circoncis ou nourri du lait de sa mere? On ne peut le nommer incorruptible, qu'en ce qu'il n'étoit souillé d'aucune tache du péché, & qu'il ne fut point corrompu dans le sépulcre. L'empereur vouloit bannir tous les évêques qui lui résistoient, lorsque la mort le mit hors d'état d'exécuter ses projets. C'est, dit M. Fleury, où aboutit enfin l'inquiétude de Justinien, & sa curiosité sur la religion. AN 565.

Il avoit régné trente-neuf ans, & en avoit vécu quatre-vingt-quatre. Quoiqu'il eût fait beaucoup de maux à l'Eglise, par la demangeaison qu'il avoit de décider sur la doctrine & par sa légéreté, il a néanmoins été très-illustre à cause des grands événemens arrivés sous son regne; & les Grecs en font mémoire en leur ménologue, le second jour d'Août. Il fit bâtir par tout l'empire un très-grand nombre d'églises, dont Procope nous a conservé le détail. A Constantinople seule il en compte trente & une, ou bâties de nouveau, ou réparées, dont la plus considérable est sainte Sophie, qui subsiste encore aujourd'hui. Dans l'Asie mineure, la Syrie & la Palestine, il compte vingt & une églises, & onze dans l'Afrique. Il compte encore dix hôpitaux & vingt-trois monasteres, la plûpart en Palestine.

V.

XIX. Regne de Justin le jeune. Ses vices. *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 11 & suiv.* AN 565.

Le successeur de Justinien, fut Justin son neveu, qu'on nomme le jeune. Il commença par payer les dettes de Justinien, & par rappeller les évêques exilés, excepté S. Eutychius de Constantinople. Il exposa sa foi sur la Trinité & sur l'Incarnation, dans un édit, & exhorta tous les schismatiques à se réunir à l'Eglise. Tous les Catholiques approuverent cette profession de foi; mais ceux qui s'étoient séparés, ne se réunirent pas. Justin témoigna encore de la religion, en ornant les églises, leur donnant des revenus, & faisant travailler à pacifier les troubles. Mais ses mœurs ne s'accordoient pas avec cet extérieur. Il s'abandonnoit aux passions

les plus honteuses & les plus extravagantes. Son avarice étoit insatiable ; il vendoit même publiquement les évêchés. Il avoit un parent, nommé Justin comme lui, grand capitaine & homme de mérite, avec qui il étoit convenu, que celui des deux qui parviendroit à l'empire, donneroit à l'autre le second rang. Il lui témoigna d'abord beaucoup d'amitié; mais ensuite il lui ôta ses gardes, & l'envoya à Alexandrie, où il le fit tuer la nuit dans son lit, & s'en fit apporter la tête, que lui & l'impératrice Sophie considérerent & frapperent à coups de piés.

XX. Désolation de l'empire. *Ibid. n. 22.* AN 573.

Pendant que ses troupes étoient dans l'état le plus déplorable, & que les Perses s'avançoient pour ravager son empire, il demeuroit enfoncé dans la boue des plus infâmes voluptés. On l'avertissoit de tout ce qui se passoit chez les ennemis ; mais il ne vouloit point croire ces nouvelles désagréables ; & il en profita si mal, que les Perses ravagerent impunément les terres des Romains, brûlant & tuant partout sans résistance. Ils s'avancerent jusqu'à Antioche ; & alors Justin ne pouvant plus révoquer en doute ce qu'on lui avoit si souvent dit, en fut tellement consterné, qu'il en perdit l'esprit. Aussi-tôt qu'il fut tombé en phrénésie, on lui fit déclarer César, & ensuite Auguste, Tibere, qui régna quatre ans. Justin ne mourut qu'en 578.

V I.

XXI. Regne de Tibere. *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 36 & 37.* AN 578.

On loue la clémence, le désintéressement & la libéralité de Tibere. Il chérissoit ses sujets, comme un pere ses enfans, & regardoit leur bonheur comme son trésor. Il accorda aux prieres des fideles de Constantinople le retour de S. Eutychius, qui étoit exilé depuis douze ans dans le Pont, où il avoit fait beaucoup de miracles. Ce patriarche avoit soulagé dans la famine les peuples voisins, & avoit édifié tout le pays par sa piété. Il fut reçu à Constantinople avec un triomphe que l'on comparoit à celui de Jesus-Christ. Il étoit monté sur un âne, & le peuple portoit des rameaux, & étendoit ses habits dans les endroits où il devoit passer. Eutychius ayant

enseigné qu'après la résurrection nos corps ne seroient plus palpables, fut repris par S. Grégoire, qui étoit alors à Constantinople, & changea de sentiment.

XXII. Regne de Maurice. *Ibid. n. 45 & suiv.* AN 582.

L'empereur Tibere, avant que de mourir, fit couronner empereur Maurice, qui avoit commandé les armées avec honneur. C'étoit un homme sensé, sobre, grave, & qui donna de grands exemples de clémence dès le commencement de son régne. Il étoit ami de S. Grégoire, & il le fit parain d'un de ses enfans. Ce grand homme étoit à Constantinople en qualité d'apocrisiaire ou nonce du pape. Il s'y fit plusieurs illustres amis, tant des personnes les plus considérables de la Cour, que des évêques les plus vertueux. Il procuroit souvent par ses soins des secours à l'Italie, qui gémissoit sous l'oppression des Lombards. Le patriarche d'Antioche nommé Grégoire, visita les solitudes de la frontiere où l'Eutychianisme avoit grand cours. Il ramena à l'Eglise plusieurs bourgs, villages, monasteres, & des tribus entieres.

Fl. t. VIII. l. xxxv. n. 39 & suiv.

Jean surnommé le Jeûneur, qui étoit patriarche de Constantinople vers la fin de ce siecle, eut un grand différend avec le pape S. Grégoire, au sujet du titre d'évêque universel que ce patriarche s'attribuoit. Saint Grégoire prévoyoit les suites funestes de l'ambition des évêques de Constantionople, qui n'ont que trop paru dans les siecles suivans. Jean menoit une vie fort austere; mais son attachement au titre fastueux d'évêque universel l'a fait accuser d'hypocrisie. Il avoit du zele; mais en quelques occasions il n'étoit pas exempt d'amertume. Comme on ne pouvoit approcher de l'empereur que par lui, la plûpart des évêques d'Orient le flattoient, au lieu de s'opposer à son injuste prétention.

VII.

XXIII. Révolte contre Maurice. *Ib. l. xxxvj. n. 45.* AN 602.

L'empereur Maurice ayant rompu mal-à-propos la paix avec le can des Avares, fut battu & réduit à la demander de nouveau. Mais il refusa de payer la rançon des prisonniers, quoique le can lui demandât très-peu de chose. Ce refus mit le Barbare en fureur, & il les fit tous mourir. Alors

l'empereur se repentit de sa dureté, & envoya des requêtes par écrit aux principales églises & aux principaux monasteres, avec de l'argent, des cierges & des parfums, afin que l'on priât Dieu de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre. Depuis long-tems son avarice le rendoit odieux. La derniere année de son regne il voulut obliger ses troupes à passer l'hiver au-delà du Danube, pour épargner les frais de leur subsistance, en les faisant vivre aux dépens de l'ennemi. Elles se mutinerent, & proclamerent le centurion Phocas, exarque des centurions. L'empereur Maurice fut réduit à quitter les marques de sa dignité, & à se mettre en mer, pour s'enfuir au milieu de la nuit, tandis que le peuple chantoit des chansons contre lui. Le mauvais tems l'obligea de s'arrêter à sept lieues de Constantinople.

XXIV. Phocas couronné empereur. Triste fin de l'empereur Maurice. *Ibid.* AN 602.

Cependant Phocas fut couronné empereur par le patriarche Cyriaque. Mais une faction s'y opposoit, en criant que Maurice n'étoit pas mort. Phocas envoya aussi-tôt après Maurice, qui fut arrêté près de Prénete, avec sa femme & huit de ses enfans, cinq fils & trois filles. Maurice & ses cinq fils furent égorgés près de Chalcédoine; & on commença par les enfans, afin qu'il eût la douleur de les voir mourir à ses ieux. Il y en avoit encore un à la mammelle, que sa nourrice vouloit sauver en mettant le sien à sa place; mais Maurice l'empêcha, & découvrit son fils aux meurtriers. Pendant ce massacre, il répétoit souvent ces paroles du pseaume: *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement est rempli d'équité.* Il mourut ainsi l'an 602, après avoir régné vingt ans; & on fit mourir avec lui son frere & plusieurs autres personnes considérables. On jetta les corps dans la mer; mais les têtes furent portées à Constantinople, & exposées dans une place. L'Eglise honore entre les saints Sopatra, fille de Maurice; & sa sœur Damiene se retira à Jérusalem, où elle fut abbesse, & passa saintement sa vie avec une de ses nieces.

Ps. cxviij. 137.

VIII.

XXV. [Succession

[C'est ici le lieu de reprendre la succession des évêques

qui occuperent dans ce siecle les quatre grands sieges de l'Orient. (*b*) [des évêques de Constantinople.]

S. Macédone, qui avoit été mis sur le siege de Constantinople en 495, devint odieux à l'empereur Anastase, fauteur de ceux qui s'élevoient contre le concile de Chalcédoine. Ce prince le fit chasser en 511, & l'exila en Paphlagonie, où il finit ses jours vers l'an 516 ou 517. Les Grecs honorent sa mémoire le 25 Avril. A sa place, Anastase fit ordonner évêque Timothée, qui varioit dans sa foi selon ses intérêts. Pour plaire à l'empereur, Timothée fit chanter publiquement le Trisagion avec l'addition de Pierre le Foulon, attribuant à la sainte Trinité la mort que le Fils de Dieu a soufferte. Il mourut le 5 Avril 517. On ordonna à sa place Jean de Cappadoce, qui, après la mort d'Anastase, se déclara publiquement pour le concile de Chalcédoine, en mémoire duquel il célébra une solemnité, que les Grecs ont depuis continué de renouveller tous les ans le dimanche le plus proche du 16 Juillet. Il rétablit dans les diptyques les noms d'Euphême & de Macédone. Il écrivit ensuite au pape Hormisdas, qui lui envoya ses légats: la réunion entre les églises de Constantinople & de Rome fut consommée: le schisme avoit duré trente-cinq ans depuis la condamnation d'Acace. Jean mourut au commencement de l'année suivante 520. On élut à sa place Epiphane, qui reçut à Constantinople le pape Jean, député vers l'empereur par Théodoric, roi des Goths. Plusieurs loix de Justinien lui sont adressées, & vraisemblablement il y avoit grande part. Il mourut en 535. Anthime, évêque de Trébisonde, fut mis à sa place par le crédit de l'impératrice Théodora. Il passoit pour Catholique; mais en effet il étoit ennemi du concile de Chalcédoine, ainsi que l'impératrice. Le pape Agapit étant venu à Constantinople, le déposa dans un concile qu'il y tint en 536. On élut alors Mennas, qui étoit Catholique, recevant le concile de Chalcédoine, connu par sa science & par l'intégrité de ses mœurs. Le pape le consacra de sa main,

AN 495. AN 511. AN 517. AN 520. AN 535. AN 536.

(*b*) [Ce paragraphe & les trois suivans sont ajoutés ici par forme de supplément, pour continuer l'histoire des principales églises d'Orient.]

& mourut bien-tôt après. Justinien assembla à Constantinople un concile, où Mennas présida; la condamnation d'Anthime y fut confirmée; il fut privé de l'évêché même de Trébisonde, & du nom de Catholique. Mennas souscrivit à l'édit de Justinien contre Origene: il fit d'abord quelques difficultés de souscrire à l'édit contre les trois chapitres; enfin il le souscrivit, ce qui éloigna de lui un grand nombre de Catholiques: mais il protesta de son attachement aux quatre conciles généraux, & mourut en 552. L'Eglise honore sa
AN 552. mémoire le 25 Août. Son successeur fut S. Eutychius, qui se trouva au cinquieme concile, où il souscrivit à la condamnation des trois chapitres, adhérant expressément aux décisions des quatre conciles généraux en ce qui concerne la foi. Ayant fortement résisté à l'empereur qui vouloit lui faire souscrire son édit en faveur des Incorruptibles, il fut chassé,
AN 565. & Jean le Scholastique mis à sa place en 565. Celui-ci couronna l'empereur Justin le jeune, qui laissa saint Eutychius
AN 577. dans son exil. Mais Jean étant mort le 31 Août 577, le peuple demanda le retour de S. Eutychius, qui lui fut rendu. Eutychius s'écarta quelque tems de la saine doctrine sur la résurrection des corps; mais il reconnut son erreur, & la rétracta. Il mourut sur la fin du 5 Avril 582; & les Grecs ho-
AN 582. norent sa mémoire le 6. On élut en sa place Jean le Jeûneur, qui commença de prendre le titre d'évêque universel, prétention à laquelle s'opposerent successivement le pape Pélage II. & saint Grégoire son successeur. Il ne paroît pas que Jean y ait renoncé. Il mourut en 595; & les Grecs, qui avoient conçu une haute idée de sa vertu par l'austérité de sa vie, ont continué d'honorer sa mémoire le 2 Septembre. L'em-
AN 595. pereur Maurice ayant délibéré long-tems sur le choix du patriarche, fit enfin ordonner Cyriaque, qui continua de prendre le titre d'évêque universel; S. Grégoire & son successeur Boniface continuerent de s'y opposer. Maurice soutenoit la prétention de Cyriaque; mais Phocas, à la sollicitation de Boniface, interdit à Cyriaque ce titre ambitieux. Cyriaque mourut le 29 Octobre 606.

IX.

IX.

Jean Hémoula, évêque d'Alexandrie, engagé dans le schisme des ennemis du concile de Chalcédoine, étant mort en 506, eut pour successeur Jean Nicaïote, qui étoit de même entiérement attaché aux schismatiques. Il tint le siege dix ou onze ans, & mourut en 517. On élut à sa place Dioscore le jeune, neveu de Timothée Elure, élevé dans les sentimens de son oncle. Il ne tint le siege que deux ans, & mourut en 519. Timothée IV, qui lui succéda, étoit également ennemi du concile de Chalcédoine; ensorte que Sévere d'Antioche & Julien d'Halicarnasse ayant été chassés de leurs sieges par l'empereur Justin, parce qu'ils étoient ennemis de ce concile, ils se réfugierent à Alexandrie, où ils furent très-bien reçus de Timothée; mais ils y firent naître deux sectes qui y causerent une étrange confusion. Sévere & ses disciples soutenoient que le corps de Jesus-Christ étoit réel, & conséquemment corruptible. Julien & ses partisans prétendoient que s'il y avoit véritablement unité de nature en Jesus-Christ, comme ils le pensoient avec Eutychès, il falloit en conclure que le corps de Jesus-Christ devoit être incorruptible. L'empereur Justinien manda à Timothée de venir à Constantinople, voulant l'obliger à se réunir aux Catholiques, ou le chasser du siege d'Alexandrie : mais comme Timothée se préparoit à partir, il mourut vers l'an 531. Sa mort fortifia le schisme par les brigues de deux compétiteurs. Le clergé & les magistrats favorisoient Théodose, & le firent ordonner : mais les moines & le peuple le chasserent, & mirent à sa place Gaïen. L'impératrice Théodora qui soutenoit Théodose, le fit rétablir; Gaïen fut exilé, & l'on ne sait ce qu'il devint. Cependant peu de gens communiquoient avec Théodose; la plûpart tenoient pour Gaïen. Théodose alla à Constantinople chercher de l'appui; mais sur le refus qu'il fit de recevoir le concile de Chalcédoine, il eut ordre de sortir de la ville, & demeura comme exilé. Paul, abbé de l'ordre de Tabenne, fut ordonné à Constan-

XXVI. [Succession des évêques d'Alexandrie.]

An 506.

An 517.

An 519.

An 531.

An 536.

tinople par le patriarche Mennas en 536, pour remplir le siege d'Alexandrie. Sa conduite imprudente le fit exiler & déposer
AN 537. dès l'année suivante. A sa place fut mis Zoïle, également attaché au concile de Chalcédoine. Il souscrivit aux deux édits de Justinien contre Origene & contre les trois chapitres. Son attachement au concile de Chalcédoine lui attira la haine des ennemis de ce concile, & il fut déposé par eux en 551.
AN 551. Ils mirent à sa place Apollinaire : celui-ci souscrivit la profession de foi qu'Eutychius, patriarche de Constantinople, présenta au pape Vigile, par laquelle ils déclaroient qu'ils recevoient les quatre conciles généraux. Le pape le reconnut pour légitime pasteur d'Alexandrie. Apollinaire assista en cette qualité au cinquieme concile, où la condamnation des trois chapitres fut confirmée, mais sans préjudice des définitions du concile de Chalcédoine. Il mourut vers l'an 570.
AN 570. Jean IV lui succéda, & eut un soin particulier de se bien acquiter du gouvernement de l'Eglise qui lui étoit confiée. Il n'y eut rien de remarquable sous son épiscopat qui dura
AN 580. onze ans. On place sa mort vers la fin de l'an 580. Son successeur fut S. Euloge, Syrien de naissance, & prêtre d'Antioche. Un ou deux ans après son élection, il alla à Constantinople pour prendre des mesures contre les hérétiques qui troubloient son église : il y trouva S. Grégoire qui étoit alors nonce du pape Pélage II. Les fruits de l'amitié qu'il y contracta avec ce grand homme, tournerent à l'avantage de l'Eglise. La correspondance qu'ils entretinrent ensemble jusqu'à la mort, paroît par diverses lettres de S. Grégoire qui lui sont adressées : ce saint pape lui écrivit plusieurs fois pour l'exhorter à maintenir les prérogatives du siege d'Alexandrie contre la prétention de Jean le Jeûneur, qui s'attribuoit le titre d'évêque universel. S. Euloge apporta tous ses soins & son application pour ramener les ennemis du concile de Chalcédoine à la foi orthodoxe. C'est à quoi il travailla par ses prédications & par ses écrits. Il survécut, mais de peu, à S. Grégoire; il paroît être mort vers l'an 606. L'Eglise honore sa mémoire le 13 Septembre.

X.

Sur le siege d'Antioche avoit été mis en 495 S. Flavien II, qui, par son attachement au concile de Chalcédoine, devint odieux aux ennemis de ce concile, qui travaillerent à le perdre dans l'esprit de l'empereur Anastase. Il consentit à recevoir l'hénotique de Zénon sans faire mention du concile de Chalcédoine; on voulut l'obliger d'anathématiser ce concile : les moines se trouverent divisés; les uns s'élevoient contre lui, les autres le soutenoient; le peuple s'émut pour sa défense. Ces désordres servirent de prétexte pour le reléguer sur les frontieres de l'Arabie en 512. Il mourut dans son exil peu de jours après l'empereur Anastase, au mois de Juillet 518. L'Eglise honore sa mémoire le 4 de ce mois. Lorsqu'il fut exilé, on mit à sa place le moine Sévere, chef des schismatiques, & pur Eutychien, rejettant non-seulement le concile de Chalcédoine, mais l'hénotique même de Zénon: ce qui souleva contre lui la plûpart des Catholiques. Après la mort d'Anastase, Justin, bon Catholique, ayant été reconnu empereur, Sévere fut publiquement & solemnellement anathématisé à Constantinople. Le clergé d'Antioche écrivit au patriarche Jean de Constantinople, pour se plaindre des crimes dont Sévere étoit accusé. L'empereur donna ordre de l'arrêter: Sévere se sauva, & se retira auprès du patriarche d'Alexandrie. Paul, prêtre de Constantinople, fut mis sur le siege d'Antioche : c'étoit en 519. Son peuple & ses clercs ayant formé bientôt après diverses plaintes contre lui, il renonça de lui-même à l'épiscopat en 521, & survécut peu à sa démission. Euphrasius qui lui succéda, étoit de Jérusalem. Il tint le siege cinq ans, & fut accablé sous les ruines de la ville dans le tremblement de terre qui la renversa le vendredi 29 Mai 526. A sa place on élut Ephrem, Syrien de race, qui étoit alors comte d'Orient. Il fut toujours fort aumônier; il avoit un grand zele pour la foi catholique, & la défendit par plusieurs écrits. Il pressa Anthime de s'expliquer sur la doctrine d'Eutychès. Il anathématisa

XXVII. [Succession des évêques d'Antioche.]

AN 495. AN 512. AN 519. AN 521. AN 526.

la doctrine d'Origene, & souscrivit à l'édit de Justinien contre ce docteur. Sous son épiscopat, les Perses firent de grands ravages en Orient, & s'avancerent jusqu'à Antioche. Ephrem se retira en Cilicie. La ville fut prise & brûlée: c'étoit en 540. Ephrem revenu à Antioche, céda aux menaces de Justinien en condamnant les trois chapitres, & ne survécut pas long-tems. Domnus lui succéda en 546: d'autres le nomment Domnin. Il souscrivit la profession de foi que le patriarche Eutychius de Constantinople présenta au pape Vigile. Il assista au cinquieme concile, où fut confirmée la condamnation des trois chapitres, mais en même tems ratifié l'anathême prononcé contre les erreurs de Nestorius & d'Eutychès. Il mourut en 561. Son successeur, S. Anastase, fut très-ferme dans tout ce qui pouvoit intéresser la religion. Il résista fortement à l'édit que l'empereur Justinien avoit publié en faveur des Incorruptibles. Ses ennemis le décrierent auprès de Justin le jeune, qui d'ailleurs étoit mal disposé à son égard. Il fut chassé d'Antioche en 571 par l'ordre de cet empereur, sous prétexte qu'il dissipoit les biens de l'Eglise. On mit à sa place Grégoire, abbé du mont Sina. Dès le commencement de son épiscopat, les Perses vinrent de nouveau ravager les terres des Romains. Ils s'avancerent jusqu'à Antioche, qui fut abandonnée de presque tous ses habitans: le patriarche s'enfuit. Depuis son retour, on vit s'élever entre lui & Astérius, comte d'Orient, un différend qui eut de fâcheuses suites. Grégoire calomnié appella à l'empereur & au concile. Il alla à Constantinople, où il fut déclaré absous. Quatre mois après, le 31 Octobre 589, il arriva encore un tremblement de terre à Antioche, où il périt environ soixante mille personnes, & entre autres le comte Astérius: mais l'évêque Grégoire échappa au désastre. Peu de tems après l'empereur Maurice le chargea de ramener à son devoir l'armée d'Orient qui s'étoit révoltée, & il y réussit. S. Grégoire étant monté sur le siege de saint Pierre, adressa sa lettre synodale à Grégoire & à Anastase, parce qu'encore que Grégoire fût en possession du siege d'Antioche, le pape ne laissoit pas de reconnoître Anastase

AN 546.

AN 561.

AN 571.

pour évêque légitime ; & il avoit même écrit à l'empereur pour obtenir qu'Anastase fût envoyé à Rome. Grégoire mourut en 593, & Anastase rentra dans le siege d'Antioche. AN 593. S. Grégoire lui écrivit plusieurs fois au sujet du titre d'évêque universel ; Anastase exhortoit S. Grégoire à ne pas faire de scandale pour une cause qui lui paroissoit peu importante. S. Grégoire lui répond, qu'il ne faut pas traiter ainsi une affaire qui tend à corrompre la foi de l'Eglise universelle. Anastase mourut vers la fin de l'an 598, dans un âge fort avancé. Les martyrologes qui le confondent avec S. Anastase le Sinaïte, en font mention le 21 Avril. Il eut pour successeur S. Anastase surnommé le Jeune, à qui saint Grégoire AN 598. écrivit vers le mois de Mai 599, témoignant être content de sa profession de foi, & l'exhortant à présenter à Dieu pour premiere offrande de son sacerdoce, l'extirpation de la simonie dont les églises de sa dépendance étoient infectées. Il tint le siege neuf ans.

X I.

XXVIII. [Succession des évêques de Jérusalem.] AN 493.

Elie placé sur le siege de Jérusalem en 493, communiquoit avec Macédone, mis sur le siege de Constantinople par les ennemis du concile de Chalcédoine ; mais il étoit attaché à la foi orthodoxe. Il eut néanmoins la foiblesse de céder aux ordres de l'empereur Anastase, qui le pressa de condamner ce concile. Mais le zele de Macédone le ranima ; car celui-ci ayant été déposé à cause de son attachement au concile, & Timothée ayant été mis à sa place, Elie en recevant les lettres de Timothée, refusa d'approuver la déposition de Macédone ; & voyant la tempête dont l'Eglise étoit menacée, il envoya à Constantinople S. Sabas, le plus illustre des abbés de Palestine, pour résister au moine Sévere & aux autres hérétiques Orientaux qui dominoient à la cour de l'empereur. Après la déposition de saint Flavien d'Antioche, Elie refusa la communion de Sévere intrus sur le siege de cette église. L'empereur qui en fut irrité, le fit chasser lui-même de son siege en 517, & l'envoya en exil

près de la mer morte. Il mourut, comme S. Flavien, dans son exil, peu de tems après l'empereur Anastase, en 518. On présume que cet exil qu'il souffrit pour la défense du concile de Chalcédoine, expia ses foiblesses; ensorte que depuis on l'a mis au nombre des défenseurs de ce concile; & il a même été inséré dans le martyrologe Romain avec S. Flavien au 4 Juillet. Après qu'il eut été chassé de son siege, on mit en sa place Jean III, qui promit d'embrasser la
AN 517. communion de Sévere. S. Sabas & les autres peres du désert lui persuaderent de s'exposer plutôt à tout pour la défense du concile de Chalcédoine. Il trompa l'attente de l'empereur, & anathématisa publiquement Sévere & tous les ennemis du concile. L'empereur vouloit l'exiler; mais il en fut détourné par la crainte des mouvemens excités du côté de la Scythie. Après la mort d'Anastase, Justin ayant rendu la paix à l'Eglise, & ordonné que le concile de Chalcédoine fût mis dans les diptyques, S. Sabas vint à Jérusalem; une multitude de moines & de laïcs s'y assembla; les évêques y tinrent un concile, & on célébra le 6 Août 518, une fête en mémoire du concile de Chalcédoine, qui fut mis dans les diptyques avec
AN 525. les trois autres. Jean mourut en paix l'an 525, & eut pour successeur Pierre, sous l'épiscopat duquel arriva la révolte des Samaritains en Palestine, à l'occasion des poursuites que l'empereur Justinien faisoit faire contre eux. Il députa alors à Constantinople S. Sabas, qui obtint de l'empereur divers dédommagemens pour les ravages causés par ces rebelles. Il prit un soin particulier de ce saint abbé dans sa derniere maladie. Il avoit approuvé la translation d'Anthime de Trébisonde sur le siege de Constantinople; mais il consentit ensuite à sa déposition. Il s'éleva contre les Origénistes, & donna lieu à l'édit de Justinien, auquel il souscrivit. Cependant il céda ensuite aux instances des défenseurs d'Origene, déclarant nul tout anathême qui ne seroit pas agréable à Dieu, & il souffrit les désordres qu'ils causerent. Lorsqu'il eut connoissance de l'édit de Justinien contre les trois chapitres, il déclara avec serment devant une multitude de moines, que si quelqu'un consentoit à ce nouveau décret, il

agissoit contre le concile de Chalcédoine : & néanmoins pressé par l'ordre de l'empereur, il y consentit, & mourut peu de tems après, c'est-à-dire, vers l'an 546. Les Origénistes AN 546.
firent élire par leurs brigues Macaire, qu'ils croyoient être favorable à leur parti : ce qui causa une sédition. L'empereur en fut fort irrité contre eux, & le fit chasser. Conon, abbé de la grande laure de S. Sabas, attaché aux Catholiques, proposa à Justinien pour patriarche de Jérusalem, Eustochius, œconome de l'église d'Alexandrie, qui étoit à Constantinople : l'empereur approuva ce choix, & Eustochius fut mis en possession du siege de cette église. Il envoya ses députés au cinquieme concile, & en approuva les actes. Alors les moines de la nouvelle laure de S. Sabas ne pouvant souffrir la condamnation d'Origene, se séparerent de la communion de l'Eglise Catholique. Eustochius n'ayant pu les ramener, les fit chasser de toute la province ; & à leur place il mit des moines Catholiques. Il refusa de souscrire l'édit de l'empereur Justinien en faveur de l'erreur des Incorruptibles. On place sa mort vers l'an 561. Il eut pour successeur Jean AN 561.
IV, à qui S. Grégoire le grand adressa sa lettre synodale aux patriarches d'Orient, lorsqu'il fut élevé sur le siege de saint Pierre. Jean gouverna cette église jusqu'en 593, où il eut AN 593.
pour successeur Amos, qui tint le siege huit ans, c'est-à-dire, jusqu'en 601.]

XII.

XXIX. Quelques hommes merveilleux de l'église d'Orient. S. Sabas, abbé.

Fl. tom. VII. l. xxx. n. 23 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 5 Décembre.

Je crois devoir rapporter ici en peu de mots l'histoire de quelques hommes merveilleux que l'église d'Orient possédoit dans le sixieme siecle. (*c*)

S. Sabas, qui fut le plus ferme appui de la foi catholique en Palestine, naquit l'an 439 dans le territoire de Césarée en Cappadoce. Dès l'âge de huit ans, il entra dans un monastere voisin, où il se conduisit si saintement que chacun previt la grande perfection à laquelle Dieu devoit un jour le conduire. Il n'avoit pas encore dix-huit ans, qu'il surpassoit

(*c*) [C'est M. Racine qui termine ainsi lui-même cet article.]

tous les moines en vertu. Il obtint la permission d'aller à Jérusalem, & de visiter les saints lieux. Il se retira ensuite dans le monastere de S. Passarion. Attiré par la réputation de S. Euthyme, il se mit sous sa conduite. Ce saint abbé trouva Sabas, à l'âge de trente ans, si avancé dans la vertu, qu'il lui permit de passer cinq jours de chaque semaine dans une caverne. S. Euthyme le nommoit le jeune vieillard, & le prenoit avec lui tous les ans pour aller passer trois mois dans le désert de Rouba.

Après la mort de S. Euthyme, le relâchement s'étant introduit dans le monastere, S. Sabas se retira dans un autre désert, où il menoit une vie toute céleste. Etant âgé de quarante-cinq ans, Dieu lui fit connoître qu'il devoit se charger de la conduite des ames; & en peu de tems il eut un grand nombre de disciples, dont quelques-uns fonderent de nouveaux monasteres. Il dressa dans le sien un petit oratoire; & quand quelque prêtre le venoit voir, il le prioit d'offrir le saint sacrifice; car son humilité l'avoit empêché de recevoir l'ordination. Le nombre de ses disciples étant devenu considérable, l'évêque de Jérusalem l'éleva malgré lui au sacerdoce. Il reçut dans sa laure, qui étoit un amas de cellules, plusieurs Arméniens; & leur donna un oratoire où ils faisoient l'office en leur langue. Ils se réunissoient avec les Grecs pour le saint sacrifice & la communion. S. Sabas gouvernoit différens monasteres destinés à différentes personnes. Il y en avoit un pour les novices, & un autre pour les jeunes gens. Les plus avancés dans la perfection pouvoient vivre en anachoretes.

La réputation de S. Sabas étoit si grande, qu'Elie, patriarche de Jérusalem, le choisit, comme je l'ai dit, pour l'envoyer à Constantinople avec quelques autres abbés, afin d'appaiser les maux que l'empereur Anastase faisoit souffrir aux défenseurs du concile de Chalcédoine. Ce saint homme s'étant présenté devant ce prince, gagna tout-d'un-coup son estime, rendit hautement témoignage à la vérité, & arrêta les violences que l'empereur étoit prêt à exercer contre le patriarche Elie. A l'âge de quatre-vingts-treize ans, sa charité

rité l'obligea de faire un second voyage à Constantinople. L'empereur Justinien l'ayant appris, envoya au-devant de lui ses galeres. Il alla lui-même au-devant du saint abbé, se prosterna à ses pieds, & lui demanda sa bénédiction. Saint Sabas donna encore d'autres preuves de son zele pour la foi, & ne fit servir qu'au bien de l'Eglise le crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'empereur. Il mourut l'an 531 âgé de quatre-vingts-quatorze ans. Les Grecs prétendent encore aujourd'hui suivre dans les offices divins, l'ordre établi dans la laure de saint Sabas. (*d*)

XIII.

XXX. S. Théodose, abbé. *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 25 & suiv. Baillet, Vies des SS. au 11 Janvier.*

Théodose étoit de Cappadoce comme S. Sabas. Dès sa jeunesse il fut ordonné lecteur. Touché de ce qu'il lisoit, il résolut de renoncer à tout, & de se retirer dans la solitude. Il alla voir S. Siméon Stylite, qui le fit monter sur sa colomne, & lui prédit qu'il seroit le pasteur d'un grand troupeau. Il se mit sous la discipline de quelques disciples de S. Euthyme, & se retira ensuite dans une caverne à deux lieues de Jérusalem, où il vécut trente ans dans une si grande austérité, qu'il ne mangeoit pas même de pain. Voyant que ses disciples se multiplioient, & que sa grotte ne pouvoit plus les contenir, il bâtit aux environs un monastere, où l'on exerçoit les arts nécessaires à la vie, ensorte qu'il ressembloit à une ville. C'étoit le réfuge de tous les malheureux: on y pratiquoit l'hospitalité; on y donnoit l'aumône; on y soulageoit les malades.

Il y avoit quatre églises, une pour les Grecs, une pour les moines qui étoient de Thrace, une pour les Arméniens, afin que les uns & les autres fissent l'office en leur langue. La quatrieme étoit pour quelques moines, qui ayant voulu témérairement vivre en anachoretes, avoient perdu l'esprit, & depuis étoient revenus en leur bon sens. Chaque nation faisoit donc l'office à part, excepté le saint sacrifice: car après la lecture de l'Evangile, ils s'assembloient tous dans la grande

(*d*) [L'Eglise honore sa mémoire le 5 Décembre, qui fut le jour de sa mort.]

église, qui étoit celle des Grecs, & y communioient ensemble. Ce monastere fut une pépiniere de saints abbés & de saints évêques. S. Théodose prenoit pour regle les ascétiques de S. Basile, & se proposoit ce grand saint pour modele. Il fut établi avec S. Sabas, exarque de tous les monasteres dépendans de Jérusalem, & mourut quelques années avant S. Sabas. (*e*)

XIV.

XXXI. S. Jean le Silentieux, solitaire.

Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 14. & l. xxxiij. n. 53.

Baillet, Vies des SS. au 13 Mai.

Jean, que son amour pour la retraite fit nommer le Silentieux, fut disciple de S. Sabas. Il fit de si grands progrès dans la vertu, que le saint abbé vouloit absolument le faire ordonner prêtre. Il le mena pour cela à Jérusalem, & le présenta au patriarche Elie. Jean découvrit en secret au patriarche, qu'il avoit été ordonné évêque, mais que son indignité l'avoit obligé de chercher sa sûreté dans la solitude. Le patriarche qui lui avoit promis le secret, dit à S. Sabas qu'il ne pouvoit l'ordonner prêtre, & qu'il falloit le laisser tranquille. Saint Sabas fort affligé pria Dieu de lui faire connoître ce mystere qu'il apprit par révélation. S. Jean vécut dans une profonde, retraite jusqu'à l'âge de 104 ans. (*f*)

ARTICLE II.

Eglises d'Afrique, de France, d'Italie, d'Espagne, [d'Angleterre & d'Allemagne.] Succession des Papes.

I.

I. Eglise d'Afrique. Gontamond, roi des Vandales, fait cesser la persécution.

LE roi Gontamond ayant succédé à Hunéric à la fin de l'année 484, rendit la paix à l'Eglise la dixieme année de son regne. Il fit ouvrir toutes les églises qui avoient été fermées pendant plus de dix ans, & rappella tous les évêques à la priere de S. Eugene dont il respectoit la vertu. Mais il

(*e*) [L'Eglise honore sa mémoire le 11 Janvier.]

(*f*) [L'Eglise honore sa mémoire le 13 Mai.]

ne régna pas deux ans après cette belle action; en quoi on ne peut s'empêcher d'admirer les jugemens de Dieu, qui ne vouloit accorder à cette église qu'un court répit. Son frere Thrasamond qui lui succéda, renouvella la persécution, joignant les promesses aux menaces, & employant la violence contre ceux qu'il ne pouvoit gagner par ses caresses. Il défendit d'ordonner des évêques pour les églises qui en manquoient: mais ceux qui restoient résolurent de concert de ne point déférer à cet ordre. On espéroit que la colere du roi s'appaiseroit, ou que si la persécution devenoit plus violente, les nouveaux évêques consoleroient & affermiroient les fideles par leurs instructions & par leurs souffrances.

Trasamond la renouvelle.

Fl. tom. VII. l. XXX. n. 13 & suiv.

AN 494.

II. Deux cens vingt évêques exilés en Sardaigne.

Cette résolution fut prise après la mort de S. Eugene, qui arriva l'an 505 à Albi, dans la partie des Gaules où régnoit Alaric, roi des Visigoths. (*g*) Le roi Thrasamond ayant appris que tous les sieges vacans avoient été remplis, en fut très-irrité, & exila deux cens vingt évêques. Ils porterent avec eux en Sardaigne, lieu de leur exil, plusieurs reliques d'Afrique, entr'autres le corps de saint Augustin, qui y demeura deux cens ans. Le pape Symmaque envoya tous les ans à ces illustres exilés de l'argent & des habits. Ce fut dans cet exil que les saints confesseurs furent consultés sur l'Incarnation & sur la Grace par les moines de Scythie; & ils répondirent par la plume du grand S. Fulgence, l'un d'entre eux. Le roi Thrasamond mourut l'an 523. Son successeur fut Hildéric, fils d'Hunéric & d'Eudoxie, fille de l'empereur Valentinien, que Genséric avoit emmenée lorsqu'il pilla Rome. Hildéric malgré la promesse que Thrasamond lui avoit fait faire de ne point arrêter la persécution, rappella les évêques Catholiques, & fit ouvrir les églises, quoiqu'il fût toujours dans la communion des Ariens. Il étoit d'un caractere fort doux; mais sa bonté dégénéroit en foiblesse. Il régna sept ans.

Ibid. n. 57 & suiv.

AN 508.

AN. 523.

III. Hildéric rend la paix à l'église d'Afrique.

L'Afrique recouvra donc sous le regne de ce prince l'exercice libre de la Religion Catholique, après soixante-six ans d'interruption depuis la persécution de Genséric. Les évêques

(*g*) [L'Eglise honore la mémoire de S. Eugene le 13 Juillet.]

Ib. l. xxxj. n. 57 & suiv. AN 523. exilés vinrent à Carthage, où ils furent reçus comme des confesseurs de Jesus-Christ. Leur retour fut un véritable triomphe. Boniface, évêque de Carthage, y convoqua l'an 525 un concile général de toutes les provinces d'Afrique. On commença par établir la foi. Pour cela, on lut le symbole de Nicée; & tous les évêques déclarerent que quiconque refuseroit d'y souscrire, ne seroit pas tenu pour Catholique. Il n'étoit pas nécessaire de parler du mystere de l'Incarnation; car les fideles d'Afrique n'avoient aucun doute sur les vérités qui souffroient tant de contradictions en Orient, & ils n'avoient besoin d'être prémunis que contre les Ariens dont ils étoient environnés. On fit lire ensuite, pour l'instruction des nouveaux évêques, les canons de plusieurs conciles d'Afrique sur divers points de discipline. On y compta jusqu'à vingt conciles sous le célebre S. Aurele. On insista principalement sur la primauté de Carthage, & l'on décida en faveur de l'exemption des monasteres, & des privileges que les anciens évêques leur avoient accordés.

IV. L'Afrique conquise par l'empereur Justinien. *Ib. l. xxxij. n. 48.* AN 534.

Les évêques écrivirent à l'empereur Justinien pour lui faire part du rétablissement de leurs églises, & de la paix qu'Hildéric leur avoit procurée. Cette nouvelle avoit rendu Hildéric très-cher à Justinien. C'est pourquoi ayant appris qu'il avoit été dépouillé par Gélimer qui devoit lui succéder, il en entreprit la vengeance, & rompit l'alliance que l'empereur Zénon avoit faite avec le roi Genséric. Il envoya en Afrique une flotte de cinq cens voiles sous la conduite de Bélisaire. La conquête de l'Afrique fut presque sans résistance, & l'armée Romaine arriva près de Carthage la veille de la fête de S. Cyprien. Les prêtres Ariens avoient orné l'église bâtie en son honneur sur le bord de la mer; mais les Catholiques y célébrerent solemnellement la fête. Gélimer fut pris, & le royaume des Vandales en Afrique fut éteint après y avoir subsisté 107 ans.

V. Renouvellement de l'église d'Afrique.

Après cette conquête, qui est un des plus grands événemens du sixieme siecle, Justinien rétablit l'état temporel de l'Afrique. Il la divisa en sept provinces, répara plusieurs villes, & fit un grand nombre de bâtimens considérables, &

sur-tout des églises & des monasteres. Réparat, évêque de Carthage, convoqua un concile général de l'Afrique, auquel il se trouva deux cens dix-sept évêques. Ils rendirent à Dieu de grandes actions de graces de leur délivrance, versant des larmes de joie, & ils travaillerent à rétablir la discipline. Le concile demanda à l'empereur la restitution des biens & des droits des églises d'Afrique, usurpés par les Vandales; ce qui fut aussitôt accordé. Ainsi l'église d'Afrique se renouvelloit après tant de souffrances & une si longue oppression. Elle augmentoit même par la conversion de quelques peuples barbares, que Justinien fit instruire & baptiser. [Mais elle fut ensuite troublée par la condamnation des trois chapitres, & par les mouvemens des Donatistes qui continuoient de s'y maintenir.]

Ibid. n. 48 & 49.

AN 535.

II.

VI. Eglise de France. Regne de Clovis. Sa maladie.

Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 4.

AN 505.

Nous avons vû qu'à la fin du cinquieme siecle, Clovis étoit le seul roi Catholique. Au commencement du sixieme, la vingt-cinquieme année de son regne, 505 de Jesus-Christ, ce prince tomba malade d'une fievre quatre, & en fut affligé pendant deux ans, sans trouver de soulagement, ni dans l'art des médecins, ni dans les prieres des évêques. Enfin Tranquillin son médecin lui conseilla d'envoyer au monastere d'Agaune, où reposoient les reliques de S. Maurice, & dont l'abbé Séverin avoit guéri grand nombre de maladies. Le roi y envoya un de ses chambellans qui amena le saint abbé. Passant à Nevers, il trouva que l'évêque Eulalius étoit malade depuis un an, & avoit perdu l'ouie & la parole. Il le guérit par ses prieres; ensorte qu'il se leva le même jour, vint à l'église, offrit le saint sacrifice, & bénit le peuple. S. Séverin entrant à Paris, trouva à la porte un lépreux qu'il guérit, le baisant & lui appliquant de la salive.

VII. Saint Séverin d'Agaune guérit le roi Clovis, & fait

Quand le saint abbé fut dans la chambre du roi, il se prosterna en terre devant son lit pour prier; puis s'étant levé, il ôta sa chasuble, & en ayant revêtu le roi, la fievre le quitta aussi-tôt. Clovis bénissant Dieu, se jetta aux

plusieurs autres miracles.
Ibid.

pieds du saint abbé, & lui dit : Mon pere, je vous offre mon trésor: prenez-en ce qu'il vous plaira pour les pauvres, & je fais grace à tous les criminels arrêtés dans mon royaume. S. Séverin guérit plusieurs autres malades dans la maison du roi & dans toute la ville de Paris. Il en partit ensuite, & arriva à Château-Landon en Gâtinois, où Dieu lui avoit révélé qu'il devoit mourir. Il le déclara à deux prêtres qu'il y trouva, nommés Pascase & Ursicin. Trois jours après il mourut : les deux prêtres l'ensevelirent avec honneur, & il se fit quantité de miracles à son tombeau. Le roi Childebert, fils de Clovis, y fonda depuis une église, qui est servie aujourd'hui par des chanoines réguliers. On honore S. Séverin le onzieme de Février.

VIII.
Clovis va attaquer Alaric, roi des Visigoths. Son respect pour S. Martin & pour S. Hilaire.
Ibid. n. 5.

Clovis étant guéri, résolut d'aller attaquer Alaric, roi des Visigoths en Espagne. Il témoignoit vouloir empêcher que l'Arianisme dominât plus long-tems dans plusieurs provinces des Gaules qui étoient soumises à Alaric ; mais l'ambition pouvoit bien entrer pour quelque chose dans cette entreprise. Avant que d'entrer dans le pays des Goths, Clovis défendit à toute son armée de piller les vases sacrés des églises, ni de faire aucune insulte aux vierges ou aux veuves consacrées à Dieu, aux clercs ou aux serfs des églises. Il en avertit les évêques après la guerre, afin que chacun pût demander ce qu'il avoit perdu, & même la liberté des captifs. Passant près de Tours, il défendit de rien prendre que de l'herbe & de l'eau, à cause du respect qu'il avoit pour S. Martin. Un soldat ayant trouvé du foin, dit: C'est aussi de l'herbe ; & il l'enleva de force à un pauvre homme à qui il appartenoit. Le roi le fit mourir aussitôt, & dit : Comment pourrons-nous espérer la victoire, si nous offensons S. Martin ? Cet exemple retint toute l'armée. Le roi envoya à l'église de S. Martin des députés avec des présens, demandant à Dieu un présage de sa victoire. Comme ses serviteurs entroient dans l'église, ils entendirent chanter ce verset du pseaume 17 : *Vous m'avez revêtu de force pour la guerre : vous avez mis mes ennemis sous mes pieds.* Les envoyés rendirent graces à Dieu, firent des vœux à S. Martin, & porterent au

Ps. xvij. 40.

roi cette agréable nouvelle. Quand il fut près de Poitiers, il fit encore conserver avec grand soin les terres de S. Hilaire.

IX.

Conquête de Clovis. Sa mort.

Ibid. n. 5 & suiv.

A quelques lieues de Poitiers étoit le monastere de S. Maixent, natif d'Agde, & disciple de S. Sévere, évêque de Treves. Maixent étant venu en Poitou, se mit sous la conduite d'Agapit, prêtre & abbé; & pour se mieux cacher, il quitta le nom d'Adjutor qu'il avoit reçu au baptême, & prit celui de Maixent. Le roi ayant appris quel étoit son mérite, lui rendit de grands honneurs, & lui donna une terre & plusieurs autres choses. S. Maixent mourut quelque tems après. Son nom est demeuré non-seulement au monastere, mais à une ville entiere. (*h*) Clovis en vint aux mains avec Alaric, & le défit près de Vouillé en Poitou. Il conquit presque toute l'Aquitaine, & s'avança jusqu'à Toulouse, où il enleva les trésors d'Alaric. De retour à Paris, il se logea dans le palais que l'empereur Julien avoit fait bâtir, assez près de l'église qu'il faisoit élever en l'honneur des Apôtres au tombeau de sainte Génevieve; il mourut peu de tems après, & y fut enterré. C'étoit la trentieme année de son regne, la quarante-cinquieme de son âge, 511 de Jesus-Christ. Il avoit toujours eu beaucoup de respect pour sainte Génevieve, qui mourut très-peu de tems avant lui, &, comme l'on croit, la même année. C'est ici le lieu de parler de cette illustre sainte, qui a fait tant d'honneur à l'église de France, & qui lui a procuré de si grands avantages.

AN 507.

X.

Sainte Génevieve. Dieu fait connoitre à S. Germain ce qu'elle devoit être un jour. Elle consacre à Dieu sa virginité.

Fl. tom. VI. l. xxv. n. 16 & suiv.

Nous avons vû dans la vie de S. Germain d'Auxerre, que l'an 430 ce saint évêque s'étant mis en chemin avec S. Loup de Troies pour aller combattre les Pélagiens dans la Grande-Bretagne, passa par Nanterre près de Paris. Les habitans de ce bourg, sur la réputation de ces deux hommes merveilleux, vinrent au-devant d'eux en foule. S. Germain leur fit une exhortation; & regardant ce peuple qui l'environnoit, il apperçut de loin une jeune fille, en qui il remarqua quelque chose d'extraordinaire. Il la fit approcher, & demanda son nom & qui étoient ses parens. On lui dit qu'elle s'appelloit Génevieve. En même tems Sévere son pere & sa mere

(*h*) [L'Eglise honore sa mémoire le 26 Juin.]

Baillet, Vies des SS. au 3 Janvier.

Gérontia se présenterent. S. Germain les félicita d'avoir une fille, que Dieu devoit rendre un grand modele de vertu pour tout le monde. Il demanda en même tems à Génevieve si elle vouloit consacrer à Dieu sa virginité. Elle déclara qu'elle le désiroit de tout son cœur, & pria le saint évêque de lui donner la bénédiction solemnelle des vierges. Ils entrerent dans l'église pour la priere de none; ensuite on chanta plusieurs pseaumes, & on fit de longues prieres, pendant lesquelles le saint évêque tint sa main droite sur la tête de la jeune fille: il alla prendre son repas, & recommanda aux parens de la lui amener le lendemain. Ils n'y manquerent pas; & S. Germain demanda à Génevieve, si elle se souvenoit de ce qu'elle avoit promis. Oui, dit-elle, & j'espere l'observer par le secours de Dieu & par vos prieres. Alors regardant à terre, il vit une piece de monnoie de cuivre marquée du signe de la croix; il la ramassa, & la donna à Génevieve, en disant: Gardez-la pour l'amour de moi; portez-la toujours pendue à votre cou pour tout ornement, & laissez l'or & les pierreries à celles qui servent le monde. Il la recommanda à ses parens, & continua son voyage.

XI.
Elle guérit sa mere miraculeusement. Ses austérités.

Sainte Génevieve pouvoit avoir alors quinze ans. (*i*) Quelques jours après le départ de S. Germain, sa mere voulut l'empêcher d'aller à l'église un jour de fête, & ne pouvant la retenir, elle la frappa sur la joue. Aussi-tôt elle perdit la vûe, & demeura aveugle pendant deux ans. Enfin se souvenant de la prédiction de S. Germain, elle dit à sa fille de lui apporter de l'eau du puits, & de faire le signe de la croix sur elle. Sainte Génevieve lui ayant lavé les ieux, elle commença à voir un peu; & quand elle l'eut fait deux ou trois fois, elle recouvra la vûe entiérement. On montre encore à Nanterre ce puits, qui est en grande vénération. Lorsque Génevieve eut été consacrée à Dieu par la bénédiction

(*i*) [M. Racine le dit ainsi d'après M. Fleury, qui la suppose morte vers l'an 500, âgée de plus de quatre-vingts ans. Mais plus loin on verra que M. Racine suppose qu'elle ne mourut que l'an 511, âgée d'environ quatre-vingts-dix ans. Dans cette supposition, en 450, lorsqu'elle parut devant S. Germain, elle pouvoit n'avoir que six ou sept ans, comme le dit le breviaire de Paris dans la légende de saint Germain.]

de S. Germain, elle ne mangea plus que deux fois la semaine, le dimanche & le jeudi; & ces jours-là même elle ne prenoit pour toute nourriture que du pain d'orge avec des feves cuites depuis une semaine ou deux, & ne bûvoit jamais que de l'eau. Elle continua ce genre de vie si austere jusqu'à l'âge de cinquante ans. Alors, par le conseil des évêques, pour qui elle eut toujours un profond respect, elle usa d'un peu de lait & de poissons.

XII. Ses vertus & ses épreuves. Premiere persécution qu'elle souffre.

Un jeûne si rigoureux étoit soutenu par une priere fervente & presque continuelle. Elle y répandoit en la présence de Dieu une si grande abondance de larmes, que le lieu où elle prioit en étoit tout rempli. Elle passoit en priere la nuit du samedi au dimanche, pour se préparer à passer dignement le jour du Seigneur. Elle se disposoit à la fête de Pâques par une retraite qui duroit depuis l'Epiphanie jusqu'au jeudi-saint. Sa vertu fut toujours éprouvée par de grandes persécutions, & attaquée par les calomnies les plus atroces. Elle n'y répondit que par sa douceur & sa patience, & se contenta d'offrir à Dieu ses prieres & ses larmes pour ses ennemis & ses calomniateurs. Saint Germain d'Auxerre prit soin de la justifier; & le respect que l'on avoit à Paris pour ce saint évêque, suspendit pour un tems la fureur des ennemis de sainte Génevieve. Mais bientôt après elle se ralluma.

XIII. Elle est de nouveau persécutée.

Attila, roi des Huns, qui s'appelloit lui-même le fléau de Dieu, après avoir ravagé plusieurs provinces de l'empire Romain, étoit entré dans la France avec une armée formidable. Les habitans de Paris ne se croyant pas en sûreté dans leur ville, vouloient l'abandonner pour se retirer dans des places plus fortes. Génevieve assembla les personnes de son sexe, & les exhorta à détourner la colere de Dieu par les prieres, les veilles & les jeûnes. Elles la crurent, & passerent plusieurs jours à l'église. Mais Génevieve ne put persuader la même chose aux hommes. Elle eut beau leur représenter qu'ils devoient mettre leur confiance en Dieu, & leur déclarer que leur ville seroit conservée; ils la traiterent de fausse prophétesse, & vouloient même attenter à sa vie. Mais Dieu changea tout-d'un-coup les cœurs les plus emportés à l'ar-

rivée de l'archidiacre d'Auxerre, qui leur montra les présens bénis qu'il apportoit à Génevieve de la part de saint Germain. Quand ils virent ensuite que l'événement avoit confirmé sa prédiction, ils n'eurent plus pour elle jusqu'à la fin de sa vie, que des sentimens de vénération & de confiance.

XIV. Ses miracles Sa grande réputation. Sa mort.

Sa sainteté extraordinaire fut récompensée par le don des miracles. Cette vertu l'accompagnoit par-tout, & l'on venoit de toutes parts implorer son secours. Sa réputation pénétra jusques dans les pays les plus éloignés; & S. Siméon Stylite demandoit de ses nouvelles aux marchands qui venoient des Gaules en Orient; & en la saluant humblement, il les prioit de le recommander à ses prieres. Malgré ses austérités, elle vécut environ quatre-vingts-dix ans, & mourut à Paris l'an 511 le 3 de Janvier, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. On bâtit d'abord sur son sépulcre un oratoire de bois: mais le roi Clovis, par le conseil de sainte Clotilde, y fit aussi-tôt commencer une grande église, que la reine acheva après la mort de ce prince, qui arriva vers le même tems. (j) Il y avoit à l'entrée trois galeries, apparemment pour enfermer la cour, & des peintures qui représentoient les patriarches, les prophetes, les martyrs & les confesseurs. Il s'y fit un grand nombre de miracles; & dès le même siecle on avoit recours à l'intercession de sainte Génevieve pour les fievres, comme on fait encore à présent. Son nom dans la suite est demeuré à cette église, qui fut d'abord servie par des moines.

XV. Troubles en France. Sigismond, roi des Bourguignons.

La Gaule Narbonnoise fut long-tems le théâtre de la guerre. Les François aidés par les Bourguignons, vouloient en chasser les Goths. Ces guerres exercerent beaucoup les plus saints évêques, qui étoient souvent soupçonnés de favoriser un roi au préjudice d'un autre. Gondebaud, roi des

(j) [M. Baillet & M. de Tillemont supposent qu'elle ne mourut qu'en 512, après Clovis mort le 28 Novembre 511; & que l'église dont il est ici parlé, avoit été commencée par Clovis dès l'an 507, à la persuasion de sainte Génevieve, pour être consacrée sous l'invocation des apôtres saint Pierre & saint Paul, qui y sont encore aujourd'hui honorés comme premiers patrons. M. Racine vient d'en parler lui-même ainsi au §. 9 de cet article.

Bourguignons, mourut quelques années après Clovis, & laissa pour successeur son fils Sigismond, que S. Avit, évêque de Vienne, avoit converti à la foi catholique. Ce prince fit mourir le fils qu'il avoit d'un premier mariage, sur la calomnie de sa seconde femme. Il s'en repentit ensuite, & pria Dieu de le punir plutôt en cette vie qu'en l'autre. Il fut exaucé. Clodomir, l'un des fils de Clovis, l'attaqua, & les Bourguignons lui livrerent leur pieux roi Sigismond. Après avoir été plus d'un an en prison, il fut tué par ordre de Clodomir, & son corps fut porté à Agaune, où il se fit plusieurs miracles. (*k*)

Fl. tom. VII. l. xxxi. n. 3 & suiv.

AN 516.

XVI. Partage du royaume de Clovis entre ses quatre fils. Mort de sainte Clotilde.

Ib. l. xxxij. n. 44.

AN 511.

Après la mort de Clovis, son royaume fut partagé entre ses quatre fils, Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire. Thierri eut le royaume d'Austrasie, dont Metz étoit la capitale; Clodomir eut celui d'Orléans; Childebert, celui de Paris; & Clotaire, celui de Soissons. Pendant que Clodomir achevoit de conquérir le royaume de Bourgogne, il fut tué, & ses deux freres Childebert & Clotaire partagerent ce royaume qui subsistoit depuis cent ans. Voulant ensuite s'emparer de tout ce qu'avoit eu Clodomir, ils résolurent de se défaire de ses enfans, que Clotilde leur aïeule élevoit à Paris. Clotaire les égorgea; & l'on vit dans cet événement la barbarie de ce prince, digne fils de Clovis, qui avoit exercé d'horribles cruautés à l'égard de ses parens. Clotilde qui avoit mieux aimé voir ses petits-fils tués que tondus, fit pénitence d'une si grande faute, & mourut à Tours dans de grands sentimens de piété. Son corps fut rapporté à Paris dans l'église de S. Pierre & de S. Paul, où Clovis étoit enterré. (*l*)

AN 543.

XVII. S. Cloud.

Ibid. n. 45.

Clodoald ou Cloud, le plus jeune des enfans de Clodomir, fut sauvé par une personne charitable. Il ne parut jamais dans le monde, & mena une vie très-sainte. Il se retira auprès d'un solitaire nommé Séverin, qui demeuroit près de Paris enfermé dans une cellule. Il pratiqua toutes les austérités de la vie monastique, & donna aux monasteres & aux

(*k*) [L'Eglise honore sa mémoire le 1 Mai.]

(*l*) L'Eglise honore sa mémoire le 3 Juin.]

églises tout ce qui lui restoit d'héritages. Ensuite pour éviter les louanges & vivre inconnu aux hommes, il alla en Provence, y demeura long-tems, & y fit plusieurs miracles. Il revint à Paris, où il fut ordonné prêtre l'an 551. Enfin saint Cloud bâtit un monastere en un lieu nommé Nogent, à deux lieues au-dessous de Paris sur la Seine, où il mourut saintement vers l'an 560. Ce lieu a pris son nom. C'est le premier saint de la race des rois de France. (*m*)

XVIII. Regne de Clotaire. Il demeure seul roi des François.
Ib. n. 4. & s.
AN 511.

Les trois rois Thierri, Childebert & Clotaire, permirent aux évêques d'assembler plusieurs conciles. Ils faisoient des libéralités pour fonder des monasteres, & c'étoit en cela que consistoit leur dévotion. Thierri mourut le premier. Il s'étoit emparé du royaume de Turinge. Il eut pour successeur son fils Théodebert, qui résista à ses deux oncles Childebert & Clotaire, qui vouloient s'emparer du royaume de Thierri. Childebert mourut sans enfans, après avoir hérité avec Clotaire des états de Théodebald, fils de Théodebert. Clotaire demeura donc seul roi des François, pendant deux ans qu'il survécut à Childebert, avec qui il avoit régné cinquante ans depuis la mort de Clovis. L'un & l'autre donnerent, avant que de mourir, beaucoup de signes extérieurs de religion; mais ces signes paroissent bien équivoques, quand on fait attention à toute leur conduite. Clotaire avoit eu pour femme Radégonde, dont il est à propos de rapporter l'histoire.

AN 560.

XIX. Sainte Radégonde. Elle devient reine de France. Clotaire la quitte.
Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 16 & suiv.

Radégonde, fille de Berthaire roi de Turinge, ayant été faite captive par les François dans son enfance, fut donnée au roi Clotaire, qui la fit élever, & l'épousa quand elle fut en âge. Dès-lors elle pratiquoit de grandes vertus, faisoit des aumônes très-abondantes, de longues prieres, de grands jeûnes, & portoit le cilice tout le carême sous ses habits précieux. Le roi disoit qu'il avoit épousé une religieuse plutôt qu'une reine, & lui faisoit souvent des reproches de ses exercices de piété. Mais ce prince ayant fait tuer injustement le frere de Radégonde, profita de cette occasion pour la quitter; & il l'envoya à Noyon pour recevoir l'habit de

(*m*) [L'Eglise honore sa mémoire le 7 Septembre.]

religieuse de la main de saint Médard. Le saint Evêque en faisoit difficulté à cause qu'elle étoit mariée, & les Grands s'y opposoient ; mais elle prit elle-même le saint habit, & pressa tant saint Médard, qu'il lui imposa les mains & la consacra diaconesse. Elle se retira ensuite dans une terre que le roi lui avoit donnée en Poitou, & y mena une vie très-austere, ne vivant que de pain d'orge, d'herbes & de légumes, & n'ayant point d'autre lit qu'un cilice étendu sur de la cendre.

XX. Sainte Radégonde fonde le monastere de Sainte Croix de Poitiers. AN 559.

Elle bâtit un monastere à Poitiers, où elle assembla une nombreuse communauté, & y fit élire une Abbesse qui reçut la bénédiction de saint Germain de Paris. Radégonde sçachant que le Roi vouloit la reprendre, écrivit à saint Germain pour le prier de détourner ce malheur. Le saint Evêque ayant lû la lettre, se jetta aux pieds du Roi, & lui demanda avec larmes de laisser Radégonde dans sa retraite. Le Roi de son côté se prosterna devant saint Germain, & le pria d'engager Radégonde à obtenir de Dieu le pardon de l'injure qu'il lui avoit faite. Sainte Radégonde ayant prié l'Empereur Justin de lui envoyer du bois de la vraie Croix, elle reçut cette précieuse Relique avec beaucoup de joie & de reconnoissance ; & c'est ce qui l'engagea à donner à son monastere de Poitiers le nom de sainte Croix. Elle pria l'Evêque Mérouée de placer ces Reliques dans son monastere avec le chant des pseaumes & les honneurs convenables : mais cet Evêque de Poitiers, qui n'avoit point l'esprit ecclésiastique, monta aussi-tôt à cheval pour aller à sa maison de campagne. Sainte Radégonde fort affligée, envoya prier le Roi Sigebert d'ordonner que le premier Evêque qui se trouveroit fit la cérémonie de la translation de ces Reliques. Cependant elle redoubloit ses jeûnes, ses veilles & ses prieres avec toute sa communauté. Le Roi donna cette commission à Euphrone Evêque de Tours, qui s'en acquitta avec beaucoup de modestie & de dignité. Il y eut depuis un grand concours de peuples à cette église, & il s'y fit une multitude de miracles. Ce fut à cette occasion que le Prêtre Fortunat composa l'hymne *Vexilla Regis prodeunt.*

XXI. Ses dernieres actions. Sa mort.

AN 587.

Sainte Radégonde ayant essayé plusieurs fois inutilement, de regagner les bonnes graces de l'Evêque Mérouée, alla avec son Abbesse Agnès à Arles, pour y prendre la régle de saint Césaire ; & étant revenue à Poitiers, elle se mit sous la protection du Roi, ne pouvant avoir celle de l'Evêque. Elle recommanda son monastere à tous les Evêques par une lettre où elle dit qu'elle l'a fondé par les libéralités du Roi Clotaire sous la régle de saint Césaire d'Arles ; & y a établi, du consentement des Evêques, l'Abbesse Agnès qui a été bénite par saint Germain. Elle les prie de ne jamais permettre que l'on viole la régle, ni que l'on dissipe les biens du monastere, & conjure les Princes de lui accorder leur protection. Cette lettre est comme le testament de sainte Radégonde, qui mourut le treiziéme d'Août l'an 587. L'Eglise honore sa mémoire le même jour. Elle fut enterrée trois jours après par Grégoire de Tours, qui se rendit à Poitiers sur la nouvelle de sa mort. Il la trouva dans le cercueil environné de ses religieuses au nombre de près de deux cens, entre lesquelles il y avoit non-seulement des filles de Sénateurs, mais des Princesses du sang royal. Elle fut enterrée dans l'église de sainte Marie, qui est aujourd'hui une église collégiale qui porte le nom de sainte Radégonde. Il se fit à ses funérailles plusieurs miracles.

XXII. Le royaume de France partagé entre les quatre fils du roi Clotaire.

Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 1 & suiv.

AN 561.

Le Roi Clotaire qui avoit épousé sainte Radégonde, étoit mort vingt-cinq ans auparavant. Le Royaume de France fut partagé par ses quatre fils, comme il l'avoit été par ceux de Clovis. Caribert fit sa résidence à Paris, Gontran à Lyon, Sigebert à Metz, & Chilpéric à Soissons. Sigebert aussi-tôt après son avénement à la Couronne, rappella saint Nicet de Treves, que Clotaire avoit éxilé, parce que ce saint Evêque l'avoit excommunié pour ses injustices. Les Lombards voulurent entrer dans les Gaules ; mais ils furent vigoureusement repoussés par les François. Caribert & Gontran moururent sans enfans. Chilpéric & Sigebert se haïssoient, & ne cherchoient qu'à usurper le Royaume l'un de l'autre. Ils furent toujours en guerre, & eurent alternativement des avantages qui coutoient cher à leurs sujets. Sigebert chassa Chil-

péric de ses Etats; mais comme il entroit en triomphe à Paris, il fut assassiné par deux hommes envoyés par Frédégonde, femme de Chilpéric. Après ce meurtre, Chilpéric s'empara de la plus grande partie du Royaume de son frere. Pendant qu'ils avoient été en guerre, les églises avoient été brûlées, les vases sacrés pillés, les clercs tués, les moines chassés.

Frédégonde & Brunehaut, femmes des deux rois, avoient toujours fomenté la division. Après la mort de Sigebert, Brunehaut envoya son fils Childebert en Austrasie. La haine que ces deux femmes, aussi méchantes l'une que l'autre, se porterent toujours, fut cause de tous les malheurs dont la France gémissoit. Chilpéric, outre la cruauté, avoit d'autres vices, & sur-tout une si ridicule vanité, qu'il voulut faire recevoir par tous les Evêques de son Royaume, un Edit plein d'erreurs, & se mêler de composer des hymnes & des Messes, & de corriger l'orthographe. Sa femme Frédégonde le fit tuer comme il revenoit de la chasse; & son fils Clotaire âgé seulement de quelques mois, lui succéda. Gontran étoit celui des Rois François qui paroissoit avoir plus de piété. Il laissa par testament son Royaume à son neveu Childebert, fils de Sigebert. Mais ce Prince mourut ayant été empoisonné, à ce que l'on crut, par sa mere Brunehaut qui desiroit de régner. Elle eut en effet le gouvernement en qualité de tutrice de ses petits-fils Thierri & Théodebert, fils de Childebert. Théodebert eut le Royaume d'Austrasie, & Thierri celui de Bourgogne. Saint Grégoire Pape regardoit Brunehaut comme une femme vertueuse: ce qui montre combien elle étoit hypocrite, & avec quel soin elle couvroit sa malice sous le voile d'une dévotion extérieure.

III.

XXIII. Eglise d'Italie. Le roi Théodoric

Théodoric régnoit en Italie au commencement du sixieme siecle; & en qualité de tuteur d'Athalaric, (*n*) fils d'Alaric, il gouvernoit l'Espagne & les Provinces des Gaules qui en

(*n*) [Ou plutôt, *Amalaric*, comme M. Racine le nomme lui-même ci-après, *n.* 41. Voyez la Note suivante.]

envoie le pape à Constantinople. Mort de Boëce.

Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 38 & suiv.

AN 525.

sont voisines. Ayant appris que l'Empereur Justin vouloit obliger les Ariens en Orient de se convertir, & faire consacrer leurs églises à l'usage des Catholiques, il envoya le Pape Jean à Constantinople pour faire révoquer ces ordres, menaçant de traiter de même les Catholiques en Italie, & de la remplir de carnage. Le Pape réussit dans sa négociation, & obtint de l'Empereur que les Ariens demeureroient en liberté. Pendant qu'il étoit à Constantinople, Théodoric fit mourir deux illustres Sénateurs, Symmaque & Boëce, accusés de soutenir les intérêts du Sénat contre les entreprises du Roi. D'ailleurs Boëce étoit zélé pour la Religion Catholique, qu'il défendit par plusieurs Ecrits. Le Pape Jean étant revenu de son ambassade, Théodoric le fit arrêter à Ravenne sous différens prétextes, & le fit mettre en prison où il mourut. Le Roi Théodoric mourut lui-même quelques mois après. Mais avant sa mort il assembla les principaux de la nation des Goths, & fit proclamer Roi Athalaric son petit-fils, âgé de huit ans.

XXIV. Totila ravage l'Italie & prend Rome.

Ib. l. xxxij. n. 53 & suiv.

AN 547.

Peu après, Théodat s'empara du Royaume d'Italie, & il ne resta à Athalaric que ce qu'avoit son pere Alaric, l'Espagne & quelques Provinces des Gaules. (*o*) Théodat sçachant que l'Empereur Justinien vouloit faire la conquête d'Italie, comme il avoit fait celle d'Afrique, il obligea le Pape Agapit d'aller à Constantinople, pour détourner d'Italie l'armée de l'Empereur dont on étoit menacé, & qui devoit être commandée par Bélisaire. Le Pape ne put rien obtenir, & il fut obligé de se borner à traiter des affaires de l'Eglise. Bélisaire vint à Rome pendant que Théodat étoit à Ravenne : mais Justinien rappella Bélisaire, ayant à se défendre contre les Perses. Totila succéda à Théodat, & fit en Italie de grands ravages. Sous son regne les Goths reprirent le dessus. Totila s'étant assujetti l'Italie presque entiere, assiégea Rome & la prit. Il consentit à ne point tuer les habitans ; mais il aban-

(*o*) [Il semble que M. Racine ait ici confondu *Athalaric* & *Amalaric* : ils étoient tous deux petits-fils de Théodoric ; mais *Athalaric* succéda à Théodoric, son aieul, en Italie & en Provence ; au lieu qu'*Amalaric* avoit succédé à Alaric son pere, en Espagne & dans le Languedoc : ensorte que celui-ci ne souffrit rien de l'usurpation de Théodat dans l'Italie.]

donna

donna la ville au pillage, ensorte que les Sénateurs & les plus riches furent réduits à la mendicité. Les murailles de Rome furent abbattues, & la ville ne fut qu'une solitude pendant plus de quarante jours, ensorte qu'il n'y demeura que des bêtes.

XXV. Les Lombards entrent en Italie. Triste état de cette église. *Ib. l. xxxiv. n. 20.* An 568.

Totila ayant exécuté l'arrêt de la justice de Dieu, se retira, & Bélisaire vint relever les murailles de Rome. Mais quelque temps après, les Lombards entrerent en Italie sous la conduite d'Alboin leur Roi. Ils étoient Germains d'origine; mais ils étoient en Pannonie depuis quelque tems, & ils en sortirent pour s'emparer de l'Italie. Alboin se rendit maître de tout, excepté de Rome & de Ravenne. Le Gouverneur de l'Italie pour l'Empereur, que l'on commença alors à nommer *Exarque*, résida à Ravenne, & le premier fut Longin. Les Romains n'étoient pas en état de résister aux Lombards, à cause de la peste & de la famine qui désoloit toute l'Italie. Avec les Lombards qui étoient Ariens, Alboin avoit amené plusieurs autres barbares qui étoient païens. Après la mort d'Alboin, les Lombards élurent Cleph pour leur Roi. Il fut tué au bout de dix-huit mois, & les Lombards pendant dix ans n'eurent point de Roi; mais seulement des Ducs, dont chacun régnoit dans une ville, & qui étoient au nombre de trente. Pendant cette espece d'anarchie, les églises furent dépouillées, les Evêques tués, les villes ruinées, les peuples exterminés. C'est ainsi que Dieu punissoit les péchés de son peuple.

XXVI. Fléaux en Italie. *Ibid. n. 34 & suiv.* An 577.

On commença pendant ce siecle à ne point sacrer les Papes sans l'ordre des Empereurs d'Orient, qui protégeoient l'Italie sans néanmoins lui procurer aucun secours bien réel. Pélage II fut sacré sans l'ordre de l'Empereur, parce que les Lombards tenoient Rome assiégée & ravageoient toute l'Italie. Ils firent plusieurs Martyrs. Ils ruinerent le [monastere du] Mont-Cassin, comme saint Benoît l'avoit prédit. L'Exarque fit ensuite la paix avec les Lombards, & les hostilités cesserent. Mais la peste succéda aux horreurs de la guerre, & le Pape en mourut. Saint Grégoire qui lui succéda, fit connoître aux Chrétiens quelle étoit la vraie cause de ces diffé-

rens fléaux. Il nous a laissé une triste peinture des maux que faisoit la peste en Italie à la fin de ce siecle. Les Lombards s'étoient donné pour Roi Antaris. Après sa mort, comme ils aimoient sa veuve Théodelinde, ils promirent de reconnoître pour Roi celui qu'elle choisiroit pour époux. Ce fut Agilulfe Duc de Turin. La Reine étoit Catholique, & dans la suite elle convertit le Roi & toute la nation des Lombards : mais ce ne fut qu'après que ce peuple eut exécuté les vengeances de Dieu sur l'Italie.

XXVII. Jugement de Dieu sur l'Italie.

Fl. t. VIII. l. xxxv. n. 40 & suiv.

AN 595.

Romain, Patrice & Exarque de Ravenne, avoit rompu la paix avec eux, quoiqu'il ne fût point en état de soutenir la guerre. Leur Roi sortit de Pavie sa résidence ordinaire, & vint avec une puissante armée assiéger Rome qui manquoit de tout, de pain, de troupes & de peuple. C'est ce qui empêcha saint Grégoire d'achever l'explication d'Ezéchiel qu'il avoit commencée. Qu'y a-t-il dans le monde, dit ce saint Pape, qui puisse encore nous plaire ? Nous ne voyons que des sujets affligeans, & nous n'entendons que des gémissemens. Les villes sont détruites, les forteresses ruinées, les campagnes ravagées, la terre réduite en une solitude. Rome autrefois la maîtresse du monde, n'est plus qu'un amas de ruines. On est moins surpris de la description que fait saint Grégoire de l'état de la ville de Rome, lorsqu'on fait réflexion que depuis trois cens ans elle n'étoit plus le séjour des Empereurs. Dioclétien demeuroit à Nicomédie; Constantin s'établit à Byzance; les Empereurs d'Occident firent leur résidence en Illyrie ou en Gaule; & s'ils étoient en Italie, ils faisoient leur séjour à Milan ou à Ravenne, qui fut aussi la résidence des Rois Goths & des Exarques.

Ainsi comme la Cour & le centre des affaires n'étoient plus à Rome, on la quitta insensiblement; ses Palais inhabités tomboient en ruine, & elle alla toujours en dépérissant, jusqu'à être réduite à cette étonnante désolation prédite par saint Jean, selon un des sens de l'Apocalypse, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, n'exclut point les autres. Saint Grégoire, témoin des calamités qui accabloient l'Italie, disoit aux Chrétiens : Méprisons donc de tout notre cœur

ce monde, du moins quand il périt. Il regardoit comme les préludes de la fin du monde tant d'incursions de barbares, tant de guerres & de malheurs dont le peuple de Dieu étoit affligé. L'Exarque Romain étant mort, Callinique lui succéda, & conclut avec le Roi Agilulfe une paix pour quelque tems. Saint Grégoire en témoigna au Roi sa reconnoissance aussi-bien qu'à la Reine, qui y avoit beaucoup contribué par ses soins.

Pour achever de donner une idée de l'état où étoit l'église d'Italie pendant le sixieme siecle, nous marquerons ici la suite des Papes qui ont tenu le saint Siége pendant le cours de ce même siecle.

IV.

XXVIII. Papes qui ont occupé le saint siége pendant le sixieme siecle. [Pontificat de Symmaque.] *Fl. tom. VII. l. xxx. n. 54 & suiv.* AN 498.

Symmaque qui avoit été élevé sur le saint Siége à la fin du cinquiéme siecle, continua de l'occuper pendant les quatorze premieres années du sixieme. [Il assembla (*p*) à Rome un Concile qui statua que l'on n'auroit point égard à l'ordonnance d'Odoacre, Roi des Goths, qui vouloit que l'élection de l'Evêque de Rome ne se fit qu'avec le consentement du Roi d'Italie. Il assembla ensuite un autre Concile, qui reçut un écrit composé par le diacre Ennode contre ceux qui avoient osé attaquer le concile de Palme, dont il a été parlé au siecle précédent. Ennode y supposoit que le pape ne s'étoit soumis à ce concile que par humilité & sans y être obligé; il prétendoit que Dieu laissant aux hommes de juger les autres hommes, reservoit à son jugement l'évêque de ce siége. Symmaque ordonna que cet écrit fût mis au nombre des décrets apostoliques. C'est ainsi que les faux préjugés sur les prérogatives des successeurs de S. Pierre, commençoient de s'introduire dans l'église de Rome.] Symmaque fit bâtir plusieurs églises, auxquelles il fit de riches présens. Il assista les évêques d'Afrique, exilés en Sardaigne, & leur écrivit une lettre de consolation. [Il écrivit aussi aux Orientaux, persécutés par les ennemis du Concile de Chal-

(*p*) [Ce qui sera ajouté par forme de supplément dans ces paragraphes de la succession des papes, sera ainsi renfermé entre deux crochets.]

cédoine. Il leur dit qu'il n'y a d'autre moyen pour eux de rentrer dans la communion du saint siége, que de condamner ceux qu'il a condamnés. Il mourut en 514, le 19 Juillet, jour auquel son nom se trouve marqué dans le martyrologe Romain].

XXIX. [Pontificat d'Hormisdas.] *Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 18 & suiv.* AN 514.

On élut après sa mort le diacre Hormisdas, dont le pontificat fut de neuf ans. Il envoya différentes légations à Constantinople, [pour la réunion des églises d'Orient avec celle d'Occident : il écrivit aussi plusieurs lettres pour le même sujet. La réunion fut enfin consommée sous l'empereur Justin. Hormisdas usa de beaucoup de modération à l'égard de Dorothée, évêque de Thessalonique, qui ne voulut pas se réunir comme les autres. Il refusa d'approuver la proposition des moines de Scythie, qui prétendoient expliquer la décision du concile de Chalcédoine, en ajoutant *qu'un de la Trinité a souffert :* proposition qui étoit alors regardée comme dangereuse, parce qu'elle sembloit donner quelque avantage aux Eutychiens & à ceux qui disoient qu'en J. C. la divinité même avoit souffert. Il déclara qu'il ne recevoit point les écrits de Fauste de Riès, infecté de sémi-Pélagianisme ; & que quant au sentiment de l'église Romaine touchant le libre arbitre de l'homme & la grace de Dieu, on pouvoit le voir dans les écrits de S. Augustin, principalement dans ses deux livres sur la prédestination des saints & sur le don de la persévérance. Il écrivit encore plusieurs lettres aux Orientaux au sujet de la réunion, voulant que l'on usât d'humanité à l'égard de ceux qui se soumettoient, mais de fermeté envers ceux qui demeuroient dans l'hérésie ou qui ne se rendoient pas sincérement.] De son tems, le roi Théodoric offrit à l'église de S. Pierre deux chandeliers d'argent du poids de soixante & dix livres : & il est remarquable qu'on reçut l'offrande d'un Prince Arien. Hormisdas fit lui-même à plusieurs églises de Rome des présens considérables. Il mourut l'an 523, [le 6 Août, jour auquel le martyrologe Romain a marqué sa fête.]

XXX. [Pontificat de Jean.]

Il eut pour successeur Jean, né en Toscane, qui tint le siége deux ans & neuf mois. [Théodoric, comme on l'a vu,

l'envoya en ambassade à Constantinople pour persuader à Justin de révoquer les ordres qu'il avoit donnés contre les Ariens. Ce fut la premiere fois qu'un pape fit le voyage de Constantinople. On lui rendit de grands honneurs. Toute la ville alla le recevoir; l'empereur Justin se prosterna devant lui, & voulut être couronné une seconde fois de sa main. Le patriarche Epiphane l'invita à faire l'office : mais Jean ne l'accepta qu'après qu'on lui eut accordé de s'asseoir à la premiere place. Il célébra donc l'office solemnellement en latin à Constantinople le jour de Pâque, 30 Mars de l'an 525. Il communiqua avec tous les évêques d'Orient, excepté Timothée d'Aléxandrie, ennemi déclaré du concile de Chalcédoine. Il obtint que les Ariens demeurassent en liberté. Mais étant revenu, il fut arrêté à Ravenne, comme suspect d'intelligence avec la cour de l'Empereur, à cause des honneurs qu'il y avoit reçus : & bientôt après, le 27 Mai 526,] il mourut en prison, où il avoit été mis par ordre de Théodoric. Son corps fut transféré de Ravenne à Rome, & enterré à S. Pierre : on lui donne le titre de martyr.

Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 58 & suiv.

An 525.

XXXI. [Pontificat de Félix III.]

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 7 & suiv.

An 526.]

Théodoric choisit pour lui succéder Félix III. & le sénat de Rome l'accepta, comme étant digne de cette place éminente. Son pontificat fut de trois ans & deux mois. [Dans cet intervalle il n'y eut point d'événement plus remarquable en Italie, que la mort de Théodoric, qui ne survécut que trois mois au pape Jean, & succomba aux remords que lui causerent les violences qu'il venoit d'exercer contre Symmaque & Boëce.] Félix bâtit à Rome dans la rue sacrée l'église de S. Côme & de S. Damien, & rebâtit celle de S. Saturnin, qui avoit été brûlée. Il mourut l'an 529, [le 12 Octobre.]

XXXII. [Pontificat de Boniface II. Schisme de Dioscore.]

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 21 & suiv.

An 529.

Il eut pour successeur Boniface II. Romain de naissance & de la race des Goths. Celui-ci eut un concurrent [nommé Dioscore, qui fut ordonné en même tems que lui, &] contre lequel il poussa son ressentiment jusqu'à le faire anathématiser après sa mort [qui arriva un mois après son élection.] Il assembla un concile où il fit passer un décret qui lui donnoit pouvoir de désigner son successeur; après quoi il obligea les

évêques par écrit & par serment, à reconnoître que ce seroit le diacre Vigile. Mais peu de tems après on tint un autre concile, où ce décret fut cassé comme contraire aux canons. Le pape Boniface s'avoua coupable, & brûla le décret en présence des évêques, du clergé & du sénat. [S. Césaire d'Arles avoit envoyé au pape Félix les actes du second concile d'Orange, pour lui demander la confirmation des articles que l'on y avoit dressés contre les erreurs des semi-Pélagiens. Félix étant mort, ce fut Boniface II. qui répondit à S. Césaire en confirmant ces articles. Il mourut au mois de Décembre 531.]

XXXIII. [Pontificat de Jean II.] *Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 25 & suiv.* AN 532.

Son successeur fut Jean II. qui fut ordonné au commencement de l'an 532. [Il fut consulté par l'empereur Justinien au sujet de la dispute qui s'étoit élevée à Constantinople de la part de quelques moines Acémetes, qui refusant de reconnoître que la Vierge fût *mere de Dieu*, soutenoient qu'on ne devoit point dire *qu'un de la Trinité s'est incarné, qu'un de la Trinité a souffert;* c'est-à-dire, que ceux-ci rejettoient par attachement au Nestorianisme cette même proposition, qui soutenue par les moines de Scythie avoit paru suspecte d'Eutychianisme. L'empereur avoit déja réprimé cette dispute par un édit contenant une profession de foi également opposée aux erreurs de Nestorius & d'Eutychès. Mais les moines Acémetes députerent à Rome, & l'empereur informa le pape de tout ce qui s'étoit passé. Ces moines demeurant attachés à leur opinion, Jean les excommunia: après quoi il écrivit à l'empereur, approuvant l'édit qu'il avoit publié, & pour le faire plus expressément, il inséra dans sa lettre celle de l'empereur. Ainsi il approuve authentiquement cette proposition, *un de la Trinité a souffert*, de la maniere que l'empereur l'avoit expliquée, c'est-à-dire, après avoir exposé la foi de l'Eglise sur la Trinité & sur l'Incarnation, & en disant qu'un de la Trinité a souffert *dans sa chair.* Il écrivit ensuite aux Sénateurs pour les instruire de la réponse qu'il avoit faite à l'empereur. Nous avons approuvé, dit-il, la foi de l'empereur, & montré qu'il est ainsi par l'écriture & par les peres. Le premier des peres qu'il cite est S. Augustin, dont

l'église Romaine, dit-il, suit & observe la doctrine selon les décrets de mes prédécesseurs.] Il mourut en 535, [le 26 Avril.]

XXXIV. [Pontificat d'Agapit.] *Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 47 & suiv.* AN 535.

On élut après lui Agapit, qui ne tint le saint siége que dix mois. [Dès le commencement de son pontificat, il fit brûler publiquement les actes d'anathême que Boniface II. avoit extorqués contre Dioscore son compétiteur, & purgea l'Eglise de cette conduite odieuse. Justinien l'ayant prié de conserver dans les dignités ecclésiastiques les Ariens convertis, ce qui paroît regarder l'Afrique conquise par cet empereur, Agapit le félicita de ses conquêtes, loua son zele pour la réunion, mais lui représenta qu'il ne pouvoit rien faire contre les canons, qui défendent de conserver dans les ordres les hérétiques réconciliés: Ils montrent, dit-il, que leur conversion n'est pas solide, s'il leur reste de l'ambition.] Nous avons parlé de son voyage à Constantinople. Il étoit si pauvre, que n'ayant pas de quoi faire ce voyage, il engagea les vases sacrés de l'église de S. Pierre, pour une somme d'argent que lui préterent les trésoriers de Théodat, roi des Goths en Italie. On dit que ce pape étant arrivé en Grece, guérit miraculeusement un homme qui ne pouvoit ni parler ni marcher. [Il fit déposer, comme on l'a vu, le patriarche Anthime, & consacra de sa main Mennas.] Il mourut à Constantinople [le 17 Avril 536, lorsqu'il se préparoit à retourner en Italie :] & son corps fut rapporté à Rome. [Les Grecs honorent sa mémoire le 17 Avril; les Latins, le 20 Septembre.]

XXXV. [Pontificat de Silvérius.] *Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 57.* AN 536.

Le roi Théodat fit élire à sa place Silvérius, soudiacre, fils du pape Hormisdas, qui ne vécut que deux ans après son élection. Cependant l'impératrice Théodora fit venir Vigile, diacre de l'église de Rome, qui étoit à Constantinople, & lui fit promettre secrétement qu'il travailleroit à ôter toute autorité au concile de Chalcédoine, & qu'il s'uniroit en tout aux Orientaux, ennemis du concile. A cette condition elle lui assura qu'elle lui donneroit sept cens livres d'or, avec un ordre pour Bélisaire, qui le feroit ordonner pape. Vigile ayant fait à l'impératrice l'étrange promesse qu'elle exigeoit,

vint à Rome, où il trouva Silvérius en possession du saint siége. Il alla donc à Ravenne trouver Bélisaire, & lui montra l'ordre de l'impératrice, lui promettant deux cens livres d'or, s'il le faisoit ordonner à la place de Silvérius. L'an 536, Bélisaire prit Rome, qui se rendit principalement à la persuasion du pape Silvérius : mais l'année suivante, Vitigès, roi des Goths, vint l'assiéger. Pendant ce siége qui fut long, on remarqua le respect des Goths pour les églises de S. Pierre & de S. Paul, toutes deux hors de Rome. Bien loin d'y faire aucun désordre, ils laisserent toujours aux ecclésiastiques la liberté d'exercer leurs fonctions. Cependant on accusa le pape Silvérius d'avoir écrit aux Goths, pour les faire entrer dans Rome par intelligence. Mais il passoit pour constant que c'étoit une calomnie, & que des imposteurs avoient composé en son nom de fausses lettres adressées au roi des Goths. Néanmoins Bélisaire manda à Silvérius de venir au palais, [& on ne lui fit rien ce jour-là; on lui permit de retourner à son église : mais Bélisaire le manda une seconde fois au palais,] où il se rendit après s'être mis en prieres & avoir recommandé ses affaires à Dieu. On le fit entrer seul, & ses gens ne le virent plus.

XXXVI. [Pontificat de Vigile.] *Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 57 & suiv.* AN 537.

Le lendemain Bélisaire assembla les prêtres, les diacres & tout le clergé de Rome, & leur ordonna d'élire un autre pape. Ils ne savoient ce qu'ils devoient faire, & quelques-uns résistoient : mais enfin Vigile fut ordonné par l'autorité de Bélisaire, qui le pressa de lui payer les deux cens livres d'or, & d'accomplir la promesse qu'il avoit faite à l'empereur. Mais Vigile avoit peine à s'y résoudre, tant par la crainte des Romains, que par avarice. Quant au pape Silvérius, il fut envoyé en exil à Patare en Lycie. L'évêque de cette ville alla trouver Justinien, & le menaça du jugement de Dieu pour avoir ainsi chassé de son siége le chef de toute l'Eglise. L'empereur qui ne savoit rien des ordres que l'impératrice avoit donnés, commanda que Silvérius fût renvoyé à Rome; que l'on informât de la vérité des lettres qu'on l'accusoit d'avoir écrites aux Goths, & que s'il étoit prouvé qu'elles fussent de lui, il demeurât évêque dans quelque autre

autre ville; & que si elles étoient trouvées fausses, il fût rétabli dans son siege. Le diacre Pélage, qu'Agapit avoit laissé son légat à Constantinople, étant gagné par l'impératrice & chargé de ses ordres, courut en diligence, pour empêcher que l'ordre de l'empereur ne fût exécuté, & que Silvérius ne retournât à Rome; mais l'ordre de l'empereur l'emporta. Vigile épouvanté du retour de Silvérius, & craignant d'être chassé, écrivit ainsi à Bélisaire : Livrez-moi Silvérius; autrement je ne puis exécuter ce que j'ai promis. Silvérius fut donc livré aux serviteurs de Vigile, qui le menerent dans l'île Palmaria où ils le garderent, & il y mourut de faim [en 538 le 20 Juin, jour auquel le martyrologe Romain marque sa fête.] Vigile écrivit ensuite aux patriarches hérétiques d'Aléxandrie, de Constantinople & d'Antioche, les assurant qu'il avoit la même foi qu'eux. Il leur envoya en même tems sa confession de foi, où il rejettoit les deux natures en Jesus-Christ & la lettre de S. Léon, les priant de tenir cette confession de foi secrette. Mais il avoit un langage fort différent dans les lettres qu'il écrivoit à l'empereur Justinien, & il y faisoit une profession ouverte de la vraie foi. [Ce fut de son tems que Rome fut prise & réduite en solitude par Totila.] Il sera beaucoup question de ce pape dans l'article suivant. [On y verra qu'il fut appellé à Constantinople pour la grande affaire des trois chapitres.] Il mourut de la pierre à Syracuse en Sicile, en revenant de Constantinople à Rome, [le 10 Janvier 555,] ayant tenu le saint siege dix-huit ans & demi. (*q*)

XXXVII. [Pontificat de Pélage.] *Fl. tom. VII. l. xxxiij. n. 55 & suiv.* AN 555.

Après une vacance de trois mois, on élut Pélage archidiacre de l'église Romaine, & qui avoit accompagné Vigile à Constantinople & dans son retour. Comme on le soupçonna d'avoir contribué à la mort de Vigile, qui passoit pour avoir été empoisonné, il ne se trouva point d'évêques qui voulussent l'ordonner, excepté ceux de Pérouse & de Féren-

(*q*) [M. Racine le dit ainsi d'après M. Fleury, qui a peut-être voulu dire, seize ans & demi, à compter depuis la mort du pape Silvérius : car du 22 Novembre 537, auquel Vigile fut ordonné, jusqu'au 10 Janvier 555, auquel il mourut, il n'y a que dix-sept ans, un mois & dix-neuf jours.]

tin, avec André, prêtre d'Ostie. Ils l'ordonnerent évêque : mais les plus gens de bien se séparerent de sa communion à cause du crime dont il étoit accusé. Pour s'en justifier, par le conseil du Patrice Narsès qui commandoit pour l'empereur en Italie, il ordonna une procession ; & quand il fut à l'église de S. Pierre, il prit la croix, mit l'Evangile sur sa tête, monta sur l'ambon, & jura publiquement qu'il n'avoit fait aucun mal au pape Vigile ; & le peuple fut satisfait. Il pria ensuite les assistans de l'aider à abolir les ordinations simoniaques. Il s'appliqua à combattre le schisme, qui s'étendit dans plusieurs provinces après le cinquieme concile général. [Pour arrêter les progrès du schisme, il adressa à tout le peuple de Dieu une profession de foi, par laquelle il déclare qu'il tient la foi des quatre conciles œcuméniques, & qu'il anathématise quiconque veut affoiblir ou révoquer en doute la foi de ces conciles, ou la lettre de S. Léon, confirmée dans le concile de Chalcédoine. Il mourut le 2 Mai 559.] Son pontificat fut [ainsi] d'environ quatre ans. Quand il mourut, il venoit de commencer à bâtir l'église des apôtres S. Philippe & S. Jacques.

XXXVIII. [Pontificat de Jean III.] *Fl. tom. VII. l. xxxiij. n. 62 & suiv.* AN 559.

Jean III son successeur l'acheva, & y fit peindre plusieurs histoires. Il en fit la dédicace le premier de Mai, & l'on croit que c'est depuis ce tems-là qu'on célebre le même jour la fête de ces deux apôtres. [De son tems les Lombards entrerent en Italie, & y fonderent, comme il a été dit, une nouvelle monarchie sous la conduite d'Alboin leur roi. Pavie, après avoir soutenu le siege pendant trois ans, se rendit enfin aux Lombards, & devint le centre de leur monarchie.] Jean III mourut l'an 572, après avoir été sur le saint siege près de treize ans.

XXXIX. [Pontificat de Benoît Bonose] *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 21 & suiv.* AN 573.

On attribue aux ravages des Lombards la longue vacance qui suivit sa mort, & qui dura dix mois. Enfin on élut Benoît surnommé Bonose, Romain de naissance. Il gouverna pendant quatre ans au milieu de la persécution des Lombards. Rome auroit alors péri de faim, si l'empereur Justin n'y eût envoyé d'Egypte des vaisseaux chargés de bled. [Ce fut sous son pontificat, que Cleph, successeur d'Alboin, ayant

été tué, commencerent les dix années de cette anarchie, pendant laquelle l'Italie divisée sous trente ducs, souffrit la plus grande désolation.] Bonose mourut [au milieu de ces maux] l'an 577, [le 30 Juillet.]

XL. [Pontificat de Pélage II.] *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 34 & suiv.* AN 577.

Il eut pour successeur Pélage II, qui tint le saint siege douze ans. Pour réprimer les ravages des Lombards, il envoya demander du secours à l'empereur, & il employa pour cette négociation S. Grégoire, qui étoit alors diacre de l'église de Rome. Il travailla à ramener les évêques schismatiques [de la province d'Istrie, qui demeurant attachés à la défense des trois chapitres, persévéroient à ne vouloir pas recevoir le cinquieme concile. Vers la fin de son pontificat ayant appris que dans un concile tenu à Constantinople en 589, le patriarche Jean le Jeûneur avoit pris le titre d'évêque universel, il envoya des lettres, par lesquelles, de l'autorité de S. Pierre, il cassa les actes de ce concile, & défendit au diacre Laurent qui avoit succédé à S. Grégoire dans la nonciature de Constantinople, d'assister à la messe avec Jean.] Il mourut l'an 590, [le 8 Février,] d'une maladie contagieuse, qui avoit commencé d'attaquer Rome. Il avoit fait de sa maison un hôpital pour les pauvres vieillards. Son successeur fut le grand saint Grégoire, dont je ne parlerai que dans l'histoire du septieme siecle.

V.

XLI. Eglise d'Espagne. Mort d'Alaric, roi des Visigoths. Conversion des Sueves. *Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 1 & suiv.* AN 507.

Alaric, roi des Visigoths en Espagne, traitoit les Catholiques avec beaucoup d'humanité, quoiqu'il fût Arien. Il fit faire en faveur des Romains ses sujets, un recueil du code Théodosien & de plusieurs autres livres de l'ancien droit, & lui donna autorité du consentement des évêques & des plus considérables de chaque province. Ce roi fut tué, & vaincu par Clovis, comme nous l'avons vû, après avoir régné vingt-trois ans. Son fils Amalaric se sauva en Espagne, & fut depuis reconnu roi des Visigoths, qui en possédoient la plus grande partie. Un des plus importans événemens arrivés en Espagne pendant le sixieme siecle, est la conver-

ſion des Sueves, établis depuis long-tems en Galice. Théodomir leur roi, qui étoit Arien, ayant obtenu par l'interceſſion de S. Martin la guériſon de ſon fils, renonça à l'erreur, fit bâtir une égliſe en l'honneur du ſaint évêque, & ſe réunit à l'Egliſe Catholique. Il ſe fit un très-grand nombre de miracles dans la nouvelle égliſe de S. Martin : les Sueves ſe convertirent, & devinrent ſi zélés pour la Religion Catholique, qu'ils étoient diſpoſés à ſouffrir le martyre, ſi l'occaſion s'en fût préſentée.

AN 551.

XLII. Travaux de S. Martin de Dume.

Fl. tom. VII l. xxxiv. n. 4.

Cette converſion ſe fit principalement par les ſoins d'un autre S. Martin, que la providence fit arriver en Galice, en même tems qu'on y apporta des reliques de S. Martin de Tours. C'étoit un des plus ſçavans hommes de ſon tems. Il donna aux Sueves de Galice la regle de la foi ; il affermit les égliſes, fonda des monaſteres, compoſa des livres de piété, & écrivit un grand nombre de lettres, pour exhorter les nouveaux convertis à la pratique de toutes les vertus. Il fonda entr'autres le monaſtere de Dume, près de Brague, où, par le ſecours du Roi, il établit une communauté ſous la régle de S. Benoît, qu'il introduiſit par conſéquent en Eſpagne, comme S. Maur fit en France. Peu après, le roi Théodomir fit tenir quelques conciles, & ériger de nouveaux évêchés.

XLIII. Perſécution. Martyre de S. Herménigilde.

Ibid. n. 43 & 54.

AN 586.

Vers l'an 572 Léovigilde devint Roi des Viſigoths, & maître de pluſieurs provinces d'Eſpagne. Il avoit deux fils, Herménigilde & Récarede. Herménigilde qui étoit l'aîné, épouſa Ingonde, fille de Sigebert & de Brunehaut. Ingonde étoit Catholique très-fidele, & elle réſiſta à tout ce qu'on fit en Eſpagne pour la pervertir. Elle convertit même Herménigilde ſon mari, que S. Léandre inſtruiſit & confirma. Léovigilde ſon pere, ayant appris ſa converſion, perſécuta tous les Catholiques. Les uns furent dépouillés de leurs biens, d'autres battus & empriſonnés, pluſieurs mis à mort par divers ſupplices. Un aſſez grand nombre céda aux promeſſes & aux menaces du roi, & il y eut même des Evêques qui ſe laiſſerent rebaptiſer. Herménigilde ſachant que ſon pere cherchoit à le perdre, voulut s'appuyer du ſecours des Grecs.

Il se révolta donc contre son pere, ne faisant point attention à la loi de Dieu, qui défend de porter les armes contre son roi. Le gouverneur de l'empereur se laissa corrompre par Léovigilde, qui se rendit maître d'Herménigilde, & le mit en prison chargé de fers. Ce prince reconnut sa faute, & en fit pénitence. Il ne voulut jamais acheter sa liberté aux dépens de sa foi. Son pere ne pouvant lui faire embrasser sa religion, le fit assommer dans la prison. (*r*) Léovigilde exila ensuite un grand nombre d'évêques Catholiques, dont le plus illustre est S. Léandre de Séville. Les Sueves furent enveloppés dans cette persécution. Léovigilde ne survécut pas longtems à son fils Herménigilde. Il fut fâché de l'avoir fait mourir, & reconnut la vérité de la Religion Catholique. Cependant la crainte de ses sujets l'empêcha de la professer publiquement. Il pria S. Léandre dont il avoit été le persécuteur, de travailler à rendre Catholique son fils Récarede, qui devoit lui succéder.

XLIV. Conversion du roi Récarede, & des Visigoths. L'hérésie cesse de régner en Espagne. *Ibid. n.* 55. An 587.

Récarede suivit l'exemple de son frere Herménigilde, il se fit instruire & confirmer. Il parla ensuite avec tant de sagesse aux évêques Ariens, qu'il les engagea à se faire Catholiques, par raison plutôt que par autorité. Il vint même à bout de convertir toute la nation des Visigoths, ne voulant pas qu'aucun hérétique servît dans ses armées, ou fût dans les charges. Ainsi le commencement de son regne fut la fin de l'hérésie en Espagne, où elle avoit dominé depuis l'entrée des Barbares, c'est-à-dire, pendant près de deux cens ans. La conversion de Récarede causa quelques mouvemens, qu'il fut obligé de réprimer.

XLV. Renouvellement de l'église d'Espagne. *Ibid. n.* 56 *& suiv.* An 589.

Pour affermir la conversion des Goths, le roi assembla à Tolede un concile de tous les pays de son obéissance, où se trouverent soixante & douze évêques. Il les exhorta à se préparer au concile par les jeûnes, les veilles & les prieres. Ensuite il donna sa profession de foi entiérement orthodoxe, & pria le concile d'instruire tous ses sujets de la foi catholique. Quand les évêques eurent dressé des articles sur la foi, le roi leur proposa de régler la discipline, & l'on fit des

(*r*) [L'Eglise honore S. Herménigilde comme martyr le 13 Avril.]

canons pour rétablir la discipline que l'hérésie avoit abolie en fomentant tous les désordres. En ce concile de Tolede, que l'on compte pour le troisiéme, S. Léandre fit un sermon sur l'heureuse révolution arrivée dans l'église d'Espagne, qui se voyoit libre après une si longue servitude. Cette bonne nouvelle fut un grand sujet de consolation pour S. Grégoire, à qui l'état de l'Italie causoit tant d'amertume. Le roi Récarede mourut dans de grands sentimens de piété la premiere année du septieme siecle.

XLVI. [Eglises d'Angleterre & d'Allemagne.]

Fl. t. VIII. l. xxxv. n. 46 & suiv.

[Les églises d'Allemagne & de la Grande-Bretagne sont presque entiérement obscurcies dans ce siecle par l'inondation des Barbares; & l'on verra qu'il fallut même de nouvelles missions apostoliques pour y rétablir la Religion Chrétienne. La mission de la Grande-Bretagne, qui, occupée par les Anglo-Saxons, sera désormais nommée *Angleterre*, commença dès la fin de ce siecle; mais comme elle se trouve intimement liée avec le pontificat de S. Grégoire, il n'en sera parlé que dans l'histoire du siecle suivant. L'église d'Allemagne n'est presque connue dans ce siecle que par S. Nicet, évêque de Treves, ville qui se trouvant située dans la Gaule Belgique, étoit alors sous la domination des rois Francs, & particuliérement de ceux qui régnerent à Metz.]

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 43 & suiv.

ARTICLE III.

Affaire des trois Chapitres. Cinquieme concile général.

I.

I. Origine de l'affaire des trois chapitres.

Fl. tom. VII. l. xxxiij. n. 3 & suiv.

NOus avons parlé dans l'article précédent, des troubles excités par un grand nombre de moines, au sujet des erreurs attribuées à Origene. Le scandale étoit devenu si grand, & les moines se portoient à de telles violences, qu'il paroissoit nécessaire d'employer les remedes les plus forts. L'empereur Justinien, au lieu de donner un édit doctrinal, auroit peut-être mieux fait de punir sévérement ceux qui ne travailloient

qu'à perpétuer les divisions, & qu'à exciter sans fin de nouvelles disputes. Le plus coupable étoit un nommé Théodore Ascidas, exarque ou visiteur de la nouvelle laure fondée par saint Sabas l'an 507. Quoiqu'il fût infecté des erreurs attribuées à Origene, il souscrivit par politique à l'édit de l'empereur qui les condamnoit, & trouva le moyen de se faire élire évêque de Césarée en Cappadoce. (*f*) Les Origénistes voyant que Théodore avoit beaucoup de crédit à la cour de Justinien, s'appliquerent à répandre par toute la Palestine leur pernicieuse doctrine. Mais quand ils virent que tous les évêques de la province, & tous les abbés du désert avoient souscrit sincérement à l'édit de l'empereur, ils se séparerent de la communion des Catholiques, & exercerent de grandes violences. Alors Théodore de Césarée s'appliqua à faire diversion, & inventa un moyen de venger la condamnation d'Origene, & de diminuer en même tems l'autorité du concile de Chalcédoine, dont il étoit secrétement l'ennemi. C'est pourquoi il entreprit de faire condamner Théodore de Mopsueste, qui avoit beaucoup écrit contre Origene, & qui sembloit d'ailleurs avoir été approuvé par le concile. En cela Théodore de Césarée satisfaisoit à tous ses intérêts, étant d'un côté Origéniste, & de l'autre favorable à l'Eutychianisme.

II. L'empereur Justinien donne un édit contre les trois chapitres. *Ibid. n. 21.* An 546.

Voyant donc que l'empereur Justinien écrivoit pour la défense du concile de Chalcédoine, il vint le trouver avec ses partisans, qui, sous le nom de Catholiques, soutenoient les schismatiques appuyés par l'impératrice Théodora. Il est inutile, dit-il à l'empereur, de vous donner la peine d'écrire, puisque vous avez un moyen fort court de ramener tous les Acéphales. Ce qui les choque dans le concile de Chalcédoine, c'est qu'il a souffert qu'on louât Théodore de Mopsueste, & qu'il a déclaré orthodoxe la lettre d'Ibas, qui est entiérement Nestorienne. Si l'on condamne Théodore avec ses écrits, & la lettre d'Ibas, ils n'auront plus de difficulté

(*f*) [Selon le récit de M. Fleury, Théodore s'étoit fait élire évêqu de Césarée avant la publication de cet édit, & le souscrivit en cette qualité. *Fl. Hist. Eccl. tom. VII. l. xxxiij. n. 3 & 4.*]

ſur ce concile, & le recevront volontiers. Votre piété, en facilitant leur retour à l'Egliſe, acquerra une gloire immortelle. L'empereur ne s'appercevant pas de l'artifice de Théodore, l'écouta volontiers, & promit de faire ce qu'il déſiroit. Les Acéphales que Théodore ſervoit ſi bien, prierent donc Juſtinien de publier un édit pour la condamnation des trois chapitres, c'eſt-à-dire, des écrits de Théodore de Mopſueſte, de la lettre d'Ibas, & de l'ouvrage de Théodoret contre les douze anathêmes de S. Cyrille. Ils ne déſiroient que d'engager l'empereur, jugeant bien que quand il auroit donné un écrit qui ſeroit connu de tout le monde, il auroit honte de ſe rétracter, & qu'ainſi l'affaire ſeroit ſans retour. Juſtinien quitta donc l'ouvrage qu'il avoit commencé contre les Acéphales, & en compoſa un autre pour la condamnation des trois chapitres; ou plutôt Théodore de Céſarée le compoſa ſous le nom de l'empereur. Il eſt en forme d'édit ou de lettre adreſſée à toute l'Egliſe, & porte le titre de *Confeſſion de foi.*

III. Ce que renferme cet édit. *Ibid.*

En effet l'empereur y expoſe d'abord ſa créance ſur la Trinité, enſuite ſur l'Incarnation, où il s'étend davantage, & explique cette expreſſion de S. Cyrille, *une nature incarnée.* Il déclare qu'il reçoit les quatre conciles généraux, & ajoute treize anathêmes, dont les dix premiers ne contiennent que la doctrine catholique ſur l'Incarnation. Mais les trois derniers condamnent expreſſément les trois chapitres en ces termes: Si quelqu'un défend Théodore de Mopſueſte, & ne l'anathématiſe pas, lui, ſes écrits & ſes ſectateurs, qu'il ſoit anathême. Si quelqu'un défend les écrits de Théodoret faits pour Neſtorius contre S. Cyrille & contre ſes douze articles; ſi quelqu'un les loue & ne les anathématiſe pas, qu'il ſoit anathême. Si quelqu'un défend la lettre impie que l'on dit avoir été écrite par Ibas à Maris Perſan hérétique; [ſi quelqu'un la défend en tout ou en partie, & ne l'anathématiſe pas,] qu'il ſoit anathême. En chacun de ces articles ſont exprimées les principales erreurs attribuées à Théodore, à Théodoret, & à Ibas. Enſuite l'empereur répond à quelques objections, ſur-tout à celles-ci: Que le concile

cile de Chalcédoine a approuvé la lettre d'Ibas ; que l'on peut condamner les erreurs de Théodore de Mopsueste sans condamner sa personne ; enfin que l'on ne doit point condamner les morts, ce qu'il traite fort au long. Il conclut, en disant : Que si quelqu'un n'embrasse pas cette doctrine, il en rendra compte au jugement de Dieu. Ainsi c'est plutôt une instruction qu'une loi. Elle est sans date ; mais on convient qu'elle fut publiée l'an 546.

IV. Troubles qu'excite la souscription de cet edit. *Ibid. n. 22.*

On obligea tous les évêques d'y souscrire, & l'empereur leur en écrivit des lettres très-pressantes. Mennas, patriarche de Constantinople, refusa d'abord d'obéir, disant que c'étoit donner atteinte au concile de Chalcédoine : néanmoins il souscrivit. Etienne, diacre & légat de l'église de Rome à Constantinople, qui avoit succédé à Pélage, fit des reproches à Mennas d'avoir ainsi varié, après avoir promis de ne rien faire sans le saint siege. Mennas lui répondit qu'il ne s'étoit soumis que parce qu'on lui avoit promis avec serment de lui rendre sa souscription, si l'évêque de Rome ne l'approuvoit pas. Cependant le diacre Etienne se retira de la communion de Mennas, & ne reçut ceux qui avoient communiqué avec lui, qu'après qu'ils en eurent fait satisfaction. Dacius de Milan, & plusieurs autres évêques qui se trouvoient à Constantinople, & un grand nombre d'autres Catholiques, se séparerent de la communion de Mennas. Zoïle, patriarche d'Alexandrie, souscrivit la condamnation des trois chapitres. Ephrem d'Antioche en ayant reçu l'ordre, refusa d'obéir : mais après qu'on l'eut menacé de le chasser de son siege, il se rendit. Pierre de Jérusalem déclara avec serment, en présence d'une grande multitude de moines qui s'étoient assemblés auprès de lui, que si quelqu'un consentoit à ce nouveau décret, il ébranloit l'autorité du concile de Chalcédoine ; & néanmoins il y consentit comme les autres. Plusieurs évêques protesterent contre les souscriptions que Mennas de Constantinople les obligeoit de donner, comme contraires au concile de Chalcédoine. On récompensoit libéralement les évêques qui approuvoient la condamnation des trois chapitres ; ceux qui le refusoient

étoient déposés ou envoyés en exil : plusieurs s'enfuirent & se cacherent. Le scandale fut tel, que Théodore de Cappadoce disoit lui-même depuis, qu'il méritoit d'être brûlé vif pour l'avoir excité. Les deux patriarches d'Antioche & de Jérusalem moururent peu de tems après.

V. L'empereur fait venir le pape Vigile à Constantinople. Mouvemens en Afrique sur les trois chapitres.

Ibid. n. 24 & suiv.

Cependant le pape Vigile ayant eu ordre de l'empereur d'aller à Constantinople, demeura long-tems en Sicile. Il y vit Dacius, évêque de Milan, qui s'étoit retiré à Constantinople en 539, après que Milan eut été ruinée par les Goths, & y retourna avec le pape, de qui il apprit ce qui se passoit en Orient, & le scandale que causoit la condamnation des trois chapitres. Zoïle, patriarche d'Alexandrie, ayant su que le pape venoit à Constantinople, envoya au-devant de lui en Sicile, se plaignant d'avoir été forcé de souscrire à cette condamnation. Pélage, & un autre diacre de l'église Romaine, nommé Anatolius, qui gouvernoient en l'absence du pape, écrivirent à Ferrand, diacre de Carthage, de délibérer sérieusement sur l'affaire des trois chapitres avec son évêque & les autres qu'il connoîtroit les plus zélés & les plus instruits, & de mander quelle seroit leur commune résolution. Dans la lettre ils ne dissimuloient pas que cette condamnation avoit été faite par le conseil des Acéphales, contre le concile de Chalcédoine & la lettre de S. Léon. Ferrand ne répondit que long-tems après, mais néanmoins avant que les églises d'Afrique se fussent déclarées ; & dans sa réponse, que nous avons, il dit que l'on ne peut examiner de nouveau la lettre d'Ibas approuvée dans le concile de Chalcédoine ; qu'autrement tous les décrets du concile seroient révoqués en doute. Il conclut par ces trois propositions, auxquelles il veut qu'on s'attache inviolablement : de ne point examiner de nouveau ce qui a été décidé au concile de Chalcédoine, de ne point accuser les morts, & de n'exiger aucune souscription.

VI. Remontrance d'un évêque Africain à l'empereur.

Ibid. n. 25.

L'empereur Justinien ayant envoyé en Afrique son édit pour la condamnation des trois chapitres, un évêque nommé Pontien lui écrivit, louant son zele & approuvant sa confession de foi. Il ajoute ensuite : A la fin de votre lettre nous

avons vu, ce qui eſt fort affligeant, que vous exigez la condamnation de Théodore, des écrits de Théodoret, & de la lettre d'Ibas. Leurs écrits ne ſont pas venus juſqu'à nous. S'ils y viennent, & que nous y liſions quelque choſe contre la foi, nous y ferons attention; mais nous ne pouvons condamner les auteurs qui ſont morts. S'ils vivoient encore, & qu'étant repris, ils ne condamnaſſent pas leurs erreurs, il ſeroit très-juſte de les condamner: maintenant à qui adreſſerons-nous notre jugement? Mais je crains, Seigneur, que ſous prétexte de les condamner, on ne releve l'héréſie d'Eutychès. Nous vous ſupplions de conſerver la paix ſous votre regne; de peur que voulant condamner les morts, vous ne faſſiez mourir pluſieurs vivans, & que vous n'en rendiez compte à celui qui viendra juger les vivans & les morts.

VII. Le pape Vigile s'oppoſe à la condamnation des trois chapitres. Il donne enſuite ſon *Judicatum.* *Ibid. n. 26.* An 547.

Le pape Vigile étant encore en chemin, reçut une lettre de l'empereur qui l'exhortoit à garder la paix avec Mennas & les autres évêques. C'eſt ce qui lui donna occaſion d'écrire à Mennas, qu'il étoit diſpoſé à maintenir la paix, pourvu qu'elle fût véritable & utile à l'Egliſe: mais qu'il étoit bien informé de ce qui s'étoit paſſé à Conſtantinople; & il l'exhorte à réparer ſa faute. Enfin le pape arriva à Conſtantinople le 25 de Janvier 547. L'empereur Juſtinien le reçut avec beaucoup d'honneur; & néanmoins le pape ſuſpendit pour quatre mois de ſa communion le patriarche Mennas, parce qu'il avoit ſouſcrit la condamnation des trois chapitres. Il publia auſſi une ſentence de condamnation contre l'impératrice Théodora & les Acéphales. Mais il s'appaiſa enſuite; & à la priere de l'impératrice il reçut Mennas à ſa communion. On alla plus loin; & on le preſſa de condamner lui-même les trois chapitres, avec tant de violence, qu'il s'écria publiquement dans une aſſemblée: Je vous déclare que, quoique vous me teniez captif, vous ne tenez pas ſaint Pierre. Cependant il tint un concile avec les évêques qui lui étoient unis au nombre d'environ ſoixante & dix: mais après pluſieurs ſeſſions il rompit le concile, & pria les évêques qui y aſſiſtoient, de donner chacun leur avis par écrit. Enfin le pape donna lui-même ſon avis, qu'il nomme jugement, An 548.

Judicatum, & il y condamne les trois chapitres, sans préjudice du concile de Chalcédoine, & à la charge que personne ne parlera plus de cette question, ni de vive voix, ni par écrit. Le pape crut pouvoir user de cette condescendance dans une question de fait, où la foi n'étoit plus intéressée. Il donna son *Judicatum* à Mennas à qui il étoit adressé, & en envoya copie à Rome au diacre Pélage.

VIII. Suite du *Judicatum* du pape Vigile. *Ibid. n. 26 & suiv.*

Cependant le pape ne contenta personne par cet écrit. Les ennemis des trois chapitres étoient choqués de la clause, *sauf l'autorité du concile de Chalcédoine*; & les défenseurs des trois chapitres étoient indignés de ce que le pape les avoit condamnés. Ces derniers étoient en grand nombre. Car c'étoit tous les évêques d'Afrique, d'Illyrie & de Dalmatie, qui à ce sujet se séparerent de la communion du pape. Il fut même abandonné par deux de ses diacres les plus confidens, Rustique & Sébastien, qui se déclarerent contre le *Judicatum*, & manderent dans les provinces que le pape Vigile avoit abandonné le concile de Chalcédoine. Ils écrivirent entr'autres à Aurélien, évêque d'Arles, qui pour s'éclaircir de la vérité, envoya à Constantinople un nommé Anastase avec des lettres du Pape. Vigile reçut à Constantinople la lettre d'Aurélien d'Arles, & lui répondit qu'il n'avoit rien fait contre les décrets des papes ses prédécesseurs, ni contre les quatre conciles. Vous donc, continue-t-il, qui êtes vicaire du saint-siege, avertissez tous les évêques de ne point ajouter foi aux fausses nouvelles qu'ils pourront recevoir, & d'être assurés que nous gardons inviolablement la foi de nos peres. Le pape condamna ensuite Rustique & Sébastien, & leur adressa à eux-mêmes une Sentence, par laquelle il les privoit de l'honneur & du ministere de diacres.

IX. Les évêques d'Afrique entreprennent d'excommunier le pape. Ecrit de Facundus pour

L'an 550, les défenseurs des trois chapitres tinrent en Illyrie un concile, qui condamna l'évêque de la premiere Justinienne, comme ennemi de ces trois chapitres. L'année suivante, les évêques d'Afrique assemblés en concile, excommunierent le pape Vigile à cause de son *Judicatum*. Avant même que le pape l'eût publié, Facundus, évêque Africain,

qui se trouvoit à Constantinople, composa pour la défense des trois chapitres, un ouvrage qu'il adressa à l'empereur Justinien; c'est le meilleur qui ait été fait pour ce parti. Il est divisé en douze livres; & d'abord Facundus approuve la confession de foi de l'empereur, par laquelle commençoit l'édit contre les trois chapitres. Il remarque que l'empereur a eu raison de reconnoître qu'un de la Trinité a été crucifié; que la sainte Vierge est vraiment & proprement mere de Dieu, & qu'il y a deux natures en Jesus-Christ; mais il soutient que la condamnation des trois chapitres n'est venue que du dépit qu'ont eu les Origénistes, de ce que l'empereur a condamné Origene. Il montre à l'empereur les motifs secrets qu'ils ont eus en l'engageant dans cette malheureuse affaire, & que l'espérance de la réunion des Eutychiens n'étoit qu'un prétexte & un piege, par lequel ils l'ont surpris. Facundus emploie le reste de son premier livre à prouver qu'il faut reconnoître deux natures en Jesus-Christ.

Les trois chapitres.
Ib. n. 32 & suiv.
AN 551.

Dans le second, Facundus déclare que, quoique la condamnation des trois chapitres porte le nom de l'empereur, il n'en reconnoît pour auteurs que les ennemis du concile de Chalcédoine. Il ajoute que les Eutychiens ne condamnent la lettre d'Ibas, que parce qu'elle reconnoît les deux natures. Ils disent, ajoute-t-il, qu'ils la condamnent, parce qu'elle parle mal de S. Cyrille: mais il a été bien plus maltraité par S. Isidore de Péluse dont ils ne se plaignent point. Ils déclarent, continue Facundus, qu'ils attendent la décision du pape Vigile: mais ce pape ne combattra pas les décisions du grand S. Léon & de ses autres prédécesseurs, qui ont approuvé le concile de Chalcédoine. Ce n'est pas pour détruire les sentimens de ses peres, mais pour les soutenir & les défendre, qu'il a reçu la premiere & la plus grande puissance.

X.
Suite de l'ouvrage de Facundus.

Facundus vient ensuite à la lettre d'Ibas. On ne peut nier, dit-il, que le concile de Chalcédoine ne l'ait reçue & déclarée orthodoxe; & après la décision du concile, il n'est plus permis d'y revenir. S. Léon n'a pas seulement approuvé la définition de foi du concile, mais tous ses actes & ses décrets, excepté l'entreprise d'Anatole de Constantinople. Le concile

a déclaré la lettre catholique, parce qu'elle confeſſe deux natures en Jeſus-Chriſt. S. Cyrille les reconnoît auſſi, quoiqu'en écrivant contre Neſtorius qui les ſéparoit trop, il ait moins inſiſté ſur leur diſtinction. Quand Ibas a dit que Neſtorius avoit été condamné ſans examen, il n'a pas déſapprouvé ſa condamnation; mais il s'eſt plaint ſeulement que l'on n'eût pas attendu les Orientaux. Au reſte Ibas a pu ſe tromper dans le jugement de Neſtorius, comme le concile de Paleſtine & le pape Zozime à l'égard de Pélage & de Céleſtius. L'auteur tâche auſſi de juſtifier Théodore de Mopſueſte. Jamais, dit-il, on n'a uſé contre aucun hérétique, de la formule que l'on emploie contre lui : Si quelqu'un n'anathématiſe pas Théodore & ſa doctrine, qu'il ſoit anathême; parce que pluſieurs fideles peuvent ignorer la doctrine & les noms mêmes de pluſieurs hérétiques. Théodore a reconnu Jeſus-Chriſt, non-ſeulement vrai homme, mais encore vrai Dieu par nature, & en ſes deux natures il a reconnu une ſeule perſonne. C'eſt, ajoute Facundus qui ne connoiſſoit pas bien Théodore de Mopſueſte, par ſes paſſages clairs qu'il faut expliquer ceux qui ſont obſcurs, comme l'on fait à l'égard des autres peres.

Cette regle, qui eſt excellente, n'a pas ſon application à Théodore, dont les ouvragres ſont infectés du venin de diverſes héréſies, où l'on trouve ſouvent des erreurs manifeſtes & des principes pernicieux. Il ne faut pas trouver mauvais, ajoute Facundus, que le concile de Chalcédoine n'ait pas condamné Théodore, quoiqu'il y ait quelque choſe à reprendre dans ſes écrits, puiſque le concile a pu croire que ces paſſages avoient été inſérés par ſes ennemis, ou pouvoient avoir un bon ſens. Facundus en revient à l'autorité du concile de Chalcédoine, contre laquelle il ſoutient qu'il n'eſt pas permis de s'élever. Il prouve qu'on ne doit point examiner ce qu'il a décidé, & il allégue ſur ce ſujet pluſieurs paſſages de S. Léon, & l'autorité de l'empereur Marcien. D'où il prend occaſion de montrer à Juſtinien, que les princes dans les matieres de foi, loin de s'attribuer l'autorité des évêques, ne doivent apporter que de la ſoumiſſion à leurs déciſions.

C'eſt ainſi qu'en a uſé l'empereur Léon. Au contraire Zénon voulant décider ſur la foi par ſon hénotique, n'a fait qu'introduire un long ſchiſme dans l'égliſe. L'auteur inſiſte ſur cet exemple, & ſous le nom de Zénon, il inſtruit finement Juſtinien; montrant l'égarement d'un prince, qui, ſéduit par ſes flateurs, ſe croit plus ſage que ſon prédéceſſeur, & quitte les affaires d'état & les devoirs de juſtice dont il eſt accablé, pour s'appliquer à des affaires eccléſiaſtiques dont il n'eſt point chargé : c'eſt ce que faiſoit Juſtinien, comme les hiſtoriens du tems le lui reprochent.

XI. Progrès que fait l'affaire des trois chapitres.

Ibid. n. 55 & ſuiv.

Le pape Vigile voyoit le ſcandale qu'avoit produit ſon *Judicatum*, & le zéle des évêques d'Occident pour la défenſe des trois chapitres. D'ailleurs Théodore de Céſarée & les Orientaux le preſſoient vivement de les condamner ſans aucune reſtriction, & ſans faire mention du concile de Chalcédoine. Comme ils ne lui donnoient point de repos, il dit à l'empereur : Que nos freres les évêques viennent ici de toutes les provinces, cinq ou ſix de chacune; & nous réglerons paiſiblement cette affaire d'un commun conſentement. Car je ne pourrai jamais me réſoudre à faire ſeul & ſans le conſentement de tous, ce qui rend douteuſe l'autorité du concile de Chalcédoine, & qui ſcandaliſe mes freres. Ainſi il fit promettre à l'empereur que, ſans avoir égard à tout ce qui avoit été dit ou écrit par qui que ce fût, touchant les trois chapitres, on examineroit ce qu'il falloit faire, dans un concile avec les évêques d'Afrique, d'Illyrie & des autres provinces; & que l'on y appelleroit principalement ceux qui avoient été ſcandaliſés de ce qui s'étoit paſſé; ſur-tout, que juſques à la déciſion du concile, perſonne n'entreprendroit rien au ſujet des trois chapitres. En exécution de ce projet, l'empereur envoya en Afrique & en Illyrie pour faire venir les évêques. Mais aucun évêque d'Illyrie ne voulut venir au concile. Il en vint quelques-uns d'Afrique : & comme on apprit qu'ils approchoient de Conſtantinople, le pape Vigile dit à l'empereur : Si vous n'êtes pas content de ce que j'ai déja décidé, nous examinerons l'affaire de nouveau, avec ces évêques qui viennent. Ainſi le pape retira ſon *Judicatum* publique-

ment dans une assemblée. Il retira aussi les souscriptions des évêques Grecs, & déclara, que si quelqu'un d'eux faisoit quelque chose touchant les trois chapitres jusques au concile universel, il seroit séparé de la communion du saint siege.

XII. Violences exercées contre le pape. *Ibid. n. 37.* AN 551.

Cependant, sans avoir égard à la surséance accordée jusques au concile général, on recommença peu de tems après à Constantinople, à presser le pape de condamner les trois chapitres avec les Grecs, quand même les évêques d'Afrique, d'Illyrie & de Dalmatie n'en voudroient rien faire. Et comme il le refusa, Théodore de Césarée fit ensorte que l'édit de la condamnation des trois chapitres fût relu dans le palais en présence de Vigile & de quelques évêques Grecs partisans de Théodore. (*t*) Le pape s'en étant plaint, on l'appaisa par des soumissions apparentes. Ensuite Théodore fit publier & afficher l'édit de l'empereur dans l'église de Constantinople, & en d'autres endroits de la ville. Le pape & Dacius de Milan demanderent avec instance que l'empereur fit ôter les copies de l'édit qui avoient été affichées, & qu'il attendît, comme on en étoit convenu, que les évêques Latins fussent venus au concile, ou qu'ils eussent envoyé leur avis par écrit avec une entiere liberté.

On n'eut aucun égard à cette demande; & malgré les menaces du pape & les protestations de Dacius de Milan, tant pour lui que pour les évêques de plusieurs provinces d'Occident, Théodore, avec les évêques de son parti, alla célébrer la Messe dans l'église où l'édit étoit affiché, ôta des diptyques le nom de Zoïle, patriarche d'Aléxandrie; & mit à sa place le nom d'Apollinaire, intrus dans ce siege. Alors le pape ne voulut plus communiquer avec les Orientaux, ni même les voir; & l'empereur fut tellement irrité contre lui & contre Dacius de Milan, que pour mettre leur vie en sûreté, ils furent obligés de se réfugier dans des églises. Le pape se retira à S. Pierre, dans le palais d'Hormisda. On

(*t*) [M. Fleury dit, *en sa présence & de quelques évêques Grecs ses partisans*; c'est-à-dire, en sa propre présence & de quelques évêques Grecs ses propres partisans, comme on le voit par le texte que cite M. Fleury. *Sent. in Theod. t. V. conc. p. 335.* Mais il paroît qu'en effet le pape Vigile s'y trouvoit aussi.]

voulut

voulut l'en tirer de force, & on envoya pour cet effet le préteur, destiné à rechercher les voleurs & les meurtriers. Il entra avec quantité de soldats les épées nues à la main, les arcs bandés : le pape se mit sous l'autel, & embrassa les piliers qui le soutenoient. Le préteur en fureur, fit prendre par les cheveux les diacres & les autres clercs, pour les éloigner de l'autel : puis, pour en arracher le pape, il le fit tirer par les pieds, par la barbe & par les cheveux. Le pape tint ferme, & comme il étoit grand & puissant, il rompit quelques piliers de l'autel, ensorte que la sainte table seroit tombée sur lui si les clercs ne l'avoient soutenue. Le peuple qui étoit accouru au bruit, & quelques-uns même des soldats, touchés de compassion, commencerent à crier, & le préteur fut contraint de se retirer.

XIII. Le pape Vigile condamne Théodore de Cappadoce. *Ibid.* AN 551.

Il paroît que ce fut après cette violence que le pape dressa une sentence contre Théodore, où il lui reproche que depuis qu'il est évêque de Césarée, il n'a pas résidé un an dans son église, mais qu'il n'a cessé d'exciter des troubles par son crédit ; & après avoir raconté toutes ses entreprises, & marqué qu'il a attendu trente jours depuis qu'il l'a séparé de la communion du saint siege, il le prive de l'épiscopat & de la communion catholique, lui ordonnant de ne plus songer qu'à faire pénitence. A l'égard de Mennas de Constantinople & des évêques complices de Theodore, le pape les suspend seulement de la communion, jusques à ce qu'ils satisfassent. Il rendit cette sentence, tant en son nom, qu'en celui de treize évêques qui l'accompagnoient. Mais il ne voulut pas encore la publier, pour donner le tems à l'empereur de révoquer ce qu'il avoit fait, & aux évêques condamnés de se repentir. Il se contenta de la confier à une personne sûre & fidele, afin que si on lui faisoit quelque violence, ou qu'il vînt à mourir, elle fût publiée aussi-tôt, & parvînt à la connoissance de tout le monde. On dit ensuite au pape, que s'il ne vouloit recevoir les sermens qu'on lui offroit, on le tireroit par force de l'église de S. Pierre ; ce qui l'obligea de donner un mémoire de ce qu'il désiroit qu'on lui promît. On ne lui accorda pas tout : mais enfin les officiers que l'em-

pereur envoya, ayant mis la formule du serment sur l'autel & sur le balustre qui environnoit les reliques de S. Pierre, le pape retourna au palais de Placidie, où il demeuroit auparavant. Ces sermens furent mal observés, & le pape reçut encore plusieurs mauvais traitemens. Il s'en plaignit aux officiers que l'empereur lui envoyoit souvent, & les somma jusqu'à trois fois de vive voix & par écrit, d'observer les sermens qu'ils lui avoient faits; mais il étoit plus maltraité de jour en jour.

XIV.
Le pape est obligé de prendre la fuite. Il retourne ensuite à Constantinople.
Ibid. n. 37 & suiv.
AN 552.

Enfin deux jours avant Noël, il s'apperçut que le palais de Placidie étoit environné de gardes. Dans cette extrémité il s'enfuit pendant la nuit, avec beaucoup de peine & de péril, par-dessus une petite muraille que l'on bâtissoit: il sortit de Constantinople, & se réfugia dans l'église de sainte Euphémie de Chalcédoine. Il y tomba dangereusement malade; & l'empereur lui envoya dire de revenir à Constantinople, aussi-tôt qu'il seroit rétabli. Mais le pape exigea avant tout, que Théodore de Césarée & tous ceux de son parti fissent une entiere satisfaction. Ils lui adresserent donc une profession de foi, où ils déclarent que pour conserver l'unité ecclésiastique, ils reçoivent les quatre conciles généraux de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse & de Chalcédoine; & promettent de suivre inviolablement tout ce qui y a été décidé, du consentement des légats & des vicaires du saint siege, par lesquels les papes y ont présidé chacun en leur tems. Ainsi les Orientaux convenoient alors que les papes avoient présidé par leurs vicaires à tous ces conciles généraux. Cette profession de foi ayant satisfait le pape Vigile, il retourna à Constantinople. Il demanda à l'empereur que le concile où l'on devoit examiner l'affaire des trois chapitres, fût tenu en Italie, ou du moins en Sicile, & que les évêques d'Afrique & des autres provinces d'Occident y fussent appellés. Il ne put l'obtenir, & l'on convint seulement, que les évêques, tant Grecs que Latins, qui se trouvoient à Constantinople, conféreroient en nombre égal sur les trois chapitres.

II.

Malgré cette convention, les Orientaux commencerent à tenir le concile le quatrieme de Mai 553, dans la salle secrette de la cathédrale à Constantinople. Les séances de ce concile sont nommées conférences, & à la premiere assistoient les trois patriarches de Constantinople, d'Aléxandrie & d'Antioche, trois évêques députés du patriarche de Jérusalem, plusieurs métropolitains, & en tout cent cinquante & un évêques, entre lesquels il y avoit cinq Africains. Ces cinq évêques furent les seuls de tout l'Occident qui assisterent au concile de Constantinople; & c'étoient les plus ignorans & les plus intéressés que le gouverneur d'Afrique avoit pu trouver, & qu'il avoit envoyés à Constantinople pour soutenir le parti de la Cour. Dans les deux premieres conférences on lut un nouvel édit que l'empereur avoit fait au sujet des trois chapitres, & l'on proposa des moyens pour engager le pape Vigile à venir au concile. Dans la troisieme, les évêques déclarerent qu'ils soutenoient la foi des quatre conciles généraux & condamnoient tout ce qui pourroit leur être contraire, & qu'ils suivoient aussi tous les peres orthodoxes, nommément S. Athanase, S. Hilaire, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nysse, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jean Chrysostome, S. Cyrille, S. Léon.

XV. Cinquieme concile général. Les quatre premieres conférences.

Ib. n. 43 & suiv.

AN. 553.

Dans la quatriéme conférence on examina l'affaire des trois chapitres, & d'abord la doctrine de Théodore de Mopsueste. On fit lire divers extraits de ses écrits, réduits à soixante & onze articles, marquant l'ouvrage d'où chacun étoit tiré. Le concile en entendant un si grand nombre d'erreurs & d'impiétés s'écria: Anathême à Théodore de Mopsueste: anathême à ses écrits: anathême à quiconque ne l'anathématise pas.

XVI. *Constitutum* du pape Vigile.

Ibid. n. 46.

Cependant le pape Vigile voulant exécuter la promesse qu'il avoit faite, de donner son avis séparément sur les trois chapitres, dressa un decret que l'on nomme *Constitutum*,

pour le distinguer du *Judicatum* : quoique ces mots se trouvent quelquefois confondus, comme en effet ils signifient dans le fond la même chose. Le *Constitutum* est adressé à l'empereur, & commence par les deux professions de foi, qui avoient été données au pape par Mennas & par Eutychius son successeur. Ensuite il dit que comme on ne lui a point tenu parole, pour faire assembler en nombre égal les évêques des deux partis d'Orient & d'Occident, & qu'au contraire on l'a pressé de donner sa réponse sur les trois chapitres, il a demandé un délai de vingt jours à cause de son indisposition. Nous avons donc, continue-t-il, examiné les actes des conciles, les décrets des papes nos prédécesseurs, & les autres pieces nécessaires. Il rapporte soixante articles tirés des écrits de Théodore de Mopsueste, mais sans cotter les ouvrages; & ce sont à-peu-près les mêmes que ceux qui furent proposés dans le concile. Sur chacun de ces articles le pape en explique le mauvais sens, & le condamne avec anathême. Après avoir ainsi rejetté les erreurs attribuées à Théodore, il défend sous peine d'anathême, d'en prendre occasion de rien dire contre les peres & les docteurs de l'Eglise, & il expose les raisons qui l'empêchent de condamner la personne même de Théodore.

Quant aux prétendus écrits de Théodoret, dit le pape, nous nous étonnons que l'on puisse reprocher quelque chose à un évêque, qui s'étant présenté il y a plus de cent ans au jugement du concile de Chalcédoine, y souscrivit sans hésiter aussi-bien qu'aux lettres de S. Léon. Quoique Dioscore & les Egyptiens dissent alors qu'il étoit hérétique, nos peres néanmoins, après l'avoir soigneusement examiné, n'exigerent autre chose de lui, sinon qu'il anathématisât Nestorius & sa doctrine : ce qu'il fit tout haut en présence de tout le concile. C'est pourquoi nous défendons à qui que ce soit, de rien avancer au préjudice de la mémoire de Théodoret : mais en conservant le respect dû à sa personne, nous condamnons tous les Ecrits qui portent son nom, & de qui que ce soit, qui sont conformes aux erreurs de Nestorius ou de quelqu'autre hérétique. Ensuite le pape Vigile met cinq anathêmes contre

les erreurs que l'on relevoit dans les écrits de Théodoret.

Quant à la lettre d'Ibas, dit-il, nous voyons par les actes du concile de Chalcédoine, que sur la lecture des pieces, & particuliérement de cette lettre, Ibas fut déclaré innocent & Catholique. La lettre même fut déclarée orthodoxe, parce qu'elle embrasse la foi sur laquelle S. Cyrille se réconcilia avec Jean d'Antioche & les Orientaux. Mais les peres du concile n'approuverent pas pour cela ce que cette lettre contient d'injurieux à S. Cyrille. Ibas lui-même le rétracta, puisqu'il déclara nettement qu'il recevoit la décision du concile d'Ephese. C'est pourquoi nous ordonnons que le jugement du concile de Chalcédoine subsiste à l'égard de la lettre d'Ibas comme à l'égard de tout le reste. Enfin pour montrer en général combien doit être inviolable l'autorité du concile de Chalcédoine, le pape Vigile rapporte plusieurs extraits des lettres de S. Léon & de Simplicius, même de son *Judicatum* qu'il avoit retiré, & qu'il révoque en ce qui regarde les trois chapitres. Il conclut en défendant à qui que ce soit, en quelque dignité ecclésiastique qu'il soit constitué, de rien décider de contraire. Tel est le *Constitutum* du pape Vigile. Seize évêques y souscrivirent avec lui, & trois diacres de l'église Romaine, entre lesquels est Pélage son successeur. L'acte est daté du quatorzieme de Mai de cette même année 553. Il n'eut aucun effet, quelque sage que paroisse le tempérament que le pape y avoit pris, de condamner les erreurs en épargnant les personnes.

XVII. Cinquieme conférence du cinquieme concile.

Ibid. n. 47.

Le concile de Constantinople continuoit toujours; & dans la cinquieme conférence, on lut d'abord plusieurs extraits des livres de S. Cyrille contre Théodore de Mopsueste; où il mettoit ses paroles, & les réfutoit ensuite: montrant qu'il anéantissoit le mystere de l'Incarnation, & par conséquent celui de la Rédemption. On lut ensuite un grand nombre d'autres pieces, pour détruire ce que l'on disoit pour la défense de Théodore. On traita aussi la fameuse question, s'il est permis de condamner les morts; & l'on rapporta plusieurs autorités, pour prouver qu'on pouvoit le faire. Les défenseurs de Théodore insistoient sur ce qu'il étoit mort dans

la communion de l'Eglise. C'est ce qui obligea de lire les actes d'un concile que l'empereur avoit fait assembler à Mopsueste quelques années auparavant. Il paroissoit par ces actes, que le nom de Théodore de Mopsueste n'étoit point dans les diptyques de son église, & n'y avoit jamais été. On vint ensuite au second des trois chapitres, qui regarde Théodoret; & on lut plusieurs extraits de ses ouvrages, pour montrer qu'il avoit combattu S. Cyrille, & défendu Nestorius. Après ces lectures, le concile dit: Les impiétés que Théodoret a écrites nous font admirer l'exactitude du concile de Chalcédoine, en ce qu'il ne l'a reçu, qu'après avoir exigé qu'il anathématisât Nestorius & ses blasphêmes, pour la défense desquels il avoit écrit auparavant. L'examen du troisieme chapitre, qui étoit la lettre d'Ibas, fut remis à un autre jour.

XVIII. Sixieme conférence. *Ibid. n. 48.*

Ce fut dans la sixieme conférence tenue le dix-neuf de Mai. On lut d'abord la lettre d'Ibas, c'est-à-dire, la traduction grecque qui en avoit été faite sur l'original Syriaque, telle qu'elle avoit été lue au Concile de Chalcédoine. Théodore de Césarée raconta ce qui s'étoit passé dans l'affaire d'Ibas, & ajouta: Il est étonnant que quelques-uns veuillent défendre la lettre d'Ibas au nom du concile de Chalcédoine, comme si ce qu'un ou deux Evêques ont dit de favorable à cette lettre, devoit être attribué à tout le concile. On ne doit pas s'arrêter à ce qui est dit dans les conciles par une ou deux personnes, mais à ce que tous ou presque tous ont décidé. D'ailleurs le concile a obligé Ibas de recevoir le concile d'Ephese & d'anathématiser Nestorius; & il n'a été reçu que comme pénitent, & par compassion pour sa vieillesse. Après que Théodore de Césarée eut ainsi parlé, le concile fit lire dans les actes du Concile d'Ephese, l'endroit où les lettres de S. Cyrille avoient été approuvées; & dans les actes du concile de Chalcédoine, l'approbation de la lettre de saint Léon.

XIX. Comment les matieres sont discutées dans les conciles.

Le concile de Constantinople dit après cette lecture: On voit par ce qui vient d'être lu, comment les conciles ont coutume d'approuver ce qui leur est proposé; c'est après

l'avoir comparé avec la doctrine des peres, & avoir examiné s'il y est entiérement conforme. Suivant cette regle, il faut comparer la lettre d'Ibas avec la définition du Concile de Chalcédoine, & les écrits des peres, afin de juger si l'on peut dire que ce concile ait véritablement approuvé cette lettre. Il semble que voici la pensée du concile de Constantinople, & qu'il faisoit à peu près le raisonnement suivant : La lettre d'Ibas n'a point été discutée dans le concile de Chalcédoine. Par des raisons de prudence & d'œconomie, on s'est contenté d'exiger d'Ibas, qu'il fit une profession de foi entiérement contraire aux erreurs de Nestorius, & on a interprété favorablement sa lettre à Maris, plutôt en la laissant tomber, qu'en lui donnant une approbation fondée sur un sérieux examen. Comme nous nous trouvons dans des circonstances différentes, & que d'ailleurs les partisans de Nestorius abusent de cette tolérance du concile de Chalcédoine à l'égard de la lettre d'Ibas, il est à propos d'examiner attentivement cette lettre, & de la comparer avec la foi de nos peres ; & sur-tout avec celle qui a été si clairement définie dans le concile de Chalcédoine.

XX. On compare la lettre d'Ibas avec la foi de l'Eglise. *Ibid.*

On lut les mémoires qui étoient tout préparés pour cette comparaison, & où on relevoit entre autres cette proposition dans la lettre d'Ibas : Ceux qui disent que le Verbe s'est incarné & s'est fait homme, sont hérétiques & Apollinaristes. De plus, la lettre blâme le concile d'Ephèse, & défend Nestorius ; au contraire elle traite S. Cyrille d'hérétique, & ses douze anathêmes d'impies. Après cette lecture, le concile dit : La comparaison qui vient d'être faite, prouve évidemment que la lettre d'Ibas est contraire en tout à la définition du concile de Chalcédoine. C'est pourquoi on l'a obligé d'anathématiser Nestorius, & de souscrire à la décision du concile. Tous les évêques s'écrierent : La lettre est hérétique : nous la condamnons tous. Ainsi fut terminé au concile l'examen des trois chapitres.

XXI. Septieme conférence. *Ibid. n. 49.*

Dans la septieme conférence on lut plusieurs pieces qu'apporta le questeur Constantin envoyé par l'empereur. Ces pieces étoient les déclarations que le pape Vigile avoit don-

nées à l'empereur & à l'impératrice, où il anathématisoit les trois chapitres; le serment fait par le pape à l'empereur, de concourir avec lui de tout son pouvoir pour faire condamner les trois chapitres, & de ne rien faire pour les soutenir. Ces pieces tendoient à montrer aux évêques du concile, que l'absence du pape ne devoit pas les empêcher de condamner les trois chapitres, puisqu'il les avoit déjà condamnés. Ensuite le questeur Constantin fit lire un ordre de l'empereur, pour faire ôter des diptyques le nom du pape Vigile, parce qu'il refusoit d'assister au concile, & qu'il ne paroissoit point ferme dans la condamnation des trois chapitres. Mais, ajoute l'empereur, nous conservons l'unité avec le saint-siege apostolique, & nous sommes assurés que vous la conserverez. Cette distinction entre le saint-siege & la personne du pape, dit M. Fleury, est remarquable. Le concile reçut & approuva cet ordre de l'empereur, & remit à un autre jour de prononcer sur les trois chapitres. En quelques exemplaires on a retranché de cette septieme conférence, ce qui étoit le plus désavantageux au pape Vigile; ce qui a été fait sans doute depuis qu'il eut approuvé le concile.

XXII. Huitieme conférence. *Ibid. n. 50.*

On tint la huitieme conférence le second jour de Juin; & sans prendre la voix des évêques en particulier, on y lut la sentence qui étoit toute dressée. Voyant, y est-il dit, que les sectateurs de Nestorius s'efforçoient d'attribuer à l'Eglise les erreurs que contiennent les écrits impies de Théodore de Mopsueste, ceux de Théodoret, & la détestable lettre que l'on dit avoir été écrite par Ibas à Maris Persan: nous nous sommes assemblés pour remédier à ce mal. Le très-pieux Vigile se trouvant en cette ville, a assisté à tout ce qui s'est dit touchant les trois chapitres, & les a condamnés plusieurs fois de vive voix & par écrit. Ensuite il a promis par écrit de venir au concile, & de les y examiner avec nous, afin d'en juger en commun. L'empereur nous ayant exhortés à nous assembler, nous avons prié Vigile d'accomplir sa promesse, lui représentant les exemples des Apôtres, qui, quoiqu'ils fussent remplis du S. Esprit chacun en particulier, ne voulurent décider la question, s'il falloit circoncire les Gentils,

tils, qu'après s'être assemblés, & avoir autorisé leurs avis par des passages de l'Ecriture. Les peres qui dans leur tems ont tenu les quatre conciles, ont suivi l'exemple des Apôtres, & ont décidé en commun les questions qui regardoient la foi. Car il n'y a pas d'autre moyen de reconnoître la vérité dans ces questions. Chacun a besoin du secours de son frere, suivant l'Ecriture; & quand deux ou trois sont assemblés au nom de Jesus-Christ, il est au milieu d'eux. Après donc que nous avons souvent invité le pape Vigile, & que l'empereur lui a envoyé des magistrats, il a promis de donner en particulier son jugement sur les trois chapitres. Ayant reçu de lui cette réponse, nous avons considéré ce que dit l'Apôtre, que chacun rendra compte à Dieu pour soi; & d'ailleurs, nous avons craint le jugement dont sont menacés ceux qui scandalisent leurs freres. Ce discours du concile est remarquable, pour montrer d'un côté combien on étoit persuadé de l'autorité du pape; & de l'autre, de la nécessité du commun consentement pour les décisions de l'Eglise.

XXIII. Conclusion du cinquieme concile. *Ibid.*

Le concile rapporte ensuite ce qu'il a fait pour l'examen des trois chapitres, réfute en abrégé ce que l'on disoit pour les soutenir, & conclut en ces termes: Nous recevons les quatre conciles, de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse, & de Chalcédoine: nous enseignons ce qu'ils ont défini sur la foi, qui est la même en tous les quatre; & nous jugeons séparés de l'Eglise Catholique, ceux qui ne les reçoivent pas. Mais nous condamnons Théodore de Mopsueste, & ses écrits impies; & les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi, contre les douze anathêmes de S. Cyrille, contre le concile d'Ephèse, & pour la défense de Théodore & de Nestorius. Nous anathématisons aussi la lettre impie, que l'on dit avoir été écrite par Ibas à Maris Persan, qui nie que le Verbe se soit incarné & fait homme de la Vierge Marie: qui accuse S. Cyrille d'être hérétique & Apollinariste: qui blâme le concile d'Ephèse d'avoir déposé Nestorius sans examen, [& défend Théodore & Nestorius avec leurs écrits impies.] Nous anathématisons donc ces trois chapitres & leurs défenseurs, qui prétendent les soutenir par

l'autorité des peres, ou du concile de Chalcédoine. Le concile ajoute à cette ſentence quatorze anathêmes, qui renferment d'une maniere ſommaire & théologique toute la doctrine de l'Incarnation, par rapport aux erreurs de Théodore de Mopſueſte & de Neſtorius. Enſuite ſont les ſouſcriptions des évêques au nombre de [cent] ſoixante & cinq. La premiere eſt celle d'Eutychius de Conſtantinople, qui contient le ſommaire de la ſentence. Ainſi finit le cinquieme concile général, qui eſt le ſecond de Conſtantinople.

XXIV. Autorité de ce concile. *Ibid.*

On peut dire qu'il jugea par défaut; car les défenſeurs des trois chapitres ne voulurent ou n'oſerent pas y aſſiſter: il n'y paroît perſonne qui ait contredit Théodore de Céſarée : on ne voit pas même que l'on ait demandé les avis en particulier, ſuivant la coutume des autres conciles. Mais quoi qu'il en ſoit de la procédure, le jugement de ce concile eſt ſain & catholique dans le fond; & il n'y paroît rien de ce que craignoient les défenſeurs des trois chapitres, que leur condamnation fût un prétexte de donner atteinte au concile de Chalcédoine, & d'établir l'héréſie d'Eutychès. Si quelques particuliers avoient cette intention, Dieu ne permit pas qu'elle prévalût: ce concile confirma ſolemnellement le concile de Chalcédoine, le mettant au rang des trois précédens; & condamna nettement l'héréſie d'Eutychès, & la confuſion des natures en Jeſus-Chriſt, en quelques-uns de ſes anathêmes. Nous n'avons point l'original grec des actes de ce concile, mais ſeulement une ancienne verſion latine; & peut-être la même qui fut faite ſur le champ pour les communiquer au pape Vigile. Car il reconnoît lui-même qu'il n'entendoit point le grec.

XXV. Condamnation d'Origene. *Ibid. n. 51.*

Dans ces actes nous ne voyons rien de la condamnation d'Origene; & cependant il eſt certain qu'il fut condamné dans le cinquieme concile: mais la diverſité qui ſe trouve entre les anciens exemplaires de ces actes, montre que l'on n'avoit pas mis en chacun [tout] ce qu'ils contenoient. Théodore de Céſarée auroit bien empêché, s'il eût pu, la condamnation d'Origene: mais il avoit beaucoup perdu de ſon crédit depuis la mort de l'impératrice Théodora, arrivée dès

l'an 548. L'empereur donc pressé par les instances de quelques abbés & des autres députés du patriarche de Jérusalem envoya des lettres au concile, le priant de condamner les erreurs d'Origene. Le concile ayant reçu la lettre de l'empereur, condamna tout d'une voix Origene avec Didyme & Evagre ses sectateurs, & en envoya une relation à l'empereur. Nous avons aussi quinze canons en grec, qui condamnent les principales erreurs d'Origene, & portent le titre des cent soixante peres du cinquieme concile tenu à Constantinople.

XXVI. Le pape Vigile approuve le cinquieme concile.

Ibid. n. 52.

Le pape Vigile se rendit enfin à l'avis du concile; & six mois après il écrivit une lettre au patriarche Eutychius, où il avoue qu'il a blessé la charité envers ses freres. Il ajoute qu'on ne doit point avoir honte de se rétracter, quand on reconnoît la vérité, & apporte l'exemple de S. Augustin. Il dit, qu'ayant mieux examiné l'affaire des trois chapitres, il les trouve condamnables. Il rapporte les principales erreurs de Théodore de Mopsueste, de Théodoret & d'Ibas, & conclut en disant: Nous faisons savoir à toute l'Eglise Catholique, que nous condamnons & anathématisons, comme tous les autres hérétiques, Théodore de Mopsueste & ses écrits impies; les écrits de Théodoret contre S. Cyrille & contre le concile d'Ephèse, & pour Théodore & Nestorius; la lettre à Maris Persan, que l'on dit être d'Ibas. Nous soumettons au même anathême quiconque croira que l'on doit défendre ou soutenir ces trois chapitres, ou entreprendre de le faire. Nous reconnoissons pour nos freres & nos collegues, tous ceux qui les ont condamnés, & nous cassons par cet écrit tout ce qui a été fait par nous ou par d'autres pour la défense des trois chapitres.

Cette lettre du pape Vigile est de la même année 553, & ne se trouve plus qu'en grec. Mais nous avons en latin une constitution beaucoup plus ample, donnée environ trois mois après à Constantinople. Il y condamne aussi ce que Théodoret a écrit contre S. Cyrille, & contre le concile d'Ephèse, comme condamné par Théodoret lui-même. Enfin il condamne les trois chapitres & leurs défenseurs, & reconnoît pour ses freres & ses collegues dans le sacerdoce,

ceux qui les ont condamnés: caſſant tout ce que lui ou d'autres peuvent avoir fait pour la défenſe des trois chapitres. Dans cette conſtitution le pape Vigile reconnoît, comme le cinquieme concile, que la lettre de S. Léon n'a été approuvée au concile de Chalcédoine, qu'après avoir été examinée & trouvée conforme à la foi des trois conciles précédens; & cet aveu, dit M. Fleury, eſt plus important en la bouche d'un pape. Vigile ayant ainſi ſatisfait l'empereur Juſtinien, obtint de lui une grande conſtitution en faveur de l'Italie; & enſuite il partit de Conſtantinople pour revenir à Rome.

XXVII. Comment le cinquieme concile fut reçu dans l'Orient & dans l'Occident.

Ib. n. 53 & 54.

L'empereur envoya à Jéruſalem les actes du cinquieme concile, & tous les évêques de Paleſtine qui y étoient aſſemblés, les approuverent & les confirmerent de vive voix & par écrit: il n'y en eut qu'un qui refuſa de le faire, & qui pour ce ſujet fut dépoſé de l'épiſcopat. Alors les moines de la nouvelle laure de S. Sabas ne pouvant ſouffrir la condamnation d'Origene, ſe ſéparerent de la communion de l'Egliſe Catholique. Le patriarche Euſtochius fit divers efforts pendant huit mois, pour les ramener par ſes inſtructions & ſes exhortations: mais enfin il eut recours à l'empereur; & par le miniſtere du duc Athanaſe, il les fit chaſſer non-ſeulement de la nouvelle laure, mais de toute la province. Il mit à leur place ſix-vingt moines Catholiques, qui prirent poſſeſſion de la nouvelle laure, la vingt-troiſieme année après la mort de S. Sabas, c'eſt-à-dire, l'an 554.

En Occident pluſieurs égliſes rejetterent le cinquieme concile, croyant que la condamnation des trois chapitres donnoit atteinte au concile de Chalcédoine. Les Latins ignorant la langue grecque, ne connoiſſoient pas les erreurs de Théodore de Mopſueſte; & la diſtance des lieux les empêchoit de voir le ſcandale que ſes écrits & ceux de Théodoret produiſoient en Orient, & l'avantage qu'en prenoient les Neſtoriens, ſur-tout dans la haute Syrie. Car ils y étoient ſi puiſſans, qu'après tant de ſiecles, il en reſte encore un grand nombre aujourd'hui. Les Occidentaux craignoient de donner priſe aux Eutychiens contre le concile de Chalcé-

doine ; & les variations du pape Vigile affoibliſſoient beaucoup ſon autorité.

I I I.

Pour donner une idée juſte de la grande affaire qui eſt l'objet de cet article, nous rapporterons ce qui en eſt dit dans un ouvrage célebre & populaire. Les trois chapitres ont eu trois eſpeces de défenſeurs. Il y en a eu d'hérétiques, il y en a eu de ſchiſmatiques ſeulement, il y en a eu de Catholiques. C'eſt ce qu'il faut bien diſtinguer. Les défenſeurs hérétiques des trois chapitres, furent ceux qui, demeurant d'accord que ces trois écrits étoient infectés des erreurs de Neſtorius, ne laiſſoient pas de les défendre comme orthodoxes. Et comme ils n'oſoient pas prendre ouvertement le parti de Neſtorius, qui avoit été ſi ſolemnellement condamné par toute l'Egliſe ; pour pouvoir avec quelque couleur ſoutenir les ſentimens de cet héréſiarque, ils prétendoient que ſes ſentimens avoient été approuvés par le concile de Chalcédoine. Car, diſoient-ils, la lettre d'Ibas dans laquelle la doctrine de Neſtorius eſt enſeignée, & où ſe trouve l'éloge de Théodore de Mopſueſte, a été lue dans ce concile, & n'a point été relevée comme hérétique : au contraire Ibas a été reçu comme orthodoxe : donc le concile par ſon ſilence a approuvé tout ce que cette lettre contenoit. Ce concile, continuoient-ils, a reçu auſſi Théodoret ſans exiger de lui aucune rétractation par rapport à ſes écrits contre S. Cyrille : il a donc approuvé ces écrits. Les hérétiques abuſoient ainſi de l'autorité du concile de Chalcédoine pour ſoutenir le Neſtorianiſme qui y avoit été ſi ſolemnellement proſcrit.

XXVIII. Pluſieurs ſortes de défenſeurs des trois chapitres. Défenſeurs hérétiques.

Catéchiſme de Montpellier, part. I. ſect. 2. ch. iij.

Les défenſeurs ſchiſmatiques des trois chapitres furent les évêques d'Iſtrie & de quelques provinces voiſines, & ceux d'Hibernie ou d'Irlande. Ces évêques condamnoient Neſtorius & ſes blaſphêmes, & ils étoient pareillement orthodoxes ſur tout le reſte : mais s'étant imaginé, par un préjugé dont il ne fut pas poſſible de les faire revenir, que le cinquieme concile étoit oppoſé au concile de Chalcédoine,

XXIX. Défenſeurs ſchiſmatiques

non-ſeulement ils prétendoient qu'il falloit donner un ſens catholique aux expreſſions qui ſe trouvent dans les trois chapitres ; mais ils condamnoient le cinquieme concile comme ſchiſmatique, & ils ſe ſéparerent de la communion des papes & des Orientaux qui avoient reçu & approuvé ce concile. Les papes Pélage II. & S. Grégoire le grand travaillerent beaucoup à éteindre ce ſchiſme, & S. Grégoire eut le bonheur de faire revenir à la communion de l'Egliſe la plûpart des ſchiſmatiques.

XXX. Défenſeurs catholiques.

Les défenſeurs Catholiques des trois chapitres ont été en grand nombre, avant & même depuis le cinquieme concile. Pluſieurs égliſes conſidérables ont pris la défenſe de ces trois écrits. Telles ont été fort long-tems les égliſes de France, d'Eſpagne, d'Afrique, & même quelques-unes de celles d'Italie. Ces égliſes ne ſe ſéparerent pas de la communion du ſaint-ſiege ; mais elles rejettoient la déciſion du cinquieme concile, prétendant qu'elle étoit oppoſée au concile de Chalcédoine ; & en conſéquence ils donnoient un ſens catholique à toutes les propoſitions Neſtoriennes qui ſont dans ces trois écrits. L'égliſe de Rome uſa toujours de condeſcendance à l'égard de ces égliſes Catholiques, & fut très-éloignée de les retrancher de ſa communion. Elle crut que le tems calmeroit cette diſpute, & feroit connoître à tout le monde que le cinquieme concile n'avoit rien décidé ſur les trois chapitres qui fût oppoſé au concile de Chalcédoine. Cette condeſcendance eut tout l'effet que l'égliſe Romaine en attendoit. Toutes les égliſes, tant de l'Orient que de l'Occident, ont enfin concouru à recevoir le cinquieme concile comme œcuménique, & à condamner les trois chapitres. Cela paroît clairement par l'unanimité avec laquelle fut reçu le ſixieme concile général tenu dans le ſeptieme ſiecle, contre les Monothélites, où les cinq conciles précédens furent ſolemnellement approuvés, & les trois chapitres expreſſément condamnés de nouveau. Nous ne voyons pas que depuis ce tems-là aucune égliſe ſe ſoit oppoſée à la condamnation des trois chapitres.

XXXI. Obſerva-

Ce concert & ce conſentement de toute l'Egliſe, n'ont

point empêché un grand nombre de savans auteurs de justifier Théodoret, sans que l'Eglise y ait trouvé à redire ; parce que n'ayant reçu l'assistance infaillible du S. Esprit, qu'à l'égard de la foi & des mœurs, elle peut se tromper sur les faits non révélés, qui regardent les personnes & les écrits des auteurs. Il est bon de développer un peu cette observation qui me paroît importante, sur-tout dans un tems où il y a des personnes qui se prévalent de la condamnation des trois chapitres, pour soutenir que l'Eglise juge avec une autorité infaillible des faits non révélés. Rien n'est assurément plus chimérique qu'une telle prétention. Il est vrai que l'Eglise a reçu de Jesus-Christ l'autorité de condamner non seulement les hérésies, mais même les auteurs & les ouvrages. Mais il n'est pas moins certain que l'Eglise n'est point infaillible dans les jugemens qu'elle porte sur des faits non révélés ; & qu'elle n'a jamais exigé des fideles la créance de ces sortes de faits, sous peine de passer pour rebelles à ses décisions, & dignes de ses anathêmes. Le célebre M. Godeau, évêque de Vence, s'exprime ainsi sur ce point dans son Histoire Ecclésiastique. « L'infaillibilité des conciles mêmes, dit » cet illustre auteur, ne peut s'étendre sur les faits, soit qu'ils » regardent les personnes, soit qu'ils regardent leurs écrits. » C'est ce qui avoit été cru universellement dans toutes les » églises Catholiques, avant que quelques théologiens de ce » tems-ci l'eussent révoqué en doute. » Ainsi parle M. Godeau. Bien loin que la condamnation des trois chapitres donne atteinte à cette vérité, elle l'établit invinciblement. Car les évêques Catholiques défenseurs des trois chapitres, n'ont jamais été traités de rebelles à l'autorité de l'Eglise, pour avoir seulement pris la défense de ces écrits condamnés. Facundus, un des plus ardens défenseurs de ces écrits, nous apprend que les évêques d'Orient, bien loin de retrancher de leur communion les évêques d'Afrique attachés aux trois chapitres, les pressoient de communiquer avec eux, leur laissant la liberté d'en penser ce qu'ils voudroient, pourvû qu'ils revinssent à l'unité qu'ils avoient quittée par un faux zele, s'imaginant qu'on ne pouvoit condamner les trois cha-

tions sur la condamnation des trois chapitres.

Tome VI. An de J. C. 553. n. 12. premiere édition.

pitres ſans condamner le concile de Chalcédoine, & ſe ſéparer par conſéquent de l'Egliſe univerſelle.

Les évêques de France & d'Eſpagne qui demeurerent attachés aux trois chapitres, & qui continuerent à ne reconnoître que les quatre premiers conciles, n'ont jamais été accuſés, ni de ſchiſme, ni de rébellion par l'Egliſe. Elle ne jugea pas qu'il fût néceſſaire de les obliger à recevoir un concile où l'on n'avoit rien décidé ſur la foi, & où il ne s'étoit agi que des perſonnes. La grande maxime étoit qu'un homme ne pouvoit être accuſé d'héréſie & de révolte contre l'Egliſe, tant qu'il ne rompoit pas l'unité, & qu'il faiſoit profeſſion de croire toutes les vérités enſeignées par l'Egliſe, ſans que l'on pût lui articuler aucune erreur à laquelle il fût attaché. Or c'étoit le cas où ſe trouvoient alors les évêques de France & d'Eſpagne. Ils ne recevoient point la condamnation des trois chapitres; mais ils ne ſe ſéparoient pas, & ils donnoient un bon ſens à ces écrits. On voit dans les lettres du pape Pélage I. à Childebert, roi de France, & aux évêques de ce royaume, qu'il étoit plus en peine de ſe juſtifier auprès d'eux de ce qu'il avoit condamné les trois chapitres, qu'ils ne l'étoient eux-mêmes de s'excuſer auprès de lui de ce qu'ils ne les condamnoient point. Il eſt vrai que les évêques d'Iſtrie & de Ligurie ont été regardés comme des ſchiſmatiques; mais ce n'a point été parce qu'ils refuſoient de condamner les trois chapitres, mais parce qu'ils s'étoient ſéparés du ſaint-ſiege & de toute l'Egliſe. C'eſt ce qui paroît par toutes les lettres que Pélage I, Pélage II, & S. Grégoire leur écrivirent. Le crime qui leur eſt reproché dans ces lettres, c'eſt de s'être ſéparés de l'unité, & non de ne pas croire avec preſque toute l'Egliſe, le fait des trois chapitres. Si ces
Lettre 2. évêques, dit Pélage II, quoique abondant en leur ſens, euſſent cherché la vérité dans le ſein maternel de l'Egliſe, on n'auroit pas dû les rejetter, mais attendre que la raiſon les conduisît à la connoiſſance de la vérité; mais on les condamne pour s'être ſéparés de l'Egliſe univerſelle. On voit par les paroles de ce grand pape, que rien n'eſt plus éloigné de l'eſprit de l'Egliſe, qui eſt un eſprit de douceur & de charité,

charité, que de commander avec empire la créance des faits douteux & conteſtés; que l'Egliſe n'étant point infaillible par elle-même dans les faits, ſa déciſion n'emporte point néceſſairement avec elle l'obligation de les croire; & que dans ces matieres, la raiſon ſeule & une exacte diſcuſſion, peut faire connoître la vérité.

Il eſt néceſſaire de remarquer auſſi, que dans l'affaire des trois chapitres, les anathêmes prononcés par le cinquieme concile, ne tomboient point ſur les défenſeurs catholiques de ces trois écrits, mais ſeulement ſur ceux qui ne les défendoient que pour ſoutenir le Neſtorianiſme. La ſeule lecture de ces anathêmes ſuffit pour ſe convaincre, qu'ils ne regardent que ceux qui détruiſoient la foi d'une ſeule perſonne en Jeſus-Chriſt, & qui vouloient établir l'héréſie de Neſtorius, en demeurant attachés aux trois chapitres qui lui ſont favorables. Enfin il eſt utile de remarquer que les papes ſe ſont contentés du ſilence ſur ce ſujet. La lettre de S. Grégoire à Conſtance, évêque de Milan, en eſt une preuve évidente. Ce ſaint pape lui avoit adreſſé une lettre pour la reine Théodelinde. Cet évêque lui écrivit qu'il n'avoit pas voulu la lui envoyer, parce qu'il y étoit parlé du cinquiéme concile. S. Grégoire répondit que, puiſqu'il avoit cru qu'elle en ſeroit ſcandaliſée, il avoit bien fait de n'en point faire uſage, & que déſormais il ne parleroit que des quatre premiers conciles, & ne feroit aucune mention du cinquieme, dans lequel il n'avoit point été traité de la foi, mais ſeulement des perſonnes. Si S. Grégoire croyoit devoir uſer d'une telle condeſcendance à l'égard de ceux qui refuſoient de croire un fait qui avoit été diſcuté & décidé dans un Concile général; qu'auroit-il penſé, s'il eût été queſtion d'un fait qui n'auroit été ni approfondi, ni examiné ſelon les regles, ni décidé dans une aſſemblée qui eût l'autorité d'un concile même particulier?



ARTICLE IV.

S. Fulgence.

I.

I. Belles qualités de saint Fulgence. Son éducation.

Fl. tom. VII. l. xxx. n. 58 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 1 Janvier.

Ceil. t. XVI. ch. j.

SAint Fulgence tient un rang distingué parmi les plus saints évêques & les plus illustres docteurs de l'Eglise. Semblable à S. Augustin, qu'il regardoit en tout comme son maître, il a été pendant sa vie la lumiere & le guide de l'église d'Afrique, & il a édifié l'Eglise universelle par l'exemple de ses vertus & par la solidité de ses écrits. Il étoit de la premiere noblesse de Carthage : il avoit beaucoup d'élévation dans l'esprit, de douceur dans le caractere, d'élégance dans le stile, & sur-tout un ardent amour pour la vérité, & un zele admirable pour la défendre. De si heureuses dispositions furent cultivées par d'excellentes études, & par les instructions de sa mere, qui avoit beaucoup de vertu. Il possédoit la langue grecque aussi parfaitement que si elle eût été sa langue naturelle.

II. Sa retraite.

Il fut obligé de bonne heure de prendre la conduite de ses affaires ; mais il se dégoûta bientôt de la vie tumultueuse du monde ; & prenant plaisir à visiter les plus saints moines, il n'avoit d'autre desir que de les imiter. Il s'exerçoit dans la maison maternelle, à la retraite, au jeûne & à la priere, jusqu'à ce qu'il pût exécuter son dessein ; enfin, touché d'un sermon de S. Augustin sur le pseaume xxxvj, il résolut de se déclarer. Il ouvrit son cœur à un vertueux évêque qu'Hunéric avoit exilé, & qui avoit bâti un monastere dans le lieu de son exil. Le saint évêque voyant un jeune homme noble, riche & délicat, fit d'abord difficulté de le recevoir, & voulut l'éprouver auparavant. Sa mere fut affligée de sa retraite, & pressa l'évêque de lui rendre un fils si tendrement aimé. Fulgence qui n'avoit pas moins d'affection pour une si bonne mere, fut fort touché de ses cris & de ses larmes.

Mais néanmoins il demeura ferme dans la résolution qu'il avoit prise, de se consacrer entiérement à Dieu, & de ne s'occuper que de la grande affaire du salut. Plusieurs de ses amis quitterent le monde à son exemple, & s'ensevelirent dans la retraite. Il laissa tous ses biens à sa mere, quoiqu'il eût un frere plus jeune que lui; parce qu'il aima mieux que son frere, s'il se conduisoit bien, les tînt de la libéralité de sa mere.

La persécution obligea l'évêque qui avoit reçu Fulgence, de changer souvent de place pour se cacher, & il conseilla au jeune solitaire de passer à un monastere voisin, dont l'abbé nommé Félix avoit une éminente piété. Félix voulut céder à Fulgence le gouvernement du monastere; mais comme il ne pouvoit vaincre son humilité, il se borna à exiger qu'ils gouvernassent ensemble. Fulgence étoit chargé de l'instruction des freres & des hôtes, & Félix du temporel & de l'hospitalité. L'incursion des Barbares les obligea de quitter leur monastere, & de chercher du repos plus loin. Après un assez long voyage, ils s'arrêterent en un lieu où ils eurent beaucoup à souffrir d'un prêtre Arien riche & cruel. Il prit S. Fulgence pour un évêque déguisé, qui venoit apporter des aumônes aux Catholiques persécutés, & donner les sacremens à ceux qui étoient privés de tous secours. Le prêtre Arien se fit amener S. Fulgence & l'abbé Félix, & leur fit donner des coups de bâton. Félix prioit qu'on épargnât Fulgence à cause de sa délicatesse, & qu'on ne frappât que lui; mais comme le caractere de l'erreur est de rendre inhumain & impitoyable, le prêtre Arien les fit frapper l'un après l'autre. La foiblesse du corps de S. Fulgence ne pouvant soutenir un traitement si barbare, il s'écria: J'ai quelque chose à dire, si on me le permet. Alors il commença à raconter l'histoire de son voyage d'une maniere si agréable, que le prêtre Arien l'admiroit. Cependant pour ne point paroître céder, il le fit battre de nouveau. Ensuite il les renvoya, après les avoir dépouillés, même de leurs habits. Ils retournerent dans leur pays, & fonderent un nouveau monastere.

III.
Il souffre pour la foi orthodoxe.

IV. Son séjour à Syracuse.

Peu de tems après, S. Fulgence admirant les vies des moines d'Egypte, qu'il avoit lues dans les institutions & les conférences de Cassien, résolut d'aller dans ce pays, pour y mener une vie plus austere & plus parfaite. Il s'embarqua donc pour passer à Alexandrie. Etant arrivé à Syracuse, il fut reçu par l'évêque Eulalius, qui avoit un monastere particulier où il passoit tout le tems que ses fonctions lui laissoient de libre. Il reçut S. Fulgence avec beaucoup de charité, comme il recevoit tous les étrangers; mais pendant le repas, quand on eut commencé à parler des choses de Dieu, selon la coutume des évêques, Eulalius connut bientôt aux discours de saint Fulgence, que c'étoit un docteur très-éclairé sous l'apparence d'un simple moine. Après le repas, Eulalius sçachant le dessein de S. Fulgence, lui dit: Vous avez raison de chercher la perfection; mais il est impossible de plaire à Dieu sans la foi. [Le pays où vous allez est séparé de la communion de S. Pierre.] Tous ces moines dont on admire les austérités, ne communiqueront point avec vous. L'évêque lui représenta aussi l'inconvénient qu'il y avoit de demeurer privé des sacremens. Retournez donc, ajouta-t-il, de peur de mettre votre foi en danger. S. Fulgence suivit un si sage conseil, & consentit à demeurer quelques mois à Syracuse. Mais dans le petit logement qu'Eulalius lui avoit donné, il commença à exercer lui-même l'hospitalité envers d'autres étrangers, avec le peu qu'on lui fournissoit: ce qui remplit Eulalius d'admiration & de joie.

V. Son séjour à Rome. Son retour. Il est élevé au sacerdoce.

S. Fulgence voulut, avant que de retourner en Afrique, aller à Rome visiter le tombeau des Apôtres. Il y arriva lorsque Théodoric y fit son entrée. En voyant la pompe & la magnificence de cette cérémonie, il dit: Si la splendeur d'une ville terrestre est si grande, quelle doit être la beauté de la Jérusalem céleste? & si l'on rend en ce monde de si grands honneurs aux amateurs de la vanité, quelle est la gloire des saints qui contemplent la vérité? Etant de retour en Afrique, il fonda un nouveau monastere, & y fut le pere d'une grande communauté. Il s'alla ensuite cacher dans une île où il vivoit du travail de ses mains. Il fut ordonné prêtre

lorsqu'il s'y attendoit le moins. On fit violence à son humilité: & comme sa réputation s'étendoit par toute l'Afrique, on l'auroit chargé du fardeau de l'épiscopat, si on eût pu ordonner des évêques. Mais c'étoit le tems où Thrasamond défendoit les ordinations, & cette défense tranquillisoit S. Fulgence.

VI. Son épiscopat. Sa sublime vertu. AN 508.

Voyant ensuite que les évêques avoient résolu de ne plus déférer à un ordre si injuste, il se cacha si bien qu'on ne put le trouver. Quand il vit les sieges remplis, il crut le péril passé, & revint à son monastere. La ville de Ruspe étoit néanmoins demeurée sans évêque. Les habitans allerent surprendre S. Fulgence dans sa cellule, comme il avoit mal aux ieux. On le prit, on l'amena, on le fit ordonner malgré lui. Il conserva dans l'épiscopat les pratiques de la vie monastique. Il n'étoit vêtu que d'une tunique fort pauvre hiver & été, sans user de l'orarium comme tous les évêques. C'étoit une écharpe de toile autour du col, d'où est venue notre étole. Il marchoit souvent nuds pieds. La chasuble étoit alors un habit ordinaire qui couvroit tout le corps. Il n'en porta jamais de précieuse ni de couleur éclatante. Il offroit le saint sacrifice avec la même tunique dans laquelle il dormoit, & il disoit que pour cette sainte action, il falloit plutôt changer de cœur que d'habits. Il ne se nourrissoit que d'herbes & de légumes; (u) il mettoit dans le vin qu'il prenoit une si grande quantité d'eau, qu'il n'en sentoit point le goût. Il passoit la plus grande partie de la nuit à prier, à lire, dicter ou méditer, étant occupé tout le jour des affaires de son peuple. Comme il ne pouvoit vivre nulle part sans avoir un monastere, il en bâtit un auprès de l'église de Ruspe.

VII. Son exil. Son mérite extraordinaire.

Le roi Thrasamond fit prendre ce saint évêque avant qu'il eût eu le tems d'instruire son troupeau, & il l'envoya en Sardaigne avec les autres évêques exilés. Quoique S. Fulgence fût le dernier par son ordination, sa science & sa sainteté lui donnoient le premier rang. Il étoit l'ame de toutes les délibérations; les évêques le chargeoient de l'exécution de tou-

(u) [M. Fleury & D. Ceillier prétendent qu'il y joignoit des œufs.]

tes les entreprises ; on le consultoit de tous côtés, & sa réputation devint si grande, que Thrasamond le regardant comme le plus puissant défenseur de la foi catholique, le fit venir à Carthage, où il essaya de l'embarrasser par quelques écrits, auxquels il lui ordonna de répondre sur le champ. Saint Fulgence le fit avec tant de lumiere & de solidité, que le roi en fut étonné, & le regarda comme un homme extraordinaire. Les biens infinis que le saint docteur faisoit à Carthage, engagerent les Ariens à le faire retourner dans le lieu de son exil. Dieu lui avoit accordé des dons surnaturels, qu'il cachoit autant qu'il lui étoit permis de le faire. Les miracles, disoit-il, ne donnent pas la sainteté, mais la réputation, qui sans la vraie piété ne sert qu'à notre condamnation. Quand on recommandoit à ses prieres des malades ou d'autres affligés, il disoit : Vous savez, Seigneur, ce qui est utile au salut de nos ames : qu'avant tout votre sainte volonté soit accomplie.

VIII. Sa grande réputation. Services importans qu'il rend à l'Eglise.

Etant revenu en Sardaigne, il forma un nouveau monastere, dans lequel on vit bientôt fleurir toutes les vertus. Mais l'attrait que S. Fulgence avoit pour la retraite, ne lui fit jamais oublier l'intérêt général de l'Eglise, pour laquelle il travailloit infatigablement avec ses illustres collegues. La réunion de tant de saints évêques exilés en Sardaigne, y formoit comme un concile perpétuel, auquel on s'adressoit de toutes parts pour recevoir la lumiere. On y envoyoit des consultations de toutes les provinces, d'Afrique, d'Italie, de Scythie. Saint Fulgence étoit chargé par les autres évêques d'y répondre, & il le faisoit d'une maniere qui ne laissoit rien à désirer. Les réponses à ces consultations sont des ouvrages infiniment précieux, & qui feront toujours la consolation des vrais enfans de l'Eglise. Il écrivit aux fideles de Carthage & d'Afrique, pour les prémunir contre les subtilités des Ariens ; à plusieurs illustres Romaines, pour leur donner des regles de conduite, & les affermir dans la piété : aux moines de Scythie, pour leur faire connoître le mystere de l'Incarnation, & le prix des vérités de la grace. S. Fulgence ne

pouvoit rendre à l'Eglise un service plus important, que de donner une idée juste de la doctrine de S. Augustin sur une matiere si capitale.

A peine avoit-il procuré ce grand bien à l'Eglise, que le calme fut rendu aux Catholiques d'Afrique, & la liberté aux évêques exilés. Rien ne fut plus glorieux que leur retour. Ce fut pour tous un véritable triomphe, mais sur-tout pour S. Fulgence, que chacun vouloit voir, & dont on s'empressoit d'entendre la voix & de recevoir la bénédiction. Le peuple de Carthage vint en foule sur le rivage, & observoit le vaisseau dont il descendroit. Aussi-tôt que son visage parut, il s'éleva un grand cri, & l'on chantoit les louanges de Dieu en toute sorte de langues. Les évêques allerent à l'église au milieu de tous les fideles qui marchoient devant & après. Une grosse pluie qui survint, ne les fit point écarter; mais comme S. Fulgence marchoit la tête nue, les plus nobles étendirent sur lui leurs manteaux. Ayant visité ses amis à Carthage, il en partit pour se rendre à son église de Ruspe; & pendant tout le chemin, qui étoit long, le peuple venoit au-devant de lui, portant des lampes, des flambeaux & des branches d'arbres, & bénissant le saint nom de Dieu.

IX. Son retour en Afrique. Vénération que l'on a pour lui.

Dès qu'il fut arrivé auprès de son cher troupeau, il s'appliqua de tout son pouvoir à guérir ses blessures, & à le faire paître dans les plus excellens pâturages. Le soin de son diocèse ne lui fit point perdre de vûe le bien de l'Eglise universelle. Dans tous les conciles auxquels il assista depuis son retour, il donna toujours de nouvelles preuves de sa sagesse, de sa science, & sur-tout de son humilité, qui semble avoir été la vertu qui le caractérisoit. Pendant sa derniere maladie, qui fut longue & très-douloureuse, il ne voulut rien diminuer de ses austérités; & il donna à son peuple jusqu'au dernier soupir, l'exemple de la patience la plus parfaite, & de la vertu la plus sublime. Sa mort bienheureuse arriva le premier Janvier 533, la vingt-cinquieme année de son épiscopat, & la soixante-cinquieme de son âge. (v) Sa vie

X. Ses derniers travaux. Sa mort.

(v) [L'Eglise honore sa mémoire dans la lecture du martyrologe le jour de sa mort.]

écrite, comme l'on croit, par le diacre Ferrand son disciple, est adressée à Félicien son successeur.

I I.

XI. Ses écrits. Sa réponse aux dix objections des Ariens. Ses trois livres à Thrasamond.

S. Fulgence ne composa ses premiers écrits, que parce qu'il y fut forcé par le roi Thrasamond. Pendant le séjour qu'il l'obligea de faire à Carthage, il lui envoya un ouvrage des Ariens, en lui ordonnant d'y répondre promptement. Le saint docteur réduisit cet écrit, qui étoit fort long, à quelques objections divisées par articles, & y joignit des réponses courtes & solides. On croit que c'est la réponse aux dix objections des Ariens. Thrasamond voulant encore éprouver S. Fulgence, lui envoya d'autres questions, avec ordre de les lire seulement une fois devant lui, sans lui permettre d'en prendre copie; car il craignoit qu'il n'insérât dans sa réponse les paroles de l'écrit des Ariens, comme la premiere fois, & que toute la ville ne connût son avantage. S. Fulgence ne vouloit point répondre; mais le roi le pressa si fort, qu'il composa les trois livres adressés à Thrasamond lui-même. Il lui dit, que n'ayant entendu qu'une lecture fort rapide de l'ouvrage auquel il lui avoit ordonné de répondre, il ne pouvoit le satisfaire que sur le commencement qu'il avoit retenu. Il parle avec un extrême respect à ce roi hérétique & persécuteur, & loue le desir qu'il témoignoit de s'instruire de la Religion. Dans le premier livre, S. Fulgence traite des deux natures de Jesus-Christ en une personne, faisant voir qu'il a une ame raisonnable outre la divinité. Dans le second, il parle de l'immensité du Fils de Dieu; & dans le troisieme, de sa passion, pour montrer que ce n'est point la Divinité qui a souffert.

XII. Sa lettre aux Carthaginois. Ses deux livres de la rémission des péchés. Ses trois livres à Monime.

Quand il eut été renvoyé dans son exil, il écrivit aux fideles de Carthage une lettre, dans laquelle il découvroit tous les artifices qu'on employoit pour les séduire. Nous n'avons plus cette lettre; mais nous avons les deux livres de la rémission des péchés, qui sont une réponse à un homme vertueux qui demandoit, si Dieu par sa toute-puissance ne remet

point

point quelquefois les péchés dans l'autre vie. S. Fulgence répond que Dieu n'accorde la rémission des péchés qu'à ceux qui sont véritablement convertis, dans l'Eglise Catholique seulement, & pendant cette vie. Il est clair par la lecture de l'ouvrage, qu'il ne parle que des péchés mortels, & non des peines qui peuvent rester à expier aux justes, & qui font que l'Eglise a toujours prié pour les morts.

Nous avons aussi les trois livres à Monime, qui avoit consulté le saint docteur par plusieurs lettres. Dans le premier, il traite de la prédestination. Dans le second, il prouve que le sacrifice est offert à toute la Trinité, & non pas seulement au Pere, comme le prétendoient les Ariens. Il parle ensuite de la mission du S. Esprit, que l'Eglise demandoit au saint sacrifice. Car l'église Latine faisoit alors une priere que l'église Grecque a conservée, pour demander à Dieu que le S. Esprit descende sur les dons, c'est-à-dire, sur le pain & le vin, pour les changer au corps & au sang de Jesus-Christ. Les Grecs ne font plus cette priere qu'après les paroles sacramentelles. Les Latins la faisoient tantôt devant, tantôt après, comme on le voit dans l'ancien missel gothique; mais elle est supprimée dans la plûpart des autres. Nous avons en la place la priere que nous disons aussitôt après l'oblation: *Venez, sanctificateur, Dieu éternel*, &c. Les Ariens prétendoient que cette priere étoit une raison invincible contre la divinité du S. Esprit, qui étoit inférieur au Pere & au Fils, puisqu'il étoit envoyé par eux. S. Fulgence répond, que toute la Trinité concourt à la consécration de l'Eucharistie, & que l'invocation particuliere du S. Esprit marque seulement l'effet du sacrement, qui est la sanctification de nos ames par la charité. Dans le troisieme, il réfute une autre objection des Ariens.

XIII. Ses lettres. Son traité de l'Incarnation & de la Grace. Son ouvrage contre Fauste. Ses trois livres de la Prédestina-

Parmi les lettres de S. Fulgence, il y en a trois assez longues pour être des traités. Deux à Proba, fille de grande naissance, qui avoit embrassé la virginité. Dans la premiere, il l'instruit de l'excellence de la virginité & de l'humilité; & dans la seconde, de la priere. Il ne pouvoit rien proposer de plus important à cette vierge Chrétienne; l'humilité & la priere étant les deux moyens les plus propres pour con-

tion & de la Grace. Sa lettre à Jean & à Vénérius.

ſerver la pureté du cœur & du corps. La troiſieme adreſſée à Galla, ſœur de Proba, & veuve d'un conſul. S. Fulgence l'inſtruit des devoirs d'une veuve Chrétienne. Le traité de l'Incarnation & de la Grace fut compoſé par S. Fulgence, pour répondre aux moines de Scythie qui avoient conſulté les évêques relégués en Sardaigne. Le ſaint docteur répondit au nom de tous ces évêques, & quinze y ſouſcrivirent. Il combat les ſémi-Pélagiens, dont le principal étoit Fauſte de Riès. Il réfuta les deux livres de Fauſte par un ouvrage que nous n'avons plus, dans lequel il s'étoit attaché à développer la doctrine de l'Egliſe ſur la grace.

Après ſon retour en Afrique, il écrivit les trois livres de la Prédeſtination & de la Grace. Il compoſa auſſi la lettre des douze évêques à Jean & à Vénérius ſur la grace & le libre-arbitre. S. Fulgence & ſes illuſtres collegues exhortent ceux à qui ils écrivent, à travailler à ramener les ennemis de la grace du Sauveur, en leur liſant les livres de S. Auguſtin à Proſper & à Hilaire. Si quelqu'un, dit le ſaint évêque, aſpire au ſalut éternel, qu'il liſe les ouvrages de ce docteur incomparable, & qu'il demande avec humilité au Pere des miſéricordes le même eſprit d'intelligence pour les lire, que ce ſaint homme a reçu pour les écrire; & la même lumiere de grace pour apprendre, dont il a été éclairé pour enſeigner.

XIV. Ses dix livres contre un Arien. Son traité de la Foi à Pierre, & autres ouvrages.

Nous n'avons plus que quelques fragmens des dix livres que S. Fulgence écrivit contre un fameux Arien, qui ayant eu une conférence avec lui, en avoit publié une fauſſe relation. Le plus célebre des autres ouvrages de S. Fulgence, eſt le traité de la foi à Pierre. Cet homme allant à Jéruſalem, & craignant d'être ſurpris par les hérétiques dont l'Orient étoit rempli, pria le ſaint docteur de lui donner une regle de foi; mais comme il vouloit l'avoir promptement, S. Fulgence lui envoya un petit traité, où après avoir parlé de la Trinité, de l'Incarnation, de la création & de la chûte des anges & des hommes, & de quelques autres points, il met à la fin quarante regles qui ſont autant d'articles de foi, que l'on ne peut combattre, ſelon S. Fulgence, ſans être héré-

tique. Nous avons encore un traité de la Trinité contre les Ariens, adressé au notaire Félix, & un de l'Incarnation à Scarila.

Ceux qui connoissent l'importance & le prix des vérités de la grace, étudient avec un extrême plaisir les ouvrages de S. Fulgence. Parmi tous les disciples de S. Augustin, il n'y en a aucun qui ait mieux compris que S. Fulgence, la doctrine de ce grand docteur, & qui l'ait développée avec plus de lumiere & de clarté.

ARTICLE V.

S. Benoît.

I.

SAint Benoît naquit vers l'an 480 aux environs de Nursie, d'une famille riche & illustre d'Italie. Dieu qui le destinoit à être le pere d'une multitude de saints, qui dès leur jeunesse devoient porter le joug de Jesus-Christ, voulut qu'il en donnât le premier l'exemple, afin qu'ils pussent l'imiter en tout. On l'avoit envoyé étudier à Rome; mais voyant combien les jeunes gens y étoient corrompus, il se retira secrétement, & sans que sa nourrice qui l'avoit suivi s'en apperçût. Il alla dans un lieu nommé Sublac, à quarante milles de Rome, où il s'enferma dans une caverne fort étroite. Il y demeura trois ans sans que personne en sût rien, excepté un moine nommé Romain, qui lui donnoit les secours qu'il pouvoit, en lui gardant le secret. Romain demeuroit dans un monastere voisin; mais il se déroboit quelquefois, & portoit du pain à S. Benoît d'une partie de sa portion. Comme il n'y avoit point de chemin pour arriver à sa caverne du côté du monastere où étoit Romain, & que c'étoit une roche fort élevée, il attachoit le morceau de pain à une longue corde avec une clochette, pour avertir Benoît de le prendre. Le saint moine Romain vint depuis en Gaule, & gouverna un monastere près d'Auxerre, où il mourut. Saint Benoît vi-

I. Naissance de saint Benoît. Son éducation. Sa retraite. Son zele pour le salut des ames.

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 13 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 21 Mars.

vant dans sa grotte, ne savoit pas même quel jour il étoit. Un prêtre d'un lieu assez éloigné, apprit par révélation où étoit le serviteur de Dieu qui mouroit de faim. L'ayant trouvé, il lui apprit que c'étoit le jour de Pâques, auquel il n'étoit pas permis de jeûner, & il le fit manger de ce qu'il avoit apporté. Benoît contribua à la conversion de plusieurs personnes de la campagne, qui quitterent leurs mœurs brutales & devinrent de parfaits Chrétiens. Il surmonta une tentation d'impureté, en se roulant long-tems tout nud dans des orties & des épines, d'où il sortit ensanglanté. Sa réputation se répandant par-tout malgré lui, plusieurs renoncerent au monde, & se mirent sous sa conduite.

II. Il est fait abbé d'une communauté peu réglée. Il se retire, & bâtit douze monasteres.

Il y avoit entre Sublac & Tibur une communauté, qui après la mort de son abbé, pria Benoît de se charger de sa conduite. Il refusa long-tems, & prédit aux moines que leurs dispositions ne s'accorderoient pas avec les siennes. Mais ces religieux le forcerent d'être leur abbé. Benoît qui vouloit une grande régularité, prêchoit sans cesse le bon ordre, réprimoit les abus, ne parloit que de justice intérieure, exigeoit beaucoup de recueillement dans la priere, & de fidélité dans les moindres exercices. Les moines, à qui une si exacte réforme ne plaisoit point, se repentirent de l'avoir appellé, & résolurent de s'en défaire en mettant du poison dans son vin. Comme il étoit à table, on lui présenta le verre à bénir, selon la coutume du monastere; il fit le signe de la croix, & aussi-tôt le verre se cassa. Le serviteur de Dieu comprit ce que c'étoit. Il se leva, & dit aux moines d'un visage tranquille: Pourquoi, mes freres, avez-vous voulu me traiter ainsi? Que Dieu vous le pardonne. Ne vous avois-je pas dit que nous ne pourrions pas nous accommoder ensemble? Cherchez donc un supérieur qui vous convienne. Aussi-tôt il se retira dans sa chere solitude. Il y demeura long-tems, & devint de plus en plus célebre par ses vertus & par ses miracles, qui lui attirerent tant de disciples, qu'il bâtit douze monasteres, en chacun desquels il mit douze moines sous un supérieur. Il ne retint avec lui que ceux qui avoient encore besoin de ses instructions. Les plus nobles de Rome

venoient à lui, & le prioient de donner une ſainte éducation à leurs enfans. C'eſt ainſi qu'il forma Maur & Placide, qui devinrent eux-mêmes capables d'en former beaucoup d'autres.

III. Il fonde le monaſtere du Mont-Caſſin. Sa réputation. Il eſt reſpecté par Totila. AN 529.

S. Benoît alla enſuite à Caſſin, petite ville ſur le penchant d'une haute montagne dans le pays des Samnites. Il y avoit un très-ancien temple d'Apollon, que les payſans adoroient encore; & tout autour, des bois conſacrés à l'idole, où ils faiſoient des ſacrifices. S. Benoît y étant arrivé, briſa l'idole, renverſa l'autel, coupa les bois; dans le temple même d'Apollon, il bâtit un oratoire de S. Martin & un de S. Jean; & par ſes inſtructions continuelles, il attira à la foi tous les peuples des environs. Pour affermir cette œuvre & voir mûrir les fruits de ſa miſſion, il bâtit ſur le Mont-Caſſin un monaſtere, qui fut depuis comme la ſource & le centre de ſon ordre. (*x*)

Sa réputation devint ſi grande, que Totila, roi des Goths, déſira de voir un homme dont on diſoit de ſi grandes choſes. Il voulut éprouver s'il avoit le don de prophétie, comme il l'avoit oui dire. S'étant donc arrêté aſſez loin de ſon monaſtere, il envoya un de ſes écuyers, à qui il fit prendre ſes habits royaux, en le faiſant accompagner d'un grand cortege. S. Benoît le vit de loin, & lui cria: Mon fils, quittez l'habit que vous portez; il ne vous appartient pas. L'écuyer épouvanté, ſe jetta par terre; & ſans oſer approcher de ce grand ſerviteur de Dieu, il retourna trouver le roi, qui vint lui-même trouver S. Benoît. Dès qu'il le vit, il ſe proſterna contre terre, & S. Benoît fut obligé de le relever lui-même. Il lui dit: Vous avez fait beaucoup de mal, & vous en faites encore; ceſſez donc de commettre des injuſtices. Vous entrerez dans Rome, vous paſſerez la mer; & après avoir régné neuf ans, vous mourrez le dixieme. Tout cela fut accompli dans la ſuite. Le roi effrayé, ſe recommanda à ſes prieres, ſe retira, & fut depuis moins cruel. Outre le don de prophétie, S. Benoît avoit celui des miracles; il en a fait

(*x*) [On en rapporte la fondation à l'an 529.]

un grand nombre, parmi lesquels on trouve la résurrection d'un mort.

IV. Sainte Scholastique, sœur du saint abbé.

Le saint abbé avoit une sœur nommée Scholastique, qui s'étoit consacrée à Dieu dès l'enfance, & qui vivoit dans un monastere proche du sien. Elle venoit le voir une fois chaque année, & il alloit la recevoir assez près de la porte du monastere. Il y vint donc un jour avec ses disciples; & après avoir passé la journée à louer Dieu & à s'entretenir des vérités éternelles, ils prirent ensemble de la nourriture sur le soir. Scholastique lui dit, comme elle le voyoit prêt à la quitter: Ne me quittez point, je vous prie, & entretenez-moi jusqu'à demain du bonheur de ceux qui jouissent de Dieu dans le ciel. Saint Benoît n'eut point égard à sa priere; alors Scholastique joignant les mains, les appuya sur la table; & baissant la tête sur ses mains, elle fit à Dieu une priere très-fervente accompagnée de larmes. A peine sa priere étoit-elle achevée, que le tems, qui étoit auparavant fort beau, devint si mauvais, qu'il fut impossible à S. Benoît de sortir. Il passa donc la nuit avec sa sœur dans une conversation toute céleste. Trois jours après qu'il fut arrivé dans son monastere, il fut instruit dans une vision de la mort bienheureuse de sainte Scholastique. Il rendit graces à Dieu de la gloire qu'il lui avoit accordée, & envoya les freres chercher son corps pour le mettre dans le tombeau qu'il avoit préparé pour lui-même. (*y*)

V. Mort de S. Benoît.

Il ne survécut pas long-tems à sa sœur. Il prédit sa mort à quelques-uns de ses disciples; & six jours avant qu'elle arrivât, il fit ouvrir son sépulcre. Il eut aussi-tôt une fievre violente; & comme elle augmentoit chaque jour, le sixieme il se fit porter dans l'oratoire, reçut le Corps & le Sang de Notre-Seigneur; & levant les ieux & les mains au ciel, il rendit l'esprit entre les mains de ses disciples qui le soutenoient. Cette dévotion de se faire porter à l'église pour y mourir est remarquable, & on en voit d'autres exemples. S. Benoît mourut le samedi vingt-unieme de Mars 543, la

(*y*) [L'Eglise honore la mémoire de sainte Scholastique le 10 Février.]

veille du dimanche de la Passion. Il fut enterré dans l'oratoire de S. Jean-Baptiste, qu'il avoit bâti à la place de l'autel d'Apollon, & il se fit plusieurs miracles dans la caverne de Sublac qu'il avoit habitée. On croit que le saint abbé avoit envoyé en France plusieurs de ses disciples pour y fonder des monasteres. Ce qui paroît certain, c'est que du tems du roi Théodebert, S. Maur diacre vint dans le diocèse d'Angers, & y fonda le monastere de Glanfeuil.

I I.

VI. Sa regle. Différentes sortes de moines.

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 14 & suiv.

Nous croyons devoir donner ici une idée de la regle de S. Benoît, que S. Grégoire le Grand appelle une regle éminente en sagesse & en discrétion. Elle a été depuis si célebre dans l'Eglise, que tous les moines d'Occident ont fait profession de la suivre. Cette regle est très-propre à faire connoître S. Benoît. Il voyoit bien que les Chrétiens n'étoient plus ce qu'ils avoient été : il proportionna donc sa regle au degré de force qu'avoit le commun des justes. Mais ce qu'il appelloit adoucissement, étoit encore fort relevé, & il formoit des hommes d'une très-grande perfection. S. Benoît commence sa regle par la distinction de quatre sortes de moines. Les Cénobites, qui vivent dans une communauté réglée sous la conduite d'un abbé. Les Anachoretes ou Ermites, qui après s'être long-tems exercés dans une communauté, se retiroient pour mener seuls une vie encore plus parfaite. Les deux autres sortes de moines ne valoient rien, savoir ceux qui étoient deux ou trois ensemble, ou entiérement seuls, vivant à leur fantaisie & sans suivre de regle ; & les vagabonds qui couroient d'un lieu dans un autre, & qui étoient fort sujets à leur bouche.

VII. Distribution de l'office divin.

Voici de quelle maniere S. Benoît regle les offices divins. L'hyver, c'est-à-dire, depuis le premier Novembre jusqu'à Pâques, on se levera à deux heures après minuit. L'heure de l'office sera annoncée par l'abbé, ou par un frere très-exact. Ce qui restera de tems après l'office de la nuit, sera employé à apprendre les pseaumes, ou à les méditer, ou à

faire quelque lecture néceſſaire. Les matines ou laudes ſe diront au point du jour. [Pour l'été, c'eſt-à-dire, depuis Pâques juſqu'au premier jour de Novembre, il ne fixe point le tems précis de commencer l'office de la nuit; il veut ſeulement qu'on le regle de telle ſorte, qu'on puiſſe toujours commencer les laudes au point du jour.] Tous les jours à l'office de la nuit, on chantera douze pſeaumes après l'hymne, que S. Benoît appelle Ambroiſienne, parce que la plûpart étoient de S. Ambroiſe. Après ſix pſeaumes, les freres liront alternativement trois leçons, à chacune deſquelles on chantera un répons. Enſuite on dira ſix pſeaumes avec *alleluia*. On récitera par cœur une leçon de l'Apôtre avec le verſet & la litanie, c'eſt-à-dire, *Kyrie, eleiſon*. Ainſi finira l'office de la nuit. [En été, comme les nuits ſont plus courtes, on ne lira point de leçons; mais on en dira ſeulement par cœur une de l'ancien Teſtament, qui ſera ſuivie d'un répons bref.] Les leçons des vigiles ou nocturnes ſeront de l'Ecriture ſainte ou des peres. Les dimanches on ſe levera plus matin, & on lira plus de leçons. On dira auſſi trois cantiques tirés des prophetes, & quatre leçons du nouveau Teſtament. Après le dernier répons, l'abbé commencera l'hymne *Te Deum*.

Aux fêtes des ſaints & autres ſolemnités, on fera comme le dimanche, excepté les pſeaumes, les antiennes & les leçons propres du jour. A matines, [c'eſt-à-dire, à laudes,] on ajoutera aux pſeaumes un cantique tiré des prophetes, ſelon l'uſage de l'égliſe de Rome. C'eſt ainſi que parle ſaint Benoît; ce qui prouve qu'il ſuivoit l'uſage de cette égliſe. Le *Pater* ſe dira tout haut à la fin des matines & des vêpres; & il ne paroît pas qu'il y eût alors d'autre oraiſon pour la concluſion des offices. Pour marquer la fin de chaque heure, S. Benoît ſe ſert de ces mots: *Et miſſæ fiant*; c'eſt-à-dire, que l'office étant achevé, on doit renvoyer l'aſſemblée. Il marque en détail la diſtribution des pſeaumes pour chacune des heures, telle que ſon ordre l'obſerve encore. Il veut que l'on diſe le pſeautier tout entier chaque ſemaine. Car, ajoute-t-il, c'eſt le moins que nous puiſſions faire, puiſque nos peres

peres le disoient tout entier chaque jour avec beaucoup de ferveur. S. Benoît ne prescrit point d'autres prieres. Il suppose que les moines s'appliqueront d'eux-mêmes à la priere intérieure. Il veut qu'après l'office on sorte de l'oratoire, afin de ne pas troubler ceux qui voudroient prier en particulier. Ceux-ci le devoient faire sans parler haut, mais en versant des larmes, & en répandant leur cœur devant Dieu.

VIII. Travail des mains. Lectures.

Après la priere, le reste de la journée des moines étoit employé au travail ou à la lecture. En été, [c'est-à-dire, depuis Pâques jusqu'au premier jour d'Octobre,] ils travailloient depuis six heures jusqu'à dix heures. Après ces quatre heures de travail des mains, ils s'appliqueront à la lecture pendant deux heures, dit la regle. Après sexte & le dîner, ils se reposeront en silence. On dira none à une heure & demie, & on travaillera jusqu'au soir. Ce sont au-moins sept heures de travail par jour avec deux heures de lecture. Saint Benoît ajoute ces paroles remarquables: Que si la nécessité du lieu, ou la pauvreté, les oblige à s'occuper eux-mêmes de la récolte de leurs fruits, (& par conséquent à donner encore plus de tems au travail des mains) qu'ils ne s'en affligent point; car c'est alors qu'ils seront véritablement moines, lorsqu'ils vivront du travail de leurs mains, comme nos peres & les apôtres. En hyver, [c'est-à-dire, depuis le premier jour d'Octobre, jusqu'au Carême,] les sept heures du travail se prenoient de suite. On commençoit par la lecture qui se faisoit jusqu'à huit heures du matin. Alors on disoit tierce, & on travailloit jusqu'à none. Après le repos, on s'appliquoit à la lecture, ou à apprendre les pseaumes. En Carême la lecture duroit jusqu'à tierce, & le travail depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. Au commencement du Carême, on donnoit à chacun un livre de la bibliotheque pour le lire de suite.

Pendant les heures destinées à la lecture, un ou deux anciens visitoient le monastere, pour voir si quelqu'un dormoit ou s'amusoit à causer. Le dimanche, tous étoient occupés à la lecture, [excepté ceux qui étoient chargés de divers offices:] on faisoit travailler ceux qui ne pouvoient ni lire ni

méditer. On donnoit des travaux plus faciles à ceux qui étoient foibles & délicats. Ceux qui travailloient trop loin pour venir à l'oratoire aux heures marquées, se mettoient à genoux au lieu de leur travail, & y faisoient leurs prieres. Personne ne choisissoit son travail; mais il étoit imposé par les supérieurs. Ceux qui savoient des métiers, ne les pouvoient exercer qu'avec la permission de l'abbé. Si l'on vend quelque ouvrage, on doit le donner à meilleur marché que les séculiers, afin que Dieu soit glorifié en tout. Il est évident par la regle de S. Benoît, que tous les moines sans distinction, même les plus nobles d'entre eux, travailloient des mains comme de simples artisans. Ils n'avoient pas besoin d'étude pour entendre la langue latine, qui étoit encore vulgaire. Ils n'étoient encore alors communément que de simples laics. Mais il paroît que S. Benoît avoit reçu l'ordre de diacre. Il prêchoit, puisqu'il convertit un grand nombre d'infideles par ses instructions; & il envoyoit les plus parfaits de ses disciples faire des exhortations à des religieuses voisines. Si un prêtre veut être reçu dans le monastere, on ne se hâtera point de l'admettre. On lui accordera la premiere place après l'abbé. Si l'abbé veut faire ordonner un prêtre ou un diacre, il choisira celui qu'il jugera le plus digne. Toutes les heures de la journée sont tellement remplies par la regle, qu'on n'y voit point de tems pour la messe les jours ouvriers; ce qui fait croire, dit M. Fleury, que les moines ne l'entendoient que le dimanche.

IX. Nourriture. Heure du repas.

Quant à la nourriture, S. Benoît donne à chaque repas deux portions cuites, afin que celui qui ne peut manger de l'une mange de l'autre. Il paroît que ce n'étoit que des herbes ou des légumes réduits en bouillie ou en purée. La pauvreté des moines ne donne pas lieu de croire qu'ils mangeassent du poisson, que les anciens mettoient au rang des mets les plus délicats & les plus recherchés. La regle permet [une troisieme portion de fruits ou de légumes; elle ne donne que] douze onces de pain par jour. L'abbé pourra augmenter la portion, s'il y a quelque travail extraordinaire, & on donnera moins aux enfans. Chaque moine aura une hémine

de vin par jour, c'eſt-à-dire, un demi-ſeptier, ſelon la meilleure explication; ſi ce n'eſt que le travail ou la chaleur n'oblige d'en donner davantage. S. Benoît loue ceux qui pouvoient s'en paſſer, & ajoute: Quoique nous liſions que le vin ne convient point du tout aux moines, cependant comme il n'eſt point poſſible de le leur perſuader en ce temsci, du moins gardons une exacte tempérance. Que ſi l'on ſe trouve dans des lieux où il n'y en ait point, que ceux qui y demeurent en béniſſent Dieu, au lieu de s'en plaindre. Depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte, on dînera à ſexte ou à midi, & on ſoupera le ſoir. Le reſte de l'été on jeûnera juſqu'à none le mercredi & le vendredi, ſi le travail de la campagne ou la chaleur exceſſive ne l'empêche point; les autres jours on dînera à midi. Depuis le treizieme de Septembre juſqu'au Carême, les moines mangeront toujours à nones, & pendant le Carême au ſoir. On fera la lecture pendant le repas, & le lecteur ſera choiſi toutes les ſemaines. Les moines ſe ſervoient les uns les autres; & faiſoient la cuiſine chacun à ſon tour pendant une ſemaine. Cela montre combien leur nourriture étoit ſimple, puiſque tous étoient capables de l'apprêter. On avoit grand ſoin des malades, & on leur donnoit de la viande.

X. Habits des moines: leur coucher.

Les habits étoient réglés par l'abbé ſelon la qualité du pays. Nous croyons, dit S. Benoît, que dans les climats tempérés, c'eſt aſſez d'une cucule & d'une tunique, la cucule plus épaiſſe pour l'hyver, plus raſe pour l'été, & un ſcapulaire pour le travail. C'étoit depuis long-tems l'habit ordinaire des pauvres, [& des gens] de la campagne. S. Benoît n'en marque ni la couleur, ni la longueur, qui ſans doute étoit proportionnée à la commodité du travail. Le ſcapulaire étoit plus court & plus large qu'à préſent. C'étoit l'habit de deſſus pendant le travail: [on l'ôtoit pour prendre la cucule, qu'on portoit le reſte du jour.] Pour la qualité de l'étoffe, c'étoit celle qui ſe trouvoit dans le pays à meilleur marché. Les lits conſiſtoient en une nate ou une paillaſſe piquée, un drap de ſerge, une couverture & un chevet. Chacun avoit ſon lit; mais ils couchoient tous en un même lieu: [ou au moins dix

ou vingt ensemble, si la communauté étoit nombreuse.] Une lampe brûloit toute la nuit dans le dortoir, & un ancien veilloit sur tous les autres. Ils couchoient tout vêtus, même avec les ceintures de cuir ou de corde.

XI. Silence, retraite, hospitalité.

Après complies il n'étoit plus permis de parler, & on gardoit un profond silence pendant la nuit. Le jour même on parloit fort rarement. Les paroles inutiles & celles qui sont propres à faire rire, étoient entiérement bannies des monasteres, & la régle ne parle aucunement de récréation. Mais elle ordonne qu'en tout tems après le souper, les freres soient tous assis en un même lieu, & qu'un d'entre eux lise les vies des peres, ou quelque autre livre d'édification. Les moines ne recevoient sans ordre de l'abbé, ni lettres ni présens, même de leurs parens. Ils ne sortoient point sans sa permission de l'enclos du monastere. Ils avoient au-dedans toutes les choses nécessaires, l'eau, le jardin, le moulin, la boulangerie, les commodités pour les différens métiers. La porte étoit gardée par un vieillard sage & prudent, qui sçût répondre à propos aux pauvres & aux étrangers. Si quelques freres étoient envoyés dehors pour quelque affaire, ils se recommandoient aux prieres de la communauté; & à leur retour, ils demeuroient prosternés dans l'oratoire pendant toutes les heures de l'office, pour expier les fautes qu'ils pouvoient avoir commises. Il leur étoit expressément défendu de rien dire des nouvelles dont ils avoient été forcés d'entendre parler. On recevoit les hôtes avec beaucoup de charité & de respect. On les menoit à l'oratoire pour prier: on leur faisoit une sainte lecture, & on les traitoit avec toute l'honnêteté possible. L'abbé mangeoit avec eux, & personne ne leur parloit que le moine destiné à les recevoir.

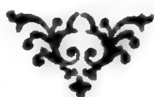
XII. Gouvernement. Offices des moines.

L'abbé qui devoit gouverner le monastere, étoit choisi par toute la communauté, ou la plus saine partie. On ne consultoit point son ancienneté; on n'avoit égard qu'au mérite. Si l'on choisissoit un mauvais sujet, l'évêque diocésain, les abbés, ou les simples fideles du voisinage, devoient empêcher ce désordre, & procurer un digne pasteur au monastere. Il falloit que l'abbé fût instruit de la loi de Dieu,

charitable, prudent; qu'il montrât en tout l'exemple; qu'il fût l'exécuteur de la regle, pour la faire fidélement obſerver. Qu'il ſe ſouvienne toujours, dit S. Benoît, qu'il eſt chargé du gouvernement des ames, & qu'il ſe garde bien de les négliger pour s'appliquer aux affaires temporelles. Qu'il ait une grande foi en la providence, & il n'aura point d'inquiétude au ſujet des beſoins du monaſtere. Il doit tout faire avec conſeil. Au-deſſous de l'abbé étoit un prieur ou prevôt. Il y avoit auſſi des doyens, *decani*, qui étoient établis pour veiller chacun ſur dix moines, au travail & à leurs autres exercices, & pour ſoulager l'abbé, qui ne pouvoit point être par-tout. Il y avoit d'autres officiers pour le ſervice du monaſtere, comme le célerier, l'infirmier, l'hoſpitalier, le portier.

XIII. Pauvreté des moines. Epreuve des novices. Châtiment des coupables.

L'abbé avoit un état de tous les meubles & des habits du monaſtere, afin que rien ne ſe perdît; & la propriété étoit étroitement défendue juſques dans les moindres choſes, un livre, une tablette, un ſtylet. Ceux qui ſe préſentoient pour entrer, n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. Celui qui avoit perſévéré, faiſoit profeſſion, & ne promettoit que la ſtabilité, la converſion de ſes mœurs, & l'obéiſſance. Les jeunes moines honoroient les anciens, & leur donnoient le titre de peres. Si quelqu'un manquoit à la regle, on l'avertiſſoit en ſecret, enſuite on le reprenoit publiquement. S'il ne ſe corrigeoit pas, il étoit ſoumis à une ſorte d'excommunication, qui étoit une ſéparation de la communauté, plus ou moins grande, à proportion des fautes: comme de ne point entonner de pſeaume ou d'antienne, de ne point lire de leçon à l'office, de manger ſeul après les autres, de ne parler à perſonne. S'il étoit trop dur & trop inſenſible, on uſoit de punition corporelle. Quand on avoit eſſayé tous les moyens, & qu'aucun ne réuſſiſſoit, on chaſſoit le mauvais ſujet du monaſtere, de peur qu'il ne corrompît les autres.



ARTICLE VI.

S. Césaire d'Arles, S. Germain de Paris, & plusieurs autres saints Evêques.

I.

I. S. Césaire, évêque d'Arles. Ses commencemens.

Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 2 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 27 Août.

SAint Césaire né l'an 470 au territoire de Châlon-sur-Saône, avoit des parens recommandables par leur piété. Dès l'âge de sept ans il donnoit ses habits aux pauvres qu'il rencontroit, & il fit paroître pendant toute son enfance, une sagesse qui remplissoit tout le monde d'admiration. Quand il eut dix-huit ans, il pria S. Silvestre, évêque de Châlon, de lui couper les cheveux, & de le consacrer au service de Dieu. Deux ans après, le desir d'une plus grande perfection le fit retirer secrettement au monastere de Lérins, sous la conduite de l'abbé Porcaire. Ses austérités l'ayant rendu malade, l'abbé l'envoya à Arles pour s'y rétablir. L'évêque Eonius l'y reconnut, & le demanda à l'abbé Porcaire, comme étant de son pays & son parent. Il l'ordonna aussi-tôt diacre, & l'éleva ensuite au sacerdoce. Césaire ne quitta point pour cela les observances monastiques. L'évêque lui donna la conduite d'un monastere situé dans une île voisine.

II. Il est élevé sur le siege d'Arles. Ses travaux.

Trois ans après, il déclara à son clergé & à son peuple, qu'il désiroit avoir Césaire pour successeur, afin de rétablir la discipline monastique. Il mourut, & Césaire sachant qu'on vouloit effectivement le faire évêque, s'enfuit & se cacha. Mais on vint à bout de le découvrir; il fut ordonné évêque d'Arles la premiere année du sixieme siecle, étant âgé de trente ans, & il gouverna cette église plus de quarante. D'abord le saint évêque ordonna que les clercs chantassent tous les jours l'office de tierce, de sexte & de none dans l'église de S. Etienne, afin que tous les fideles pussent y assister. Pour l'office de prime on ne le disoit que le dimanche, le samedi & les fêtes solemnelles. Il obligea aussi les

laïcs à chanter comme les clercs, des pseaumes & des hymnes. Les uns chantoient en grec, les autres en latin, soit à cause des étrangers, soit que le grec fût encore en usage dans ce pays, où les Grecs avoient fondé Marseille & d'autres colonies.

III. Ses prédications. Son zele pour l'instruction des fideles.

Nous avons un sermon de S. Césaire, où il témoigne à son peuple la joie qu'il a de voir qu'ils chantent des pseaumes à l'exemple des villes voisines. Il les exhorte à ne pas seulement chanter de la bouche, mais à rendre leurs pensées & leurs mœurs conformes aux paroles qu'ils prononcent. Dans un autre sermon, il les exhorte à prier avec beaucoup de recueillement & d'attention, & à faire tous leurs efforts pour éviter les distractions. Car, dit-il, on honore l'objet auquel on pense pendant la priere. Il les exhortoit aussi à ne pas se dispenser sans une grande nécessité des offices publics, à ne pas se contenter d'entendre lire l'écriture dans l'église; mais à la lire encore dans leurs maisons. On lisoit aussi aux offices de la nuit les actes des martyrs; & quand les lectures étoient longues, S. Césaire permettoit de s'asseoir à ceux qui étoient incommodés; car l'usage étoit de les entendre debout. Il laissoit aux économes & aux diacres tout le soin du temporel, pour s'appliquer tout entier à la lecture & à la prédication. Il prêchoit tous les dimanches & toutes les fêtes: il donnoit de ses sermons à ceux qui le venoient voir: il en envoyoit aux évêques éloignés, non-seulement dans les Gaules, mais en Italie & en Espagne. Quand il ne pouvoit prêcher lui-même, il faisoit lire par des prêtres ou par des diacres ses sermons, ou ceux de S. Ambroise & de saint Augustin; & comme quelques évêques se plaignoient que c'étoit leur confier la prédication, contre l'usage de ce temslà, il disoit: S'ils peuvent lire les paroles des prophetes, des apotres & de Notre-Seigneur, ils peuvent bien lire les nôtres. Souvent il faisoit lire des homélies à matines & à vêpres, afin que personne ne fût privé d'instruction. Son style étoit simple & proportionné à la capacité de ses auditeurs. Il entroit dans un grand détail des devoirs de son peuple, & prêchoit contre les vices qui régnoient le plus. Il

parloit fortement contre plusieurs superstitions & quelques restes du paganisme. On trouve jusqu'à cent deux sermons, dont plusieurs ont été attribués à d'autres peres, particuliérement à S. Augustin, dont S. Césaire se faisoit gloire d'être le disciple.

IV. Il est calomnié. Son exil. Son retour glorieux.

La tranquillité de la vie du saint évêque fut troublée par la calomnie. On dit à Alaric [II, roi des Visigoths,] que Césaire étant de Châlon, tâchoit de soumettre aux Bourguignons la ville & le territoire d'Arles. Le roi, sans examiner l'accusation, l'envoya en exil à Bordeaux. Le feu prit une nuit dans la ville, & le peuple conjura S. Césaire de l'éteindre par ses prieres. Il se prosterna devant les flammes, & aussi-tôt elles s'arrêterent : ce qui le fit regarder comme un apôtre dans le lieu de son exil. Le roi Alaric ayant reconnu son innocence, ordonna qu'il retournât à son église, & que son accusateur fût lapidé. Le peuple accouroit déja avec des pierres; mais S. Césaire alla promptement trouver le Roi, & obtint sa grace, pour lui donner le moyen de faire pénitence. A son retour tout le peuple vint au-devant de lui avec des cierges & des croix, & en chantant des pseaumes; & il crut lui être redevable d'une pluie abondante qui tomba alors, après une longue sécheresse. Plusieurs évêques des Gaules furent chassés de leurs siéges pour des soupçons semblables, de favoriser une domination étrangere. Il faut convenir que quelques-uns, en haine de l'Arianisme, avoient favorisé Clovis dans ses conquêtes; & la reconnoissance de ce Prince à leur égard, fut la source de l'autorité qu'ils ont conservée si long-tems en France.

V. Il est calomnié & persécuté une seconde fois. Sa grande charité.

Pour S. Césaire, il étoit parfaitement soumis à son souverain, quoiqu'Arien, & recommandoit l'obéissance qui lui étoit dûe dans tout ce qui n'étoit pas contraire à la loi de Dieu. Il fut néanmoins accusé une seconde fois d'avoir voulu livrer la ville d'Arles aux François & aux Bourguignons, qui s'étoient réunis pour en faire le siége. Les Goths qui étoient au-dedans pour défendre la ville & la conserver à leur jeune roi Amalaric, se jetterent sur le saint évêque, & ne voulurent pas même écouter ses défenses. On le resserra dans

dans le dessein de le jetter la nuit dans le Rhône, ou de l'enfermer dans le château d'Ugerne, qui est maintenant la ville de Beaucaire. Mais les assiégeans empêcherent les Goths de faire passer la barque où ils avoient mis le saint évêque. On découvrit ensuite son innocence, & on le mit en liberté. Les François & les Bourguignons furent obligés de lever le siege, & les Goths firent un grand nombre de captifs dont on remplit jusqu'aux églises. Ils manquoient de vivres & d'habits, & S. Césaire les secourut de tout son pouvoir; il vendit jusqu'aux calices & aux patenes pour fournir à leurs besoins. Notre-Seigneur, disoit-il, a fait la cêne dans un plat de terre, & non avec de la vaisselle d'argent; on peut bien donner ces vases pour racheter ceux qu'il a rachetés par sa propre vie. Il avoit grand soin des malades: il leur fit bâtir une maison très-spacieuse, où ils pouvoient entendre l'office, & où ils étoient bien servis. Sa maison étoit ouverte à tous les pauvres, dont il se regardoit comme le pere.

VI. Il établit un monastere de filles. Sa regle.

Quand la ville d'Arles fut assiégée, il commençoit à bâtir un monastere de filles, & il y travailloit même de ses propres mains; mais les Barbares en ruinerent une grande partie pour en prendre le bois. Il l'acheva quand le siege fut levé, & y fit une grande église, à qui l'on a donné depuis le nom de S. Césaire. Elle étoit toute pavée de grands coffres de pierre, taillés exprès pour la sépulture des religieuses. Pour gouverner ce monastere, S. Césaire fit revenir sa sœur Césarie de Marseille, où il l'avoit envoyée s'instruire de la vie monastique. Cette maison devint bientôt une grande communauté. La clôture y étoit exacte, & c'est le premier article de la regle que S. Césaire donna à cette maison, & qui fut depuis reçue en plusieurs autres. Non-seulement les religieuses ne sortoient jamais; mais personne n'entroit dans l'intérieur du monastere, ni homme, ni femme, non pas même dans l'église. Des évêques, ou des abbés vertueux, pouvoient quelquefois y faire leurs prieres, & un prêtre avec un diacre y célébroient de tems en tems la messe. Il y avoit un parloir pour recevoir les visites indispensables;

mais l'abbesse n'y devoit aller qu'avec deux ou trois sœurs : [les autres avec une ancienne.] On ne donnoit à manger à personne, pas même à l'évêque. On éprouvoit les filles qui se présentoient, pendant un an, avant que de leur donner l'habit. On pouvoit admettre de petites filles de six ou sept ans ; mais ce n'étoit point sous le titre de pensionnaires. On ne pouvoit avoir rien en propre, rien donner au dehors, ni rien recevoir.

L'abbesse ne pouvoit avoir de servante. Aucune religieuse n'avoit ni chambre, ni armoire, ni rien qui fermât. Elles couchoient en différens lits, mais dans une même salle. Les habits étoient blancs. Elles les faisoient elles-mêmes, & s'occupoient ordinairement à travailler en laine. Il leur étoit défendu de travailler en broderie, ni de rien faire pour des personnes du dehors. Les ornemens même de leur église n'étoient que de laine ou de toile, sans broderie ni fleurs. Il y avoit de ces religieuses, qui s'occupoient à transcrire en beaux caracteres les Livres saints. Elles apprenoient toutes à lire, & faisoient tous les jours deux heures de lecture, depuis six heures du matin jusqu'à huit. On lisoit encore pendant une partie du travail. Elles jeûnoient très-souvent, & menoient une vie fort pénitente, sans néanmoins aucune austérité extraordinaire. Les punitions étoient les réprimandes, l'excommunication, c'est-à-dire, la séparation de la priere, ou de la table commune, & enfin la discipline. Les évêques commençoient à user de cette espece de correction ; & on remarque comme une preuve singuliere de la douceur de S. Césaire, qu'il ne faisoit jamais donner plus de trente-neuf coups de fouet, selon la loi de Moyse.

VII. Il est calomnié de nouveau. Il est respecté du roi Théodoric. Sa grande réputation.

Le saint évêque ayant été calomnié de nouveau, fut arrêté & conduit sous bonne garde à Théodoric, [roi des Ostrogoths,] qui étoit maître de la ville d'Arles, [comme tuteur du jeune Amalaric, son petit-fils.] Etant arrivé à Ravenne, il entra dans le palais & salua le roi, qui voyant un homme si respectable, se leva, ôta l'ornement de sa tête, & lui rendit son salut avec beaucoup d'honnêteté. Quand S. Césaire fut sorti, le roi Théodoric dit : Dieu punisse ceux qui

ont fait faire un si long voyage à un si saint homme. Il n'est pas permis de penser mal d'un homme si vénérable. Il lui envoya à son logis un bassin d'argent du poids de soixante livres, avec trois cens sols d'or, & lui fit dire : Le roi votre fils vous prie, saint évêque, de recevoir ce vase qu'il vous donne, & de vous en servir pour l'amour de lui. S. Césaire, qui, hors les cuilleres, ne se servoit point d'argent à sa table, fit vendre le bassin, & en délivra plusieurs captifs. Le roi en fut fort aise, & les grands s'empressoient de lui confier leurs aumônes, & se félicitoient d'avoir vû cet homme apostolique. Dieu lui accorda le don des miracles, & sa réputation étoit répandue par-tout.

VIII. Honneurs qu'il reçoit à Rome.

Il étoit désiré à Rome ; & le pape, le clergé, le peuple étoient pleins de respect pour sa vertu. Dans un voyage qu'il y fit, le pape Symmaque lui donna le pallium, & permit à ses diacres de porter des dalmatiques, comme ceux de l'église de Rome. Car les Diacres & les évêques même, ne portoient encore que des tuniques à manches étroites. Pendant ce voyage, S. Césaire obtint du pape plusieurs privileges, & la décision du différend de son église avec celle de Vienne, qui n'eut plus sous sa dépendance que les églises de Valence, de Tarentaise, de Geneve & de Grenoble. Celle d'Aix & les autres furent soumises à S. Césaire, qui fut chargé de veiller sur toutes les affaires ecclésiastiques de Gaule & d'Espagne.

IX. Son attachement à la doctrine de S. Augustin. Sa mort.

Le saint évêque étoit accablé d'infirmités, qui le faisoient souvent paroître comme mort. Voyant approcher sa fin, il demanda combien il y avoit encore jusqu'à la fête de S. Augustin, & dit : J'espere que je mourrai vers la fête de ce saint docteur, à la doctrine duquel j'ai toujours été attaché. Il se fit porter au monastere de filles qu'il avoit fondé, & qui étoit composé de plus de deux cens religieuses. Il les exhorta à garder fidélement la regle qu'il leur avoit dressée. Après leur avoir donné sa bénédiction, il retourna à l'église métropolitaine, & mourut entre les mains des évêques, des prêtres & des diacres, la veille de la fête de S. Augustin, c'est-à-dire, le 27 d'Août [542,] étant âgé de plus de 72 ans.

Le peuple se jetta sur ses habits, & ses reliques guérirent un grand nombre de malades. L'église de France honore S. Césaire comme un de ses plus illustres docteurs.

I I.

X. S. Germain, évêque de Paris. Ses vertus.

Fl. tom. VII. l. xxxiij. n. 59 & suiv.

Baillet, Vies des SS. au 18 Mai.

Germain naquit à Autun de parens nobles. Son pere se nommoit Eleuthere, & sa mere Eusébie. Il fut élevé dans la piété par un de ses parens nommé Scopilion. Agrippin, évêque d'Autun, l'ordonna diacre, & trois ans après, il l'éleva au sacerdoce. Nectaire, successeur d'Agrippin, le fit abbé de S. Symphorien, & Dieu lui accorda dès-lors le don des miracles. Après la mort d'Eusebe, il fut élu évêque de Paris vers l'an 555, & continua de pratiquer la vie monastique. Le roi Childebert lui envoya un jour une somme considérable pour les pauvres; il en distribua la moitié, & dit au roi qu'il n'avoit pas trouvé assez de pauvres. Donnez le reste, dit le roi; nous ne manquerons pas, s'il plaît à Dieu, de quoi donner. En même tems ce prince fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent, & la donna à l'évêque pour en faire des aumônes. S. Germain n'étoit évêque que depuis quelques années, lorsqu'il dédia l'église S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des Prés, que le roi Childebert avoit fait bâtir à l'occasion de l'événement que nous allons rapporter.

XI. Il établit le monastere de S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des Prés.

L'an 542, Childebert & son frere Clotaire firent la guerre en Espagne, & assiégerent Sarragosse. Les habitans se couvrirent de cilices, & s'imposerent des jeûnes. Les femmes étoient vêtues de noir, & mettoient de la cendre sur leurs cheveux épars. Ils portoient autour des murailles la tunique de S. Vincent, & chantoient des pseaumes. Le roi Childebert ayant appris ce que faisoient les assiégés, fut saisi de crainte & de respect, & demanda l'évêque, qui vint avec des présens. Mais le roi le pria de lui donner des reliques de S. Vincent, & l'évêque lui donna l'étole du saint, & garda la tunique. Ainsi les François leverent le siege; & Childebert étant de retour à Paris, fit bâtir une église en l'honneur de S. Vincent, où il mit son étole, avec quantité

de vases précieux, de calices, de croix, de couvertures d'évangiles, qu'il avoit rapportées de Tolede. Parmi les croix, il y en avoit une d'or ornée de pierreries, à cause de laquelle il fit bâtir cette église en forme de croix. Elle étoit soutenue de colomnes de marbre, la voûte ornée de lambris dorés, les murailles de peintures à fond d'or, le pavé de pieces de rapport; le toît étoit couvert de cuivre doré; ce qui fit que le peuple la nomma depuis saint-Germain doré. Il y avoit quatre autels aux quatre extrémités. Le roi donna à cette église de riches ornemens & de grands revenus en fonds de terre, & pria S. Germain d'y établir une communauté de moines. Le saint évêque le fit, & donna lui-même plusieurs terres de son patrimoine, qui étoient dans le territoire d'Auxerre & de Nevers. Il y mit pour abbé S. Droctovée, qui avoit été son disciple à S. Symphorien d'Autun, & qu'il avoit instruit selon la regle de S. Antoine & de S. Basile. S. Germain fit la dédicace de l'église avec six évêques. Le roi Childebert mourut le même jour 23 Décembre 558. Il fut enterré dans la même église de S. Vincent, & la cérémonie de ses funérailles suivit immédiatement celle de la Dédicace.

XII. Diverses actions du saint. Sa mort.

S. Germain fut très-sensible aux maux que fit à l'église la haine qui éclata entre Sigebert & Chilpéric, & il écrivit à la fameuse Brunehaut, pour la conjurer de porter à la paix son mari Sigebert, qu'elle étoit accusée avec fondement d'exciter à la guerre. Le saint évêque prêchoit avec beaucoup de force & de zele. On lisoit à sa table des livres de piété. En voyage il parloit de Dieu, ou chantoit ses louanges. Il disoit toujours l'office tête nue, même à cheval, lors même qu'il tomboit de la pluie ou de la neige. Souvent il se levoit la nuit, pour chanter dans l'église cinquante pseaumes avant que d'éveiller les autres; & après avoir souffert un grand froid, il se recouchoit, afin que personne ne s'en apperçût. Souvent aussi il demeuroit dans l'église depuis neuf heures du soir jusqu'au lendemain, tandis que les clercs se succédoient pour chanter alternativement les nocturnes. Après avoir ainsi veillé dans la priere, il ne travailloit pas moins infatigablement pendant le jour à ses différentes fonc-

tions de pasteur. Il prédit qu'il mourroit le 28 de Mai ; & il mourut en effet ce jour-là, l'an 576, étant âgé d'environ 80 ans. Sa vie a été écrite par Fortunat, qui y raconte plusieurs miracles. Il avoit été témoin de quelques-uns. Il nomme les lieux & les personnes, & marque les circonstances. S. Germain fut enterré dans l'oratoire de S. Symphorien, près de l'église de S. Vincent, dans laquelle il fut transféré depuis, & qui porte aujourd'hui son nom. Le roi Chilperic fit son épitaphe en vers Latins.

III.

XIII. S. Samson. S. Magloire. *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 14.*

Vers le milieu du cinquieme siecle, les Anglois-Saxons étant entrés dans la Grande-Bretagne, cette île prit, pour la plus grande partie, le nom d'*Angleterre*, & l'on appella *Bretagne* la partie de la Gaule Armorique, où un grand nombre de Bretons s'étoient réfugiés. Ils eurent pendant du tems des évêques de leur nation, distingués de langue & de mœurs des Gaulois Romains. Tel fut S. Samson, qui assista au troisieme concile de Paris. Il étoit né dans la province de Galles, & avoit embrassé la vie monastique sous la conduite de S. Heltut, que l'on dit avoir été disciple de saint Germain d'Auxerre. Car on croit qu'à son second voyage en Angleterre, il y laissa quelques disciples, qui en formerent d'autres. Les deux plus célebres furent S. Dubrit & saint Heltut. Celui-ci fut ordonné prêtre par S. Germain d'Auxerre, & instruisit avec soin S. Samson. S. Dubrit voyant que Samson avoit fait de grands progrès dans la vertu, l'éleva au sacerdoce. Samson ayant mené quelque tems la vie érémitique dans une île, fut abbé d'un monastere, & ensuite ordonné évêque. Il passa la mer, & vint dans la Gaule Armorique, c'est-à-dire, la côte maritime de l'Océan, où il fonda le monastere de Dol & plusieurs autres. Il établit à Dol une chaire épiscopale ; & après avoir gouverné quelques années cette église, il mourut vers l'an 565. On rapporte de lui un grand nombre de miracles. (7) Il faisoit porter devant lui une croix, comme font aujourd'hui les

(7) [L'Eglise honore sa mémoire le 28 Juillet.]

archevêques. Le successeur de S. Samson dans le siege de Dol, fut S. Magloire son cousin-germain, élevé comme lui sous la discipline de S. Heltut. S. Samson l'ayant ordonné diacre, l'emmena avec lui en Gaule, & en mourant le désigna pour son successeur; mais après deux ou trois ans, il renonça à l'épiscopat, mit à sa place un de ses disciples, se retira dans la solitude, & fonda un monastere composé de soixante moines. Il fit une multitude de miracles, & mourut vers l'an 575. (*a*)

XIV. S. Malo. *Ibid.*

S. Malo ou Maclou, étoit aussi parent de S. Samson, & fut élevé par les soins d'un saint Abbé. On l'ordonna malgré lui évêque d'une ville, qui fut depuis nommée Vinchestre, dont son pere avoit été comte. Mais pour éviter les fonctions de l'épiscopat, qui lui paroissoient redoutables, il passa la mer, & se retira dans une île près de la ville d'Aleth, située aussi dans une île, & déja fort fameuse par son commerce. La plupart des habitans étoient encore païens. Le peu de Chrétiens qui y étoient, prierent S. Malo de travailler à la conversion des autres. Il le fit avec tant de succès, sa prédication étant soutenue par les miracles, que la plupart se convertirent, & l'obligerent d'être leur évêque. Telle fut l'origine du siege épiscopal d'Aleth en Bretagne, qui depuis a pris le nom de Saint-Malo. Il mourut vers l'an 565. (*b*)

XV. S. Brieuc. S. Tudval. Saint Paul de Léon. *Ibid.*

S. Brieuc naquit aussi dans la Grande-Bretagne. Après avoir été ordonné évêque & avoir fait plusieurs miracles, le desir de se cacher le fit passer en Gaule, où il fonda un premier monastere, ensuite un autre au lieu qui porte son nom, & qui fut depuis érigé en siege épiscopal. On ne sait pas précisément le tems qu'il a vécu; mais c'étoit dans le sixieme siecle. (*c*) Tréguier étoit aussi d'abord un monastere, fondé par saint Tudval, venu de la Grande-Bretagne. Il fut élu évêque de Lexobie, siege ancien, qui fut depuis transféré à Tréguier, qui a fait oublier son nom. (*d*) L'évêché

(*a*) [L'Eglise honore sa mémoire le 24 Octobre.]

(*b*) [L'Eglise honore sa mémoire le 15 Novembre.]

(*c*) [L'Eglise honore sa mémoire le premier Mai.]

(*d*) [L'Eglise honore sa mémoire le 30 Novembre.]

de Léon dans la même côte, fut érigé pour saint Paul surnommé Aurélien. Le comte Vithur admirant sa vertu & ses miracles, le fit ordonner évêque par l'autorité du roi Childebert. S. Paul vécut long-tems, & forma plusieurs disciples. (*e*)

XVI. S. Médard. *Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 43.*

Un des plus illustres évêques de France dans le sixieme siecle, étoit S. Médard. On croit qu'il naquit vers le milieu du cinquieme siecle à Salenci près de Noyon. L'an 530, S. Remi l'ordonna évêque de la capitale du Vermandois, que l'on croit avoir été à-peu-près où est aujourd'hui Saint-Quentin. Peu de tems après, S. Remi transféra le siege à Noyon, lieu plus fort & plus sûr. S. Eleuthere de Tournai étant mort, S. Médard fut élu pour lui succéder, d'un commun consentement du peuple, du roi & des évêques de la province. Il fut donc contraint par un exemple singulier, d'accepter le gouvernement de cette seconde église, sans quitter la premiere. Elles demeurerent unies depuis; & pendant plus de six cens ans, le même évêque gouverna les deux églises de Noyon & de Tournai, sans confusion des diocèses, ni suppression de l'une ou de l'autre cathédrale. S. Médard fut célebre par ses vertus & par ses miracles, & mourut dans une extrême vieillesse l'an 545, après quinze ans d'épiscopat. Le roi Clotaire assista à ses funérailles, & voulut que son corps fût transféré près de Soissons, à une terre qu'il donna pour y bâtir un monastere. (*f*)

ARTICLE VII.

Auteurs Ecclésiastiques.

I.

I. Cassiodore.

CAssiodore étoit né en Calabre d'une famille très-noble. Il fut le principal ministre du roi Théodoric, consul en 514,

(*e*) [L'Eglise honore sa mémoire le 12 Mars.]

(*f*) [L'Eglise honore sa mémoire le 8 Juin.]

préfet

préfet du prétoire ſous Athalaric, Théodat & Vitige. Après la chûte de ce prince, & vers l'an 540, il quitta le monde, âgé d'environ ſoixante & dix ans, & ſe retira au monaſtere de Viviers, qu'il bâtit dans une de ſes terres près du lieu de ſa naiſſance. La petite riviere de Pélene qui y paſſoit, arroſoit les jardins & faiſoit tourner les moulins. La mer étoit ſi proche, que les moines y pouvoient aiſément pêcher ; & on avoit pratiqué dans la montagne des réſervoirs pour conſerver le poiſſon. Il y avoit des fontaines qui fourniſſoient de l'eau pour boire, & pour les bains à l'uſage des malades. Les moines trouvoient toutes ſortes de commodités ſans ſortir du monaſtere. Il y avoit des lampes qui brûloient long-tems ſans qu'on y touchât, des horloges au ſoleil, & d'autres d'eau ; mais ſur-tout il y avoit une riche bibliotheque. Dans ce monaſtere de Viviers étoient des cénobites, & à côté étoit celui de Caſtel pour les anachoretes, qui après avoir été éprouvés dans la communauté, étoient jugés capables d'une plus parfaite ſolitude.

Fl. tom. VII. l. xxxiij. n. 62. Ceill. t. XVI. ch. xix.

II. Ses écrits.

Dans cette retraite, Caſſiodore compoſa pluſieurs ouvrages, dont le premier fut un commentaire ſur les pſeaumes. Ayant commencé à les goûter, il s'y appliqua entiérement ; mais y trouvant beaucoup d'obſcurité, il eut recours au commentaire de S. Auguſtin, & en fit un lui-même tiré de ce pere & de pluſieurs autres. Enſuite il compoſa l'inſtitution des divines Ecritures, qui eſt une inſtruction à ſes moines ſur la maniere de les étudier. Il veut que l'on explique les livres ſaints ſelon la doctrine des peres. Il marque en particulier les écrits des peres ſur chaque livre de l'Ecriture, qu'il conſeille de lire, & qu'il avoit dans ſa bibliotheque. Il indique les principaux auteurs de la ſcience eccléſiaſtique, ſoit théologiens, ſoit hiſtoriens, ſoit moraux, entre leſquels il n'oublie pas Caſſien ; mais il avertit de le lire avec précaution. Entre les hiſtoriens, il fait mention de l'hiſtoire tripartite, qu'il avoit fait compoſer par un de ſes amis nommé Epiphane. C'eſt une traduction des trois hiſtoriens Grecs, Socrate, Sozomene & Théodoret, recueillis en un ſeul corps diviſé en douze livres, & elle ſervoit de continuation

à celle de Rufin, qui avoit traduit les dix livres d'Eusebe, & y en avoit ajouté un onzieme. Aussi depuis ce tems-là les Latins n'ont gueres connu d'autre histoire de l'Eglise.

Comme Cassiodore étoit homme de lettres, il propose à ses moines pour principale occupation, l'étude de l'Ecriture-sainte & de tout ce qui peut y servir, ce qu'il étend assez loin. Pour travail manuel, il exhorte sur-tout à transcrire des livres, & recommande fort l'orthographe, dont il donne plusieurs regles. Cassiodore approuve que les moines peu propres aux lettres, s'appliquent à l'agriculture & au jardinage; il leur indique les livres qui traitent de cette matiere, & les livres des médecins à ceux qui prenoient soin des malades. Le second livre de l'institution de Cassiodore comprend les traités abrégés des quatre arts libéraux; savoir, la grammaire, la rhétorique, la logique, & les mathématiques, qui en renferment quatre autres : l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie, ce qui fait sept en tout; & ce sont les sept arts libéraux, si célebres depuis dans les écoles. Cassiodore finit saintement sa vie vers l'an 565. On lui attribue un petit traité du comput paschal composé en 562.

II.

III. Denys le Petit. *Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 38. Ceil. t. XVI. ch. viij.*

Denys, surnommé le Petit à cause de sa taille, étoit un moine, prêtre de l'église de Rome, recommandable par sa science & par sa piété. Quoique Scythe de nation, il avoit les mœurs d'un Romain. Il sçavoit si parfaitement le grec & le latin, qu'il traduisoit également en lisant, le grec en latin, & le latin en grec. Il fit plusieurs versions de livres grecs. A la priere d'Etienne, évêque de Salone, il traduisit le code des canons ecclésiastiques, dont il y avoit déja une ancienne version, mais fort obscure. Cet ouvrage fut si bien reçu, que quelques années après, Denys fit encore le recueil de toutes les lettres décrétales des papes qu'il put trouver. Ce recueil comprend les lettres de huit papes : Sirice, Innocent, Zozime, Boniface, Célestin,

Léon, Gélase, Anastase. Denys le Petit étoit savant dans la dialectique, l'arithmétique & l'astronomie.

Il est l'auteur du calcul des années depuis l'Incarnation de Jesus-Christ, dont nous nous servons maintenant. Car voyant le cycle pascal de S. Cyrille près de finir en l'année 248 de Dioclétien, c'est-à-dire, 531 de Jesus-Christ, il en fit un de 95 ans, pour continuer celui de S. Cyrille. Mais au lieu du nom odieux de Dioclétien que S. Cyrille avoit mis, en suivant la coutume de son tems & de son pays, Denys aima mieux mettre le nom de Jesus-Christ, & compter les années depuis l'Incarnation. Les chronologistes les plus habiles croyent qu'il a retardé de quatre ans la véritable année de l'Incarnation. Il avoit si bien étudié l'Ecriture-sainte, qu'il étoit toujours prêt à répondre sur le champ à toutes les questions qu'on lui faisoit. Mais il joignoit à la science une profonde humilité. Quoiqu'il fût très-éloquent, il aimoit à garder le silence. Sa vie étoit pure & mortifiée, sans aucune singularité. Cassiodore qui avoit vécu plusieurs années avec lui, l'invoquoit comme un saint. On ignore l'année de sa mort. Il avoit traduit la lettre de Proclus de Constantinople aux Arméniens, pour autoriser cette proposition, *un de la Trinité a souffert*; & y avoit joint une préface pour montrer l'utilité de cette proposition contre les Nestoriens.

III.

IV. S. Grégoire de Tours. *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 26 & suiv. Ceil. t. XVII. ch. j.*

Grégoire naquit vers l'an 544, en Auvergne d'une famille noble. Son pere Florentius étoit frere de S. Gal, évêque de Clermont; sa mere Armentaria étoit petite-fille de S. Grégoire, évêque de Langres. Le jeune Grégoire fut élevé auprès de S. Gal son oncle. Il entra dans la cléricature, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait étant malade, au tombeau de S. Alyre. Après la mort de S. Gal, Avit, évêque de Clermont, continua l'éducation de Grégoire, & l'ordonna diacre lorsqu'il eut l'âge marqué par les canons. Grégoire cherchoit la compagnie de ceux qui avoient plus de piété, pour profiter de leurs exemples; & il visitoit les églises,

ſur-tout celle de S. Martin, où il recouvra la ſanté dans une grande maladie. Après la mort d'Euphrone, évêque de Tours, l'an 573, le peuple s'aſſembla pour lui donner un ſucceſſeur, & nomma Grégoire d'un conſentement unanime. On l'avoit ſouvent vu à Tours, & l'on y connoiſſoit l'innocence de ſa vie. On envoya une députation à Sigebert, à qui étoit la ville de Tours, & le Roi preſſa Grégoire d'accepter la charge qu'on lui impoſoit & qu'il refuſoit abſolument. De peur qu'il ne s'enfuît, on le fit ſacrer auſſi-tôt par Gilles, archevêque de Reims. Il avoit environ trente ans. Il aſſiſta à pluſieurs conciles, où il donna des preuves de ſa ſageſſe. Il montra beaucoup de fermeté dans pluſieurs occaſions, & reprit vigoureuſement le roi Chilpéric de ſes vices. On diſoit de lui qu'il étoit auſſi grand par ſa vertu, qu'il étoit petit par ſa taille. On lui attribue pluſieurs miracles, qu'il rapportoit à S. Martin & à d'autres Saints, dont il portoit toujours ſur lui des reliques. Il étoit très-bien inſtruit de la doctrine de l'égliſe, comme il paroît par pluſieurs diſputes, qu'il rapporte lui-même, contre deux Ariens; contre le roi Chilpéric, qui donnoit dans le Sabellianiſme; contre un de ſes prêtres, qui nioit la réſurrection. En toutes ces occaſions Grégoire emploie fort à propos les preuves tirées de l'Ecriture. Dans les derniers tems de ſa vie, il alla à Rome, & fut très-bien reçu du pape S. Grégoire, qui même pour honorer l'égliſe de Tours, lui donna une chaîne d'or. Il mourut à l'âge de 52 ans, après 22 ans d'épiſcopat, l'an 595. (g)

V. Ses ouvrages.

Nous avons de lui pluſieurs écrits: l'Hiſtoire Eccléſiaſtique [de France] en dix livres, dont le premier [eſt un préliminaire, qui] contient en abrégé toute la ſuite des tems depuis la création du monde juſqu'à la mort de S. Martin. Dans les ſuivans, il rapporte les faits avec plus d'étendue, principalement ceux de ſon tems, y mêlant beaucoup d'hiſtoire d'affaires temporelles. Sept livres de miracles; ſavoir, deux de la gloire des martyrs, un de la gloire des confeſſeurs, quatre de S. Martin, un huitieme livre de la vie des peres.

(g) [L'Egliſe honore ſa mémoire le 17 Novembre.]

Il avoit aussi écrit deux livres que nous n'avons plus, sçavoir, un commentaire sur les pseaumes, & un traité des offices ecclésiastiques. Le grand nombre de miracles qu'il rapporte, marque plus de crédulité que de critique; & son style, comme il le reconnoît lui-même, se sent de la barbarie de son siecle.

IV.

VI. S. Martin de Dume. *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 4 & suiv. Ceil. t. XVI. ch. xxxix.*

S. Martin de Dume étoit de Pannonie, aussi-bien que S. Martin de Tours. Etant allé en Orient visiter les saints lieux, il se rendit un des plus sçavans hommes de son tems. Il fit de grands biens en Galice, comme nous l'avons déja dit: il affermit les églises, fonda des monasteres, composa des livres de piété, & écrivit un grand nombre de lettres, pour exhorter les nouveaux convertis à la pratique de toutes les vertus. S. Martin fonda entre autres le monastere de Dume, dont il porta depuis le nom. C'est un lieu proche de Brague, où il établit une communauté sous la regle de S. Benoît, qu'il introduisit par conséquent en Espagne. Dume fut ensuite érigée en évêché, & S. Martin en fut fait le premier évêque. Mais on le fit ensuite archevêque de Brague, afin qu'ayant plus d'autorité, il fût plus en état de rétablir la discipline dans toute l'Espagne. Il fit une collection de canons qui a depuis été très-célebre. Elle est divisée en deux parties, dont la premiere regarde le clergé, & la seconde les laïcs. Elle comprend en tout 84 canons. On marque à chacun d'où il a été tiré, c'est-à-dire, des conciles compris dans l'ancien code de l'Eglise universelle, & des conciles d'Espagne tenus jusqu'alors. Il mourut vers l'an 580. (*h*)

V.

VII. S. Jean Climaque. *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 23.*

Jean [surnommé Climaque,] entra dans le monastere du mont Sina dès l'âge de seize ans; mais il ne reçut la tonsure monastique, & ne s'engagea que quatre ans après. Il se retira seul au bas de la montagne, où il mena la vie

(*h*) [L'Eglise honore sa mémoire le 20 Mars.]

Ceil. t. XVII. ch. xxiv. d'anachorete. Après quarante ans de solitude, il fut élu malgré lui abbé du mont Sina. Un autre abbé l'ayant prié d'écrire quelque traité spirituel pour les moines, il composa son échelle du ciel, très-célébre entre les ouvrages de piété, qui lui a fait donner le surnom de Climaque; car *climax* en grec signifie échelle. Nous en avons une traduction françoise de M. Arnaud d'Andilly. Elle est composée de trente dégrés, qui contiennent tout le progrès de la vie intérieure, depuis la fuite du monde jusqu'à l'oraison la plus sublime. En parlant de l'obéissance, il raconte les exemples qu'il avoit admirés dans un monastere d'Egypte près d'Alexandrie, composé de trois cens trente moines, sous la conduite d'un supérieur d'une sagesse consommée. On y voyoit des vieillards après quarante ou cinquante ans de profession, obéir avec une simplicité d'enfans. Les railleries, les contestations, les discours inutiles en étoient absolument bannis; chacun ne s'appliquoit qu'à édifier ses freres.

A quelque distance de ce monastere, il y en avoit un petit, nommé la Prison, où s'enfermoient volontairement ceux du grand monastere, qui depuis leur profession étoient tombés dans quelque faute considérable. Tout y inspiroit la pénitence & la tristesse : on n'y allumoit jamais de feu; on ne s'y nourrissoit que de pain & de quelques herbes. La priere y étoit continuelle. Ils étoient séparés un à un, ou deux à deux, & avoient pour supérieur un homme d'une vertu singuliere, nommé Isaac. S. Jean Climaque ayant prié l'abbé de lui faire voir cette prison; il y demeura un mois. Ce qu'il en rapporte est fort étonnant, & fait craindre que ces pénitens ne fussent point assez instruits des vérités consolantes de la religion, qui étoient toujours présentes à l'esprit des fideles les plus parfaits, de ceux, par exemple, qui composoient l'église de Jérusalem. (*i*)

V I.

VIII. S. Gildas le Sage.

Saint Gildas, surnommé le Sage, naquit à Dumbritton

(*i*) [L'Eglise honore la mémoire de S. Jean Climaque le 30 Mars.]

en Ecoſſe vers la fin du cinquieme ſiecle. Il ne fut que prêtre, & il prêcha dans la province ſeptentrionale de la Grande-Bretagne, enſuite en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la diſcipline. Enfin il paſſa en Gaule, & s'établit auprès de Vannes, où il bâtit le monaſtere de Ruis, qui porte encore ſon nom, & y mourut en 565. Il reſte de lui quelques canons de diſcipline, & deux diſcours ſur la ruine de la Grande-Bretagne. Il déplore dans le premier la déſolation de ſa patrie par la conquête des Anglo-Saxons, & en attribue la cauſe à la corruption extrême des mœurs. Il s'adreſſe en particulier à cinq princes, qui régnoient alors chez les Bretons, & leur reproche à chacun leurs crimes, avec une liberté & une force étonnante. Le ſecond diſcours eſt une exhortation au clergé de la Grande-Bretagne, qui n'eſt pas moins vigoureuſe. Il leur reproche leur ignorance, leur négligence, leur avarice, & les accuſe même de ſimonie. (*j*)

Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 15. Ceil. t. XVI. ch. xxx.

V I I.

IX. S. Ephrem d'Antioche. Saint Euloge d'Alexandrie. Boëce.

S. Ephrem, patriarche d'Antioche, écrivit pluſieurs ouvrages pour la défenſe du concile de Chalcédoine, de ſaint Cyrille & de S. Léon, dont Photius nous a conſervé des extraits. Le même Photius nous a auſſi conſervé des extraits encore plus longs des ouvrages de S. Euloge, patriarche d'Alexandrie, qui avoit beaucoup écrit contre les erreurs qui avoient cours en Orient.

Fl. tom. VII. l. xxxiij. n. 22. & tom. VIII. l. xxxvj. n. 28. Ceil. t. XVI. c. xj. t. XVII. ch. x.

Boëce étoit un des plus illuſtres ſénateurs de Rome. Pendant que le pape Jean étoit à Conſtantinople, le roi Théodoric fit mettre en priſon Boëce avec Symmaque ſon beau-pere, qui tous deux avoient été conſuls. Ils furent accuſés de vouloir ſoutenir la dignité du ſénat contre les entrepriſes de Théodoric. D'ailleurs Boëce étoit fort zélé pour la foi catholique, qu'il défendit par pluſieurs écrits. Il en adreſſa deux au pape Jean, alors diacre de l'égliſe de Rome; ſavoir un contre Eutychès & Neſtorius, touchant les deux natures & l'unique perſonne de Jeſus-Chriſt. L'autre ſur cette queſtion de logique: Si le

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 6. Ceil. t. XV. ch. xxxviij.

(*j*) [L'Egliſe honore ſa mémoire le premier Février.]

Pere, le Fils & le S. Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la divinité. Il adressa à son beau-pere Symmaque un autre traité, où il prouve que la Trinité est un seul Dieu, & non pas trois Dieux. Il s'étoit fort appliqué à la logique d'Aristote, dont il traduisit & expliqua plusieurs traités. L'on prétend qu'il est le premier des Latins qui a appliqué à la théologie la doctrine de ce philosophe. Le plus beau & le plus célebre de ses ouvrages, est la consolation de la philosophie, qu'il composa dans sa prison, & où il parle dignement de la providence & de la prescience de Dieu. Il fut arrêté & mis à mort l'an 524, & Symmaque peu de tems après lui.

VIII.

X. Fortunat. *Fl. tom. VII. l. xxxiv. n. 18. Ceil. t. XVII. ch. v.*

Le prêtre Fortunat étoit né en Italie près de Trévise. Il fit ses études à Ravenne, où il devint savant dans la grammaire, la rhétorique & la poësie. Ayant un grand mal aux ieux, il fut guéri par l'huile d'une lampe qui brûloit près d'un autel de S. Martin; & par reconnoissance il quitta son pays & vint à Tours visiter les reliques du saint évêque. Il fut bien reçu par le roi Sigebert, & chéri de plusieurs évêques. Il alla de Tours à Poitiers auprès de sainte Radégonde, & y passa le reste de sa vie. Il s'occupa à composer plusieurs poësies à la louange des évêques & de ses autres amis, & à l'occasion des nouvelles églises qu'ils bâtissoient. Il écrivit aussi en prose les vies de plusieurs saints. Ses vers sont assez harmonieux, & valent mieux que sa prose pleine de rimes & d'antithèses affectées, selon le mauvais goût de son siecle. On ignore l'année de sa mort. (*k*)

XI. Autres auteurs ecclésiastiques.

IX.

Victor de Capoue, évêque de cette ville en Italie, composa

(*k*) [Il mourut évêque de Poitiers: car le siege de cette ville étant devenu vacant par la mort de S. Platon, l'un des disciples de S. Grégoire de Tours, en 599, Fortunat fut choisi pour le remplir. S. Grégoire de Tours ne le qualifie jamais que prêtre, parce qu'il étoit mort avant que Fortunat fût évêque. *Ceillier, Hist. des Aut. Eccl. tom. XVII. ch. v.*]

poſa vers le milieu du ſixieme ſiecle un traité du cycle paſcal, & enſuite une préface ſur l'harmonie ou concorde des quatre évangéliſtes, non pas de Tatien, comme il le croyoit, mais d'Ammonius. Cet ouvrage ſe trouve dans la bibliotheque des peres. *Ceil. t. XVI. ch. xxvj.*

Un autre Victor, évêque en Afrique, que Juſtinien exila à cauſe de ſon attachement aux trois chapitres, a compoſé une hiſtoire abrégée depuis le commencement du monde juſqu'à l'empereur Juſtin [le jeune.] La chronique qui nous reſte de lui ne commence qu'en 444, où celle de S. Proſper finiſſoit. *Ibid.*

Primaſe, évêque d'Adrumete en Afrique, qui aſſiſta au cinquieme concile général, où il s'oppoſa à la condamnation des trois chapitres, a recueilli des ouvrages de S. Auguſtin les paſſages qui pouvoient ſervir à expliquer les épitres de S. Paul. Il a fait auſſi un commentaire ſur l'Apocalypſe, & trois livres des héréſies, pour continuer l'ouvrage que S. Auguſtin avoit fait ſur cette matiere. *Ib. ch. xxiv.*

Evagre, ſurnommé le Scholaſtique, qui étoit Syrien, écrivit une hiſtoire eccléſiaſtique en ſix livres, qu'il commence où Socrate & Théodoret finiſſent la leur, vers l'an 431, & qu'il finit à l'an 593. Photius dit qu'il eſt clair & exact. *Ceil. t. XVII. ch. vj.*

Le poëte Arator vivoit auſſi dans le ſixieme ſiecle. Il a mis en vers les actes des Apôtres, qu'il dédia au pape Vigile. *Ceil. t. XVI. ch. xvj.*

Procope de Gaze a fait une chaîne des peres Grecs & Latins qui l'avoient précédé, ſur les huit premiers livres de l'Ecriture. *Ib. ch. xij.*

S. Colomban, fondateur de Luxeu, dont nous avons une regle & d'autres écrits, faiſoit de grands biens à la fin du ſixieme ſiecle; mais comme il ne mourut que dans le ſeptieme, nous n'en parlerons que dans l'hiſtoire de ce ſiecle.

La même raiſon nous porte à renvoyer au commencement du troiſieme volume, l'article de S. Grégoire le Grand. Quoique ce ſaint pape répandît la lumiere dans toute l'Egliſe à la fin du ſixieme ſiecle, ſa mort n'arriva qu'au commencement du ſeptieme. D'ailleurs la groſſeur de ce volume

eſt une nouvelle raiſon de n'y point renfermer l'hiſtoire d'un pape ſi cher à l'Egliſe, qui lui a rendu de ſi importans ſervices, & ſur lequel nous avons cru devoir nous étendre un peu.

ARTICLE VIII.

Conciles & Diſcipline.

I.

I. Concile d'Agde. *Fl. tom. VII. l. xxxj. n. 1.* AN 506.

LE roi Alaric [II.] permit aux évêques de ſon royaume de s'aſſembler en la ville d'Agde. Il s'y trouva vingt-quatre évêques de diverſes provinces de Gaule, qui obéiſſoient aux Viſigoths. S. Céſaire y préſida. Il s'y trouva auſſi dix députés d'évêques abſens. Les peres ſe mirent à genoux, & prierent pour la longue vie du roi & la proſpérité de ſon regne, & pour le peuple. Enſuite s'étant aſſis, ils traiterent de la diſcipline de l'Egliſe, & firent quarante-huit canons, auxquels on en a depuis ajouté vingt-cinq, tirés ſans doute des conciles ſuivans. Ces canons confirment la diſcipline déja établie par pluſieurs autres conciles. Voici ce qui nous y paroît de plus remarquable. Ceux qui retiennent ce que leurs parens ont donné aux égliſes ou aux monaſteres, ſeront exclus de l'Egliſe juſqu'à ce qu'ils le rendent, comme étant meurtriers des pauvres. Ce canon prouve qu'on a toujours regardé les biens donnés à l'Egliſe ou aux moines, comme appartenans aux pauvres. Ceux qui les poſſedent n'en ſont que les œconomes; & s'ils les retiennent pour leur uſage, ſans faire part aux pauvres de ce qui leur reſte, après avoir pris leur étroit néceſſaire, ils doivent ſans doute être regardés comme les voleurs & les meurtriers des pauvres, ſelon l'expreſſion du concile.

L'évêque peut donner aux clercs l'uſage de quelque terre de l'Egliſe. Ceux qui ſervent fidélement, doivent recevoir des rétributions à proportion de leur ſervice. C'étoit-là l'an-

cienne regle. Cependant on commençoit dès-lors à donner à quelques clercs des fonds en usufruits. C'est l'origine des bénéfices. Les clercs qui négligent de faire leurs fonctions, seront effacés de la matricule, & traités comme des étrangers. Si un clerc néglige ses devoirs, & se réfugie auprès d'un juge séculier pour éviter la sévérité de la discipline, il sera excommunié avec celui qui l'aura protégé. Si des clercs portent de longs cheveux, l'archidiacre les leur coupera malgré eux. Leurs habits & leurs chaussures doivent convenir à leur état. C'est que les Barbares qui dominoient dans les Gaules, portoient des cheveux longs. On ne doit ordonner les diacres qu'à vingt-cinq ans, les prêtres & les évêques qu'à trente, ni donner le voile aux vierges qu'à quarante. Ceux qui demandent la pénitence, doivent recevoir de l'évêque l'imposition des mains & le cilice sur la tête, comme il est établi par-tout.

On ne recevra point aisément les jeunes gens à la pénitence, à cause de leur légéreté. Tous les enfans de l'Eglise jeûneront le Carême. Les séculiers qui ne communieront pas à Noël, à Pâques, & à la Pentecôte, ne seront pas tenus pour Catholiques. On peut permettre des oratoires à la campagne, à ceux qui sont fort éloignés des paroisses; mais on doit passer dans la ville les jours solemnels, Pâques, Noël, l'Epiphanie, l'Ascension, la Pentecôte, la Saint-Jean, & les autres grandes fêtes. Ces réglemens semblent venir de ce que les Barbares qui suivoient les mœurs germaniques, demeuroient à la campagne plutôt que dans les villes; & peut-être que les Romains commençoient à les imiter. Le concile d'Agde regle aussi l'office de l'Eglise par ce canon: Il faut avoir soin, comme il se pratique par-tout, qu'après les antiennes, les prêtres & les évêques disent des collectes; que l'on chante tous les jours les hymnes du matin & du soir; qu'à la fin des offices, après les hymnes, on dise des capitules tirés des pseaumes. Il faut entendre par le mot d'*antiennes* [ou *antiphones*,] les pseaumes chantés à deux chœurs. S. Césaire vouloit que l'on baissât la tête pendant la priere, & que l'on fléchît les genoux quand le diacre en avertissoit à

haute voix; ce qui montre l'antiquité de ces saintes cérémonies.

Le concile défend de s'appliquer à cette espece de divination, que l'on appelloit *le sort des saints*, & qui se répandoit sous prétexte de religion. C'étoit d'ouvrir quelque livre de l'Ecriture, & prendre pour présage de l'avenir les premieres paroles que l'on rencontroit à l'ouverture du livre. Cette superstition condamnée un siecle auparavant par S. Augustin, prévalut de plus en plus, quoique le concile d'Agde l'eût défendue sous peine d'excommunication.

II.

II. Premier concile d'Orléans. *Ibid. n. 8.* AN 511.

Le roi Clovis ayant consulté les évêques sur divers articles, leur ordonna de s'assembler à Orléans. Ils firent trente-un canons, qu'ils envoyerent au roi, le priant de les appuyer de son autorité. Les abbés seront soumis aux évêques, qui les corrigeront, s'ils manquent contre la regle. On ne sait quelle est cette regle. Il ne paroît pas, selon dom Mabillon, qu'il y en eût encore dans les Gaules qui fût commune à tous les monasteres. Les pénitens qui abandonnent leur état, seront excommuniés. L'évêque doit tâcher de procurer la nourriture & le vêtement aux pauvres qui ne peuvent pas travailler. L'évêque ne manquera point, s'il n'est malade, de se trouver le dimanche à l'église dont il sera plus proche. Toutes les églises célébreront les rogations; & pendant ces trois jours, les esclaves seront exemts de travail: on jeûnera & on usera de viandes de Carême. Le Carême ne sera que de quarante jours, & non de cinquante. Le concile d'Orléans renouvella plusieurs des canons du concile d'Agde. Il fut souscrit par trente-deux évêques, dont les cinq premiers sont métropolitains, ceux de Bourdeaux, de Bourges, de Tours, d'Ausch & de Rouen. S. Quintien de Rhodez, S. Melaine de Rennes, S. Théodore d'Auxerre, en furent les principaux peres.

III.

III. Concile d'Epaone.

Dès le commencement du regne de Sigismond, roi de

Bourgogne, S. Avit, évêque de Vienne, qui avoit converti ce prince à la foi catholique, assembla les évêques de sa province à Epaone, que l'on croit être Yene au diocèse de Bellai. (*l*) Il s'y trouva vingt-cinq évêques, dont les principaux étoient S. Avit de Vienne, S. Viventiol de Lyon, S. Apollinaire de Valence, S. Grégoire de Langres, & saint Pragmace d'Autun. Ce concile fit quarante canons. S. Avit se plaignit dans la lettre de convocation, de la cessation des conciles, & témoigna que le pape lui en avoit fait des reproches. Il est défendu dans ce concile aux évêques, aux prêtres & aux diacres, d'avoir des chiens de chasse & des oiseaux. On voit par-là que le clergé commençoit à se laisser entraîner aux mœurs germaniques des nations dominantes. Plusieurs des canons de ce concile parlent des fonds de l'Eglise, dont la jouissance étoit accordée aux clercs, pour en percevoir les revenus, les distinguant soigneusement des biens propres. On défend l'entrée des monasteres de filles, si ce n'est aux personnes [âgées &] d'une vertu éprouvée, ou aux plus proches des parens. Ceux qui y entrent pour dire la messe, doivent sortir aussi-tôt que l'office est fini : ce qui fait voir qu'elles n'avoient que des oratoires dans l'intérieur de la maison. L'évêque pouvoit déposer les abbés. Les moines travailloient tous les jours à la campagne. On ne consacrera que les autels de pierre avec l'onction du chrême. Il y en avoit donc encore de bois. Il est défendu d'appliquer à de saints usages les églises des hérétiques. Cependant le concile d'Orléans avoit décidé qu'il falloit s'en servir après les avoir purifiées, & c'est la pratique universelle de toute l'Eglise. On abrege la pénitence des apostats, [qui ayant été baptisés dans l'Eglise Catholique, sont tombés dans l'hérésie,] & on la réduit à deux ans. Les homicides qui éviteront la peine des loix civiles, feront la pénitence du concile d'Ancyre. Elle étoit au-moins de sept ans. On déclare incestueux

Ibid. n. 30.
AN 517.

(*l*) [M. l'évêque de G. a donné un mémoire qui a pour objet de montrer qu'Epaone est le lieu que l'on nomme aujourd'hui Albon, paroisse du diocèse de Vienne en Dauphiné, entre cette ville & celle de Romans, & à peu de distance du Rhône. Ce mémoire se trouve dans le *Journal Ecclesiastique, tom. X. part. ij. Fev. 1763. p. 176 & suiv.*]

les mariages avec la cousine-germaine ou issue de germaine. En chaque province on suivra pour le service divin le rit de la métropole.

IV.

IV. Conciles d'Espagne. *Ibid. n. 31.* AN 516.

Dans le même tems il se tint deux conciles en Espagne, l'un à Tarragone, & l'autre à Gironne. Dans le premier, qui paroît avoir été tenu en 516, [on fit treize canons.] Il est ordonné à chaque évêque de visiter tous les ans les églises de la campagne, pour y faire faire les réparations sur le tiers de tous les fruits. Les moines sortis de leurs monasteres n'exerceront aucune fonction ecclésiastique. Ce canon prouve qu'il y avoit dès-lors des monasteres en Espagne. Le plus ancien que nous connoissions, est celui d'Asane en Arragon, fondé par S. Victorien, qui fut abbé pendant soixante ans, & qui gouverna plusieurs communautés de moines. Fortunat a fait son épitaphe. Le septieme canon de ce concile porte que l'observation du dimanche commencera dès le samedi; d'où vient la coutume en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le samedi vers le soir.

AN. 517. Jean de Tarragone présida encore [l'année suivante] au concile de Gironne, où l'on fit dix canons. Jean pria le pape Hormisdas d'écrire aux évêques d'Espagne, pour les engager à observer la discipline. Le pape le fit par une lettre, où il leur recommande d'observer les canons, & de tenir les conciles au-moins une fois l'an. Il accompagna cette lettre d'une autre à Jean en particulier, où il loue son zele, & le fait son vicaire en Espagne, sans préjudice des privileges des métropolitains.

Ib. l. xxxij. n. 2. AN 524. L'an 524, il se tint à Lérida un concile de huit évêques, qui firent seize canons. Le premier ordonne que ceux qui servent à l'autel, s'abstiennent de répandre le sang humain sous quelque prétexte que ce soit, même de défendre une ville assiégée. Les clercs tombés dans ce malheur, feront deux ans de pénitence, & ne pourront jamais être promus aux ordres supérieurs. On voit par ce canon, que la nécessité de se défendre dans les incursions des Barbares, faisoit

insensiblement oublier aux clercs l'ancienne douceur ecclésiastique ; & on le voit encore par un autre canon, qui remet à la discrétion de l'évêque la punition des clercs qui se seront battus ensemble.

V.

Le second concile d'Orange auquel S. Césaire présida, fut tenu l'an 529. Il porta le dernier coup au sémi-Pélagianisme. Nous avons appris, disent les peres de ce concile, que quelques-uns ont touchant la grace & le libre-arbitre, des sentimens qui ne sont pas conformes à la foi catholique. C'est pourquoi nous avons cru devoir proposer & souscrire quelques articles tirés des saintes Ecritures par les anciens peres sur ce sujet, & qui nous ont été envoyés du saint siege. Ensuite sont vingt-cinq articles prouvés par des passages de l'Ecriture. On y établit solidement que le péché d'Adam n'a pas [seulement nui au corps, mais à l'ame : qu'il n'a pas] nui à lui seul, mais qu'il a passé à ses descendans: que la grace de Dieu n'est pas donnée à l'homme, parce qu'il l'invoque, mais que c'est elle qui fait qu'on l'invoque: que le commencement de la foi ne vient pas de nous, mais de la grace; en un mot, que par les forces de la nature nous ne pouvons rien faire ni penser qui tende au salut. C'est ce que renferment les huit premiers canons. Les dix-sept autres articles sont des sentences tirées de S. Augustin & de S. Prosper, qui prouvent la nécessité d'une grace qui prévienne la volonté. Personne, dit ce saint concile, n'a de soi-même que le mensonge & le péché : *Nemo de suo habet nisi mendacium & peccatum.* Ces importantes paroles seront toujours la terreur des ennemis de la grace. Elles présentent une lumiere dont toutes leurs vaines subtilités ne pourront jamais obscurcir l'éclat.

V. Second concile d'Orange.

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 12.

AN 529.

Après ces vingt-cinq articles, le concile d'Orange continue : Nous devons donc enseigner de croire, que par le péché du premier homme, le libre-arbitre a tellement été affoibli, que personne n'a pu véritablement aimer Dieu,

croire en lui, ou faire le bien pour sa gloire, s'il n'a été prévenu par la grace. S. Césaire envoya à Rome cette profession de foi, pour la faire approuver par le pape.

On tint en ce même tems un concile à Valence, où saint Césaire ne put se trouver, parce qu'il étoit malade. Cyprien, évêque de Toulon, y soutint avec force la doctrine catholique sur la grace.

V I.

VI. Concile de Vaison. *Ibid.* AN 529.

Le concile de Vaison se tint la même année 529. Saint Césaire y présidoit. Comme il n'y eut point de plainte contre aucun des évêques présens, l'assemblée ne servit qu'à se voir & à entretenir la charité. Avant que de se séparer, les évêques firent cinq canons. On y ordonne que, selon la coutume d'Italie, tous les prêtres de la campagne recevront chez eux les jeunes lecteurs qui ne sont pas mariés, pour les élever & les former comme de bons peres, leur faisant apprendre les pseaumes, lire l'Ecriture, & les instruisant solidement de la loi de Dieu, afin de se préparer de dignes successeurs. Si quelque infirmité empêche le prêtre de prêcher, les diacres liront les homélies des peres. A l'exemple des provinces d'Orient & d'Italie, où l'on dit souvent *Kyrie, eleison*, avec grande dévotion, on le dira dans nos églises à matines, à la messe & à vêpres. A toutes les messes, même du carême & des morts, on dira trois fois *Sanctus*, comme aux messes publiques. On récitera dans nos églises le nom du pape. Après *Gloria Patri*, on ajoutera *Sicut erat in principio*, comme on fait en beaucoup d'autres pays.

V I I.

VII. Second & troisieme conciles de Tolede. *Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 22.* AN 531.

On tint le second concile de Tolede l'an 531. On y confirma les anciens canons touchant la continence des clercs, la conservation des biens de l'Eglise, & les mariages entre parens, dont on étend la défense tant que la parenté se peut connoître. A la fin de ce concile, Tolede est nommée métropole, & c'est la premiere fois qu'on lui donne ce titre.

Le

Le troisieme concile fut assemblé l'an 589 par le roi Récarede, pour affermir la conversion des Goths. Il s'y trouva soixante & douze évêques de différentes provinces soumises à ce prince. Le concile s'assembla après un jeûne de trois jours. Quand on y eut reglé tout ce qui regarde la foi, qu'on eut reçu les quatre conciles généraux, & prononcé des anathêmes contre les principales erreurs des Ariens, & contre le concile de Rimini, qui étoit le grand fort de ces hérétiques, le roi proposa de régler la discipline, & on fit vingt-trois canons pour réparer les breches que l'hérésie y avoit faites en fomentant tous les désordres. On ordonne d'abord en général l'observation de tous les anciens canons & des épitres synodales des papes. Sans préjudice de ces saintes loix, qui ordonnent deux conciles tous les ans; & attendu la longueur du chemin & la pauvreté des églises d'Espagne, on ordonne que les évêques s'assembleront une fois l'année. Pour fortifier la foi des peuples, on leur fera chanter à la messe le symbole du concile de Constantinople, à l'imitation des églises orientales. (*m*) On lira toujours l'Ecriture sainte à la table des évêques. Les clercs ne poursuivront point leurs confreres devant les juges séculiers, sous peine de perdre leur cause & d'être excommuniés. Nous avons appris, dit le concile, qu'en quelques endroits les pécheurs font pénitence, non selon les canons, mais d'une maniere très-honteuse; ensorte qu'ils demandent d'être réconciliés toutes les fois qu'ils ont péché. Pour réprimer une entreprise si exécrable, le concile ordonne, que celui qui se repent de son péché, soit premiérement suspendu de la communion, & vienne souvent recevoir l'imposition des mains avec les autres pénitens. Après avoir accompli le tems de la satisfaction, il sera rétabli dans l'usage de la communion, selon le jugement de l'évêque. Mais ceux qui retombent pendant leur pénitence, ou après leur réconciliation, seront condamnés selon la sévérité des anciens canons, c'est-à-dire, qu'ils ne seront plus reçus à la pénitence. Aux enterremens

Ib. l. xxxiv. n. 56.
AN 589.

(*m*) [Ce fut alors que commença de s'introduire dans ce symbole le mot *Filioque*, contre lequel les Grecs s'éleverent dans la suite: & de l'Espagne, cet usage passa en France. *Fleury, tom. X. l. xlv, n. 48.*]

des Chrétiens, on se contentera de chanter des pseaumes, pour marquer l'espérance de la résurrection, sans chanter des cantiques funebres, ou se frapper la poitrine : c'est que ces marques de deuil sentoient le paganisme. On retranchera des solemnités des saints, les danses & les chansons deshonnêtes: il faut se souvenir que c'est en Espagne. Il est ordonné d'abolir par toute l'Espagne & la Gaule, tous les restes d'idolâtrie, joignant l'autorité temporelle avec la spirituelle. S. Léandre fit dans ce concile un sermon sur l'heureux état où se trouvoit l'église d'Espagne, après tous les maux qu'elle avoit éprouvés.

VIII.

VIII. Concile de Narbonne. *Ibid. n. 57.* AN 589.

Les évêques de la partie des Gaules qui obéissoit aux Goths, s'assemblerent à Narbonne pour exécuter les décrets du concile de Tolede. Ils étoient au nombre de huit, savoir, les évêques de Narbonne, (métropolitain,) de Bésiers, d'Elne, de Maguelone, dont le siege est maintenant à Montpellier, de Carcassonne, de Nismes, d'Agde & de Lodeve. Ils avoient assisté au concile de Tolede, ou en personne ou par leurs députés. Ils firent quinze canons, dont voici quelques-uns. On chantera *Gloria* à la fin de chaque pseaume, & à chaque division des grands pseaumes. On regardoit sans doute cette priere comme une profession de foi abrégée contre les Ariens. Tout homme libre ou esclave, Goth ou Romain, Syrien, Grec ou Juif, s'abstiendra de tout travail le dimanche. On voit ici les nations qui se trouvoient dans cette partie des Gaules. Les Goths sont nommés les premiers comme maîtres; les Romains sont les anciens habitans; les Syriens & les Grecs sont les étrangers qui y venoient commercer. Les peines temporelles marquées dans plusieurs canons, montrent que les juges séculiers assistoient au concile, comme il avoit été ordonné par le concile de Tolede. Aucun clerc ne quittera l'aube avant que la messe soit achevée. On voit ici l'usage de l'aube pour tous les clercs, mais seulement pendant le service. Il y a plusieurs canons en ce concile pour réprimer l'indocilité des clercs. Il leur est

défendu de s'arrêter à causer dans les places publiques.

Il s'est tenu pendant le sixieme siecle plusieurs autres conciles, dans lesquels nous n'avons rien trouvé de remarquable par rapport à la discipline.

IX.

L'on trouve plusieurs loix ecclésiastiques entre les novelles de Justinien, ainsi nommées, parce qu'elles sont postérieures à la publication de son code. Il recommande l'observation des canons à l'égard des ordinations. Il veut que l'évêque soit instruit des canons, & qu'à son ordination on l'interroge s'il est véritablement disposé à y conformer sa vie; ce que nous voyons encore dans la formule de l'ordination. La simonie y est si fortement défendue, qu'il y a lieu de croire qu'elle devenoit fort commune. Tout le monde est reçu à s'opposer à l'ordination, & on ne doit point passer outre que l'opposition ne soit examinée. On doit dans chaque église observer le nombre des clercs établi par la fondation sans l'augmenter. La grande église de Constantinople n'aura que soixante prêtres, cent diacres, quarante diaconesses, qui auront passé cinquante ans; quatre-vingts-dix soudiacres, cent dix lecteurs, vingt-cinq chantres, ensorte que tout le clergé soit de quatre cens vingt-cinq personnes, & de plus cent portiers, qui semblent n'être pas comptés entre les clercs. Ce clergé servoit à deux autres églises unies à la cathédrale. Les fondateurs des églises avoient donné de quoi entretenir tous les clercs nécessaires pour les servir, & en avoient déterminé le nombre. Mais depuis, les évêques cédant aux sollicitations, l'avoient si fort augmenté, que les revenus ne suffisoient plus pour fournir à chacun une pension pour subsister. L'empereur Justinien remédia à cet abus, en ordonnant qu'on s'en tiendroit au nombre fixé par les fondateurs. Ceux-ci ne peuvent mettre de leur autorité des clercs dans les églises, mais seulement les présenter à l'évêque; où l'on voit l'origine du droit de patronage. Il est défendu de bâtir une nouvelle église, avant que l'évêque

IX. Loix ecclésiastiques de Justinien.

Fl. tom. VII. l. xxxij. n. 50.

Ib. l. xxxiij. n. 5 & 6.

faſſe ſa priere au lieu deſtiné, & y plante la croix en proceſſion pour rendre la choſe publique ; ni avant que le fondateur ſoit convenu avec l'évêque du fonds qu'il veut donner pour le luminaire, les vaſes ſacrés & l'entretien des miniſtres. Les conciles ſe tiendront tous les ans au mois de Juin ou de Septembre, & on y traitera toutes les matieres eccléſiaſtiques. Mais hors le tems du concile, l'évêque pourra être accuſé devant le métropolitain, & les clercs ou les moines devant l'évêque. Les évêques & les prêtres doivent prononcer à haute voix les prieres du ſacrifice & du baptême, pour l'édification du peuple. Les quatre conciles généraux auront force de loi. Le pape de Rome eſt le premier des évêques, & après lui l'évêque de Conſtantinople. Toutes les autres égliſes conſerveront leurs privileges. Il eſt défendu aux évêques de jouer ou de regarder jouer aux dez, ou d'aſſiſter à aucun ſpectacle, ſous peine de trois ans d'interdit. Les clercs & les moines, en matiere civile, doivent d'abord être pourſuivis devant l'évêque. Si les parties acquieſcent au jugement, le juge du lieu le mettra à exécution. Si l'une des parties réclame dans dix jours, le juge examinera la cauſe. S'il confirme la ſentence de l'évêque, ſon jugement ſera ſans appel ; s'il l'infirme, on pourra appeller en la maniere accoutumée : ce ſont les termes de la loi de Juſtinien. En matiere criminelle, les clercs peuvent être pourſuivis devant l'évêque, ou devant le juge ſéculier, au choix de l'accuſateur. S'il commence par l'évêque, après que l'accuſé ſera convaincu & dépoſé, le juge ſéculier le ſera prendre & le jugera ſelon les loix. Si on s'adreſſe d'abord au juge, l'accuſé étant convaincu, le juge communiquera le procès à l'évêque. S'il juge l'accuſé coupable, il le dépoſera, afin que le juge le puniſſe ſelon les loix. S'il ne le trouve pas coupable, l'évêque & le juge en feront leur rapport à l'empereur. Cette concurrence des deux juriſdictions pour le criminel, mérite d'être remarquée. Quant aux cauſes eccléſiaſtiques, les juges ſéculiers n'en doivent prendre aucune connoiſſance.

X

Les regiſtres où étoient les noms des évêques, étoient gardés avec les vaſes ſacrés. On ne doit point donner la ſépulture eccléſiaſtique à ceux qui ont été punis pour leurs crimes. Il eſt défendu d'enterrer dans les égliſes. Si des évêques ont un différend, en attendant le concile, ils doivent prendre des prêtres pour arbitres. Le Corps de notre Seigneur ſur l'autel, ne doit pas être mis au rang des images, mais ſous la croix : c'eſt ce que porte un concile de Tours. Il y avoit donc des croix & des images ſur les autels, dit M. Fleury, & l'Euchariſtie y étoit gardée en réſerve. Il eſt défendu aux laïcs d'entrer dans le ſanctuaire pendant l'office, excepté pour communier. Nous trouvons en Afrique des monaſteres que l'on ſouſtrait à la juriſdiction de l'ordinaire. Ce commencement des exemptions doit être remarqué. On dit que le pape Symmaque établit la coutume de chanter *Gloria in excelſis* tous les dimanches & les fêtes des martyrs. Il fit bâtir pluſieurs égliſes, où il mit des ciboires d'argent du poids de ſix-vingts livres chacun. Car ces ciboires étoient comme des tabernacles, qui couvroient l'autel & qui étoient ſoutenus de colomnes. L'un deux portoit les figures du Sauveur & des douze Apôtres.

X.
Quelques points particuliers de diſcipline.



ARTICLE IX.

Réflexions sur l'état de l'Eglise pendant le sixieme siecle.

I.

I. Maux de l'église d'Orient. Troubles & divisions. Esprit de schisme & de parti.

LEs maux qui affligerent l'église d'Orient pendant le cinquieme siecle, continuerent de l'affoiblir pendant le sixieme. Les ennemis du concile de Chalcédoine porterent encore par-tout le trouble & la confusion. On disputoit sans fin, & la division produisoit chaque jour de nouveaux scandales. On voyoit des troupes de moines quitter leur solitude pour venir dans les villes, où ils causoient des divisions & des violences que les magistrats ne pouvoient réprimer. L'esprit de schisme ne cessoit de produire les plus funestes effets ; & les calamités temporelles dont Dieu punissoit son peuple, n'étoient point un remede suffisant pour arrêter le progrès d'un mal qui sembloit devenir de jour en jour plus incurable. L'empereur Justinien travailla à calmer les esprits. Mais bien loin de ramener les Orientaux à l'unité, il ne put empêcher les sectes de se multiplier. La mauvaise doctrine attribuée à Origene, trouva encore des partisans, qui donnerent beaucoup d'exercice au petit nombre des vrais défenseurs de la foi. Ceux-ci eurent même la douleur de voir un empereur, aussi-bien intentionné que Justinien, tomber dans des fautes considérables.

II. Suites funestes de l'affaire des trois chapitres.

Théodore, évêque de Césarée en Cappadoce, faisoit alors un personnage fort remarquable. Il fut le principal auteur des violences exercées à Constantinople contre le pape Vigile. C'étoit l'homme le plus méchant & le plus fourbe qu'on pût trouver. Il eut néanmoins le secret d'acquérir une grande autorité dans toute l'église d'Orient. Il souffloit le feu de la discorde, & donnoit le branle aux plus grandes affaires. En travaillant à faire convoquer le cinquieme concile général, il avoit de très-mauvaises intentions ; mais Dieu qui sait

tirer le bien du mal, ne permit pas que ses pernicieux desseins prévalussent. Les avantages que le cinquieme concile procura à l'Eglise, lui coûterent bien des larmes. Ce concile fut suivi d'un schisme qui dura cent ans, & qui produisit un grand nombre de maux.

Une multitude de Catholiques, comme on l'a vu dans l'article premier, s'unit à Vitalien dans la guerre qu'il fit à l'empereur Anastase, dans le dessein d'arrêter la persécution. C'étoit un mal d'un nouveau genre. Les Catholiques d'Afrique, qui étoient exposés à une persécution beaucoup plus cruelle, furent animés d'un esprit bien différent. Il ne leur vint point en pensée, qu'il pût y avoir aucune raison légitime de se révolter contre son Souverain. Ils n'opposerent à la violence la plus marquée, qu'une patience à toute épreuve.

III. Révolte contre l'autorité légitime.

Que l'on juge de l'état de l'église d'Orient, par la conduite d'Elie de Jérusalem & de Flavien d'Antioche. Ces deux patriarches, qui sembloient en être toute la force, s'affoiblirent jusqu'à abandonner le concile de Chalcédoine, espérant que cette faute seroit couverte par la nécessité où ils croyoient être d'user de condescendance, & par l'attachement qu'ils continuoient d'avoir pour la vraie foi. Mais l'erreur étoit si puissante & si accréditée, que leur affoiblissement ne les mit point à couvert de l'exil, où ils se fortifierent. S. Macédone de Constantinople avoit aussi scandalisé les clercs & les moines Catholiques, en signant une formule captieuse, & recevant l'hénotique de Zénon. Il répara sa faute, comme Elie & Flavien, & ces trois patriarches eurent la gloire d'être chassés de leurs sieges pour la défense de la foi. Quel malheur pour l'église d'Orient, de se voir privée des évêques qui faisoient sa ressource & sa consolation ! Quelle foiblesse dans les autres évêques Catholiques, de n'avoir point réclamé contre une injustice si criante, & qui devoit avoir des suites si terribles !

IV. Affoiblissement du petit nombre des bons évêques.

Lorsque l'empereur Anastase vouloit exercer quelque violence, ou commettre les actions les plus notoirement injustes, il trouvoit des évêques, des clercs & des moines, disposés à le

V. Lâcheté de la plûpart des évêques.

ſervir & à favoriſer toutes ſes paſſions. Il n'eſt pas étonnant qu'il y eût des hommes vendus à l'iniquité, parmi ceux que l'eſprit de ſchiſme & d'erreur poſſédoit; mais l'hiſtoire nous apprend qu'il y eut même un grand nombre de Catholiques qui en vinrent aux mains avec les Hérétiques, & qui déshonorerent la cauſe qu'ils défendoient, par une conduite ſi peu conforme à l'eſprit de l'Evangile.

Quatre-vingts évêques s'aſſemblerent à Sidon, dans le tems où la vérité avoit le plus beſoin de témoignage. Ils eurent la lâcheté de ſe ſéparer ſans rien faire, & ſans prendre aucune meſure pour remédier aux maux de l'Egliſe. Les chefs étoient néanmoins bien intentionnés; mais la plupart furent moins touchés de la crainte de déplaire à Dieu, que des ſuites que pourroit avoir pour eux la colere de l'empereur. Ils ſe réunirent tous à préférer leur repos à leur devoir, ſans que nous voyions qu'aucun ſe ſoit efforcé d'inſpirer aux autres de la fermeté & du courage.

VI. Relâchement des moines.

Les monaſteres de Paleſtine étoient tombés dans un tel relâchement, que tout le monde ſentit la néceſſité de les réformer. S. Sabas y travailla; mais les difficultés qu'il éprouva, & la révolte d'un grand nombre de moines, le porterent à tout abandonner. Il revint enſuite, & gagna le plus grand nombre par ſa charité. Il eſt remarquable que ce fut l'attachement aux biens temporels qui introduiſit le relâchement dont nous parlons. Si les moines euſſent été obligés de travailler la plus grande partie du jour pour ſe procurer les beſoins de la vie, ils n'auroient point eu le loiſir de diſputer ſans fin, & d'aller de côté & d'autre exciter des ſéditions. Une autre cauſe de ce relâchement, fut l'anarchie dans laquelle la plupart vivoient, & qui étoit une ſuite de la confuſion qui régnoit en Orient.

VII. Injuſte prétention des évêques de Conſtantinople.

Le titre d'évêque univerſel qu'oſa prendre Jean le Jeûneur, patriarche de Conſtantinople, fut un mal d'un autre genre, dont nous verrons les funeſtes ſuites. C'eſt à cette uſurpation que vint aboutir l'ancienne jalouſie des évêques de Conſtantinople contre ceux de Rome. Une auſſi grande témérité de la part des Grecs auroit pu cauſer une entiere rupture

entre

entre l'Occident & l'Orient, si le saint siege eût été rempli par un pape moins humble & moins modéré que S. Grégoire. L'esprit d'envie & d'orgueil qui avoit déja si souvent paru dans les entreprises des patriarches de Constantinople, fera dans la suite de continuels progrès, jusqu'à ce qu'il entraîne toute l'Eglise Grecque dans le malheureux schisme dont on a dû remarquer dans ce qui précede les premieres étincelles. Les divisions particulieres qui éclatoient si souvent entre les Orientaux, méritoient d'être punies par celle qui les a séparés entiérement de tout le reste de l'Eglise.

II.

VIII. Maux de l'église d'Occident. Défauts de plusieurs papes.

Les prédécesseurs de S. Grégoire n'étoient ni aussi saints, ni aussi éclairés que lui. Leur inflexibilité à exiger toujours la condamnation de la personne d'Acace, n'étoit propre qu'à aigrir de plus en plus les Grecs, qui ne pouvoient comprendre qu'on demeurât ferme à ne vouloir communiquer avec eux qu'à cette condition. L'entrée criminelle du pape Vigile dans le saint siege, est un autre événement qui doit être remarqué. Nous n'avions encore rien vû de semblable. Combien ceux qui étoient animés de l'esprit de l'Eglise furent-ils affligés d'un tel scandale!

IX. Affoiblissement de la discipline, causé par les Barbares qui entroient dans l'Eglise.

La plupart des conciles qui se tinrent en Occident, étoient occupés d'affaires temporelles. On fut obligé d'interdire la guerre & la chasse aux clercs. On se plaignoit avec raison du tort que les Barbares faisoient aux Chrétiens en leur communiquant leurs mœurs. On fut obligé d'adoucir la discipline, pour ne point trop rebuter ces Barbares, que l'on vouloit convertir, & dont on ne faisoit que des Chrétiens fort foibles. Clovis avoit l'avantage inestimable d'être dans le sein de l'Eglise; mais sa conduite & ses mœurs ne répondoient point à un privilege si précieux. Les successeurs de ce roi sont des Chrétiens d'une espece singuliere. Clotaire & Childebert prennent la résolution de se défaire de leurs neveux. Clotaire les égorge avec une barbarie sans exemple. Sainte Clotilde fait en cette occasion une faute qui

paroît incompréhensible. Clodomir avoit un peu auparavant fait mourir Sigismond. Les évêques croyoient qu'il valoit encore mieux obéir à des princes Catholiques, mais tels que ceux dont nous parlons, qu'à des Hérétiques ou à des païens.

On se plaint dans tous les conciles, d'un grand nombre d'abus, & de l'affoiblissement de la discipline. Pour attirer les rois barbares, on avoit cru devoir se proportionner à leur foiblesse, & à l'éloignement qu'ils auroient pour une trop grande sévérité. D'ailleurs la multiplicité des royaumes étoit une nouvelle cause de cet affoiblissement. Un homme passoit aisément de la domination d'un prince à celle d'un autre, & il se procuroit par ce changement un asyle & une impunité dans ses crimes. On parle de la simonie, comme d'un mal qui devenoit moins rare qu'auparavant. L'empereur Justinien fut obligé de faire des loix pour ordonner la résidence.

X. Maux de différens genres dans toutes les églises d'Occident.

On vit dans les Gaules des superstitions & des désordres auxquels les bons évêques ne purent remédier. Les péchés des Chrétiens d'Italie y attirérent les Lombards, qui y causerent des maux de tout genre. S. Gildas attribuoit la désolation de la Grande-Bretagne, par la conquête des Anglois-Saxons, à la corruption des mœurs. Il réprochoit aux Chrétiens leurs crimes, & aux clercs leur ignorance, leur négligence, leur avarice.

Les guerres continuelles, que les différens princes qui étoient maîtres de l'Occident, se faisoient les uns aux autres, donnerent lieu à des désordres sans nombre. Les pillages, les meurtres, les plus horribles violences ne coûtoient rien. Souvent même les églises étoient remplies de sang. Ce fut ce qui donna lieu aux interdits ecclésiastiques, dont S. Grégoire de Tours rapporte plusieurs exemples. Frédégonde ayant fait tuer Prétextat, évêque de Rouen, dans son église, l'évêque de Baïeux fit fermer toutes les églises de Rouen; on cessa aussi de faire l'office dans l'église de S. Denys, qui avoit été profanée par des meurtres.

Après la mort de sainte Radegonde, il arriva un étrange

ſcandale dans le monaſtere de ſainte Croix de Poitiers. Chrodielde, fille du roi Chérébert, fit jurer à pluſieurs autres religieuſes, qu'elles accuſeroient l'abbeſſe de pluſieurs crimes, & qu'elles la choiſiroient abbeſſe elle-même. Elle attira à ſon parti plus de quarante religieuſes, qui ſortirent du monaſtere ſans écouter les remontrances de l'évêque, après avoir rompu les ſerrures & les portes. La plupart retournerent à Poitiers avec Chrodielde, & ayant aſſemblé une troupe de ſcélérats & de meurtriers, elles ſe cantonnerent dans l'égliſe de ſaint Hilaire. Pluſieurs évêques ſe joignirent à celui de Poitiers, pour faire ceſſer un ſi grand déſordre ; mais les ſéditieux que ces filles avoient aſſemblés, maltraiterent les évêques & mirent en ſang les diacres & les autres clercs. Les rois Childebert & Gontran ne purent d'abord réprimer ces violences. Les religieuſes rebelles firent faire une irruption dans le monaſtere, où l'on commit toutes ſortes d'excès. Comme deux princeſſes du ſang étoient à la tête de cette révolte, elles vinrent à-bout non-ſeulement d'éviter la punition qu'elles méritoient, mais même de ſe faire abſoudre dans un concile de Mets.

Gilles, évêque de Reims, donna un ſcandale d'un autre genre. On l'accuſoit d'avoir conſpiré contre la vie du roi Childebert, qui le fit arrêter. Sur les remontrances de quelques évêques, le roi le renvoya à ſon égliſe, & aſſembla un concile où l'évêque de Reims fut appellé. Il nia tout, & voulut tâcher de ſe juſtifier ſur tous les chefs d'accuſation. Mais il fut convaincu par des preuves évidentes, & il confeſſa tous ſes crimes. Ses confreres le preſſant de donner ſes défenſes, il leur dit : Ne différez plus de condamner un coupable : je ſuis digne de mort pour le crime de leze-Majeſté : j'ai toujours agi contre les intérêts du roi, & c'eſt par mon conſeil, que ſont arrivées les guerres qui ont cauſé tant de ravages dans les Gaules. Les évêques lui obtinrent la vie, & le dépoſerent du ſacerdoce. Il fut exilé à Strasbourg. On trouva beaucoup d'or & d'argent dans ſon tréſor, & l'on mit dans celui du roi ce qui venoit de ſes crimes.

Il parut dans les Gaules à la fin du ſixieme ſiecle, un grand

nombre d'imposteurs, accompagnés de femmes fanatiques qui faisoient plusieurs prestiges. Il y en eut un entre autres, qui persuada à beaucoup de personnes qu'il avoit des révélations. On lui amenoit des malades, & on prétendoit qu'il les guérissoit en les touchant. On lui donnoit de l'or, de l'argent, des habits, qu'il distribuoit aux pauvres. Il se mêloit de faire des prédictions. Il séduisit une multitude de peuple, & non-seulement des paysans, mais des ecclésiastiques; & il étoit suivi de plus de trois mille personnes. On voyoit en diverses provinces des Gaules, de ces sortes de fanatiques, qui se trahissoient par des traits ausquels on reconnoissoit aisément, ou la supercherie, ou l'opération de l'esprit séducteur.

XI. Observation sur tous ces maux.

Les maux si grands & si variés que nous avons remarqués, n'empêchent pas que le sixieme siecle ne soit compté avec raison parmi les beaux siecles de l'Eglise. Ce n'est pas qu'on doive le confondre avec les trois premiers, ni même avec le quatrieme & le cinquieme; mais malgré ces différences auxquelles un esprit judicieux doit faire attention, il est très-vrai de dire, que le sixieme siecle étoit encore un tems heureux, parce que les grands maux qui affligeoient alors l'Eglise, étoient accompagnés de biens considérables qui la consoloient.

III.

XII. Biens de l'église d'Orient.

Saint Macédone de Constantinople, S. Elie de Jérusalem, & S. Flavien d'Antioche, firent beaucoup de bien en Orient. Ils étoient pleins de zele pour la vraie foi, & eurent le courage de souffrir l'exil & la déposition pour lui rendre témoignage. S. Eutychius, patriarche de Constantinople, marcha sur les traces de S. Macédone, & résista même à l'empereur Justinien, qui vouloit le forcer d'approuver l'erreur des Incorruptibles. Il aima mieux être envoyé en exil, que d'approuver une erreur qui donnoit atteinte à la vérité du mystere de l'Incarnation. S. Anastase d'Antioche, qui eut aussi le courage de combattre la même erreur, étoit disposé à tout souffrir plutôt que de se rendre à la volonté de l'empereur; il avoit même écrit une lettre pour

prendre congé de son peuple ; mais la mort de Justinien fit qu'il demeura en possession de son siege. Plusieurs autres évêques avoient aussi fait leur devoir en cette occasion, & avoient suivi l'exemple de S. Anastase, qui joignoit à une grande science la pratique de toutes les vertus. S. Eutychius demeura douze ans dans son exil, où il fit plusieurs miracles. Il en fit encore après son rétablissement ; & il eut l'humilité de rétracter sans détour l'erreur qu'il avoit enseignée, qu'après la résurrection, nos corps ne seroient plus palpables. Il se rendit aux raisons de S. Grégoire le Grand qui étoit alors à Constantinople.

Plusieurs saints abbés quitterent leur solitude pour venir au secours de l'Eglise contre la puissante faction de l'Eutychianisme. Ils eurent le courage d'adresser à l'empereur Anastase une requête pleine de force & de sagesse. S. Sabas qui menoit une vie toute céleste, & qui conduisit un très-grand nombre de personnes à la plus haute perfection, fut l'appui de la foi en Palestine. Il employa en faveur de la vérité le crédit que lui donnoit sa grande réputation ; & son zele étoit si grand, qu'à l'âge de quatre-vingts-treize ans il fit un voyage assez long pour secourir l'Eglise. S. Théodose forma une multitude de disciples, & son monastere devint comme une pépiniere de saints abbés & de saints évêques. Il y avoit en Orient un très-grand nombre de solitaires, qui étoient très-utiles à l'Eglise par la ferveur de leurs prieres & la rigueur de leur pénitence.

Après la mort de l'empereur Anastase, une multitude de Grecs témoignerent un zele admirable pour la réunion. Ils passerent par-dessus toutes les difficultés qu'on leur opposa, & accepterent toutes les conditions qui leur furent proposées. L'empereur Justin les seconda de tout son pouvoir. Justinien rendit aussi à la religion des services très-considérables. Il travailla à la conversion des infideles, & au retour des hérétiques & des schismatiques. Les loix qu'il publia avoient pour objet le bien de l'Eglise Catholique, & condamnoient toutes les hérésies. Il trouva plusieurs évêques qui l'aiderent à réformer les abus. On déposa Anthyme, patriarche de

Conſtantinople, pour avoir refuſé de recevoir le concile de Chalcédoine. Le pape Agapit étant en Orient, travailla à rétablir cette égliſe ; & après ſa mort, le patriarche Mennas continua le même bien. Il y eut entre les Catholiques & les Schiſmatiques une conférence publique, dans laquelle l'erreur fut confondue, & la vérité demeura victorieuſe. Le cinquieme concile général n'étoit [preſque] composé que d'Orientaux, & néanmoins la vérité y triompha. On y fit une profeſſion de foi ſolemnelle, avec des anathêmes contre quiconque ne recevroit pas les quatre conciles précédens. L'Eutychianiſme fut donc encore chaſſé de l'Egliſe, & tous les nuages que les Schiſmatiques avoient tâché de répandre ſur le concile de Chalcédoine, furent diſſipés.

IV.

XIII. Biens de l'égliſe d'Occident. Biens en Afrique.

L'égliſe d'Occident nous préſente des objets encore plus conſolans. En Afrique le clergé & le peuple furent pleins de courage & de zele. On s'eſtima heureux de ſouffrir pour la foi, & les fideles trouverent dans leurs paſteurs des modeles de vertu, qu'ils s'efforcerent d'imiter. Les évêques exilés en Sardaigne firent beaucoup de bien dans leur voyage, & changerent le lieu de leur exil en une eſpece de ſanctuaire, où Dieu fut honoré, & d'où la lumiere ſe répandit dans toute l'Egliſe. Ces illuſtres exilés rendirent un glorieux témoignage aux vérités de la grace, que des hommes téméraires s'efforçoient d'obſcurcir. Quand ils revinrent de leur exil, les fideles accoururent en foule au-devant d'eux, les reçurent comme en triomphe, & les honorerent à proportion de ce qu'ils avoient été humiliés. Quel bien ne procura pas à toute l'Afrique & même à toute l'égliſe d'Occident, S. Fulgence, en qui la ſcience la plus profonde ſe trouvoit réunie avec la vertu la plus ſublime ! Dieu eut égard aux prieres & aux ſouffrances de tant de ſaints évêques. Il rétablit par les conquêtes de l'empereur Juſtinien, l'égliſe d'Afrique, & la tira de l'oppreſſion où elle avoit été ſi long-tems. Un événement ſi peu attendu, montroit avec quelle atten-

tion Dieu veilloit ſur une égliſe qui lui avoit été ſi fidele, & qu'il avoit comblée de ſes plus précieuſes bénédictions.

XIV. Biens en Eſpagne.

En Eſpagne les Sueves, qui étoient Ariens & établis depuis long-tems en Galice, ſe convertirent par les travaux de ſaint Martin de Dume, & à l'occaſion des miracles de S. Martin de Tours. Mais la converſion du roi Récárede fut encore beaucoup plus utile à toute l'Eſpagne. Ce prince brûloit de zele pour la gloire de Dieu, & employoit tout ſon pouvoir à rendre l'Egliſe floriſſante. Il contribua par ſon autorité & par ſes bons exemples, à renouveller toutes les égliſes d'Eſpagne. La reine ſon épouſe n'avoit pas moins de piété. S. Léandre, évêque de Séville, étoit propre à ſeconder le zele d'un prince ſi bien intentionné. On tint alors pluſieurs conciles à Tolede, où l'on travailla à affermir la foi & à rétablir la diſcipline. Nous verrons dans les ſiecles ſuivans les ſuites heureuſes de ce rétabliſſement des Egliſes d'Eſpagne.

XV. Biens en Italie.

En Italie nous avons vû S. Benoît faire beaucoup de miracles, lever l'étendard de la pénitence, convertir un grand nombre d'idolâtres, commencer une œuvre qui portera juſques dans des ſiecles très-reculés, des fruits abondans. Par-tout l'ordre de S. Benoît préſentera des aſyles à ceux qui voudront fuir la corruption du monde. Les ſolitudes ſe peupleront de ſaints religieux. L'eſprit de pénitence affoibli & combattu par les ſcandales publics, ira ſe réfugier dans ces heureuſes retraites. La piété & la ſcience y ſeront également cultivées, & ces ſaints monaſteres conſerveront à l'Egliſe les plus précieux monumens de ſa tradition.

Il y eut pendant le ſixieme ſiecle pluſieurs papes dont la conduite fut édifiante, & le zele pour l'Egliſe très-ſincere. Vigile lui-même, après une entrée criminelle dans le ſaint ſiege, travailla pour les intérêts de la Religion. Ses anciennes fautes ſervirent à le rendre plus humble. Il avoua qu'il n'étoit que trop poſſible qu'il ſe trompât ; & après avoir fait ce qu'il pouvoit pour affermir ceux que ſes variations avoient ébranlés, il employa ſon autorité à faire recevoir en Occident le cinquieme concile. A la fin de ce ſiecle, S. Gré-

goire brilloit comme un astre éclatant, non-seulement en Italie, mais dans toute l'Eglise. Nous tâcherons dans l'histoire du septieme siecle, de donner une idée d'un pape aussi illustre. La Grande-Bretagne, dont les Anglois-Saxons s'emparerent, fut renouvellée par les saints missionnaires que ce saint pontife y envoya.

XVI. Biens dans le Nord.

Sainte Brigide fonda en Irlande plusieurs monasteres. On lui attribue un très-grand nombre de miracles. S. Colomban, prêtre & abbé, travailloit dans le même pays avec un zele vraiment apostolique. Il passa d'Irlande dans la Grande-Bretagne, pour prêcher la foi aux Pictes septentrionaux, séparés des méridionaux par des montagnes affreuses. Ceux-ci avoient reçu la foi long-tems auparavant, par les instructions de S. Ninias, qui mourut avant le milieu du cinquieme siecle. S. Colomban avant que de passer dans la Grande-Bretagne, avoit établi en Irlande un monastere célebre nommé Dermach, & il en établit encore un autre plus célebre dans l'ile de Hy. De ces monasteres il en sortit plusieurs autres d'une grande régularité. S. Colomban le jeune, beaucoup plus célebre que l'ancien, & qui depuis fut abbé de Luxeu, avoit été formé dans ces saintes écoles, & parut avec éclat à la fin du sixieme siecle & au commencement du septieme. Nous n'en parlerons pas ici davantage.

XVII. Biens dans les Gaules.

Dans les Gaules on fonda un grand nombre de monasteres. Plusieurs saints habitoient les solitudes du Perche & du Maine. Quelques-uns des disciples que S. Germain d'Auxerre avoit formés pendant son séjour en Angleterre, passerent dans la province des Gaules, que nous appellons maintenant Bretagne, y firent beaucoup de miracles, & fonderent diverses églises. S. Samson, S. Malo, S. Brieuc, S. Magloire, furent comme les apôtres de ces peuples. S. Melaine convertit les habitans de Rennes sa patrie, qui étoient encore païens. S. Avit de Vienne fit embrasser la foi Catholique à Sigismond, roi des Bourguignons, qui étoit Arien. Sainte Radegonde épouse du roi Clotaire, édifioit toute l'Eglise par ses grandes vertus, ses abondantes aumônes & ses mortifications.

L'Eglise

l'Eglise fut édifiée aussi par la pénitence des personnes du plus haut rang. Sigismond, roi des Bourguignons, accepta ses malheurs comme la juste punition de ses crimes. Sainte Clotilde, touchée de la faute qu'elle avoit faite, en laissant égorger ses petits-fils, plutôt que de leur voir couper les cheveux, se retira à Tours, priant jour & nuit au tombeau de S. Martin, & se consacrant à toutes sortes de bonnes œuvres. Nous avons parlé de la sublime vertu de sainte Genevieve, dont la vie nous a présenté un grand nombre de merveilles.

XVIII. Saints solitaires.

L'on voyoit dans diverses provinces, des solitaires recommandables par la sainteté de leur vie, & par l'éclat de leurs miracles. S. Séverin de Paris, S. Cloud, S. Hospice, S. Séverin d'Agaune, étoient plutôt des anges que des hommes. Ce dernier parut à la Cour de Clovis comme l'arbitre de la vie & de la santé.

XIX. Saints évêques.

Une multitude de saints évêques fleurissoit de toutes parts. S. Nicet de Treves avoit une fermeté vraiment épiscopale, qui le portoit à reprendre les désordres mêmes du roi. S. Médard de Noyon, S. Mélaine de Rennes, S. Avit de Vienne, S. Germain de Paris, S. Grégoire de Tours, S. Aubin d'Angers, paissoient le peuple de Dieu dans l'innocence de leur cœur, & selon l'intelligence qui paroissoit dans toute leur conduite. Nous ne pouvons nous dispenser de joindre ici les noms de plusieurs saints pasteurs, qui furent alors la gloire de nos Gaules. S. Gildard de Rouen, saint Quintien de Rhodès, S. Théodore d'Auxerre, S. Lô de Coutance, S. Gal de Clermont, S. Nisier de Lyon, S. Paterne d'Avranches, S. Paul de Léon en Bretagne, S. Salvi d'Albi, S. Léon de Sens, S. Innocent du Mans, S. Hilaire de Mende, S. Grégoire de Langres, S. Ferréol d'Uzès, S. Sulpice de Bourges. Un des plus illustres fut S. Césaire d'Arles, qui étoit l'ame des conciles, dans lesquels on travailloit à corriger les abus & à maintenir la discipline.

Ps. 77.

XX. Miracles. Martyrs.

Dieu opéroit beaucoup de miracles au tombeau de saint Martin, de sainte Genevieve & de plusieurs autres saints. Les plus grands hommes dans les différentes parties de l'E-

glise en faisoient aussi. La grace du martyre étoit commune en Afrique & en d'autres endroits. En voici un exemple remarquable. Un roi d'Arabie s'étant rendu maître d'une ville dont tous les habitans étoient Chrétiens, essaya de les pervertir. Mais ne pouvant les faire renoncer à Jesus-Christ, il fit allumer un grand bûcher où il jetta tous les prêtres, les moines & les religieuses. Il fit couper la tête à Arétas, Gouverneur de la ville, & à un grand nombre de fideles, & emmena toute la jeunesse en captivité. L'Eglise avoit aussi la consolation de voir entrer dans son sein des Juifs & des Idolâtres.

Fin du sixieme siecle & du second Volume.

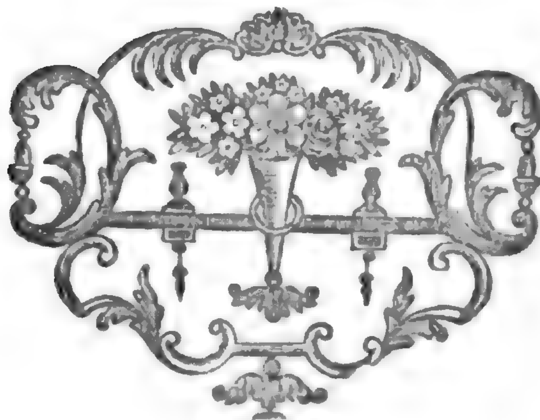


TABLE
ANALYTIQUE
DES MATIERES,

Ou Récapitulation des Sommaires de ce second Volume.

XVIII.

Fin de la Table des Matieres du II. Volume.

